This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07588642 8

Digitized by Google

Digitized by Google

DPH
RECEIVED

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEXED

RÉVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

QUATRIÈME ANNÉE

TOME PREMIER.

Première livraison. — Juillet 1870.

SOMMAIRE :

Montfleury père.	G. Monnier de la Motte.
Le salon de 1870.	Elie Sorin.
Essai sur la Terreur en Anjou (*suite*).	Camille Bourcier.
Chronique.	A. Biéchy.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1870

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

10 francs par an

12 livraisons de 80 pages gr. in-8°, formant par an 2 beaux vol. de 500 pages

Je signale à votre attention toute particulière cette utile publication qui est dans sa 3e année, et continue à donner la suite de deux importants ouvrages :

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

et

ESSAI SUR LA TERREUR EN ANJOU

DE M. CAMILLE BOURCIER.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . **5** fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Plan de la ville d'Angers, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIERE.
Guide du voyageur en Anjou, par UN TOURISTE.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . .	**4**	»
Plan d'Angers, par M. DUVEAU	**2**	»
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN.	**2**	**50**
Code des usages ruraux.	**1**	**75**
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE	**1**	»
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.		
Prix : Édition en noir.	**3**	»
Avec armoiries coloriées	**5**	»
Sur toile vernie, gorge et rouleau.	**10**	»
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur se combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12	**2**	**50**

Digitized by Google

REVUE

DE L'ANJOU

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

QUATRIÈME ANNÉE.

July 1870 - 1871

TOME SEPTIÈME.

ANGERS
E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE SAINT-LAUD, 83.

1872

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
930937A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

Digitized by Google

A NOS LECTEURS.

M. Lemarchand, au dévouement duquel nous devons d'avoir entrepris la rénovation de la *Revue,* et qui, sans prendre le titre officiel de Directeur, avait bien voulu en accepter les fonctions, vient de remettre sa démission entre nos mains.

Accablé sous des travaux de toutes sortes, il a cru, par un scrupule exagéré, qu'il ne pouvait plus remplir en conscience la tâche si bienveillamment acceptée. Il nous a, dans la forme la plus aimable et la plus gracieuse, fait part de sa résolution et promis de rester de cœur et d'action attaché à l'œuvre de la *Revue,* à laquelle il ne cessait de porter le plus vif intérêt.

Quel que soit notre regret, regret qui sera partagé par tous nos lecteurs, il nous a fallu céder à une détermination vainement combattue, songer à une autre organisation, et établir un comité de rédaction.

Nos collaborateurs sont assez nombreux et assez sympathiques pour que la tâche ait été facile, et nous sommes heureux d'annoncer que cinq membres, aussi éclairés que dévoués, ont bien voulu accepter une mission qui laisse à l'éditeur la seule obligation qui lui incombe, celle de stimuler le zèle des écrivains et de surveiller l'exécution matérielle, comme elle garantit à chacun que les articles consacrés à la *Revue* seront l'objet d'un examen aussi intelligent que juste et bienveillant, et acceptés en dehors de tout esprit d'exclusion.

L'Editeur Gérant,

E. BARASSÉ.

Juin 1870.

Digitized by Google

MONTFLEURY PÈRE.

Zacharie Jacob, connu sous le nom de Montfleury, naquit en Anjou, à la fin du seizième siècle, ou au commencement du dix-septième. Tous ses biographes sont d'accord sur ces deux points, mais nul n'indique avec plus de précision le lieu ni la date de sa naissance. Issu de parents nobles, et destiné par eux à l'état militaire, il fut admis, après avoir achevé ses études et ses exercices, parmi les pages du duc de Guise, fils du *Balafré* et père du dernier représentant de cette fameuse maison princière. Dans les nombreux loisirs que lui laissaient probablement ces fonctions, le jeune page, comme Molière enfant, fréquenta le théâtre, et, comme lui, il en prit tellement le goût, qu'il voulut absolument être comédien. Peu soucieux de l'avenir, peut-être brillant, et à coup sûr honorable, qui l'attendait dans la carrière des armes, un jour il disparut de chez le duc de Guise, sans prévenir personne d'un projet qu'on n'eut sans doute pas approuvé. C'était pour se joindre à une troupe d'acteurs qui parcourait les provinces. Il prit en même temps le surnom de Montfleury, soit pour se dérober plus sûrement aux recherches de sa famille, au cas qu'elle entreprît de contrarier son dessein, soit seulement pour se conformer à une coutume alors fréquemment suivie dans les arts et la littérature, où cet usage des pseudonymes n'est même pas encore entièrement abandonné.

En quelle année Zacharie Jacob, que j'appellerai désormais Montfleury, embrassa-t-il la profession de comédien? On l'ignore. Quelles parties de la France parcourut-il avec cette troupe ambulante; quelles purent être les circonstances de sa vie, pendant qu'il menait cette existence aventureuse des *comédiens de campagne*, dont Scarron a fait, dans son *Roman comique*, une peinture si vive, et vraisemblablement un peu chargée? Nous n'avons non plus, à cet égard, aucun renseignement. Il est toutefois per-

Digitized by Google

mis de conjecturer qu'il joua à Bordeaux, et s'y fit remarquer du duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, car plus tard il lui dédia sa tragédie de *la Mort d'Asdrubal,* dont je parlerai ci-après.

Le talent de Montfleury attira assez l'attention en province, pour que la troupe de l'hôtel de Bourgogne, alors la plus en vogue à Paris, crut devoir l'appeler à elle, et se l'attacher. Ce fut au moins dès 1636, s'il est vrai qu'il ait *créé* (comme on dit aujourd'hui) le rôle du Cid dans la tragédie de Corneille, qui est de cette année-là (1). Il eut donc l'heureuse chance de monter à Paris sur le théâtre, justement à l'époque où y apparaissaient les premiers chefs-d'œuvre. Avant lui, il y avait déjà des acteurs de grande réputation, Mondory entre autres; mais les ouvrages vraiment beaux manquaient encore, et le talent des meilleurs comédiens ne faisait valoir que des pièces où quelques beaux vers, quelques traits de passion et de sentiment étaient perdus ça et là au milieu des platitudes, des pointes, de l'enflure et de la déclamation. Au contraire, depuis le *Cid* jusqu'à *Andromaque,* la dernière tragédie où il ait paru, Montfleury put consacrer un talent universellement admiré à rehausser l'éclat d'œuvres qui sont au nombre des plus belles que le grand siècle ait vu naître.

En 1638, deux ans après les représentations du *Cid,* il épousa Jeanne de La Chappe, ou de *La Chalpe*, veuve de Pierre Rousseau, écuyer, sieur du Clos, comédien du Roi. A ce propos, je ferai remarquer qu'on trouve au théâtre, à cette époque, un nombre relativement considérable de gentilshommes. Un édit de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, sous le nom du monarque, permettait d'exercer la profession de comédien sans déroger à la noblesse. Aussi voyons-nous ici Montfleury, noble et comédien, épouser la veuve d'un comédien également gentilhomme, et le fils issu de ce mariage épousera, comme nous le verrons plus tard, la fille d'un autre acteur, des plus fameux de ce temps-là, Soulas, dit Floridor, qui était encore de noble famille.

On connaît le goût, ou, si l'on veut, la manie du cardinal de

(1) Les uns attribuent cette *création* à Montfleury, d'autres à Mondory. L'assertion de ces derniers me semble la plus vraisemblable; mais il n'est pas contesté du moins que Montfleury joua d'original le vieil Horace, en 1639.

Digitized by Google

Richelieu pour tout ce qui tenait à la scène : le grand ministre était un pauvre poëte, mais il protégeait les artistes et les auteurs, ceux du moins, parmi ces derniers, dont il n'avait pas le travers d'être jaloux. Il tenait, paraît-il, le talent de Montfleury en grande estime, puisqu'il voulut que le mariage de cet acteur fût célébré au château de Rueil, qui était, comme on le sait, la maison de plaisance du ministre. Cette faveur insigne dut augmenter la haute opinion que Montfleury semble avoir eue de son art. Aussi il exigea que, dans le contrat, on joignît à son nom de famille son surnom de théâtre, et la seule qualification qu'il voulut y prendre fut celle de comédien du Roi.

Cependant, à sa renommée d'acteur désireux probablement de joindre la réputation d'auteur, il composa trois tragédies, deux tragi-comédies, et traduisit le *Pastor fido*, de Guarini, traduction à laquelle il joignit *une chanson bocagère, imitée du Tasse* (1). De toutes ces pièces, je n'ai pu me procurer que la tragédie de *la Mort d'Asdrubal*, imprimée en tête du théâtre de son fils (2). C'est donc la seule dont je puis parler en connaissance de cause.

L'histoire de la ruine de Carthage en a fourni le sujet. Lorsqu'elle commence, cette ville vient d'être prise et saccagée par les Romains, sous la conduite de Scipion. Quelques milliers de Carthaginois, échappés au carnage, ont trouvé un refuge momentané dans la citadelle, et les vainqueurs se disposent à s'en rendre maîtres. Epargnera-t-on ces malheureux, ou sera-t-on pour eux sans pitié? Scipion penche vers la clémence; Lélie, son lieutenant, l'y engage; mais au nom des volontés du Sénat et des intérêts de Rome, Caton réclame la perte entière des ennemis. Ce-

(1) Voici la liste détaillée de ces ouvrages : *le Sage visionnaire*, tragédie-comédie dédiée à Messire de la Fayette, évêque de Limoges, 1647; *la Mort d'Asdrubal*, tragédie jouée en 1647, dédiée au duc d'Epernon; *le Sage jaloux*, tragédie-comédie; *la Mort de Roxane*, tragédie dédiée à M. le président Viole; *la Mort des enfants de Brute*, tragédie; *le Berger fidèle*, fait en italien et en prose française, pour l'utilité de ceux qui désirent apprendre les deux langues, tragédie-comédie pastorale dédiée à M. Jacquelein, trésorier des bâtiments, avec un avis au lecteur, un argument italien à côté, et une chanson bocagère imitée du Tasse, à la fin, 1648.

(2) Elle a même été attribuée à ce fils par quelques personnes. Elles ignoraient, sans doute, qu'il n'avait que sept ans quand cette pièce fut jouée.

Digitized by Google

pendant l'amiral carthaginois Amilcar vient implorer les vainqueurs pour les restes de ses concitoyens. Scipion l'acueille avec bonté, mais sans lui rien promettre ; et lorsqu'il s'est retiré, la condamnation des suppliants est, sur l'insistance de Caton, définitivement prononcée. Là se termine le premier acte, où il n'est question, comme on le voit, que du sort des Carthaginois en général, et dans lequel Asdrubal et sa famille, les héros de la pièce, ne sont pas même nommés. C'est là certainement une faute, car l'intérêt d'un drame doit naître le plutôt possible, et le sort d'un peuple ne suffit pas, du moins sur notre théâtre, pour constituer cet intérêt. Au second acte, Asdrubal vient, sans produire aucun effet, puisqu'on ne le connaît pas encore, implorer, à son tour, la clémence de Scipion pour les débris de Carthage ; et comme il ne peut le fléchir, il lui demande d'épargner au moins la vie et l'honneur de sa femme et de ses filles, offrant de mettre, à ce prix, la forteresse au pouvoir des Romains, sans qu'il leur en coûte un seul soldat. A peine Scipion y a-t-il consenti, en promettant qu'elles seront honorablement traitées, lors qu'on annonce la venue d'une princesse inconnue et opprimée, qui demande à être introduite près de lui. Elle paraît, et n'est autre que la femme d'Asdrubal. Instruite de sa trahison, elle vient dire à Scipion :

Qu'Asdrubal est coupable, et qu'on doit le punir.

Elle reproche à son mari son honteux projet, le conjure d'y renoncer, exhorte Scipion à ne point se servir de cet odieux secours, et se retire enfin, sans avoir pu rien obtenir de l'un ni de l'autre. Cette scène est pleine de noblesse et d'originalité, mais l'héroïsme de la femme fait paraître d'autant plus basse la conduite du mari, qui est complétement avili devant elle.

La plus grande partie du troisième acte se passe en efforts infructueux pour ébranler la résolution d'Asdrubal, et ces efforts sont froids et monotones, après ceux de Sophronie, à l'acte précédent. C'est d'abord Amilcar qui, revenu parmi les Romains, à la faveur d'un sauf-conduit enlevé à un espion, vient faire à son ami des exhortations inutiles. Il finit par lui dire que ses filles

Digitized by Google

demandent à lui parler. Asdrubal répond qu'il va solliciter des Romains la permission de les recevoir, et cette humble dépendance où on le voit réduit le rabaisse encore davantage. Scipion, qui survient au moment où s'est retiré Amilcar, n'est pas sans soupçons sur la bonne foi d'Asdrubal, et lui reproche son entrevue suspecte avec un Carthaginois. Celui-ci, arrêté par l'ordre du Romain, est alors amené devant lui. Le prisonnier justifie Asdrubal, en déclarant le sujet de leur entretien, et il ajoute que, pour lui, son projet, en revenant dans le camp ennemi, était d'ailleurs, s'il l'avait pu, de tuer Scipion. Cette audace d'Amilcar achève, par le contraste, d'avilir Asdrubal. Cependant Scipion pardonne généreusement à celui qui voulait l'immoler, et ce pardon relève un personnage jusqu'alors trop faible et trop incertain. Asdrubal reste seul, et bientôt, avec l'agrément de Scipion, ses deux filles se présentent devant lui. Comme elles jouent absolument le même rôle, et que rien ne distingue leurs caractères, je crois qu'il eût mieux valu n'en faire paraître qu'une seule. Elles lui déclarent qu'elles ne veulent point d'une vie achetée par sa trahison, le supplient en vain de rester fidèle à la patrie, et le quittent désolées, après lui avoir fait leurs adieux.

A l'acte suivant, voyant que rien ne peut changer les projets d'Asdrubal, Sophronie veut lui donner la mort, pour empêcher l'effet de sa trahison. Toutefois, un combat se livre dans son cœur, elle hésite, et, sur les instances d'une de ses filles, elle finit par renoncer entièrement à ce coupable dessein. Survient Amilcar, à la tête de soldats carthaginois. Soupçonnant, d'après une trêve de quelques heures qu'elle a conclue avec les Romains, et qui permet aux deux nations de communiquer ensemble (cette trêve est bien invraisemblable, et l'on n'en voit pas la raison); soupçonnant, dis-je, d'après cela, et à cause de sa nouvelle apparition dans le camp ennemi, que Sophronie trahit aussi ses concitoyens, il l'a suivie dans ce camp, qui est toujours le lieu de la scène, et s'avance pour la frapper. Mais le noble langage de l'héroïne lui fait tomber le poignard des mains. Bientôt Asdrubal, prévenu par une de ses filles du danger que courait sa femme, amène à son secours Scipion et les Romains, combinaison

Digitized by Google

ingénieuse, qui le montre venant protéger la vie de celle qui tout à l'heure méditait de la lui ôter. Scipion ordonne de saisir et d'enchaîner Amilcar, qu'attend le dernier supplice; mais Sophronie défend celui qui voulait l'assassiner. Suivant elle, son dessein, inspiré par l'amour de la patrie, ne mérite que des louanges. Et comme Scipion persiste à vouloir le faire périr, Asdrubal, pour complaire à sa femme, demande également une grâce que Scipion accorde enfin. Ainsi donc, dans cette pièce, Amilcar veut commettre deux meurtres, par patriotisme; ses deux entreprises avortent, et on lui pardonne les deux fois. L'auteur, à cet égard, aussi bien qu'au sujet des redites du troisième acte, aurait dû mieux se conformer au précepte *non bis in idem*. Cependant la trève étant sur le point d'expirer, Sophronie s'en retourne dans la citadelle, après avoir déclaré à Asdrubal

Qu'il ne verra point les Romains triomphants,
Sans voir dans le tombeau sa femme et ses enfants.

Celui-ci, demeuré seul avec les Romains, est effrayé de ces paroles, mais il se flatte de prendre si bien ses mesures, qu'il sauvera Sophronie et ses filles, malgré elles. Il est à remarquer que, depuis la fin du deuxième acte, à travers tous les incidents qui remplissent le troisième et le quatrième, l'action n'a réellement point fait un pas. Mais enfin, le dénouement se prépare : Asdrubal, avec mille Romains, va pénétrer, par une secrète issue, dans la forteresse, tandis que, sur deux autres points, on donnera de fausses alarmes aux Carthaginois.

Quand s'ouvre le cinquième acte, cette forteresse est déjà prise. Sophronie, qu'Asdrubal a vainement essayé de faire envelopper par les Romains, lorsqu'elle s'est avancée pour le combattre, se retire avec les siens, qui n'ont pu longtemps résister. On les poursuit dans l'intérieur du fort. Là s'arrête un premier récit, que Lélie s'est empressé de venir faire à Scipion. Caton, qui survient, lui apprend le reste : Sophronie s'est renfermée dans une tour, avec les débris des vaincus; elle y a fait allumer un bûcher, et, après avoir adressé de nobles paroles aux Romains et à son époux, qui s'efforçaient de briser les portes de son asile,

Digitized by Google

elle a immolé ses deux filles, puis s'est frappée elle-même. D'après son ordre, Amilcar a jeté leurs corps dans les flammes, et s'y est enfin précipité. Pendant que Scipion s'afflige de n'avoir pu tenir sa parole à Asdrubal, on amène cet infortuné, qui s'est frappé mortellement, et il expire, après avoir lancé contre Rome une imprécation qui se termine par ce vers :

... Ayant vécu Romain, je meurs Carthaginois.

On voit, par cette analyse, qu'Asdrubal joue un triste rôle dans cette tragédie, où il est continuellement avili ou subordonné. Il ne peut donc inspirer qu'une pitié mêlée de mépris, sentiment qui exclut l'intérêt, et qui d'ailleurs n'est point tragique. Mais il y a plus de la faute du sujet que de celle de l'auteur. Ce sujet est, je crois, impraticable sur un théâtre perfectionné. Asdrubal trahissant sa patrie pour sauver sa femme et ses filles, qui repoussent avec indignation ce honteux moyen de salut, est nécessairement rabaissé devant elles ; et quel personnage peut faire un général d'armées avili devant des femmes ? C'est là un défaut irrémédiable, et sans lequel pourtant le sujet n'existerait pas. Ce défaut, il est vrai, aurait pu être pallié avec plus d'art, mais c'eût été au détriment du rôle de Sophronie, qu'il aurait fallu affaiblir, et alors l'ouvrage perdait beaucoup de son effet, attaché presque tout entier à ce rôle.

Il est conçu à la manière de Corneille, qui, jusqu'à la venue de Racine, servait plus ou moins de modèle à tous les poëtes tragiques. C'est, comme le dit plus tard, des héroïnes de son rival, l'auteur froissé de *Britannicus*, c'est une de ces *femmes qui donnent des leçons de fierté à des conquérants ;* mais précisément à cause de cela, ce personnage a une grandeur, qu'on a pu déjà entrevoir, et dont on jugera mieux par quelques citations.

« Pour nous perdre plutôt, » dit cette héroïque Sophronie à Asdrubal, lorsqu'elle vient l'accuser devant Scipion :

Pour nous perdre plutôt tu te joins aux Romains.
Pour creuser nos tombeaux tu leur prêtes les mains.
Loin de nous en ôter, tu nous y fais descendre.
Tu nous veux attaquer, au lieu de nous défendre.

Digitized by Google

Manques-tu de courage, en manquant de bonheur ?
Au moins, si tu perds tout, conserve ton honneur.
. . . . . .
Avecque mes sujets (1) je veux mourir et vivre.

ASDRUBAL.

Que feront nos enfants ?

SOPHRONIE.

Ils mourront avec moi,
Et tu vivras, parjure.

Puis elle s'adresse au général romain :

Et toi, que la valeur et la gloire ont fait naître,
Peux-tu prêter l'oreille aux paroles d'un traître ?
Garde-toi, Scipion, de suivre ses conseils :
Les hommes généreux dédaignent ses pareils.
Si tu veux sur ton front porter une couronne,
Que dans le champ de Mars, la gloire te la donne.
. . . . . .
..... Perds en conquérant le reste de Carthage.
Fais-nous donner l'assaut par tes meilleurs soldats ;
Que ce soit le dernier de nos sanglants combats,
Et jusques au renom, tâche de nous détruire ;
Mais commande premier qu'on me vienne conduire ;
Après, fais-nous traiter en mortels ennemis.
C'est ce que je demande, et tu me l'as promis.

SCIPION.

Soldats, en sûreté qu'on remène Madame.

Malgré des défaillances, il y a des beautés dans ces vers. Le langage et la sortie de Sophronie ont assurément beaucoup de noblesse.

---

(1) Il est étrange que Sophronie appelle les citoyens d'une république *ses sujets*. Cela vient de ce que l'auteur, croyant sans doute donner ainsi plus de dignité à ses héros, a imaginé de faire d'Asdrubal et de sa femme un *prince* et *une princesse de Carthage*. On ne s'inquiétait pas assez alors de cette *couleur locale*, dont on se préoccupe trop maintenant.

Digitized by Google

Au quatrième acte, quand Amilcar veut la frapper, elle lui tient ce discours :

Viens donc l'assassiner, comme tu l'as promis.
Puisqu'avec les Romains elle est d'intelligence,
Vous devez en tirer une haute vengeance :
Je te veux seconder dans ce pieux dessein,
Et t'offre le poignard pour me percer le sein.

Dans la scène suivante, elle défend, ainsi que je l'ai dit, celui qui voulait lui donner la mort :

SCIPION.

Pouvez-vous oublier une action si noire ?

. . . . . .

SOPHRONIE.

Elle tourne à sa gloire.

. . . . . .

Je sais que la patrie avait armé sa main.

. . . . . .

Il doit être loué, loin d'en être blâmé.
C'est pour un beau motif que son bras s'est armé.

Enfin, au cinquième acte, le récit de la mort de l'héroïne ajoute les derniers traits à son caractère, si mâle et si bien soutenu :

« Rien, » dit-elle à Asdrubal, qui veut la sauver,

Rien ne peut m'empêcher de finir ma misère,
Et de t'ôter les noms et d'époux et de père ;
Cet horrible bûcher, que tu vois allumé,
Va me punir, ingrat, de t'avoir trop aimé.

Ensuite :

On l'entend qui commande
D'amener ses enfants auprès de ce bûcher.
Par son ordre, aussitôt je les vis approcher.
« Mes filles, leur dit-elle, il faut perdre la vie ;
» Que de vos propres mains, elle vous soit ravie ;
» Je vais vous précéder, il faut suivre mes pas.
» Préférons à la honte un glorieux trépas :

Digitized by Google

» Mourons, mourons ensemble. — Eh bien! mourons, Madame,
» Répondent l'une et l'autre, abrégeons notre trame;
» Et pour combler d'honneur la fin de notre sort,
» Que de vos propres mains nous recevions la mort. »

. . . . . .

Elle prive à l'instant ces princesses du jour.

. . . . . .

A peine de leurs corps elle eut chassé leurs âmes,
Qu'elle les fit jeter dans le milieu des flammes;
Et de sa propre main, rouge d'un si beau sang,
De celui qui lui reste elle épuise son flanc.
Puis d'une voix mourante, à l'instant elle appelle
Le vaillant Amilcar, son serviteur fidèle,
Et lui dit : « Il est temps d'accomplir mes desseins :
» Ne laisse de nos corps que la cendre aux Romains;
» Jette-moi dans les feux. » A ces mots, elle expire.

. . . . . .

Ces effroyables flammes,
Qui semblent jusqu'au ciel accompagner leurs âmes,
Défendent aux Romains d'approcher de leurs corps.

Tels sont les vers qui m'ont paru devoir le mieux donner l'idée de ce rôle de Sophronie. Il est certainement fort théâtral, et l'on ne peut, je crois, y reprendre qu'une seule faute grave. C'est le dessein de tuer son mari, pour empêcher la trahison qu'il prépare. Elle y renonce bientôt, il est vrai, mais c'est encore trop, à mon avis, qu'elle ait abandonné, durant quelques instants, son esprit à une telle pensée, que n'aurait pas dû concevoir ce modèle d'héroïsme et de vertu. A force de vouloir l'élever au-dessus du vulgaire, l'auteur a ici dépassé le but, et, croyant la faire paraître plus héroïque, il l'a rendue presque criminelle.

A l'égard des autres personnages, Scipion est trop faible, trop indéterminé. On a reproché sa *férocité* à Caton : je trouve ce reproche injuste. Son caractère est conforme à l'histoire, et il est peint comme devait l'être cet inflexible ennemi de la nation punique, dont tous les discours se terminaient par l'invariable *Delenda Carthago*. Le petit anachronisme que s'est permis l'auteur, en faisant vivre encore, lors de la prise de Carthage, ce Romain, qui

Digitized by Google

mourut en réalité quelques années auparavant, est d'ailleurs une licence poétique très-permise. Quant aux incidents, la plupart n'étant point préparés, ne font point tout l'effet qu'ils auraient dû produire Ajoutons que souvent ils se succèdent brusquement et sans liaison, au lieu de contribuer à former une intrigue suivie, nouée et dénouée avec art, de sorte qu'on pourrait un peu dire de *la Mort d'Asdrubal* ce que Boileau disait de l'*Astrate*, de Quinault :

> Son sujet est conduit d'une belle manière,
> Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière.

La loi de la progression dramatique n'est pas non plus assez observée. Le deuxième acte, on l'a vu, est celui dont l'effet est le plus grand, et la majeure partie du troisième ne semble ensuite qu'une redite faible et monotone. Enfin cette tragédie, surtout au dernier acte, est surchargée de longs et emphatiques récits. Mais en condamnant tout ce que je crois défectueux, je ne dois pas omettre de signaler tout ce qui me paraît digne d'éloges. Une chose fort remarquable, c'est qu'il n'y a dans cette pièce aucun de ces inutiles et insipides épisodes d'amour, ou plutôt de galanterie, déplorable tribut à la mode du temps, dont presque aucun auteur de cette époque n'osait s'affranchir, et qui gâte plus ou moins presque tous les chefs-d'œuvre tragiques du grand siècle. Cette heureuse singularité donne à la marche de cet ouvrage, tout défectueux qu'il est d'ailleurs, une rapidité et un mouvement qui le font lire avec plus de plaisir que d'autres tragédies, pourtant moins imparfaites, mais alanguies par des épisodes fastidieux. Enfin beaucoup des défauts que j'ai critiqués dans celle-ci se retrouvent dans les meilleures du même temps, hormis celles de Corneille qui, seul, par le privilége du génie, avait en quelque sorte deviné un art encore à demi-ignoré de tous ses contemporains.

Pour le style, on a pu se convaincre, en lisant les morceaux que j'ai cités, que parmi des incorrections, du prosaïsme, de l'enflure et du mauvais goût, défauts plus ou moins communs à tous les poëtes de cette époque, il a de la facilité, du naturel, de

Digitized by Google

la netteté, et même une certaine élégance relative. La précision s'y joint aussi parfois à la force de la pensée, témoins ces vers du premier acte :

CATON.

. . . . . .

Celui qui veut trahir est justement trahi.

. . . . . .

SCIPION.

Qui viole sa foi pour bien servir son maître
N'en mérite pas moins l'infâme nom de traître,
Et tout homme d'honneur doit souffrir le trépas,
Plutôt que de promettre et de ne tenir pas.

et ceux-ci, qu'au deuxième, Scipion adresse à Asdrubal :

Malgré tous ses efforts, il saura, je le jure,
Que Rome tôt ou tard sait venger une injure,
Que c'est choquer les dieux qu'irriter les Romains,
Et qu'ils portent, comme eux, la foudre dans les mains.

Le mérite de cet ouvrage appartient-il tout entier à Montfleury? S'il faut en croire les frères Parfaict, il n'aurait fait que mettre en vers une pièce de Puget de La Serre, ainsi que Thomas Corneille versifia plus tard le *Don Juan* que Molière avait écrit en prose. Voici, en effet, ce qu'on lit, tome VI, page 219, dans l'*Histoire du Théâtre français*.

« 1642. *Le siége de Carthage*, tragédie en prose de Puget de » La Serre.

» Asdrubal, assiégé dans Carthage par l'armée des Romains, » commandés par Scipion, trahit sa patrie pour sauver sa femme » et ses filles, mais ces dernières refusent fièrement la grâce que » Scipion veut leur accorder. La femme d'Asdrubal, voyant la » ville perdue, poignarde ses deux filles, et se tue ensuite. » Asdrubal apprend cet événement; et après avoir regretté sa » famille, il se frappe de son épée, et meurt en disant :

« Je commence à me reconnaître : la mémoire me revient à me- » sure que mon sang s'écoule de mes veines. L'amour m'avait fait » Romain, mais je meurs Carthaginois. »

Digitized by Google

« Voici, ajoutent les frères Parfaict, le plus passable ouvrage » de La Serre. Montfleury, le comédien, ne fit que mettre toute » cette pièce en vers quelques années après... et la donna sous » le titre de *la Mort d'Asdrubal.* »

On lit, en outre, page 123 et suivantes, tome VII du même ouvrage :

« 1647. *La Mort d'Asdrubal,* tragédie de Montfleury.

» Voici un célèbre acteur qui prend sa place parmi les auteurs » tragiques... Il n'y a que le rôle de Sophronie, femme d'Asdru- » bal, qui soit soutenu. Cette héroïque Carthaginoise aime mieux » sacrifier la vie de ses deux filles et la sienne que de tomber au » pouvoir des Romains, de sorte qu'Asdrubal, qui a rendu Scipion » maître de la forteresse de Carthage, dans l'espérance de sauver » sa femme et ses filles, voyant son espoir confondu, se frappe » d'un coup de poignard, et vient mourir aux yeux de Scipion, » après avoir fait contre Rome l'imprécation suivante... »

Et après avoir rapporté l'imprécation qui se termine ainsi :

... Ayant vécu Romain, je meurs Carthaginois.

les mêmes auteurs disent encore :

« Nous prions le lecteur de se ressouvenir que le plan de *la* » *Mort d'Asdrubal* est pris de celui du *Sac de Carthage,* tragi- » comédie en prose de Puget de La Serre. »

Je n'ai pu me procurer la pièce, aujourd'hui presque inconnue, de ce faiseur de tragédies en prose, qui fut, sous ce rapport, avec la Motte-Houdart, l'un des précurseurs du drame moderne. Il m'a donc été impossible de vérifier l'assertion des frères Parfaict ; mais il y a lieu de la croire exacte, car ils semblent fort au courant des objets dont ils parlent. Seulement nous ignorons jusqu'à quel point est servile l'imitation de Montfleury, et s'il a suivi pas à pas les scènes et le dialogue de La Serre, ou bien s'il s'en est inspiré d'une manière plus libre, se bornant à en enchâsser les meilleurs traits dans des vers souvent bien frappés (1).

(1) Cette dernière hypothèse est la plus probable. En effet, les dernières paroles d'Asdrubal dans la pièce de La Serre et dans celle de Montfleury sont très-différentes, à l'exception du trait final. On lit dans la tragédie de La Serre :

Digitized by Google

Quoiqu'il en soit, comme la versification entre pour beaucoup dans la difficulté et le mérite d'une tragédie, lors même qu'il n'aurait fait que mettre en vers les scènes écrites en prose par La Serre, son travail serait encore digne d'estime, d'autant plus que, dans *la Mort d'Asdrubal*, le fond me paraît inférieur à la forme. Ainsi donc, en tout cas, cette pièce, que l'auteur vit réussir, lui fait encore honneur, malgré ses défauts, aux yeux de la postérité; et si elle n'a point élevé la réputation du poëte au niveau de la renommée du comédien, elle a prouvé, tout au moins, que son esprit pouvait ne pas se borner à faire valoir celui des autres, et qu'il savait, dans l'occasion, s'exprimer en langage poétique avec quelque force et beaucoup de facilité.

Comme acteur, bien peu de ses contemporains l'égalèrent, ou plutôt il les surpassa tous. Chappuzeau, auteur de ce temps-là, le déclare « comédien achevé, excellent dans le sérieux et dans » le comique, ce qui est rare, » dit-il avec grande raison; et il ajoute : « Le théâtre n'a qu'un Montfleury, qui s'est rendu illustre » en toute manière. »

Un autre écrivain du même siècle, Saint-Evremond, écrivait à de Lyonne, en 1669, au moment où Montfleury venait de mourir, pendant les représentations d'*Andromaque*, dans laquelle il jouait le rôle d'Oreste : « Vous avez raison de dire que cette pièce est déchue par la mort de Montfleury, car elle avait besoin de grands comédiens pour remplir par l'action ce qui lui manque. *Attila*, au contraire, a dû gagner quelque chose à la mort de cet acteur :

« Je commence à me reconnaître : la mémoire me revient à mesure que mon » sang s'écoule de mes veines. L'amour m'avait fait Romain, mais je meurs Car- » thaginois. »

Et dans celle de Montfleury :

O belle ombre! Connais quel est mon repentir!
Auparavant ma mort, accorde-moi ma grâce.
Une froide sueur couvre mon corps de glace.
Je te suis; mais apprends par ma dernière voix
Qu'ayant vécu Romain, je meurs Carthaginois.

En outre, d'après l'aperçu, bien vague, à la vérité, que les frères Parfaict donnent du *Sac de Carthage*, l'arrangement du sujet ne paraît pas absolument le même que dans *la Mort d'Asdrubal*.

Digitized by Google

un grand comédien eût trop poussé un rôle assez plein de lui-même, et eût fait faire trop d'impression à sa férocité sur les âmes tendres. »

J'ai transcrit ce qui précède, pour montrer en quelle estime était tenu le talent de Montfleury. Du reste, il est curieux de voir combien le bel esprit Saint-Evremond manquait de goût, ou à quel point la prévention l'aveuglait, puisqu'il ne craignait pas de mettre en parallèle avec l'un des plus admirables chefs-d'œuvre de Racine, l'une des plus faibles productions de la vieillesse de Corneille, et qu'il semblait même donner la préférence à cette dernière pièce, dont Boileau, d'ailleurs trop peu respectueux pour le génie à son couchant, disait dans une épigramme bien connue :

... Après l'*Attila*,
Holà !

Enfin voici ce que, dans la *Gazette* du 17 novembre 1667, écrivait du Lorens, en annonçant la mort de Montfleury :

Mais naguère, en un seul moment,
Elle (1) met dans le monument,
D'un coup de ta flèche mortelle,
Tant elle est barbare et cruelle
Envers tous ceux du genre humain,
Un Grec, un Sarmate, un Romain,
Un Ottoman, un Perse, un Scythe,
Un Espagnol, un Moscovite,
Un capitaine, un empereur,
Et voyez quelle est sa fureur,
Un villageois, un secrétaire,
Un satrape, un homme d'affaire,
Un berger, et maint autre encor.
Et cette Madame la Mort,
L'intendante des parricides,
Fit ce grand nombre d'homicides,
Et de tout un beau pot-pourri,
En assassinant Montfleury,

(1) La Mort.

Digitized by Google

Qui d'une façon sans égale
Jouant dans la troupe royale,
Non les rôles tendres et doux,
Mais de transport et de courroux,
Et lequel a, jouant Oreste,
Hélas ! joué tout de son reste !
O rôle tragique et mortel !
Combien tu fais perdre à l'hôtel,
En cet acteur inimitable !
C'est une perte irréparable.
O vous qu'il a tant ébaudis,
Dites pour lui *De profundis*.

Ce concert de louanges ne fut troublé que par Molière. Dans son *Impromptu de Versailles*, petite pièce fort spirituelle, qui nous offre le tableau d'intérieur d'une répétition de sa troupe, et dans laquelle il raille le jeu des principaux acteurs de l'hôtel de Bourgogne, Montfleury n'échappa point aux traits du mordant comique. On vit tourner en ridicule tout à la fois et son extrême grosseur (1) et le tribut d'enflure que son débit payait à la mode du temps.

« J'avais songé, dit Molière, une comédie où il y aurait eu un » poëte... qui serait venu pour offrir une pièce à une troupe de » comédiens nouvellement arrivés de campagne. Avez-vous, » aurait-il dit, des acteurs et des actrices qui soient capables de » faire valoir un ouvrage ? Car ma pièce est une pièce... Et qui » fait les Rois parmi vous ? — Voilà un acteur qui s'en démêle » parfois. — Qui, ce jeune homme bien fait ? Vous moquez-vous ? » Un roi, morbleu ! qui soit entripaillé comme il faut. Un roi » d'une vaste circonférence, et qui puisse remplir un trône de » la belle manière. La belle chose qu'un roi d'une taille galante !

(1) Cette grosseur était telle que Montfleury fut obligé, dit-on, de soutenir son ventre au moyen d'un cercle de fer. Aussi le bretteur Cyrano de Bergerac, avec lequel il avait eu querelle, et qui, de son autorité privée, lui avait interdit le théâtre pendant un mois, disait de lui : « A cause que ce coquin est si gros qu'on ne peut le bâtonner tout entier en un jour, il fait le fier. » Du reste, on croyait alors indispensable qu'un roi de théâtre fût fort grand et fort gros. Cette taille et cette corpulence leur donnait, croyait-on, plus de majesté.

Digitized by Google

» Voilà déjà un grand défaut, mais que je l'entende un peu réciter
» une douzaine de vers. Là-dessus le comédien aurait récité, par
» exemple, quelques vers du roi de *Nicomède :*

» Te le dirai-je, Araspe, il m'a trop bien servi,
» Augmentant mon pouvoir...

» le plus naturellement qu'il lui aurait été possible. Et le poëte :
» Comment? vous appelez cela réciter? C'est se railler ; il faut
» dire les choses avec emphase. Ecoutez-moi :

» *(Il contrefait Montfleury, comédien de l'hôtel de Bourgogne.)*
» Te le dirai-je, Araspe, etc.

» Voyez-vous cette posture? Remarquez bien cela. Là, ap-
» puyez comme il faut le dernier vers. Voilà ce qui attire l'ap-
» probation, et fait faire le brouhaha. — Mais, Monsieur, aurait
» répondu le comédien, il me semble qu'un roi, qui s'entretient
» tout seul avec son capitaine des gardes, parle un peu plus
» humainement, et ne prend guère ce ton de démoniaque. —
» Vous ne savez ce que c'est. Allez-vous-en réciter comme
» vous faites, vous verrez si vous ferez faire aucun ah! »

(*L'Impromptu de Versailles*, scène Ire.)

Molière dirigeait une troupe rivale de celle dont Montfleury était un des plus grands soutiens, et non-seulement il avait, à ce titre, intérêt à rabaisser le mérite des acteurs de l'hôtel de Bourgogne, mais, en outre, il était blessé de ce qu'ils eussent réprésenté *le Portrait du Peintre,* de Boursault, où sa comédie de *l'Ecole des femmes* et lui-même étaient amèrement critiqués. Il est donc bien permis de croire qu'il exagérait leurs défauts. D'ailleurs il n'y a point d'artiste, si excellent qu'il soit, qui ne laisse, sous quelque rapport, prise à la critique, et les défectuosités que Molière reproche à Montfleury devaient paraître des qualités aux yeux de la plupart des spectateurs. « On ignorait, dit l'auteur de la notice placée en tête des œuvres des Montfleury père et fils, on ignorait alors au théâtre l'art de parler en récitant les vers tragiques ; le spectateur était séduit par une prononciation cadencée qui tenait plus du chant que de la déclama-

Digitized by Google

tion ; l'acteur ne savait émouvoir qu'en outrant les sentiments.» Sur quoi, cet écrivain fait cette réflexion aussi fine que juste : « C'était moins un reproche à faire à Montfleury de tomber dans » le défaut d'une déclamation outrée, que ce n'est un mérite à » Molière d'avoir senti que c'était un défaut. »

Au reste, en l'absence de toute preuve, il existerait encore une forte présomption du mérite de Montfleury. C'est le fait d'avoir contribué à former le fameux Baron, qui l'appelait son maître. Ce grand tragédien, dont la réputation fut égale, en son temps, à celle dont Lekain et Talma ont joui plus tard, avait reçu de Montfleury les premières leçons, sans doute avant que Molière eut obtenu un ordre du Roi, qui, de la troupe de la Raisin, fit passer le futur Roscius dans la sienne.

Ici l'on trouve dans la vie de Montfleury une action regrettable. Peu de temps après la représentation de cet *Impromptu de Versailles*, où Molière avait tâché de le ridiculiser, il porta contre l'immortel comique une accusation que la postérité, désintéressée et impartiale, a reconnu sans fondement. « Montfleury écrivait, en 1663, Racine à Levasseur, Montfleury a fait » une requête contre Molière, et l'a présentée au roi : il accuse » Molière d'avoir épousé sa propre fille ; mais Montfleury n'est » point écouté à la cour. »

Ainsi ce grand acteur, qui avait été assez en faveur auprès du cardinal de Richelieu, pour que le superbe ministre voulût qu'il se mariât dans sa propre demeure, n'avait point de crédit auprès de l'héritier du prince, sous le nom duquel avait si longtemps régné Richelieu. Cette accusation n'eut donc heureusement aucun effet fâcheux pour Molière. A son tour, il jouissait des bonnes grâces du maître, à la table duquel il eût même un jour le suprême honneur de s'asseoir. Il est à croire, du reste, que Montfleury était de bonne foi, en accusant son illustre rival. Les contemporains, trop souvent passionnés, sont facilement séduits par les fausses apparences, et le cœur humain est ainsi fait, que d'ordinaire il adopte aveuglément les suppositions qui flattent ses rancunes, et croit voir dans un ennemi les vices qu'il souhaite d'y trouver.

Digitized by Google

Le fils de Montfleury, dont je parlerai bientôt, tira quelques années après une vengeance plus noble et de meilleur aloi des railleries lancées contre son père. Opposant pièce à pièce et satire à satire, il répondit à *l'Impromptu de Versailles* par *l'Impromptu de l'hôtel de Condé,* petite comédie, à la vérité, bien inférieure à celle de Molière, mais où l'on trouve contre celui-ci quelques traits spirituels et mordants.

Ainsi, il fait dire à l'un de ses personnages :

Au Palais-Royal, quand Molière est des deux,
On rit dans le comique et dans le sérieux,

et l'on sait, qu'en effet, Molière, excellent acteur comique, obtenait dans le genre noble peu de succès. La caricature de son jeu dans la tragédie n'est-elle pas plaisante ?

Il est vrai qu'il récite avecque beaucoup d'art,
Témoin dedans *Pompée,* alors qu'il fait César.
Madame, avez-vous vu dans ces tapisseries
Des héros de roman ?.....
Il est fait tout de même ; il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse et l'épaule en avant.
Sa perruque, qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de lauriers qu'un jambon de Mayence,
Les mains sur les côtés, d'un air peu négligé,
La tête sur le dos, comme un mulet chargé,
Les yeux fort égarés, puis débitant ses rôles,
D'un hoquet éternel sépare ses paroles.

« Je n'ai jamais tant ri, » dit plus loin un marquis ridicule, infatué de Molière,

Je n'ai jamais tant ri
Que quand ce singe adroit contrefit Montfleury.
.....
Dieu me damne ! au ton près, il récite de même.

Ce personnage ajoute quelques mots sur les acteurs de l'hôtel de Bourgogne, en général, et Alcindon, l'homme raisonnable de la pièce, lui répond :

Digitized by Google

Il devrait, par ma foi, les imiter toujours.
Ce serait pour Molière une assez bonne affaire,
S'il quittait son récit pour les bien contrefaire.

Tous ces traits sont de bonne guerre, mais on est un peu étonné que l'auteur de *l'Impromptu de l'hôtel de Condé* semble blâmer Molière d'être un

Daubeur de mœurs qui, sans aucun scrupule,
Fait un portrait naïf de chaque ridicule.

Quelque prévenu qu'il pût être contre l'homme qui avait attaqué son père, Montfleury fils, qui connaissait le théâtre, aurait dû sentir que ce dont il prétendait railler ici Molière, était précisément ce qui faisait son plus grand mérite, et le mettait bien au-dessus de tous ses rivaux.

Montfleury père ne survécut à ces querelles qu'un petit nombre d'années. Il mourut au mois de novembre 1667, après avoir, pendant plus de vingt ans, brillé à l'hôtel de Bourgogne. Sa mort eut lieu, comme on l'a déjà vu, après les premières représentations d'*Andromaque*, qui commençait à triompher d'une cabale injuste. L'on prétendit qu'au milieu des efforts qu'il faisait dans les fureurs d'Oreste, son ventre s'était ouvert, ou qu'une de ses veines s'était rompue. Déjà, à l'époque où probablement Montfleury obtenait à Paris ses premiers succès, Mondory, l'acteur alors le plus en renom, avait failli mourir de ses efforts pour rendre les fureurs d'Hérode dans la *Mariamne* de Tristan. Il était donc tout simple qu'on attribuât la mort de Montfleury à une cause pareille, puisque la maladie à laquelle il succomba, avait commencé immédiatement après une représentation *d'Andromaque*. Aussi Guéret, dans son *Parnasse réformé*, lui prêta-t-il ce langage :

« Qui voudra savoir de quoi je suis mort, qu'il ne demande » point si c'est de la fièvre, de l'hydropisie, ou de la goutte, mais » qu'il sache que c'est *d'Andromaque*. Nous sommes bien fous » de nous mettre si avant dans le cœur des passions qui n'ont » été qu'au bout de la plume de Messieurs les poëtes. Il vaudrait » mieux bouffonner toujours et crever de rire en divertissant les

Digitized by Google

» bourgeois, que crever d'orgueil et de dépit pour satisfaire
» les beaux esprits. Mais ce qui me fait le plus de peine, c'est
» qu'*Andromaque* va venir plus célèbre par la circonstance de
» ma mort, et que désormais il n'y aura plus de poëte qui ne
» veuille avoir l'honneur de crever un comédien en sa vie. »

Cependant, il paraît qu'en réalité les fureurs d'Oreste ne lui causèrent aucun des accidents rapportés par ses contemporains, et qu'il rentra seulement, après une représentation d'*Andromaque*, atteint d'une fièvre, dont il mourut au bout de quelques jours. Si l'on devait en croire Mlle Desmares, son arrière petite-fille, cette mort aurait d'ailleurs été précédée de circonstances fort extraordinaires. Voici, en effet, ce qu'écrivit à l'auteur de *l'Avertissement* du théâtre des Montfleury, cette actrice fameuse au siècle dernier.

D'abord dans une lettre du 17 février 1739 : « A l'égard de
» Montfleury père, il est faux que le rôle d'Oreste ait été la cause
» de sa mort, par une veine qu'il s'était cassée. Ma grand'mère
» m'a conté cette mort plusieurs fois, mais les particularités paraî-
» traient des fables, si on les exposait au grand jour. Il est seule-
» ment certain que Montfleury étant chez un marchand de galon,
» un inconnu, qui s'y trouva, l'avertit de songer à lui, parce qu'il
» était bien malade. Montfleury ne fit pas grande attention au dis-
» cours d'un homme qu'il regardait comme un fou ; mais de
» retour chez lui, ayant appris que la même personne était venue
» dire à ses domestiques que leur maître était en grand danger,
» il se sentit ému, frappé. Il alla le soir jouer Oreste, revint
» avec la fièvre, et mourut en peu de jours. »

Puis, dans une seconde lettre du 23 du même mois : « Je ne
» puis vous en donner d'autres preuves que de l'avoir entendu
» dire à sa fille, Mlle d'Ennebault, ma grand'mère. Elle m'a dit
» aussi que comme son père était à l'article de la mort, plusieurs
» de ses camarades, les médecins et le confesseur étant dans la
» chambre, le même inconnu entra, et dit à Montfleury, qui le
» reconnut : Allons, Monsieur, cela ne sera rien, que l'on me
» donne du vin et un verre. Les médecins avaient condamné le
» malade, et soutinrent à sa femme que c'était un charlatan ; le
» confesseur dit que c'était un sorcier ; le malade criait en vain

Digitized by Google

» qu'on donnât à cet homme ce qu'il demandait ; on fut sur le
» point de l'arrêter : c'était sur les neuf heures du soir. Il s'en
» alla, et étant sur le pas de la porte, il dit : J'en suis fâché, j'au-
» rais tiré ce pauvre Montfleury d'affaire, mais il ne passera pas
» minuit, ce qui arriva. »

Je ne reproduis, bien entendu, que sous toutes réserves, cet étrange récit qui, avant d'être rendu public, a dû devenir de plus en plus merveilleux, en se transmettant de génération en génération féminine. On se souvient du piquant apologue de La Fontaine : *Les Femmes et le Secret :*

Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée,
De bouche en bouche allait croissant,
Avant la fin de la journée,
Le nombre en alla jusqu'à cent.

Je ne serais pas étonné que les circonstances de la mort de Montfleury eussent suivi une progression analogue. Mais si, comme l'a dit Voltaire,

Toujours un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge,

cette légende de famille pourrait enfin ne pas être dénuée de tout fondement ; et sans s'arrêter à ses romanesques détails, il serait permis de croire que Montfleury eut l'esprit tellement frappé des sinistres prédictions d'un fou, que cette impression dégénéra en idée fixe, et occasionna la maladie qui le conduisit au tombeau. Les hommes d'imagination sont, plus que bien d'autres, sujets à de telles faiblesses, contre lesquelles les secours de la raison trop souvent ne peuvent rien. Quoiqu'il en soit, il doit du moins passer pour constant, comme le dit l'auteur de l'*Avertissement* déjà cité, « que, sans veine cassée, sans
» ventre ouvert, Montfleury, après avoir joué le rôle d'Oreste,
» revint chez lui avec une fièvre qui, en peu de jours, le mit au
» tombeau. »

Il laissa quatre enfants, trois filles et le fils dont j'ai déjà parlé. Deux de ses filles montèrent sur le théâtre. L'une d'elle avait

Digitized by Google

épousé un gentilhomme ruiné, nommé du Landa ; ils se firent tous deux acteurs, sous le nom de du Pin. Le mari réussit peu, mais la femme eut du succès, quoiqu'elle grasseyât et parlât du nez. Belle et bien faite, elle jouait les rôles de reine, et se faisait surtout applaudir dans celui d'Agrippine. Sa sœur, Mademoiselle d'Ennebault (1), est plus connue ; elle représenta, en 1664, Vénus dans le prologue des *Amours déguisés*, ballet dansé par le Roi. Elle était belle, quoique petite et replète, chantait avec grâce, jouait les seconds rôles, sérieux et comiques, et les femmes déguisées en homme. C'est probablement pour elle que son frère composa ses deux comédies de *la Femme juge et partie* et de *la Fille capitaine*, dont le principal personnage est une femme travestie. Mademoiselle d'Ennebault eut une fille, mère elle-même de Mademoiselle Desmares, et grand'mère de Mademoiselle Dangeville. Ainsi, de Montfleury, sont issues quatre actrices douées de plus ou moins de talent. Ajoutons que sa femme appartint également au théâtre, pour lequel enfin travailla son fils.

Ce fils, Antoine Jacob, dit Montfleury, se fit d'abord, selon le désir de son père, recevoir avocat en 1660. Du reste, il n'exerça point cette profession, et se mit à écrire des comédies (2), dont il publia les deux premières sous le nom et le titre d'Antoine Jacob, avocat en Parlement. Depuis lors il ne fut plus connu,

---

(1) Elle était mariée, mais on n'appelait alors que *Mademoiselle* les actrices, mariées ou non.

(2) En voici les titres : *le Mariage de rien*, comédie en vers de huit syllabes, en un acte, 1660 ; *le Mari sans femme*, comédie en cinq actes, avec des chants, 1663 ; *Trasibule*, tragi-comédie, 1664 ; *l'Impromptu de l'hôtel de Condé*, comédie en un acte, 1664 ; *l'École des jaloux*, comédie en trois actes, 1664 ; *l'École des filles*, comédie en cinq actes, 1666 ; *la Femme juge et partie*, comédie en cinq actes, 1669 ; *le Procès de la femme juge et partie*, comédie en un acte, 1669 ; *le Gentilhomme de Beauce*, comédie en cinq actes, 1670 ; *la Fille capitaine*, comédie en cinq actes, 1672 ; *l'Ambigu comique*, ou *les Amours de Didon et d'Énée*, tragédie en trois actes, mêlée de trois intermèdes comiques, chacun en un acte, 1673 ; *le Comédien poëte*, comédie en cinq actes en vers, avec prologue en prose, 1674 ; *Trigaudin*, ou *Martin braillard*, comédie en cinq s, 1674 ; *Crispin gentilhomme*, comédie en cinq actes, 1677 ; *la Dupe de même*, comédie en cinq actes ; *la Dame médecin*, comédie en cinq actes, 1678. es ces pièces sont en vers.

Digitized by Google

comme son père, que sous le surnom de Montfleury. En 1665, il épousa Marie-Marguerite de Soulas, fille d'un comédien du Roi, Josias de Soulas, écuyer, sieur du Tot, surnommé Floridor. Antoine était fort lettré, et parlait l'espagnol avec tant de perfection, que, de l'aveu d'Anne d'Autriche, les indigènes même ne le parlaient pas aussi bien. Étant si familier avec cette langue, il n'est pas étonnant qu'il ait emprunté aux auteurs espagnols le sujet de plusieurs de ses pièces. D'autres lui ont été inspirées par des anecdotes du temps, par exemple, *la Femme juge et partie*, fondée sur l'aventure d'un certain marquis de Fresne, qui, disait-on, avait vendu sa femme à un corsaire. Cette *Femme juge et partie* qui, jouée en même temps que *Tartufe*, en balança le succès, s'est toujours maintenue au théâtre, où elle paraît encore quelquefois, réduite, il est vrai, en trois actes (1). Elle a gagné à cette réduction, car les premiers actes étaient assez languissants. Mais les deux derniers ont toujours renfermé des situations fortement comiques, rehaussées d'un dialogue plein de verve et de mordant. Malheureusement le fond et les détails de ces excellentes scènes sont tellement libres, que je ne puis en donner ici aucune idée, ni, par conséquent, citer les meilleurs traits de la pièce. Je suis obligé de me borner à transcrire quelques vers des scènes précédentes : bien que moins piquants, ils le sont cependant encore assez pour faire concevoir bonne opinion du talent de l'auteur :

Le mérite est un sot, si l'argent ne l'escorte.

. . . . . .

Je ne suis pas d'avis, n'étant pas courtisan,
De mettre sur mon dos mon revenu d'un an,
Ni que vous prétendiez, ayant plus d'une robe,
Des sottises du temps faire une garde-robe.

Les vers suivants peuvent servir à prouver que l'*art* du *maquillage* et des *postiches* était déjà fort perfectionné à cette époque :

(1) Par M. Leroy.

Digitized by Google

Il adoucit les yeux, change la brune en blonde,
Fait d'un teint basané le plus beau teint du monde,
Noircit les cheveux gris, couvre les dents d'émail,
Convertit la blancheur d'une lèvre en corail.
Il embellit la fille et rajeunit la mère ;
Quand un œil est unique, il lui fournit un frère.

Ces deux derniers vers ne sont-ils pas charmants?

Vers la fin de sa vie, Antoine Montfleury cessa de faire des pièces de théâtre, et fut chargé, par Colbert, en 1678, d'une mission importante. Il s'agissait d'opérer en Provence le recouvrement de sommes dues au roi par le Parlement. Il s'acquitta de cette mission avec assez de tact et de prudence pour satisfaire à la fois et le Parlement et la cour. On lui offrit même une place de conseiller, mais il eut la modestie de ne pas accepter cette offre. Il allait, du reste, être récompensé, par des fonctions dans les fermes, du succès de son zèle, lorsqu'il fut atteint d'une maladie, à laquelle il succomba dans Aix le 11 octobre 1685, à l'âge de quarante-cinq ans seulement. Pendant cette maladie, le Dauphin lui avait fait écrire pour lui offrir une pension, et l'engager à continuer d'écrire pour la scène.

Tels sont en résumé les renseignements que j'ai recueillis sur la postérité de l'Angevin Montfleury. On voit que, comme lui, la plupart de ses descendants ont eu véritablement le génie du théâtre, où, durant un siècle, ils ont brillé à des titres et à des degrés divers.

G. MONNIER DE LA MOTTE

Digitized by Google

LE SALON DE 1870.

PEINTURE ET SCULPTURE.

On s'accorde à déclarer que le *Salon* de cette année est supérieur aux expositions récentes qui l'ont précédé; nous partageons cette opinion, sans toutefois nous laisser aller à un enthousiasme trop confiant pour l'avenir, et sans voir dans les heureux résultats de l'exposition actuelle ni une transformation de l'art français, ni un progrès bien notable accompli par les écoles déjà établies.

Dans la peinture et dans la sculpture, — une grande *habileté de main*, le *procédé* poussé jusqu'à ses plus savantes limites, le *faire* élevé presque jusqu'à la hauteur de l'inspiration; voilà ce qui nous a frappé et ce qui résume notre opinion d'ensemble sur l'exposition de 1870. Beaucoup d'artistes savent dessiner, peindre, sculpter: ils ont le rhythme, si j'ose ainsi dire; mais il manque à tous, ou presque tous, l'élan suprême, qui, des régions de l'étude acquise, franchit l'espace jusqu'aux régions où le génie personnel se montre créateur ou initiateur.

C'est déjà beaucoup qu'il n'y ait pas stagnation ou recul; vienne un de ces heureux souffles qui remuent jusque dans ses couches les plus profondes l'esprit d'une société toute entière, et notre art français, du dix-neuvième siècle produira, nous l'espérons, quelques-unes de ces œuvres dont l'humanité se souvient et qu'elle met au nombre de ses monuments.

Il est évident que nos artistes étudient, analysent les œuvres de leurs devanciers : de là, moins d'originalité aujourd'hui; par

Digitized by Google

là, plus de progrès demain. La studieuse critique est mère de l'audace heureuse.

En raison même de ces recherches et de ces tâtonnements habiles qui se succèdent dans nos ateliers, les diverses manifestations qui distinguaient autrefois telles et telles catégories de l'art, tendent de plus en plus à s'effacer. Il nous serait souvent impossible de ranger dans une classe plutôt que dans une autre bien des œuvres que nous remarquerons dans notre rapide visite à l'Exposition; nous nous attacherons surtout à considérer chaque production isolément: par une méthode, peut-être trop mathématique, nous nous efforcerons de vous dire tout ce qui nous a semblé de bon aloi, et vous apprécierez la valeur du total.

Commençons par l'examen des tableaux qui appartiennent plus ou moins à ce qu'on appelle d'ordinaire la *grande peinture*, — peinture d'histoire et peinture religieuse.

La *médaille d'honneur* a été décernée à l'une des toiles de cette catégorie: le *Siége de Corinthe*, par M. Tony Robert-Fleury.

Ce jeune peintre, fils d'un père illustre, était déjà célèbre lui-même, grâce à son tableau du *Massacre de Varsovie*, exposé il y a quatre ou cinq ans. Il faut lui savoir gré d'avoir osé de nouveau se risquer aux difficultés d'une œuvre de grandes dimensions; le *Siége de Corinthe* nous fait présager en M. Tony Robert-Fleury un futur membre de l'Institut. Cela dit tout: qualités et défauts.

L'histoire raconte que le consul Mummius, entrant dans la ville de Corinthe, n'y trouva plus que quelques groupes de femmes qui se lamentaient à la fois sur leur propre captivité et sur le désastre de la Grèce. C'est là une scène magnifique; elle pourrait servir de pendant à cette autre page, où les légendes antiques nous montrent Rome défendue par la seule majesté de ses vieux sénateurs.

Malheureusement cette scène, telle que l'a traitée M. Tony Robert-Fleury, est beaucoup trop confuse: on est obligé de faire un effort d'attention pour démêler nettement ce dont il s'agit.

Digitized by Google

A l'horizon, nous voyons pénétrer dans la ville le consul et ses légions : au premier plan, l'artiste nous montre un groupe de femmes qui pleurent, se tordent de désespoir, en ayant bien soin, toutefois, que leurs attitudes fournissent de voluptueux motifs aux caresses de son pinceau. Quoi ! vous voulez nous représenter le deuil d'une nation, — les mères, les filles, les épouses, ce qu'il y a de plus sacré, faisant un dernier rempart à l'ennemi par la force de la faiblesse et de la suprême pitié, — et ce thème, vous le travestissez en une indécente et provocante exhibition ! Ah ! M. Robert-Fleury, vous avez péché là contre le bon goût, vous méritez une punition, — nous vous la donnons : Retournez regarder pendant cinq minutes votre *Massacre de Varsovie*... Il y a là aussi des femmes qui semblent frappées par la victoire brutale ; mais vous avez eu le tact de leur conserver la dignité de la pudeur.

Copions le livret : n° 2974, les *Etats d'Amérique*, par M. Adolphe Yvon.

« Les trente-quatre Etats de l'Union sont groupés autour de la figure symbolique de la République américaine donnant la main à la Sagesse. A gauche, les immigrants arrivent d'Europe avec leurs familles et leurs instruments de travail, et débarquent sur la terre de la Liberté.

» Un des grands fleuves d'Amérique éteint dans son onde la torche de la guerre, et les Prédécesseurs illustres soulèvent la pierre de leurs tombes pour saluer le triomphe de la cause à laquelle ils ont consacré leur vie. A droite, des traces sanglantes représentent le passé. Des archanges y précipitent les mauvaises passions. De cette nuit émergent les populations de couleur, depuis les Indiens que la lumière commence à effleurer, jusqu'aux Nègres, que les Blancs relèvent, moralisent et affranchissent.

» Les génies de la Paix et du Travail s'ébattent sur un riche tapis couvert de fleurs et de fruits. Enfin, autour de la statue de Washington, fondateur de la République, des Renommées s'élancent aux quatre coins du monde pour proclamer la gloire des Etats-Unis d'Amérique. »

Que de choses, grand Dieu ! dans le tableau de M. Yvon ; et, à

Digitized by Google

regret, nous le déclarons, toutes ces choses forment un ensemble détestable.

Franchement, il faut que cela soit bien mauvais pour qu'au seul nom de RÉPUBLIQUE AMÉRICAINE, nous ne nous soyons pas senti grisé par l'enthousiasme ; pour que le drapeau rouge et blanc, semé d'étoiles, qui flotte au faîte du tableau ; pour que la déesse Liberté, avec sa robe immaculée et son bonnet de pourpre, ne nous aient pas un peu monté la tête. — Mais, non : devant ce tableau, qui flattait quelques-unes de nos sympathies intimes et personnelles, nous n'avons éprouvé qu'un sentiment de profond regret pour l'erreur d'un homme de talent.

En peignant cette toile, qui, par ses dimensions, est l'une des œuvres les plus colossales qu'un artiste ait jamais produites, M. Yvon a exécuté une *commande* qui, dit-on, a été une *très-belle affaire*. Pour nous, il nous est impossible de voir dans ce tableau autre chose qu'une peinture décorative ; qu'on nous la montre le soir, sur un théâtre, éclairée par des feux de Bengale, et alors, peut-être, lui serons-nous indulgent.

On a beaucoup critiqué la *Mort de Francesca de Rimini* et de *Paolo Malatesta*, par M. Alexandre Cabanel. « Trop de grâces, a-t-on dit, pour des gens qui meurent ! Trop d'étalage de chatoyantes et molles étoffes ! » Il y a un peu de vrai dans ces reproches ; mais, à notre avis, des amoureux dont l'amour a été consacré par le génie de Dante et par l'admiration de six siècles, peuvent et doivent mourir autrement que des êtres vulgaires. Ils doivent tomber comme tomberaient des chérubins frappés par une flèche partie de l'enfer ; la blessure les tuerait sans altérer ni leur beauté, ni leur sérénité.

Ces douces âmes, qui volaient l'une vers l'autre comme des colombes,

Quali colombe dal disio chiamate...,

doivent s'envoler avec un charmant reflet d'aurore qui nous fait sourire plutôt qu'il ne nous épouvante. C'est ce dernier soupir d'un rêve de bonheur que M. Cabanel a voulu peindre ; il a voulu de cette mort tragique faire une fête du cœur, il a réussi. Beau

Digitized by Google

dessin, quoiqu'on l'accuse d'être maniéré; belle couleur, malgré certaines touches un peu grises.

La *Naissance d'Homère,* par M. de Curzon, toile de médiocre dimension, mérite un éloge consciencieux : il y a là un souvenir de Poussin par le paysage, et de Lesueur par les figures. Rien de touchant comme l'expression de souffrance physique et d'amour maternel répandu sur les traits de Crithéis, mère du divin aède; une vieille femme et quelques jeunes filles l'entourent, empressées, caressantes; le beau ciel bleu de l'Asie-Mineure enveloppe ce groupe de sa douce et limpide lumière. Les ombrages et les eaux y mêlent leur fraîcheur. Un jour, l'enfant qui s'appellera Homère pourra devenir aveugle, n'importe ! On sent que sa prunelle aura reçu et reflété jusqu'à son cerveau le rayon sacré qui luit sur les rives du Mélégisènes.

L'*Union de Lublin,* par M. Matejko, peintre polonais de Cracovie, a été remarquée. Nous n'en contestons nullement les belles qualités de dessin, et nous reconnaissons, chez l'auteur, une ferme volonté d'être coloriste. Nous ne saurions cependant nous empêcher de remarquer dans ce coloris quelque chose de trop heurté, sans jamais être vif; la composition pèche par la multiplicité excessive des groupes : on cherche un centre à ce tableau, on est tenté d'en découvrir dix. Il n'en est pas moins vrai que cette œuvre fait honneur au talent de M. Matejko et au pays d'où il est issu; la Pologne a encore des artistes, la Pologne vivra !

Nous ne voudrions pas trop multiplier les éloges, et pourtant il faut que nous disions tout le bien que nous pensons du tableau de M. Luminais, *En vue de Rome.*

C'est une scène de l'invasion des Gaulois : les hardis soldats de Brennus arrivent devant la Ville Eternelle. Ils avancent par petits groupes espacés, comme des gens qui n'ont rien à craindre, car devant eux le désert s'est fait... Ils chevauchent, et voilà que là-bas, à l'horizon, tout au bout de la plaine unie, s'allongent et resplendissent, sous un rayon de soleil, ces remparts, ces temples, ce Capitole, tous ces gigantesques édifices qui s'appellent ROME. Et les Barbares regardent; et les plus jeunes in-

Digitized by Google

terrogent les plus vieux ; et vainqueurs, ils sont stupéfaits de leur victoire. Tout cela, M. Luminais l'a exprimé dans une toile d'un mètre carré.

Nous rattacherons encore à la *grande peinture* quelques toiles dont il nous serait difficile de préciser la classe exacte.

La *Vérité,* par M. Lefèvre, est une importante étude de nud ; mais quelle exagération dans l'allongement du corps et de tous les membres !

La *Femme Fellah,* de M. Bonnat ; les *Oranges,* de Mme Henriette Browne, peinture représentant un groupe d'enfants égyptiens mangeant des oranges ; les tableaux toujours fort noirs de M. Ribot, le *Samaritain* et le *Jeune homme à la manche jaune ;* le *Charmeur d'Oiseaux,* de M. Victor Giraud, immense composition assez bizarre, mais brillante de coloris, sont autant de toiles que nous notons à titre de souvenir, en regrettant de ne pouvoir longuement les examiner.

Un jeune peintre, M. James Bertrand, qui avait, l'an dernier, exposé une *Mort de Virginie* très-émouvante, a présenté cette année une *Mort de Manon Lescaut* et une *Marguerite dans son cachot.*

Il est évident que M. James Bertrand aime à traiter les sujets littéraires ; nous ne l'en blâmerons pas ; mais, précisément parce qu'il nous semble doué d'un vrai talent et d'une instruction qui manque à trop de peintres, nous lui demanderons la permission de le chicaner un peu

Quand M. Bertrand exposait, l'an dernier, sa *Virginie morte sur la grève,* savez-vous ce qu'il faisait ? Il habillait tout simplement une figure de *Sapho,* sans aucun voile, qu'il avait exposée un an auparavant. Nous avons même entendu dire qu'il s'était servi de la même toile, et qu'il s'était borné à envelopper d'une jupe de soie la figure nue.

Cette petite habileté d'atelier ne nous scandalise nullement, quoiqu'elle soit l'indice d'un naturel un peu sceptique ; nous ajouterons que cette année, dans la *Manon Lescaut* et dans la *Marguerite,* sous le vêtement, nous retrouvons la science du corps humain ; mais, en raison même de ce que nous louons

Digitized by Google

dans le talent de M. J. Bertrand, nous lui adresserons un reproche. Ne sait-il donc faire que des figures de femmes posées horizontalement? la *Sapho,* la *Virginie,* la *Manon Lescaut, la Marguerite* sont couchées. Nous savons bien que cette pose prête à un harmonieux et onduleux ensemble de lignes; mais nous croyons que la répétition trop prolongée de ce même procédé pourrait nuire à un artiste dont l'incontestable talent est très-sympathique au public.

Nous ne savons trop si c'est de la *peinture religieuse* que M. Puvis de Chavannes a eu l'intention de produire dans ses deux tableaux, la *Madeleine au Désert* et la *Décollation de saint Jean-Baptiste.*

Le sentiment est très-indécis dans l'une et l'autre de ces toiles; pour pousser la franchise jusqu'au bout, nous ajouterons qu'elles ne nous plaisent ni l'une ni l'autre. Absence complète de couleur, cela va sans dire : M. Puvis de Chavannes, qui a fait des œuvres considérables et très-remarquables, a toujours semblé hésiter entre la grisaille et la peinture proprement dite; il n'est pas sorti cette année de son indécision, et comme ces deux tableaux actuels n'ont pas l'importance de ces grandes toiles qui nous étonnaient du moins par leurs proportions, les défauts ne nous en apparaissent que plus évidents.

La *Madeleine* de M. Puvis de Chavannes est démesurément longue; rien de froid comme l'aspect de cette pécheresse au milieu d'un désert qui s'efforce d'être brûlant, mais dont l'embrasement est tiède lui-même.

Quant à la *Décollation de saint Jean-Baptiste,* nous ne la nommerions même pas si elle n'était signée de M. Puvis de Chavannes. Où est la perspective, grand Dieu! Voilà un bourreau qui, d'un seul coup de sabre, va couper un grand sycomore, la tête du saint et menacer certainement les jours du spectateur qui s'arrête devant cette toile...

M. Puvis de Chavannes avait présenté, l'an dernier, de très-belles compositions destinées à la ville de Marseille; nous nous en souvenons, et nous ne considérons son exposition actuelle que comme un accident passager.

Digitized by Google

Vite, détournons-nous vers une peinture rayonnante : voici la couleur! voici la vie! voici la lumière! Oh! l'admirable chose que la *Salomé* de M. Regnault! S'il nous fallait désigner, dans toute l'Exposition, l'objet de nos préférences, sans hésiter nous répondrions : « La *Salomé*. »

Pour nous, nous estimons avant tout en peinture les *coloristes;* c'est à leur famille qu'appartient bien incontestablement M. Regnault. Il est apparenté de près avec l'école espagnole.

Le personnage historique de *Salomé* n'a pas grand'chose de commun avec la figure peinte par M. Regnault. L'artiste a trouvé dans les ateliers de Rome un modèle d'une physionomie étrange, il l'a affublé d'oripeaux bizarres, et lui a mis à la main un plateau; c'est ce plateau qui a fait, après coup, intituler cette peinture la *Salomé*.

Mais, quel prodigieux motif à couleur que cette gitane, et comme le peintre a su l'ensoleiller ! *Salomé* est une vraie bohémienne à moitié sauvage : le front bas, perdu sous une noire chevelure qui ressemble à une crinière de cavale ; l'œil est bestial et animé par un éclair de demi-folie ; la lèvre est à la fois féroce et voluptueuse ; les membres semblent avoir la souplesse du reptile et la dureté de l'acier.

Sur tout ce corps étrange, un entassement de transparentes étoffes, de dentelles, de paillettes, de soies éclatantes, fait s'entrechoquer toutes les couleurs de la palette et tous les rayons de la lumière ; puis, pour fond du tableau, un grand rideau de satin jaune, aveuglant, sans un pli, sans une ombre, enveloppe cette femme et ses draperies comme dans une auréole fulgurante.

Non, il ne s'agit pas d'un simple *trompe-l'œil :* nous ne nous enthousiasmons pas pour le *rendu* plus ou moins habile de quelques étoffes ; nous poussons un cri d'admiration, parce que nous trouvons là le *coloris* au sens le plus élevé de ce mot : science de la lumière, poésie qui enivre le regard aussi irrésistiblement que la musique enivre l'oreille !

Nous avons eu l'occasion de remarquer déjà, l'an dernier, que la *peinture de batailles* tend à disparaître. Cette année, nous

Digitized by Google

renouvelons la même observation. Il paraît que le dégoût des tueries guerrières commence à entrer dans l'opinion publique; ce n'est pas nous qui nous en plaindrons.

En haine de la guerre, nous applaudissons sincèrement au tableau de M. Protais, la *Nuit de Solférino*. Au moment où nous écrivons ces lignes, il y a onze ans, jour pour jour (1), que les armées autrichienne, française et italienne s'entrechoquaient dans une lutte effroyable.

Nous nous souvenons de l'enthousiasme qui électrisa tous les cœurs, quand, vers neuf heures du soir, une dépêche télégraphique annonça la nouvelle du triomphe de la France. Tous alors, nous avons cédé à un sentiment d'orgueil national et nous nous sommes réjouis sans trop songer à tous les deuils, à toutes les souffrances au prix desquels s'était accomplie cette journée de gloire.

A cette heure, la nuit s'étendait déjà sur le champ de bataille, — et c'est cette nuit que nous montre M. Protais.

Une sorte de voile d'un azur sombre enveloppe tout le tableau. La lune monte derrière les collines de Solférino : elle découpe les silhouettes du mont des Cyprès et de la tour où le drapeau français a été arboré au milieu de la mitraille; puis, sa pâle lumière éclaire la plaine comme la lueur d'une lampe funèbre. Partout le calme : tout dort... non, tout est mort ! Chaque forme vague qui se dessine au milieu des sillons est un cadavre ; il faut compter par milliers et milliers ces corps d'hommes qui sont tombés au son du clairon et qui semblent attendre pour se relever la trompette de Josaphat !

L'engagement entre les Cosaques et les Gardes d'Honneur, en 1814, par M. Detaille, est une très-agréable toile où l'artiste s'est créé de grandes difficultés pour avoir le plaisir de les vaincre.

Un chemin boueux au milieu des bois : dans ce chemin, tout un torrent de cavaliers qui accourent de face vers le spectateur;

(1) 24 juin.

Digitized by Google

les maraudeurs Cosaques fuient sous le sabre des gardes d'honneur ; les coups de pistolet jettent leur fumée à travers les feuilles jaunies des arbres, les attitudes sont vraies, cela vit, cela s'agite, et l'on entend le bruit des détonations, le galop des chevaux.

Signalons encore le *Maréchal Ney ralliant ses cuirassiers à Waterloo*, par M. Dupray.

Ces tableaux de batailles nous plaisent surtout, parce qu'ils sont traités dans des proportions restreintes : nous croyons que les scènes de violence, celles où le sang coule, où l'horrible se montre de toutes parts, ont besoin d'être déguisées par l'artifice de l'artiste. Si on nous les présente dans leurs proportions exactes et leur absolu réalisme, elles nous révoltent.

Comment faire un choix dans l'innombrable classe du *paysage?*

Tout le monde aujourd'hui aime la nature, tout le monde s'efforce de la peindre telle qu'elle est. Il est bien entendu, à notre époque, que le *paysage historique* et le *paysage à fabriques* sont choses usées, finies, nous n'en voulons plus. Pourtant, à force de prétendre faire vrai, nous tombons dans un autre genre de fausseté : la plupart de nos artistes, en haine du *repoussoir* de convention, en viennent à peindre des ciels, des eaux, des bois, des champs d'une monotonie désespérante. Quand ils ont aligné quelques zones uniformes dans les différents degrés de la perspective, et qu'ils les ont reliées entre elles par une gamme de couleurs où rien n'est heurté, où tous les tons paraissent se lier à l'aide de ces imperceptibles transitions qui se montrent dans la nature réelle, ils s'imaginent qu'ils ont reproduit cette nature elle-même... Non ! car la nature est mobile, et ils ont cherché à la fixer ; non, car plus ils ont cherché à entrer dans l'immuable permanence de sa beauté, plus ils s'en sont écartés, — la suprême beauté de la nature est de varier sans cesse.

Ne devenez pas photographes, ne transformez pas votre palette en objectif, voilà ce que nous crierons sans cesse à nos paysa-

Digitized by Google

gistes modernes ! Voulez-vous peindre la nature vraie ? regardez au dehors, mais regardez avec l'âme plus encore qu'avec l'œil ; si vous voulez vous associer à la mobilité de la nature, il faut que l'âme se reflète dans vos paysages comme le soleil se reflète dans la chute d'eau ! Dans vos tableaux, la terre, la mer, le ciel ne vaudront qu'autant qu'ils seront un clavier où nous entendrons vibrer la note des sentiments humains.

Mais, laissons ces considérations abstraites. Revenons au *salon* de cette année. Sans hésiter, la palme du paysage appartient à M. Gustave Courbet pour ces deux belles marines : la *Mer orageuse* et la *Falaise après l'orage.*

La *Mer orageuse ;* — des nuages gris-ardoise, des vagues vert-bronze. Ces nuages pèsent sur les vagues. Ces vagues battent le rivage. C'est tout, mais c'est immense. Rappelez-vous Virgile :

> Fluctus uti, medio cœpit quum albescere ponto
> Longius, ex altoque sinum trahit ; utque volutus
> Ad terras, immane sonat per saxa, neque ipso
> Monte minor procumbit !....

La *Falaise d'Etretat après l'orage ;* — l'orage est passé, le soleil luit, la mer scintille, les vagues roulent doucement sur la grève ; mais partout on sent que la bourrasque a semé ses averses, ses trombes, ses cataractes ; il y a une transparence dans tout le paysage, comme si le soleil, en aspirant les vapeurs de l'onde diluvienne qui a noyé la terre, allait attirer avec lui dans ses régions célestes les falaises, les flots et les barques.

Citons de M. Paul Flandrin, un *Groupe de chênes verts ;* de M. Daubigny, le *Pré des Graves ;* de M. Chintreuil, un *Rayon de soleil sur un champ de sainfoin ;* de M. Tournemine, une *Vue de Louqsor ;* de M. Ségé, les *Chênes de Kertrégonnec,* belle reproduction de l'âpre et sévère nature de la Bretagne, chantée par Brizeux :

> La terre de granit recouverte de chênes,

Digitized by Google

Pourquoi sommes-nous forcés d'aller si vite et de regarder à peine?... Le bel effet de neige que le tableau de M. Chenu, les *Traînards !*

Un régiment d'infanterie de ligne a cheminé péniblement pendant l'hiver à travers la campagne : le ciel est bas, couvert de nuages qui dérobent le ciel et roulent presque jusqu'à terre ; partout la neige, et, sur cette neige, un petit groupe de pauvres soldats harassés, dont les pantalons rouges détonnent étrangement dans la vaste blancheur de cette froide nappe.

Le *Chemin de Bannalec,* par M. Bernier, reproduit bien la campagne aux heures de l'obscurité et du silence, une campagne rude, sauvage, non fardée ; armé d'une petite lanterne qui luit à travers la pénombre du sentier, un voyageur chevauche. Quel est-il? Sans doute un cultivateur, un médecin attardé ; à coup sûr, un homme de robuste volonté et de caractère, on n'en peut pas imaginer un autre dans un tel site.

Avions-nous raison de dire quelques lignes plus haut qu'il faut qu'on sente l'âme humaine dans les paysages? M. Bernier l'a compris; de là, le légitime succès de son tableau.

Si nous avons été embarrassé pour citer de préférence aux autres quelques-uns des innombrables paysages de l'Exposition, notre embarras est plus grand encore en présence de la *peinture de genre.*

Quand on est un peu dessinateur, un peu coloriste, et qu'on a par surcroît de l'esprit et de l'imagination, un *tableau de genre* est si vite fait que tout le monde se mêle d'en faire.

Le *tableau de genre* s'improvise comme un article de journal, il obtient autant d'estime qu'un bon livre et plus facilement encore autant de succès qu'un livre mauvais. Vive le *tableau de genre,* — il est le feuilleton de la peinture !

Choisissons maintenant une demi-douzaine de tableaux au milieu de plusieurs centaines.

Digitized by Google

On n'a cessé de se presser en souriant autour de l'*Éducation d'un prince,* toile spirituelle de M. Zamacoïs. Un royal bébé de quatre ou cinq ans, ceint d'un cordon de grand'croix, se roule sur le tapis et s'amuse à abattre une petite armée de soldats de bois avec des oranges, en guise de boulets. Il faut voir autour de lui les vieux courtisans applaudir, s'extasier, courber à qui mieux mieux leur échine pour relever les projectiles et les rapporter au jeune maître. Et quelles expressions sur leurs faces de fouines ! On les sent anxieux déjà de la faveur du futur souverain, jaloux de ses préférences, inquiets de ses bouderies. Que Son Altesse grandisse et qu'il lui plaise un jour de canonner non plus des soldats de bois, mais bien des régiments en chair et en os, elle peut être sûre qu'il se trouvera encore des courtisans pour crier : « Bravo ! »

M. Zamacoïs peint avec une grande finesse de touche : il soigne les infiniments petits détails avec une recherche exquise.

Le plus grand succès de la peinture d'épisode est le *Dernier jour d'un condamné,* par M. Munkaesy, peintre hongrois. L'importance de ce tableau est telle que nous éprouvons même quelque scrupule à le ranger parmi les œuvres de *genre.*

Le livret porte cette indication :

En Hongrie, trois jours avant l'exécution, le public est admis dans la prison à visiter le condamné qui va expier son crime. L'argent donné par les visiteurs est destiné à faire dire les messes des morts.

Il est là, dans sa prison, le malheureux qui doit mourir : lugubre prison, — un cachot souterrain où la lumière descend par un soupirail, véritable fosse anticipée. Sombre, farouche comme Caïn, marqué du signe réprobateur de Jéhovah, il semble fixer l'abîme inconnu où bientôt il va être lancé ; il a déchiré et jeté sous ses pieds le livre de prières qu'on lui a donné.

Auprès du misérable, sa femme pleure ; son enfant regarde sans comprendre ; les visiteurs se pressent curieux, hébétés,

Digitized by Google

ayant au fond du cœur moitié pitié et moitié mépris ; une sentinelle veille.

Rien de mieux agencé que toute cette scène. M. Munkacsy dessine supérieurement : ajoutons un éloge plus grand, il sait peindre. Devant le condamné, il y a une table recouverte d'une nappe blanche : cette nappe, le crucifix, les chandeliers, les mille petits détails de cet intérieur de prison sont rendus avec un coloris ferme et vrai. Nous avons entendu des artistes de talent affirmer que le tableau de M. Munkacsy était le chef-d'œuvre de l'Exposition : sans partager cette opinion, nous comprenons qu'elle se soit produite.

La *Jeune femme en bateau* et la *Partie carrée,* de M. Tissot, sont des compositions assez amusantes, grâce au goût que ce peintre professe pour les costumes de l'époque du premier empire ; il y a là des robes, des chapeaux, des gilets qui suffisent à attirer la foule et à l'égayer ; mais les personnages de M. Tissot ont le tort d'être en bois, et son coloris a la dureté de la peinture sur émail.

Plaisante scène, que le *Gulliver enchaîné,* par M Vibert ; les nains de Lilliput grouillant autour du captif ont des physionomies fort drôles, émerveillées, effrayées ; quant à Gulliver, peint en raccourci, la masse de son corps se présente avec un peu de confusion : l'effet général du tableau en est amoindri.

M. Beyle a un goût particulier pour les *saltimbanques :* voilà le *Tour de ville,* où il nous présente les écuyers d'un cirque faisant une promenade-réclame à travers les rues. C'est en plein hiver : il gèle, il a neigé ; les pauvres diables frissonnent sous leurs maillots et soufflent dans leurs doigts. Voici maintenant la *Chute,* drame poignant de la vie des bateleurs : un malheureux danseur de corde s'est ouvert le front en perdant l'équilibre ; la femme, les petits enfants, dans leurs costumes pailletés, sont là tout autour, anxieux ; le mari, le père guérira-t-il ? Combien de temps sera-t-il malade ? Sa vie est la vie de tous.

Les scènes espagnoles sont familières à M. Eugène Giraud : il aime surtout à peindre les mœurs des toréadors. Il est d'usage

Digitized by Google

que tout toréador, bon catholique, se confesse avant le combat : c'est même tellement passé en usage que cette cérémonie s'accomplit avec la plus banale indifférence. Le toréador que M. Giraud nous montre à demi-agenouillé aux pieds d'un bon gros abbé, a beaucoup moins l'air de se confesser en pécheur repentant que de raconter quelque histoire agréable ; l'abbé, de son côté, ne semble guère plus austère que son pénitent : tout en l'écoutant, il roule entre ses doigts une fine cigarette.

Ne croyez pas d'ailleurs que ce tableau soit une *charge :* c'est la reproduction exacte de ce qui se voit continuellement en Espagne. Le coloris de M. Giraud est frais, coquet : une lumière chaude circule sur ses personnages, et eux-mêmes ont la chaleur de la vie.

M. Worms, qui a exposé la *Vente d'une mule,* connaît aussi l'Espagne vraie.

Une mention à la *Tache de sang,* de M. Antigna. Dans le creux d'une roche, une famille de bohémiens a fait halte : les enfants sont allés à la maraude, et voilà le fils aîné, un jeune gars de seize à dix-sept ans, qui rentre : sa chemise est en lambeaux ; sous la toile, une large tache rouge se montre à la hauteur de la poitrine ; — une tache de sang ! l'enfant a été blessé dans une lutte ! La mère se précipite vers lui comme une louve qui tremble pour son petit, et lui, courageux comme un louveteau, répond par un regard farouche et calme. Ce sera un brave : mère, vous pouvez être contente, le maraudeur a en lui l'étoffe d'un brigand !

Citons encore, parmi les toiles de *genre,* le *Duel,* par M. Beaulieu. Ce tableau a été l'une des œuvres à sensation du *salon* de cette année.

La scène se passe en Bretagne, dans la *batterie* abandonnée de Goalennec. Lieu morne : au fond, la mer à demi-voilée par la brume ; au premier plan, les combattants, leurs témoins et un médecin.

Il s'agit d'un duel entre deux officiers d'artillerie : la lutte est effroyable ; elle dure évidemment depuis longtemps déjà, car les

Digitized by Google

chemises des combattants tombent en loques ; chaque coup d'épée y a fait un accroc. L'un est déjà blessé au bras, et son adversaire tire à fond sur lui ; mais il relève le coup par une *parade de prime* et va lancer la riposte assez risquée d'un *coupé de revers*. Le moment est terrible : il est impossible encore d'affirmer quel sera le vainqueur ; mais il est certain qu'au bout de l'une de ces épées, il y a la mort d'un homme.

La physionomie des témoins est pleine de gravité et de morne recueillement : ils ressemblent à des magistrats dans un tribunal ; ils sont le jury de ce jugement de Dieu.

M. Beaulieu s'est montré très-coloriste dans ce tableau d'une composition si dramatique ; pour faire la part à la critique, nous serions porté à lui reprocher l'allongement peut-être extrême des formes de ses personnages.

M. Schenck s'est montré très-habile peintre d'animaux dans son *Troupeau de chèvres en détresse*.

Des chèvres surprises par un ouragan de neige au milieu du Mont-Dore se pressent avec effroi les unes contre les autres ; elles semblent bêler de terreur et appeler anxieusement à l'aide : la neige est superbe ; elle vole, fouette et glace.

Dans la *nature morte*, M. Vollon a exposé des *Poissons de mer* dont la vue seule met en appétit ; Mme Escalier a peint des *Fleurs* admirables, et M. Desgoffes a reproduit des *Bijoux* du musée du Louvre. Certes, le talent de M. Desgoffes est prodigieux ; mais nous ne pouvons nous empêcher de considérer comme un peu inférieure pour l'art, cette simple reproduction d'objets matériels, si parfaite qu'elle soit. Bijoux pour bijoux, nous aimons mieux une coupe ciselée de Benvenuto que la même coupe reproduite par le pinceau. A quoi bon faire de l'orfèvrerie en peinture ?

Parmi les *portraits*, celui de Mme la duchesse de V ***, par M. Cabanel, est d'une grâce exquise, mais un peu faux comme couleur, malgré tout le charme de ses tons nacrés. Dans cette catégorie de peinture, nos préférences sont pour le *portrait de Mme Ernest Feydeau*, par M. Carolus Duran. Carnation, velours,

Digitized by Google

soie, fourrure, tout est traité avec une puissance de coloris qui permet de rapprocher ce portrait de la *Salomé* de M. Regnault.

Quoique l'espace nous soit limité et que notre examen de la peinture soit bien incomplet et insuffisant, nous ne voulons pas quitter l'Exposition des Beaux-Arts, sans traverser le jardin où figurent les œuvres de la sculpture.

La *médaille d'honneur* a été décernée à l'*Arion* de M. Hiolle. Ce sujet d'Arion, sauvé par un dauphin, est à coup sûr une des fables les plus poétiques de la Grèce ancienne ; on conçoit qu'il ait tenté le statuaire : le nud s'y trouve motivé, et l'on se plaît à voir l'harmonieux chanteur transporté comme en triomphe au son de sa lyre sur le dos du monstre marin.

L'*Arion* de M. Hiolle est modelé avec une rare perfection : le corps est admirable de grâce souple et d'agencement ingénieux. Ce sont ces qualités anatomiques qui ont certainement valu à cette statue la distinction exceptionnelle dont on l'a honorée. Nous reconnaissons son incontestable mérite ; mais on nous permettra d'ajouter que nous ne pouvons comprendre, sans un excès d'imagination, comment Arion peut tenir en équilibre sur l'épine dorsale du dauphin, gros à peine comme un esturgeon de moyenne taille ; et ce poisson qui porte un homme à travers la mer tourmentée, par quel prodige nage-t-il, ainsi que nous l'a montré le sculpteur, en ne touchant l'eau que par ses extrémités ? le milieu de son corps est suspendu comme une arche au-dessus des vagues. Malgré la mythologie et malgré l'ensemble harmonieux qui résulte de la pose de l'homme et de celle du dauphin, nous ne croyons pas que l'art puisse autoriser de semblables licences.

Cette année, comme toujours, la liste est longue des statues qui sont plus ou moins des réminiscences de l'antique ; toutes ces œuvres sont en somme assez monotones d'inspiration, et, par l'exécution, elles ne dépassent guère une estimable moyenne. Nous leur reprochons surtout d'être peu intéressantes par l'idée morale : on nous montre à satiété, et sous des titres variés à

Digitized by Google

l'infini, des corps d'hommes ou de femmes, modelés avec plus ou moins de science ; mais, après ? Qu'est-ce que cela nous fait ? Quel sentiment nouveau, quelle émotion neuve et profonde en résulte-t-il pour nous ?

Rendons justice, dans cette catégorie de composition, au *Vainqueur du combat de coqs*, par M. Falguières. Un jeune garçon court à toutes jambes, en rapportant son coq qui vient de triompher contre des rivaux emplumés : il y a du mouvement, de la gaîté et de la vie dans cette statue.

Le *Gaulois blessé*, de M. Delhomme, a le tort de ressembler à beaucoup d'autres guerriers mourants que nous avons vus partout ; la *Jeune fille de Mégare*, par M. Barrias, fileuse endormie, est gracieuse avec un peu de maniéré ; la *Somnolence*, de M. Leroux, est trop contournée et bien froide. On pourrait reprocher aussi une certaine prétention dans la *Cassandre*, de M. Rochet ; mais nous préférons y remarquer une attitude gracieuse et touchante.

Cassandre, poursuivie par Ajax, s'est réfugiée au piedde l'autel de Minerve, et là, épuisée d'émotions et de fatigues, elle se renverse évanouie en tendant encore vers la déesse ses mains suppliantes. Cette statue est en argent bruni, l'autel et ses degrés sont en marbre blanc, l'effigie de Minerve est en or, et reproduite d'après le type hiératique.

Marcello (pseudonyme de Mme la princesse Colonna) a exposé une statue représentant la *Pythie de Delphes sur le trépied ;* et nous rencontrons aussi au *salon* une *Pythie* en marbre, par M. Bourgeois.

La statue de Marcello a été très-remarquée : elle est, en effet, étrange et peut surprendre l'imagination. Nous ne nions pas une réelle habileté dans le dévergondage très-cherché de cette figure ; mais au fond nous éprouvons, en la regardant, plus de surprise que de réelle satisfaction. C'est une *possédée* et non une *inspirée ;* cette femme serait à sa place dans l'hospice de Bicêtre mieux qu'au temple de Delphes. Nous concevons qu'Apollon Pythien soulève et fasse déborder tout l'organisme humain ; mais

Digitized by Google

il faut qu'on nous montre l'âme agitée comme une marée montante que le souffle d'en haut fouette vers l'infini : nous voulons voir l'élan tumultueux de l'inspiration et non le cyclone désordonné de la folie !

La *Pythie*, de M. Bourgeois, n'a pas obtenu auprès de la foule autant de succès que la *Pythie* de Marcello ; pourtant, nous la préférons. Celle-là, du moins, semble sous l'influence d'une volonté supérieure qui la terrasse : « *Deus! Ecce Deus!* » Ce marbre est hardiment traité : il méritait plus de louanges qu'on ne lui en a donné.

Pour nous, à vrai dire, si nous avions à imaginer une statue de la *Pythie*, nous nous garderions bien de la représenter dans toute sa fureur, ainsi que l'ont fait Marcello et M. Bourgeois ; nous voudrions la montrer avant ou après l'accès du délire divin, et ainsi, croyons-nous, il nous serait possible de produire sur le spectateur une impression bien autrement puissante. Excitez l'imagination en lui faisant entrevoir un vague objet de terreur ou d'admiration, et alors vous l'aurez domptée toute entière ; c'est le secret du grand art, celui que possédaient les tragiques Grecs.

Passons à des sujets plus modernes : parmi les statues destinées aux places publiques, nous citerons la statue du *baron Desgenettes*, par M. Robinet ; le *Vauban*, par M. Bartholdi ; la *République du Pérou*, par M. Cugnot, — une fière figure qui symbolise bien le génie d'une nation libre et républicaine.

Bonaparte, sous-lieutenant d'artillerie, par M. Guillaume, est un très-élégant portrait du *Corse à cheveux plats* (1).

Le *Tigre terrassant un crocodile ;* le *Lion de Nubie*, par M. Cain ; l'*Enlèvement de Déjanire*, par M. Schœnewerk, sont de belles et vigoureuses compositions qui gagneraient encore à être exposées à l'air libre d'un parc ou d'un jardin.

M. Carpeaux est vraiment un prodigieux manieur de marbre :

---

(1) Auguste Barbier.

Digitized by Google

à lui les honneurs de la sculpture pour son buste de *Mlle Eugénie Fiocre*, et pour son autre buste la *Mater Dolorosa*. Cette dernière œuvre est digne de Canova.

Quant au *Vitellius* de M. Préault, ce médaillon colossal, masse informe et flasque, a l'air d'avoir été moulé sur un ballot d'éponges.

Nous avons été un peu sévère pour la *Pythie* de Marcello ; louons sincèrement son beau buste de chef kabyle,— noble type dans un marbre largement taillé.

Les bustes de l'*Empereur et de l'Impératrice*, par M. Oliva, ont de très-grandes prétentions : ils nous semblent lourds et peu ressemblants. Remarquons encore le buste de *Ponsard*, par M. Franceschi ; celui de *Balzac*, par M. Vasselot ; les bustes de *M. Ernest Daudé* et de *Mlle Belza Delpha*, par Mlle Charlotte Dubray, une très-jeune fille, chez qui se retrouve déjà tout le talent de son père.

Le buste d'*Othello*, par M. Calvi, est une œuvre qui étonne, qui trouble, et qu'en fin de compte on admire sincèrement. La face, les mains sont en bronze noir ; — voilà bien le teint du More de Venise ; un burnous de marbre blanc enveloppe cette tête et ces mains ; un mouchoir de marbre blanc aussi est serré entre ces doigts de métal.

« ... Ce mouchoir que j'aimais tant et que je t'avais donné, tu l'as donné à Cassio... Par le ciel, j'ai vu mon mouchoir entre ses mains : femme parjure, tu changes mon cœur en pierre, et tu m'obligeras à appeler ce que je vais faire un meurtre, quand je croyais n'accomplir qu'un sacrifice. J'ai vu le mouchoir ! »

L'Othello de M. Calvi nous fait frissonner comme l'Othello de Shakespeare. Tous les traits du visage sont crispés : les lèvres se contractent comme pour briser les dents grincées : une veine gonflée, pareille à un fleuve grossi par une pluie d'orage, divise le front ; les yeux semblent jeter des lueurs de cratère.

M. Robert David d'Angers a fait un buste de M. Carnot : il a

Digitized by Google

bien reproduit toute la loyauté, toute la fermeté et tout le calme qui sont l'expression habituelle de cet honnête homme, l'un de ceux qu'on estime entre tous, quand on a eu le bonheur de le voir de près dans la vie privée ou dans la vie politique.

Depuis quatre ou cinq ans, nous avons remarqué aux Expositions qui se sont succédées les œuvres d'une femme dont le talent, remarquable dès le premier jour, grandit, s'affirme et est déjà entré dans la notoriété par droit de conquête : Mme L. Astoud-Trolley a exposé un beau médaillon de M. X*** ; mais ce n'est pas vers cette œuvre, très-estimable d'ailleurs, que se porte la foule : on s'est empressé autour d'une *Charlotte Corday*, devant laquelle nul n'est passé sans s'arrêter.

C'est une demi-statue : nous avouerons que nous n'aimons pas beaucoup la façon dont ce torse est coupé à la ceinture et se perd dans son piédestal ; mais Mme Astoud-Trolley se soucie fort peu de ménager les petites susceptibilités du goût conventionnel : elle suit son inspiration, elle ose avec une rudesse toute virile.

Cette *Charlotte Corday* est l'objet de vives discussions : elle a d'énergiques adversaires et de passionnés admirateurs ; elle ne laisse personne indifférent.

En s'inspirant d'une gravure ancienne, Mme Astoud-Trolley a voulu nous donner une Charlotte Corday ressemblante : elle ne s'est permis ni de changer un trait du visage, ni de modifier le costume. Aussi, sa Charlotte n'est qu'à demi-jolie, et le costume est assez bizarre : elle est coiffée d'un grand chapeau qui ressemble à un chapeau d'homme ; ses bras sont serrés dans des manches étriquées et plissées ; sa gorge est complétement voilée par un fichu.

Mais, le visage est embrasé par la sérénité du regard : on ne voit pas le front sous cet immense chapeau, et pourtant, on le devine ; le fichu cache le sein, mais le gonflement du cœur qui palpite fait gonfler l'affaissement de la dentelle ; l'une des mains se replie sur la poitrine comme pour y puiser l'audace profonde de la conscience et de la conviction ; l'autre main tient le couteau et frappe.

L'attentat sans remord ; l'inflexibilité sans cruauté ; la pureté

Digitized by Google

dans le forfait ; — c'est un premier et un dernier coup de poignard.

Après avoir vu la statue de Mme Astoud-Trolley, nous avons, en rentrant chez nous, feuilleté André Chénier, et nous y avons relu des vers qui répondaient à notre émotion...

Belle, jeune, brillante, aux bourreaux amenée,
Tu semblais t'avancer sur le char d'hyménée ;
Ton front resta paisible et ton regard serein.
Calme, sur l'échafaud, tu méprisas la rage
D'un peuple abject, servile et fécond en outrage,
Et qui se croit encore et libre et souverain.

La vertu seule est libre. Honneur de notre histoire,
Notre immortel opprobre y vit avec ta gloire ;
Seule, tu fus un homme, et vengeas les humains !

Encore un mot sur cette belle œuvre. Nous avons été frappé, comme beaucoup d'autres, du caractère étrange de la main que l'héroïne replie sur son cœur, c'est une main de femme par la délicatesse, et pourtant, dans chaque muscle, dans chaque veine, l'énergie inflexible se révèle : cette main est aussi éloquente que l'expression du regard ; si l'artiste l'a imaginée, c'est une invention qui nous étonne, et si elle l'a copiée quelque part, où donc l'a-t-elle trouvée ?

Peut-être devrions-nous parler longuement de l'*Apollon* de M. Millet, fragment colossal de la statue qui figure au faîte de l'Opéra. Mais nous avons l'intention de consacrer, un jour ou l'autre, une étude spéciale à notre nouvelle scène lyrique : il sera temps alors de juger pleinement l'œuvre de M. Millet. A l'Exposition des Champs-Elysées, son Apollon nous a semblé un peu trop calme et somnolent : que rien ne trouble la sérénité de ce maître du Parnasse, nous le comprenons ; mais il devrait, d'un seul regard, nous remuer jusqu'au fond de l'âme...

Finissons. Au centre de l'Exposition de sculpture, un groupe de chevaux marins en bronze vert, par M. Frémiet, se cabre et caracole autour d'une vasque remplie de fleurs. Bientôt, paraît-

Digitized by Google

il, nous verrons ces chevaux à l'extrémité de la grande avenue du Luxembourg, piaffant dans l'eau un peu trouble du bassin qu'on y a creusé.

Alors seulement nous pourrons pleinement les juger : d'avance, nous croyons qu'ils seront là un peu dépaysés. Nous eussions compris un semblable groupe dans le Luxembourg d'il y a dix ans, alors que le beau jardin du dix-septième siècle s'étendait dans toute la majesté de ses lignes régulières et sereines. Aujourd'hui, après les mutilations dont nous avons été témoins, hélas ! des coursiers mythologiques au Luxembourg sembleront attelés au char funèbre de l'art grandiose qu'on a profané.

ÉLIE SORIN.

Digitized by Google

ESSAI

SUR LA

TERREUR EN ANJOU [1]

En effet, le comité délibérant le 1er octobre an II, estime que, « conformément à l'article 10 de la loi relative aux gens suspects, » ledit Chapeau, quoique acquitté, n'est pas à l'abri de *suspec-* » *tion.* »

Chapeau a donc pu, quoique acquitté le 1er octobre, être repris le 9, en exécution de ce mémorable arrêté que voici :

« Le comité.... autorise les citoyens Gourdon et Bergereau à » mettre en état d'arrestation toutes les personnes qu'ils connaî- » tront ou qui leur seront désignées comme suspectes sur la rive » droite de la Loire, depuis inclusivement Ingrandes jusqu'à et » inclusivement Savenières... et à laisser un des individus de » chaque famille, et celui qui sera reconnu moins suspect, pour » avoir soin de leurs maisons. »

Le comité avait, au moins, le bon esprit de reconnaître que ce n'était pas trop de laisser un individu dans chaque exploitation rurale, industrielle ou commerciale. Mais on se demande : 1° s'il avait mis l'armée de Mayence à la disposition des citoyens Gourdon et Bergereau ; 2° s'il s'en est rapporté à leur perspicacité, ou s'il leur a donné des instructions à l'effet de discerner sûrement les plus suspects des moins suspects : la mission ne devait pas être facile.

(1) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1869 ; janvier, février, mars, avril, mai et juin 1870.

Digitized by Google

Frimaire an II.—Le comité « considérant combien il est instant de donner au comité de salut public des renseignements locaux et moraux sur le chancre politique sorti de la Vendée, prêt à rentrer et qui toujours nous ronge ;

» Considérant enfin l'ambition qu'il a de posséder dans ses murs les bustes de Marat, Lepelletier et autres martyrs de la révolution,

» Arrête révolutionnairement que deux commissaires pris dans leur sein partiront de suite pour Paris, qui sont Neigeon et B. Thierry ; qu'ils accompagneront le trésor à la Convention (c'est-à-dire les objets confisqués) ;

» Que ces commissaires fraterniseront avec la société-mère des Jacobins, qu'ils se transporteront au comité de salut public, etc. »

Le 19 brumaire an II, Duquesnay proposait à la Convention de décréter que chaque individu qui aura plus de six chemises, en donnera au moins une pour les défenseurs de la patrie. Romme dit qu'il faut se borner à une simple invitation. Chabot demande que les comités révolutionnaires fassent en personne les invitations aux aristocrates. — Décrété.

Quels aristocrates angevins ne se seraient estimés heureux de remettre une chemise aux citoyens *Tell* et Brutus ! Ils leur auraient bien donné jusqu'à la dernière.

A la séance du 22 brumaire an II, on lit une lettre des représentants Lequinio et Laignelet, datée de Rochefort-sur-Loire. « Ils viennent de terrasser un préjugé non moins sot et non moins enraciné que les momeries presbytériales. Ils ont proclamé guillotineur le citoyen Ance, et l'ont invité à venir, en dînant avec eux, prendre ses pouvoirs par écrit. »

Peu de mois après cette séance, où l'on glorifiait en quelque sorte le bourreau, un membre de la même assemblée osait dire emphatiquement :

« Le peuple français semble avoir devancé de 2,000 ans le

Digitized by Google

» reste de l'espèce humaine; on serait tenté même de le regar-
» der au milieu d'elle comme une espèce différente. »

(BILLAUD-VARENNES, *séance de la Convention du 1er floréal an* II.)

Ces paroles étaient prononcées devant les représentants d'un grand peuple, à l'époque même où le sang coulait à flots sur divers points du territoire. Il n'y a que cette seule chose à en dire, c'est qu'elles sont d'un monstre ou d'un fou.

Le comité de salut public, aux communes.— Instruction sur la loi révolutionnaire (17 *septembre et* 14 *frimaire*).

Elle se terminait par ces recommandations si cruellement méconnues par ceux-là même qui s'adressaient aux communes :

« Oubliez que vous êtes hommes, pour vous souvenir que vous êtes juges. Impassibles aux passions d'autrui et aux vôtres, méritez par la vertu le droit de punir le crime. »

ROBESPIERRE, BILLAUD-VARENNES, CARNOT, PRIEUR, BARÈRE, LINDET et COUTHON.

Et dans une autre instruction sur cette loi du 14 frimaire, on lisait : « L'homme pur marche vers ses devoirs dans le calme de sa conscience. Comme les montagnes élevées, il porte sa tête au-dessus de la foudre : une seule pensée l'occupe, *la patrie;* et comme elle a toutes ses affections, elle est aussi sa récompense. La voici devant vous les palmes dans les mains. Méritez....

BILLAUD-VARENNES, ROBESPIERRE, BARÈRE, COUTHON, PRIEUR, LINDET, CARNOT.

A propos de la proclamation du gouvernement révolutionnaire, les administrateurs du district d'Angers, doués de peu de clairvoyance assurément, écrivaient le 19 frimaire an II :

« Le siècle orageux qui nous éclaire, prépare et annonce le calme et la tranquillité des siècles qui nous luisent *(sic)*..... Malheur (*à celui qui* — omis), couvert du bonnet sacré, ne s'attache au char de la liberté que pour en ralentir la marche et retarder le règne des lois. »

Digitized by Google

28 *nivôse an* II. — *Les membres du comité de salut public aux autorités constituées.*

» ... Voyez l'instruction s'avancer à grands pas, l'esprit public s'agrandit, le jour de la vérité perce tous les nuages, déjà en politique la raison triomphe partout ; et en morale, son règne n'est pas éloigné.

» Il ne reste donc plus qu'à laisser grossir ce torrent de lumières ; bientôt il balaiera les préjugés ; bientôt le fanatisme n'aura plus d'aliment. A le bien prendre, ce n'est déjà plus qu'un squelette qui, réduit chaque jour en poussière, doit insensiblement tomber sans efforts et sans bruit, si, assez sages pour ne pas remuer ses restes impurs, on évite tout ce qui peut lui permettre d'exhaler tout à coup des miasmes pestilentiels et orageux qui, inondant l'atmosphère politique, porteraient en tous lieux la contagion et la mort. »

ROBESPIERRE, BILLAUD-VARENNES, CARNOT, PRIEUR, LINDET, SAINT-JUST, COLLOT-D'HERBOIS, BARÈRE, COUTHON.

21 *ventôse an* II. — *Les représentans du peuple, membres du comité de salut public, aux administrateurs du district.*

« ... Présentez aux pervers un assemblage révolutionnairement formidable ; écrasez au dedans les traîtres, tandis que la frontière se teint du sang de l'étranger..... Alors la République, majestueusement assise sur la masse immortelle de ses triomphes, fera rejaillir sur vous quelques rayons de sa splendeur...

« Voyez au sommet de la Montagne les foudres et les lauriers de la liberté...

» Concourir à sa gloire, voilà votre tâche.

ROBESPIERRE, CARNOT, BARÈRE, etc.

Les signatures de Robespierre et de Barère, dont rien ne peut étonner, vont bien à ces phrases cruelles et boursoufflées ; mais pour Carnot, il a dû lui coûter d'y apposer la sienne ! Ou plutôt, il l'aura signée sans la lire, comme il l'a fait de beaucoup d'au-

Digitized by Google

tres pièces, a-t-il prétendu, en répondant aux accusations dirigées contre lui depuis thermidor.

Nous avons vu qu'en ventôse an II, le comité révolutionnaire avait été renouvelé, ainsi que les autres autorités, par arrêté des représentants du peuple; les nouveaux membres ne pouvaient refuser sous peine d'être regardés comme *suspects*.

Le 26 ventôse, les membres de l'ancien comité se réunirent et prirent lecture dudit arrêté. Nous trouvons ce qui suit sur le registre : « L'un de nous a dit : Comme mes collègues et moi, en quittant notre poste, nous avons l'intime conviction d'avoir fait le bien, d'avoir *révolutionné, de Rolandiné, défédéralisé,* et, qui plus est, *défanatisé* le département de Maine-et-Loire, aujourd'hui il plaît à la volonté nationale, par la bouche de deux de ses représentants, Hentz et Francastel, de nous destituer, eh bien ! s'ils croient trouver dans Maine-et-Loire de plus grands révolutionnaires que nous ! Vive la liberté? »

6 *prairial an* II. — *Les membres du comité révolutionnaire aux administrateurs du district.*

« Frères et amis, vous avez donné de nouveaux noms aux communes du district en changeant les noms superstitieux et féodaux; nous haïssons les moines et tout ce qui peut porter le nom de ces plantes parasites qui ont vécu si longtemps aux dépens du peuple, sans en faire le bonheur. Nous vous prions de substituer au nom de Roche-aux-Moines, canton de la commune d'Epiré, celui de Roche-Vineuse. Cette roche est couverte de vignes qui produisent d'excellent vin; nous pensons que ce nom lui convient... »

Le comité de Thouars écrit, le 20 nivôse an II, à la commission militaire de Saumur :

« Notre surveillance s'étend partout, et les brigands, fussent-ils outre mer, ne pourraient échapper à nos recherches ... Nous gémissons de ce que plusieurs des individus que nous vous avons envoyés sont morts sans être jugés. Hâtez-vous donc de juger ce qui reste, et surtout Caffin, maire, et Girard Boiteaux. »

Digitized by Google

Certificat de civisme concernant plusieurs femmes détenues au Calvaire, adressé au citoyen Goupil, le 27 pluviôse an II.

« Nous, maire et officiers municipaux de la commune de Saint-Jean de la Croix, certifions n'avoir aucune connaissance envers les détenues au *Calvere,* qui sont de notre commune pour ce qui regarde la *Ristocratique,* pour vol, poin à la messe, etc. »

Lettre de Coulonnier du 2 pluviôse an II, *au comité révolutionnaire.*

Il réclame cinq enfants Gauthier, ses neveux et nièces, orphelins âgés de huit mois à quinze ans, de la Chapelle-du-Genêt, mis en état d'arrestation...

« La nature et l'humanité, bien loin de répugner au républicanisme, *en sont les plus doux apanages,* lorsqu'elles ne contrarient pas le bien de la patrie ; à ce titre je les réclame sous ma responsabilité.

» COULONNIER. »

Nota. Vacheron prendra toutes les *préquausion nesesere* pour se conformer à la nécessité et à la loi.

Son collègue, MORIN.

Puis on lit : « Vacheron adhère avec joie à la demande du citoyen Jean-Baptiste Coulonnier.

» VACHERON, COULONNIER. »

La nature et l'humanité, les plus doux apanages du républicanisme, en 94, en pluviôse ! Quel outrage à la fois à la nature, à l'humanité et au vrai républicanisme ! Que de citoyens dans ce mois victimes de la fusillade ou de la guillotine !

Rossignol écrit de Chemillé, le 17 avril 1793, relativement à Jean Petiteau, de Montjean, arrêté dans une cave... : « Je l'ai fait désarmer sur-le-champ. Je le *soupconne* moi-même *très-suspect*. Je demande à être entendu, car je l'ai trouvé visitant tous les scélérats qui sont à Saint-Pierre de Chemillé blessés par notre armée républicaine. »

Brutus Thierry, président du comité révolutionnaire, écrit, le 8 ventôse an II, à Orgebin, officier de police militaire :

« Le comité te fait passer une dénonciation contre le nommé

Digitized by Google

Dubreuil, *officier d'il ne sait quel corps*, dénonciation fort au-dessous de ce dont il s'est rendu coupable : car sur le refus qu'il fit de marcher à la citadelle par les ordres du comité, il dit qu'il n'était pas f... pour obéir à un comité révolutionnaire. »

23 *thermidor an* II. — *Le comité à la municipalité de Savennières.*

« Nous vous recommandons de continuer votre surveillance avec le plus grand zèle. Si nos ennemis veillent, prouvons-leur, par notre activité à déjouer leurs complots, *que des hommes libres voient bien plus clair* encore que des esclaves courbés sous le despotisme d'un tas de scélérats, de brigands qui les commandent. »

Le général Ronsin, adjoint au ministre de la guerre, nomme, par arrêté du 10 juillet 1793, Martin-Lusson, membre de la commission militaire, déjà membre du comité révolutionnaire d'Angers. Les représentants du peuple Tallien, Choudieu, Turreau, Richard approuvent, le 11, cet arrêté.

Martin refuse. Mes raisons, écrit-il, sont que je ne puis abandonner ma boutique *e* ma famille.

Le ministre de la guerre, en 1793, était le citoyen Bouchotte, ardent jacobin, mais reconnu comme incapable et ne pouvant conserver ses fonctions. Le 26 juillet, une députation de la société républicaine du 10 août demande à la Convention son maintien au ministère. « Il vaut mieux, dit l'orateur, à la tête des » administrateurs des patriotes que des *scientifiques.* » *La République n'a pas besoin de savans*, disait le président du tribunal révolutionnaire.

Le 31 du même mois, Lakanal fait décréter le dépôt à la bibliothèque nationale de la tête de Brutus, trouvée dans les ruines d'Herculanum.

(*Voy.* séances de la Convention des 26 et 31 juillet 1793.)

La tête de Brutus devait être précieuse aux membres de la Convention. Mais apparemment ils auront été faciles sur les preuves de l'authenticité de la découverte.

Digitized by Google

Lettre du 6 octobre an II. — Le comité révolutionnaire aux administrateurs, etc.

« Le comité requiert les administrateurs du district d'Angers de faire prendre à ses écuries une cavale pleine et malade pour être conduite aux prairies de Saint-Aubin, *et fait purger;* comme c'est une bête de prix, vous voudrez bien *ne la pas perdre de vue*, et lorsqu'elle sera guérie, nous en avertir, pour que nous l'employions aux travaux du comité. »

Les représentants avaient mis quatre chevaux à la disposition des membres du comité, qui avaient leurs écuries à l'Evêché.

Montreuil-Bellay, 3 ventôse an II. — Caillebon, officier municipal, au citoyen Roussel, membre du comité.

... Il lui recommande Jean Durand, boucher, et Prudhomme... Ce qu'on lui impute, c'est d'avoir tué des vaches pleines, *qui à la vérité n'était pas grâcieux.* Néanmoins il était fort embarrassé pour fournir deux bataillons... ce sont de bons patriotes, etc.

L'éloquence de Caillebon a obtenu plein succès. Durand et Prudhomme ont été rendus à la liberté.

25 messidor an II.

La société populaire de l'Ile-la Montagne, à la commission militaire établie dans l'Ile-la Montagne.

« Citoyens, la société populaire, dans sa séance d'hier, a arrêté qu'il vous serait écrit pour vous inviter à faire balayer la salle de la société, et y faire répandre du vinaigre chaque jour, sitôt la levée de vos séances. Nous vous prions, etc.

» Sté-Pre LA MONTAGNE.

» MAUBLANC, v.-prés^t. »

26 *messidor an II. — Lettre de Hudoux, accusateur public de la commission militaire, au citoyen présidant la société populaire.*

« Il a plu sans doute à quelques ignorans et pusillanimes, solliciter la société populaire que tu présides, une lettre qui vient de

Digitized by Google

me parvenir à l'instant, dans laquelle on invite le tribunal à faire balayer et jeter du vinaigre.

» Comment se peut-il qu'une société, amie de la liberté et l'humanité, n'ait pas rejeté des propositions qui ne ressentent que l'égoïsme, pour ne pas dire plus ; quoi toujours penser à soi pour le superflu, lorsque de sangfroid on voit ses semblables qui périssent faute du nécessaire !... Réclamer des mesures de salubrité pour empêcher que la très-grande pureté de l'air qu'elle seule respire, ne s'altère, tandis qu'un air corrompu assassine et jusqu'à des patriotes sans qu'on y remédie !... Le tribunal irait dans les prisons de cette commune en chasser l'air empoisonné qui *assassine tranquillement* depuis bien des mois les malheureuses victimes des haines et des vengeances particulières... Je dis encore aux provocateurs de la lettre que j'ai sous les yeux... Allez dans les maisons d'arrêt de cette commune : et que n'y avez-vous été y arracher à la mort plusieurs centaines d'individus qui y ont déjà peri, parmi lesquels peut-être un grand nombre de patriotes... Vous y auriez vu des jeunes enfants sur le sein de leurs mères, presque morts, faute d'avoir soulagements que notre mère commune la patrie vous ordonnait de leur accorder... Combien l'air empesté des prisons de cette commune en a-t-il assassiné !

» HUDOUX. »

28 *messidor. — A la commission militaire.*

« La société populaire... vous invite à lui faire connaître si la lettre qu'elle a reçue d'Hudoux était au nom de la commission ou d'un seul de ses membres.

» *Signé :* LA MONTAGNE, ADRIEN aîné, DESBROSSES et Lionnet PENOUCQ. »

Réponse de la commission le 29 messidor.

« Républicains citoyens,

» Le républicain Hudoux, accusateur public près notre tribunal, vous a écrit en date du 26 courant. Nous partageons les sentiments énoncés en sa lettre, et nous attendons extrait du procès-verbal de votre séance d'hier.

» *Signé :* OBRUMIER, Brutus, JOULAIN et RUFFEY. »

Digitized by Google

Août 1793.

« Le comité délibérant, arrête qu'il ne sera joué aucune pièce à Angers dans la salle de spectacle connue que les pièces *Guillaume Tell*, *Brutus*, les *Gracch*, la *Mort de César*, *Coriolan*, *Charles IX* et autres pièces de ce genre tragique ou comique, et qu'à cet effet le citoyen directeur sera mandé pour rendre compte *de la possibilité* de son arrêté.

» GESLIN, BOUSSAC, DORGIGNÉ. »

Le directeur aura nécessairement fait quelques objections sur la *possibilité de l'arrêté*. La population angevine a toujours eu le goût du théâtre, et quoique ce goût fût moins développé et moins exigeant qu'il ne peut l'être de nos jours, je doute que les plus purs républicains se soient contentés du répertoire peu varié des censeurs Geslin, Boussac et Dorgigné.

Le comité surchargé d'occupations, correspondant avec les sociétés populaires, le comité de salut public, les généraux, la commission militaire, les représentants, etc., etc., éprouve le besoin de faire classer ses archives; il prend, à cet effet, une délibération le 16 septembre 1793 :

« Le comité, convaincu de la nécessité d'avoir dans son sein un archiviste, dont les fonctions seraient d'accélérer les opérations des secrétaires et des copistes, de mettre de l'ordre dans ses bureaux, en un mot de faire et exécuter tout ce qui peut appartenir à l'*essence de ce mot archiviste*, a procédé à la nomination, par la voie du scrutin; la majorité s'est réunie sur le citoyen Thierry. »

Je l'ai prouvé précédemment, l'épicier Thierry n'a pas mis beaucoup d'ordre dans les archives du comité.

DOCUMENTS DIVERS.

A ces extraits que j'aurais pu multiplier, et qui sentent tous, plus ou moins, la charge et la caricature, j'ajouterai quelques documents de diverse nature, qui ne seront pas sans intérêt pour le lecteur. Le premier fait connaître les incroyables prétentions au privilége qui existaient dans toutes les corporations, et oppo-

Digitized by Google

sèrent une si vive résistance aux premières explosions de la révolution. Les autres concourent au but principal de ce travail, la démonstration de la justice cruelle, arbitraire, et de l'incapacité des autorités constituées, dans les rangs de l'armée, des administrations ou de la magistrature ; quelques-uns portent les traces de cet esprit gaulois, de cette gaieté qui ne nous abandonne pas dans les situations les plus désespérées ; chez plusieurs enfin on aime à rencontrer l'expression des sentiments de la nature, douce consolation au milieu de tant d'indignités

Le 18 mars 1789, après sa séparation des ordres du clergé et du tiers-état, eut lieu la réunion de la noblesse des sénéchaussées d'Angers, Beaufort, Baugé, Châteaugontier et La Flèche. Le procès-verbal de ses séances constate l'abandon de ses priviléges pécuniaires.

Une corporation angevine ne crut pas devoir imiter ce sage exemple, et réclama le maintien du monopole dont elle jouissait. Sa protestation est faite dans une forme assez curieuse pour que j'aie cru devoir la copier textuellement ; elle indique la haute idée que ces corporations, jalouses de leurs droits, avaient de leurs pouvoirs et des services qu'elles rendaient à la société.

Adresse de la communauté des maîtres perruquiers, barbiers, baigneurs et étuvistes de la ville d'Angers, à l'Assemblée nationale.

« ... Si l'on supprime la communauté, y est-il dit, alors l'homme à talens dispensé d'épreuves et d'informations s'établira sur les ruines de l'honnête père de famille et, n'ayant plus de frein, commettra tous les crimes dont la liberté que lui procure cet état multipliera les occasions. Tremblez alors, magistrats, financiers, etc. »

J'ai connu plusieurs des signataires de cette réclamation peu libérale.

Guémas père avait vendu quatre bœufs pour l'armée républicaine. Le 4 septembre 1793, il vint avec son fils en réclamer le prix à la municipalité de Feneu. Le maire leur répondit qu'ils n'auraient rien de l'indemnité qui leur était due Le procès-verbal

Digitized by Google

d'arrestation énonce que Guémas père dit des invectives commençant par ces mots : *Qu'il allait faire estimer ses bœufs, et bien d'autres propos inciviques.*

On avait trouvé chez un sieur Brémont, ci-devant baron, un petit livre intitulé : *La République en vaudeville*, une chanson entre autres, sur l'air : *Ce fut par la faute du sort.*

Vous avez en bons citoyens
Fait décréter avec prudence
Qu'il fallait mettre en vente les biens
De ceux qui désertent la France.
A ce décret je n'entends rien,
Il semble fait par la folie.
Si l'on émigre, on perd son bien ;
Et si l'on reste, on perd la vie.

Brémont produisait en sa faveur un grand nombre de certificats et d'attestations, mais il mourut en prison le 9 germinal.

Comme c'était un crime d'assister à la messe d'un prêtre réfractaire, c'en devait être un plus grand d'accepter le parrainage d'un enfant baptisé par un prêtre non assermenté. Il existe au greffe une procédure dirigée à cette occasion. Le procès-verbal est signé Louis Choudieu, membre du comité ; Boniface, pt ; Martin et Cordier. Il constate que pendant que les *brigands* étaient à Angers, la femme Camus, sage-femme, âgée de 53 ans, a porté l'enfant de la femme Galard Charon, demeurant porte Saint-Michel, à baptiser à l'église Saint-Maurice, dont la femme Dondeville, ex-noble, et M. Legoux, ex-cordon rouge, furent parrain et marraine ; que le baptême se fit avec somptuosité ; que ce fut l'évêque d'Agra qui fit la sérémonie (*sic*)....

Segré, 4 pluviôse an II.

Au républicain Félix, président.

« Je viens te demander la liberté de ma mère, âgée d'environ 70 ans, mère de 40 enfans et petits-enfans, douée du caractère le plus doux et le plus humain... Sa seule faute, elle n'allait pas

Digitized by Google

à la messe des prêtres assermentés... Rends-moi ma mère, et je te réponds sur ma tête.

» *Le Receveur du district de Segré.*

» BANCELIN. »

« Citoyens,

» Je me serais représenté à votre tribunal sans une fièvre violente qui m'accable ces deux jours, pour réclamer ma mère et deux sœurs que j'ai au Bon-Pasteur, avec quatre petits enfans, et qui sont détenues depuis trois mois, et ce, pour cause de suspicion seulement. J'espère que vous ne refuserez pas cette consolation à un vrai républicain, qui a sacrifié sa santé et sa vie, même en donnant tous ses soins à nos frères d'armes. »

11 pluviôse an II.

BASTARD, *chirurgien à l'ambulance.*

Une première lettre avait été écrite le 24 nivôse.

Ces femmes furent mises en liberté. Mais n'a-t-on pas lieu de s'étonner que les fonctions de Bancelin et de Batard, et les services rendus par ces citoyens, n'aient pas suffi pour les mettre à l'abri de toute poursuite? La première ne reconnaissait pas les prêtres *jureurs !* les autres étaient frappées de suspicion ! C'était, à cette époque, paraître coupable au premier chef.

Extrait des délibérations du district de Saumur, 10 *pluviôse an* II.

Installation des administrateurs du district et de l'agent national.

Ollivier Defosse, président;

Sailland, Vachon, administrateurs;

Hubert, Touplin, Moreau, membres du conseil;

Chasles, agent national.

Ce dernier prononce un discours dans lequel ou remarque la phrase suivante :

« .... Si, dans des temps orageux, des scélérats ont tenté de dégrader le cœur des Français, la justice a succédé à l'iniquité des factieux. Nous prouverons que si ces monstres, avides de sang humain, sont parvenus, à force de crimes, à comprimer les

Digitized by Google

âmes honnêtes, elles ont repris toute leur énergie, et que jamais elles ne souffriront que la terreur revienne favoriser des projets assassins. »

Ce discours reçoit les applaudissements de l'assemblée. Sur la proposition d'un membre, le conseil général arrête qu'il sera inscrit en entier au procès-verbal. (*Archives du département*, liasse *Arrêtés, proclamations, etc*)

Cet agent national (et ce fait à lui seul prouverait la mobilité des passions populaires) avait été incarcéré au château de Saumur, et ses jours avaient été mis en danger. Peu de temps après, il était, à l'Élection, nommé membre du tribunal de cassation.

Les communautés religieuses, celles surtout qui étaient puissantes par leurs richesses et le nombre de leurs membres, étaient signalées à l'animadversion des comités, et ne pouvaient guère échapper à *la terreur*. Les religieuses de Beaufort furent donc à peu près seules inquiétées à cette époque dans cette ville. Le maire sut y maintenir l'ordre et la sécurité, et la vie d'aucun habitant ne fut sérieusement menacée. Cependant les personnes *suspectes* du canton de Beaufort devaient être arrêtées par ordre du comité révolutionnaire du 29 septembre. Le citoyen Delescluse, procureur de la commune, fit au comité révolutionnaire un rapport à la date du 2 octobre 1793 : il y mentionnait l'avis de douze membres du conseil municipal et général qui disaient ne connaître ni aristocrates, ni fanatiques dans la commune de Beaufort. Ce fut grâce à cette conduite pleine d'énergie et d'humanité, que l'on vit les relations sociales se continuer dans une petite ville alors habitée par une riche et nombreuse bourgeoisie, tandis que les cités qui l'environnaient étaient en proie aux fureurs de nos discordes civiles. — Je n'ai trouvé trace que de deux arrestations faites à la fin d'octobre 1793; et encore les deux prévenus, François Grandière et Jean Jarry, du district de Sablé, étaient-ils étrangers au pays.

Le maire était le sieur F. B., avocat, surnommé dans son pays Tête de Fer. Il était de ces hommes de la bourgeoisie, ardents, éclairés, ennemis de la licence et ne séparant jamais, dans ses

Digitized by Google

aspirations et ses actes, la cause de l'ordre de celle de la liberté et des immortels principes de 1789. Il avait de la littérature, une éloquence rude, mais vive et passionnée Il a laissé des livres classiques criblés de ses notes, et un manuscrit sur la procédure. J'ai souvent entendu raconter par plusieurs de ses administrés, et par M. Lorier, mort conseiller à la Cour royale d'Angers, une anecdote qui peut donner une idée de son caractère. Lors de l'insurrection de la Vendée, un représentant du peuple vint à Beaufort, et donna l'ordre de faire couper les ponts et voies de communication qui pouvaient favoriser l'invasion du pays par les troupes vendéennes. Le maire opposa un refus formel à cet ordre, développa ses motifs et se rendit garant de tout péril. Le représentant, outré d'une obstination qu'il ne peut vaincre, et peu accoutumé à rencontrer un obstacle à l'exécution de sa volonté, prend vivement une plume et se met à écrire. L'officier municipal s'assied en face de lui, écrivant aussi sur le bureau de la mairie. Une demi-heure s'écoule, et le représentant plus calme demande au municipal récalcitrant ce qu'il vient de faire.— Tu as fait ton rapport, citoyen, répond le maire ; c'est bien ! mais voilà le mien, tu peux le lire. Cette lecture fit une heureuse impression, et fut suivie de ces paroles : « Tu connais bien le pays ; tu as raison, » sans doute : déchirons ce que nous avons fait l'un et l'autre, » et qu'il n'en soit plus question. » L'un de mes narrateurs ajoutait qu'un déjeuner amical avait scellé la réconciliation. D'après le même, les expressions du représentant auraient eu une crudité républicaine qui était bien dans les mœurs du temps. « Tu es un bon b....., aurait-il dit, viens déjeuner avec » moi. »

A l'époque même où le comité expédiait vers Nantes les prêtres de Nevers, il prenait des mesures dictées par un sentiment de justice et d'humanité : ainsi, le 7 ventôse, délibérant sur une pétition de Charles-Félix Claveau père, tendant à obtenir la liberté de sa femme et de sa fille, et sur une pétition semblable présentée par le citoyen Dorgigné, membre du département et entrepreneur de carrière, et signée d'une centaine de *carcilleurs*, motivée sur les charités sans nombre et les secours que ces

Digitized by Google

deux femmes dispensaient journellement à l'humanité souffrante,

« Considérant que la femme et la fille Claveau n'ont été mises » en état d'arrestation que pour ne pas aller à la messe des » prêtres constitutionnels ; qu'il n'y a pas eu de dénonciation » portant d'autres délits contre le civisme...

» Arrête que la femme et la fille Claveau seront mises en li- » berté, sous la responsabilité des personnes et biens du ci- » toyen Claveau, qui les présentera à la première réquisition. »

Et le 13 ventôse, délibérant sur la demande du citoyen Baron fils, considérant qu'il n'a été « arrêté que comme suspect, à rai- » son de son *Muscadinage,* et des messieurs qu'il fréquentait » dans l'ancien régime, lesquels hommes sont émigrés dès » le commencement de la révolution.

» Arrête qu'il sera mis en liberté (il était détenu à Chartres). »

C'est à partir de cette époque qu'Obrumier signe Tell-Obrumier.

Les juges de paix de ce temps ne brillaient guère plus que les autres autorités par leur capacité et leurs lumières ; un rapport avait été adressé à l'un d'eux sur des cris séditieux proférés aux environs de la ville. Le juge de paix écrit en ces termes au commandant de la place d'Angers, le 14 germinal an III :

« Citoyen,

» Les royalistes relèvent plus que jamais la tête ; l'on vient de me porter plainte de plusieurs cris de vive le roi ! répétés la nuit sur les confins de notre commune, vers le bois d'Eventard, les Banchais et autres lieux voisins de la grande route de Paris : rentrés aujourd'hui dans leurs premiers droits de connaître des cris, proclamations et actes tendant à renverser la constitution, les juges de paix et officiers de police de sûreté *sont pour en connaître ; je te requere* dont, etc., etc. »

Un homme dont le nom est honorablement connu dans notre Anjou, Jean-Pierre Gain, juge de paix de Montreuil-Bellay, fut arrêté comme suspect au mois de septembre 93 ; il occupa les loisirs de sa détention à mettre au net un projet de constitution de la

Digitized by Google

France en république ; c'est tout un volume qu'avait écrit l'honnête magistrat ; il l'adresse aux républicains ses juges : à une époque où la justice n'était qu'une cruelle moquerie, il me semble que de la part de l'auteur c'était une ironie amère, qui ne manquait ni de finesse, ni de courage, que d'écrire : *Que la justice est la base d'un bon gouvernement..... Que la nature de l'homme est telle qu'elle est en rapport avec celle de son auteur,* alors que l'on faisait des déesses de la raison..... N'est-ce pas malignement aussi que l'auteur ajoute : *Notre vieux code demi-gaulois déjà en partie réformé par les décrets.....* Il termine par un plan complet de l'éducation de la jeunesse, par des détails sur le perfectionnement du cadastre. Tout cela annonçait un homme studieux, inoffensif, qui n'aurait pas dû être arraché à son prétoire et troublé dans ses travaux. Il n'en fut pas moins traîné de cachots en cachots, lui et sa femme, et tous deux moururent dans les prisons de Bourges. Grâce à une évasion miraculeuse et à l'avénement du 9 thermidor, leur fils, père du conseiller à la Cour impériale, après une vie des plus agitées et un second emprisonnement de plus de quinze mois, put enfin se soustraire à l'échafaud.

Arras, 14 pluviôse an II.

Buissart à son ami Maximilien Robespierre.

« Nous mourrons de faim au milieu de l'abondance, je crois qu'il faut tuer l'aristocratie mercantile, comme on a tué celle des prêtres et des nobles. Les communes, à la faveur d'un comité de subsistances et de marchandises, doivent seules être admises à faire le commerce. Cette idée étant bien développée peut se réaliser ; alors tout le bénéfice du commerce tournerait à l'avantage de la république, c'est-à-dire à l'avantage du vendeur et de l'acheteur. »

Avons-nous bien le droit de nous récrier contre un tel système, nous qui en 1848, en 1869 même, avons vu enseigner publiquement d'aussi extravagantes théories sur la famille, l'industrie, la propriété, et qui avons entendu librement développer les confuses aspirations des socialistes.

Digitized by Google

Payan, agent national (ex-juré du tribunal révolutionnaire de Paris), à Roman-Fonrosa, membre de la commission populaire à Orange.

Messidor an II.

« ..... Tu as une grande mission à remplir ; *oublie que la nature te fit homme et sensible*..... Dans les commissions populaires l'humanité individuelle, la modération qui prend le voile de la justice est un crime..... »

De la citadelle, 19 germinal an II.

Perrin, capitaine d'artillerie légère, au Comité révolutionnaire.

« ..... N'est-il pas bien cruel de souffrir depuis huit mois dans les prisons, sans avoir un jugement quelconque ? Républicains, si je suis coupable, pourquoi avez-vous tardé à faire tomber sous le glaive une tête blanchie au service de la nation ; ou bien, si je suis innocent, pourquoi m'empêcher d'aller chercher une mort plus glorieuse en combattant pour mon pays ? »

Le 8 brumaire an III, Marie-Pélagie-Marine Chéron, femme de Louis Châteaurenaud, déclare au comité que Thierry lui a dit, en présence de Roujou, qu'il y avait encore douze à quinze cents individus d'Angers à guillotiner et qui devaient l'être.

Plusieurs autres témoins rapportent aussi ce propos.

Nantes, 24 brumaire an II.

Thierry aîné, citoyen du monde, à Boussac.

« Je ne te parlerai point politique, ni nouvelles dans cette lettre. Je songe, j'examine..... Obrumier, Hudoux et moi, nous nous comportons assez bien. »

De nombreux individus accusés de vols, de propos séditieux, etc., ont été enrôlés comme soldats en l'an IV.

Dans la procédure instruite par le conseil militaire, convoqué à Ingrandes (t. V, liasse 8e) contre Louis Tesnier, bécheur, 33 ans, demeurant commune du Mont-Rude (Saint-Saturnin), accusé de vols avec escalade, je lis, *in fine :* a été enlevé pour

Digitized by Google

l'expédition de Hoche. La même mention se trouve sur le dossier de Jean Guiet, né à Gonnord, et Jean François Minée, accusés de vol d'effets à la Rangeardière, près la Pointe ; et sur la procédure concernant Antoine Poulard, 29 ans : vol à force ouverte dans le canton de Chappe, commune de Longué. Il n'y a pas eu de jugement ; seulement il était tout préparé.

Rochefort, 1er vendémiaire an v.

Le juge de paix du canton de Rochefort, comme officier de police judiciaire, à l'accusateur public.

« Citoyen,

» Je vous accuse par la présente la réception de l'ordonnance de prise de corps envers etc..... Je vous invite à mettre plus d'aisance à la lecture de vos lettres, vu que dans *l'impromptu* elles sont difficiles à lire, etc.

» M. L., *juge de paix.* »

Je suis porté à croire que la plupart des lettres de M. L. devaient être difficiles à comprendre ; on pouvait donc lui adresser à lui-même sa propre recommandation.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Caractères généreux, traits d'humanité et de courage. — Fin de quelques hommes de la Terreur.

Tu satisferas toujours la justice divine, dans ce monde ou dans l'autre.
(PLATON, *Des Lois*.)

Dans les pages en nombre infini que j'ai si péniblement feuilletées, il est bien rare d'en trouver quelques-unes que l'on relise avec plaisir, qui vous révèlent un sentiment humain, une bonne action, au récit de laquelle on sente sa poitrine et son cœur se dilater ; tant rares soient-ils, ces actes généreux, il faut les recueillir avec soin comme des joyaux de prix ; il faut glorifier ceux qui les ont accomplis.

En première ligne je placerai, comme s'étant distingué par sa philanthropie, Joseph Trotouin, faïencier, administrateur du Calvaire, demeurant rue Beaurepaire, ainsi que Joachim Trotouin, qui ne partageait pas ses sentiments, comme nous l'avons fait remarquer dans le procès de la Planche de Ruillé ; tous les écrivains qui se sont occupé de ces malheureux temps, signalent Joseph Trotouin, non pour ces actes éclatants d'audace et de courage qui étonnent et déconcertent même le crime, qui commandent à tous l'enthousiasme et l'admiration, œuvres ordinaires des âmes ardentes et passionnées, mais pour l'aménité de ses mœurs, sa bonté, et les inspirations de sa constante charité : il est resté longtemps administrateur du Calvaire ; quelque pénibles que fussent pour lui ces fonctions, qui le mettaient en contact journalier avec Morin, Vacheron, Hudoux, etc., il avait à cœur de les conserver, puisqu'il y faisait du bien ; parfois il

Digitized by Google

réussissait à tempérer ces natures incultes et féroces, et quand il échouait, du juge inflexible il allait à la victime, à sa famille, et leur prodiguait les consolations et les secours inépuisables de son cœur bienveillant : les détenues, grâce à lui, n'étaient pas privées de toute assistance, de tout témoignage d'affection, avant de tomber entre les mains impitoyables de Vacheron et de ses exécuteurs : Trotouin était également un appui pour les religieuses dévouées du Calvaire ; il les fortifiait dans l'accomplissement de leurs devoirs vis-à-vis des prisonnières, il les soutenait encore quand elles-mêmes devenaient prisonnières à leur tou : il menait donc, non sans risques, une vie toute d'abnégation et de dévouement ; il a rendu de véritables services à son pays, à l'humanité : son nom vivra honoré dans la mémoire des Angevins.

L'abbé Gruget raconte qu'il avait coopéré à l'arrestation d'un grand nombre de religieuses et d'autres personnes, et qu'il avait même aidé à les conduire en prison (d'où sans doute il espérait les voir sortir) ; il savait mieux « que personne qu'elles n'étaient » coupables d'aucun crime ; aussi ne put-il s'empêcher de mur- » murer, quand il les vit emmener le lendemain aux bois des » Bonshommes pour y être massacrées ; ses plaintes furent en- » tendues, et, dès le lendemain, il fut pris et conduit au tribunal » révolutionnaire pour y être interrogé ; il ne nia pas ce qu'il » avait dit, il témoigna même sa surprise et son indignation de » ce qu'on faisait mourir tant de personnes sans aucun crime, » et sans aucun jugement préalable : comme c'était le moment » où on commençait à se plaindre, les juges voyant que les es- » prits s'échauffaient et s'indignaient contre leur conduite, le » renvoyèrent chez lui après un jour environ de prison. »

La *Terreur* s'avoua vaincue par la popularité qui protégeait cet honorable citoyen, et recula devant l'émotion qu'eût inévitablement produite sa condamnation.

Un autre administrateur du Calvaire, le citoyen Maireau, s'inspirait des mêmes sentiments que Joseph Trotouin : comme lui, il portait intérêt aux prisonnières, et plusieurs fois ils ont dû se concerter ensemble pour en sauver quelques-unes. Il écri-

Digitized by Google

vait en pluviôse an II, par conséquent dans le temps le plus malheureux, au président de la commission militaire :

« Citoyen, je te recommande nos prisonnières et réclame » prompte justice de ton tribunal pour les coupables et acquit- » tement pour les innocentes ou celles qui ont péché par l'er- » reur d'un moment... »

Il était très-lié avec l'ancien curé de la Trinité et n'a jamais trahi cette vieille et sainte amitié : « On a fait des reproches, dit » M. Gruget dans ses Mémoires, à M. Maireau, mon ancien ami, » de ne pas m'avoir arrêté tandis que j'étais dans ma paroisse : » il a répondu que le moment n'était pas venu, qu'il y avait en- » core des brigands en ville, et qu'il eut été en danger. » Ajoutons que pour M. Maireau le moment de l'arrestation de l'abbé Gruget ne devait jamais venir.

Le registre du comité contient, à la date du 7 ventôse an II, une délibération inspirée par des sentiments de pitié et d'humanité que nous avons plaisir à signaler ; elle fait honneur au secrétaire Audio qui l'a rédigée. Je crois devoir la transcrire :

« Considérant qu'il résulte de l'examen de toutes les pièces déposées au comité de la part de Lemarié père, que l'émigration du citoyen Lemarié-Crossonière fils n'est point prouvée ; que l'individu qui les a dénoncés est indigne de notre confiance ; que les moyens qu'il a employés dans cette arrestation révoltent toujours toute âme honnête, tout vrai républicain ; considérant qu'il n'est parvenu au comité aucune dénonciation contre ledit Lemarié fils et son épouse ; qu'ils sont tous les deux attaqués de maladie dangereuse, et dans l'impossibilité de se procurer dans le lieu de leur détention les choses nécessaires au rétablissement de leur santé .., arrête que provisoirement ils seront mis en liberté. »

La séance du 27 pluviôse à la société des Jacobins fut des plus animées : Francastel, Hentz et Garreau s'y étaient rendus sur l'invitation qui leur avait été adressée ; la présence de ces trois représentants et l'objet de cette discussion donnaient de la solennité et de l'intérêt à cette réunion. C'est sans doute à cette séance que fait allusion M. Gruget, lorsqu'il dit : « Proust et plu-

Digitized by Google

» sieurs autres parlent au club avec beaucoup de force contre » les cruautés qui se commettaient et contre la barbarie avec » laquelle on traitait MM. Delanoue-Couraudin, Brevet de Beau- » jour, etc. » Proust, non suspect d'incivisme, y dénonça Morin, Hudoux et Loizillon, pour leur rigueur et leur cruauté. Francastel prit chaleureusement leur défense, et c'était un devoir pour lui, car il ne pouvait avoir de plus souples et de plus fidèles serviteurs ; puis il en vient à attaquer la société, *qui est corrompue par l'esprit de modérantisme et ne mérite plus de confiance*... Un citoyen courageux, le nommé Lacroix, républicain exalté, mais honnête, cédant à son indignation, se lève alors, et s'adressant au représentant : « ..... Hudoux et Loizillon sont » ceux que je te dénonce..... Eh bien ! Francastel, voilà ces » hommes qui ont ta confiance, ceux-là même qui ne veulent » faire qu'un cimetière de notre cité..... »

Ces paroles avaient leur danger : elles annonçaient une résolution et une énergie peu communes. (*Voy.* lettre du comité, ch. II, *in fine.*)

J'ai retrouvé une note dans le même sens, signée par Lacroix, le 30 brumaire.

La société populaire du Mans ne montra pas moins d'énergie. Le 16 mai 1793, elle envoya à la Convention, dit M. Dauban, une adresse vigoureuse, dans laquelle elle lui reprochait le scandale de toutes ses séances ; elle lui disait hautement qu'elle n'avait d'énergie que lorsqu'il s'agissait de personnalités, d'injures..... A raison de l'alliance que j'ai rappelée au chapitre Ier et des rapports qui se sont continués entre Angers et Rennes pendant la révolution, j'ai le droit de parler ici d'un noble Breton, M. Duplessis de Grénédan, maire de Rennes en 1793. Plus tard, à la vérité, il a embrassé avec toute l'ardeur de son âme une foi politique qui n'était pas la mienne ni celle de la jeunesse, en grande partie au moins ; mais cette foi était chez lui consciencieuse et désintéressée et doit dès lors être honorée : ce sont les excès révolutionnaires, les orgies sanglantes de la liberté, je veux dire du jacobinisme, qui l'avaient rejeté en arrière, ou plutôt du côté des opprimés, et avaient modifié les opinions et les

Digitized by Google

premiers élans de ses jeunes années ; il avait accepté avec enthousiasme le grand mouvement de 1789, et les idées qui en étaient la déduction logique et nécessaire. A 25 ans, il était nommé maire de Rennes le 10 décembre 1792 : tous ses soins étaient consacrés au maintien de l'ordre, et à la protection des proscrits, au nombre desquels on comptait le courageux Lanjuinais, son maître et son ami. Après le 31 mai, il rédigea, avec Gilbert, une adresse dans laquelle il exprimait avec énergie à la Convention l'intérêt qu'inspirait la cause des Girondins ; mais rien n'égale en vigueur et en audace la lettre qu'il écrivait à Saint-Just et à Robespierre, à l'époque de leur toute-puissance : il fallait une âme forte pour la braver alors et la braver en ces termes : « ..... Grâce au ciel, votre fin s'avance, la voilà qui » vient : la France que vous avez perdue, ne sera pas garantie » du despotisme; mais la divinité, la patrie, la liberté, l'huma- » nité, les mœurs seront vengées ! oui, vous périrez avec vos » complices..... Votre mort sera pour la France un jour de déli- » vrance et de fête..... » C'était une menace et un pronostic qui ne devaient pas tarder à se réaliser, et qui se seraient, sans nul doute, réalisés plutôt, si les maires des grandes villes s'étaient ainsi rendus les organes de l'indignation des bons citoyens.

La lettre de Duplessis fut suivie d'un décret d'arrestation du 9 août 1793 ; l'on devait bien s'y attendre. La tête de l'ancien maire fut mise au prix de 200 louis, par Carrier, qui heureusement ne put parvenir à découvrir la retraite d'un homme qui avait rendu tant de services et comptait tant d'amis. Une trentaine d'entre eux voulaient l'accompagner armés, prêts à le défendre, jusqu'à un port où il se serait embarqué : il s'y refusa et ne voulut pas quitter sa Bretagne, confiant en Dieu et dans l'avenir. Nous retrouvons, en 1828 et 1829, M. Duplessis Grénédan à la chambre des députés, dans les rangs des royalistes exaltés ; il avait d'autres idées, mais avec toute l'ardeur et le feu de la jeunesse. Que cela ne nous empêche pas, nous et tous ceux qui suivaient un autre drapeau, de lui rendre justice, et sachons toujours reconnaître dans nos adversaires politiques les actions généreuses et les services rendus à la patrie.

Digitized by Google

M. Duplessis Grénédan était président à la Cour de Rennes ; il a refusé de prêter serment au gouvernement de 1830. Honneur à ceux qui meurent fidèles à leurs convictions ! ! !

Vingt jours à peine avant le 9 thermidor, les citoyens de Rennes, réunis en assemblées primaires, avaient fait un grand acte d'audace et de courage qui aurait dû trouver de nombreux imitateurs. Ils écrivaient à la Convention : « Rapportez l'odieux » décret qui met en état d'arrestation nos plus incorruptibles » défenseurs ; rendez-les à la République ; vous en répondez » sur vos têtes. A cette adresse est jointe un arrêté ayant pour » objet la levée d'une troupe destinée à marcher sur Paris. » Billaud-Varennes demande le décret d'accusation contre les » administrateurs d'Ille-et-Vilaine (Renvoi au comité de salut » public). »

Un autre maire de Rennes, un simple tailleur, Leperdit, dont la vie a été plus d'une fois racontée, s'est conduit avec autant de courage que son prédécesseur. Il a prouvé dans toute sa carrière que la noblesse de cœur, la générosité, le dévouement, se rencontrent dans toutes les conditions sociales. Sa vie modeste le mettait plus qu'un autre à l'abri des défiances populaires, et il lui a été permis de rendre de grands services et de sauver la vie à beaucoup de concitoyens. Lorsque Carrier vint à Rennes à l'époque de la proscription de Lanjuinais, il demanda une liste de *suspects* au conseil ; on la présenta à Leperdit. « Vous avez » oublié un nom, dit-il. — Lequel ? — Le mien, car la plupart de » ceux que vous avez inscrits là, sont mes frères d'opinion et » ont combattu comme moi pour la liberté..... Cette liste est un » bon pour le bourreau..... » Il la déchire et tendant la main à ceux qui l'entouraient : Je vous recommande mes enfants..... puis il se présente à Carrier, qui le reçoit avec colère et lui dit : Je puis t'envoyer à la guillotine. — Leperdit réplique simplement : *J'irai*, et il va reprendre son poste ; mais il ne fut plus question de la liste des proscrits, et Carrier retourna promptement à Nantes. On pourrait citer de lui plusieurs autres traits de noble fermeté. A propos des prêtres bretons qui venaient d'être arrêtés, Carrier lui disant : Ils sont hors la loi. — Mais ils ne sont pas

Digitized by Google

hors l'humanité, lui répond Leperdit..... Souvent il dirigeait lui-même les perquisitions. Un jour, il ouvre un grand placard, où deux prêtres étaient cachés; il reste tranquillement devant le meuble et les malheureux sont sauvés. En 1808, lors du passage de l'empereur à Nantes, il faisait partie de la députation du conseil municipal de Rennes : l'empereur le remarqua et s'entretint une heure avec lui dans l'embrasure d'une croisée..... Il fut aisé de voir que la discussion avait été vive : *Homme de fer*, dit l'empereur en le quittant. Leperdit, que la présence du grand homme n'avait point intimidé, s'était montré insensible à des séductions trop souvent irrésistibles.

Il serait injuste, après avoir rappelé les vies honorables de deux maires d'un pays voisin, de ne pas dire quelques mots d'un homme que beaucoup d'Angevins de nos jours ont connu : M. Urbain-René Pilastre, homme d'un caractère doux, de mœurs simples et modestes. Lui aussi a exercé dans notre ville les fonctions du mairat, pendant les plus mauvais jours : il s'y est conduit avec courage et humanité. Au mois de septembre 1793, un agent de la terreur voulait qu'on massacrât plus de trois cents prêtres emprisonnés au Grand-Séminaire ; il insistait, et M. Pilastre, ne se contenant plus, lui lança cette menace foudroyante : « Si vous n'êtes hors d'Angers dans trois heures, je » vous fais jeter dans la Maine. » Il sauva donc, pour le moment du moins, ces malheureux prêtres. Comme député à la Convention, il fit également des efforts afin de sauver le roi ; il vota pour la réclusion et le banissement à la paix. Plus tard, voyant ses vœux impuissants et la Montagne triompher, il donna sa démission, fut proscrit et obligé de se cacher : il se réfugia chez d'honnêtes ouvriers, y travailla comme menuisier, et demanda ainsi à ses bras les moyens de gagner le pain de chaque jour (*Voy.* Blordier-Langlois, t. II, p. 264). Pilastre était un ami d'enfance des deux La Revellière et de J.-B. Leclerc, de Chalonnes.

Nous devons dire aussi quelques mots de M. Berger, médecin, qui fut également maire d'Angers. Il était doux, humain, et ses fonctions l'ont mis plus d'une fois à même de se montrer chari-

Digitized by Google

table et généreux : avec un caractère plus énergique, il aurait empêché beaucoup de mal, si on lui eût permis de continuer ses fonctions ; il a fait des efforts réitérés pour obtenir le serment (seul moyen de salut alors) d'un grand nombre de prêtres et de religieuses ; il n'a jamais pu y réussir auprès de M. Gruget, qui parle de lui à plusieurs reprises et dans des termes qui démontrent qu'il a toujours, malgré des erreurs qu'il déplore, conservé des sentiments affectueux pour cet administrateur. « C'est avec bien de la peine, dit-il, que nous rapportons la conduite de M. Berger (il s'agit du serment). Nous aimerions bien mieux parler de sa douceur et de son caractère honnête qu'on lui connaissait autrefois, et qui lui avait attiré l'estime et l'amitié de tous les honnêtes gens. C'est un grand malheur pour lui d'avoir fréquenté la compagnie des méchants ; bon par caractère, il n'a pas eu la force de se mettre au-dessus de leur bassesse (ce mot peu lisible). La crainte de se voir méprisé l'a fait donner dans tous les écarts où on l'a vu tomber ; mais on espère que les prières de sa respectable sœur produiront les mêmes effets que celles de sainte Monique pour son fils Augustin. » C'est surtout aux sœurs de l'hôpital général, à qui il s'adressait plus particulièrement comme médecin de la maison, pour les déterminer au serment.

En un autre endroit, il parle de sa conduite, « qui n'est point » en rapport avec son extérieur honnête qui avait si longtemps » prévenu en sa faveur ; nous n'avons point été surpris de lui » voir gagner une fièvre putride, qui a pendant longtemps fait » craindre pour sa vie ; mais sans doute Dieu la lui a envoyée » pour le faire rentrer en lui-même. »

CAMILLE BOURCIER.

(La fin au prochain numéro).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

La chapelle des *Pères de l'Adoration perpétuelle*, construite dans le cloître Saint-Martin sur les plans et par les soins de M. Dusouchay, l'un de nos architectes, est ouverte depuis le 1er juin, et ne cesse de recevoir de nombreux visiteurs, unanimes dans les éloges qu'ils en font, et frappés de l'art avec lequel toutes choses y sont appropriées à sa pieuse destination.

L'édifice, consacré à la prière et à la méditation silencieuse, est soustrait par son emplacement aux regards des passants et aux bruits du monde; et l'intérieur en est séparé du dehors par un narthex ou porche surmonté d'une tribune qui fait une double entrée, bien préférable à ces tambours en bois si peu élégants que l'on trouve en certaines églises.

L'extérieur, très-simple, n'a d'orné que la façade, que signale à l'attention une porte décorée de colonnettes et d'arcatures, des colonnes, une rosace largement ouverte, surmontant quatre baies tréflées, un riche ostensoir et l'inscription : *Corpus Domini.*

Au dedans, tout est et devait être subordonné d'abord à l'autel, qui en est la raison d'être, et dont la nef, avec ses colonnes et ses parois, est proprement le baldaquin ; et, ensuite, si je ne me trompe, aux règles de cette géométrie mystique qui, issue des écoles pythagoriciennes de la Grande-Grèce et d'Alexandrie, éclate avec une exubérante fécondité dans l'architecture ogivale du moyen âge, et que M. Dusouchay semble avoir appliquée aussi, mais avec une simplicité de bon goût, dans sa construction du cloître Saint-Martin.

Selon cette mathématique divine, toutes choses dans l'édifice religieux sont soumises à des nombres symboliques : huit, sept, six, quatre, trois. Huit est le double du nombre divin ; quatre est *la signature de Dieu dans le monde visible*, le tétragramme saint, le nombre des lettres du nom de Dieu dans presque toutes les langues ; dans l'Ecriture, Dieu est représenté sous la forme d'une ville carrée, le carré étant le symbole du solide, de l'inébranlable, de l'immuable. Le triangle rectangle et isocèle est la

Digitized by Google

moitié du carré et le symbole de la sainte Trinité ; le triangle équilatéral engendre l'hexagone ; mettez-y un point, et vous aurez le nombre sacré sept, le nombre des jours de la semaine, des sacrements, des dons du Saint-Esprit, des péchés capitaux.

M. Dusouchay s'est-il souvenu de ces règles quand il a choisi les proportions de son édifice ? J'ai lieu de le supposer en voyant sa chapelle divisée en trois nefs, de même hauteur sous voûte, par deux rangées de colonnes, dont quatre dans la nef, quatre dans le transsept et six dans le chœur. Ces colonnes ont chacune environ quarante centimètres de largeur sur huit mètres de hauteur. Elles reçoivent sur les larges tailloirs de leurs chapiteaux des faisceaux de nervures vigoureuses et du plus bel effet, qui retombent des voûtes également surhaussées, dont l'ogive est rigoureusement déduite de la figure par laquelle se construit le triangle équilatéral, principe de l'ogive normale. Enfin, l'abside a sept pans correspondant aux colonnes qui entourent l'autel.

A ces proportions, à ces beautés qui tiennent aux inspirations d'une géométrie savante, se joignent deux autres mérites, dont le sentiment plus ou moins confus contribue à l'impression profonde que produit la vue de l'édifice. Chaque ornement en est motivé, en a sa raison d'être, son utilité manifeste : sauf les chapiteaux et les clefs de voûte, il n'y a point de sculpture, et les baies des fenêtres sont uniques : très-hautes, elles sont rendues plus sveltes par une arcature ajourée dans le chœur, où elle éclaire un triforium, et aveugle ou simulée dans les autres parties de l'édifice. Le style est aussi vrai qu'il est sévère : ce qui y est donné pour de la pierre, du fer, du bois, des jointures, est de vraie pierre, de vrai fer, de vraies jointures, et non une vaine apparence.

Cette construction fait donc honneur à l'architecture angevine, à l'architecte qui l'a conçue et exécutée, aux Pères qui l'ont choisi, et qui ont aussi choisi un emplacement si bien approprié à la destination de leur chapelle, enfin à la ville, qui a ainsi dans son sein un édifice remarquable de plus, une nouvelle œuvre artistique.

A. BIÉCHY.

Digitized by Google

Voici un nouveau poëte, pour lequel je viens demander une place parmi cette pléiade angevine que nous avons vue briller dans la *Revue*. C'est un jeune homme appartenant à une famille du pays, aveugle comme Homère et Milton, et dont l'intelligence et le cœur ont conservé une énergie d'autant plus admirable, que les ténèbres extérieures où il vit depuis sa première enfance sembleraient devoir ravir à ces facultés leurs plus puissants stimulants. La poésie, qui se nourrit d'images, est même son langage de prédilection, et c'est d'un volume manuscrit tout rempli d'odes, d'idylles, de ballades, de chansons, d'épîtres, que j'ai détaché le morceau que je vais citer pour donner une idée de l'ensemble, et qu'on lira, je l'espère, avec l'intérêt, l'émotion due à une telle œuvre.

A. BIÉCHY.

LE CHANT DU COQ.

J'aime à rêver la nuit perdu dans un vallon,
A promener mes pas au bord de la rivière,
A fouler sous mes pieds la mousse et la bruyère,
A livrer en marchant mes vers à l'aquilon ;
J'aime à cette heure où tout autour de moi repose
Dans l'ombre et le silence, errer sans bruit, sans cause.

Solitaire, pensif, je revois le passé ;
Je ravis à l'oubli les scènes du jeune âge,
Mes souvenirs d'hier, et le plaisir volage,
Tout ce qui m'a souri, tout ce qui m'a lassé :
Mais tout à coup le chant du coq dans l'air s'élève ;
Je l'écoute, il reprend, et j'interromps mon rêve.

Solitaire, pensif, je jouis du présent ;
Les tiges des ormeaux à tous vents sont bercées :
De même je jouis de sentir mes pensées
Se perdre, revenir, s'envoler à tous vents :
Mais tout à coup le chant du coq dans l'air s'élève ;
Je l'écoute, il reprend, et j'interromps mon rêve.

Digitized by Google

Solitaire, pensif, au sein de l'avenir,
Sur les ailes du temps mon cœur vole et s'élance ;
Tout cède, tout s'entr'ouvre aux cris de l'espérance :
Je tiens déjà l'Amour, la Gloire, le Plaisir.. .
Mais tout à coup le chant du coq dans l'air s'élève ;
Je l'écoute, il reprend, et j'interromps mon rêve.

Ainsi le chant du coq d'heure en heure entendu,
A la réalité me rappelle sans cesse,
Et lui seul interrompt ma joie ou ma tristesse :
Il me montre, ce chant dans le lointain perdu,
Que sous le lourd sommeil de la nature entière,
La vie est encore là, l'ombre attend la lumière.

EDGARD GUILBAULT.

Paris, 13 *mars* 1870.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

INDEXED

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

QUATRIÈME ANNÉE

TOME PREMIER.

Deuxième livraison. — Août 1870.

SOMMAIRE :

L'Irlande contemporaine (*1er article*).	A. Lair.
Essai sur la Terreur en Anjou (*fin*).	Camille Bourcier.
Journal de Jacques Valuche (*fin*).	Célestin Port.
Chronique.	A. Biéchy.
Histoire de l'Université d'Angers (*21e feuille*).	P. Rangeard.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1870

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

10 francs par an

12 livraisons de 80 pages gr. in-8°, formant par an 2 beaux vol. de 500 pages

Je signale à votre attention toute particulière cette utile publication qui est dans sa 3e année, et continue à donner la suite de deux importants ouvrages :

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

et

ESSAI SUR LA TERREUR EN ANJOU

DE M. CAMILLE BOURCIER.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . **5** fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Plan de la ville d'Angers, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE.
Guide du voyageur en Anjou, par UN TOURISTE.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . . **4** »
Plan d'Angers, par M. DUVEAU . . . . . **2** »
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. **2 50**
Code des usages ruraux. **1 75**
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE **1** »
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.
Prix : Edition en noir. . . . . **3** »
Avec armoiries coloriées . . . . . **5** »
Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . **10** »
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur se combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 **2 50**

Digitized by Google

L'IRLANDE CONTEMPORAINE (1)

Etudes sur l'Irlande contemporaine, par le **R. P. Adolphe PERRAUD.** — *L'Irlande*, par **CAPO DE FEUILLIDE**, etc.

Assurément, on ne saurait dire qu'il y ait jamais eu, en Europe, une question d'Irlande, comme il y avait, il y a quelques années, comme il y aura peut-être encore une question de Pologne et une question d'Italie. L'Irlande n'en est pas moins au nombre de ces nations martyres, dont les longues souffrances et les douleurs imméritées ont le privilége d'exciter partout la sympathie et d'aller au cœur de tous les hommes généreux.

A Dieu ne plaise que nous venions médire ici de l'Angleterre : nous sommes plein de sympathie et de respect pour ce grand peuple, d'envie pour ces libertés solides et glorieuses qu'il a mis tant de persévérance à conquérir et tant de sagesse à conserver ; d'admiration pour le grand sens pratique, le rare esprit politique avec lequel il résout les questions les plus difficiles, et réforme prudemment ses institutions, aussi éloigné de l'impatience révolutionnaire que de l'immobilité stérile.

Mais nous ne pouvons fermer les yeux sur les torts, nous allions dire sur les crimes qui ont trop souvent déshonoré sa politique extérieure.

Or, qu'on le sache bien, c'est de la politique extérieure que

(1) Au moment où la puissance pacifique de la vérité servie par les institutions d'un peuple libre vient enfin d'obtenir de l'Angleterre deux mesures décisives pour l'Irlande, l'abolition de l'Eglise établie et la réforme des lois sur la propriété foncière, nous offrons aux lecteurs de la *Revue* un travail écrit il y a déjà plusieurs années, mais qui représente très-exactement, à quelques détails près, l'état de ce malheureux pays tel qu'il était encore à la veille de ces deux *bills*, dont l'un ne date guère que d'une année, dont l'autre était encore, il y a quelques jours, soumis aux délibérations du Parlement. (*Note de l'auteur.*)

Digitized by Google

l'Angleterre a faite jusqu'à nos jours en Irlande, et quoiqu'il se soit écoulé plus de six siècles depuis la première invasion, près de deux depuis la double conquête des soldats de Cromwell et de Guillaume, elle cesse à peine de la traiter en pays conquis.

Si trop souvent, ailleurs, les protestants et les juifs ont eu à souffrir de l'intolérance des catholiques, en Irlande, ce sont les catholiques qui ont droit de se plaindre de l'intolérance de l'Eglise gallicane : égal dommage pour les droits de la conscience et pour la liberté religieuse.

Il y a déjà un quart de siècle que la grande voix d'O'Connell s'élevait, avec la conscience du droit et l'enthousiasme de la foi, et demandait « justice pour l'Irlande ! » Ce cri, arraché de son sein généreux par des iniquités séculaires, le monde entier l'a entendu, et l'Angleterre l'a en partie exaucé. Un moment le monde qui, pendant des années, avait applaudi la voix éloquente et courageuse du grand agitateur, fait appel avec lui à la justice de l'Angleterre, avec lui pleuré sur l'Irlande, réclamé et espéré sa délivrance, put croire que l'heure de cette délivrance était venue, et que le bill d'émancipation, en assurant à l'Irlande l'indépendance politique, lui avait donné le meilleur remède à ses maux et lui avait mis en main l'instrument de son salut. Vingt-cinq années se sont écoulées, longue période dans la vie d'un peuple, et qui n'a pu être perdue pour la vérité et la justice ; et pourtant l'Irlande souffre encore. Les concessions, ou plutôt les restitutions importantes, il faut le reconnaître, qu'on lui a faites, l'ont soulagée sans la guérir, et malgré tant de réclamations éloquentes, tant de douleurs et de sang versé, elle répète encore aujourd'hui le cri de l'homme que, dans l'illusion de son enthousiasme, elle aimait à nommer son libérateur.

Il y a là, sans doute, pour quiconque a souci du progrès des choses humaines et foi dans la puissance pacifique de la vérité, une cause d'anxiété douloureuse. Les maux de l'Irlande ne sont-ils pas depuis longtemps connus et publiquement avérés ? L'Angleterre elle-même n'a-t-elle pas, avec cette bonne foi qu'elle apporte à son examen de conscience, pris soin d'en sonder chaque année la profondeur toujours croissante ? Les plus généreux de

Digitized by Google

ses hommes d'Etat n'ont-ils pas joint leur voix à celle des publicistes du continent pour signaler aux ministres et au Parlement tant de plaies toujours vives? D'où vient donc que ces plaies saignent encore? D'où vient que l'Irlande, *unie* à l'Angleterre, gémit encore sous le poids d'une législation exceptionnelle, et sous les coups d'un fanatisme persécuteur? C'est ce que je voudrais essayer d'exposer ici.

Je me servirai surtout, dans cette étude, d'un livre récent, fruit d'immenses recherches faites dans ces documents authentiques et ouverts à tous, où l'Angleterre ne manque pas de consigner, chaque année, avec une sincérité qui l'honore à un si haut point, les vérités mêmes qu'elle est le moins disposée à entendre, et d'une enquête complète, faite sur les lieux mêmes par un témoin impartial et éclairé.

I.

Il est impossible de bien comprendre et de bien juger la situation présente de l'Irlande sans jeter un coup d'œil sur son passé; nulle part, en effet, l'un n'explique mieux l'autre. Un mot résume toute son histoire : l'Irlande n'est pas seulement un pays conquis, c'est un pays confisqué. Il faut lire, dans l'introduction que le P. Perraud a placée en tête de son livre, les détails de cette œuvre inouïe d'une confiscation progressive de huit siècles, tantôt violente, tantôt perfide, procédant ici par les armes, là, par la ruse ou la loi. Ce n'est pas seulement la nationalité de l'Irlande qu'on a détruite, sa religion qu'on a persécutée; c'est le sol même qu'on s'est approprié.

Il n'y a guère que deux siècles que les soldats du Protecteur se précipitèrent sur l'Irlande pour y consommer cette œuvre de confiscation qui pèse encore aujourd'hui si lourdement sur la conscience et la politique de l'Angleterre; mais ce n'était pas le commencement des injustices de l'Angleterre envers l'Irlande.

Ce fut en mai 1169, que les soldats de Henri II, conduits par Strongbow et Hugh de Lacy débarquèrent pour la première fois

Digitized by Google

sur la terre d'Irlande, en exécution de la bulle surprise à la religion du pape Adrien IV. La conquête fut rapide, et, en 1175, un traité intervenu entre Henri II et Roderic O'Connor, céda aux Anglais toute la partie S.-E. de l'île qui, devenue depuis une véritable province anglaise, fut appelée le *Pale,* à cause des palissades dont elle était entourée. Là commence une lutte de quatre siècles, dans laquelle on peut, dit le P. Perraud, représenter le *pale* comme une forteresse assiégée du côté de la terre, mais qui reçoit par mer des renforts continuels.

Au XIVe siècle, l'Irlande, avec le secours de Bruce et de ses Ecossais, tenta un suprême effort; mais la grande bataille de Fanghard et la mort de Bruce (1318) achevèrent de ruiner ses espérances; bien qu'elle eût considérablement resserré l'enceinte du *pale*, elle n'avait pu en expulser complétement les Anglais; au siècle suivant, les tentatives de Perkins Warbeck contre Henri VII, et de Thomas Fitz Gerald contre Henri VIII n'eurent pas meilleur sort.

Jusque-là, la confiscation n'avait été que partielle, du moins en fait; car, en droit, Henri II s'était fait reconnaître souverain de l'Irlande, et l'avait partagée à ses barons. La loi traitait déjà l'Irlandais d'ennemi, « irish enemy »; elle défendait entre les Anglais et lui non-seulement toute alliance, mais toute relation commerciale. Avec la Réforme, « l'antagonisme des religions vint » s'ajouter à l'antipathie quatre fois séculaire des races. »

C'est avec Elisabeth que commence vraiment en Irlande la persécution religieuse. Trop fidèle aux avis du poëte Spencer qui lui conseillait d'empêcher les Irlandais de labourer, « *ce qui les forcerait bientôt à se dévorer les uns les autres* », elle réduisit l'Irlande par la famine à un état de misère dont Spencer lui-même nous a laissé la lamentable peinture. Les soldats de Chichester avaient l'ordre de brûler le blé dans les champs, les gerbes dans les granges, de ne rien épargner de ce qui pouvait servir à la subsistance des habitants. La confiscation fut en même temps pratiquée sur une grande échelle; soixante mille acres de terre furent confisqués dans la seule province de Munster; et ceux qui acceptaient les terres confisquées n'y devaient souffrir aucun fermier Irlandais d'origine. Après cette guerre d'extermination

Digitized by Google

digne des plus mauvais jours des conquêtes romaines, Elisabeth faisait graver une médaille avec cette légende : *Pacata Hibernia.*

Moitié par la confiscation ouverte, moitié par de faux semblants juridiques, Jacques Ier poursuivit l'œuvre d'Elisabeth, et confisqua les six comtés du Nord, dont il répartit les terres entre des colons anglais. Restait le Connaught, le plus misérable de tous : ce fut Strafford, le ministre de Charles Ier, qui, malgré une énergique résistance, se chargea de le réduire par la loi et les armes à la condition commune.

La formidable insurrection de 1641 n'amena que des représailles. Enfin, vinrent Cromwell et ses soldats : conquis une seconde fois par les armées parlementaires, le sol de l'Irlande fut de nouveau partagé entre les prêteurs d'argent qui avaient fourni les fonds nécessaires à la guerre, puis entre les officiers et les soldats qui l'avaient faite. Trois provinces entières furent livrées aux Anglais; ce qui restait des Irlandais fut parqué comme un troupeau dans les solitudes dévastées du Connaught, et encore eût-on le soin de balayer des villes la population catholique et de la réléguer dans les champs. Ce fut surtout depuis cette époque que la religion devint une cause de proscription.

Loin d'adoucir cet état de choses, la restauration des Stuarts ne fit que l'aggraver; et le peuple qui, en 1671, devait encore verser son sang pour eux, ne trouva dans ces princes, comme lui catholiques, que l'indifférence et l'abandon.

La capitulation de Limerick, en 1691, garantissait aux Irlandais la liberté de leur culte; Guillaume III la sanctionna, mais le parlement fut plus fort que lui, et, violant la capitulation, il déclara quatre mille Irlandais traîtres et rebelles, et confisqua de nouveau sur eux 1,060,000 acres de terre. Dix millions avaient ainsi été confisqués depuis Henri II, et, en 1692, il ne restait plus aux mains des catholiques que la onzième partie du sol et la plus improductive.

Avec le XVIIIe siècle s'ouvre pour l'Irlande une période nouvelle, connue sous le nom de période des *Penal Laws*. A la guerre par les armes succède la guerre par les règlements et les lois : moyen moins franc, mais plus sûr d'enlever l'Irlande aux catho-

Digitized by Google

liques ; législation draconienne sans égale, Dieu merci ! Dans l'histoire du monde moderne, dont Burke a pu dire avec cette âpreté de langage qui lui était familière, qu' « en fait d'ignoble » perfection, c'était le plus remarquable monument d'iniquités » qui eût jamais été élevé, que c'était une machine d'une adresse » rare et d'un travail achevé, aussi bonne pour l'oppression, » l'appauvrissement d'un peuple, et l'avilissement en sa personne » de la nature humaine que tout ce qui avait jamais été produit » par la perversité de l'homme. » Tout fils aîné qui devenait protestant était immédiatement saisi de la propriété de tous les biens de la famille : aucun tuteur, aucun instituteur ne pouvait être pris parmi les catholiques ; toute profession leur était interdite, sauf la médecine ; ils étaient déclarés incapables de propriété immobilière ; enfin la règle *non bis in idem*, ce principé sacré du droit pénal de toutes les nations, n'existait pas pour eux, et tout catholique acquitté devant un jury d'Irlande, pouvait toujours être repris et jugé de nouveau devant un jury anglais.

On se relâchait pourtant un peu de cette extrême rigueur au moment du danger ; la guerre du prétendant, la guerre de Sept ans donnèrent quelque répit à l'Irlande ; mais ce fut l'insurrection américaine qui fut pour elle l'aurore de la délivrance. Forcée de retirer ses troupes d'Irlande, l'Angleterre ne put s'opposer au mouvement national qui suivit cette retraite, ni à l'association des volontaires unis, qui en fut la conséquence. Bientôt, en 1793, et sous l'influence de la Révolution française, l'association des Irlandais unis osa réclamer l'égalité des droits politiques, et arracha à l'Angleterre d'importantes concessions : les mariages mixtes cessèrent d'être défendus, et les catholiques obtinrent le droit que jusque-là ils n'avaient pas de faire partie du barreau, du jury, et de prendre part aux élections.

Le mouvement ne s'arrêta pas là : l'Irlande voulait s'affranchir entièrement de l'autorité de l'Angleterre, et reconquérir une nationalité distincte ; elle fit appel à la France, elle put voir, près de ses côtes, la flotte qui portait l'armée du général Hoche dispersée par la tempête. — Quand plus tard, et après la défaite de l'armée insurgée, le général Humbert y débarqua avec sa petite

Digitized by Google

troupe, il ne put, par sa résistance héroïque contre des forces dix fois supérieures, que sauver l'honneur du drapeau français en obtenant une capitulation. Une nouvelle insurrection provoquée par de croissantes rigueurs eut le sort des précédentes, et l'Angleterre n'ayant plus à redouter ni insurrection nationale, ni invasion étrangère, résolut de supprimer le dernier et le plus respectable débris de l'indépendance irlandaise, le Parlement de Dublin. La corruption acheva l'œuvre de la force, et ainsi se consomma, après une lutte de six siècles, l'*union* de l'Angleterre et de l'Irlande (1800).

Depuis cette époque, c'est-à-dire, depuis le début de ce siècle, deux grandes questions ont, en Irlande, dominé toutes les autres : 1° l'émancipation des catholiques ; 2° le rappel de l'Union.

Un comité déjà ancien devint, en 1823, aux mains de O'Connell et de Sheil, l'association catholique ; on sait ce qu'il fit, et comment, en 1829, Westminster ouvrit ses portes aux députés catholiques de l'Irlande, et comment le ministère de lord Wellington crut devoir accorder à l'opinion publique et à la nécessité le bill d'émancipation des catholiques.

C'était un grand pas vers la régénération de l'Irlande, mais restaient bien des griefs encore ; aussi O'Connell ne se contenta-t-il pas de ce premier succès, il se proposa un second but, bien autrement grand, le rappel même de l'Union. S'il ne réussit pas dans cette œuvre, il eut l'honneur d'arracher à l'Angleterre un certain nombre de mesures réparatrices qui furent, sinon une transformation, au moins un adoucissement de la condition de l'Irlande.

Depuis lors, grâce à l'expérience du passé, grâce aussi sans doute au progrès des mœurs et de l'opinion, la politique de l'Angleterre envers l'Irlande a été constamment plus modérée ; mais les maux de l'Irlande n'en ont pas été diminués : il semble qu'au moment où la main de l'homme se retirait de ce malheureux pays pour lui laisser un peu de répit, la main de Dieu ait voulu le frapper par un fléau terrible ; c'est en 1845 que la maladie des pommes de terre apparut pour la première fois ; elle n'a pas depuis cessé ses ravages ; et le monde n'a point oublié l'horrible fa-

Digitized by Google

mine de 1847, et ces scènes de désolation dont lord Brougham a pu dire qu'elles étaient pires que les tourments d'Ugolin.

La révolution de 1848 ébranla l'Irlande comme le reste de l'Europe ; mais la tentative de M. Smith O'Brien était prématurée ; elle échoua, et depuis lors l'Irlande n'est pas sortie de son repos. « Quelle est sa situation actuelle ? Quelles traces de la confisca- » tion et de l'oppression britannique se voient encore dans ce » malheureux pays ? Les plaintes de la presse nationale sont- » elles fondées ? Doivent-elles trouver dans la conscience d'un » étranger, témoin désintéressé, et dans la conscience de l'Eu- » rope le même écho qu'elles rencontrent incontestablement » dans la masse de la nation irlandaise ? Les concessions faites » par l'Angleterre, depuis 1829, sont-elles une réparation suffi- » sante de sa politique passée ? Que faut-il encore pour que la » justice et la paix s'embrassent sur cette île couverte de ruines » et tout humide de sang ? En un mot, qu'est l'Irlande contem- » poraine ? »

C'est à ces questions que nous voulons essayer de répondre.

II.

Le P. Perraud étudie l'Irlande à six points de vue différents : l'égalité politique, la propriété foncière, l'émigration, la misère, la loi des pauvres, la question religieuse.

L'union, disait O'Connell, n'est pas un contrat, c'est une déception (1). Il y a beaucoup de vrai dans ce mot.

Et d'abord l'égalité politique :

L'égalité politique concédée aux catholiques par le bill d'émancipation, n'est point une égalité de fait. Sir Robert Peel lui-même qualifiait ce bill de transaction ; Georges IV ne céda qu'à la dernière extrémité et voulait briser sa plume en le signant ; on peut juger par là de l'esprit qui a présidé à son application ; rejeté

(1) Meeting de Malton.

Digitized by Google

quatre fois par la chambre des lords, arraché à l'Angleterre par la crainte d'une guerre civile, comme au voleur qu'on force de rendre l'argent qu'il a pris (1), il n'a jamais été regardé par elle que comme un expédient et non comme un acte de justice; et tout en accordant aux catholiques une égalité de droit, il a laissé subsister pour eux un régime d'exception.

Non-seulement les trois plus hautes fonctions politiques de l'Irlande, celles de lord-lieutenant, de lord chancelier et de lord vice-chancelier sont interdites aux catholiques, de sorte qu'on peut dire avec sir Robert Peel, qu'en Irlande, « la source de tout » crédit et de toute faveur demeure exclusivement protestante; » mais l'inégalité se montre plus clairement encore dans l'inégale répartition des fonctions parlementaires. Tandis qu'en Angleterre la pairie est héréditaire, sur les trente-deux pairs d'Irlande, les cinq pairs ecclésiastiques sont désignés pour chaque session, les autres le sont à vie seulement. L'Irlande nomme cent cinq députés, le sixième de la représentation totale du Royaume-Uni, ce qui fait un député par cinquante-sept mille habitants, tandis que l'Angleterre en nomme un par trente-neuf mille. A peine est-il besoin de parler des conflits qui, à chaque élection, éclatent entre les propriétaires et leurs tenanciers, des fermiers conduits au vote par des constables, ou contraints de voter à haute voix, et de l'éviction suspendue sur la tête du malheureux tenancier qui préférera à l'ordre de son maître la voix de sa consciénce.

Malgré bien des lacunes et bien des abus, l'Irlande jouit, après tout, d'une liberté politique incontestable, mais elle n'a connu et ne connaît encore aujourd'hui qu'une justice arbitraire. C'est là l'un de ses plus grands maux. Si les lois sont les mêmes, l'application en est singulièrement différente des deux côtés du détroit: lord John Russell lui-même, en 1844, l'avouait au Parlement. Le principe qui domine encore aujourd'hui dans l'organisation de la justice de l'Irlande comme de l'Angleterre, c'est ce principe féodal que le droit de justice appartient à qui est maître de la terre : ce sont donc, en général, les land-lords qui sont juges,

(1) Discours d'O'Connell au meeting de Galway.

Digitized by Google

ou du moins juges locaux. Ce système n'a pas de graves inconvénients en Angleterre où le seigneur et les fermiers sont de la même race et professent le même culte ; mais il n'en est pas de même en Irlande, entre des propriétaires presque tous anglais et protestants et des tenanciers tous Irlandais et catholiques, et où six fois sur sept le catholique trouve un protestant pour juge. Le triage des jurys est d'ailleurs à la discrétion du shériff, et indépendamment de la condamnation tristement célèbre d'O'Connell, l'histoire judiciaire de l'Irlande ne prouve que trop, et le P. Perraud démontre pièces en main, par de nombreux exemples, quel usage les shériffs font trop souvent de ce pouvoir discrétionnaire, et comment ils savent s'en servir au gré du pouvoir pour obtenir un acquittement scandaleux, ou une condamnation injuste.

Le grand jury, dont la nomination est à la discrétion du shériff, n'a pas seulement des attributions judiciaires, mais financières, il a le droit de lever des taxes sur le comté. De ces taxes, les unes sont obligatoires, comme certaines dépenses votées, chaque année, par nos conseils généraux ; les autres sont facultatives, et le grand jury les lève à son gré. A la vérité, depuis quelques années, les séances du grand jury où se débattent ces taxes sont publiques ; mais il n'y en a pas moins là quelque chose de formellement contraire au principe fondamental de la constitution anglaise, que l'impôt ne peut être voté que par les mandataires de la nation. L'Angleterre elle même l'a si bien senti que, dans ces dernières années, plusieurs bills ont proposé au Parlement la réforme de cette partie de la législation irlandaise, et bien qu'aucun n'ait réussi jusqu'à ce jour, il est à croire que c'est là un abus qui ne tardera pas à disparaître.

Un grand progrès a eu lieu depuis quelques années dans les institutions municipales, et l'égalité de fait, civile et politique, s'y trouve désormais établie, au moins dans les villes, entre les protestants et les catholiques ; mais il n'en est pas tout à fait de même dans les campagnes, où la paroisse catholique, le *vestry*, est réduit à des attributions insignifiantes, tandis que la paroisse protestante vote librement les taxes destinées à faire face aux dépenses d'intérêt général, soit religieux, soit civil.

Digitized by Google

Si l'union politique des deux pays ne paraît pas leur avoir donné l'égalité des droits, leur union financière n'a pas davantage établi l'égalité des charges. L'Irlande, bien qu'elle semble et qu'on la dise privilégiée en matière d'impôts, paie en réalité bien plus que l'Angleterre, eu égard à ses forces productives ; et comme le petit nombre des députés qu'elle envoie au Parlement ne lui permet pas d'exercer un contrôle efficace sur la répartition des charges publiques, la majeure partie des sommes qu'elle paie sont appliquées par l'Angleterre à des intérêts exclusivement anglais, procédé ingénieux que les économistes de la Grande-Bretagne nomment, dans ce langage plein d'*humour* qu'affectionnent, on le sait, nos voisins d'outre-mer, un procédé permanent de *drainage*.

Il est d'ailleurs un grand nombre de points sur lesquels l'Irlande demeure soumise à une législation franchement exceptionnelle ; si elle a, comme l'Angleterre, le droit de réunion ou de *meeting*, elle n'a pas, comme elle, la liberté d'envoyer des délégués à une convention qui se réunirait pour délibérer sur un point quelconque du pays ; tandis que le citoyen anglais jouit, en matière de port d'armes, de la liberté la plus absolue, le citoyen irlandais ne peut porter ou détenir des armes sans remplir les formalités les plus minutieuses ou s'exposer aux peines les plus sévères ; et par une exception injurieuse, l'Irlande n'a pas même le droit de lever des volontaires, et de s'associer à ces grands mouvements nationaux dont l'Angleterre a offert récemment le remarquable exemple. Non-seulement le droit d'*habeas corpus* est souvent suspendu en Irlande ; non-seulement le secret des lettres n'y est pas toujours respecté, mais, grâce au *coercion-bill*, presque constamment appliqué à l'Irlande depuis l'acte d'union, et hier encore renouvelé pour deux ans, malgré les énergiques protestations de la députation irlandaise, le vice-roi a le droit de *proclamer un district*, c'est-à-dire d'y suspendre le cours normal de la constitution, et de le placer sous un régime plus sévère que ne l'est en France celui de l'état de siége. Ainsi, depuis six siècles, l'Angleterre continue de traiter l'Irlande en pays conquis, et, comme le dit le P. Perraud, « par une contradiction qu'il im-

Digitized by Google

» porte de faire ressortir, et qui porte avec elle un haut enseigne-
» gnement, il semble aussi impossible de gouverner l'Angleterre
» sans appliquer la constitution que de gouverner l'Irlande sans
» y déroger (1). »

III.

Mais ce ne sont pas là les plus grands maux de l'Irlande : le plus profond, le plus invétéré de tous, celui qu'il est à la fois le plus difficile et le plus nécessaire de guérir, c'est le régime auquel est soumise la propriété foncière.

Ce régime repose encore aujourd'hui tout entier sur les confiscations des siècles précédents. La petite propriété n'existe pas, la moyenne commence à peine à se constituer ; dans ce pays, catholique par excellence, la propriété catholique ne date que d'hier ; la presque totalité du sol est aux mains d'une oligarchie protestante, et la masse catholique de la nation est réduite à la condition du fermage. C'est dans les conditions de ce fermage qu'est le nœud de la question de la propriété en Irlande.

Trois tenures y sont en usage : la tenure à perpétuité, sorte de propriété grevée d'une rente viagère ; la tenure à temps, dont la durée varie de vingt à quatre-vingt-dix-neuf ans ; enfin, la tenure à volonté, *at will*, « dans laquelle n'intervient aucun bail, et qui n'est qu'une location révocable au gré du propriétaire, moyennant certaines formalités légales d'un emploi facile et peu coûteux. » De ces trois tenures, la première est extrêmement rare, la seconde diminue de plus en plus, la troisième tend visiblement à se substituer aux deux autres (2).

---

(1) Tome I, page 181.

(2) Cette tenure a une ressemblance frappante avec le domaine congéable de notre Basse-Bretagne, où le propriétaire pouvait toujours congédier le tenancier, en lui remboursant, il est vrai, les impenses faites sur le fond. Ne se rattacherait-elle point, quoiqu'on ait dit, à quelque tradition celtique ?

Digitized by Google

En général, dans ce contrat, si l'on peut donner le nom de contrat à une convention qui ne donne de droits qu'à celui qui l'impose, le propriétaire ne livre au fermier que la terre nue; c'est au fermier à se procurer tout le matériel d'exploitation; c'est à lui à payer la rente et les taxes locales qui pèsent sur la propriété. La loi a tout fait pour faciliter au propriétaire l'éviction de son tenancier, et a étendu ce pouvoir des fermages de vingt livres aux fermages de cinquante livres sterling. Deux fois par an, et pourvu qu'il soit prévenu six mois d'avance par une notice d'éviction régulière, le tenancier peut être expulsé. Pour le mieux tenir à leur merci, certains propriétaires ont l'habitude d'envoyer à leurs tenanciers des notices d'éviction, sauf à n'y pas donner suite. Il est clair qu'un tel régime suffit à lui seul pour paralyser tout progrès agricole. Le malheureux paysan, placé dans l'alternative de cultiver la terre ou de devenir dans le *workhouse* le prisonnier de la charité légale se fait tenancier, *at will*. Essaie-t-il d'améliorer sa ferme, immédiatement le propriétaire élève la rente; le chiffre du fermage pouvant être modifié tous les six mois, le tenancier se garde donc bien de rien faire au-delà de ce qui lui est strictement nécessaire pour vivre, et, comme le dit excellemment le P. Perraud, « l'usage d'élever ar-
» bitrairement les rentes est comme une arme à deux tranchants,
» elle blesse ceux qui s'en servent, et tel propriétaire croit aug-
» menter sa fortune en doublant les fermages de ses tenanciers,
» qui ne réussit qu'à paralyser pour l'avenir toute amélioration
» dont ses domaines eussent profité (1). »

Là ne se bornent pas les droits du propriétaire : il est maître d'imposer à ses tenanciers des règlements locaux qui n'ont aucun rapport avec la tenure d'une ferme; et il peut aller ainsi, il va trop souvent jusqu'à réglementer la vie de famille et les affections domestiques; il y a, en Irlande, telle terre, dans laquelle les tenanciers ne peuvent pas donner l'hospitalité à leurs parents, telle autre, dans laquelle ils ne peuvent se marier sans la permission du propriétaire. Trop souvent, le propriétaire refuse la

(1) Page 216.

Digitized by Google

concession du terrain nécessaire à la construction de l'église ou de l'école, et l'on en a vu un envoyer à ses fermiers une notice d'éviction, parce qu'il s'était aperçu que, ne voulant pas priver leurs enfants du bien inestimable de l'éducation, ils les envoyaient à l'école, malgré sa défense. Sans doute, il n'en est pas toujours ni même généralement ainsi; mais n'est-ce pas déjà trop que de tels abus soient possibles, et ne sont-ils pas l'éclatante condamnation du système à l'abri duquel ils se produisent?

Absent, la plus grande partie de l'année, de ses terres, malgré la taxe votée à plusieurs reprises et tout dernièrement encore par le Parlement, sur les biens des propriétaires qui ne résident pas en Irlande au moins la moitié de l'année, le land-lord d'Irlande n'a avec ses tenanciers aucune relation personnelle, et ne traite avec eux que par l'intermédiaire d'*agents*, gens éhontés et cupides qui, grâce à la menace de l'éviction perpétuellement suspendue sur la tête du tenancier, lui arrachent pour eux, pour leurs femmes et leurs enfants, des gratifications souvent presque égales au chiffre de la rente; et qui, en s'attribuant, par un singulier abus, le monopole de certaines industries, suppriment parfois dans un village la liberté même du commerce. L'*absentéisme*, telle est une des plaies les plus vives de l'Irlande, depuis longtemps signalée par O'Connell et par tous les publicistes. Des générations de fermiers et d'agents s'éloignent sans avoir connu leurs maîtres. Au-dessous de l'agent se trouvent deux employés subalternes, le *process server*, chargé de porter les notices d'éviction, et le *driven*, chargé de saisir les bestiaux quand la rente n'est pas régulièrement payée; mais ce n'est pas d'ordinaire assez: pour détruire les misérables cabanes élevées par le fermier dans son court passage sur la terre, pour contenir la population frémissante à la vue de ces scènes de désolation, ce n'est pas trop des constables, et au besoin de quelque régiment de la milice régulière que le shériff a le droit de requérir, triste et ridicule armée que le mépris public a depuis longtemps flétrie en Irlande du nom de milice du levier, *crowbar-brigade*. De 1841 à 1851, en dix ans, deux cent quatre-vingt-deux mille maisons sont tombées sous ses coups; car ce n'est pas assez que le tenan-

Digitized by Google

cier soit chassé de sa demeure, il faut que cette demeure elle-même soit détruite. C'est ici l'un des points les plus caractéristiques du régime de la propriété irlandaise. Qu'on ne croie pas, en effet, que les améliorations faites, les constructions élevées par le tenancier sur la terre qu'il a reçue, il ait le droit d'en réclamer la valeur, s'il est évincé. L'éviction entraîne avec elle la confiscation légale de tout ce qui tient à la propriété ; loi inique, désormais flétrie, et, ne craignons pas de le dire, tuée par la courageuse parole de ce juge qui déclarait, en l'appliquant, qu'il « était » forcé *d'administrer l'injustice* (1). »

Depuis quinze ans, une véritable révolution s'est opérée dans la condition agricole de l'Irlande, par suite des conditions économiques dans lesquelles le pays s'est trouvé placé ; presque partout le pâturage a été substitué à la terre à blé, et à une multitude de petites tenures, a succédé un petit nombre de grandes fermes. Ce mouvement auquel on a donné le nom de *consolidation des fermes,* et qui tend à convertir l'Irlande en une immense prairie, s'est opéré, on le devine, aux dépens de la classe agricole ; tous les hommes dont, grâce à ce nouveau système, les bras étaient devenus inutiles, ont été expulsés, et c'est ce système qui a perpétué et perpétue encore aujourd'hui cette émigration incessante, cet exode de la population irlandaise auquel rien, dans l'histoire du monde, ne saurait être comparé.

Quel jugement porter sur cette révolution ? C'est aujourd'hui une question des plus vivement discutées. L'Irlande est, avant tout, dit-on, une terre de pâturages ; depuis le début de ce siècle la population s'était tellement accrue, que le pays ne pouvait plus fournir ni du travail à tant de bras, ni du pain ou des pommes de terre à tant de bouches ; de là les grands désastres de 1847, qui ont été comme une sorte de dispensation providentielle et ont rétabli entre la production et la consommation un équilibre heureusement maintenu depuis par l'émigration, au grand avantage de tout le monde. Voilà quelle est aujourd'hui la thèse favorite des économistes du Royaume-Uni et des discours du vice-roi.

(1) Paroles de M. Thomas Berry Cusach Smith, maître des rôles.

Digitized by Google

Fournir à l'Angleterre du beurre et de la viande, et pour cela subir une révolution économique qui substitue les prairies aux terres labourées, à condition de maintenir à un chiffre peu élevé le niveau de la population et à verser le trop plein en Australie et en Amérique, tel est aujourd'hui le système des hommes d'Etat anglais, à l'égard de l'Irlande. Le P. Perraud le combat avec énergie, et n'a pas de peine à montrer tout ce que, à l'ombre d'une apparente vérité économique, il cache de sophistique et d'inhumain.

Il résulte des aveux mêmes des économistes, que le sol extraordinairement fertile de l'Irlande, bien supérieur en cela à celui de l'Angleterre, pourrait, dans l'état actuel de la culture, nourrir seize millions d'hommes, et qu'avec une culture perfectionnée il en nourrirait trente ou trente-cinq millions. Comment donc n'en peut-il pas nourrir six? Ce n'est pas évidemment que la nourriture manque, et les statistiques de l'exportation sont là pour le constater. C'est que le malheureux paysan n'a pas de quoi acheter ou garder ces denrées qui lui sont nécessaires; c'est qu'il faut d'abord qu'il paie la rente, puis qu'il vive après, s'il le peut. Ce n'est donc pas la Providence qu'il faut accuser des famines de l'Irlande, c'est le régime de la propriété foncière, et l'on a le droit de s'étonner et de s'affliger de voir les hommes d'Etat anglais, de voir le vice-roi d'Irlande lui-même en vanter publiquement les avantages et le soutenir de leur autorité (1).

Et si encore l'expulsion des tenanciers se faisait avec ménagement, si du moins la violence et la brutalité ne présidaient pas trop souvent aux évictions en masse nécessitées par la consolidation des fermes! Il faut lire, dans le livre du P. Perraud, les détails navrants de cette expulsion d'une population tout entière : tantôt c'est pour changer le mode de fermages, tantôt parce qu'elle n'a pas voulu écouter les conseils du prosélytisme anglican et qu'elle a refusé d'envoyer ses enfants à l'école protestante; il faut lire surtout les détails de l'éviction des tenanciers de l'évêque protestant de Tuam, lord Plunkett, et de la prise de possession de

(1) Discours de lord Carliste à Dublin, du 3 avril 1861.

Digitized by Google

l'église de Gortliteragh, pour se faire une idée de ces exécutions opérées par la *crowbar-brigade* au milieu des populations frémissantes, de ces démolitions qui font ressembler l'Irlande à un pays ravagé par la guerre : « Pour qui voyagerait, dit l'auteur, » dans les comtés de Clare et de Galway, sans rien savoir de » l'histoire de l'Irlande et des vices de son organisation sociale, » il serait impossible de ne pas croire qu'elle a été le théâtre » tout récent d'une guerre à outrance, dans laquelle chaque » bourgade, chaque rue, chaque maison a été assiégée, prise » d'assaut, et détruite sans merci par le vainqueur irrité (1). »

Les Anglais se plaisent à attribuer l'état déplorable de l'agriculture en Irlande à la paresse, à l'insouciance, aux vices du paysan irlandais ! Comme si ce n'était pas, au contraire, dans cette menace d'éviction et de confiscation perpétuellement suspendue sur sa tête, qu'il faut chercher le secret de ce fâcheux résultat. On attribue aux vices des Irlandais les mauvaises conséquences de ce système, comme si ce n'était pas bien plutôt au système qu'il faut attribuer ces vices ! Comme si le contraste que présente l'état relativement florissant de l'agriculture dans l'Ulster, où, grâce au *tenant-right*, ou au régime particulier des tenures, le tenancier jouit d'une sécurité et de garanties tout autres, n'était pas la condamnation vivante du système funeste des évictions.

Il était impossible que le gouvernement anglais ne fût pas frappé tôt ou tard des vices du régime de la propriété irlandaise, et ne fît pas quelque chose pour y remédier ; il a pris, en effet, à cet égard, deux mesures importantes : 1° l'institution de la cour établie pour vendre les propriétés obérées (*incumbered estates court*) ; 2° le bill de 1860, connu sous le nom d'acte pour l'amélioration de la propriété foncière en Irlande (*the landed property improvement act*).

En Irlande, comme en Angleterre, les ténèbres les plus épaisses pèsent en général sur la propriété ; il est impossible, quand on l'achète, de savoir si on l'achète ou non du véritable propri-

(1) Tome I, page 298.

Digitized by Google

taire, et l'on y achète avec aussi peu de sécurité qu'aujourd'hui encore, en Algérie, on peut le faire des Arabes ; de plus, de tels obstacles s'opposaient au transfert des propriétés immobilières, il était entouré de formalités tellement dispendieuses, que souvent les créanciers hypothécaires eux-mêmes reculaient à poursuivre, par la vente de leur gage, le recouvrement de leurs créances. La Cour, instituée en 1849, fait vendre aux enchères, sur la simple pétition du créancier ou du propriétaire lui-même, les terres hypothéquées, distribue le prix entre les créanciers et confère à l'acheteur un titre indiscutable et absolu de propriété (*fee*) ; cette Cour, dont les attributions ont été, en 1858, par une heureuse innovation, étendues à toutes les terres, grevées ou non, et qui a pris depuis cette époque le nom plus général de *landed estates court*, a déjà rendu de grands services ; il est pourtant à craindre qu'elle ne parvienne à constituer en Irlande la petite propriété, si elle continue de mettre en vente des lots aussi considérables qu'elle le fait ; de plus, elle n'a pas amélioré, elle a plutôt aggravé les relations du propriétaire et du tenancier. Les nouveaux acquéreurs, en effet, payant en général fort cher, ont presque toujours voulu élever le taux des fermages, et ont largement usé du droit d'éviction, avec moins de ménagement encore et de scrupules que les anciennes familles.

Avant le bill de 1860, bien des tentatives déjà avaient été faites pour améliorer le sort du tenancier. En 1819, 1823, 1830, 1832, 1835, 1843, des commissions avaient été chargées d'étudier la question et de proposer les mesures nécessaires pour conjurer le mal. La dernière de ces commissions, nommée par le gouvernement de sir Robert Peel et présidée par lord Devon, après une minutieuse enquête sur les lieux et un travail de plus d'une année, sonda la plaie dans toute sa profondeur, révéla le mal avec une admirable précision, et en indiqua le remède dans une série de mesures « propres à faciliter la division de la propriété » foncière et à rétablir entre les propriétaires et les tenanciers » cette confiance et cette sympathie mutuelles qui pourraient » seules empêcher les propriétaires d'abuser de leurs droits, et » les cultivateurs de répondre à la tyrannie par l'assassinat. »

Digitized by Google

Depuis, les bills sur cette question se succèdent presque chaque année ; en présentant le sien, en 1845, lord Stanley, depuis lord Derby, disait : « Le remède aux maux de l'Irlande n'est pas » l'émigration, mais un système dans lequel le tenancier aurait » intérêt à employer dans les terres son capital et son travail (1). » En 1848, en 1852, de nouveaux bills furent présentés et discutés ; en 1858, au moment où le concile de Tuam venait de joindre sa voix à celle des publicistes, la discussion prit un caractère particulier de gravité qu'expliquaient suffisamment le progrès des évictions et l'accroissement du nombre des émigrés. Tous ces bills échouèrent devant les difficultés qu'entraînait leur exécution, ou le respect exagéré du Parlement pour les droits des propriétaires. Ce fut le gouvernement de lord Palmerston, rentré aux affaires le 18 juin 1859, qui présenta au Parlement le bill devenu exécutoire le 2 novembre 1860.

Ce bill (pour ne prendre au milieu de dispositions nombreuses et compliquées que celles qui se rapportent directement à la condition du tenancier) décide en substance que le tenancier qui veut exécuter sur la ferme des travaux d'amélioration, peut en prévenir le propriétaire au moyen d'une notice ; celui-ci a trois mois pour donner soit son approbation, soit un refus qui est sans appel ; le propriétaire peut traiter à l'amiable avec le tenancier et exécuter lui-même les travaux ; sauf à augmenter la rente de 5 p. 100 du capital dépensé, ou les laisser exécuter par le tenancier lui-même, et alors, quand les travaux sont achevés, ou dans le cas d'une éviction antérieure à leur complet achèvement, le tenancier remet au commis du tribunal de paix une note des sommes dépensées ; le propriétaire peut faire ses observations, soit sur la dépense, soit sur les travaux, et quand les travaux sont approuvés, et s'il y a lieu, estimés, le président des *Quarter sessions* charge les terres où ils ont été faits d'une annuité calculée à raison de 7 liv. 2 sh. pour 100 l. st. dépensées. Cette annuité est payée au tenancier, à ses héritiers ou ayants cause pendant vingt-cinq ans, temps pendant lequel l'entretien et

(1) Séance du 9 juin 1845.

930937A

Digitized by Google

la réparation des travaux demeurent à leur charge. Le propriétaire peut toujours opérer le rachat de l'annuité en payant la somme qui reste due au tenancier.

Telles sont, en substance, les dispositions du bill de 1860 sur la condition des tenanciers Le remède est-il proportionné au mal ? Il est permis d'en douter. Combien ce bill est loin de tous ceux qui avaient été précédemment proposés, et avec quelle réserve il touche aux abus signalés avec tant d'énergie par tant de commissions successives ! Quel pauvre résultat pour de si grands travaux parlementaires, et n'est-ce pas vraiment le cas de dire que la montagne a accouché d'une souris ? De la sécurité des tenures, des baux à l'année, de l'éviction, pas un mot. Le seul *veto* du propriétaire peut, comme auparavant, interdire toute amélioration. Ce bill ne fait que créer pour le tenancier de nouvelles causes de conflit. Toutes les fois, en effet, qu'il voudra user de la loi et obtenir du propriétaire ces améliorations qu'il ne conviendra pas à celui-ci d'autoriser, l'éviction ne sera-t-elle pas fatalement le résultat de cette lutte ? Que de complications d'ailleurs, sans parler de la perspective du refus, dans le mécanisme de cette loi ! Les garanties que le législateur a voulu accorder aux tenanciers, les bons propriétaires les accordaient déjà antérieurement au bill ; après lui, les mauvais demeurent comme par le passé libres de les refuser. La question, on le voit, n'a pas changé, et en effet les faits ne se sont que trop chargés de prouver que depuis le bill de 1860, les relations des tenanciers et des propriétaires étaient demeurées les mêmes ; les dates fatales du 25 mars et de la Saint-Michel, les évictions de printemps et d'automne, n'ont pas vu un moins grand nombre de familles prendre le chemin de l'exil ou du Workhouse ; les exterminations des tenanciers de l'évêque de Tuam, l'expulsion de ces trente-neuf familles du Donegal, où il y avait trente-sept femmes et cent vingt-un enfants en bas âge, forcées de s'abriter sous les haies par la pluie froide et pénétrante de mars avant d'aller s'ensevelir pour toujours dans la maison des pauvres ; l'extermination de la famille Cormack, à Coolaghmoore, pour laquelle il a fallu employer ces artilleurs qui venaient d'assister

Digitized by Google

au siége de Sébastopol, et où la *crowbar-brigade* n'a pu faire son œuvre de démolition que sous la protection de ces canons qui venaient de battre les murs de Malakoff; enfin un assassinat récent provoqué par une éviction injuste, tous ces faits racontés avec une généreuse indignation par la presse, ont eu en Angleterre, au Parlement, en Europe même, trop de retentissement pour ne pas démontrer jusqu'à l'évidence l'impuissance du bill de 1860 à conjurer les maux qu'il avait pour but de guérir.

Le tenancier chassé de sa ferme trouva-t-il au moins à employer dans l'industrie les bras qui ne peuvent plus servir à cultiver la terre? Ce ne sont ni les matières premières, ni les forces motrices, ni les bras, ni les débouchés qui manquent à l'industrie irlandaise. L'Irlande a du fer, de la houille, du lin, des cours d'eau représentant une force hydraulique considérable. Malgré cela, son industrie est, on peut le dire, encore dans l'enfance; les règlements prohibitifs pour lesquels, au XVIIIe siècle, la jalousie de l'Angleterre l'a enchaînée, l'ont comme tarie dans sa source; le monopole anglais a tué la concurrence, et quoique depuis cette époque l'égalité de droit ait été rendue à l'Irlande, elle n'a pu en fait lutter contre les manufactures puissantes et expérimentées de l'Angleterre. Quelques manufactures de lin, à Belfort, sont les seules qui prospèrent en Irlande; à cela près, loin d'exporter des produits manufacturés, elle en importe au contraire et elle est pour l'Angleterre un de ses plus précieux débouchés. Les ports d'Irlande sont d'ailleurs dans une infériorité singulière à l'égard de ceux de l'Angleterre : un instant on a pu espérer que la concession de la ligne des paquebots transatlantiques au port de Galway serait le signal d'un nouvel état de choses et d'une nouvelle ère d'activité commerciale pour l'Irlande. Cette concession lui a été presque aussitôt retirée. Il n'est pas jusqu'au droit naturel de pêcher dans les eaux de la mer qui avait été enlevé par les propriétaires aux habitants des côtes, et la pêche côtière qui pourrait rendre de si grands services se trouve encore aujourd'hui dans une notable infériorité vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Ecosse.

On le voit, ni l'industrie, ni le commerce ne peuvent fournir

Digitized by Google

au malheureux tenancier le travail qui serait son salut. « Ce n'est » pas, dit le P. Perraud, que les Irlandais envient ni que leurs » amis véritables souhaitent pour eux ce développement excessif » du travail des manufactures qui, en France, en Belgique, en » Angleterre surtout, concentre des milliers d'ouvriers autour » d'une seule usine, au grand détriment des âmes et de la vie » de famille, assimile trop souvent l'homme aux machines dont » on le fait l'esclave, broie l'enfance dans son germe par un » travail excessif et par les ravages prématurés du vice, et » prépare aux révolutions sociales dont l'Europe est menacée » des armées d'auxiliaires formidables. Il faut se tenir en garde » ici et contre un enthousiasme irréfléchi, qui verrait dans la » vie industrielle de Manchester et de Leeds l'idéal de l'activité » d'un grand peuple, et aussi contre cet esprit rétrograde, om- » brageux et peu intelligent qui n'a contre le progrès matériel » que des anathèmes, contre l'industrie et la richesse commer- » ciale que des malédictions. Ce n'est pas l'industrie qui est » mauvaise en elle-même : c'est l'abus coupable qu'en font des » spéculateurs sans entrailles et sans moralité, sacrifiant sans » scrupule à la passion du gain les intérêts les plus sacrés des » classes populaires, et ne s'inquiétant guère de savoir si le » travail des usines abrutit et corrompt les ouvriers, pourvu » qu'il enrichisse les patrons. »

Mais continuons de suivre le tenancier dans sa triste carrière. On le chasse de sa ferme ; la fabrique ne s'ouvre pas pour lui ; il ne lui reste qu'à choisir entre les chances aventureuses de l'émigration et la triste et éternelle captivité de la maison des pauvres ; suivons-le dans l'une et l'autre de ces voies.

A. LAIR.

(La suite au prochain numéro.)

Digitized by Google

ESSAI

SUR LA

TERREUR EN ANJOU [1]

A ces noms on peut ajouter ceux : 1° de Mortier, épicier, membre de l'un des derniers comités révolutionnaires, capitaine de la garde nationale, chaud patriote en apparence, prêchant le sans-culottisme, vociférant dans les clubs contre les aristocrates, les fédéralistes, mais au fond républicain modéré, et cherchant à utiliser ses fonctions et sa popularité au profit des malheureux proscrits. Il aurait fait plus de bien encore sans son indécision et une faiblesse de caractère qui neutralisaient quelquefois ses bonnes intentions.

2° De Boquet, adjudant, et Savaton, sous-adjudant de la garde nationale ; l'un et l'autre ont souvent procuré des saufs-conduits aux suspects et aux détenus.

Après ces vies qui n'ont pas été toutes sans éclat, je passe à des existences plus modestes, mais qui dans leur petite sphère ont, sans calculer les dangers qui les menaçaient, consolé, adouci bien des infortunes, et qui à ce titre méritent un souvenir. C'est d'abord Javotte, humble servante d'hôtel, puis orangère ; sa vie est racontée dans le *Bulletin monumental* de M. de Soland, 1867, p. 17. Je me bornerai à citer ce qui se rapporte à notre sujet. « Pendant la terreur, elle déroba plus d'une victime au tribunal » révolutionnaire, et faillit payer de sa tête le dévouement » qu'elle mettait au service des proscrits. »

(1) Voir les livraisons d'avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1869 ; janvier, février, mars, avril, mai, juin et juillet 1870.

Digitized by Google

On peut faire le même éloge d'un homme jeune alors, habitant une maison de peu de valeur, place Falloux, affectant les dehors d'un rude et sévère patriotisme, fréquentant le club de la Trinité, et y développant avec chaleur les principes de la fraternité et du républicanisme. A peine avait-il quitté les *sans-culottes*, que la nuit venue il se dirigeait vers d'obscures retraites, muni de diverses provisions qu'il distribuait aux prêtres, aux nobles, à tous les proscrits. Que de fois il fut sur le point d'être trahi ou découvert ! mais rien ne refroidissait sa charité. Telle est la nature humaine : faire le bien est un besoin pour les uns, faire le mal un bonheur pour les autres ; c'est de ceux-ci que dit le poëte :

Ever to do ill our sole delight,
Toujours faire le mal, c'est notre seul bonheur.
(MILTON, *Paradis Perdu*, liv. Ier.)

***** assistait assez assidûment aux exécutions de la place du Ralliement ; je veux, disait-il, apprendre à mourir.

M. Aimé de Soland est dépositaire de notes laissées par ce bon citoyen ; il en donnera, sans doute, quelques précieux extraits.

Les moyens les plus ingénieux, les plus repoussants quelquefois étaient employés pour sauver de malheureux détenus du sort qui leur était réservé. Deux porteurs avaient enfermé un homme dans une bière ; la sentinelle s'aperçut du stratagème et les dénonça. J'ai retrouvé, t. VIII, du greffe, l'interrogatoire subi, le 4 floréal an II, par Bois-Ramé, porteur, 45 ans.

D. — Si en mettant le prévenu, Chevalier, ici présent, dans le panier au nombre des morts, c'était seulement pour avoir ses dépouilles pour récompense ?

R. — Qu'il s'y est mis tout seul ; mais que s'ils mirent un mort sur lui, c'était pour rire et pour voir s'il aurait le cœur de rester dans un panier où l'on mettait les morts..... que ce n'était qu'un badinage.

Le 20 floréal an II, Bois-Ramé fut mis en liberté.

Lorsque l'ordre fut rétabli en France, lorsque l'on commença

Digitized by Google

à respirer avec quelque liberté sur cette terre privilégiée de l'Anjou, si belle, si richement dotée par les mains de la nature, si odieusement maltraitée par la main des hommes, chacun de ceux qui avaient organisé ou pratiqué la terreur, rentra dans l'obscurité d'où il n'aurait jamais dû sortir, et pour son honneur, et pour le bonheur de son pays. Quelques-uns, je le pense, se seront éloignés, avec l'instinct des bêtes féroces, du lieu du carnage, ou bien se seront fait oublier en vivant dans une retraite profonde; d'autres, dépourvus de toute pudeur et de tout sens moral, sont demeurés parmi leurs concitoyens, marchant la tête haute et ne reniant rien de leur passé. Tels se montrèrent Brutus Thierry, et Boniface, l'ex-bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. C'est pour ces grands coupables qu'est réservée toute la sévérité de l'histoire, car ils n'ont droit à aucune indulgence. N'omettons pas de signaler cette circonstance, que parmi les hommes dont les noms resteront fameux par leurs crimes dans notre pays, plusieurs étaient des étrangers. Le capitaine Bignon, Parein, Vacheron, Félix, étaient sortis de Paris. Parein n'a quitté l'Anjou que pour aller présider la célèbre commission révolutionnaire de Lyon, fonctions bien dignes de ses premiers exploits.

Les Mémoires de l'abbé Gruget nous fournissent quelques détails sur la mort de Loizillon et Roussel, membres de la commission militaire. Nous les transcrivons ci-après :

« Le dimanche 2 mars 1794, le sieur Loizillon, successeur de M. Delage dans la place des économats, un des juges de la commission militaire, fut conduit en terre, accompagné de ses dignes confrères et des gendarmes qui servaient à leurs exécutions. Il était mort la veille, de la mort des pécheurs, au milieu des plus cuisantes douleurs. Il souffrait dans son corps tout ce qu'on peut souffrir de plus violent, et les souffrances lui occasionnèrent des contorsions dans les membres et dans la figure qui effrayaient tous ceux qui le voyaient. C'est ainsi que Dieu lui faisait déjà expier les crimes dont il s'était rendu coupable. »

« Le matin 5 mars, les membres de la commission militaire avaient rendu les derniers devoirs à un de leurs dignes confrères, nommé Roussel. Il était mort de la veille, on ne sait trop de

Digitized by Google

quelle maladie : tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne fut malade que deux ou trois jours au plus. Après sa mort, son cadavre infestait tout l'appartement : on s'empressa vite de le porter dans un coin du jardin et de le couvrir dans la crainte des mauvaises exhalaisons. On découvrit, après sa mort, que c'était un prêtre de Paris ; il passait pour avoir de l'esprit : heureux s'il en avait fait bon usage. On rapporte de lui qu'il engageait une certaine personne qui avait occasion de le voir, de conserver son opinion : sans doute que les remords de sa conscience se faisaient sentir ; mais le malheur, c'est qu'il y fermait l'oreille. »

Le 27 mars 1795, disent ces Mémoires, deux buveurs de sang qu'on *apèlle* (ils ne les nomment pas), se sont noyés. On leur a trouvé des pierres et du fer dans leurs poches.

Mais trois surtout des terroristes angevins doivent être signalés à la postérité. Ils ont expié leurs fautes dès ce monde, et la fin de leur existence mérite d'être rappelée. L'un, moins homme d'action et beaucoup moins coupable que les deux autres, artiste enthousiaste, exalté jusqu'à la folie, d'une sensibilité maladive, se tenait souvent à sa porte en face du château, d'où il avait vu, d'un œil sec, sortir tant de victimes. Il jouait sur sa guitare des airs d'opéra, de Monsigny, Dalayrac, Grétry, etc. ; et la foule, dont il se plaisait à se voir entouré, pouvait souvent remarquer ses yeux mouillés de larmes. M. Blordier raconte ses sanglots et ses cris, quand il lui parlait de la mort de celui qui avait eu soin de son éducation, et qu'il regardait comme son bienfaiteur. Ses dernières années se sont passées dans la douleur. Il avait deux filles d'une rare beauté ; il s'occupait avec joie de leur prochain mariage : un accident, peu grave en apparence, les lui enleva en quelques jours, et leur mère mourut de chagrin.

Un autre, d'un caractère sociable, obligeant dans sa jeunesse, avait cédé aux perfides suggestions d'hommes plus énergiques, mais moins bien élevés, et qui avaient excité outre mesure ses jalousies et son ambition. Ils savaient qu'une fois admis dans leur cénacle, ils n'auraient aucune opposition à redouter de sa part. Ils le chargèrent de plusieurs missions qui lui répugnaient sans nul doute, mais qu'il n'eut pas le courage de répudier.

Digitized by Google

Lorsqu'il eut à rendre compte de sa conduite, ses amis cherchèrent à la faire excuser en le représentant comme un *être passif*, instrument faible et docile qu'un corps vigoureux avait fait mouvoir : lui-même insista dans sa défense sur ce moyen de justification. Après une détention de plusieurs mois, il fut rendu à la liberté, mais non au repos. On le rencontrait seul dans nos rues, marchant la tête baissée, triste, pensif, saluant à peine ses concitoyens qu'il avait le plus connus, et qui le laissaient passer sans rien lui dire. Quelques années de cette vie intolérable s'écoulèrent, puis un jour les eaux de la Maine rejetèrent son cadavre sur le rocher de la Baumette, près de l'endroit même où l'on dit qu'elles avaient englouti de nobles martyrs.

Le troisième était un homme sans éducation, de mœurs rudes et grossières, d'un caractère inébranlable ; il a traversé des événements affreux, il y a pris une part active, sans jamais s'être montré vivement ému. Il paraissait, au contraire, rempli de joie, suivant la déclaration de quelques témoins. Ame d'airain, étrangère à tout sentiment de pitié, à toute sympathie pour le malheur, le remords ne pouvait avoir prise sur cette brutale organisation : il a vécu de longues années ; il habitait une rue étroite dans le centre de la ville ; il restait chez lui pendant le jour, et ne sortait de son repaire qu'à la nuit ; il se glissait le long des murailles, évitant les regards : objet d'horreur pour son voisinage, si par hasard il était reconnu, on se le montrait du doigt, et les femmes disaient à leurs enfants : Le voilà celui qui envoyait les gens à la guillotine ! Cet homme, vous le reconnaissez, c'était l'ami de Carrier.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI ET DERNIER.

Réflexions générales.

> On ne l'entoure (la France) de défiance ou d'espoir, de bienveillance ou d'inimitié, qu'autant que l'on croit voir qu'elle continuera par la sagesse ou la violence la révolution commencée, qu'elle fera de l'esprit de 1789 le réformateur pacifique ou le perturbateur du monde.
>
> (*L'Angleterre au* XVIII*e siècle*, (Ch. DE RÉMUSAT.

Je me demande encore une fois, en donnant la dernière touche à ces lugubres tableaux, s'il n'est pas vrai que nulle part la *terreur* n'a sévi plus cruellement qu'en Anjou ; c'est bien là que l'on pouvait dire, avec toute raison, ce que disait hautement, après le 9 thermidor, le conventionnel Tallien, qui avait vu de près mettre en action les ressorts secrets d'un gouvernement qu'il avait servi avec ardeur, et qu'il eût secondé plus activement encore, dit-on, sans une intervention bienfaisante et généreuse à laquelle il ne savait pas résister. « Sous chaque pas » un piége, dans chaque maison un espion, dans chaque famille » un traître, sur le tribunal des assassins, tous les citoyens à la » torture par le supplice de quelques-uns : tel est l'art de ré- » pandre la terreur. Convient-il à un gouvernement régulier, » libre, humain ? » C'est vers cette époque que Couthon osait s'écrier : Le règne des mœurs commence. — Oui, des mœurs de la plus odieuse tyrannie ! ! ! Et pour personne il n'est difficile de discerner quelle est la plus saine appréciation, celle de Couthon

Digitized by Google

ou celle de Tallien. — En rappelant toutes les souffrances qu'ont endurées nos pères, il y a des griefs que je n'ai pas dû passer sous silence : pillages exercés par les autorités, dilapidations éhontées, confiscation de biens de toute nature et de toute origine... Mais, il faut l'avouer, c'est un mince délit que la violation de la propriété, même la plus légitime, quand nos regards sont affligés par le spectacle journalier de la violation effrénée de ce que les lois divines et humaines ont commandé de respecter avant tout : nos temples souillés, nos statues renversées et brisées, et sur nos autels couverts du sang de leurs ministres, de grotesques ou d'infâmes divinités érigées et proposées aux hommages, si ce n'est à l'adoration des citoyens ; le Christ remplacé dans nos basiliques par la déesse *Raison*, représentée par une femme, et par quelle femme souvent ! Je n'ose le dire. Toute pratique de la religion de nos pères est abolie : s'y livrer, c'est commettre un crime et se vouer à la mort ; c'est presque un crime aussi d'observer les préceptes que le code de la morale a prescrits de tous temps. La foi jurée n'est plus qu'une moquerie, les généraux eux-mêmes la foulent insolemment aux pieds, et se font un titre et un honneur de cet indigne procédé (ch. 12). La fidélité conjugale, l'affection la plus touchante d'un père pour son fils ou d'un fils pour son père, deviennent des motifs de suspicion et de condamnation ; on les énumère à ce titre dans les interrogatoires et dans les arrêts (Voy. ch. 4). Les plus nobles courages, les plus sublimes réponses ne désarment point, et ne font qu'irriter les tyrans, insensibles à tout ce qui d'ordinaire émeut et attendrit le juge. La naïveté et la grâce de l'enfant, le charme si puissant de la jeunesse, la majesté du vieillard, la pudeur même de la jeune fille, dont la misère et la captivité ont brisé les forces, tout ce qui peut enfin faire hésiter la conscience devant le devoir, ne trouve point grâce auprès des bourreaux (ch. 4). Nos Scévola, nos Brutus, nos Tell, nos Sidney et nos Vacheron, s'élèvent au-dessus de l'humanité, et leur incorruptible génie les emporte dans des régions supérieures, d'où ils n'entendent plus qu'avec indifférence les plaintes des malheureux et les cris de la douleur : on les en voit descendre quel-

Digitized by Google

quefois, et venir se placer en face de l'échafaud, afin de pouvoir en quelque sorte, suivant une déclaration rappelée par M. Godard, *lécher le sang des victimes*. Tout cela n'est-il, suivant Robespierre dans sa réponse au manifeste de la coalition, que des *irrégularités* inséparables des mouvements orageux et d'une grande révolution ?

En traçant ces lignes, je n'exagère point, on le sait maintenant ; je ne me sers pas du crayon de la fantaisie, je ne fais que me reporter aux témoignages, aux actions avérées, aux mœurs notoires des personnages du temps, à leurs paroles, à leurs confidences intimes, à ces lettres où l'ami ne garde pas de secrets pour son ami : c'est de l'histoire pure que j'ai faite, sans passion, ce qui certes ne veut pas dire sans émotion. Ainsi racontés les faits peuvent être d'un utile enseignement; ils apprennent à détester la tyrannie, qu'elle se produise sous le nom des Tibère, des Néron, des Louis XI, des Henri VIII, des *sans-culottes*, et du comité de salut public. D'incroyables tentatives de réhabilitation, entreprises à ces époques où le scepticisme envahit et trouble les consciences, ont échoué contre la réprobation universelle ; et les menteuses apothéoses des écrivains adulateurs des rois, des empereurs et de la populace, ne prévaudront point contre le bon sens public et ses impartiales appréciations, par lesquels seuls l'historien, vraiment digne de ce nom, doit se laisser guider. Tout écrivain, en effet, qui prend la plume pour raconter les événements des âges écoulés et les faire revivre aux yeux des générations nouvelles, se condamne à une tâche grande et noble, mais rude et austère. Son rôle est loin de ressembler à celui du pamphlétaire, s'inspirant aux passions du jour qui font son succès, frappant, sans discernement et sans pitié, avec le fouet sanglant dont son bras est armé. L'historien doit se garder, au contraire, de céder à des mouvements de colère et d'indignation, et ce n'est qu'après avoir longtemps comparé, médité, réfléchi, qu'il prononcera ses jugements ; s'il laisse clairement entrevoir que le cœur de l'honnête homme et du bon citoyen n'a pu rester froid au récit de belles et nobles actions, ou de cruautés indignes, de crimes sans nom et sans

Digitized by Google

excuse, il faut que personne ne puisse mettre en doute l'autorité de sa parole et la sagesse de ses observations.

Envisager ainsi l'histoire, c'est dire quels modèles aurait à suivre, d'après nous, celui qui projetterait d'écrire les annales complètes de nos malheureuses contrées, à la fin du dernier siècle. Sa tâche ne se réduirait pas à celle d'un greffier consignant froidement sur ses registres tous les actes et les faits qu'il a pour but d'attester ; circonscrite dans ce rôle mesquin, l'histoire ne serait plus, pour ainsi dire, qu'un simple journal sans intérêt et sans couleur. Il n'est pas possible d'ailleurs que l'auteur conserve, en toute circonstance, cette froideur et cette impassibilité de commande, qui sont la règle et la loi de certaine école. En dépit de tout système, de toute idée préconçue, un moment vient où chez le plus impartial le sang s'échauffe, où l'écrivain chercherait inutilement à dissimuler les sentiments de l'homme et du citoyen ; et, puisqu'il en est ainsi, ne vaut-il pas mieux suivre résolûment la grande voie de l'école philosophique, qui retrace les événements avec une scrupuleuse fidélité, les juge et les apprécie sans partialité ni passion , mais avec justice, et s'il le faut avec sévérité. Qui n'admire et ne loue Tacite d'avoir raconté et flétri d'un mot ou par une image ineffaçable les forfaits de Néron et de Tibère? Nos grands historiens modernes, Macaulay, Lingard, Guizot, Sismondi, Thiers... ont-ils eu tort de mêler à leurs récits l'éloge et le blâme, des considérations morales et politiques, de sages et hautes réflexions qui font l'éducation des rois et des peuples, et qui peuvent éviter aux uns et aux autres de grandes fautes et de terribles catastrophes, quelquefois la honte et la ruine? Puisse donc un jour se rencontrer un homme supérieur, qui, guidé par ses principes, prenne à tâche de faire l'histoire complète *de la terreur* en France, et de réunir tant de matériaux épars pour élever, en quelque sorte, un monument funèbre à tout ce qui a souffert pour son Dieu, pour son roi ou son pays ! Supposez cet homme, grand moraliste, politique habile, philosophe éminent ; quel puissant intérêt s'attacherait à la lecture de son travail, à ses appréciations et à ses déductions diverses, relativement à l'une

Digitized by Google

des périodes les plus funestes, sans doute, mais les plus instructives de l'histoire ! Il nous expliquerait par quelles causes le peuple de la capitale, si enthousiaste et si démonstratif parfois sous la monarchie, est tout à coup devenu si sévère et si cruel envers elle ; comment cette ville, centre de la mode élégante, de la littérature et des arts, a laissé pendant des années entières ses rues et ses places inondées de boue et de sang ; comment les clubs, les hommes les plus méprisables et les plus hideux, ont exercé jusque sur les provinces éloignées une irrésistible influence ; il expliquerait l'action des comités de salut public et de sûreté générale sur ceux des grandes villes, les relations des sociétés populaires entre elles, des Jacobins de la province avec ceux de la capitale sur lesquels ils se modèlent, qu'ils s'efforcent même parfois de dépasser en zèle, en extravagance, en rigueur; il dépeindrait les provinces de la Bretagne et du Poitou, royalistes fidèles, loyales et chevaleresques, quelquefois, hélas ! cruelles dans leurs représailles, l'Anjou aux idées monarchiques, aux mœurs faciles et douces, contenant dans son sein tous les éléments de force et de résistance, mais négligeant de les utiliser, de les organiser, comme le fait presque toujours le parti de l'ordre, qui cependant est la *force vive* de la nation, ne s'opposant pas en temps opportun aux projets des scélérats et devenant comme Lyon, Arras et Paris, le théâtre sanglant des plus honteux et des plus lamentables excès. Ce fut la faute impardonnable de ce parti ; aujourd'hui ce serait un crime, averti comme il l'est ; qu'il se tienne prêt à tout événement ; qu'il forme une ligue du bien à l'encontre de cette ligue du mal qui affiche hautement ses projets, et ne les révèle que par l'audace et la violence ; il montrerait enfin tout ce qui fait la vie et la gloire d'une grande nation, frappée de mort et de stérilité. Ce cadre, on le voit, embrasserait l'histoire morale, religieuse et politique de la France entière pendant nos années les plus malheureuses ; il dépasse le but que se sont proposé MM. Mortimer-Ternaux, Dauban, Berriat Saint-Prix et de Barante, dont j'admire toutefois les laborieuses investigations et les magnifiques travaux.

Cette immense revue n'aurait que peu de lignes à consacrer

Digitized by Google

aux productions de l'esprit et du goût : dans ces effroyables crises d'un peuple civilisé, le génie des arts et des lettres ne saurait trouver sa place ; le langage élégant et poli, la belle et noble poésie se tiennent à l'écart, et le jargon rude et grossier des clubs ne tarde pas à se répandre dans tous les rangs de la société ; la peinture et la sculpture, filles de la paix, des loisirs heureux, de la fortune, sont livrés au plus complet oubli, alors qu'il n'y a plus ni repos, ni bien-être, ni richesse : l'éloquence, qui vit de liberté, est chassée du barreau (1) et du forum après la mort de Mirabeau et des Girondins : son unique refuge est dans les camps ; là se rencontrent de nobles cœurs, que le sentiment de leur force soutient et grandit : c'est Bonaparte, disant aux soldats dans son style plein d'images, au moment de leur départ pour l'Égypte : « Vous êtes une des ailes de l'armée » d'Angleterre ; » c'est l'immortel Hoche, plus mâle encore et plus simple peut-être dans ses pensées, disant aux troupes désorganisées par la défection de Dumouriez : « Le brave veut » près de lui un brave qui le suive ou le venge : hors des rangs » ceux qui tremblent ! la force de l'armée est dans le courage, » et non dans le nombre de ceux qui entourent le drapeau... » Au général Vincent il écrit : « Lorsque je t'enverrai l'ordre, » songe aux maux que nous souffrons, et fonds sur l'ennemi » comme l'aigle sur sa proie. » Paroles simples et dignes des héros de l'antiquité.

Quant à la presse, organe habituel de l'opinion publique, elle était comprimée comme elle ; on sait en quel nombre ses écrivains ont été persécutés et déportés : — « Ce sont les plus dan- » gereux ennemis de la patrie, » disait Robespierre. — Libre d'entraves, la presse n'aurait point eu, du reste, l'influence que depuis elle a conquise. « Le journalisme, dit avec raison M. de » Barante, était loin d'avoir, surtout en province, l'habi- » leté, les ressources et l'importance qu'il a de nos jours ; » il dispose souverainement des réputations des individus ;

(1) Couthon ne parlait des avocats que comme de gens voués à la défense des ennemis de la patrie.

Digitized by Google

on pourrait presque dire qu'il dispose aussi du sort des empires ; on se rappelle quelle part il a eue dans les révolutions de 1830 et de 1848 ; c'est une puissance d'autant plus redoutable, qu'elle a quelque chose d'indéterminé, qu'il est difficile de fixer ses attributions, ses droits et ses devoirs, de lui tracer les limites au-delà desquelles il y a licence et abus, attaque et violence, et non plus critique raisonnable et juste censure ; avec de l'audace et du talent, et nombre d'écrivains ne sont dépourvus ni de l'un ni de l'autre, il est aisé de côtoyer prudemment ces limites et même de les franchir impunément. Les coups portés sont rapides, mortels quelquefois, et je ne puis admettre cet axiome trop répandu : *La presse guérit les blessures faites par la presse*, axiome insensé s'il en fût ! Nous avons vu dans ces dernières années le plus beau de nos fleuves rompre ses digues, inonder nos campagnes, détruire nos récoltes, nos habitations, et laisser en se retirant des miasmes pestilentiels et des germes de mort ; ses eaux, à la vérité, ont déposé sur nos sillons un gras limon qui les a fécondés ; est-ce une raison, dites-le-moi, pour ne plus s'opposer à la violence des flots, et s'efforcer de prévenir le retour de ces funestes débordements ?

Si déjà deux révolutions sont en partie dues à la presse, est-il invraisemblable, comme plusieurs de ses organes l'annoncent chaque jour, que dégagée de tout lien, elle parviendrait à en produire une troisième, à l'aide de ses soldats si bien enregimentés, de ses engins de nouvelle invention, de ses prédications incendiaires, propagées au loin par les Marat de nos clubs ? Quel serait le caractère, et surtout la durée de cette crise ? Nul ne saurait le dire : l'imprévu prendrait sa part dans les événements ; mais bien des gens, même ceux disposés à s'incliner devant la loi librement émanée du peuple et du suffrage universel, auraient peine à ne pas reconnaître, dans cette révolution, la fille aînée de 93, car, quoique non émancipée encore, elle ne cesse de revendiquer avec violence tous les bénéfices de l'héritage paternel, l'égalité absolue, la spoliation, la réalisation des projets insensés de Babœuf et des principes atroces de Saint-Just et de Robespierre.

Digitized by Google

J'admets toutefois une presse libre, libre dans la plus large mesure, mais avec un remède efficace contre ses excès. Une liberté absolument illimitée est terrible dans ses écarts ; elle doit rencontrer devant elle une répression sérieuse, offrant des garanties réelles pour les particuliers et pour l'ordre public, émanant de qui l'on voudra, magistrature ou jury, pourvu que la juridiction instituée protège également et sans passion tous les droits, ceux des individus qui ont à cœur l'intérêt de leur considération et de leur honneur, ceux de la société qui ne peut vivre sans ordre et ne fait que dépérir, nous le savons, dans une agitation entretenue par les élucubrations malsaines du communisme et de la démagogie. Il ne faut pas que des jeunes gens doués de talent, mais sans expérience, sans études réfléchies, puissent impunément, au gré de leur imagination et de leurs rêveries, tout excusables, généreuses même que soient celles-ci, se proclamer les mandataires infaillibles du peuple, faire appel aux passions politiques, aux mauvais instincts, porter inconsidérément le désordre dans les familles ou dans l'État : cela ne doit rester impuni sous aucun gouvernement bien et solidement organisé, qu'il s'appelle république, empire, ou royauté.

A Angers, à l'époque de la révolution, la presse avait deux organes principaux, *les Affiches d'Angers*, et *le Journal de Maine-et-Loire*, s'imprimant l'un chez Mame, l'autre chez Jahyer et Geslin : le premier, représentant habituel du parti modéré, mais encourant parfois le reproche d'avoir trop de complaisance pour les actes du pouvoir ; le second, expression vive et ardente des idées révolutionnaires : *les Affiches* étaient rédigées et soutenues par des écrivains qui n'étaient pas sans mérites, notamment Mevolhon, ex-oratorien, professeur distingué ; Toussaint Grille ; Benaben, professeur instruit, spirituel, enthousiaste ; Papin, autre professeur, mais sec et pédant, froid classique, peu porté aux innovations en toutes choses. Le journal de Geslin admettait dans ses colonnes les écrits de Dubouix, grand vicaire de Mgr Peltier ; de B. Piquelin, membre du comité révolutionnaire. Aucun de ces noms ne pouvait donner une autorité imposante à ces feuilles politiques et imprimer aux esprits une direction salutaire.

Digitized by Google

Outre les articles fournis par les auteurs que nous venons de désigner, ces journaux contenaient quelques extraits des séances de nos assemblées, de nos clubs, des nouvelles locales, des analyses de pièces de théâtre, et enfin quelques articles de variétés.

Quant à la littérature proprement dite, il faut la chercher hors de France, suivant Cantu, dans son *Histoire universelle,* t. XIX, Quelques esprits en très-petit nombre devaient la cultiver, dans un temps où la qualité d'homme de lettres menait à la proscription et non à la gloire : « La vue ou l'attente de grandes commotions, dit l'illustre historien que nous venons de citer, enlevèrent aux écrivains la réflexion, le calme aux lecteurs ; la main dut alors combattre au lieu de tenir la plume ; » plusieurs auteurs, dégoûtés des scènes de la vie actuelle, s'en éloignent par la pensée, remontent aux âges primitifs, dans l'espoir d'y trouver la paix et le bonheur qui n'existent plus parmi les hommes. L'un de nos compatriotes, J.-B. Leclerc, écrit ses idylles et ses contes, sans pouvoir néanmoins s'abstraire complétement des agitations et des événements du jour. Dans des vers plus empreints de sentiments honnêtes que de souffle poétique, il s'élève contre les crimes de la révolution :

Paris aussi semble un repaire
De brigands et de factieux,
Au sein duquel on ne prospère
Que par des cris séditieux ;
La vertu craintive, éplorée,
Fuit la multitude égarée ;
Le trouble est dans tous les esprits :
On excite au meurtre, on menace,
Sur des tréteaux, dans chaque place,
Dans les clubs et dans les écrits.

. . . . . .

O honte ! ô ma chère patrie,
Quel homme, sans verser des pleurs,
Pourrait voir ta gloire flétrie
Par un ramas d'hommes sans mœurs !
Lève-toi, ce sont là les traîtres :

Digitized by Google

Sur le front de tes nouveaux maîtres,
De l'opprobre imprime le sceau :
Rends tous leurs efforts inutiles,
Saisis, étouffe ces reptiles
Qui t'attaquent dans ton berceau.

Ailleurs et moins heureusement inspiré, il rappelle des haines et des passions qu'il eût mieux valu chercher à étouffer.

Dégoûté des événements qui s'accomplissent sous ses yeux, il oppose dans son *siècle pastoral* le calme des champs aux désordres et aux vices de la civilisation : — « Les bergers, dit-il, » quittèrent leurs hameaux pour aller trafiquer dans les villes ; » ils osèrent même traverser les mers, et cette contrée..... con » nut enfin la propriété, l'industrie, le commerce, les arts, le » vice et le malheur. »

Un autre Angevin, âme probe, esprit vigoureux, dit M. Gerusez, doué d'une indépendance et d'une vertu antiques, quittait sa patrie pour aller se livrer dans la solitude aux plus profondes études : voyageur intrépide, désireux de voir avec soin les pays qu'il allait décrire, il s'était endurci à la fatigue par de rudes et longues épreuves ; puis il s'enfermait dans un couvent arabe, pour y étudier pendant près d'une année les langues et les civilisations des temps passés. Revenu en France, il publie ses voyages et ses ruines, de 1787 à 1791. On le lit, on l'écoute avec intérêt et curiosité : des liaisons assez intimes se forment entre lui et ce jeune officier d'artillerie qui plus tard devait devenir le maître absolu de nos destinées. Les descriptions de Volney, ses récits animés ont, plus d'une fois, dit-on, excité chez son auditeur un vif enthousiasme, enfanté dans son esprit, enclin au merveilleux des rêves brillants qui devaient se réaliser un jour, et ils n'ont pas ainsi été étrangers à cette grande expédition d'Égypte, prodigieuse par ses résultats divers et par l'influence qu'elle a eue sur les destinées de la France et du monde. — L'illustration de Volney, le libéralisme de ses idées, ne purent le soustraire, pas plus que ceux qui n'admettaient pas toutes les niaiseries du sans-culottisme, à la persécution, à l'accusation de royalisme ; il fut arrêté, subit une détention de dix

Digitized by Google

mois, pour expier sa liberté de penser ; et celui-là même dont le *catéchisme* avait été enseigné dans toute la France, ne dut sa délivrance qu'aux journées de thermidor. -- Comme lui, Laharpe, Ginguené, Bitaubé, Florian, furent emprisonnés ; ce dernier ne fut également sauvé que par la réaction thermidorienne ; il était malade, affligé d'un état de choses qui répugnait à ses habitudes, à ses goûts délicats, et ne survécut que peu de temps à la détention rigoureuse qu'il avait subie. Parmi ses divers ouvrages, on distingue ses fables, dans lesquelles, à force de finesse et d'esprit, il fait presque oublier que les qualités qui font la perfection du genre sont la naïveté, la grâce simple et sans art.

Quelques noms doivent être ajoutés à ceux qui précèdent.

Garat, après de brillants succès, avait quitté la littérature pour la politique. Il succéda à Danton comme ministre de la justice, et s'opposa à la poursuite réclamée contre les auteurs des massacres de septembre. C'était les couvrir d'une amnistie que la justice vengeresse ne ratifiera jamais, et se montrer ainsi le digne successeur de celui qui avait fermé les yeux et laissé massacrer les prisonniers.

Louvet, homme de talent et d'énergie, est l'auteur d'un livre trop connu, et qui, dans le temps où il parut, devait obtenir une déplorable célébrité : il vaut mieux, pour la mémoire de ce conventionnel, rappeler l'audace et le courage avec lesquels il s'est élevé contre la tyrannie de Robespierre.

Nous devons à Bernardin de Saint-Pierre la description des grandes scènes du nouveau monde ; mais ce qui le fera vivre surtout, ce sont ces pages délicieuses qui ne cesseront jamais d'exciter les plus douces et les plus tristes émotions, quoiqu'elles soient le produit plutôt des élans d'une imagination vive et sensible que des inspirations du cœur.

L'esprit de Chamfort était trop porté à la satire pour ménager même, dans ses attaques indirectes, les puissances redoutables du jour. Il fut arrêté une première fois, menacé plus tard de l'être une seconde ; mais le dégoût de la vie le porta au suicide le 13 avril 1794.

Digitized by Google

Evidemment, dans des temps comme ceux-là, les belles-lettres, les sciences et les arts, ne peuvent prospérer. On sait ce que Robespierre disait des écrivains (1). Le président du tribunal révolutionnaire proclamait hautement, en prononçant la condamnation de Lavoisier, à qui on refusa un seul jour pour trouver la solution d'un problème, *que la République n'avait pas besoin de savans.* Richelieu avait dit comme eux... : dans un état bien ordonné, il faut plus de maîtres ès arts mécaniques que de maîtres ès-arts libéraux. Ainsi nous voyons Roucher, André Chenier, Bailly, Lavoisier, arrachés à leurs nobles travaux, et mourir sur l'échafaud.

Saint-Just fit abattre une partie des statues de la magnifique cathédrale de Strasbourg ; les Jacobins de cette ville firent fermer la bibliothèque publique, pour en faire un magasin à fourrages.

Telle était la protection que trouvaient alors en France les hommes de lettres, les artistes et les savants (2). Il n'en était pas de même en Allemagne, en Italie, en Angleterre, où cependant avaient pénétré les principes de la régénération moderne. Ces pays avaient leurs philosophes, leurs poëtes, leurs historiens et leurs orateurs, et nous ne pouvions plus, sous ce rapport, rivaliser avec eux. Les lettres, les sciences, les arts y étaient honorés autant qu'ils étaient négligés parmi nous. Goëthe, Schiller, Hegel, Tieck, Uhland, jouissaient d'une immense popularité, et ils exerçaient un ascendant considérable sur la jeunesse allemande.

---

(1) « Quels sont nos ennemis ? Les riches et les écrivains mercenaires.

» Comment ferez-vous taire les écrivains ? Comment les attacherez-vous à la » caure du peuple ! Ils sont à ceux qui les paient. Or, les seuls hommes capables » de les payer sont les riches, ennemis naturels de la justice et de l'égalité.

» Que conclure de là ? Qu'il faut proscrire les écrivains comme les plus dange- » reux ennemis de la patrie. »

Cette sentence impitoyable doit être recommandée à la méditation des journalistes, qui se font encore les avocats et les admirateurs de Robespierre ; il les proscrivait comme feront tous les tyrans. A la presse, il faut la liberté, elle la réclame, c'est son droit. Mais son devoir est de respecter la Constitution et de se soumettre aux lois ; ne pas le faire, tout attaquer, hommes et institutions, n'est-ce pas exercer la tyrannie ?

(2) Il faut être juste cependant, et reconnaître que parmi ces derniers, en dépit de *la terreur*, des hommes illustres, tels que Monge, Havij, Bertholet, Daubenton, etc., etc., ont honoré le pays par leurs travaux et leurs découvertes.

Digitized by Google

J'en puis dire autant de Monti et d'Alfieri pour l'Italie. La tribune anglaise adressait au monde les patriotiques accents de ses plus célèbres orateurs : Pitt, Burke, Fox et Shéridan. La science politique elle-même n'était chez nous qu'un code barbare des doctrines les plus absurdes et les plus contradictoires, un amalgame étrange d'une liberté effrénée et d'une sauvage tyrannie. Il n'y avait donc presque aucune branche des connaissances humaines qui ne fût en souffrance sur ce sol si fécond en intelligence et en richesses, mais frappé momentanément de stérilité. Il n'y avait plus en politique, en morale, ni règle ni mesure : on s'acheminait à grands pas vers la décadence et la barbarie, et nous ne pouvions être arrachés à cette avilissante dégradation que par une main puissante qui viendrait rétablir l'ordre et rendre la sécurité à ce pays si cruellement déchiré et si apauvri. On oublie trop vite qu'un peuple ne vit pas uniquement de liberté, et qu'il lui faut aussi pour la garantir et la rendre durable, des lois fortes et respectées. Au pouvoir populaire, force immense, aveugle souvent, il est sage d'opposer un pouvoir moins mobile, moins facile à entraîner, qui sache résister aux écarts terribles d'une foule impressionnable et passionnée ; à une chambre qui est le produit du suffrage universel, un contrepoids énergique, chambre des pairs, ou sénat, peu importe, choisi par le chef du gouvernement, ou par l'élite de la nation, pouvoir modérateur qui, sans méconnaître les besoins et les aspirations légitimes des populations, sache les contenir dans de justes bornes, et résister aux mouvements impétueux et aux vœux irréfléchis qui ne peuvent amener que la misère et la ruine d'un pays : on peut alors éviter les malheurs et les crimes d'un temps où une seule chambre dominée par une force brutale se faisait l'instrument d'un despotisme sans contrôle et sans frein. Nous avons à peu près aujourd'hui, grâce aux larges réformes qui viennent de s'accomplir, les lois organisatrices que réclamait le vrai libéralisme des temps modernes. L'expérience, si nous savons l'attendre, nous indiquera les sages modifications qu'elles peuvent subir progressivement dans l'intérêt de la société. Nous avons fait assez de ruines depuis un siècle, nous avons effrayé le monde, ainsi que le dit M. de Ré-

Digitized by Google

musat ; rassurons-le donc en consolidant par des mains habiles et prudentes nos monuments ébranlés. Quant aux lois de détail, elles sont aussi perfectibles, sans aucun doute ; mais telles qu'elles sont, civiles ou pénales, elles sont dans leur ensemble supérieures à celles de nos voisins, et leur servent souvent de modèles : *nos codes sont un monument* (1) ; il y a imprudence à en arracher la moindre pierre : gardons-nous de soumettre une législation si savamment coordonnée par les plus doctes jurisconsultes, renfermant à la fois les principes de haute morale sur lesquels étaient fondés les anciennes sociétés et les éléments qui doivent vivifier les sociétés actuelles, à certaines conceptions irréfléchies des utopistes et des rêveurs. La loi est une chose sainte qui a besoin du respect des peuples, et qui n'a plus aucune autorité si elle change sans cesse : à ces conditions, la France pourra jouir en paix des bienfaits de la civilisation et de la liberté, et ces paroles prophétiques de Napoléon Ier n'auront plus rien de menaçant pour les peuples : « Après moi, la révolution, ou plutôt les idées » qui l'ont faite, reprendront leur cours. » Ainsi réglées et contenues, nous leur devrons l'ordre et la prospérité.

---

(1) Discours de l'Empereur du 21 mai 1870.

CAMILLE BOURCIER.

FIN.

Digitized by Google

JOURNAL DE JACQUES VALUCHE.

1648. Le dimanche 5 juillet ont esté bénies les deulx cloches de Gené par M. Pierre Moquehan, prestre, curé du dit Gené, et la grosse nommée Anne par noble homme René d'Andigné, seigneur de Ribou, et demoiselle Anne de Champaigné, fille de M. de la Motte Ferchault, ledit d'Andigné, fils aisné de noble homme René d'Andigné, seigneur de la Blanchaye en Sainte-Jame, et la petitte nomme Margueritte par... demeurant à Lousserie, audit Gené, et Marguerite Leroyer, fille de Pierre Leroyer, fermier dudit Ribou.

Le samedi 12e jour de septembre a esté fondue une cloche, qui avoit esté donnée par deffunct M. René Brossais, curé de Candé en l'année 1620 — et ladite cloche refondue a esté béniste par M. Nicolas Morice, curé dudit Saint-Denis, le mardi 15e septembre 1648, et nommée Anthoinette par noble homme Anthoine Godefroy, recepveur au grenier à sel de Candé, et Marie Bodart, femme de M. Jean Huchedé, procureur fiscal dudit Candé ; et a esté fondue en la boucherie dudit Candé par un fondeur nommé Paris.

1649. — Tout durant ces troubles, toutes sortes de marchandises, tant sel que autre chose, alloint librement de Nantes Angers par sur la rivière de Loire, sans que personne leur demandast aucun acquit. Le receveur de la chambre d'Ingrandes avoit fuy, et mesme les gabelleux de la Pointe, en sorte que le sel a monté au païs d'amont et n'en ont point laisé à Nantes ny Ancenis.

Le dimanche 10 octobre et dimanche 17, M. l'évesque de Dol a donné le cresme et conféré les ordres mineurs à quelques escolliers en l'église de Challain, estant venu voir M. de Challain, qui est son beau-frère.

Digitized by Google

1650. — Le lundi 24 janvier est décédé Mre Jean Jousseau, doyen de Candé, curé de Bourg d'Iré, de maladie contagieuse et qui est fort grande audit Bourg d'Iré.

Le jeudy 10 février M. Pinson, curé de Carbeil, a prins possession de ladite doyenné et cure de Bourg d'Iré, assisté de M. Jean Hiret, curé de Challain. Ledit Pinson a esté tué malheureusement d'un levier de pressoir qui desbanda et luy donna par l'estomac qui le tuat en novembre 1650 audit an.

1651. — Au mois d'aoust, M. de la Saullaye a faict planter un gibet à la Grée de Saint-Jacques, en sa paroisse de Vris, là où il y en avoit aultre fois eu un qui avoit esté rompu il y a bien 30 ans.

1652. — Au millieu du mois de janvier, grand desrivement d'eaulx, à cause de pluies importunes, et tout le monde bien estonné et espouvanté, à cause des bruictz de guerre. Les habitans du bourg du Lion d'Angers ont tous deslogé, à cause qu'ilz ne pouvoint plus suporter les logemens de tant de régimens de soldartz qui ont passé par ledit Lion pour aller vers le Poictou.

En la 3e sepmaine du mois de janvier, M. le compte des Goualo, frère de M. le compte d'Avaugour, a entré au chasteau de Champtosé et y a mins garnison et l'a monitionnée de toutte sorte de provision, qu'il prent là chez les paroissiens.

M. le duc de Rohan a mis garnison au Pont-de-Sé, et là y tient fort, et y fortifie pour y atendre le siège.

Le vendredy 26 janvier M. d'Orvault, seigneur de Saint-Mars de la Jaille, et M. de la Meilleraye, gouverneur de Nantes, ont mins garnison dedans le chasteau dudit Saint-Mars de bien 40 soldartz.

Le roy est venu de Poictiers à Saumur pour mettre le siège devant Angers le 7 febvrier 1652, la reyne et M. le cardinal Mazarin avec luy.

Le sabmedy 9, M. le maréchal de Quincourt a entré au faux-bourg de Brésigné et puis en celuy de Saint-Michel et ont ruyné lesdits faulxbourgs.

MM. de Champbellay et de la Courbe du Bellay faisoint assembler au Lion d'Angers de gentilshommes et cavaliers pour prendre les faulxbourgs Saint-Nicolas et Saint-Lazare. M. de Rohan y en-

Digitized by Google

voya bien 600 cavaliers qui empêchirent ladite assemblée et les mirent en desroute et rompirent les ponts du Lion.

Le samedy 26, M. le marquis de Sainte-Suzanne, gouverneur de la Flèche, qui avoit les gentilhommes de son ressort avecq ses gardes, avecq MM. de Champtbellay, la Courbe du Bellay et baron de Sautray, qui avoint levé de la cavalerie vers Craon, Châteaugontier, Saint-Denis d'Anjou, vinrent loger de Segré à Candé, d'aultant que les ponts du Lion estoint rompus; et les prévotz de la Flèche, Baugé et Chasteaugontier avecq leurs archers alirent loger au Louroux. Ladite cavalerie deslogit de Candé mardi 27 et alla loger à Bescon. Cette nuict la Pointe a esté prinse par trahison, là où M. de Rohan avoit garnison, et de ses gens tués.

Le mercredi 28 M. de Quincourt et M. de Rohan s'acordirent ensemble — et rendit la ville. Les soldartz ont tout ruiné depuis Angers tout le long de la rivière de Loire jusque à Chantoseault, et desça jusque Ingrandes et tout aussi sur la levée par delà Angers.

Le mardy 14 may M. Germain Arthaud, l'un des esleus est venu à Candé pour faire procès-verbal du logement des soldartz et des pertes que l'on a receue à Candé, et a esté aussi à la Cornoille, Challain et Ermaillé, là où ont logé les soldartz.

Le vendredy 27 décembre a été ensépulturé M. Nicolas Morice, vivant curé de Saint-Denis, lequel a esté curé depuis le 19 mars 1632.

1653. — Le mercredy 8 janvier 1653, messire Pierre Girauld, prestre, confesseur des Ursulines d'Angers, a print possession de la cure de Saint-Denis de Candé, assisté de messire Lézin Feslet, curé de la Meignanne.

Le lundi gras 24 febvrier, six compagnies de soldartz de régiment de Picardie sont venues en garnison à Candé, ont logé au Louroux en passant, où la nuict les print; partie des capitaines vinrent dès le dimanche faire les estiquettes, qui est M. de Bonvillette et M. de Sibourg. Les aultres capitaines, c'est M. de Morfontaine et M. de Cardillac. Les deux aultres, c'est M. de Gamache et M. de Maugy. Il ont esté six sepmaines audit Candé. Non

Digitized by Google

donnit au sieur de Bonvillette 250 livres pour aller à Paris, à celle fin de tacher d'avoir un deslogement d'une partie des compagnées, d'aultant qu'il voiet bien que les soldartz estoint trop espaix en chaque maison, tel habitant 8, aultres 7, aultres 6, aultres 5, aultres 4, aultres 3, 2, 1 ; et n'estoit plus que environ de 42 habitans audit Candé, desquelz il fallut faire procure pour emprunter 3600 l. pour leur bailler ; et pour faire obliger lesdits habitans par force, l'un des capitaines alloit par les maisons avecq 12 soldartz, qui rompoint tout chez ceulx qui ne voulloint pas s'obliger, avec Me Mathurin Besson, nottaire, et M. Guillaume de Beauvais, l'un des habitans. Il nous promettoint de nourrir les soldartz, quant il auroint touché nostre argent. Le lundi 17 mars, non leur baille ladite somme de 3600 l. et n'en feusmes pas soullaigez. Leur taxe des soldartz feut faicte à 10 s. par jour à chaque soldartz. Les uns les prenoint et faisoint bien du mal par après ; les aultres aymoint mieulx les nourir pour avoir patience. Ledit sieur de Bonvillette obtint à la fin des logemens par le moien d'un commissaire et de M. Bigot, trésorier à Tours, qui vinrent faire reveue par les maisons et virent bien que les soldartz estoint trop pressés. Avant que de desloger faillut leur bailler encorre 700 livres et deslogirent le samedi 5 apvril. Les capitaines firent montre au grand cymetière, sans que les soldartz seussent où il alloint. Lesdits capitaines tirèrent au billet. Ledit de Bonvillette et Sibourg allèrent au Louroux, lesdits de Morfontaine et Cardillac à Louéré, lesdits Gamache et Maugy à Saint-Sigismond, où il feurent jusque au 25 apvril, où il arivent à la Cornoille, espérant y passer le reste du cartier d'yver. Il leur vint deslogement le lendemain et passèrent par Candé pour aller à Champveaulx, là où il ne trouvirent aucuns habitans. Il ravagèrent partout autour dudit Champveaulx avecq une grande ruyne. Il failleut que le prévost de Nantes vint à la Chapelle-Glen pour empescher le désordre et en print des prinsonniers.

Le samedi 30 aoust, messire Pierre Girault, curé, est venu résider en sa cure.

Le samedi 20 septembre les lettres vinrent à M. d'Angrie que son fils le marquis de Vezins estoit décédé à Paris, après s'estre battu en dueil.

Digitized by Google

Défunct M. Chardon, vivant curé de Chazé-sur-Argous, avoit faict bastir une chapelle au vilage du Pinelier en Saint-Aubin du Pavoil, près Segré, fondée de N. D. Avoit esté délaissé d'y dire la messe depuis l'Angevine dernière. Il s'y est trouvé de grandes dévotions et s'y faict des miracles et et on y va de tous costés.

1654. Le vendredy 15 may il a parti de Candé dix pellerins pour aller au Mont-Saint-Michel, qui sont Jean Béliart, René Lesné, Pierre Pollier, Jacques Morissault, Julien Houdaier, Claude Drouet, Claude Phalais, ... Gelineau, Guill. Bonnet et Anthoine Cosneau. M. le curé de Candé leur dist la messe au matin et leur donna la bénédiction et alla au devant d'eux au revenir, qui estoit le jeudi ensuivant, jusque au Chesne Godin, avecq la croix, où il feut chanté le *Te Deum* en revenant en l'esglise de Saint-Denis.

Le jeudi, dernier jour d'apvril, il est venu à Candé un opérateur nommé le sieur Cardelin, qui venoit de Segré. Ils estoint 3 hommes et 4 femelles. Ils ont esté jusque au jeudi 28 may, qu'il sont allés à Ancenis.

Le samedi 25e juillet Père Besnardin et Pére Bonaventure, capucins, faisant la mition par l'Anjou, sont venu à Candé pour y prescher, oú il ont esté jusque au lundi 17e du mois d'aoust, ont tous les jours presché deulx fois, toujours à confesser le monde qui s'i présentoit depuis le matin soleil levé jusque à quelquefois quatre heures du soir que il y en avoit qui communioint encore, avecq si grande habondance d'auditeurs aux jours du dimanche et fêtes que non s'i entreestoufoit; ont establi leur rosaire perpétuel à tant de monde de tous les costés des paroisses circonvoisines. Le dimanche 16e aoust, il ont establis la confrairie de N. D. des agonisans, auquel establissement on a porté le S. Sacrement solennellement par devant le presbitaire et la rue Au Moine avant vespres et la prédication après vespres. Beaucoup de personnes y esvanouirent à cause de la presse qui y estoit. Il ont des parementz d'autel et aultres ornemens pour se servir à célébrer la sainte messe. Il sont allé se reposer en leur couvent Angers.

Le mercredi 12 aoust il s'est faict une esclipse de soleil sur les neuf heures du matin. Elle a esté de peu de durée. Il c'estoit trouvé je ne sé quelz édit ou mémoire imprimé sans sçavoir par quy,

Digitized by Google

lequel menassoit le peuple presque à périr et menaçoit du jugement, qu'il ne failloit point paroistre de peur de mourir. Le monde amassoit de l'eau dès le soir, tant de puitz que de fontaine et des erbiers de santeurs et geniebvre pour faire de la fumée. Personne n'osoit bastre le bled dans les ayres, crainte de désastre, qui estoit menassé et, la grâce à Dieu, il ne feut rien de tout cela. Elle feut de cy peu de durée que beaucoup ne s'en aperseurent poinct, s'il n'estoint dehors. Le monde n'osoit mestre leurs bestiaulx dehors, crainte du tonnerre, foudre, esclairs et gresles, dont ce mémoire menassoit.

A la mi-aoust et toutte la sepmaine suivante la disette de pain est si grande que beaucoup de personnes jeunent par force, à cause du vent qui n'en faict poinct et que la seicheresse est fors grande. Les moulins ne meulent poinct. Il y en a qui vont quérir du pain jusques Angers.

Le jeudi 27e aoust il a logé à Candé 38 captifs qui ont esté racheptés des Turcz par les moinnes de la charité. Il y avoit un des moinnes des Mathurins de Chasteaubriant qui les conduisoit à Paris.

Au commencement du mois d'aoust 1654 tous les gabeleurs ont esté mins à pied et ostés de Candé pour leur résidence et n'est demeuré que deulx fusillers à Candé ; tous les aultres ont esté aussi mins à estre gabeleurs à Segré, Bescon, Grée, Neufville et aultres paroisses.

Il a esté érigée une foire royalle à Monstrelais le jour de la Saint-Sauveur 1654.

Le jeudi 3 octobre, Siméon Davy, couvreur d'ardoise, a percé la muraille du clocher pour entrer par la voulte de l'esglise, a descendu la petite cloche Magdeleine du hault du clocher et l'a passé sur ladite voulte et l'a minze dans la fenestre du pignon du grand autel et pour ce a eu soixante souz et douze à Chevalier pour la reseuler.

1655. Le vendredi 29 janvier, dès le matin il est veu trois soleils parestre au ciel, un de chacun costé du soleil, qui n'avoint aucune lumière que la rotondité ; estoint esloignés du soleil comme environ midi, l'un à 10 heures, l'autre à deulx heures

Digitized by Google

après midi et aloint comme le soleil. Il feurent veu jusque environ deulx heures après midi. Le temps estoit comme à demicouvert et néanpmoins le soleil luisoit.

Au mois de febvrier, M. de la Saulaye a faict faire un autel en une de ses tours pour faire une chapelle ou oratoire qu'il veult fonder de 60 l. de rante, et a esté bénie par missire Jean Taillandier, curé de Freigné, et missire Vincent Drouault, prieur de Beaulieu, le lundi 18 dudit mois de febvrier.

En ladite année, Mlle du Périn, dame des Essars, a faict bastir une chapelle à sa maison des Essars, et l'a fondée de 50 l. de rante et en a donné la présentation à messire Simon Bellanger, curé dudit Angrie.

Le lundy 15 mars il pleut du sang proche les murailles du chasteau de Bouillé. La servante du fermier menant ses bestiaulx au champ, durant une grande nuée de pluye, vit tomber du sang sur elle et des pierres contre terre ensanglantées. Quant elle feut au logis, sa coueffe estoit aussi ensanglantée. Non alla voir contre ledit chasteau et des pierres qui estoint sanglantes, M. le curé en ramassa avecq ladite coueffe de ladite servante pour justifier la véritté.

Le dimanche 11 apvril le tableau de la N. D. des agonisans a esté posé sur l'autel de N. D. de Saint-Denis. Il a cousté 130 l. Sa esté un peintre d'Angers, nommé Loiset, qui l'a faict.

Le samedy 24 juillet, M. de Serviand, sénéchal d'Anjou, a monté en siége au palais d'Angers pour présider pour sa première fois.

En ceste année, ledit seigneur de Serviand a aquesté la terre et chastelainie de la Rochediré de M. le marquis de Narmoustier.

Le mercredi au soir 22 décembre il fist des grands tonnerres, esclaires et pluye. Le tonnerre tombit dans le clocher du Louroux-Besconnais qui le descouvrit, rompit touttes les vitres de ladite esglise, rompit l'image de sainte Anne et deulx doigtz de l'image de la Vierge et beaucoup de désordre et de ruine en ladite esglise. Il feut en la cuisine du presbitaire, jetit une broche avecq du roux en la place et le pot au feu par les cendres. Frère Lorens, frère de M. le curé, le veit monter par la cheminée en forme

Digitized by Google

d'une boule. Un nommé Jean Voisin, demeurant au costé de l'esglise, oiant le désordre, sortit en la rue. Il luy passa par entre les jambes, le rendit sourd et muet pour quelques heures de temps, bruslit ses chausses et néantmoings sans aucun mal luy faire. Il y a 14 ans 24 heures, à mesmes heures, qu'il estoit tombé en feu dedans ledit clocher et l'avoit breuslé. Ce feut le 21 décembre de l'année 1641.

En ceste année 1655 M. de la Saulais a faict refaire son portail et pontz de sa maison de la Saulais près Beaulieu. Il n'avoit poinct esté rebasti depuis que le siége l'avoit rompu qui feut l'année 1590, au mois de febvrier.

1656. Le lundi 24 apvril, grande partie de la noblesse du bas Anjou ont faict assemblée au bourg d'Ingrandes pour délibérer de quelques affaires et en desputer un pour aller à Paris trouver le roy touchant des maltoustes que non veult eslever sur eulx, à ce que non dit. Il c'estoint desjà assemblés au Lion d'Angers.

Le vendredi 14 juillet, M. le mareschal de la Meillerais a logé à Candé, où estant on luy a donné advis qu'il y avoit des prissonniers malades; a envoié son médecin les visiter. Il en trouvit six, qu'il ostit, leur donna à chacun son louis d'un escu et fist payer leurs gist et geolaige et les envoia.

Le samedi 16 décembre, l'autel de N. D. des agonisans a esté achevé à Saint-Denis. Il revient à 200 livres tout faict. Sa esté un nommé Erault qui l'a faict, qui est d'Ancenis.

1657. Le jeudi 22 febvrier, le corps de noble homme... Simon, garson, seigneur de la Besnardais en la paroisse de Ver, a esté trouvé noyé en la rivière d'Erdre, auprès de Bonœuvre, et ledit corps a esté une nuict dans l'esglise de Beaulieu. Le lendemain, M. le curé de Candé l'a conduit par Candé jusqu'à Saint-Jean; et Mlle de la Lussière, sa mère, l'a faict conduire jusque audit Ver pour y faire la sépulture; l'ont mené dans un chariot de la Saulais et le seigneur est allé à la sépulture, comme estant son cousin venu de germain.

1658. Le premier dimanche d'apvril un augustin de Candé, preschant en leur chaire, a presché haultement qu'aucun habi-

Digitized by Google

tant n'estoit poinct obligé à sa grande messe de paroisse sur peinne de péché mortel et qu'il leur montroit comme il n'y estoint poinct obligé et aportist un livre qu'il leur leut en la chaire.

Le lundi 5 aoust, noble homme Charles Rousseau, seigneur du Périn et des Essartz en Angrie, feut tué en la paroisse de Combrée par noble homme Charles d'Espeaulx, seigneur de Noyans, à ce que non dit, sans s'entre vouloir de mal.

1659. Le lundi 17 febvrier, missire Jean Lemée, prêtre, prieur de Vris, a donné aulx habitans de Candé, sa maison et apartenance de Trillé avecq un grand jardrin clos de muraille, qui est au-devant de la porte dudit logis et l'a donné à la charge qu'il serviroit de collége pour loger des régentz pour instruire la jeunesse.

Le lundi 17 febvrier, M. d'Angrie a mins la première pierre de l'autel du Rozaire en l'esglise dudit Angrie du costé vers midi de ladite esglise. Ledit seigneur a nom Charles d'Andigné et le curé messire Simon Bellanger.

Le mesme jour missire Recordel, prestre, demeurant à Saint-Sulpice des Landes, a prins pocession du prieuré de Rochementru après le décès de defunct missire Guillaume Bouin, vivant prieur.

Le dimanche 22 juin, missire René Bordier, prestre, âgé de 26 ans et chapelain en l'esglise de Saint-Michel du Bois, a prins pocession de la cure dudit Saint-Michel, à lui présentée par M. le duc de Brissac à la prière de M. de la Boullais et aultres de ses amis.

Le lundi 23 juing, vigille de la nativité de M. Saint-Jean-Baptiste, Me Pière Girault, curé de Saint-Denis, paur tâcher d'ablir les débauches qui se font aux charibaudes dans les carrefours, au soir, il en a faict faire au droict de l'esglise de Saint-Denis, où luy et tous nous chapelains sont allés en procession tous chapés, où ilz ont chanté le *Veni, Creator* et *Benedictus,* et les oraisons propres, retournant en l'esglise, chanté le *Te Deum,* et puis après fist une remonstrance des abus qui se font aux charibaudes dans les rues, que l'esglise défent. Il y avoit à Gené des pères capucins qui convirent M. le curé de Gené à en faire aultant contre leur

Digitized by Google

esglise et eulx mesme y asistirent. Non voict tous les ans de grandes desbauches en dances et yvrogneries, quelque fois toutte la nuict et puis s'entrebatre.

1660. Le dimanche 25 janvier, M. Anthoine Arnault, clerc tonsuré, nepveu de missire Henri Arnault, évesque d'Angers, a faict prendre pocession de la prieuré de Saint-Nicolas de Candé par le segretaire dudit évesque.

Le vendredi 2 apvril M. d'Angers a bény le séminaire d'Angers qui est basti au faulxbourg Saint-Jacques. C'est messire Josep le Cerf, prestre, natif de Candé, qui en a esté le premier entrepreneur dudit séminaire.

En ce mois d'apvril on a jetté l'esglise de Vris, tout la neif, à bas pour la rebastir, faire un clocher, deulx chapelles en croix, et Madame de la Saulais a mins la première pierre.

Au mois d'apvril l'autel du Saint-Rosaire en l'église de Gené a esté faict en la chapelle de la Motte-Ferchault, faict par Pière Péan, de Louvaines, à la diligence de M. le curé et de René Melois, procureur de la confrairie. Il a cousté 50 l. pour la facson. Le sieur Moquan, curé, a aussi faict faire l'autel de Saint-Fiacre en ladite esglise dudit Gené à ses despens, dans lequel il y a trois niches pour mettre les ymages, sçavoir celle de saint Fiacre, saint Éloy et saint Clair.

Au mois d'apvril, M. le curé Girault a faict faire des fers à faire le pain à chanter. Il coustet bien 25 l. Il y en a 13 l. 10 s. de l'argent de la confrairie de N. D. des agonisans et le reste d'un haguignanleuf.

Au commencement du mois d'apvril est décédé à Paris honneste homme Jean Baron, natif de Candé, âgé de 75 ans, lequel a donné à nostre esglise de Saint-Denis de Candé des ornemens rouges et blancs, pour plus de 1500 livres depuis trois ans.

En ceste année l'on a recouvert l'esglise et clocher de Saint-Nicolas de Candé, faict refonscer le clocher de terrasses où la voulte estoit rompue d'antiquité, ont faict rompre les autels des deulx chapelles, qui estoint enfonscé soubz de petittes voultes hors de l'esglise, qu'ils ont rompue, et aplanir les voultes de mut

Digitized by Google

railles, faict refaire les pilliers par dehors desdites chapelles qui estoint rompues, le tout racomodé par Pière Rivrais, couvreur, lequel a eu 120 l. de messire Anthoine Arnault, prieur dudi-Saint-Nicolas. Ce n'est pas luy qui l'a faict réparer, c'est celuy qui lui a donné ledit prieuré, qui avoit marchandé avant.

1661. Le mardi 4 janvier il a sorti de Candé des opérateurs nommés de Beauchans et en son nom Louis de Lamenier, l'autre Plaisans, qui ont esté à Candé, logés au *Lion d'or*, trois sepmaines à sauter et gambader sur leurs théâtres, en vendant leur orviétan et aultres bagadelles. Il estoint bien quinze ou seize personnes à nourir, les uns jouant du violon de la basse, les autres danssoint.

Au commencement de ceste année le messager d'Angers c'est séparé à deulz fois la sepmaine ; le mercredi au soir l'un vient d'Angers et l'autre de Rennes, et tous deulx viennent loger à Candé et, le dimanche au soir, celuy de Rennes vient aussy loger audit Candé pour aller Angers et logent tous deux à l'*Escu de Bretaigne* dudit Candé.

Le jeudi 10 juing, M. Chotard, intendant de M. le prince estant à Candé, a installé les maistres bouchers audit Candé, sçavoir René Bouet, Gatien Grenon, Jean Davy et Anthoine Combre, et leur a baillé à chacun une lettre en parchemin. Quant un desdits bouchers moura, ses enfans ne hériteront pas desdites lettres.

Le dimanche 23 octobre est décédé M. le commandeur de Jalesnes à sa commanderie de l'ospital Besconnais, où il demeuroit. Il y avoit encommenscé de grandz bastimens pour les réparations dudit hospital qui est tout ruyné. Il estoit oncle de défuncte dame Léonart de Jalesne, vivante femme de M. le marquis de La Tour-Landry de Bourmont.

1662. Le mercredi 18 janvier 1662, sur les trois heures après midi est décédé noble homme François de Lespronnière, seigneur de la Rochebadoul, le Pinneau et aultres terres en Poictou, et de Vris, la Saulaie près Candé et plusieurs autres dont je n'é pas la connoissance, à ce que non m'a dit. Il a esté enterré en une chapelle à luy apartenant proche le Pineau. Il estoit âgé de plus de

Digitized by Google

80 ans et est père de noble homme Antoine de l'Esperonnière, à présent seigneur de la Saulaie et Vris, près Candé. Pour son honneur il ont sonné les closses de N. D. de Beaulieu le vendredi 20 de janvier depuis 8 heures du matin jusque à 4 heures après midi, et estoit décédé dans sa maison du Pineau. Dieu luy face pardon. Ainsi soit-il.

FIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Une foule immense, formant une double haie depuis la gare jusqu'à la cathédrale, qu'elle remplissait encore, a reçu mercredi dernier notre nouveau pasteur, venant enfin prendre possession de son siége épiscopal. On attendait, avec une curiosité à la fois sympathique et respectueuse, un évêque, un savant, un orateur illustre, et toutes ces attentes ont été dépassées.

Aux premiers mots du prélat, prononcés d'une voix émue et forte du haut de cette chaire qu'il va désormais occuper, l'auditoire s'est senti en présence d'un des hommes auxquels est accordé le don rare et magnifique de gouverner les âmes ; mais qui n'ont ce don que parce que nous reconnaissons dans leurs pensées et dans leurs sentiments nos propres pensées et nos propres sentiments ; celles-là conçues avec une précision supérieure, ceux-ci purifiés, tous revêtus de l'éclat des plus vives couleurs. Ce que nous aimons, ce que nous désirons, redoutons ou regrettons, ils l'aiment, le désirent, le redoutent et le regrettent aussi ; ils vivent de la même vie que nous, et leur puissance est tout entière dans cette sympathie profonde.

« C'est le cœur inondé de joie que j'arrive au milieu de vous,
» pour occuper ce siége épiscopal sur lequel la divine Provi-
» dence a daigné me placer. Depuis plusieurs mois déjà, je
» vivais en esprit parmi vous ; j'étais présent par la pensée à
» toutes les manifestations publiques de votre vie religieuse, à
» vos pieuses réunions, à vos fêtes, à vos cérémonies ; je prési-
» dais, bien que de loin, au gouvernement de vos âmes. Mais
» cette terre qui m'a été assignée pour champ de mes travaux
» était pour moi une terre inconnue ; ce troupeau dont le Pasteur
» suprême m'a confié la garde, il ne m'avait pas encore été donné

Digitized by Google

» de le voir jusqu'à ce jour ; cette famille dont Dieu m'a consti-
» tué le chef, je ne la contemplais qu'à distance et à travers les
» regrets et les tristesses de la séparation. Aujourd'hui, je vous
» vois, je vous entends ; ma main peut toucher la vôtre, et nulle
» barrière n'arrête plus le commerce de nos âmes. Après de
» longs jours d'attente, j'ai pu voir enfin et j'ai vu ces campagnes
» au sein desquelles je devrai porter, avec la parole de Dieu,
» les grâces de mon ministère ; ces populations chrétiennes dont
» les joies seront mes joies, et les peines mes peines. J'ai vu
» et je vois cette antique cité où il a plu à Dieu de fixer le lieu
» de mon apostolat ; ce temple aux grands aspects et aux vieux
» souvenirs, sous les voûtes duquel mes prédécesseurs ont éta-
» bli leur chaire ; cette église cathédrale de l'Anjou, où je re-
» trouve l'écho de leur voix et la trace de leurs pas ; où je devrai,
» à leur exemple, enseigner, bénir, prier ; où enfin, après avoir
» marché à leur suite, j'irai au terme de ma carrière me reposer
» à côté d'eux dans l'attente du grand jour de la résurrection.
» J'ai vu, je vois toutes ces choses ; et le premier cri qui s'é-
» chappe de mon cœur, c'est un cri de reconnaissance envers
» Dieu qui m'a conduit par la main en de tels lieux, pour unir
» mes destinées à celles d'un tel peuple.

» ..... Dans les choses de la religion, l'homme s'efface, et
» Dieu seul paraît. Si j'ai quelque lustre à vos yeux, c'est que,
» derrière ma faiblesse et mon indignité, il y a l'ombre de quatre-
» vingts évêques, vos pères dans la foi, dont la houlette pasto-
» rale a passé dans mes mains, et qui, du fond de leurs tombes,
» me couvrent de leur majesté séculaire ; il y a le Pontife Sou-
» verain, qui m'envoie vers vous avec l'autorité de sa charge
» suprême ; il y a l'Église catholique, qui m'a investi des pou-
» voirs dont elle est la gardienne et la dépositaire ; il y a Jésus-
» Christ, qui a daigné laisser tomber sur mon front un rayon de
» sa royauté spirituelle ; il y a, dis-je, le reflet de toutes ces
» grandeurs et de toutes ces souverainetés. »

Quelles images ! Quelles pensées ! On voudrait pouvoir tout citer. Et toute la suite du discours est de ce style, où, comme

Digitized by Google

dans Bossuet, se rencontrent dans une merveilleuse union l'antiquité sacrée, l'antiquité profane et l'esprit moderne.

« Pèlerin de la Ville Éternelle, je dois me souvenir d'où je » viens..... Dans cette Pentecôte des nations modernes, toutes » les langues et toutes les races se sont donné rendez-vous au » pied de la chaire de saint Pierre. A défaut de traditions plus » anciennes, les jeunes églises du Nouveau-Monde sont venues » y porter le témoignage de leur merveilleuse fécondité. L'Aus- » tralie et la Nouvelle-Zélande y ont envoyé leurs missionnaires, » intrépides pionniers d'une civilisation qui va s'épanouissant de » jour en jour au soleil de la vérité. L'extrême Orient s'y est » trouvé dans la personne de ses apôtres, la veille encore mar- » tyrs de cette même foi qu'ils allaient professer dans l'assem- » blée de leurs frères. A ces témoins de la doctrine dans les » régions lointaines, la vieille Europe, cette privilégiée de » l'Evangile, est venue joindre la phalange de ses docteurs, rom- » pus aux travaux de la pensée et aux luttes de la parole. Comme » des sœurs aux traits à la fois semblables et divers (1), les » églises de l'ancien continent se sont rencontrées auprès du » tombeau des Apôtres pour se donner le baiser de paix. A côté » des antiques églises d'Italie et d'Espagne, restées vierges de » toute hérésie, l'on a vu se presser les églises renaissantes de » l'Angleterre et de la Hollande, avec leur hiérarchie rétablie et » leur liberté reconquise. La France y a paru avec l'éclat in- » comparable que prêtent à la Fille aînée de l'Eglise les gloires » religieuses de son passé et ses services dans le présent; l'Alle- » magne avec ses fortes croyances éprouvées depuis trois siècles » au feu de la critique; vingt autres peuples y ont paru pour at- » tester par la bouche de leurs évêques la tradition constante » et universelle. Oui vraiment, Mes Très-Chers Frères, ce n'est » pas la voix d'un homme, ce n'est pas la voix d'une contrée ni

(1) Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.
OVIDE.

Digitized by Google

» d'une époque qui allait se faire entendre à Rome, mais la voix
» de toutes les Églises réunies : voix de l'Orient, voix de l'Occi-
» dent, voix du Septentrion, voix du Midi, voix des temps, voix
» de l'éternité. »

Il faut lire ce tableau du Concile, et le passage du *Credo*, et tout le discours. Sans le respect dû au lieu saint, on eût applaudi vingt fois ; et il sembla que rien ne pourrait plus contenir l'explosion des sentiments quand après l'évêque, après le savant, après l'écrivain, apparut l'homme, le citoyen, touché comme nous des choses du présent, s'associant aux anxiétés de la patrie, aux vœux ardents et aux espérances de tous les bons citoyens pour le triomphe de notre cause, *car*, dit-il, *pour cette guerre, qui sera glorieuse, la justice et le bon droit sont du côté de la France et de l'Empereur.*

Et, dès le lendemain, le premier acte de Mgr Freppel était d'ordonner des prières pour le succès de nos armes, dans une circulaire adressée à son clergé, circulaire que tout le monde a lue, que tout honnête homme admire et applaudit, et où l'éloquent prélat parle comme doit parler le prêtre interprète de la Fille aînée de l'Eglise, le frère d'un soldat mort à Solférino en combattant pour son pays, et le fils de cette terre héroïque de l'Alsace qui, sentinelle avancée de la France, élève ses enfants dans l'amour ardent de la patrie, et dans la haine de l'étranger qu'elle voit perpétuellement menaçant. Le feu de ce patriotisme enflamme notre évêque : devant l'ambition de la race germanique envahissant et voulant dominer le monde latin, il a parlé en évêque français, et ses mâles accents nous sont allés droit au cœur.

Voilà son premier acte. Voici le second. Il a commencé ses visites épiscopales par les pauvres, les *meilleurs amis de son Dieu*, selon le beau mot de Bridaine; et, parmi les pauvres, il a choisi les plus pauvres, les plus malheureux, les malades : il a visité l'hôpital. On ne pouvait mieux commencer.

Quelles belles journées il a eues ! Qu'il doit être content en écoutant sa conscience et en apprenant ce qu'on pense de lui !

Digitized by Google

Mais s'il a pu dire la joie dont son cœur est inondé, qui pourra dire la joie de sa vénérable mère, témoin de ce triomphe de son fils, de cette admiration, de cette sympathie respectueuse de tout un peuple pour ce fils? O mère trois fois heureuse! O fils plus heureux encore d'avoir pu donner une telle joie à sa mère!

A. BIÉCHY.

LE THÉATRE D'ANGERS.

La construction d'un théâtre est l'un des problèmes les plus intéressants et les plus compliqués qui puissent être posés au génie de l'architecte.

Un théâtre est à la fois un instrument d'optique et d'acoustique et un lieu de réunion. Il faut qu'on y voie bien et qu'on y entende bien; que la forme et la grandeur en soient appropriées à la portée de la vue et de la voix; que les spectateurs y soient comme dans un salon, où l'on est pour être vu presque autant que pour voir; qu'ils y soient confortablement placés, car la gêne du corps nuit au plaisir de l'esprit; qu'ils puissent y entrer et en sortir aisément; enfin qu'il y soit pourvu le mieux possible à l'éclairage, à l'aération et aux moyens de préservation en cas d'incendie.

Notre théâtre s'achève; d'ici à la fin de l'année courante, il sera livré au public. Une description, un premier crayon en semble opportun, pour faire voir comment il répond à ces conditions, en attendant une appréciation détaillée de chacune des principales parties du monument. Quand des architectes, des peintres et des sculpteurs tels que ceux qui ont concouru à l'élever et à l'orner, ont consacré leur génie et leur art à illustrer notre cité, c'est un devoir pour la *Revue* de s'arrêter devant leur œuvre, de l'examiner avec un soin consciencieux et de se rendre envers eux l'interprète des pensées et des sentiments du public.

Commencé le 10 février 1868, sur les plans et sous la direction de feu M. Botrel, il est aujourd'hui à la veille d'être terminé par les soins de M. Magne, dignement représenté par M. Tendron.

Les antécédents de MM. Botrel et Magne les désignaient, pour

Digitized by Google

ainsi dire, impérieusement au choix de l'administration municipale. On savait par M. Lefuel, architecte de l'Empereur et membre de l'Institut, l'un des juges du Concours de l'Opéra de Paris, que le plan de M. Botrel, comparé à celui de M. Garnier, qui obtint le premier prix, avait jusqu'à la fin laissé les juges indécis. Quant à M. Magne, l'un des quatre architectes en chef de la ville de Paris, il a construit récemment le théâtre du Vaudeville, où il a introduit des perfectionnements remarquables dans l'art d'assainir, de ventiler, de chauffer, d'éclairer, d'orner et de décorer les salles de spectacle.

La distribution intérieure du théâtre est accusée aux regards attentifs par la façade, composée d'un rez-de-chaussée, d'un grand étage, d'une attique ou petit étage, et d'une coupole coiffée d'une campanile.

Au rez-de-chaussée, deux arcades à plein cintre et une grande baie à plate-bande droite, divisée en trois par deux colonnes, donnent accès au vestibule et aux escaliers. Les fenêtres du grand étage, qui correspondent aux ouvertures du rez-de-chaussée, éclairent le foyer des premières. Les intervalles en sont occupés par des colonnes, des pilastres surmontés de corniches, de frontons sculptés, de statues, de masques antiques, et d'inscriptions. La baie centrale de l'attique porte l'air et la lumière au foyer de l'amphithéâtre, et la lanterne qui couronne l'édifice rend un service analogue à la salle tout entière. Placée au-dessus de la rosace ajourée du plafond, auquel est suspendu le lustre, elle forme une cheminée d'appel pour le renouvellement de l'air intérieur, de sorte que le lustre, qu'on a préféré avec raison au plafond lumineux du Théâtre Lyrique, est ainsi à la fois un appareil d'éclairage et de ventilation.

La statuaire et la sculpture enrichissent à l'envi cette façade. Les armes de la ville, au milieu d'un élégant cartouche surmonté d'une couronne murale, occupent le centre du fronton. Deux génies ailés, armés l'un d'un style, et l'autre du fouet de la satire, sont adossés au cartouche central, au milieu d'emblèmes de théâtre sculptés en demi-relief. Au-dessous de ces ornements dus au ciseau de MM. Taluet et Bloch, et à la base

Digitized by Google

des jambages qui supportent le fronton, seront deux groupes chacun de neuf mètres cubes de pierres, et composés de trois statues colossales d'enfants, de deux mètres douze centimètres de hauteur. Le groupe, placé à la droite du spectateur, est de M. Julien Roux, et représentera un génie inspiré dictant à un second personnage, tandis qu'un troisième s'apprête à le couronner et à célébrer sa gloire au son de la trompette. Le groupe de gauche de M. Ferdinand Taluet, représentera la Comédie tenant en main le fouet de la satire ; un second personnage tient le masque de la Comédie, et un troisième, le miroir de la Vérité. Les statues du premier étage auront deux mètres trente centimètres de hauteur : M. Denéchau y représentera la poésie ; M. Maindron, la musique ; M. Julien Roux, la comédie, et M. F. Taluet la tragédie. Tous ces artistes sont Angevins.

Les maquettes de ces groupes et de ces statues sont entre les mains de M. Charron, praticien angevin, sous l'habile ciseau duquel ces plâtres mats vont bientôt se transformer en pierres vivantes. Les statues de MM. Roux et Taluet sont déjà très-avancées, et seront prêtes d'ici à deux ou trois semaines.

L'aspect monumental de la façade est complété par les deux maisons voisines, élevées sur un même plan et en parfaite harmonie avec les lignes architecturales du théâtre. L'une est en voie de construction et fort avancée, et l'autre, achevée et déjà habitée, est en outre un embellissement de plus pour notre ville par le goût et l'art remarquables avec lesquels M. Aïvas, l'architecte, l'a ornée et distribuée.

Un vestibule de vingt-six mètres de longueur sur sept mètres de largeur et six mètres trente centimètres de hauteur, élevé de quatre marches au-dessus de la place du théâtre, donne accès à l'intérieur par cinq entrées confortablement pourvues de tambours. Les deux entrées latérales sont pour la prise des billets, et les trois centrales pour les abonnés et le public des premières loges. Au niveau de ce corridor seront les bureaux de la police, ceux du contrôle, le cabinet du médecin, enfin le calorifère de la salle.

La salle a, comme celle de l'Opéra, la forme circulaire, la plus

Digitized by Google

favorable à la vue et à l'ouïe, et la plus agréable pour les spectateurs, celle qui leur permet le mieux de se voir et d'être vus, en les mettant à la moindre distance l'un de l'autre.

Elle a trois étages, soutenus par des colonnes qui reçoivent, à la hauteur des amphithéâtres, de grands arcs sur lesquels repose la coupole.

L'orchestre des musiciens, de beaucoup plus bas que la scène et que le rez-de-chaussée de la salle, pourra recevoir de trente-six à quarante artistes.

Celui du public comprend soixante-seize fauteuils numérotés, placés sur quatre rangs, et quatre-vingt-treize stalles, également numérotées, et ne différant des fauteuils que par la forme du siége et le prix. Enfin le parterre a deux cent vingt places numérotées, de cinquante-huit centimètres de large et de soixante centimètres d'écartement, et séparées par des accoudoirs en fer. Tout autour sont pratiquées vingt et une loges grillées, avec cent huit places.

Au premier étage, deux cent dix spectateurs pourront se placer dans vingt-cinq loges de deux, de quatre et de six places, dont seize auront des salons ; et dans une galerie de trois rangs de siéges sur le devant et deux rangs sur les côtés.

Les loges du second étage contiennent deux cent dix spectateurs.

Enfin, au troisième, un vaste amphithéâtre de treize rangs de siéges au fond et de trois rangs sur les côtés, et deux loges d'avant-scène, admettront trois cent cinquante-sept spectateurs, et, les jours de presse, trois cent soixante-dix-sept.

Ainsi, le nombre total des places disponibles pourra être porté à *douze cent cinquante-quatre*, dont huit cent quarante-sept pour le parterre, les secondes et les amphithéâtres (1).

Chaque étage a en propre deux larges escaliers de granit, offrant toutes les facilités et toute la sécurité possible pour la circulation.

---

(1) Le nombre des places n'est qu'approximatif, et ne sera fixé définitivement que dans quelques jours.

Digitized by Google

MM. Lenepveu et Dauban se sont partagé le soin de peindre, le premier, le plafond de la salle, et l'autre, celui du foyer des premières.

M. Lenepveu représentera, au milieu d'un parti-pris d'architecture, un sujet allégorique emprunté à la mythologie, et consistant en quatre groupes : Apollon et les Muses, l'enlèvement de Proserpine, Bacchus et Silène et la Toilette de Vénus. Au centre, une figure de femme jetant des fleurs sur le public.

M. Dauban résume l'histoire de l'art dramatique et celle de la musique. La première histoire présentera des scènes empruntées au théâtre d'Eschyle, du moyen-âge, de Shakespeare et de Molière. La musique sera représentée par un chœur antique, par les groupes des plus illustres mélodistes et harmonistes, par l'apothéose de Beethoven et de Mozart, et, enfin, au centre, par un génie s'élevant en montrant les noms des maîtres allemands et italiens du seizième siècle.

Le foyer aura trente mètres cinquante centimètres de longueur sur sept mètres de largeur et huit de hauteur. Outre l'éclat qu'il devra au pinceau de l'éminent artiste qui en orne le plafond, un ami des arts et du théâtre m'a prié de soumettre à qui de droit l'idée d'y placer, de chaque côté des cheminées, les reproductions en plâtre des quatre statues qui ornent le foyer du Théâtre Français. Ces statues sont celles de Rachel, par Clésinger; de la Comédie, par Duret; de Voltaire, par Houdon, et de Talma, par David. On aurait ainsi David à l'intérieur, avec MM. Lenepveu et Dauban, tandis que MM. Denéchau, Maindron, Roux et Taluet ornent l'extérieur avec le ciseau de M. Charron.

Ainsi la salle ne laissera rien à désirer au spectateur. Mais il n'en sera pas de même de la scène, dont les dimensions offrent peu de place à la perspective dans les pièces à grand spectacle. La scène de notre théâtre sera la moins profonde de toutes les scènes de l'Europe, après celle du théâtre de Moulins, qui n'a que dix mètres de profondeur. Elle aura, du rideau au fond, douze mètres cinquante, un mètre cinquante de moins que celle du théâtre incendié; et encore a-t-il fallu, pour atteindre à cette profondeur, porter à quatre mètres la saillie de l'édifice sur la

Digitized by Google

rue (1). Une ouverture de six mètres de largeur sur sept mètres de hauteur, pratiquée dans le mur du fond, permettra d'ajouter à la scène la largeur de la galerie d'isolement, qui est de un mètre soixante centimètres, et en portera, les jours de grande représentation, la profondeur totale à quatorze mètres dix centimètres, qui paraît suffire, la scène ayant dix-huit mètres de largeur et ayant en outre de vastes dégagements latéraux ou *tas*, où trouvent place tous les décors du répertoire.

Elle est éclairée et aérée par six grandes croisées ouvrant sur les cours de service, ce qui permet de l'utiliser le jour sans recourir à l'éclairage artificiel. Le rideau qui la sépare de la salle a onze mètres de large sur dix mètres cinquante de haut.

Le sous-sol comprend trois dessous, dont le second est au niveau de la rue Saint-Julien, et le troisième à deux mètres trente centimètres plus bas. Enfin, à sept mètres au-dessus du plancher de la scène, se trouvent les corridors et les appareils qui servent aux changements de décoration.

Le bâtiment de la rue Saint-Julien a une façade d'environ trente et un mètres cinquante centimètresde long sur dix-sept mètres de haut, et comprend un sous-sol et quatre étages, dont le quatrième est mansardé. Les caves et le sous-sol en sont réservés aux ateliers et aux magasins ; le rez-de-chaussée est pour le foyer des artistes et pour l'administration; le deuxième étage, pour les loges des actrices; le troisième, pour celles des acteurs, et le quatrième, pour les costumes et pour les ateliers de tailleurs et de couturières.

Le chauffage se fera au moyen de deux calorifères, l'un pour le bâtiment, et l'autre pour la salle.

---

(1) La scène de l'Odéon a quinze mètres de profondeur ; celles de Strasbourg, de Haguenau et de Covent-Garden (Londres), en ont seize ; celles de Marseille et de Copenhague, dix-sept ; celles de Lyon et d'Anvers, dix-huit ; celles de Bordeaux et de Vienne (Autriche), vingt et un ; celles de Darmstadt, de Parme, de Milan (Scala) et de Naples (San-Carlo), vingt-deux ; celle de Berlin, vingt-trois ; celles du grand Opéra, de Gênes et de Saint-Pétersbourg (Alexandre), vingt-cinq ; celles de Munich et de Saint-Pétersbourg (Impérial), vingt-sept ou vingt-huit ; celle de Turin, vingt-neuf, et celle de Madrid (Orient), trente-deux.

Digitized by Google

Deux grands bassins, contenant chacun 30,000 mètres cubes d'eau, seront placés à la hauteur des combles, entre la salle et la scène, et communiqueront avec les eaux de la Loire. En cas d'incendie, de forts tuyaux en fer en feront tomber une pluie continue, et six lances en cuivre lanceront des jets d'eau sur la scène. Deux pompes seront en outre déposées dans les dessous.

Tel est cet édifice, dont l'aspect général, la distribution, la construction et l'ornementation feront l'un des plus beaux monuments du pays, et honoreront les artistes et les administrateurs qui y auront concouru.

A. BIÉCHY.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

INDEXED

REVUE

STORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

QUATRIÈME ANNÉE

TOME PREMIER.

Troisième livraison. — Septembre 1870.

SOMMAIRE :

La dernière étape des fées. — CHEVALIER DE GLOUVET.

L'Irlande contemporaine (*fin*). — A. LAIR.

Œuvre de David (*suite*). — HENRY JOUIN.

Histoire de l'Université d'Angers (22e *feuille*). — P. RANGEARD.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 3.

1870

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

REVUE
HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

10 francs par an

12 livraisons de 80 pages gr. in-8°, formant par an 2 beaux vol. de 500 pages

Je signale à votre attention toute particulière cette utile publication qui est dans sa 3e année, et continue à donner la suite de deux importants ouvrages :

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

et

ESSAI SUR LA TERREUR EN ANJOU

DE M. CAMILLE BOURCIER.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . 5 fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Plan de la ville d'Angers, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE.
Guide du voyageur en Anjou, par UN TOURISTE.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . .	4	»
Plan d'Angers, par M. DUVEAU	2	»
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN.	2	50
Code des usages ruraux.	1	75
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE	1	»
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.		
Prix : Edition en noir.	3	»
Avec armoiries coloriées	5	»
Sur toile vernie, gorge et rouleau.	10	»
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur se combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12	2	50

Digitized by Google

LA DERNIÈRE ÉTAPE DES FÉES

(CONTE)

Elles sont parties, les fées. On n'en voit plus, hélas! ni aux tièdes rayons du soleil, ni aux lueurs pâles de la lune; pas plus sous nos futaies sombres que dans nos prés fleuris!

Les belles fées aux ailes d'or, avec un diadème de pâquerettes et un collier de rosée; ceintes d'une écharpe tissée en fils de la vierge, et les cheveux parfumés de cythise! éternellement jeunes et souriantes sous leur parasol en plumes de roitelet!....

Elles sont parties, les fées qui passaient le soir dans nos chemins creux, aériennes et pensives, chantant de si douces chansons, que les rossignols en gardaient le silence, et que le vent cessait de bruire.

Nos grand'mères en parlent encore quelquefois, mais on ne voit plus de fées parmi nous.

De même que la cognée du bûcheron fait voler au loin l'écorce des bouleaux, de même l'impiété du siècle détruit d'une main rude les superstitions consolantes. Au souffle glacé du vent qui ébranle les vieilles croix de nos carrefours, les fées se sont envolées vers la région lointaine où se trouvent encore des retraites saintes et des cœurs fervents.

L'hirondelle qui revient chaque année, au temps de Pâques-Fleuries, se reposer sur nos toits de ses voyages mystérieux, les a peut-être trouvées sur sa route.

Voilà sans doute pourquoi l'hirondelle est un oiseau si gai, si mignon et si tendre...

Digitized by Google

Mais l'oisillon discret ne veut point nous raconter où sont les rives fortunées.

Et parfois, en tournoyant devant nos yeux, il s'élève si haut dans l'espace, que je m'imagine qu'il veut par là nous faire entendre que c'est au ciel !

Après de longs siècles d'un règne paisible, les fées ont connu l'exil et l'infortune. Tout ce qui touche à la terre doit souffrir : les hommes pleurent et se rident, les fleurs se fanent, les lucioles s'éteignent sous le pied massif des génisses, pendant que pour celles-ci s'aiguise le couteau. La Terre elle-même, impassible marâtre, s'enveloppe, chaque année, d'un suaire lugubre... Hélas ! lorsque ces choses finiront, c'est que l'Archange de la Mort universelle sera venu !

Elles ont donc subi comme nous la loi humaine, les chères immortelles : elles ont souffert. Proscrites par l'arrêt narquois des philosophes, elles s'étaient réfugiées d'abord au fond des pieux évêchés de Bretagne, là où l'homme aux pensées graves ne franchit pas sans une prière les chemins hantés. Mais les guerres civiles bientôt éclatèrent, et la peuplade sacrée se trouva prise entre les bleus qui venaient de France avec leurs chariots pesants, et les Anglais à veste rouge, dont les navires de combat doublaient la pointe de Quiberon. Elles s'éloignèrent en toute hâte, effarées et dolentes, se glissant une à une sous le dôme profond des bois profanés. En haut, la Normandie ; en bas, l'Anjou résonnaient du bruit des mousquets : elles gagnèrent le Perche.

Là, disparut, avec ses plus hardies compagnes, la reine du Peuple-Fée, celle qui portait la lyre d'Homère au bout de sa baguette magique. Et le capitaine qui s'en était épris, courut à pas de géant sur ses traces, des Pyramides au Kremlin, des Sierras de l'Espagne aux plaines dorées de la Lombardie. Il la rejoignit enfin, nous dit-on, sur la cîme nue d'un rocher perdu dans les vagues, et l'y a enfermée au fond de son tombeau.

Le petit peuple était donc privé de son chef, et bien réduit. Mais il fut, du même coup, plongé dans le plus grand embarras. Foi et Gloire avaient, dans leur disparition rapide, emporté par mégarde la plupart des baguettes magiques. Et la gent surhu-

Digitized by Google

maine errait, bien mélancolique, sur les coteaux d'Alençon et de Mamers, privée de ses attributs de puissance. Que devenir en cette conjoncture? Une fée sans baguette est plus triste qu'un cœur sans espoir, plus malheureuse qu'un oiseau sans nid, plus pauvre qu'une tombe sans croix.

Il restait, pour tout, cinq baguettes. Et pour trente fées! Voyez les coups du sort! Elles se divisèrent en bandes de six, pour aller de tous côtés à la découverte et chercher leurs sœurs envolées. Elles se dirent adieu tristement et jurèrent que — quoiqu'il arrivât — elles réuniraient, à chaque Noël, leurs messagers sur la colline de porphyre, qui, comme nul ne l'ignore, se rencontre à gauche, en pénétrant dans l'étoile du Berger.

Ayant échangé souhaits, baisers et larmes, elles se séparèrent, et tandis que Nébuleuse entraînait son petit monde vers la côte de Suède, Passionéa gagnait les rives de la mer Caspienne.

Le groupe qui, sous les ordres de Blanchépine, formait l'arrière-garde, se dirigea sur Mamers, aux confins du Maine. C'était, à vrai dire, une chétive caravane; car, dans le partage des baguettes, cette bande avait été, de beaucoup, la moins favorisée.

Madame Blanchépine allait fort lentement, car un caillou l'avait blessée à la cheville, et Brisonis, un de ses maris, boîtait également, par suite d'une piqûre d'abeille. Or, comme la baguette magique ne pouvait en même temps servir de canne à tous deux, celui qui la cédait à l'autre retardait nécessairement la marche du convoi.

Alzéor, le second époux de la reine, marchait par derrière, supportant assez bien sa fatigue; puis venait la belle Fallacie, blonde comme l'herbe mûre, suivie de son fiancé Kéranio; et enfin Coréal, petit lutin imberbe, ravissant de grâce naïve sous son costume fringant de page royal.

Madame Blanchépine ne méritait plus guère, il faut l'avouer, le nom printanier dont elle était décorée. Elle avait tant de fois fait le tour du monde, et tant de fois compté les siècles par dix en regardant l'heure au soleil, que les roses de son teint s'étaient quelque peu flétries. Mais la chronique des Fées a consacré, Dieu merci! de belles pages à la mémoire de ses charmes, et tout

Digitized by Google

érudit connaît la passion profonde qu'elle inspira jadis au XXXVIIe Pharaon de la LXIVe dynastie, lequel fit élever en son honneur les pyramides du lac Mœris.

Les fées arrivèrent enfin, lasses et grondeuses, au pied du village de Louzes, sur la lisière de l'immense forêt de Perseigne, et, gagnant la campagne montueuse, atteignirent — à l'heure où le soleil s'allait coucher — les buttes mystérieuses de la Nue. En gravissant les dernières touffes du tertre, Brisonis — que son séjour dans l'Oural et ses voyages de Bornéo avaient cependant blasé — ne put retenir un léger cri d'admiration.

Les buttes de la Nue forment l'extrémité culminante d'une pente douce qui s'allonge de Mamers vers la Normandie, se terminant à pic au-dessus d'une profonde vallée circulaire. La contrée presque sans bornes qu'elles dominent, est un incomparable fouillis de moissons, de forêts, de villages, de prés en fleurs ou de friches incultes, qui affectent toutes les formes et revêtent toutes les nuances : monde au raccourci, dont la cathédrale de Séez et le hameau pointu de la Perrière représentent les colonnes d'Hercule. Le soleil s'y promène à l'aise, et les vapeurs bleues s'y traînent indolemment sous le balai de la brise ; c'est comme l'aire préférée où le bon Dieu ferait ses gerbes. Les gros pommiers normands s'accroupissent, en rang, autour des fermes riantes, et ça et là vacillant, amaigris, de vieux castels aux girouettes rouillées, où la nature bouche à coups de lierre les crevasses du Temps.

Cette butte grandiose, qu'on prendrait du vallon pour la tête énorme d'un géant endormi, est, dit-on, un ancien campement d'armée. D'aucuns prétendent que ce fut un camp romain ; d'autres un camp normand. Pourquoi pas tous les deux ? De quel droit viendrait-on, sans en être certain, disputer, soit à Rollon, soit à César, la gloire d'avoir apporté le carnage bruyant dans cette paisible solitude ? Ceux qui ont aimé ou porté le soc de la charrue m'intéressent davantage que ceux qui ont tué ou brandi le glaive ; et puisque le nom des premiers est oublié, tâchons d'oublier l'autre aux buttes de la Nue !

Brisonis, le prince-époux de la tribu des Fées, ayant examiné

Digitized by Google

avec soin le splendide paysage, se tourna gravement vers ses compagnons.

— Je crois, dit-il, qu'avant de continuer notre route, il serait sage de faire halte ici, et de discuter un peu nos projets.

Et voyant ses paroles favorablement accueillies, il plia ensemble quatre branchettes de coudrier, et se coucha dans leur enlacement, ainsi que le matelot dans son hamac.

Blanchépine s'assit à terre, sous un champignon qui lui servait d'ombrelle; et Alzéor s'installa tout auprès, au fond d'un nid de fauvette cloisonné de mousse. Fallacie, de son côté, s'assit chastement, à la turque, sur une fleur de pâquerette; et Kéranio, qui avait froid, se drapa aussitôt dans une vaste toile d'araignée.

Cependant Coréal, à califourchon sur une sauterelle, galopait en cercle autour d'eux.

— On vous écoute, Brisonis, fit la reine en agitant, comme un éventail, sa baguette magique, afin d'éloigner d'elle les cousins, qu'elle changeait distraitement en pierres précieuses.

— Madame, harangua le prince du fond de ses brindilles feuillues, j'estime que nous irons bien loin, au prix de mille fatigues, avant de trouver un asile qui vaille celui-ci. Sur cette colline plane le repos du désert; à nos pieds chante la source fraîche; et sous ce serpolet, vierge de pas humains, la montagne peut être facilement transformée en village secret. Voici l'étape fortunée; restons ici.

Blanchépine ne répondit rien à ce discours, ce qui était sa manière d'approuver, et Fallacie agita gaiement, du bout de son pied mutin, sa petite mule creusée dans un gland de chêne.

Alzéor, sur un signe de sa souveraine, sortit la baguette magique d'un coffre à bijoux caché dans une tête d'épingle, afin de commencer l'œuvre d'édification de la Ville-aux-Fées, dans le sein des buttes de la Nue.

* * *

O fées, que votre souvenir est charmant! Et sur ce mamelon poétique, où vous fîtes — avant de disparaître — élection de

Digitized by Google

patrie, qu'il est doux de songer à vos merveilles mystérieuses! De cette même baguette dont Circé — votre aïeule à toutes — avait accompli ses ironiques métamorphoses, vous aviez su vous créer, dans ce petit coin, un sanctuaire paisible, sans infliger aux hommes — déjà malheureux! — la déception ni la souffrance! Sous chaque pierre grisâtre, au flanc du coteau chevelu, vous aviez creusé vos avenues discrètes. On eut dit, à les voir si étroites, que la pluie seule en avait formé l'ouverture légère, et le braconnier dédaignait, en passant, de les attribuer aux bêtes sauvages. Et pourtant vos pieds incomparables en foulaient à chaque heure le sable fin! Et quand, au crépuscule, vous alliez — tout en haut — emprunter leurs étoiles aux anges pour éclairer vos profondes galeries, c'était alors si lumineux et si beau autour de vous, que l'on savait bien être dans un palais d'immortelles. Du seuil des portes d'airain qui protégeaient votre vestibule, votre demeure apparaissait, moitié fleurs et moitié diamants, avec ses murs d'émeraude et son plafond de jaspe, ses escaliers de rubis et ses corniches d'or. Les plantes de votre serre eussent rendu naines toutes les plantes de l'Inde; et rien ici-bas, fût-ce à Bagdad, n'approcha de votre fontaine étincelante, chantant dans son bassin de porphyre des variations de diamant sur un thème de pierres précieuses. Et votre symphonie de rossignols, alternant avec un chœur de fauvettes, dont cinquante ramiers coupaient amoureusement chaque strophe, faisait rêver aux voluptueuses ivresses qu'inspirait jadis aux matelots de Tyrrhène le concert mélodieux des Achéloïdes!

O fées! Que vos entassements de trésors dans le palais splendide, que les amas de bijoux, dont vos coffres ciselés débordaient, que vos bains parfumés et vos robes lamées d'or devaient vous paraître de peu de prix, alors qu'aux feux discrets de la lune, vous sortiez, vêtues de gaze blanche, sur le tertre humide de rosée où la brise des bois venait baiser vos fronts toujours jeunes! On vous voyait parfois, lorsque minuit sonnait à la vieille église, errantes et folâtres sur les cimes, parmi les fougères dentelées; et Fallacie, la plus belle d'entre vous, se penchait si gracieusement vers les buissons de bruyère rose, que le paysan attardé s'arrêtait sans épouvante au fond du chemin raviné, et

Digitized by Google

comprenait, en vous contemplant, que la légende des cabanes est plus consolante que le rire incrédule des cabarets.

* * *

Faut-il conter l'histoire de leur séjour aux Buttes, et redire d'elles tout ce qui se narre à la veillée d'Origny-le-Roux jusqu'à Saint-Paterne? Faut-il ici les dépeindre, invisibles amies de l'homme, se mêlant à la Réalité sans malice; tendant, le soir, des lacets de viornes sous le pied des ivrognes attardés, pour les punir; semant de cailloux le champ des fiancés infidèles, et cachant dans un trou de grillon l'attelage du grand Lorilleux, qui — en mangeant de la galette — avait dérobé leur couteau d'or; mais remplissant en secret la besace du mendiant honnête; changeant en fil merveilleux la quenouille ébouriffée des filles sages, et chassant les loups-garous de l'échalier des vrais chrétiens? Non : de pareilles légendes se croient, mais ne s'écrivent pas; il leur faut une grange ou un coin de taillis pour cadre, et celui qui les écoute doit être un pâtre aux yeux naïfs et non un lecteur à bésicles d'or. Laissons donc, sans les profaner, ses souvenirs charmants à la vallée, et ne recueillons, de cette épopée nébuleuse, que le récit douloureux de leur lutte contre les méchants, et de leur fuite. Ce qui marque le plus dans une histoire, n'est-ce pas ainsi toujours le Malheur?...

Un jour, Madame Blanchépine, ayant mangé d'un salmis d'oiseaux, fut prise de crampes d'estomac féeriques. Alzéor, son époux en second, très-versé dans l'art de la médecine cabalistique, découvrit — non sans effroi — que l'oiseau dont sa chère femme avait dîné, était une pie apprivoisée et sachant parler! Or cet animal est assimilé à la femme dans les lois de nature; or, chacun le sait, une fée qui aurait mangé de la femme ne saurait absolument être guérie que par les soins d'une chrétienne. Le mal, cependant, faisait d'étranges progrès, et la baguette magique diminuait, ainsi que cela se produit toutes les fois qu'une fée est

Digitized by Google

en danger de mort. Il fut donc décidé en conseil qu'il fallait, à tout prix, découvrir et amener une guérisseuse, quelque risque que l'on courût en révélant l'entrée du palais aux gens du pays. Alzéor prit la forme et le costume d'un bourgeois de Mamers, et descendit de la butte pour se mettre en quête. Il apprit bientôt d'un berger, qui paissait ses moutons aux friches de Rutin, que le premier savant de la contrée était une bonne femme d'Aillières, rompue au choix des simples, dont les connaissances allaient jusqu'au répertoire des quatre mots latins du grand Albert, baume souverain des cas ardus. Muni de cette indication précieuse, Alzéor gagna le hameau d'Aillières, et présenta requête à la guérisseuse. Celle-ci, qu'un gros mal de gorge rendait indolente, exigea d'abord un écu; et comme on lui présentait un louis en réponse, elle se prit à tousser, incertaine. Enfin elle demanda en quel lieu demeurait la malade.

— Aux buttes de la Nue.

— Grand Dieu! Je ne pourrais jamais! C'est trop haut pour mes pauvres jambes!

Et elle se reprit à tousser, sur ce mot, plus d'un demi-quart d'heure.

L'homme-fée, ayant d'un second louis calmé sa quinte, offrit de la conduire à cheval, ce qu'elle accepta en maugréant.

Il sortit sur le seuil, et fouetta de la baguette, dont sa main était armée, un crapaud qui là se prélassait d'aventure, et soudain une belle cavale grise, sellée et bridée comme une monture de prince, secoua sa crinière tressée dans l'entrebâillement de la porte.

— Et comment voulez-vous, mon bon Monsieur, qu'à mon âge on chevauche sans danger?

— Chère mie, ouvrez sans crainte votre main, dont le creux est en cuir de bourse. Ces quatre doublons d'Espagne vous rendront voire plus souple.

Et la laissant derrière lui sur la bête, il donna du talon, en bon mari qui s'inquiète. La vieille le tenait embrassé, mais par derrière; et d'ailleurs ils avaient, l'un soixante-dix ans, l'autre au moins trois mille : ils purent galoper sans billevesées.

Digitized by Google

Lorsque tous deux furent parvenus au sommet de la butte, grâce aux pieds de chevreuil dont Alzéor avait en tapinois muni son cheval, on mit pied à terre, et la guérisseuse fut invitée à se laisser bander les yeux. Ce ne fut pas chose d'octroi facile, et elle fut prise d'une telle quinte de toux, qu'il fallut trois nouvelles pistoles pour la calmer. Enfin Alzéor obtint de lui envelopper la tête d'un mouchoir de toile de Fresnay; et elle pénétra derrière lui, sans connaître l'issue, dans les galeries souterraines. Quelques minutes après, elle se trouvait, tremblante et émerveillée, au chevet de Blanchépine, que la douleur faisait crier au fond de ses courtines brodées. Puissance et diamants n'empêchent pas, il paraît, de gémir : demandez-le aux reines malheureuses.

La bonne femme d'Aillières mit bien trois gros quarts d'heure à la guérir, tant elle avait mangé de pie parlante! Enfin ses moyens terrestres réussirent, et, peu après, la fée soulagée s'endormit.

Avec mille compliments et autres propos de courtoisie, Alzéor emmena la guérisseuse dans une belle chambre pavée de topazes, qui servait de promenoir après la sieste. Lui présentant une aiguière d'argent remplie d'eau parfumée :

— Lavez-vous les mains, ma bonne mère, lui dit-il affablement.

Après quoi il s'aperçut qu'il avait omis d'apporter une serviette.

— Attendez-moi; j'en vais quérir une. Mais prenez bien garde de vous toucher le visage avec vos mains qui sont mouillées; car cette eau est *charmée*, et vous ne vous en trouveriez pas bien.

Lorsque la femme d'Aillières fut seule, elle contempla avec une épouvante avide les perles d'eau charmée qui brillaient au bout de ses doigts étendus. On lui avait trop défendu de s'en frotter, pour qu'elle n'en mourut pas d'envie. Eve, Sémélé et Madame Barbebleue agitaient en elle leur sang féminin d'indiscrètes. Enfin elle fut vaillante et résista. Or, voici qu'un moucheron souterrain, qui voletait autour de l'aiguière, avisant pour la première fois de sa vie un nez de chrétienne, résolut de s'y poser

Digitized by Google

quelque peu. La bonne mère était demeurée chatouilleuse ; elle se gratta par instinct, pour expulser l'importun. Puis, l'avertissement d'Alzéor lui revenant à la mémoire, la peur s'empara d'elle, et elle se précipita devant une glace de Venise, de cinquante pieds de haut, afin de voir si le contact de l'eau merveilleuse avait endommagé son nez mortel.

Hélas ! le *charme* avait opéré : son nez était désormais jaune d'un côté et bleu de l'autre !

— J'ai la berlue ! s'écria-t-elle avec horreur. Dieu ne permettrait pas cette chose-là !

Elle se frotta les yeux, pour mieux voir..... Et ses yeux, aussitôt, furent à leur tour *charmés :* elle fut *voyante!* Comme les fées, elle apercevait à travers les murs, parmi les nuages, au fond des entrailles de la terre ! Les trésors infinis du palais lui apparaissaient, éblouissants et palpables... . Les grottes mystérieuses, les entrées secrètes, se révélaient à elles, faciles, attractives, invitantes..... Toutes les convoitises frissonnaient en elle; et ses mains d'affamée secouaient avec mépris les cinq ou six louis d'or bien acquis qu'elle avait cachés sous sa jupe en guenilles .. Elle aperçut, à distance, au fond d'un salon carré, la baguette magique, scellée dans un coffret de fer. La baguette des fées ! et elle se rassembla sur elle-même, comme un félin qui va boudir..... A ce moment Alzéor entra, tenant sous le bras la serviette. Et elle détourna rapidement la tête, car elle voyait tout désormais et venait de découvrir qu'il la soupçonnait.

Il lui banda la vue — à quoi bon ! — dès qu'elle se fut essuyée les mains. — Il était trop tard !

— Vous voilà dehors, la mère. Faites trois pas à droite et vous retrouverez le cheval. Bonsoir.

Et l'homme-fée disparut.

La femme d'Aillières arriva bientôt, fiévreuse et essoufflée, chez Yaume le braconnier, son cousin, le plus mauvais gars de la contrée.

Yaume vivait dans une masure écartée, avec sa petite sœur Marguerite. L'enfant gardait ses chèvres pendant qu'il maraudait ou tendait des piéges. Parfois il l'envoyait mendier, n'ayant

Digitized by Google

pu lui apprendre à voler; et les quelques sous dont elle rentrait chargée, lui servaient à acheter de quoi s'enivrer. On soupçonnait cet homme de plusieurs crimes mystérieux; mais, dans tous les cas, on l'en savait capable.

A ce moment, Marguerite faisait sa prière dans un coin; lui, chantait d'une voix avinée en aiguisant ses outils.

La guérisseuse le prit à part :

— Yaume, veux-tu gagner ce soir, sans travail, une charretée d'argent et une charretée d'or?

Le drôle, en riant, secoua la tête.

— Ça ne serait pas de refus, mais vous voulez rire.

— Est-ce que j'ai l'air de rire?

Et elle lui montrait, en effet, une physionomie si bouleversée et si étrange, que le gars Yaume fut pris, à son aspect, d'une effrayante émotion.

— Que faut-il faire? demanda-t-il d'une voix sinistre. Je suis prêt.

— Il faut prendre ta pioche, me suivre aux Buttes; creuser dans l'endroit que je marquerai, et me jurer, sur Dieu et sur le diable, que tu respecteras ma part en prenant la tienne. Tu en auras plus qu'un roi; moi je ne veux qu'un petit coffre de fer.

Elle se pencha vers lui et ajouta tout bas, tout bas :

— J'ai trouvé le trésor des fées.

— Convenu, cousine; j'ai juré. Nous pouvons partir.

Ils se regardèrent. Chacun d'eux pensait à la perte de l'autre. Elle avait besoin d'un piocheur et lui d'un guide; ils s'alliaient. Mais la guérisseuse comptait le livrer ensuite à la vengeance des fées; et lui se disait qu'il est toujours facile de tuer sans bruit une vieille femme au pied des buttes désertes.

... Ils s'avançaient lentement, sur la pente escarpée, rampant entre les touffes de genévriers, muets et retenant leur souffle. Tout se taisait autour d'eux; la nature dormait; seules, quelques orfraies lugubres troublaient de loin en loin le silence du steppe.

— Nous commençons à marcher sur l'or! lui glissa-t-elle d'une voix contenue. Encore quelques enjambées, et nous serons à la petite porte.

Digitized by Google

— Je ne vois rien.

— Je *vois*, moi! Dieu! que d'or... L'entrée n'est pas apparente; mais en vingt coups de pioche tu l'auras dégagée.

— Où donc?

— Nous y voilà. Tiens...

Elle allait lui désigner l'orifice masqué des galeries, lorsqu'un petit animal noir, une sorte de chien bizarre, parut devant elle. Elle était *voyante :* elle reconnut aussitôt Alzéor sous ce fantastique déguisement.

— A moi, Yaume; à moi! tue-le d'un coup de pioche .. C'est la fée; mais frappe donc!

— Mais il n'y a personne, répondit le maraudeur, qui promena vainement ses regards sur la lande, dans la direction indiquée. Vous rêvez, cousine.

— Oh! Yaume, tue-le! c'est lui!...

— La bonne mère, fit Alzéor d'une voix grave et triste, vous *voyez?*... Vous vous êtes servie de notre eau charmée, malgré ma défense? Je m'en doutais!

— Mais tu l'entends, Yaume? Défends-moi donc.

— Mais je n'entends rien, et il n'y a personne. Devenez-vous folle?

— La mère, continua l'homme-fée, tu viens ici pour nous dérober les trésors que ta trahison t'a fait connaître. Hélas! pourquoi troubles-tu ainsi notre paix et nous forces-tu d'être cruels?

Il s'approcha rapidement d'elle à ce mot, lui souffla au visage en disant :

— Œil qui vois, fermes-toi!

Et il disparut.

Elle était aveugle.

* * *

Marguerite, ô mignonne fille de douze ans, dont les cheveux sont d'or et les yeux d'azur; Marguerite, bergère gracieuse qui

Digitized by Google

viens de la vallée par les friches, pourquoi pleures-tu de la sorte en ramenant tes chèvres? Pourquoi es-tu si dolente, ma chère fille, en contemplant ton petit troupeau, toi que les chrétiens du pays nomment la résignée?

Dis-moi pourquoi tu pleures, en poussant tes chèvres du bout de ta baguette feuillue; dis-le moi, car je suis le Vent qui passe, le Vent discret des soirs d'août, qui soupire au-dessus des hommes, sans livrer de secrets à leur oreille.

— Marguerite la mignonne est bien malheureuse, ô Vent d'été! Elle a rejeté toutes ses fleurs cueillies; le rire a fui de ses lèvres, et elle pleurera demain encore, et encore le jour suivant!... Ne vois-tu pas que sa belle chèvre noire manque au troupeau; sa chèvre qui avait au front une étoile blanche, et qui portait, à ses mamelles gonflées, un beau chevreau de trois semaines dont le poil frisait!...

— Mais on sait bien que Marguerite est vigilante et sage, et qu'elle ne court pas aux noisettes en abandonnant son troupeau. Si sa chèvre et son chevreau sont égarés, le frère Yaume saura bien qu'elle n'est pas coupable, et l'embrassera au lieu de la gourmander.

— Vent d'été, tes paroles sont douces; mais tu ne connais pas le grand Yaume, l'aîné de l'orpheline. Il n'embrasse jamais Marguerite, et lorsqu'il la surprend, partageant les miettes de son pain avec les oiseaux, il la bat... comme s'il voulait qu'elle mourût! Que va-t-elle, ce soir, devenir au retour, sans sa chèvre?...

— Pauvre mignonne! La voilà qui gravit, en gémissant, la butte de la Nue. Le soleil va disparaître, et qu'elle est loin de chez elle!

..... Marguerite s'avançait cependant, marrie et fatiguée, cherchant sa chèvre et bêlant comme elle, afin de la faire de plus loin répondre. Les loups, voleurs des bêtes, ou les voleurs, ces loups des hommes, avaient sans doute entraîné bien loin la mère féconde du troupeau, car nulle voix ne répondait à celle de l'enfant. Elle redescendit le versant opposé, vers Coutilly, cherchant toujours, épouvantée également d'être là surprise par la nuit, et de rentrer au logis sans sa chèvre. Un petit pré s'étendait de-

Digitized by Google

vant elle, entre deux haies de viornes neigeuses. Elle allongea la tête parmi les rameaux enlacés, pour voir si la fugitive ne s'y était pas attardée. Chèvre ni chevreau ne s'y trouvaient; mais, ô miracle! dans le coin le plus touffu de la prairie, un beau jeune homme, haut comme la moitié du bras, fauchait de l'herbe avec une serpette d'or ! Ses longs cheveux bouclés s'échappaient d'un feutre à plume fringante; son justaucorps de satin laissait bouffer la batiste blanche d'une chemise de prince; une jolie aumônière enrichie de perles fines flottait — avec un petit poignard à chaîne d'argent — sur le velours du haut-de-chausses; et derrière son dos cambré se balançait un léger manteau noir, parsemé de broderies étranges, qui s'agitait doucement au vent comme deux ailes d'émerillon.

Marguerite se sentit fort épouvantée, ainsi que bien on pense, à l'aspect de ce petit faucheur extraordinaire. Mais il était si gentil; et, d'ailleurs, les viornes s'étaient si bien repliées autour de son col tendu, qu'elle n'eut pas le courage de retirer la tête.

Le lutin continua de faucher jusqu'à la haie; mit son herbe en meule, après l'avoir séchée d'un regard; puis s'appuyant, les bras croisés, contre la tige d'une centaurée, il se reposa. La serpette d'or gisait à ses pieds, des pieds qu'une aile de papillon bleu eut couverts sans peine ! Lui, cependant, l'œil perdu dans le vide du Ciel, s'essuya le front d'une main nonchalante, et soupira.

Ce n'était pas là, certes, le soupir d'un faucheur. Le fils d'un marquis ou le neveu d'un évêque n'eussent pas eux-mêmes soupiré avec tant de grâce. C'était l'ennui du cœur, avec le besoin d'un écho humain..... Tout un poëme dans un son fugitif, toute une âme de sylphe dans un murmure !

Ce soupir, échappé des lèvres du nain mystérieux, montait-il vers le ciel, pour y parler de patrie?..... ou descendait-il au milieu des fleurs de la terre, pour y chercher la joie? Marguerite, l'innocente bergère, ne sut pas même se le demander, et n'y prit garde. Mais elle songea aussitôt qu'un faucheur si joli, et qui soupirait de façon si tendre, ne devait être ni méchant ni

Digitized by Google

dangereux. Aussi, conquise par la grâce langoureuse du lutin, elle osa — sans trop s'en rendre compte — lui adresser d'elle-même la parole. — Monsieur le faucheur, lui dit-elle en tremblant, n'auriez-vous pas aperçu, sauf votre respect, ma chèvre noire et mon biquet roux ?

Coréal (car c'était lui) détourna vivement la tête, et aperçut — au milieu des clématites — le visage empourpré de la mignonne. Il la regarda, d'abord avec malice, puis sérieusement ; puis d'un œil que l'affection rendait humide : en tout, plus d'un bon quart d'heure. Son examen terminé, il reprit — comme à dessein — sa mine espiègle. — Ohé ! la jolie questionneuse, lui répondit-il enfin en ramassant sa faucille ; me les avez-vous donnés à garder ?

Se voyant si mal accueillie par un goguenard, la pauvre bergerette eut grande honte, et fondit en larmes. — Il est des heures dans la vie où une parole dure vous fait tant de peine !

Le page-fée parut éprouver un vif regret de sa taquinerie ; et une grande amitié compatissante s'empara de lui à la vue de cette douleur enfantine. Il vint s'asseoir près de Marguerite, au sommet d'une branche d'aubépine ; sortit de son aumonière un mouchoir ambré, de la forme et de la taille d'une feuille d'acanthe, et lui essuya les yeux tout doucement, en lui chantant — avec un sourire tendre et consolant — les petits couplets qui vont suivre, et que l'écho du bois voisin a conservés :

CHANSON DE CORÉAL.

Ne pleure pas, mignonnette,
Avec tes yeux de quinze ans.....
Rends à ta lèvre muette
Les sourires innocents.
Dieu ne veut pas que l'on pleure
A ton heure ;
Et devant ta pureté,
Otant de ses mains divines
Les épines,
Il ouvre le chemin de la sainte gaîté.

Digitized by Google

Au printemps, vois la nature :
Chants d'oiseaux et fleurs des prés ;
Ciel bleu, riante verdure ;
Ebats d'insectes dorés ;
Parfums que la brise sème.....
Doux poëme
De la Jeunesse en éveil,
Qui pour toute larme envoie,
Dans sa joie,
La goutte de rosée aux baisers du soleil !

Trop tôt le jaloux orage
S'abat sur le val en fleurs ;
La bise étouffe, au bocage,
La voix des oiseaux chanteurs.
Sous le ciel gris elle emporte
Feuille morte
Et parfum des soirs d'été.
Tout a vécu, tout s'efface
Dans l'espace,
Comme l'atome au fond d'un abîme jeté.

Telle est notre destinée.
L'enfance est le mois de mai,
Le sourire de l'année,
L'oiseau, le souffle embaumé.
Ton printemps, ô Marguerite
Fuira vite ;
La souffrance, de tes fleurs
Trop tôt jonchera la terre !
Ris, espère,
Oublie et chante..... avant la saison des douleurs !

Ne pleure pas, mignonnette.....
Garde-les, ces larmes-là,
Pour payer un jour ta dette
A la douleur qui viendra..... —
Mais, alors même, qu'importe !
Rends-toi forte

Digitized by Google

En te disant qu'il ne faut,
Pour consoler l'âme humaine
De sa peine,
Qu'un ami sur la terre et le bon Dieu là-haut !

Marguerite, doucement bercée au murmure caressant de la petite chanson, avait peu à peu relevé la tête. Elle reprit à la fin son joli sourire, avec une petite moue mi-effarée et mi-joueuse : fixa longuement, à son tour, un œil curieux sur le petit homme devenu muet, et lui glissa d'une voix timide :

— Vous n'êtes donc pas méchant pour les chrétiens, dites ?

— Mais pas du tout ! répartit Coréal en rattachant d'un geste mutin l'aigrette de son toquet.

— Hélas ! je vous prenais pourtant pour un fils des fées !

Il lui saisit doucement la main, et lui dit avec mélancolie :

— Pourquoi, chère fille, qui es bonne et qui attires si bien le cœur, pourquoi imites-tu les méchantes gens en parlant mal de ceux qui n'ont commis d'autre crime que de cacher leur vie et leur pensée ? Pourquoi traites-tu ainsi les fées en ennemies ? Tu nous crois donc le Mal, parce que nous sommes l'Inconnu ? Hélas ! ce que l'on connaît est-il si bon, pour que l'on craigne le reste ?..... Mais sache donc que nous aimons les hommes et que nous ne sommes pas cruels. Tiens, une goutte de sang humain sur cette butte que nous habitons, et Dieu nous exilerait aussitôt ! Vous êtes les âmes captives, et nous les âmes libres ; mais nos âmes sont sœurs. Va, chère peureuse : tu pleurais, je t'ai consolée ; tu avais perdu tes chèvres, je vais te les rendre. Mais ne maudis plus les fées à l'avenir.

La petite bergère, attendrie et conquise, se renversa tendrement la tête sur l'épaule, de ce mouvement câlin qui signifie :

— Que vous êtes bon ! Et que je suis rassurée !

Coréal comprit et parut joyeux.

— Allons ; va-t-en, Mignonne : tu serais trop en retard. Suis tout droit le sentier : tu retrouveras tes bêtes perdues avant d'arriver.

Digitized by Google

Elle se sauva, toute reconfortée et pleine de confiance en la parole du gentil lutin. En effet, au dernier carrefour, elle aperçut sa chèvre et le chevreau, qui semblaient l'attendre en broutant le serpolet du talus : l'homme-fée avait tenu sa parole, et le grand Yaume ne gronda pas.

Il était cruellement préoccupé, d'ailleurs, le braconnier. Il revenait d'Aillières où il avait conduit sa cousine la guérisseuse, devenue subitement aveugle depuis la veille ; et il se promenait soucieux à travers le logis, poursuivant quelque pensée secrète, et traçant en l'air, d'un doigt inquiet, des lignes imaginaires, comme un chercheur qui s'exerce. L'enfant n'osait l'interroger ; mais elle était fort surprise de la préoccupation sombre et toute nouvelle qui absorbait son frère.

Cependant, quand le souper fut achevé :

— J'entends crier les chèvres dans l'étable, fit-il de sa voix rude. Va voir si la porte est fermée, à cause des loups.

Munie de sa grosse lanterne, la fillette gagna le seuil de l'étable, où les bêtes—d'ordinaire si paisibles—s'agitaient avec inquiétude.

— Paix, paix, mes douces, et dormez bien comme moi, leur dit-elle en tournant de leur côté le rayon de lumière.

— Marguerite ! lui cria le chevreau qui se tenait debout sur sa litière de braude ; Marguerite, j'ai bien froid.

La Mignonne, grandement épouvantée, regarda d'un œil hagard le bestial parlant, et n'eut pas même la force de s'enfuir.

Le chevreau continua :

— Je suis Coréal. En cherchant tes bêtes pour te les ramener, j'ai trouvé le biquet mort dans une fondrière. Je ne pouvais le faire revivre, et n'avais pas le temps de t'en trouver un semblable. Puis je craignais qu'Yaume te battît.... Alors j'ai pris la forme de ton chevreau, pour l'amour de toi, et je suis là, grelottant et tout mal à l'aise. Mignonne, me laisseras-tu dans cette déconvenue ?

Saisie d'une profonde compassion pour son dévoué lutin, la petite bergère rentra au logis afin d'y prendre pour lui une chaude couverture.

— Qui a parlé dans l'étable ? demanda brusquement Yaume.

Digitized by Google

— C'est moi, mon frère, répondit l'enfant effrayée.

— Il me semble que non. Connais-tu donc les fées, aussi toi ?

Et il la fixait, en disant cela, d'un œil ardent et mauvais. La pauvre Marguerite se sentait défaillir. Elle put toutefois jeter furtivement au chevreau un lambeau de laine dont il s'enveloppa, et le lendemain matin elle lui apporta, avant le réveil du frère, la moitié de son frugal déjeûner. A midi, Yaume ouvrit la porte de l'étable, et ordonna à la fillette d'aller aux champs.

Comme elle traversait l'aire :

— Ce chevreau est vraiment beau, fit-il. Il faudra le tuer ces jours-ci.

La Mignonne frissonna, et le bestial qui avait bien entendu, secoua les oreilles en sautillant, comme pour s'inscrire en faux contre l'oracle.

— Tiens ! Qu'a-t-il donc au col ? Un caillou noir ? Qu'est ceci ? interrogea le braconnier.

Effectivement le chevreau portait une petite pierre au bout d'un collier de corde, comme les vaches une clochette, et il tenta de se reculer, d'un bond rapide, quand Yaume eut aperçu la chose.

Marguerite, avertie par l'instinct, pressentit un péril et s'approcha.

— Je lui ai attaché ce caillou-là hier matin, mon frère, pour hâter son sevrage, répondit-elle, mentant pour la première fois de sa vie.

L'homme sombre enleva le caillou et le garda dans sa main. Tourmenté par son idée fixe de cupidité et de défiance, il saisit l'enfant par les poignets et la jeta dans un coin, isolée et sous son œil.

— Voyons, avoue-le, demanda-t-il d'une voix qui tremblait, ce chevreau t'a parlé pendant la veillée ?

— Non !

— Ta tante d'Aillières t'a appris quelque chose ?...

— Rien.

Il serrait ses pauvres petits bras, à la faire crier.

— Tu sais *quelque chose !...*

Digitized by Google

— Grand Dieu ! Que voulez-vous que je sache !

Il la lâcha, et s'en fut, répétant comme un fou :

— Allez, allez.... malgré vous, je saurai. .. et je trouverai !

. . . . . .

Quand le troupeau, suivi de Mignonne, eût dépassé Rutin, le fantastique chevreau s'arrêta net, s'accroupit sur une touffe de mousse, au bord du sentier, et se prit à verser des larmes.

— Monsieur le lutin ! Mon cher lutin ! Qu'avez-vous à pleurer ainsi ? s'écria la bergère toute rougissante, car le tête-à-tête la rendait honteuse à la réflexion, et le chagrin de Coréal lui serrait le cœur, malgré elle.

— Mignonnette, je suis perdu ! Ton vilain frère m'a enlevé du col mon talisman ! Je n'ai plus le pouvoir de reprendre mon ancienne forme : il faut donc, hélas ! que je demeure chevreau ?...

— Ah ! Pauvre petit ! s'exclama Marguerite consternée en caressant le dos moelleux du biquet. Et mon frère qui projette de vous manger !

— Je ne m'en souviens que trop ! ô cruelle destinée !

— Pauvre gentil lutin.... Et c'est pour l'amour de moi que vous avez encouru cette disgrâce.... Que ne puis-je....

— Ecoute, tu peux me sauver. Reprendre à ton frère mon talisman est inutile : cette pierre, touchée par un homme de crime, n'a désormais plus de vertu. Mais si tu me conduis à la Nue, dans l'endroit que je t'indiquerai, et si tu as le courage de surmonter ton effroi devant mon père Brisonis, je n'aurai plus rien à craindre, et c'est à la Mignonne que je devrai d'être sauf.

Pauvre fillette ! Que de sortiléges et de terreurs dans un jour ! Mais son bon cœur domina tout, et elle se jura de ne pas abandonner dans la peine l'ami qui l'avait consolée.

Ils arrivèrent aux Buttes, après une demi-heure de course silencieuse. Le chevreau s'arrêta près d'un petit ravin, à mi-côte, où la femme d'Aillières s'était arrêtée la veille, elle aussi....

— Ne crains rien, Marguerite, lui dit-il de sa voix la plus douce. Les fées ne sont pas méchantes. Aie seulement le soin de bien répéter les mots que je vais t'apprendre ; car ton silence

Digitized by Google

seul causerait notre perte. Frappe trois fois sur cette pierre plate en répétant :

— Blanchépine, bonne mère, l'oiseau et le nuage s'en vont, mais votre fils est là.

La Mignonne avait grand peur, mais elle fit ainsi qu'il lui était ordonné. Aussitôt un grand bruit se fit entendre sous terre ; puis une voix surnaturelle cria dans la fissure de la pierre :

— Les amis sont loin.

— Le cœur est près, repartit l'enfant, à qui le chevreau avait appris les réponses.

La pierre se souleva comme un couvercle, et une ouverture béante apparut derrière, large au plus comme un trou de musaraigne, mais qui tout à coup s'élargit et se changea en une belle porte de fer doré, laissant voir, à travers ses lances croisées, une immense galerie ornée de lampes à flammes bleues.

Dans l'entre-bâillement de la grille se dressait, défiant et terrible, un gnôme armé d'une massue gigantesque.

— Enfant maudit, soupira l'être redoutable ; toi qui volas nos paroles de signal, sois muette ; toi qui as voulu *voir*, sois aveugle !

Et il brandit sur elle sa massue, pour l'anéantir. Mignonne tomba sur les genoux, glacée d'épouvante, et ne se souvint plus de rien, sinon de murmurer à la hâte son dernier *ave*. C'en était fait d'elle.... mais le pauvre chevreau la tira bien vivement par sa jupe, et lui glissa d'une voix mourante :

— O Marguerite ! mais parle donc ! Dis-lui les mots qui conjurent !

L'enfant, au contact de son ami frissonnant, reprit conscience d'elle-même. Elle s'adressa aussitôt au gnôme dans un accès surhumain de courage qui lui fit dompter son horreur :

— Prince Brisonis, le sang d'une petite fille est trop rouge, le sang d'une innocente souillerait ta porte ; mon âme irait à Dieu, et la Butte serait maudite. Ecoute mieux la Mignonne qui t'apporte en don un beau chevreau. Il se nomme Coréal, comme ton fils ; il se nomme Coréal, comme ton fils qui est en danger ; il se nomme Coréal, comme ton fils qui pleure et qui veut entrer.

Digitized by Google

— Et qu'apporte-t-il ?

— A la place d'une pierre noire détachée de son col, il apporte un cœur pour t'aimer.

Brisonis, à ces mots, quitta son enveloppe menaçante et reprit sa figure de bon vieillard. — Il se rangea quelque peu, et les fit passer. Tout aussitôt, par la seule vertu du lieu *charmé*, le gentil lutin, plus beau que jamais, reparut à la place du biquet. Il saisit gracieusement la main de Marguerite.

— Voilà mon amie et mon sauveur, dit-il à son père. Et il entraîna la petite bergère émerveillée dans le salon de rubis où Madame Blanchépine faisait chanter ses chœurs d'oiseaux pour célébrer sa convalescence.

Jamais mortelle n'avait pénétré jusque-là. Jamais fées n'avaient bercé sur leurs genoux ni fêté de leurs caresses plus adorable fille des champs. Sous leur main habile et délicate, les cheveux dorés de l'enfant s'étaient massés en boucles soyeuses et parfumées; le visage et les bras avaient révélé leurs blancheurs diaphanes, les traits leur finesse, la taille sa souplesse ténue. Et les bonnes fées disaient, la câlinant à l'envie :

— Par notre baguette ! La jolie bergère humaine que Coréal nous a amenée !

Tous les spectacles merveilleux lui furent offerts; toutes les friandises lui furent prodiguées, l'amie du jeune lutin fut reçue en fille adoptive dans le mystérieux palais des génies. Elle avait montré tant de courage ! Elle était si mignonne et si gracieuse ! Son cœur était si pur et si dévoué ! Fallacie lui attacha au corsage un petit rameau du jasmin-d'espoir, et Blanchépine lui mit aux oreilles deux belles perles-d'amitié-constante.

La frayeur extrême de Marguerite s'était bientôt changée en extase, son extase en bonheur joyeux, et quand l'heure du coucher sonna au soleil, elle ne quitta pas sans larmes ce lieu de ravissement que le tendre accueil des fées lui avait déjà rendu cher. Mais c'était un devoir de regagner le sombre toit du frère : elle partit, non sans promettre toutefois de revenir, et de chercher encore — dans le mystère de ses visites furtives — le rêve qui fait, aux malheureux, oublier la réalité.

Digitized by Google

* * *

La porte secrète s'est agrandie, agrandie, et te livre passage, Mignonne, amie des fées, pour se refermer derrière toi, — si petite qu'une pierre moussue, large au plus comme la main, en masque sans peine l'ouverture entre deux touffes d'arbustes nains. Et tu t'en vas, joyeuse et fervente, dans l'éblouissement du radieux souvenir, écoutant chanter en toi l'hymne de la Sainte-Espérance; de la Sainte-Espérance, cette étoile éternelle des rois-mages, qui luit devant les yeux, dans l'espace, pour conduire vers un berceau ou vers un Dieu ! Tu vas, confiante et pure, le front livré à la brise tiède, et tes pieds glissent moelleusement sur le tapis du thym parfumé. Tu es heureuse ; tu souris....

Une main s'appesantit sur ton épaule ; une voix rude t'a nommée : Yaume, ton frère, est à tes côtés, farouche, cupide, hideux.

— Tu *en viens ?* Je te guettais, je t'ai vue ! balbutie-t-il d'une voix que la convoitise la plus passionnée fait trembler.

— Hélas ! Et d'où cela, mon frère ?

— Je te l'avais dit, méchant brin d'herbe : tu es l'amie des fées. Tu avais parlé à ce chevreau bizarre ; je t'ai suivi ; tu en sors.... Il faut m'y conduire.

— Hé quoi ! Vous pensez à pareil sacrilége ? Vous oseriez....

Il la saisit, toute pantelante, et la traîna à reculons vers le seuil qu'elle venait de franchir.

— Montre-moi l'entrée ! C'est par ici, je veux la voir. L'autre est devenue aveugle ; mais toi, tu me guideras jusqu'aux trésors : je l'ai juré. Ah ! comprends-tu.... Avoir de l'or, de l'or à toute heure, pour toutes ses fantaisies ; aller, venir, boire des vins de tous les pays, et faire chanter de belles bohémiennes, rien que pour soi, lorsqu'on est ivre ! Ne jamais travailler et jouir toujours, et si l'on donne un coup de pied dans une futaille vidée, en voir jaillir des ruisseaux d'or ! Et dire que je serai cela, — moi Yaume le riche et l'heureux, — demain, ce soir, dans une heure !

Digitized by Google

Allons, montre cette porte que tu as franchie, et qui est là, cachée quelque part, sous nos pieds ; viens, je te donnerai tout ce que peut désirer une fille coquette ; je ne te battrai plus ; je t'appellerai « mignonne » comme les autres. Mais viens, il le faut.... Entrons, voyons, prenons tout cela ! J'ai soif, j'en veux !

Il était livide, effrayant. Toutes les passions mauvaises bouillonnaient en lui.... Et tu tremblais sous son étreinte, pauvre Marguerite, car tu sentais comme un frisson de crime au bout de ces doigts d'affamé qui meurtrissaient tes chairs et fouillaient le sable tour à tour.

— Mon frère ! Mais prendre aux autres, ce serait voler !

— Et que m'importe !

— Vous ne trouverez pas sans moi, Yaume, lui crias-tu résolûment, et jamais je ne vous montrerai l'entrée de ce palais.

A cette parole d'honnête fille, il te repoussa d'un geste si furieux, que tu tombas, à demi-pâmée, sur la lande. Sans plus s'occuper de toi, il saisit sa pioche et se prit à creuser désespérément, ça et là autour de lui, criant comme un insensé :

— Je l'ai vue sortir ; c'est par ici.... Là est l'or, l'or !...

Sa pioche heurta contre la pierre moussue et la déplaça. La petite entrée apparut ; lui, se pencha pour mieux voir.

— Ah ! rugit-il tout à coup avec une explosion de joie féroce ; la marque de ton pied est là, c'est l'endroit par où tu es sortie. Je tiens le trou des fées !

Et il ajouta :

— Le trésor est là-dedans : je passerai !

Ses coups de pioche étaient terribles, insensés. Il enlevait la terre par larges plaques ; les cailloux volaient au loin ; l'orifice se faisait moins étroit à chaque effort. Revenue de ton cruel étourdissement, tu contemplais, Mignonne, avec une indicible épouvante, ce travailleur du Mal, féroce profanateur de l'asile pieux où tu avais passé ton seul jour heureux ! Et ta présence seule près de cette porte violée semblait te faire la complice du crime de ton frère ! Tu te redressas forte, grande et calme, comme la Conscience ; et tu vins t'agenouiller devant la pioche, couvrant de ton corps le seuil déjà dévasté de tes hôtes.

Digitized by Google

— Mon frère, au nom du Ciel, arrêtez-vous. Respectez ce coin de terre.

Il était aveugle, fou, écumant : cette enfant, agenouillée là, n'était plus sa sœur ; ce n'était plus qu'un obstacle !

— Ote-toi ; va-t-en.

— Hélas ! Yaume.... Notre mère aussi est sous la terre ! Si l'on allait de la sorte, dites-moi, bécher sur son tombeau ?...

— Va-t-en, te dis-je ! Il faut que je creuse ; j'aurai l'or ! Prends garde.

Chère Mignonne, il te porta un grand coup du manche de sa pioche, afin de t'écarter ; mais tu te laissas choir dans le trou même, lui demandant grâce.... Ta belle petite tête, pâle et échevelée, se dressait sur le bord du tertre, et tu lui dis encore :

— Mon frère, vous ne creuserez pas ici.

— Prends garde ! s'écria-t-il, le sang aux yeux, en brandissant sa pioche de fer.

Tu souris pour toute réponse, en secouant la tête.

Il s'arrêta, les bras levés pendant une seconde, — la seconde du bon Dieu ! — Puis il se remit à piocher.

Sa pioche se releva, toute rouge, et comme tes pauvres petits bras retombaient inertes, le vent du soir — qui passait — en frissonnant murmura :

— Caïn !

Le sang de la bergère morte avait taché les bruyères de la Nue, avait souillé le sol des Buttes : c'était, pour les Fées, le signal de l'exil ! Le coup de la pioche fratricide les éveilla au fond de leurs grottes, et Blanchépine s'écria en pleurant :

— Mes sœurs, le sang chrétien a coulé sur nos têtes ; il faut partir !

Hélas ! Tout ce qui est beau doit donc disparaître ? Tout ce qui est pur doit donc être profané ? Tout ce qui est consolant doit donc nous fuir ? Et faut-il donc toujours trouver, sur cette terre, près de celui qui aime, celui qui tue ; près de celui qui rêve, celui qui souille ?... Cœurs timides ou fiers, que les fanges humaines font reculer, envolez vous — de solitude en solitude — jusqu'aux sommets inaccessibles où les clameurs du monde

Digitized by Google

expirent, et où le mépris se change en résignation Hors de là, les coups de pioche des Caïn vous feraient mourir !

La petite bande surnaturelle apparut, consternée, sur la friche, près du cadavre de l'innocente, à deux pas du larron sanglant. Blanchépine jeta un solennel adieu à ce beau pays qu'elle avait aimé et ne devait plus revoir. Ses compagnons embrassèrent avec elle, d'un regard chargé de larmes, la chère patrie perdue. Mais ils ne parlèrent pas : à ces heures solennelles, l'émotion demeure silencieuse, c'est le recueillement dans la douleur. La mère des fées parvint seule à élever la voix. Elle maudit le criminel, changea, sous ses yeux, la butte riante en côte désolée, l'or que portait Alzéor, en cailloux inutiles, mura le village souterrain, d'un coup de sa baguette magique, de telle sorte que jamais la cupidité des hommes n'y pourra pénétrer dans l'avenir des âges.. — Et saisissant dans ses bras Coréal évanoui de douleur, tombé près du cadavre de la Mignonne, elle arrêta un grand nuage gris qui passait. Et les six fées s'accroupirent dessus, en pleurant, et disparurent.

* * *

Nos grand'mères en parlent encore quelquefois ; mais on ne voit plus de fées parmi nous !

CH. DE GLOUVET.

Digitized by Google

L'IRLANDE CONTEMPORAINE (1)

Etudes sur l'Irlande contemporaine, par le **R. P. Adolphe PERRAUD.** — *L'Irlande*, par **CAPO DE FEUILLIDE, etc.**

IV.

Ainsi que nous l'avons indiqué, ç'a été et c'est encore le thème favori de certains publicistes de chercher dans l'émigration le remède radical aux maux de l'Irlande, et de croire qu'en versant sur une terre étrangère le trop plein de cette population sans cesse exposée à mourir de faim, on améliorerait d'une façon définitive la condition de ceux qui restent. Remède héroïque, à coup sûr, puisque, d'après les calculs les plus modérés, ce ne serait pas moins de deux millions d'hommes qu'il faudrait d'un seul coup arracher d'Irlande ; remède impuissant, car en enlevant tant de malheureux à l'Irlande, il ne changerait rien à l'état des choses, tant que les relations du propriétaire et du tenancier resteront les mêmes. Quoiqu'il en soit, encouragée par le gouvernement, par les propriétaires, et aujourd'hui encore par les émigrants enrichis, l'émigration continue dans des proportions considérables. Dans les trente dernières années, plus de trois millions d'hommes ont émigré d'Irlande, et le mouvement qui semblait s'être ralenti pendant quelques années, a repris depuis 1859 une marche ascensionnelle due surtout aux encouragements des émigrés enrichis, et aux sommes énormes

(1) Voir la livraison d'août 1870.

Digitized by Google

qu'ils envoient à leurs parents et à leurs amis demeurés en Irlande, et qui pour la seule année 1860 se sont élevées à plus de vingt-cinq millions. Une agence officielle facilite le départ de ces foules humaines qui s'entassent sur les navires pour les Etats-Unis, le Canada et l'Australie ; une loi dite l'acte des Passagers (*passengers-act*) règle les conditions du transport et impose aux patrons du navire de sages précautions dans l'intérêt de la santé et de la moralité. La famille a préparé longtemps d'avance le petit trousseau de l'émigrant qui l'emporte dans son coffre de bois ; elle y joint une touffe de ce *shamrock* qui est comme le symbole de la foi et de la liberté irlandaises ; c'est avec ce mince bagage que l'émigrant arrive au port où ont lieu ces touchantes scènes d'adieu dont un de nos peintres les plus distingués nous donnait à l'une des dernières expositions la mélancolique peinture (1).

Que de périls attendent ces malheureux émigrants dans le voyage et au-delà des mers ! Sur le vaisseau, les sarcasmes des matelots, les excitations du mauvais exemple ; puis, dans cet autre monde inconnu pour eux, les périls de l'isolement, les tentations de la misère. Si l'émigration irlandaise considérée en masse paraît avoir contribué au développement du catholicisme en Australie, au Canada et aux États-Unis, comme elle paraît y contribuer également en Angleterre dans les quartiers de Londres, où vont s'entasser les familles évincées qui n'ont pas le courage ou le moyen d'aller tenter la fortune au-delà des mers, il n'est malheureusement que trop vrai qu'en Angleterre comme aux États-Unis, bien des pauvres émigrants perdent non-seulement leur foi, mais, ce qui est pire encore, les vertus dont cette foi était la sauvegarde. Trop souvent, les grandes villes où ils débarquent les retiennent dans l'espoir d'une fortune plus rapide que celle qu'ils pourraient trouver aux champs. Le petit pécule qu'ils apportent est vite épuisé, et alors combien de fois les femmes ne sont-elles pas réduites à servir à la débauche des Américains, tandis que les hommes exercent péniblement sur le

(1) Les *Irlandaises*, tableau de Muller.

Digitized by Google

port le métier de portefaix ! Il suffit d'avoir connu quelques Américains pour savoir le mépris que leur inspirent ces hommes qui encombrent les rues de certaines villes, comme la Nouvelle-Orléans ou New-York ; « paresseux comme un Irlandais, » y est presque passé en proverbe. Nul doute qu'il n'y ait, dans ce mépris, beaucoup d'injustice, beaucoup de l'antipathie des races et des cultes, et de ce sentiment odieux que l'Américain a pour l'esclave ; il n'y en a pas moins là la juste réprobation des vices auxquels succombent trop souvent les malheureux émigrants, et en tout cas la révélation de la condition misérable et méprisée à laquelle les réduit la plupart du temps l'émigration ! Si, au lieu de passer les mers, ils se réfugient à Londres, dans ces quartiers de *Commercial Road* et de *Spitalfields* qui étalent aux yeux du voyageur une si hideuse misère, que de périls y attendent encore leur foi et leur moralité, et comment la pauvre marchande de légumes et la pauvre bouquetière de Drury-Lane n'y succomberaient-elles pas? Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, il y a, au milieu de cette population, là comme partout, de nombreux et admirables exemples de fidélité, de persévérance et de résignation ! Mais elle n'a plus, pour la soutenir dans la lutte, ni les exemples de la famille, ni les traditions de la patrie.

Si l'âge ou les infirmités, ou le dénuement absolu de toute ressource ne permettent pas au tenancier exposé par la consolidation des fermes d'aller chercher la fortune au-delà des mers, il ne lui reste plus, à moins qu'il n'essaie de se faire ouvrier agricole ou marchand ambulant, d'autre ressource que d'aller s'enfermer dans le workhouse. Il importe de le suivre dans cette nouvelle voie, qu'il ne prend jamais que la dernière, et quand toutes les autres lui sont fermées. Mais avant de jeter un coup d'œil sur la triste condition de ces prisonniers de la charité légale, il importe d'examiner quelle était la situation qu'ils ne se consolent guère d'avoir quittée. L'une fera juger de l'autre..

« Les pauvres, c'est toute l'Irlande, écrivait-on il y a trente-cinq ans (1). »

---

(1) C. de Feuillide, *l'Irlande*, t. I, p. 33.

Digitized by Google

Il est assez de mode de répéter aujourd'hui en Angleterre que la misère, ou du moins la famine irlandaise n'existent plus que dans l'imagination des publicistes. C'est là le langage de certains journaux, et malheureusement aussi, il faut bien le dire, ç'a été plus d'une fois le langage du gouvernement. Il serait injuste de méconnaître les progrès qui ont eu lieu depuis dix ans dans l'alimentation du paysan irlandais. Nous n'en sommes plus au temps où des générations entières mouraient sans avoir connu le pain. L'Irlandais a appris à ses dépens, par la terrible expérience de plusieurs années, de 1847 surtout, qu'il ne faut pas compter exclusivement sur la pomme de terre; et, grâce à la facilité des communications, il peut mêler à sa nourriture un peu de farine de maïs. Tandis qu'autrefois il ne mangeait jamais de viande qu'à Noël, il en mange aujourd'hui peut-être quatre ou cinq fois par an. Mais que de misères encore, que de privations, que de détails navrants dont le P. Perraud a été témoin et que son livre nous révèle! Ici, ce sont plus de cinq cents familles qui n'ont qu'un seul lit, et dans lesquelles les quatre ou cinq femmes qui les composent n'ont qu'un seul vêtement qu'elles prennent alternativement pour sortir. Là, une famille entière répond au voyageur qui lui demande pourquoi elle mange des pommes de terre mal cuites, que c'est parce qu'elles sont plus difficiles à digérer, *et qu'alors l'estomac en redemande moins souvent!* Ailleurs, dans ce district de Gweedore, si désolé et comme si disgracié de la nature, une population toute entière se nourrit d'algues marines qui n'ont d'autre vertu que de tromper la faim, et ne contiennent presque aucune substance alimentaire! En 1860, 1861, 1862, des famines partielles, moins graves sans doute que celle de 1847, mais bien terribles encore, ont désolé certains comtés, et malgré les appels réitérés faits au gouvernement, il n'a cessé de répondre qu'il suffisait amplement, pour faire face aux besoins, de la taxe des pauvres et de la charité privée! Celle-ci, du moins, en Irlande comme en France, de la part des protestants comme des catholiques, n'a pas manqué à cette grande misère; mais malgré la loi et l'aumône, la distinction déjà anciennement faite à propos de l'Ir-

Digitized by Google

lande entre la mort par la *prompte faim* et la mort par la *faim lente* n'a point cessé d'être une navrante réalité.

Mais la maison des pauvres, dira-t-on, n'est-elle pas là? Pénétrons-y donc à la suite du malheureux tenancier. Contemporaine, en Angleterre, de la réforme, la taxe des pauvres n'a été appliquée à l'Irlande qu'en 1838 ; et elle était sans doute moins nécessaire qu'ailleurs dans un pays où la charité privée avait conservé toute sa ferveur et toute sa liberté. Bien que les pauvres en Irlande soient presque exclusivement catholiques, tout fut habilement calculé pour assurer à l'élément aristocratique et protestant la part principale dans l'administration de la loi des pauvres; le comité supérieur de Dublin, investi d'une sorte d'omnipotence en ce qui touche la taxe, fut presque entièrement composé de protestants ; l'organisation des *comités de gardiens*, auxquels appartient, dans chaque union, l'administration locale, présente plus de garanties et semble plus importante ; mais elle se ressent encore de l'influence des préjugés protestants; enfin, dans la maison des pauvres elle-même, dans le workhouse, où les catholiques sont aux protestants dans la proportion de plus de huit dixièmes, la moitié à peine des fonctionnaires supérieurs sont catholiques, et, bien souvent, les enfants désormais séparés de leurs familles et soustraits à son autorité se trouvent sous la direction de chefs et de maîtres protestants. Trouve-t-on dans un pareil système les garanties qu'on est en droit de réclamer au nom de la vraie liberté, pour la plus sacrée de toutes, la liberté de conscience?

La taxe des pauvres (*poor rates*) n'est point un impôt à assiette fixe; elle s'élève ou s'abaisse en proportion des besoins. De plus, elle n'est pas uniforme ; elle se perçoit, en effet, par *union* (1). Par suite de ce double principe, moins il y a de pauvres dans une union, moins le chiffre des *poor rates* y est élevé. « Et il est douloureux de penser, dit le P. Perraud, que dans ces dernières » années, plus d'une éviction a eu pour cause ce sordide calcul, » et qu'ainsi la loi des pauvres a un résultat directement con-

(1) L'Union est une division territoriale.

Digitized by Google

» traire à l'intention de ses auteurs. » De plus, ce système a le grave inconvénient de faire peser cet impôt presque entièrement sur les villes où les pauvres s'accumulent, et de le rendre odieux aux contribuables des villes par la déplorable économie qu'il impose aux directeurs des divisions urbaines. A ne considérer que les chiffres, la taxe des pauvres semble avoir été sans cesse en décroissant depuis 1852; mais ce n'est là qu'une apparence trompeuse. S'il en est ainsi, en effet, c'est que la population a décru, et elle était relativement bien moindre avant 1846.

La loi irlandaise n'interdit pas les secours à domicile. Néanmoins le nombre des pauvres secourus de cette manière est bien moins considérable en Irlande qu'en Angleterre et en Ecosse. Il en résulte un double inconvénient : l'un pour les pauvres, ainsi réduits à aller s'enfermer dans le workhouse, s'ils veulent être secourus ; l'autre, pour l'administration, forcée d'absorber en frais dans le workhouse des sommes bien plus considérables. Enfin, d'après une clause de la loi anglaise appliquée à l'Irlande, dite du *quarter-acre*, toute personne ayant une tenure d'un quart d'acre de terre n'a droit à aucun secours; et rien n'est plus commun en Irlande que d'avoir une tenure égale ou plus importante et d'être dans une extrême misère. Le mot d'assistance adopté en Irlande a ainsi le triple inconvénient de coûter proportionnellement plus cher, de secourir moins de pauvres et de les moins bien secourir.

Il ne faut pas, en effet, se faire d'illusions sur le workhouse et sur le régime matériel auquel les pauvres y sont soumis. Ce mot prononcé, il y a trente ans, par un publiciste français : « que, » si d'une main on offre au pauvre une aumône, de l'autre on lui » ouvre une prison, » est encore aujourd'hui rigoureusement vrai. Sous ce prétexte spécieux qu'il ne faut pas qu'on vienne au workhouse pour y trouver l'abondance, et que dès lors le régime y doit être maintenu dans des conditions aussi voisines que possibles de la misère, on y réduit souvent les malheureux qu'il renferme à un nécessaire par trop étroit. Il y a peu d'années, la nourriture insuffisante, malsaine, d'une désespérante uniformité, ne tardait pas à amener chez les enfants ces maladies qui, comme

Digitized by Google

la phthisie, la scrofule, attaquent le fond même de l'organisme. De 1850 à 1860, un cinquième environ des enfants recueillis dans le workhouse a succombé à ces affections. Des plaintes unanimes ont provoqué une enquête qui a heureusement amené à cet égard d'importantes améliorations.

Mais ce n'est là que le côté matériel, et c'est ici le cas ou jamais de répéter avec l'Évangile que l'homme ne vit pas seulement de pain. Ces pauvres ont des affections, des besoins de cœur et d'esprit. Comment ces besoins sont-ils satisfaits, les intérêts sauvegardés ? L'entrée au workhouse commence par rompre les liens de la famille ; le mari est séparé de la femme, et l'un et l'autre sont séparés de leurs enfants ; les devoirs de la famille sont oubliés en même temps que les liens en sont détruits, et les jeunes filles abandonnées à elles-mêmes ne trouvant pas dans le travail un préservatif salutaire contre les passions, ne rencontrent trop souvent dans ces maisons qui devraient être pour elles une école de vertu que des leçons d'immoralité et des occasions de chute.

Il serait injuste d'oublier qu'on a beaucoup fait pour assurer aux catholiques enfermés dans le workhouse le libre exercice de leur culte, et que la loi irlandaise se montre sur ce point beaucoup plus tolérante que la loi anglaise : tout cependant est loin d'y être juste. Qu'en Angleterre, lorsqu'il s'agit d'un enfant trouvé, la présomption soit en faveur du protestantisme, cela se comprend dans un pays où les protestants sont bien plus nombreux que les catholiques ; mais il est clair qu'en Irlande, par suite des mêmes principes, la présomption contraire devrait être admise, et cependant, d'après une décision de l'attorney-general du 5 janvier 1842, partout appliquée encore aujourd'hui avec une inflexible rigueur, tout enfant trouvé doit être élevé dans la religion protestante, *parce que c'est la religion de l'Etat.*

En Irlande et en Ecosse, tout pauvre a droit aux secours de la charité légale, quelle que soit son origine, par cela seul qu'il est pauvre. Il n'en est pas de même en Angleterre, et là tout pauvre d'origine irlandaise est impitoyablement renvoyé, disons mieux, déporté en Irlande, à moins qu'il n'ait acquis un *domicile légal.*

Digitized by Google

A l'Irlande de nourrir ses pauvres ! Autrefois, ce domicile, *settlement*, ne s'acquérait que par cinq années de résidence dans la même paroisse ; un bill de 1861 a réduit ce délai à trois années. C'est assurément un bienfait ; mais là encore, on le voit, et sur un terrain qui devrait être entre tous celui de l'égalité, l'Angleterre s'obstine à maintenir entre elle et l'Irlande d'injustes différences. Une enquête pourtant a été prescrite sur ce point, le 9 mars 1861, par la chambre des Communes, et un bill vient d'être voté par le Parlement. Nous n'en connaissons pas la teneur. Souhaitons qu'il n'apporte pas de simples palliatifs, mais un vrai remède à ce regrettable état de choses.

V.

C'est par l'étude des systèmes d'éducation adoptés en Irlande et de la question religieuse si naturellement et si étroitement mêlée à celle de l'éducation, que le P. Perraud termine son livre.

La première éducation de l'Irlande a été faite par l'Eglise. Tout le monde connaît l'éclat des écoles irlandaises au commencement du Moyen Age. Depuis la conquête, et surtout depuis la réforme jusqu'à notre siècle, le prosélytisme anglican avait tout fait pour accaparer à tous les degrés l'instruction en Irlande. Le XIXe siècle, plus sincèrement libéral, a rendu aux catholiques, dans l'éducation comme ailleurs, une certaine liberté. En 1831, le Parlement votait le célèbre bill connu sous le nom de système d'éducation nationale de lord Stanley. Réunir les enfants des communions diverses pour l'instruction littéraire, les séparer pour l'instruction religieuse, telle était l'idée fondamentale de ce bill qui eût été vraiment un système national si l'exécution avait répondu aux promesses. Malheureusement, là comme partout, une part inégale a été faite à l'élément catholique. Composé en majorité de protestants, le comité directeur a laissé percer son esprit dans ses mesures ; c'est ainsi qu'il a exclu les congrégations d'hommes voués à l'enseignement primaire de toute parti-

Digitized by Google

cipation aux allocations parlementaires, et laissé la prédominance à l'élément protestant jusque dans le choix et dans la rédaction des livres classiques. Les sages règles du bill, qui réservaient un jour entier de la semaine pour l'instruction religieuse séparée, et qui permettaient de la donner les autres jours avant ou après l'heure des classes, ont été tacitement abrogées ou éludées, et, par une hypocrisie singulière d'interprétation, le principe le plus important, celui d'après lequel tout enfant qui se présentait à l'instruction religieuse de la communion à laquelle il n'appartenait pas, sans l'ordre formel de ses parents, devait être *contraint à n'y pas assister*, s'est changé en ce principe plus commode qu'il ne devait pas être *contraint à y assister*. Principe, en vérité, bien étrange et bien gratuitement inutile dans un pays libre ! Enfin, par un singulier abus de prosélytisme, dans l'Ulster où les écoles mixtes sont en bien plus grand nombre que dans toutes les autres provinces, les enfants de ces écoles ont été, sont encore aujourd'hui forcés d'assister au service protestant, d'entendre la lecture de la Bible, et l'interprétation protestante qui en est donnée. La conscience protestante est, au contraire, protégée contre le prosélytisme catholique par un réseau de précautions, dont quelques-unes peuvent faire sourire. Ainsi, dans toute école où se rencontre quelque enfant protestant, il est défendu d'exposer aucun emblême catholique, défendu aux enfants de porter des médailles, de faire le signe de la croix en dehors des heures réservées à l'instruction religieuse. Le même esprit de prosélytisme intolérant règne dans les écoles normales et les écoles-modèles placées en Irlande sous la direction exclusive du gouvernement, tandis qu'en Angleterre elles sont abandonnées à l'association libre.

Mais quelles que soient les raisons que les catholiques pussent avoir de se plaindre des protestants, et nous n'affirmons nullement que les protestants n'en aient aucune de se plaindre des catholiques, partout dans les pays libres le remède est à côté du mal, et à l'abri de cette liberté absolue d'association et d'enseignement que le gouvernement anglais respecte dans ceux-mêmes dont il redoute le plus l'influence, les catholiques ont élevé des

Digitized by Google

écoles libres, déjà nombreuses et prospères, et plusieurs ordres, particulièrement les frères chrétiens, y enseignent avec une entière liberté ; de plus, l'épiscopat catholique a élevé la voix : il a ému l'opinion par ses réclamations, porté la question devant le Parlement, et d'importantes modifications ont été faites au système national. La composition du comité supérieur a été modifiée, et un plus grand nombre de catholiques y ont pris place ; la liste des livres publiés par le comité national a été révisée ; aucune école-modèle ne peut plus être fondée sans que le Parlement ait été consulté ; et il est permis d'espérer que l'Irlande ne tardera pas à participer à cette complète liberté de conscience en matière d'éducation, dont l'Angleterre est, à si juste titre, jalouse.

Le même esprit se retrouve dans l'instruction secondaire et supérieure. En fait d'instruction secondaire, l'Irlande n'a que des établissements exclusivement protestants, et ceux-là largement dotés par l'Etat, ou exclusivement catholiques et ne recevant aucune dotation; le collége catholique de Maynooth est le seul qui fasse exception, et le Parlement anglais voit se renouveler, chaque année, la réclamation périodique d'un vieux lord protestant contre cette faible concession à la liberté de conscience. Quant à l'enseignement supérieur, l'Irlande a trois universités, l'une exclusivement protestante (*trinity college*) ; l'autre, mixte (*queen's college*), mais dont l'indifférence absolue en matière religieuse semble écarter également les protestants et les catholiques. En face de ces deux universités, les catholiques ont élevé depuis 1854, par leurs seuls efforts, une université libre, soutenue par des cotisations volontaires, déjà florissante, grâce au dévouement des fidèles et de l'épiscopat, mais placée vis-à-vis des autres dans des conditions d'infériorité qui seront invincibles, tant qu'elle n'aura point reçu, comme les universités de Québec ou de Sydney, ou comme l'université de Londres, une charte de corporation et le droit de conférer des grades.

Il reste, on le voit, beaucoup à faire encore en matière d'éducation. Mais si, en dehors des obstacles que la liberté de conscience rencontre encore dans les écoles, nous examinons la condition religieuse de l'Irlande, nous serons heureux de pouvoir

Digitized by Google

rendre, comme d'ailleurs le P. Perraud le fait lui-même, pleine justice à l'Angleterre.

La réforme n'a jamais été populaire en Irlande; elle ne l'a jamais qu'effleurée, malgré l'intolérance hypocrite d'Henri VIII et d'Edouard VI, malgré les persécutions d'Elisabeth et des puritains de Cromwell, ou plutôt à cause d'elles et de ce formidable arsenal de lois pénales qui, au XVIIIe siècle, s'appliquèrent, avec un machiavélisme digne des plus mauvais jours, à gêner toutes les manifestations d'une foi qu'elles respectaient en apparence. Le P. Perraud résume en quelques pages cette lamentable et odieuse histoire. Malgré la famine et les exterminations, malgré ses moyens d'influence et ses richesses, malgré sa situation de religion d'Etat, l'Eglise établie n'a conquis en Irlande « que des terres et de l'argent »; le peuple est demeuré inébranlable dans son attachement au catholicisme. Si la proportion des catholiques aux protestants semble avoir baissé depuis vingt ans, cela tient uniquement au mouvement de l'émigration qui a porté presque exclusivement sur les catholiques; mais, malgré les deux millions de catholiques qu'elle a perdus pendant cette période, l'Irlande en compte encore aujourd'hui trois fois et demie plus que de protestants. Après la persécution et les mauvais jours, les jours meilleurs sont venus: « A part quelques restrictions main-
» tenues par les lois, l'Eglise d'Irlande se développe dans son in-
» dépendance et dans sa force, d'autant plus vigoureuse qu'elle
» a plus souffert, d'autant plus populaire qu'elle a été plus long-
» temps proscrite, vraiment digne de marcher à la lumière du
» soleil qu'a fait luire sur elle l'acte de 1829... Jusqu'à présent,
» ajoute le P. Perraud, j'ai assez accusé le gouvernement anglais
» pour avoir le droit de dire très-haut combien il s'honore aux
» yeux du monde en respectant, comme il le fait, cette liberté de
» s'administrer et de se gouverner elle-même, qui est essentielle
» à l'Église catholique. » Le ministère pastoral s'y exerce, les œuvres les plus diverses s'y déploient en toute liberté; nulle part les rapports des fidèles et des pasteurs ne rappellent davantage les temps de la primitive Eglise; nulle part, grâce à l'état militant dans lequel la persécution a maintenu l'Eglise d'Irlande,

Digitized by Google

le christianisme n'a gardé de nos jours plus de vie et de fécondité ; le zèle des desservants supplée à leur petit nombre ainsi qu'au manque d'édifices religieux ; plusieurs fois par an, les prêtres parcourent le pays, faisant des stations dans les hameaux, dans les fermes, uniquement soutenus par les contributions volontaires des fidèles, comme aux premiers temps du christianisme. L'Eglise établie, au contraire, malgré les immenses revenus de ses propriétés foncières, continue à faire peser sur les populations la charge d'un impôt de douze millions. Cet impôt fut, en 1838, grâce aux efforts d'O'Connell, substitué à la dîme qu'on se refusait à payer, et dont la perception était devenue impossible ; mais il pèse encore aujourd'hui bien moins sur les protestants que sur les catholiques, en raison de leur nombre ; ce qui faisait dire à O'Connell : « Pourquoi donc forcer les catholiques » à payer le clergé des protestants? Pourquoi les forcer à » bâtir des églises protestantes? Y a-t-il rien de plus mons- » trueux (1) ? »

C'est là, sans doute, un assez mauvais moyen de convertir l'Irlande. Telle est pourtant l'ambition de l'Eglise établie, et le P. Perraud n'énumère pas moins de quatorze sociétés qui, à des points de vue et par des moyens divers, se sont donné pour mission cette œuvre de prosélytisme. Assurément, en principe, il n'y a rien là de blâmable ; le prosélytisme est à la fois le droit et le devoir de toute Eglise qui a foi en elle-même ; ce sont les moyens qu'elle emploie qui en font la légitimité ou l'illégitimité. Mais, s'il faut en croire le P. Perraud, et nous devons dire qu'il ne s'appuie guère à cet égard que sur des documents protestants, il serait difficile de trouver quelque chose de plus odieux que la conduite de l'Eglise établie, forçant les conversions par la violence ou les surprenant par la ruse, spéculant sur la famine pour arracher l'apostasie, et s'abaissant ainsi à des moyens d'intimidation et de corruption que les protestants sincères ont depuis longtemps flétri du nom *tristement* significatif de *soup system*. Si l'on ajoute à cela le fanatisme des loges orangistes,

(1) Discours sur l'adresse, 5 février 1833.

Digitized by Google

on comprendra comment la réconciliation des partis religieux en Irlande est si difficile.

Né de la réaction contre les concessions faites aux catholiques à la fin du dernier siècle, l'orangisme continue d'afficher pour programme la négation des droits civils et politiques des catholiques, la haine fanatique du Papisme, et le retour aux idées et aux lois de 1688. Nul doute que cette association qui, à chacun des anniversaires qu'elle célèbre, ne se borne pas à sonner les cloches, à promener dans les rues l'étendard orange en criant : « à bas le papisme ! » à provoquer et à insulter les catholiques ; mais qu'on a vu, le 12 juillet 1860 à Derrymacash, tirer sur des catholiques et blesser à mort deux jeunes hommes, ne soit un des principaux obstacles à la réconciliation des esprits. Le Parlement, par une mesure récente (*the party emblems act*), a interdit toute procession publique, et le déploiement de tout emblême politique ou religieux. Pouvait-il aller plus loin, et, comme le demande un protestant, « extirper du corps social cet » horrible ulcère et déclarer l'association orangiste ennemie de » la paix publique ? » Contre le fanatisme le temps fera toujours plus que les lois, et s'il est permis de flétrir les excès de l'orangisme au nom de la conscience, de les réprimer même au nom de la justice, il semble difficile de supprimer l'association elle-même au nom de la liberté.

VI.

Tels sont les griefs présents de l'Irlande, que le P. Perraud a exposés presque uniquement d'après les documents Anglais et protestants, et qu'il résume dans une conclusion aussi courageuse qu'éloquente. Nous avons essayé de les résumer à notre tour d'après son livre, trop longuement, nous le craignons, pour le lecteur. Et pourtant, au terme de cette longue étude, il reste

Digitized by Google

à se poser une question. Les plaies actuelles de l'Irlande seront-elles fermées par l'avenir ? Comment peuvent-elles l'être ?

On l'a vu, ces plaies sont nombreuses : à la fois, politiques, sociales, religieuses, économiques ; mais il faut reconnaître qu'elles sont loin d'avoir toutes la même gravité. Au point de vue économique, il reste encore à lever quelques prohibitions, à faire cesser certains monopoles, notamment en ce qui concerne la pêche côtière ; il reste surtout à mieux comprendre les véritables intérêts de l'Irlande, et à enrayer, s'il se peut, une révolution qui, en substituant peu à peu les pâturages aux terres à blé, menace d'affamer de plus en plus les colons, tout en faisant la fortune des maîtres. Au point de vue politique, l'Irlande a sans doute encore beaucoup à désirer : une meilleure administration de la justice, une plus égale répartition des fonctions parlementaires, comme des charges publiques ; mais il ne faut pas oublier qu'elle jouit d'une liberté absolue de la presse et d'une liberté de réunion et d'association presque illimitée, et que si la foi de la majorité des Irlandais trouve dans les sectes protestantes peu de justice et de modération, elle ne rencontre dans la loi aucun obstacle à son libre exercice, et se développe au contraire avec puissance et sécurité à l'abri de la liberté légale. Il n'est assurément aucune conscience honnête qui ne doive blâmer avec énergie les moyens employés par les sociétés bibliques pour convertir les catholiques à la foi protestante, et on aime à les voir blâmer avec autant d'énergie que le fait le P. Perraud par un prêtre catholique ; il y a là la preuve d'une meilleure intelligence des devoirs du prosélytisme et des droits de la conscience, une condamnation implicite des moyens odieux trop souvent employés par le catholicisme lui-même, et le signe de l'avénement, au sein de l'Eglise, d'une école décidée à ne plus faire usage d'autres armes que des armes pacifiques et loyales de la persuasion. Les détails donnés par le P. Perraud sur l'orangisme, sur son organisation, sur l'esprit de cette association bizarre, sur ses provocations à l'égard des catholiques et le sentiment qu'elles inspirent aux hommes d'Etat les plus éminents de l'Angleterre, ne permettent guère de douter que l'existence des loges orangistes qui semblent

Digitized by Google

au sein du peuple Irlandais comme l'incarnation du fanatisme (1), ne soient le plus grand obstacle à la conciliation des partis, à la disparition des passions religieuses et à l'apaisement des âmes. Mais, si les catholiques d'Irlande peuvent demander à bon droit que les provocations et les insultes dont leur culte est quelquefois l'objet de la part des orangistes soient réprimés par la loi, ils ne sauraient aller plus loin et réclamer la destruction de l'orangisme au nom d'une liberté qui est leur sauvegarde à eux-mêmes. La faute n'est pas à la loi, qui est bonne, mais à l'esprit de secte qui est mauvais.

Ce n'est donc pas dans la situation religieuse, ni même dans la condition politique ou économique de l'Irlande, qu'il faut chercher la vraie cause de ses souffrances : c'est dans la constitution de la propriété territoriale, dans les rapports du lord et du paysan, dans la tenure *at will,* et la menace de l'éviction perpétuellement suspendue sur la tête du tenancier. Là est la racine du mal ; c'est cette racine qu'il faut avant tout extirper ; c'est sur ce point qu'il convient d'adresser à la libérale Angleterre les plus persévérantes prières et les vœux les plus pressants. La révolution à faire en Irlande n'est pas une révolution politique, c'est une révolution sociale.

Il semble que toute l'histoire de l'Irlande, de ses malheurs présents comme de ses douleurs passées, soit écrite dans le contraste que présentent aux yeux étonnés du voyageur le château du *land-lord* et la chaumière du *paddy* : d'un côté, une maison élégante, assise au bord de quelque lac gracieux, au milieu d'un de ces parcs que les Anglais excellent à dessiner, et abritée sous de séculaires ombrages ; les cerfs et les daims paissent par troupeaux dans les bois ; la meute aboie dans le

(1) O'Connell, avec son audace de parole, traitait cette association d'illégale et de déloyale, d'infâme et de sanguinaire (1), de vil instrument de l'ancienne tyrannie (2), il l'accusait d'organiser des sociétés secrètes et de vouloir entraîner l'Irlande à des actes illégaux (3).

(1) Discours à sa rentrée à Dublin.
(2) Meeting de Malton.
(3) Meeting de Kilkenny.

Digitized by Google

chenil, bâtiment élégant, spacieux, aéré ; des laquais en riche livrée promènent dans les allées les beaux chevaux de l'Angleterre ; et sur les pâturages, les puissantes races de Durham et d'Angus ont remplacé la vache Irlandaise, maigre et chétive, mais sobre et robuste comme nos vaches bretonnes. — En face du château où s'étalent ainsi l'opulence et le faste britannique, voici la pauvre chaumière ou plutôt la pauvre tanière du paysan Irlandais : quelques branches d'arbre et quelques mottes de gazon en font tous les frais ; à peine élevée de quelques pieds au-dessus du sol, elle n'a qu'une porte si basse qu'il faut se courber presque jusqu'à terre pour y entrer : là, dans l'intérieur, tenanciers et animaux, hommes, femmes, enfants, vaches, cochons, vivent ensemble, les uns sur de misérables couches, les autres dans la fange qui remplit le milieu de la chétive demeure, trop heureux encore, comme nous l'avons vu, quand une notice d'éviction ne vient pas les chasser tous ensemble de cet asile si misérable et pourtant si précieux.

Ce tableau n'est pas nouveau : il a été tracé par tous les voyageurs qui ont visité l'Irlande, il y a vingt ou trente ans. Peu de choses ont changé depuis. Comme eux, le P. Perraud a vu le contraste de ces châteaux admirables et de ces misérables demeures ; comme eux, il a pénétré dans ces pauvres cabanes où nous ne logerions pas les plus vils de nos animaux, et où pourtant naissent, vivent et meurent encore aujourd'hui tant de créatures humaines !

C'est là, sans doute, la plaie la plus profonde de l'Irlande : non-seulement la condition du tenancier le condamne fatalement à la misère ; mais ce contraste insolent de l'opulence du riche et de la misère du pauvre y perpétue, comme un sanglant reproche et une douloureuse ironie, l'invincible séparation de deux races et de deux cultes, le fatal et irréconciliable divorce des vainqueurs jouissant paisiblement des terres qu'ils ont confisquées, et des vaincus réduits à travailler, pour ne pas mourir de faim, les terres confisquées sur leurs pères. De là ces crimes, rares, Dieu merci, au sein de ces populations si foncièrement honnêtes, qui, de temps à autre, viennent ternir la cause de l'Irlande et

Digitized by Google

fournir des armes à ses détracteurs. « L'orgueilleux Beresford » écrivait, il y a vingt-cinq ans, un publiciste mort depuis peu » d'années, chassa le même jour treize familles de ses terres de » Kelimac-Thomas : un an s'est écoulé ; le lord Beresford a sur- » vécu, je crois, à cette expédition ; mais si jamais il en mou- » rait, je suis sûr que je sais déjà quel aura été son meur- » trier (1). » Paroles tristement vraies, et qui, malheureusement, n'ont pas cessé de l'être. Il y a quelques mois à peine, les journaux anglais ne retentissaient-ils pas du bruit du meurtre d'un lord d'Irlande par son tenancier évincé? Ne trouve-t-on pas dans ce seul fait la condamnation d'un système qui, en perpétuant l'injustice, perpétue la haine farouche du seigneur et du tenancier, et, en réduisant le serf au désespoir, provoque l'assassinat du maître?

C'est là, nous l'avons dit, le mal le plus invétéré de l'Irlande et qui semble le plus incurable, celui du moins contre lequel tous les efforts tentés jusqu'à ce jour ont été le plus impuissants. Mais a-t-on fait tout ce qu'on pouvait faire? Ne s'est-on pas borné à des palliatifs, là où il fallait un remède héroïque? Qu'est-ce que le bill de 1860 auprès des mesures sollicitées par la commission de 1853? Or, il ne faut pas cesser de le répéter, on pourra tout faire pour l'Irlande, on pourra lui donner satisfaction sur tous les griefs politiques, administratifs ou religieux dont elle se plaint aujourd'hui : tant que la condition des tenanciers sera la même, on n'aura rien fait.

Comment l'Irlande obtiendra-t-elle cette réforme indispensable à son avenir? Par une insurrection? Sans vouloir discuter ici la légitimité du moyen, il est clair qu'il a été trop souvent tenté et qu'il ne pourrait l'être aujourd'hui que dans des conditions trop inégales pour avoir la moindre chance de succès. Dans une intervention armée de la France? C'est là une des vieilles chimères de l'Irlande, et le P. Perraud nous apprend que c'est encore aujourd'hui le rêve d'un certain nombre d'Irlandais. Nous disons le rêve et à dessein ; car nous ne pouvons souhaiter

(1) Capo de Feuillide, l'*Irlande*, t. II, p. 277.

Digitized by Google

ni pour la France, ni pour l'Irlande elle-même, une pareille folie. Que reste-t-il à l'Irlande? Rien ou tout, comme on voudra? La dernière et la première, la plus méprisée et la plus puissante, la plus humble et la plus souveraine des forces : la vérité.

C'est à cette puissance qu'O'Connell a eu recours, dans son agitation pacifique. Sa longue carrière n'a été qu'un persévérant appel à l'opinion, et une revendication paisible du droit méconnu : il a voulu faire honte à l'Angleterre de tous les maux de l'Irlande et l'amener pacifiquement, avec la seule force de la vérité, à effacer, par un grand acte de repentir national et de justice réparatrice, les maux dont elle l'avait accablée.

On dira qu'il n'a guère réussi : il est vrai, et cependant, il serait injuste de méconnaître la grande portée du bill d'émancipation et des différentes mesures qui l'ont accompagné ou suivi. Ouvrir, au seul nom de la justice, les portes de Westminster à toute une classe d'hommes; forcer la vieille et protestante aristocratie de l'Angleterre à voir siéger à ses côtés les députés catholiques de l'Irlande, c'était trop peu sans doute ; mais c'est beaucoup pour un seul homme ! Le principe a porté ses fruits, et depuis, les Juifs sont entrés par la porte que les catholiques avaient ouverte. Mais O'Connell n'eût-il rien obtenu, la voie qu'il a suivie n'en serait pas moins la meilleure, la seule avouable, la seule qu'autorisent de nos jours la civilisation et le christianisme, qui, quoiqu'on dise, et malgré de trompeuses apparences, substituent de plus en plus la puissance des idées et du droit à celle de la force brutale.

O'Connell d'ailleurs ne s'est-il pas un peu trompé? A-t-il vraiment porté la main à la racine des maux de l'Irlande? Il est permis d'en douter. Sans doute, c'était un grand bienfait d'assurer à son pays l'indépendance politique, mais n'était-ce pas une illusion de compter sur les classes moyennes, qui n'existaient réellement pas en Irlande, pour tirer du bill d'émancipation les conséquences qu'on en pouvait faire sortir? N'était-ce pas forger des armes là où il n'y avait point de bras pour les porter? Le rappel de l'union était sans doute d'une bien autre portée. Mais était-il possible, malgré les apparences trompeuses qui

Digitized by Google

semblèrent un moment le rendre probable?. L'Angleterre pouvait-elle consentir à se démembrer elle-même, et en cela le sens politique d'O'Connell n'était-il pas un peu abusé par son patriotisme?

Que l'Irlande et ceux qui ont entrepris de plaider sa cause devant l'opinion ne cessent donc point de réclamer de la justice de l'Angleterre les réformes qu'elle sollicite, et avant tout une transformation du système des tenures qui, en devenant pour elle le germe d'un nouvel état social, deviendra en même temps le point de départ d'un nouvel avenir. « Il faut modifier les relations entre le propriétaire et le fermier, » disait O'Connell lui-même (1). Faites au tenancier des conditions équitables, comme ailleurs il gagnera sa vie, et vous aurez fermé du même coup les deux plaies les plus vives de l'Irlande : la misère et l'émigration. Suivant la remarque d'un publiciste, tandis qu'en Europe, en France notamment, « la loi civile a fini pas dominer la loi politique et s'est affranchie ; en Irlande, la loi politique continue à dominer la loi civile, et l'état social n'a pas cessé d'être une conséquence de la conquête; la loi civile est la servante de la loi politique et religieuse. » Il est impossible que l'Angleterre n'arrive pas tôt ou tard à le comprendre. On peut fermer longtemps, on ne ferme pas toujours les yeux à l'évidence. La condition de la propriété en Irlande est « fille et mère de la confiscation (2) ; » il est impossible que la libre Angleterre n'en rougisse pas quelque jour : comme il y a un respect humain qui n'est pas toujours, quoiqu'on dise, un sentiment mauvais, qui est souvent, au contraire, un sentiment préservateur et réparateur, il doit y avoir aussi, il y a pour tout peuple, qui a une influence et une histoire, un respect national qui le contient et le dirige, et ne lui permet pas de contredire ses paroles par ses actes.

Il est, d'ailleurs, une remarque consolante, qu'il est impossible de ne pas faire après avoir lu le livre du P. Perraud, et que le P.

---

(1) Meeting d'Ashlane.
(2) Le P. Perraud, t. I, p. 116.

Digitized by Google

Perraud lui-même a faite plus d'une fois : c'est qu'il n'est presque aucun des maux de l'Irlande auxquels l'Angleterre n'ait essayé de porter remède par quelque loi. Non-seulement, grâce à la publicité illimitée et à l'absolue liberté de discussion dont elle jouit, elle sait, mieux qu'aucun autre pays de la terre, faire son examen de conscience, et se dire à elle-même, sans réticence et sans faiblesse, les vérités les plus dures, mais elle reconnaît au besoin ses torts, et cherche, si elle ne parvient pas toujours, à les corriger. Spectacle consolant, non-seulement parce qu'il atteste la forte vitalité et la belle organisation politique d'un grand peuple, mais aussi et surtout parce qu'il est une garantie et un gage d'espérance pour l'avenir. Si l'Angleterre n'a pas jusqu'ici corrigé tous les défauts de sa constitution, ni réparé tous ses torts envers l'Irlande, elle possède, du moins, dans ses libres institutions, le germe du progrès et le meilleur moyen de salut. Ayons donc confiance dans ces libertés publiques, grâce auxquelles le mal a été connu, grâce auxquelles il a déjà été en partie réparé. Sans doute, c'est plutôt encore par les mœurs que par les lois qu'une telle révolution peut se faire ; c'est plutôt l'antipathie naturelle de deux races qu'il faudrait détruire que les règlements qu'il faudrait changer : mais on peut tout espérer de la vérité et du temps chez un peuple libre.

Espérons donc que l'appel fait par le P. Perraud à l'Angleterre, au nom de la justice et du droit, au nom de cette dignité dont elle est si jalouse, et de ces fortes libertés qu'elle porte avec tant d'aisance et qui sont à la fois son honneur et sa sauvegarde, sera entendu. Il suffit, pour cela, de se rappeler l'accueil qu'eut O'Connell à Manchester, à Glascow, à Edimbourg, et qui déjà lui faisait dire : « Non, l'Angleterre n'est plus ce pays à préjugés, où le seul mot de papisme soulevait tous les cœurs et les portait à d'injustes cruautés. » Il sera certainement recueilli sur la terre anglaise par quelques âmes généreuses ; il trouvera dans la liberté anglaise le meilleur moyen de se faire entendre. En tout cas, ce que nous affirmons, c'est qu'il ne saurait être perdu. Nous ne pouvons que répéter à l'Irlande les belles paroles de son

Digitized by Google

grand orateur : « Pas de crimes, pas de conspirations, pas de violation de la loi, pas d'offense envers Dieu (1). » Persévérer et espérer.

Les abus, surtout les demi-abus (et beaucoup de ceux dont l'Irlande souffre aujourd'hui ont ce caractère), ne se déracinent pas en un jour. Il y faut d'ordinaire, non-seulement la voix courageuse d'un homme ou de plusieurs hommes, mais l'effort persévérant de plusieurs générations. Il semble, toutefois, qu'aujourd'hui le mal soit moins difficile à vaincre qu'il ne l'était autrefois ; les grandes découvertes dont la science moderne a enrichi le monde ont, sans doute, ajouté à sa puissance, mais elles ont ajouté davantage encore à la puissance du bien. Non-seulement elles ont porté en quelques instants jusqu'aux extrémités de la terre avec la pensée de l'homme le secours de son bras ; mais elles ont montré le mal de plus près, elles ont réuni contre lui, comme en un faisceau, toutes les volontés généreuses, et tôt ou tard il succombera, autant du moins qu'il peut être vaincu en ce monde, sous cette formidable coalition. Ce sera, au milieu de bien des faiblesses, l'éternel honneur du XVIIIe et du XIXe siècle d'avoir élevé certaines vérités morales et sociales au-dessus de toute discussion d'école et de toute dissidence politique ou religieuse. Déjà ces vérités sont, pour la plupart, passées dans les faits. Ce sera l'œuvre de l'avenir de consommer leur triomphe. Pourquoi encore de l'esclavage? Pourquoi encore de l'oppression? Pourquoi encore de l'intolérance? Toutes questions que la conscience publique se posera avec une anxiété croissante, et que l'opinion, cette moderne reine du monde, aura l'honneur de trancher tôt ou tard. Déjà, le plus grand des crimes sociaux, l'esclavage, condamné par la science économique autant que par la raison et par le vrai christianisme, est, on peut le dire, frappé à mort, malgré les sophismes d'une théologie aveugle ou séduite, et les protestations intéressées des maîtres. On peut dire qu'il a désormais virtuellement disparu de la surface de la terre. Les milliers de victimes immolées dans la lutte terrible à laquelle

(1) Meeting de Skiberreen.

Digitized by Google

nous avons assisté auront été la rançon providentielle de cette grande iniquité, et les flots de sang généreux versés sur la terre d'Amérique ont été le baptême définitif de la liberté humaine.

Ainsi en sera-t-il des autres, et là est, encore un coup, la mission de l'avenir. On l'a dit, à propos d'O'Connell lui-même, « la violence est du temps, le droit est du ciel. » Qui que nous soyons donc, petits ou grands, forts ou faibles, portons-y l'effort de notre âme, de notre pensée et de nos œuvres, en un mot, de notre vie, le courage de la lutte pour la vérité, l'esprit de patiente, mais ferme revendication de la justice et du droit. La justice peut avoir ses défaites apparentes et ses éclipses passagères; elle peut même être outrageusement violée pendant des siècles en face des protestations de l'humanité ; mais elle a, dans la libre volonté des grandes âmes et dans les desseins providentiels de Dieu, de secrets ressorts et des ressources cachées; tôt ou tard elle a son jour, « son maître jour, » et il est vrai de dire d'elle, même sur cette terre, qu'elle a le droit d'être patiente, parce qu'elle est éternelle, *patiens quia æterna* (1).

---

(1) Les deux grandes et récentes lois sur l'abolition de l'Eglise d'Irlande et sur a propriété foncière sont venues donner raison à nos espérances, et montrer que nous n'avions pas trop présumé de la puissance de la vérité chez un peuple libre. Tandis que la Russie n'a pas cessé de faire sentir à la Pologne la main de fer d'une autocratie sans pitié, l'Angleterre, éclairée par l'opinion, rend à l'Irlande une tardive justice. Rien ne l'honorera davantage, rien plus que cette comparaison n'est propre à édifier les hommes qui pensent sur les vices du despotisme et les vertus de la liberté.

LAIR.

Digitized by Google

L'OEUVRE

DE

DAVID D'ANGERS [1]

Racine.

1832. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 85c.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

L'original a été donné par l'auteur au théâtre d'une ville de province dont nous n'avons pu retrouver le nom.

Bellart.

SIMARRE, ROBE, CRAVATE TOMBANTE.

1832. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 63c. — Commande du Gouvernement (1829).
1832. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Commandé sous la Restauration, le marbre, à peine ébauché lors de la révolution de 1830, fut terminé deux ans plus tard pour un parent du modèle.

Bellart (Nicolas-Fr.), 1761-1826, procureur général à la Cour royale sous la Restauration, joua un rôle important dans le procès du maréchal Ney.

---

(1) Voir les livraisons de mars, avril, août, octobre 1869, février, mai et juin 1870.

Digitized by Google

Lefebvre.

1832. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 85c. — Appartenant à la famille.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Lefebvre (François-Joseph), 1755-1820, maréchal de France, duc de Dantzick.

Boulay de la Meurthe.

1832. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 72c. — Appartenant à la famille.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.
1832. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Boulay de la Meurthe (Antoine-Jacques-Claude-Joseph), 1761-1840, homme politique, ministre d'Etat pendant les Cent-Jours.

Boulay de la Meurthe.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Annibal enfant.

1832. Buste. — Bronze. — Haut. : 0m 50c. — Galerie Pourtalès (Paris).
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

« .... Dans la rue, il rencontre un petit mendiant en loques, au front osseux, au profil boudeur et résolu ; il pleut, sa tête est nue et ses cheveux mouillés par l'averse se massent sur ses tempes en

Digitized by Google

mèches bouclées et touffues. — « Suis-moi. » — Vite il l'emmène, l'assied, le pose, le modèle, lui place une couronne de volubilis sur la tête.... Vous l'avez reconnu dans ce buste étrange et superbe qui s'appelle *Annibal enfant* »

(Discours de M. Victor Pavie, *Inauguration du buste de David*, 12 mars 1863. — Angers.)

Drolling.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Drolling (Michel-Martin), 1785-1851, peintre d'histoire (Ecole française).

Edwards.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers. — (Deux exemplaires.)
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Edwards (William), 1777-1842, médecin, économiste, membre de l'Institut.

Ferry.

1832. Médaillon. — Bronze.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Ferry (Gabriel), conventionnel.

Digitized by Google

Goëthe.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Signé : « David à Weimar. »

Goëthe (Jean-Wolfgang), 1749-1832, poëte et philosophe allemand, « *Werther.* »

Mina.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Mina (Espoz Y), 1781-1836, général espagnol (Guerre de l'Indépendance).

Leroux.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers. — (Deux exemplaires.)
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Leroux (Pierre), 1798- , philosophe.

Jules Janin.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Janin (Jules), 1804- , critique, romancier.

Digitized by Google

Pasquier.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Pasquier (Etienne, duc), 1767-1862, homme d'Etat, ministre, membre de l'Académie française.

Gros.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Gros (Antoine-Louis, baron), 1771-1835, peintre d'histoire, membre de l'Institut.

Madame Roland.

1832. Médaillon. — Bronze.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Roland (Manon-Jeanne PHILIPON, dame), 1754-1793, publiciste, rédigea le *Courrier de Lyon*.

Madame Voïart.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Voïart (Anne-Elisabeth-Elise PETIT-PAIN, dame), 1786-1866, littérateur.

Digitized by Google

Paul Delaroche.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Delaroche (Paul), 1797-1856, peintre d'histoire, membre de l'Institut.

Pentland.

1832. Médaillon. — Bronze.
1832. Bronze. — Musée d'Angers. — (Deux exemplaires.)
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Pentland (John), naturaliste anglais.

Bowring.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Bowring (John), 1792- , diplomate, littérateur anglais.

Cormenin.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Cormenin (Louis-Marie de La Haye vicomte de), 1785-1868, député, pamphlétaire, pseudonyme *Timon*, sénateur.

Digitized by Google

Azaïs.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Azaïs (P.-Hyacinthe), 1766-1845, philosophe, « *Système des compensations.* »

Jean de Bry.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Bry (Jean de), 1768-1843, conventionnel, plénipotentiaire à Rastadt.

Choudieu.

1832. — Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Choudieu (René), 1761-1840, conventionnel.

Le comte Réal.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Réal (Pierre-François, comte), 1765-1834, homme politique, préfet de police en 1815.

Digitized by Google

Armand Carrel.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Carrel (Armand), 1800-1836, publiciste, « *Le National.* »

Augustin.

1832. Médaillon. — Bronze.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze. — Collection de Madame David.

Augustin (Jean-Baptiste), 1759-1832, peintre en miniature.

Smith.

1832. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1832. Bronze. — Musée d'Angers.
1832. Bronze — Collection de Madame David.

Smith (sir Sydney), 1764-1840, amiral anglais.

Jefferson.

1833. Statuette. — Plâtre.

(*Voyez la note 1 à la suite du Catalogue.*)

Digitized by Google

Jefferson.

1833. Statue. — Bronze. — Philadelphie (Etats-Unis). — Souscription nationale.

Jefferson (Thomas), 1743-1826, troisième président des Etats-Unis de 1801 à 1809, diplomate, législateur, philosophe.

Jefferson.

1833. Buste. — Plâtre. — Haut. : 0m 16c. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Tête de la statue. — Modèle unique.

Bellart.

Costume civil.

1833. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 63c. — Appartenant à la famille.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Cuvier.

1833. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 75c. — Offert à la famille.

A la droite est écrit : « A la mémoire de Georges Cuvier. »
(P.-J. DAVID D'ANGERS, 1833.)

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

1833. Plâtre. — Société d'Agriculture, sciences et arts d'Angers. — Donné par l'auteur.

1833. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

David exécuta au moins deux bustes de Cuvier en marbre, dont

Digitized by Google

la place nous est inconnue, et plusieurs copies en bronze et en plâtre pour des Sociétés savantes étrangères.

Cuvier (Georges), 1769-1832, naturaliste, né à Montbéliard, membre de l'Institut, pair de France.

Billard.

1833. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 62c. — Musée d'Angers. — Souscription nationale.

1833. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Billard (Charles-Michel), 1800-1832, docteur-médecin, né à Pellouailles, près Angers, « *Traité des maladies des enfants.* »

Goëthe.

1833. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 70c. — Weimar (Saxe). — Donné par l'auteur.

Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

1833. Marbre. — Munich.

1833. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Le plâtre seul a pu être offert au modèle; le marbre, achevé après sa mort et donné par David, a été placé à Weimar dans la maison même où Goëthe a vécu et que la grande-duchesse de Saxe a transformée en musée.

« ... Il avait rencontré, mais sans fruit, Walter Scott, soucieux et affairé, à Londres. Restait Goëthe : il y visa. Rien de plus téméraire que l'expédition de Weimar. La chance était d'un contre cent ; cette chance unique fut la sienne. Le plus recherché des hommes, le plus encensé des dieux abaissa devant lui les sommets sourcilleux de sa renommée. Depuis Mme de Staël, nul Français peut-être ne l'avait abordé de si près. Pendant que le buste immense montait et se complétait aux acclamations de toute la ville, la confiance entre eux s'épanouissait ; il y parut à l'heure de la séparation. Sur ce front olympien, dont l'immensité vous étonne, quelque chose d'humain se

Digitized by Google

trahit, et l'œil de Jupiter se mouilla presque de larmes. Nous étions du voyage. »

(Discours de M. Victor Pavie, *Inauguration du buste de David*, 12 mars 1863. — Angers.)

Arthur O'Connor.

1833. Buste. — Marbre. — Offert au modèle (Paris)

O'Connor (Arthur), petit-fils de Condorcet.

Paganini.

1833. Buste. — Bronze. — Haut. : 0m 57c. — Musée d'Angers.
1833. Plâtre. — Musée de Saumur. — Donné par l'auteur.

Paganini (Nicolo), 1784-1840, violoniste, né à Gênes.

Nodier.

1833. Buste. — Marbre. — Haut. : 0m 75c. — Offert au modèle.
Modèle plâtre. — Musée d'Angers.

Nodier (Charles), 1780-1844, littérateur, né à Besançon, membre de l'Académie française.

Augustin.

1833. Médaillon gr. mod. — Marbre. — Cimetière du Père-Lachaise. — Donné par l'auteur.
Médaillon colossal.

Augustin (Jean-Baptiste-Jacques), 1759-1832, peintre en émail et en miniature, né à Saint-Dié, mort à Paris.

Digitized by Google

Madame David d'Angers.

1833. Médaillon. — Bronze.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

David d'Angers (Mlle Emilie Maillocheau, dame).

Robert David d'Angers, enfant.

1833. Médaillon. — Bronze.
1834. Bronze. — Collection de Madame David.

Droz.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Droz (Joseph), 1773-1850, philosophe, membre de l'Académie française.

Foucher.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Foucher (Paul), 1811- , poëte, auteur dramatique.

Digitized by Google

Duvernoy.

1833. Médaillon. – Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Duvernoy (G.-L.), 1777-1855, naturaliste, membre de l'Institut.

A. de Gisors.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Gisors (Alphonse de), 1796-1866, architecte, membre de l'Institut.

Madame de Gisors.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Gisors (Madame Amélie de).

Dupré.

1833. Médaillon. — Bronze.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Dupré, graveur en médailles.

Digitized by Google

Le comte de Lasteyrie.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Lasteyrie (Charles-Philibert, comte de), 1759-1849, économiste, a importé la lithographie en France.

Mademoiselle Mars.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Mars (Mlle), 1779-1847, comédienne, sociétaire du Théâtre-Français.

Roederer.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Roederer (Pierre-Louis, comte de), 1754-1835, conventionnel, publiciste, jurisconsulte, homme politique, « le *Journal de Paris.* »

Bronsted.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Bronsted (Pierre-Oloff), 1781- , antiquaire danois.

Digitized by Google

Neureuther.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Neureuther (Eugène), 1806- , peintre allemand.

Retzsch.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers. — (Deux exemplaires.)
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Retzsch (Moritz), 1779-1857, peintre d'histoire, allemand.

Sauquaire-Souligné.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Sauquaire-Souligné, 1766-1843, conventionnel.

Reinhardt.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Reinhardt (baron de), 1761-1838, député allemand, ministre, membre de l'Institut.

Digitized by Google

Savary.

1833. Médaillon. — Bronze.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Savary (Julien), juge au tribunal de Cholet (Maine-et-Loire), auteur des *Guerres de la Vendée.*

Auguste Barbier.

1833. Médaillon. — Bronze. — Offert au modèle.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David.

Barbier (Henri-Auguste), 1805- , poëte, membre de l'Académie française, « *Les Iambes.* »

Valdès.

1833. Médaillon. — Bronze.
1833. Bronze. — Musée d'Angers.
1833. Bronze. — Collection de Madame David,

Valdès (Francisco), général espagnol (Guerre de l'Indépendance).

HENRY JOUIN

(La suite au prochain numéro.)

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

INDEXED

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.

12 francs par an.

QUATRIÈME ANNÉE

TOME PREMIER.

Quatrième et Cinquième livraisons. — Octobre et Novembre 1871.

SOMMAIRE :

Etude sur les batailles de Borny, Rezonville et Amanvillers.	E. Descoubès.
L'empereur Héraclius et l'empire Bizantin.	C. Diez.
Bibliographie.	A. J.
Etudes sur quelques types de sépultures constatées en Maine-et-Loire.	Godard-Faultrier.
Journal d'un prisonnier de guerre (Saint-Péravy à Stralsund).	A. Joubert.
La Baumette.	C. Port.
Chronique.	A. Biéchy.
Les Livres d'Étrennes.	Elie Sorin.
Histoire de l'Université d'Angers (*23e et 24e feuilles*).	P. Rangeard.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1871

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

REVUE
HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

12 francs par an

12 livraisons de 80 pages gr. in-8°, formant par an 2 beaux vol. de 500 pages

Je signale à votre attention toute particulière cette utile publication qui est dans sa 4e année, et continue à donner la suite de l'important ouvrages :

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS
DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . 5 fr.

SOUS PRE E

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Plan de la ville d'Angers, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Guide du voyageur en Anjou, par UN TOURISTE.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . . 4 »
Plan d'Angers, par M. DUVEAU . . . . . 2 »
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. 2 50
Code des usages ruraux. 1 75
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE 1 »
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.
Prix : Édition en noir. . . . . 3 »
Avec armoiries coloriées . . . . . 5 »
Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . 10 »
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . 8 »
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 2 50

Digitized by Google

Digitized by Google

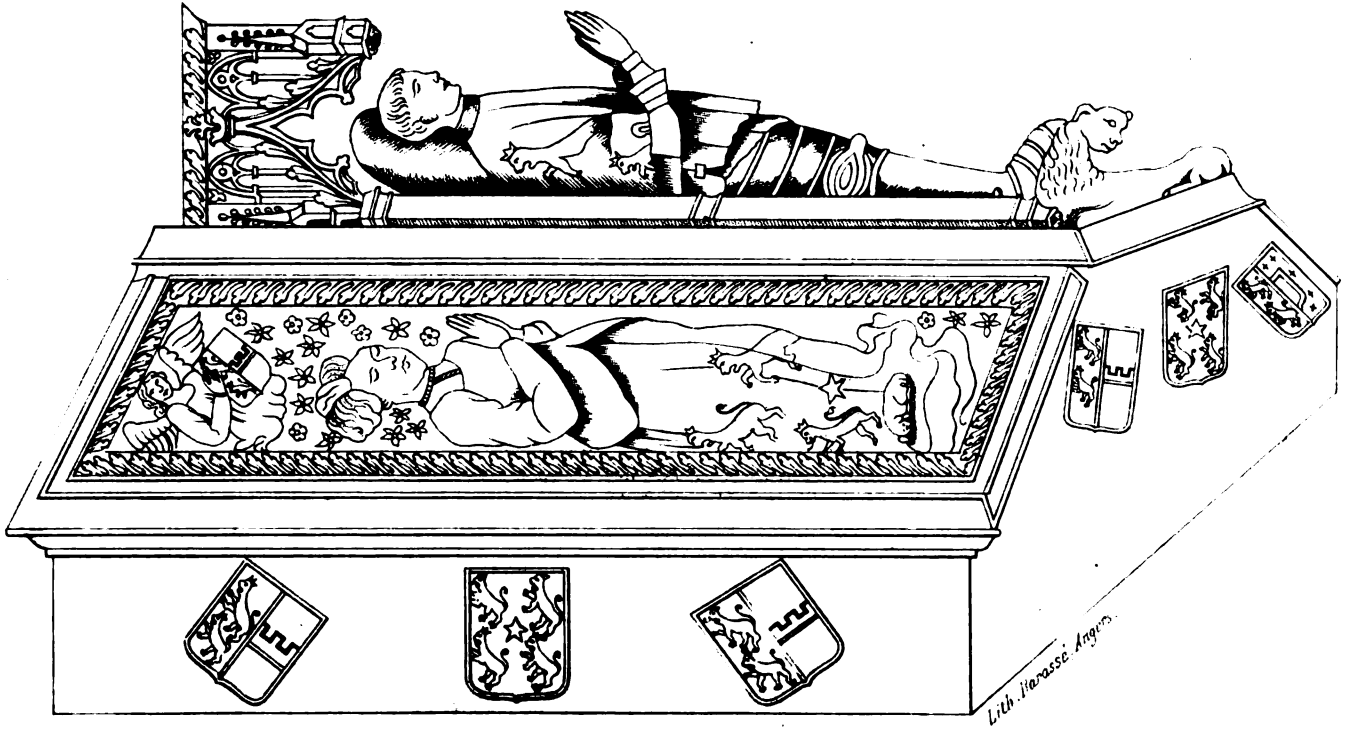

TOMBEAU DE BERTRAND DE BEAUVAU & DE SES DEUX FEMMES JEANNE DE LA TOUR & FRANÇOISE DE BREZÉ.

Eglise des Augustins d'Angers

Digitized by Google

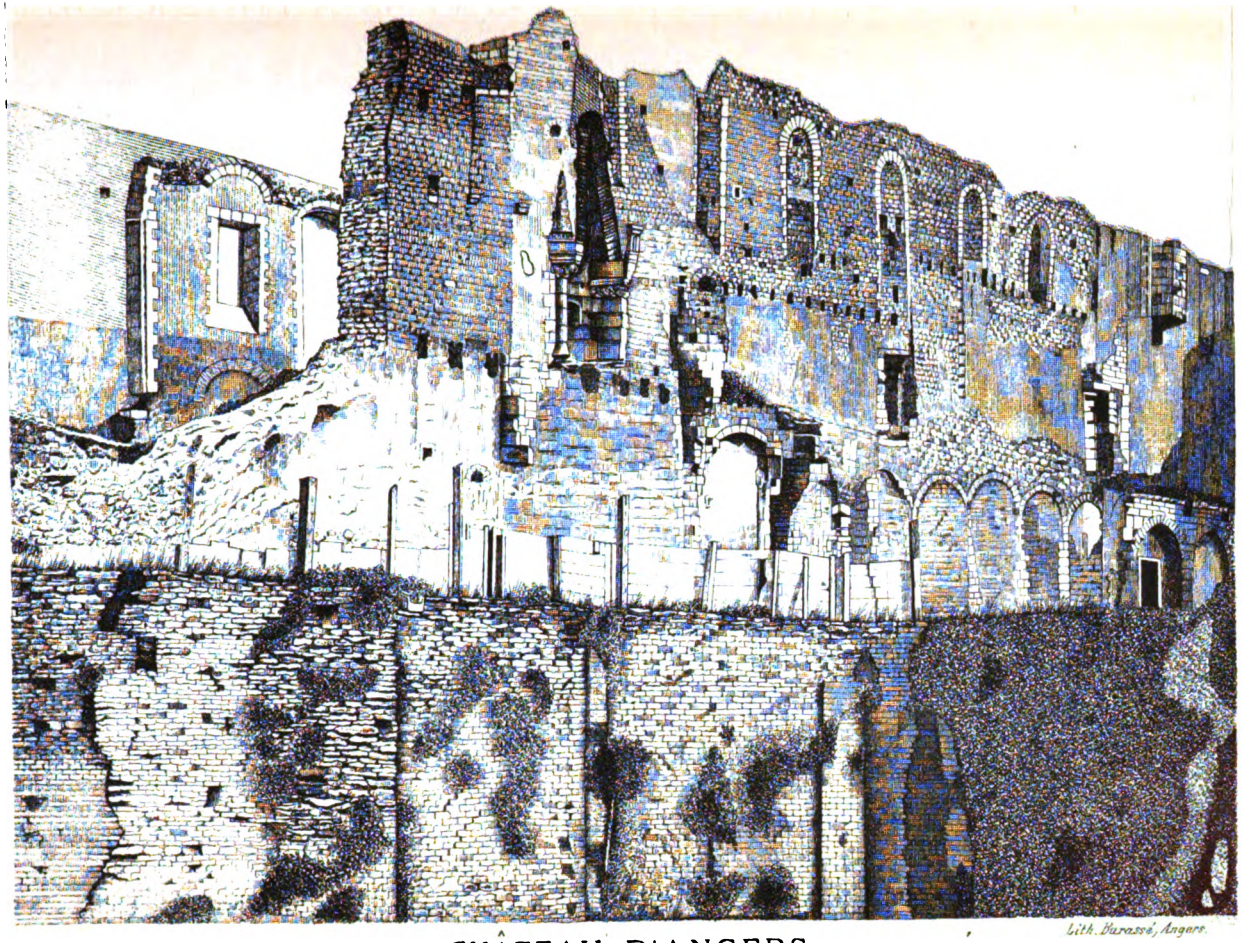

CHÂTEAU D'ANGERS

Digitized by Google

Digitized by Google

ETUDE

SUR

LES BATAILLES DE BORNY, REZONVILLE ET AMANVILLERS [1].

I.

Le 12 août 1870, un décret impérial, daté de Metz, nommait commandant en chef de l'armée du Rhin, le maréchal Bazaine, qui, depuis le commencement de la guerre, était à la tête du 3e corps de cette armée.

Cette nomination, généralement bien accueillie parce qu'elle semblait mettre un terme aux hésitations et aux incertitudes des premiers jours de la campagne, était due à l'inspiration du maréchal Canrobert. Avec autant de grandeur d'âme qu'il en avait montré en Crimée, lorsqu'il quitta le commandement en chef pour celui d'une division, l'illustre maréchal avait fait valoir aux yeux de l'empereur la nécessité de réunir dans une seule main — celle du maréchal Bazaine, son cadet — la direction de toutes les forces concentrées autour de Metz.

En voici l'énumération :

2e CORPS. — Général FROSSARD.

Trois divisions d'infanterie : Vergé, Bataille, de Laveaucoupet.

Une division de cavalerie : Marmier, — deux régiments de chasseurs, — deux régiments de dragons.

Réserve d'artillerie : six batteries.

Au deuxième corps avait été adjoint la brigade Lapasset, de la deuxième division du cinquième corps (de Failly), qui occupait

(1) Cette étude sincère est due à la plume du capitaine Descoubès, qui a longtemps séjourné dans nos murs. Nos lecteurs n'ont pas oublié le récit si vrai et si animé de la guerre du Mexique, récit interrompu par ordre supérieur.

Digitized by Google

Sarreguemines dans les premiers jours d'août, et qui, n'ayant pu rallier le cinquième corps dans sa retraite sur Châlons, s'était retirée sur Metz avec les troupes du troisième corps. Elle se composait de : un bataillon de chasseurs, — deux régiments d'infanterie — et un régiment de lanciers.

3e CORPS. — Maréchal BAZAINE — puis général DECAEN.

Quatre divisions d'infanterie : Montaudon, — de Castagny, — Metman, — Aymard.

Une division de cavalerie : de Clérembault, — trois régiments de chasseurs, — quatre régiments de dragons.

Réserve d'artillerie : huit batteries.

4e CORPS. — Général DE LADMIRAULT.

Trois divisions d'infanterie : de Cissey, — Grenier, — de Lorencez.

Une division de cavalerie : Legrand, — deux régiments de hussards, — deux régiments de dragons.

Réserve d'artillerie : six batteries.

6e CORPS. — Maréchal CANROBERT.

Quatre divisions d'infanterie : Tixier, — Bisson, — Lafont de Villiers, — Levassor-Sorval.

La deuxième division ne comptait qu'un seul régiment. Les trois autres, ainsi que l'artillerie de la division, la division de cavalerie et la réserve d'artillerie, étaient restées au camp de Châlons. Pour donner au sixième corps une division de cavalerie, on mit sous les ordres du général du Barail, réduit à un seul régiment de chasseurs d'Afrique, après le départ de l'empereur le 16 au matin, une des brigades de dragons du troisième corps. La réserve de cavalerie ne se composa plus que d'une division.

RÉSERVE DE CAVALERIE.

Une division : de Forton, — deux régiments de dragons, — deux régiments de cuirassiers.

Artillerie à cheval : quatre batteries.

Digitized by Google

GARDE IMPÉRIALE : Général BOURBAKI.

Deux divisions d'infanterie : Deligny, — Picard.

Une division de cavalerie : Desvaux, — six régiments : guides, — chasseurs, — lanciers, — dragons, — cuirassiers, — carabiniers.

Artillerie : six batteries montées, — six à cheval.

Décomposition de l'armée par catégories d'armes :

INFANTERIE.

Bataillons de chasseurs.	13
Régiments d'infanterie à trois bataillons : 61, — ensemble, bataillons..	183
Un des régiments de grenadiers et celui des zouaves de la garde à deux bataillons.	4
Total des bataillons.	200

CAVALERIE.

3 régiments de hussards, — escadrons.	12
7 — de chasseurs —	28
2 — de lanciers —	8
11 — de dragons —	44
4 — de cuirassiers —	16
Total des escadrons.	108

ARTILLERIE.

Batteries montées..	50
— de mitrailleuses.	15
— à cheval..	10
Total des batteries. . . .	75

En admettant les chiffres moyens de :

650 hommes par bataillons d'infanterie,
120 — par escadron de cavalerie,
150 — par batterie d'artillerie,

on arrive aux chiffres suivants :

Infanterie..	130,000 hommes.
Cavalerie.	12,960 —
Artillerie.	11,250 —
Génie, — train, administration, etc. .	5,580 —
Total.	159,790 hommes.

Digitized by Google

ce qui est le chiffre exact de l'armée active, et 450 pièces, savoir : 360 canons et 90 mitrailleuses, donnant deux pièces huit dixièmes par mille hommes.

Les quatre corps et la garde campés en avant de Metz sur la rive droite de la Moselle, occupaient les positions suivantes *(Voir pour cette étude la carte de France de l'état-major)*.

Le deuxième corps s'étendait parallèlement au chemin de fer de Metz à Sarreguemines, en avant du fort de Queuleu, occupant le château de Mercy avec la brigade Lapasset ;

Le troisième, à cheval sur la route de Sarrebruck, la droite en avant de Grigy, le centre en avant de Borny, la gauche à Vallières ;

Le quatrième, à cheval sur la route de Sainte-Barbe, en avant du fort Saint-Julien, la droite à Vallières, la gauche appuyée à la Moselle ;

Le sixième, au sud de la place, dans l'angle formé par les chemins de fer de Metz à Pont-à-Mousson et de Metz à Sarreguemines ; son front bordant les hauteurs de la rive gauche de la Seille ; une partie du corps était sur la rive gauche de la Moselle, à hauteur de Woippy ;

La garde, en réserve, à gauche de Borny.

Les forces allemandes destinées à agir contre l'armée de Metz se composaient de dix corps, y compris celui de la garde royale.

Ces forces étaient distribuées de la manière suivante :

PREMIÈRE ARMÉE. — Général von STEINMETZ.

1er CORPS. — Von MANTEUFFEL,
7e — Von ZASTROW,
8e — Von GŒBEN.

Chaque corps comprenait :

Deux divisions (fortes chacune de quatre régiments d'infanterie, — un régiment de cavalerie, — et quatre batteries d'artillerie) ;

Un bataillon de chasseurs,

Une réserve d'artillerie de huit batteries.

Digitized by Google

CAVALERIE DE LA PREMIÈRE ARMÉE.

Deux divisions : trois régiments de cuirassiers, — sept régiments de uhlans.

DEUXIÈME ARMÉE. — Général prince FRÉDÉRIC-CHARLES.

2e CORPS. — Von FRANSECKY,
3e — Von ALVENSLEBEN,
9e — Von MANSTEIN,
10e — Von VOIGTS-RHETZ.

QUATRIÈME ARMÉE. — Général prince royal de Saxe.

4e CORPS. — Von ALVENSLEBEN Ier,
12e — Prince royal de Saxe,
GARDE. — Prince de Wurtemberg.

La quatrième armée resta confondue avec la deuxième, jusqu'au jour de l'investissement de Metz.

CAVALERIE DE LA DEUXIÈME ARMÉE.

Deux divisions : trois régiments de cuirassiers, — deux de dragons, — cinq de uhlans, — cinq de hussards.

CAVALERIE DE LA GARDE.

Une division : un régiment de gardes du corps, — un de cuirassiers, — deux de dragons, — trois de uhlans, — un de hussards.

Ces dix corps étaient composés de :

260 bataillons d'infanterie,
202 escadrons de cavalerie,
160 batteries d'artillerie,

représentant :	Infanterie.	256,000 hommes.
	Cavalerie.	30,000 —
	Artillerie.	24,000 —
	Total.	310,000 hommes.

et 960 pièces de canon, ce qui donnait la proportion de trois pièces et un dixième par mille hommes, ou trois dixièmes de pièce de plus que dans l'armée française.

Digitized by Google

Tableau comparatif de la force des deux armées.

	ARMÉE FRANÇAISE.	ARMÉE ALLEMANDE.
Bataillons. .	200	260
Escadrons. .	108	202
Pièces. . . .	450	960

La situation des deux armées était la suivante :

L'armée française se disposait à gagner par Verdun le camp de Châlons, où se concentraient les débris de Mac-Mahon et les renforts expédiés par le ministre de la guerre. — L'armée allemande, désireuse d'arrêter ce mouvement de l'armée de Metz, mais ne voulant pas courir le risque d'une bataille sous le canon de la forteresse, se disposait à tourner celle-ci par le sud jusqu'à Pont-à-Mousson, afin de nous prévenir sur la route de Verdun.

Le 13 août, le maréchal Bazaine prit le commandement, et, dans la soirée, il donna l'ordre à l'armée de se tenir prête à faire mouvement le lendemain à cinq heures du matin.

BATAILLE DE BORNY.

En exécution de l'ordre donné la veille, le 14 août, le passage de la Moselle commença au point du jour. Les colonnes, obligées de traverser la ville, dont les rues étaient encombrées de voitures, ne débouchaient que très-lentement sur la rive gauche. A trois heures de l'après-midi, il restait encore sur la rive droite : le troisième corps, une division du quatrième et la garde impériale, lorsque plusieurs coups de canon tirés sur nos avant-postes, firent pressentir une attaque de l'armée allemande. L'heure avancée de la journée ne permettait pas de croire à une affaire sérieuse. Effectivement, le général Steinmetz, commandant

Digitized by Google

des forces ennemies, informé de la retraite de l'armée française, avait formé le projet de l'attaquer pour ralentir sa marche, et permettre au prince Frédéric-Charles d'effectuer son mouvement tournant sur Pont-à-Mousson. Aux premiers coups de canon, le général Decaen, qui avait remplacé le maréchal Bazaine dans le commandement du troisième corps, arrêta la marche de ses troupes et prit ses dispositions de combat. Il déploya son corps d'armée de gauche à droite, de la manière suivante : A l'extrême gauche, la division Aymard, depuis le ravin de Vallières jusqu'à la route de Sarrelouis ; au centre, les divisions Metman et de Castagny, en arrière de Colombey et du château d'Aubigny ; à droite, la division Montaudon, appuyée à la route de Strasbourg. Averti par le général Decaen, le général Bourbaki fit rebrousser chemin à la garde, et la ramena sur le chemin de Borny à Vantoux pour servir de réserve au troisième corps. A la gauche, le général de Ladmirault, dont la division Grenier était restée en ligne, suspendit le passage de la Moselle que commençaient à effectuer les divisions de Cissey et de Lorencez, et les ramena également sur le champ de bataille. Le général Steinmetz n'avait sous la main que deux de ses corps, le septième et le huitième, le premier étant resté en arrière à une journée de marche de Metz. Il n'en attaqua pas moins avec vigueur le centre de la ligne française, mais il fut repoussé. Le maréchal Bazaine, accouru dès le commencement de l'action, donna l'ordre de ne pas se laisser entraîner à la poursuite de l'ennemi. Enhardi par ce qu'il crût être de la crainte ou de l'incertitude de notre part, renforcé d'ailleurs par le neuvième corps de la deuxième armée qui s'avançait sur la route de Strasbourg, le général Steinmetz reprit l'offensive. Cette nouvelle attaque échoua comme la précédente, et, à huit heures du soir, une charge à la baïonnette dirigée contre l'aile droite de l'ennemi, l'obligeait à se replier. Cette journée prit pour nous le nom de bataille de Borny ; les Allemands lui donnèrent le double nom de bataille de Metz ou de Pange. Nous y perdîmes le général Decaen blessé mortellement, et environ 3,600 tués, blessés ou disparus. De son propre aveu, l'ennemi en perdit au moins 10,000.

Digitized by Google

Quelles que dussent être les conséquences de la journée, du moment que l'ennemi n'avait pas pu nous déloger de nos positions, et que nous l'avions contraint de se retirer sur les siennes, nous étions fondés à croire que le résultat de la journée nous était favorable. Tel n'était pas l'avis des Allemands, qui se vantèrent d'avoir remporté un éclatant triomphe, et d'avoir repoussé les Français jusque sur les glacis des forts. La vérité est que les troupes bivouaquèrent la plus grande partie de la nuit sur le théâtre de l'action, et qu'elles continuèrent leur retraite au moment voulu, sans être inquiétées par l'ennemi. Du reste, la meilleure preuve que le succès était pour nous, c'est que le soldat, avec son instinct si sûr, en avait jugé ainsi. Il avait repris sa gaîté, que le mauvais temps et les opérations malheureuses des jours précédents lui avaient fait perdre, et avec la gaîté était revenue la confiance en un meilleur avenir.

OBSERVATIONS.

1° Le général prussien, auteur de l'ouvrage : *La guerre autour de Metz*, a dit : « Si le maréchal Bazaine voulait se porter en arrière, il ne devait pas livrer le combat qu'il a livré le 14 sur la rive droite de la Moselle. La forteresse de Metz protégeait la retraite de tous côtés, et il était à calculer qu'une troupe allemande quelconque, qui se serait avancée dans la direction de la place, dont elle avait à redouter une attaque, ne pouvait, au moins, pendant tout l'espace d'un jour, s'opposer à la marche des Français sur Verdun. »

Il est certain que la bataille de Borny a retardé notre marche, et permis au prince Frédéric-Charles d'achever son mouvement sur Pont-à-Mousson. Mais il faut remarquer que la difficulté de la marche dans les rues de Metz, provenant de l'accumulation des voitures, ne nous aurait pas permis d'arriver beaucoup plus tôt sur la route de Verdun. En outre, dès l'instant où l'ennemi nous attaquait, dans la situation morale où se trouvait l'armée, se retirer sans accepter le combat, aurait produit le plus fâcheux effet. Le maréchal Bazaine a donc agi aussi sagement que possible, et il a eu raison de ne pas se laisser entraîner, — comme

Digitized by Google

quelques officiers l'ont regretté, — à prendre vigoureusement l'offensive avec toutes ses forces, pour rejeter Steinmetz sur la Sarre. Il faut remarquer que dans la soirée du 14, la deuxième armée allemande n'était pas encore arrivée à Pont-à-Mousson, et qu'au premier bruit du mouvement du maréchal Bazaine, elle serait remontée vers Metz par la rive droite de la Moselle. Pendant que l'armée française aurait culbuté les trois corps de Steinmetz, elle courait le risque de se voir couper de Metz par les sept corps du prince Frédéric-Charles, et d'être amenée à combattre avec une aussi grande disproportion de forces qu'elle le fût quelques jours après à la bataille du 18 août, mais dans une position incomparablement plus désavantageuse.

2° Par suite d'une méprise dont les exemples n'ont pas été rares pendant le cours de la campagne, à la bataille de Borny, des soldats d'infanterie tirèrent sur des chasseurs à pied placés en avant d'eux, les prenant pour des ennemis. Ces malheureux faits sont le meilleur argument qu'on puisse invoquer contre la trop grande bigarrure de nos uniformes, puisque les raisonnements des gens du métier ne parviennent pas à y faire renoncer.

Le 15 août, le mouvement de retraite continua.

Trois routes larges et bien entretenues conduisent de Metz à Verdun. Celle du nord suit en sortant de Metz la vallée de la Moselle jusqu'à Woippy, puis elle monte sur les hauteurs boisées de Saulny, passe à côté de Saint-Privat-la-Montagne, traverse Sainte-Marie-aux-Chênes et Auboué, où elle franchit l'Orne, et se dirige ensuite sur Briey où elle se bifurque, l'embranchement du sud allant sur Etain, et, de là, sur Verdun.

Les deux autres routes n'en font qu'une de Metz à Gravelotte. A partir de ce village, la route du nord se dirige par Doncourt, Jarny et Conflans, sur Etain, où elle rejoint la précédente ; celle du sud va directement sur Verdun, par Rezonville, Vionville et Mars-la-Tour.

Ce sont ces deux dernières que suivit l'armée.

Le général de Forton, qui, avec sa division de cavalerie, ouvrait

Digitized by Google

la marche sur la route de Rezonville, rencontra à Vionville une division de cavalerie allemande accompagnée de son artillerie. S'imaginant avoir des forces considérables devant lui, au lieu de pousser jusqu'à Tronville, à deux kilomètres plus en avant, comme il en avait l'ordre, il s'arrêta et attendit l'arrivée du deuxième corps. Ce fut d'autant plus fâcheux qu'il empêcha les deuxième et troisième corps qui le suivaient, d'atteindre les positions qui leur avaient été assignées.

Le deuxième corps traversa le village de Rezonville et campa un peu en avant, à gauche de la route, sur le plateau qui domine Vionville. D'après les instructions du général en chef, il aurait dû pousser jusqu'à Mars-la-Tour.

Le troisième corps, — à la tête duquel le maréchal Lebœuf avait remplacé le général Decaen, — suivit la route qui s'élève entre les forts de Saint-Quentin et de Plappeville, descendit à Châtel-Saint-Germain et remonta sur le plateau où il s'établit, la gauche à Saint-Marcel, le centre à Verneville et la droite à Montigny-la-Grange. La division Metman et la division de cavalerie ne rallièrent que le lendemain.

Le quatrième corps, sorti le dernier de Metz, ne put atteindre la position qui lui avait été assignée à Doncourt. Il fut obligé de s'arrêter sur la route de Briey, un peu en avant de Woippy.

Le sixième corps traversa le village de Rezonville comme le deuxième, et campa un peu en avant à droite de la route, sur les hauteurs qui s'étendent entre Rezonville et Villers-aux-Bois, au lieu d'avoir sa tête de colonne à Vionville.

La garde et les parcs s'installèrent en avant de Gravelotte où était l'Empereur.

Enfin, la division de cavalerie du Barail, qui éclairait l'armée sur la route de Conflans, s'arrêta à Doncourt, au lieu de pousser jusqu'à Jarny, à quatre kilomètres plus en avant, comme cela lui avait été prescrit.

Pendant que ces mouvements s'exécutaient, le roi de Prusse visitait le champ de bataille du 14, acquérait la certitude que l'armée française s'était retirée, et donnait ses ordres en conséquence.

Digitized by Google

Le premier corps de la première armée resta en observation devant Metz.

Le septième et le huitième se dirigèrent sur Corny, pour y passer la Moselle sur des ponts de bateaux.

Le troisième et le neuvième corps de la deuxième armée durent franchir la rivière au gué de Novéant, à un kilomètre au-dessous de Corny.

Le dixième, le douzième et la garde, passèrent à Pont-à-Mousson et aux environs.

Le deuxième et le quatrième étaient encore en arrière.

Le 16 août, à six heures du matin, l'Empereur quitta Gravelotte et partit pour Verdun par la route de Conflans. Les lanciers et les dragons de la garde l'escortèrent jusqu'à Doncourt, où ils furent relevés par deux régiments de chasseurs d'Afrique.

BATAILLE DE REZONVILLE.

Vers neuf heures et demie du matin, le troisième corps de l'armée allemande déboucha brusquement sur notre gauche. Le général Frossard faisait surveiller avec si peu de soin les issues de la vallée, que la cavalerie ennemie chargea sur ses campements, pendant que l'artillerie les couvrait de projectiles. Cette irruption soudaine produisit d'abord un grand désordre ; néanmoins le chef du deuxième corps finit par donner à ses troupes une formation régulière. Il les déploya au sud de Rezonville, sur les hauteurs qui dominent le hameau de Flavigny, refusant un peu l'aile gauche, de manière à observer les bois de Saint-Arnould et des Ognons. Le sixième corps resta sur ses positions de Rezonville à Saint-Marcel. Le troisième reçut l'ordre de faire un changement de front, l'aile droite en avant, et de se rabattre de Saint-Marcel à Bruville pour assaillir le flanc gauche de l'ennemi. Il fut prescrit au quatrième corps, qui s'était mis en marche le matin de Woippy sur Doncourt, de se diriger sur Bruville pour y prolonger la ligne du troisième. La division de cavalerie de

Digitized by Google

Forton qui, assaillie en même temps que le corps Frossard, s'était repliée sur Rezonville, fut placée contre le bois situé au sud de Villers, en soutien de l'aile droite du sixième corps. L'attaque ne se dessina d'abord pas de ce côté ; tous les efforts de l'ennemi se concentraient sur le deuxième corps. Les troupes tinrent bon jusqu'à midi et demi, malgré le feu violent que cent vingt pièces de canon dirigeaient sur elles. Mais à ce moment, le général Bataille ayant été blessé, sa division plia et entraîna avec elle une partie de sa voisine, la division Vergé. Une charge brillante du troisième régiment de lanciers et du régiment des cuirassiers de la garde ne put arrêter l'ennemi, qui s'empara de Tronville et atteignit Mars-la-Tour, barrant ainsi la route de Verdun. En même temps, une brigade de hussards prussiens chargeait nos lignes, enveloppait un moment le maréchal Bazaine et son état-major, mais elle était ramenée par les escadrons de l'escorte. Les grenadiers de la garde se portèrent alors en avant, pour relever les troupes du général Frossard. Une tentative de l'ennemi contre Saint-Marcel, où appuyait notre aile droite, échoua devant la contenance du sixième corps. Vers deux heures et demie, une brigade de cuirassiers et de uhlans chargea le centre de la ligne, où une batterie d'artillerie postée sur l'ancienne voie romaine incommodait beaucoup l'ennemi. La division de Forton n'attendit pas la charge, et se précipitant elle-même au-devant de ses adversaires, elle les mit dans la plus complète déroute, après leur avoir fait éprouver de grandes pertes. A la même heure, tandis que le troisième corps français achevait son changement de front sur Saint-Marcel, le dixième corps allemand débouchait par Puxieux sur Mars-la-Tour et s'avançait sur Bruville, en masquant son mouvement à l'aide des bois situés au nord de Vionville. Mais la division Grenier, du corps de Ladmirault, apparaissait de ce côté, suivie bientôt par la division de Cissey, qui chargeait vigoureusement l'ennemi et lui enlevait un drapeau. Jusqu'au bout de la journée, ces deux divisions résistèrent à toutes les attaques du dixième corps allemand, et finirent par le culbuter dans le ravin de Mars-la-Tour, où il parvint, toutefois, à se maintenir jusqu'à la fin de la bataille. Si l'approche de la

Digitized by Google

nuit et aussi le manque de soutien n'avaient pas empêché ces divisions de s'emparer de la hauteur de Tronville, clef de la position de l'ennemi, les résultats de la journée eussent été décisifs en notre faveur. Vers quatre heures et demie, le septième corps allemand et une brigade du huitième qui, après avoir traversé la Moselle à Corny, avaient gravi les coteaux boisés de la rive gauche par des sentiers presque impraticables, se montrèrent sur la lisière du bois des Ognons, en face de l'aile gauche de l'armée française. Ils essayèrent vainement de déboucher, mais leur présence favorisa une attaque sur Flavigny qui, vers sept heures, tomba au pouvoir de l'ennemi. Celui-ci veut continuer son mouvement offensif sur notre centre, l'artillerie et la cavalerie que nous lui opposons le repoussent avec des pertes considérables. A huit heures, un dernier insuccès de sa part sur Rezonville met fin à la lutte. Les deux armées bivouaquèrent sur le champ de bataille : la ligne française passant par Gravelotte, Rezonville, Saint-Marcel et Bruville; — et la ligne allemande, par le nord de Mars-la-Tour et de Vionville, Flavigny et le bois des Ognons. Cette journée prit pour nous le nom de bataille de Rezonville, et pour les Allemands celui de bataille de Vionville. Les pertes furent d'environ 17,000 hommes de chaque côté.

OBSERVATIONS.

« L'armée française toute entière avait été engagée, — dit l'auteur de : *La guerre autour de Metz*, — tandis que du côté des Allemands, il n'y avait eu que le troisième corps en entier, et les têtes de colonne de la deuxième armée, c'est-à-dire au plus 120,000 hommes. Si malgré une telle disproportion de forces, les Allemands ont réussi à gagner non-seulement du terrain, mais encore à prendre définitivement possession de la route de Metz à Verdun, cela tient uniquement à ce que l'armée française fut très-mal commandée. Dans l'action, le maréchal Bazaine semble s'être laissé entraîner par sa bravoure personnelle, par son ardeur guerrière, et avoir pris à des combats partiels plus de participation qu'il ne convient au commandant en chef d'une armée aussi considérable que celle qu'il avait sous ses ordres.

Digitized by Google

Vers deux heures, il s'est trouvé avec toute sa suite enveloppé dans un combat de cavalerie, et c'est à peine s'il a eu le temps de sauver sa liberté et sa vie, sur un point du champ de bataille où, non-seulement il n'était pas nécessaire qu'il payât de sa personne, mais où la direction suprême du général en chef était complétement superflue. Les troupes des deux côtés se sont battues d'une façon admirable. Dans aucune des phases de la lutte, il n'y a eu un seul instant à remarquer du désordre ou du découragement. Les pertes des deux côtés ont été à peu près égales, ou plutôt également grandes ; on s'est enlevé peu de trophées. Les Allemands ont raison de s'attribuer la victoire, puisque l'avantage réel leur est resté, à eux qui étaient inférieurs en nombre ».

1° Les Allemands s'attribuèrent si peu la victoire, que le lendemain 17, ils ne songèrent pas à inquiéter le mouvement de retraite de l'armée française, et qu'ils ne firent connaître à l'Allemagne les résultats de la bataille du 16, qu'après ceux de la journée du 18.

2° En fait de trophées, les cuirassiers ennemis dans une charge contre la division Lafont de Villiers, du sixième corps, avait enlevé un canon et l'aigle du 93e. Mais la cavalerie de Valabrègue, du deuxième corps, s'élançant sur eux, les avait repoussés et avait repris ces trophées, tandis que nous gardâmes définitivement le drapeau du seizième régiment d'infanterie prussienne, pris par la division de Cissey.

3° Les critiques à l'adresse du maréchal Bazaine sont d'autant plus justes que, durant toute la journée, il n'a pas été un seul instant dans son rôle de général en chef. Il a été surpris par l'attaque de l'ennemi. Il s'est fait si mal éclairer par sa cavalerie, qu'il s'est imaginé avoir devant lui toute l'armée allemande. Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, il n'a pas fait soutenir les divisions Grenier et de Cissey, et, par là, a manqué l'occasion d'obtenir un succès éclatant.

4° Il n'est pas exact que l'armée française toute entière ait été engagée, car les divisions Metman, du troisième corps, et de Lorencez, du quatrième, ne prirent aucune part à l'action.

Digitized by Google

La conduite du maréchal Bazaine, après la bataille de Rezonville, a eu une telle influence sur le résultat de la campagne, qu'il importe de s'y arrêter un moment.

Voici d'abord un extrait de son *Rapport sommaire sur les opérations de l'armée du Rhin,* dans lequel se trouve l'explication, donnée par lui, de sa conduite.

« Le 17 août, l'armée vint s'établir sur les positions de Rozérieulles à Saint-Privat-la-Montagne, pour les raisons suivantes : 1° manque d'eau à Gravelotte et aux environs ; — 2° obligation, avant de continuer la marche en avant, d'aligner les vivres et les munitions consommées, principalement en projectiles de 4 ; — 3° évacuer les blessés sur Metz. Des suppositions ont été faites sur la possibilité de continuer la marche sur Verdun dans la nuit du 16 au 17 ; elles étaient erronées. Ceux qui les émettaient ne connaissaient pas la situation. L'ennemi recevait à chaque instant des renforts considérables et avait envoyé des forces pour occuper la position de Fresnes en avant de Verdun ; l'armée française, en marche depuis plusieurs jours, venait de livrer deux batailles sanglantes, et elle avait encore des fractions en arrière, y compris le grand parc de réserve de l'armée, qui était arrêté à Toul, attendant une occasion favorable pour rejoindre, ce qu'il n'a pu faire. L'armée pouvait éprouver un échec très-sérieux, qui aurait eu une influence fâcheuse sur les opérations ultérieures. »

OBSERVATIONS.

1° La raison du manque d'eau invoquée par le maréchal Bazaine est tellement faible, que nous ne la relèverons pas.

2° Celle de l'alignement des vivres ne vaut pas mieux, car la moitié de l'armée avait reçu ses distributions le matin du 16, et on pouvait disposer d'au moins six heures, de huit heures du soir à deux heures du matin, pour faire les autres.

Quant aux munitions, l'approvisionnement de 16 batteries sur 72 était intact (6 batteries des divisions Metman et de Lorencez; — 4 batteries à cheval de la réserve de cavalerie ; — 6 batte-

Digitized by Google

ries à cheval de la garde). Et tandis que les 2e et 6e corps avaient consommé les trois quarts de leurs munitions, la garde n'en avait pas consommé la moitié, et les 3e et 4e corps à peine un quart. Il restait donc à toute l'armée de quoi entretenir le feu pendant deux journées au moins, sans compter ce qu'on pouvait se faire envoyer de Metz avant le départ des colonnes.

3° La raison de l'évacuation des blessés sur Metz, n'est pas plus sérieuse que les autres. De huit heures du soir à deux heures du matin, on pouvait évacuer ceux qui étaient tombés le plus près de l'ennemi ; la clarté de la lune aurait singulièrement favorisé l'opération, et, à partir de deux heures du matin, les habitants de Metz et des villages situés sur la route auraient amplement suffi à l'achèvement de l'évacuation. Ils l'on bien prouvé par leur empressement à se rendre à l'appel que leur fit le général Coffinières, gouverneur de la place.

4° Nous ignorons où le grand parc de réserve de l'armée, que le maréchal Bazaine dit être à Toul, se trouvait à la date du 16 ; mais il est certain qu'il ne se trouvait pas dans cette ville, puisque le matin même, le maréchal Mac-Mahon télégraphiait au ministre de la guerre et au maréchal Bazaine, que Bar-le-Duc, situé à une quinzaine de lieues plus en arrière, était occupé par l'ennemi. Dans tous les cas, vu les mouvements de ce dernier, il était assez peu rationnel d'attendre le grand parc à Metz, car il n'était pas admissible que le commandant de ce grand parc se risquât à le diriger sur cette ville, au travers des colonnes allemandes. Au contraire, chaque journée de marche dans la direction de Châlons rapprochait l'armée du grand parc, qui avait dû nécessairement aussi se replier sur l'intérieur.

5° En partant, comme nous le disons, le 17, à deux heures du matin, on avait plus de douze heures d'avance sur l'ennemi, car les premiers corps de son armée arrivés ce jour-là sur le plateau, n'étaient à Mars-la-Tour qu'à trois heures de l'après-midi. Ils ne pouvaient, du reste, nous poursuivre que mollement, fatigués comme ils l'étaient par les marches forcées des jours précédents. En outre, ils n'étaient pas plus riches en munitions que nous, puisque, malgré l'excellente organisation de leurs colonnes de

Digitized by Google

munitions, ils avaient éprouvé de grandes difficultés pour le service de leurs batteries sur le champ de bataille de Rezonville. Il est à remarquer, en effet, que leur canonnade se ralentit beaucoup vers deux heures de l'après-midi, contrairement à leur manière d'agir habituelle.

Il résulte de tout ce que nous venons d'exposer, que le mouvement sur Verdun aurait pu être facilement repris le 17. A l'appui de notre témoignage, nous invoquerons celui du général Changarnier, tel qu'il résulte du discours prononcé par lui à l'Assemblée nationale, le 29 mai 1871.

« Je suis de ceux, a-t-il dit, qui crurent alors, et qui croient encore aujourd'hui, que nous aurions dû continuer notre marche vers Châlons. D'autres conseils prévalurent. On représenta à notre général en chef que nous n'étions pas suffisamment pourvus de munitions ; c'était une erreur. Certains corps fortement engagés avaient fait une grande consommation de munitions ; la plupart des autres avaient leur approvisionnement intact ou peu diminué ; une égale répartition entre tous les corps nous aurait donné des munitions pour deux batailles et demie. C'était plus qu'il n'en fallait pour gagner Châlons ; nous avions l'avance sur l'ennemi, qui, même en s'imposant de grandes fatigues, n'aurait pu nous faire que des affaires d'arrière-garde sans importance, et en nous laissant la faculté de profiter d'une bonne occasion, pour nous retourner vigoureusement contre lui. »

E. DESCOUBÈS
Capitaine au 64e d'infanterie.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

L'EMPEREUR HÉRACLIUS

ET

L'EMPIRE BYZANTIN

AU VIIe SIÈCLE

Par L. DRAPEYRON.

Paris. — ERNEST THORIN, libraire-éditeur, rue Médicis, 7.

A l'orient comme à l'occident, la première moitié du VIIe siècle offre, à l'historien philosophe, un spectacle bien digne d'attention. D'une part, l'unité de l'empire franc, rêvée en vain par la malheureuse Brunehaut, ne semble un instant se réaliser avec Clotaire II, avec Dagobert, que pour s'anéantir sous les derniers rejetons des Mérovingiens, dont la race dégénérée paraît dès lors frappée d'impuissance. D'autre part, l'empire byzantin, souillé par l'infâme, le sanguinaire et inexorable Phocas, ne reprend une nouvelle vie, sous Héraclius, que pour mourir ensuite de la mort lente du débauché usé par les vices. Et, si des événements purement politiques, le philosophe porte ses regards sur les événements religieux, il verra saint Colomban et ses disciples porter la foi au sein des populations germaniques : fait d'une grande importance tant au point de vue moral qu'au point de vue politique. En effet, les missionnaires, en réunissant les Germains, épars dans leurs forêts, en masses plus compactes, rendirent possible la résistance aux hordes errantes de l'Asie, arrêtèrent les flots sans cesse renaissants des barbares, et fer-

Digitized by Google

mèrent pour jamais la grande route des invasions du côté de l'orient. Mais tandis que l'Église chrétienne triomphe à l'Occident, elle se voit arracher l'Orient, son berceau, et perd la terre qu'avait consacrée le sang de son fondateur.

Mahomet, le prophète de la Mecque, reprend l'œuvre des Perses. A Schaharbaz, *le Sanglier Royal*, succède Kahled, *l'Épée de Dieu*. Puis bientôt, sous les successeurs de Mahomet, l'islamisme, prenant la route opposée à celle suivie jusqu'alors par les peuplades de l'Asie, s'en vient, par le nord de l'Afrique et les côtes de la Méditerranée, envahir la vieille Europe et menacer la foi chrétienne régnant au Capitole. C'est là une époque solennelle, s'il en fut jamais, dans l'histoire de l'humanité. M. Drapeyron, dans son excellent travail sur l'empereur Héraclius et l'empire byzantin au VIIe siècle, se propose de nous faire connaître à fond les premiers acteurs de ce vaste drame qui commence avec Héraclius et Mahomet et se termine par la prise de Constantinople et la ruine de l'ancien monde. Ce n'est pas une monographie pure et simple du vainqueur de Phocas qu'il fait; c'est une étude profonde du caractère, des sentiments et des passions de ce grand homme, dont l'histoire présente des contrastes si singuliers. Expliquer la grandeur et la faiblesse d'Héraclius, ses revers aussi bien que ses succès, non-seulement par les circonstances politiques et matérielles au milieu desquelles ce prince s'est trouvé, mais aussi et surtout par son caractère moral et religieux, en faisant de son héros une sorte d'anatomie psychologique, voilà ce que se propose M. Drapeyron, et voilà ce qui donne à son travail un caractère particulier et original que quelques-uns des juges du jeune candidat au doctorat ès-lettres n'ont peut-être pas voulu comprendre, tout en reconnaissant, à son étude, des mérites qui lui ont valu les suffrages de la docte Sorbonne ; mais pour nous, c'est là ce qui fait le principal mérite de l'ouvrage. Quand nous disons que M. Drapeyron a procédé par la psychologie dans l'explication du caractère de son héros, nous ne voulons pas dire qu'il n'a point eu recours à l'histoire ni qu'il a négligé de consulter les documents qui pouvaient l'aider et le diriger dans son travail. Au

Digitized by Google

contraire, il n'a négligé aucune des sources premières, il a tout lu, et traduit de sa propre main les écrivains byzantins qui ont parlé d'Héraclius, et nous pouvons dire que son travail est l'essence la plus épurée de ce qui a été écrit sur *le premier et le plus glorieux des croisés*. M. Drapeyron a fait preuve d'une grande indépendance d'esprit et d'une grande sûreté de critique. En effet, ce n'est pas à l'aveugle qu'il traduit et cite Georges Pisidès, le poëte courtisan qui chante son maître, le moine Théophane et le patriarche Nicéphore ; il sait la croyance qu'il doit accorder à chacun d'eux et le parti qu'il doit et peut en tirer. Aussi commence-t-il par établir dès les premières pages la valeur de ses guides et surtout de Georges Pisidès, le principal d'entre eux, qui joua auprès *d'Héraclius le même rôle* qu'Ennius auprès de Scipion. Le diacre de Sainte-Sophie, admis dans l'intimité de l'empereur dont il est peut-être même le directeur spirituel, nous livre, pour ainsi dire, tous les secrets du cœur de son maître. Si Héraclius est le moteur et comme l'acteur unique *du drame qui s'accomplit, Georges Pisidès, tel que le chœur dans la tragédie antique, applaudit, raisonne, pleure de joie et de douleur*. Pisidès est le seul écrivain contemporain même du vainqueur des Perses, et c'est le principal guide de M. Drapeyron; mais il ne néglige pas pour cela les écrivains postérieurs. Le moine Théophane qui écrit un siècle plus tard et qui voit partout la constante intervention de Dieu et des saints, donne à l'auteur d'excellents renseignements touchant la guerre et les hérésies du règne éminemment religieux d'Héraclius. Tout en puisant à ces deux sources principales, l'auteur est loin de dédaigner les autres écrivains qui ont parlé d'Héraclius. Nicéphore, patriarche de Constantinople au IXe siècle, semble ne se rappeler que les défaites et la triste fin du grand empereur, et son récit forme le contraste le plus frappant avec les poëmes de Pisidès. Du contraste jaillit la lumière pour M. Drapeyron. La chronique Pascale, les compilations de Suidas, Cedrenos et Zanoras, Joël, Manassès, etc., offrent aussi quelques renseignements au consciencieux et judicieux historien d'Héraclius, qui n'a négligé aucune source sérieuse et n'a même pas dédaigné la chronique

Digitized by Google

latine de Frédégaire, qui nous fait assister à la formation d'une légende dont s'empara le moyen âge, et suivant laquelle Héraclius devint, comme Alexandre, le héros d'un roman fort célèbre. Nous en dirons quelques mots plus loin.

M. Drapeyron n'a point traité le côté légendaire, et nous l'en félicitons. L'histoire n'y aurait rien gagné pas plus que la renommée d'Héraclius. Ce sujet pourrait donner lieu à un travail particulier intitulé : *Héraclius dans la littérature du moyen âge et dans celle des temps modernes*. Nous engageons fort M. Drapeyron à l'entreprendre. Mais en attendant nous ne pouvons qu'approuver le plan qu'il a choisi et le bonheur avec lequel il l'a exécuté. La légende n'avait qúe faire dans un travail du genre de celui-ci, où l'auteur se propose d'expliquer les phases diverses du règne d'Héraclius par le caractère même d'Héraclius, et non en opposant Héraclius jeune à Héraclius vieilli.

L'ouvrage de M. Drapeyron, composé de vingt-cinq chapitres, peut se diviser en huit parties principales : 1° Écrivains consultés par l'auteur, valeur critique de Georges Pisidès ; 2° État de l'empire byzantin, son régime, ses ressources, sa diplomatie ; 3° Héraclius avant la guerre contre les Perses (610-622); 4° Guerre contre les Perses (622-628); 5° Grand projet religieux d'Héraclius ; 6° Les Arabes et Mahomet (630-638) en Syrie et en Egypte ; 7° Établissement des Slaves méridionaux dans la vallée du Danube ; 8° Maladie et mort d'Héraclius (641).

Nous avons parlé des sources auxquelles M. Drapeyron a puisé. C'est à force de s'être familiarisé avec les auteurs qu'il a consultés, de les avoir approfondis, de se les être assimilés, pour ainsi dire, d'avoir redressé les panégyriques des uns par les critiques des autres, qu'il est arrivé à nous faire d'Héraclius, non un panégyrique nouveau à la façon de Pisidès, mais une histoire réelle, une image vivante. Ne reprochons point au jeune docteur son enthousiasme, car c'est l'enthousiasme de la science, c'est l'enthousiasme que communique à la composition un sujet profondément étudié et longuement médité. M. Drapeyron ne dissimule ni les faiblesses, ni les fautes de son héros ; il les explique et il les explique, comme il explique ses succès et ses revers.

Digitized by Google

Aussi bien, son but n'est pas d'élever une statue au grand homme, mais de faire jaillir la lumière historique sur ce VIIe siècle où l'humanité a passé par des crises si redoutables, et d'expliquer comment la mémoire d'Héraclius est devenue si populaire au moyen âge. Mais voyons comment procède l'auteur.

Après avoir établi la valeur des différents auteurs dont il s'est inspiré, il nous trace, d'après Pisidès, le portrait physique et le caractère moral d'Héraclius. Le portrait physique n'était peut-être pas fort nécessaire au but que se proposait M. Drapeyron, qui a négligé la légende pour ne traiter que l'histoire. En effet, il avoue lui-même que tous les avantages corporels dont le louent et Pisidès et la plupart de ceux qui ont parlé de lui, ne sont vraiment propres qu'à expliquer la légende. Quant au caractère, c'est autre chose ; et, s'il faut beaucoup rabattre des éloges de Pisidès, cependant il est bon de se rappeler qu'au nombre des vertus, dont ce poëte tresse à Héraclius une couronne si fleurie, ne figure point la libéralité, que tout courtisan est intéressé à célébrer la première. Pisidès est enthousiaste, il n'est pas flatteur. Pour avoir l'Héraclius véritable, l'Héraclius de chaque jour, suivant les expressions de M. Drapeyron, il n'y a qu'à atténuer les fortes saillies. C'est ainsi qu'au lieu du héros parfait de Pisidès, réunissant tout à la fois le courage d'Achille et la prudence d'Ulysse, Héraclius n'est qu'une sorte de Philopémène, *mélange d'énergie et de faiblesse, d'enthousiasme et de découragement.*

C'est la sensibilité qui domine chez Héraclius. Or, « quand la » sensibilité est soumise à une forte épreuve, il en résulte une » crise intérieure qui peut avoir deux résultats bien opposés : un » enthousiasme aussi puissant que la plus indomptable volonté, » ou un énervement qui confine à la léthargie et à la mort. » N'est-ce pas, en effet, sous ces deux aspects qu'Héraclius nous apparaît durant tout son règne ? Et, « c'est en marquant les » causes et les phases diverses de cette exaltation et de cette » prostration qu'on expliquera toute son histoire. »

En résumé, le côté faible d'Héraclius, c'est la volonté. « Cet » homme étrange a des facultés prodigieuses; mais ces facultés,

Digitized by Google

» loin d'être équilibrées, comme dans Epaminondas, sont inégalement développées. Il a plus de sensibilité que d'intelligence, plus d'intelligence que de volonté. Il sera entraîné à l'action par son ardente sympathie, et alors on aura, mais bien faussement, l'illusion d'une énergie sans égale ; mais il sera enchaîné si sur cet amour de Dieu, des hommes, et en particulier de sa famille, vient à planer un nuage. Ainsi, il dépend entièrement du dehors. Ce n'est pas le héros dont parle Horace, qui verrait, sans sourciller, le monde s'écrouler sur lui. Ne le comparons pas non plus à Alexandre : il eût conçu la campagne d'Issus ou d'Arbèles, nous l'affirmons, mais eut-il tranché le nœud gordien ?

» Un pareil génie périrait dans son germe, si rien ne venait l'exciter. Héraclius est à jamais inscrit dans les annales de l'humanité, parce que l'étincelle de son génie jaillit inopinément sous un choc terrible. »

Comme on peut le voir par ce portrait, M. Drapeyron ne se fait pas illusion sur la grandeur de son héros. C'est à mettre en lumière, à faire ressortir ce portrait en miniature, que sont consacrés les vingt chapitres suivants du travail de M. Drapeyron. C'est ainsi que le premier pas d'Héraclius dans la vie politique est le résultat de son ardente sympathie. Phocas déshonore la majesté du nom romain et souille le trône de Constantin ; le tyran enferme dans un monastère et soumet à une garde sévère la mère et la fiancée du jeune Héraclius ; d'autre part, les Perses, sous prétexte de venger le meurtre de l'empereur Maurice, ravagent l'Asie-Mineure, patrie des ancêtres d'Héraclius. Notre futur héros possède aussi la fameuse image d'Edesse, ce nouveau *labarum* destiné à un rôle aussi prodigieux que celui de Constantin. L'amour, sous toutes ses formes, lui commande de renverser Phocas ; son parti est pris : il marche contre Phocas, et, à l'aide des factions qui divisent la ville de Constantinople, il triomphe facilement de son ennemi. Mais se montre-t-il bassement cruel envers Phocas comme le prétend Le Beau dans son histoire du Bas-Empire ? M. Drapeyron en doute et croit que le meurtre de Phocas fut plutôt l'œuvre des factions du Cirque que

Digitized by Google

le fait d'Héraclius. Nous inclinerions volontiers à l'avis de notre jeune historien. L'enthousiasme que cette soudaine et foudroyante expédition excita parmi les Grecs est inoui. Pour eux, le jeune guerrier est un nouveau Persée, un nouvel Hercule. Cependant Héraclius, comme épuisé par l'effort qu'il vient de faire pour abattre le tyran, hésite à accepter la couronne. C'est alors qu'apparaît un personnage qui doit jouer un bien grand rôle dans l'histoire de ce prince, nous voulons parler du patriarche Sergius, homme résolu autant qu'habile, et qui sut prendre sur Héraclius une influence décisive. Le même jour vit Héraclius époux et empereur : coincidence salutaire, dit M. Drapeyron, car après la crise qu'il venait de traverser, il avait besoin d'épancher au sein de la famille son émotion où entrait tant de joie et tant de douleur.

Pour bien apprécier le rôle d'Héraclius empereur, il est nécessaire de connaître la nature et l'étendue de la puissance qui lui fut remise le jour de son couronnement ; de savoir quelle idée les byzantins se faisaient de l'Empire, quel principe ils assignaient au gouvernement, quel rôle ils attribuaient à l'empereur, et enfin quel était l'ensemble de leur système politique. C'est ce que M. Drapeyron n'a eu garde d'omettre, et nous devons avouer qu'il l'a fait avec une profondeur de vue remarquable. Il suit pas à pas, pour ainsi dire, la transformation de l'idée grecque en l'idée romaine qui la remplace à la cour de Byzance. Nous n'entrerons pas dans le détail de sa théorie, il faut la lire dans le texte et méditer surtout le passage où il nous montre la royauté romaine se transformant en une royauté presque biblique, pareille à celle que décrit Bossuet dans *ses maximes politiques tirées de l'Ecriture Sainte*. Dieu, l'Empereur, le Patriarche, telle est la trinité politique du Bas-Empire. A côté de ce tableau vivant de la politique byzantine, où apparaissent plusieurs allusions aussi vraies que délicates au régime qui vient de finir en France, nous regrettons vivement de ne pas voir figurer celui du caractère byzantin, d'autant plus que, si nous avons bonne mémoire, nous nous souvenons avoir lu dans le travail manuscrit de M. Drapeyron, un chapitre intitulé : Caractère des

Digitized by Google

Byzantins — Le Bel-Esprit — Le Flatteur — Le Dévot — Le Raisonneur. C'est, sans doute, à la suppression de ce chapitre que l'un des juges de la thèse faisait allusion quand il disait : « M. Drapeyron s'est imposé de grands sacrifices d'écrivain en » publiant sa thèse. » Cette mutilation exigée, nous ne savons pour quel motif, nous paraît fort regrettable. En effet, ce n'est pas seulement aux théoriciens que tout gouvernement a affaire ; il a aussi à tenir grand compte de la disposition des esprits aussi bien que des événements politiques et des circonstances matérielles. Or, tous ces personnages extra-politiques que M. Drapeyron a sacrifiés, ont joué et jouent toujours un rôle fort important dans la politique, et il eut été aussi piquant qu'instructif de voir, sous quel masque, agissaient à la cour de Byzance ces sortes de personnages qui n'apparaissent guère, dans toute leur laideur, qu'aux époques de décadence politique et de dégénérescence des caractères et des esprits. Nous espérons bien que, dans une seconde édition, M. Drapeyron comblera cette lacune.

Voilà donc Héraclius au faîte de la puissance. Tous les esprits sont tendus vers lui, que va-t-il faire, lui que le peuple a si vivement accueilli ? Va-t-il, profitant de la victoire qui semble lui sourire, marcher contre les Perses et venger, sans retard, le nom romain insulté par ses ennemis ! Tout au contraire, Héraclius devient aussi oisif et aussi invisible, pour ainsi dire, que ses prédécesseurs. La famille l'absorbe tout entier. Il est sous le charme d'Eudoxie qu'il perd bientôt. Sa mère, dont l'influence était très-grande sur lui, lui fait épouser Martina, sa proche parente. Cette alliance devint pour Héraclius et pour l'Empire la source des plus grands malheurs. Les canons de l'Eglise interdisent formellement les alliances de cette nature. Malgré les remontrances et les prières du Patriarche, Héraclius, dominé par une vive passion, épouse Martina. La faiblesse d'Héraclius, l'ambition de Martina, la superstition du peuple rendirent ce mariage funeste. Flavius et Théodore étant nés difformes, tout le monde voit dans cette difformité un châtiment du ciel. Héraclius semble lui-même terrifié. En outre, de quelque côté qu'il portât ses regards, il ne voyait que l'anarchie au sein de la ville,

Digitized by Google

comme dans tout le reste de l'Empire. Les factions, le complot de Crispus le touchent à peine, tant il est absorbé. Cependant les progrès des Sassanides sous Chosroës, les troubles dont les Juifs étaient la cause réveillèrent soudain son attention. Et, en effet, tout cela était bien propre à donner un nouvel essor à cette âme qui n'agissait que sous l'impulsion d'une vive et profonde sympathie. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Drapeyron ce tableau de l'origine et des progrès de la puissance des Perses, opposé à celui de l'Orient Hellénique au VIIe siècle, laissé dans un si triste état par Phocas. Ce prince, par la politique la plus funeste et la conduite la plus odieuse, avait surexcité les juifs contre les chrétiens et en avait fait des alliés de Chosroës. Pour comble de malheur, les soldats manquaient à l'empire et les finances étaient épuisées.

L'an 614 paraît devoir être fatal au christianisme. Sarbar, le sanglier royal, vainqueur de Jérusalem, s'empare de la Vraie-Croix; quatre-vingt dix mille chrétiens, lâchement livrés par lui, périssent de la main des Juifs. Tout semble perdu ; tous, souverain et sujets paraissent se résigner à cette pensée. Le désespoir d'Héraclius est immense, il croit même le moment venu de renoncer à la couronne. En vain, les citoyens le conjurent de rester. Il allait se laisser entraîner par Martina, sa résolution paraissait irrévocable, quand un homme se présenta devant lui. C'était le patriarche Sergius, qui mit en déroute tous les calculs de la faiblesse et de l'égoïsme et sauva l'empire. Le trait principal du caractère de Sergius est une foi ardente et communicative. Il possède à fond la nature humaine et tout ce qu'il faut pour entraîner les cœurs. Il annule par son influence celle de Martina, et, entraînant Héraclius au pied des autels, il lui arracha le serment solennel de rester et de mourir à son poste. Une réaction salutaire s'opère alors chez l'empereur. De l'abattement il passe à l'activité. Il fallait relever le courage de ses sujets. Deux reliques rapportées par Nicetas, l'éponge qui avait servi à étancher la soif du Christ, et la lance qui lui avait ouvert le côté, furent exposées à la vénération des fidèles, et l'on chanta des hymnes afin d'inspirer à tout le monde une ardeur tout à la fois pieuse et guerrière. Mais

Digitized by Google

il fallait du temps pour raviver les Grecs et les entraîner au combat et au martyre. Rien ne lasse l'empereur dont le sens pratique gradua si bien l'enthousiasme de ses sujets qu'il était prêt à marcher quand il éclata.

Mais avant de marcher contre le grand roi, il fallait se mettre en sûreté du côté des Avares. C'est par la politique extérieure qu'Héraclius commença à se montrer véritablement empereur et préluda à ses victoires. Le tableau qu'en a tracé M. Drapeyron est aussi vif et aussi rapide que profond. Une fois assuré du côté des Avares, Héraclius se prépare d'une manière sérieuse à la grande lutte, et, en général habile, il ramène peu à peu les Grecs à avoir confiance en eux-mêmes. Vaincus sous les murs de Byzance, les Perses se retirent et l'espérance renaît dans les cœurs. Cependant l'orgueilleux Chosroës n'en devient que plus insolent. Il écrit une lettre impertinente et hautaine à Héraclius, qui vit aussitôt le parti qu'il pouvait en tirer pour exalter le courage de ses concitoyens. Il fait publier partout que le grand roi sommait les Grecs de renier le Dieu crucifié et d'adorer le soleil. L'exaltation est au comble. Héraclius a conquis un empire immense sur la multitude. Le peuple et le clergé rivalisent de générosité et de résignation. Les coffres de l'Etat se remplissent ainsi que les cadres de l'armée ; d'autre part, Héraclius, par différents traités, se met en sûreté du côté des Avares ; l'image de la Vierge est exposée dans la basilique ; Héraclius lui-même se retire, pendant tout un hiver, dans un faubourg de la ville pour y méditer, dans le silence, sur son plan de campagne. M. Drapeyron a consacré à décrire cette retraite l'un des meilleurs chapitres de son excellent travail.

Enfin, le 4 avril 622, le jour de la fête de Pâques, l'empereur, sortant de sa retraite, fait une communion publique, et place ainsi son entreprise sous les auspices du souvenir le plus auguste de la religion et de l'histoire, la Rédemption du genre humain. Puis après avoir remis la ville et son fils entre les mains de la Vierge et de Sergius, Héraclius met à la voile, et, au grand étonnement de tout le monde, franchit l'Hellespont et les Dardanelles, pour aller mouiller dans le golfe de Scanderoun. C'était agir avec

Digitized by Google

une habileté consommée, fruit, sans doute, de ses méditations pendant sa retraite. Il ne montra pas moins d'habileté dans les marches et contre-marches par lesquelles il aguerrit ses troupes, dans la sage disposition de ses campements qui permettent aux quelques garnisons, restées debout en présence des armes persannes, de rejoindre l'armée. Dans le récit de toutes les manœuvres du grand général, aussi bien que dans celui des six campagnes contre les Perses, M. Drapeyron nous montre toutes les qualités de l'historien le plus consommé. Il s'élève à la hauteur de l'historien de la République et de l'Empire. On croit assister, en personne, aux manœuvres aussi savantes que hardies du champion de la religion chrétienne contre le mazdéisme. Héraclius, en effet, comme plus tard le Charlemagne de la légende, s'apparaît à lui-même et aux Grecs comme l'apôtre armé du christianisme. Le message envoyé à Constantinople après la destruction de l'empire persan, est à la fois un hymne en l'honneur de Dieu, une exhortation religieuse et un bulletin de victoire. Ce qui met le comble à la joie et à l'enthousiasme général, c'est qu'Héraclius a recouvré la Vraie-Croix. Cette conquête a été immortalisée dans l'Eglise chrétienne, par la fête de l'*Exaltation de la Croix*, et le nom d'Héraclius retentit chaque année partout où s'élève un temple chrétien.

Les victoires d'Héraclius avaient sauvé l'empire et la religion, et donné la paix au monde. Cependant tout danger n'était pas passé. La paix, qui suivit ces campagnes victorieuses, fut funeste à l'empire et prépara à la religion des désastres irréparables. Les Grecs du Bas-Empire sont toujours les descendants des sophistes et des beaux esprits de la Grèce antique. Les querelles et les discussions théologiques recommencèrent à nouveau. La division se mit parmi les sectes religieuses, dont M. Drapeyron explique, comme un vrai théologien, les doctrines et les tendances. Ces discussions, auxquelles Sergius se mêla imprudemment, furent la cause des plus grands malheurs pour l'empire. Mahomet allait habilement profiter de la zizanie qui régnait entre les différents patriarches de l'empire et les chefs de sectes.

Voilà donc M. Drapeyron amené naturellement à nous parler

Digitized by Google

de Mahomet et de l'Arabie. Il juge avec une grande impartialité et une grande profondeur de vue Mahomet et sa doctrine, et fait habilement ressortir les causes diverses qui ont contribué à la rapide expansion de l'islamisme. Il y a surtout un parallèle entre Héraclius et Mahomet qui nous a vivement frappé, et qui fait bien comprendre et l'insuccès du destructeur de l'empire des Sassanides, et les victoires rapides du prophète de la Mecque. Ce qui perd Héraclius, c'est ce qui l'a relevé dans la lutte contre les Perses, l'enthousiasme religieux. Poussé par l'esprit d'intolérance, il s'aliène les Juifs en leur intimant l'ordre de quitter Jérusalem, et les pousse au désespoir en n'osant point résister aux sollicitations des chrétiens, que le désir de la vengeance aveuglait. Les massacres recommencent, et les Juifs traqués passent du côté de Mahomet qui sait en faire d'utiles alliés. Comme on le voit, c'est encore l'étude du caractère d'Héraclius qui nous fait comprendre les revers qui vont succéder aux plus éclatantes conquêtes. Bientôt à la faiblesse viendra se joindre la superstition, quand les premiers revers auront détruit le prestige des brillantes victoires des *Six-Journées*. L'extrême faiblesse, le suprême découragement succède à l'enthousiasme d'autrefois, puis la superstition et la pusillanimité annulent complétement les puissantes facultés d'Héraclius qui se croit repoussé par Dieu, qui ne veut plus de son ancien serviteur. Le souvenir de son mariage, contraire aux lois canoniques, trouble l'intelligence d'Héraclius jadis si brillante. Revenu à Hérée, il ne peut plus agir. Il se croit coupable, il redoute la lumière et les regards. Toujours dominé par Martina, il laisse les tragédies les plus sanglantes se jouer à Constantinople même. Cependant sa raison, affaiblie un instant, semble renaître au moment où il retrouve Sergius. Sans avoir l'enthousiasme des premières années, sans redevenir le général intrépide des campagnes contre Chosroës, il se montra encore homme d'État; et, si les provinces d'Asie succombent les unes après les autres sous le fanatisme guerrier des disciples du Coran, il conserve encore assez d'habileté pour sauver l'empire du côté de l'Europe. Néanmoins, les progrès incessants de l'islamisme, la chute de Jérusalem, font sur l'âme d'Héraclius une profonde et

Digitized by Google

douloureuse impression. Il se croit définitivement rejeté par Dieu. Cette pensée le réduit à l'inaction. L'humiliation de l'empire lui fait perdre la raison. Il ne fait plus que languir, jouet des manœuvres de Martina.

Malgré la fin déplorable de son règne, le souvenir d'Héraclius ne s'est point anéanti même à l'extinction de sa race. La chrétienté n'a pu oublier la chute de Phocas, la défaite de Chosroës, ni la conquête de la Vraie-Croix. La légende et la poésie ont perpétué le nom d'Héraclius, qui est devenu le sujet d'un roman de chevalerie très-populaire chez nos ancêtres. Et nous aussi, dit M. Drapeyron en terminant son travail, « conservons pour Héraclius » quelque chose de la sympathie de nos pères. Il la mérite par » ses grandes actions comme par ses malheurs. » Nous ne pouvons que nous associer aux vœux du profond et brillant historien du premier des croisés, et lui renouveler nos remercîments pour le plaisir que nous a procuré la lecture de son livre, aussi fortement pensé et conçu que bien écrit. Les seules taches que nous y trouvions, c'est une certaine indécision ou plutôt une certaine timidité dans les premières pages. On dirait que trop plein de son sujet, il ne sait trop comment entrer en matière. Mais une fois fois lancé, il fournit sa carrière comme un généreux et vaillant athlète. Nous regrettons aussi qu'il n'ait pas pu traiter la légende de son héros. Mais, nous dit la renommée, ce qui est différé n'est pas perdu. M. Drapeyron se propose d'en faire l'objet d'un second travail. A cette occasion, qu'il nous permette de lui donner quelques renseignements dont il profitera, nous en sommes convaincu, et de relever une erreur qui se trouve à la dernière page de son livre et que les juges de son excellent travail ont négligé de lui signaler. Le poëme allemand sur Héraclius n'est point d'Otton de Freissingen. En effet, en ne tenant compte que des dates, il y a presque impossibilité matérielle, puisque le poëme de Gauthier d'Arras, d'après l'excellente dissertation de M. Littré, n'a été publié qu'en 1153. Or, Otton de Fressingen est mort en 1158, et, avec ses occupations et ses devoirs d'évêque, il n'y a guère de probabilité qu'il ait pu prendre connaissance du poëme français, l'étudier et le traduire en cinq

Digitized by Google

ans. Mais si, d'un autre côté, on étudie bien le style du poëme, il ne peut être, de l'avis des meilleurs critiques d'Outre-Rhin, antérieur à 1250. M. Drapeyron s'est laissé égarer par l'éditeur de ce poëme, H. Fr. Massmann, qui, trompé lui-même par la similitude des noms et la réputation littéraire de l'évêque de Freissingen, le lui a attribué un peu à la légère.

En outre, bien que les deux poëmes soient absolument identiques pour le fond et un grand nombre de détails, peut-être qu'en les étudiant tous deux attentivement, on arriverait à douter si l'auteur allemand a réellement traduit le poëme français, malgré l'assertion très-nette par laquelle Otton débute :

Ein gelêrter man hiez Otte,
De dise rede tihte
Und hât er aus brihte
Als *ers an einem buoche las*
Das an Walhischen gerschriben was.

Ce qui résulte de ce début, c'est que l'auteur doit avoir lu dans un livre, écrit en français, le récit qu'il va faire, mais rien de plus. Or, on rencontre, à cette époque, en France comme en Allemagne, une foule de troubadours et de trouvères aussi bien que de Minnesœnger qui, pour donner plus de poids à leurs récits ou à leurs inventions, disent formellement et en termes très-solennels qu'ils les ont empruntés à l'étranger. Cela donne du relief, on passe pour savant auprès de ses lecteurs. Du reste, en consultant bien les monuments du VIIe et du XIIe siècle, on retrouve le même récit, pour le fond du moins, dans un grand nombre de chroniques. C'est ainsi que dans la chronique Pascale rédigée sous Héraclius lui-même, on lit déjà l'histoire du mariage de Phocas avec Athanaïs, fille du philosophe Héraclite et celle du soupçon d'infidélité et de rapports suspects entre Athanaïs (Eudoxie) et Paulinus. Paulinus est mis à mort et Athanaïs se retire à Jérusalem, où elle proteste de son innocence jusqu'à la mort. D'autre part, on retrouve dans la chronique des Empereurs et à une époque beaucoup plus ancienne que le poëme de Gauthier d'Arras, l'histoire de Crescentia, qui est absolument celle d'Athanaïs pour le fond.

Digitized by Google

Pendant une longue absence, le mari de Crescentia la remet à la garde de son frère qui a l'ordre d'employer tous les moyens pour amener sa belle-sœur à l'infidélité. Crescentia oppose la plus longue et la plus vive résistance, elle parvient même à enfermer son tentateur dans une tour. Au retour de son époux, Crescentia n'en est pas moins accusée par son propre beau-frère. Plongée dans la misère la plus profonde, elle la supporte avec résignation jusqu'à ce qu'enfin son innocence est reconnue. Il y a dans cette légende les éléments d'une foule d'autres, par exemple de celle de Griseldis, célébrée par Chaucer, vantée par Pétrarque et Boccace ; de celle de Geneviève de Brabant, etc. Et ce qu'il y a de plus curieux, c'est de trouver en sanscrit un récit tout à fait identique dans les aventures de Nala et Danayanti. — La légende d'Athanaïs et de Phocas est donc une légende tombée dans le domaine commun, et, si nous pouvions relire en ce moment tous les romans de chevalerie, nous pourrions multiplier les rapprochements et les ressemblances. Nous serions donc fort porté à croire que les deux poëtes ont travaillé sur un fond commun, tout en reconnaissant que le français a précédé d'un siècle environ l'auteur allemand qui a pu s'aider de Gauthier d'Arras, et qui a, dans tous les cas, cherché à se rehausser aux yeux de ses compatriotes en faisant ostentation de science et d'érudition. D'autre part, en étudiant de plus près la trame des deux poëmes, nous retrouvons un certain nombre de différences qui sont toutes à l'avantage d'Otton, et qui nous portent à croire que le poëte allemand n'a pas servilement imité le poëte français. Ainsi l'auteur français fait d'abord paraître Héraclius à la cour de l'empereur Loïs avant de le faire parvenir au trône de Constantinople. C'est sur sa réputation qu'après la mort de Phocas, tué en trahison par Chosroës, il est élu empereur d'Orient par les byzantins. L'auteur allemand, plus conforme à l'histoire, fait venir Héraclius de très-bonne heure à la cour de Phocas, où se révèlent toutes les qualités merveilleuses dont il est doué. Il devient le conseiller intime de Phocas auquel il succède naturellement, grâce à la réputation qu'il s'est acquise. Sans être beaucoup plus conforme à la vérité historique que l'auteur

Digitized by Google

français, le poëte allemand est du moins plus conforme à la vraisemblance. Nous sommes porté à croire qu'il s'est autant inspiré de la légende primitive, telle qu'elle est racontée dans la chronique des Empereurs, que du poëme de Gauthier d'Arras ; on peut croire aussi que les deux poëtes ont cherché des allusions dans l'histoire de leur patrie réciproque. Ainsi Gauthier a dû avoir en vue Louis VII et Eléonore de Guyenne ; ce qui explique pourquoi il donne pour maître à Héraclius l'empereur Loïs. Quant à l'auteur allemand, il a évidemment en vue Frédéric Barberousse, qui se sépara, en 1153, d'Adelaïde de Vohburg. Les conditions dans lesquelles les deux auteurs font vivre Athanaïs après sa séparation et son nouveau mariage, sont une preuve nouvelle que le poëte allemand s'est plutôt inspiré de la légende primitive et de l'histoire nationale que le poëte français. En effet, Gauthier d'Arras nous montre Athanaïs et Parides vivant dans le bonheur et l'opulence ; l'auteur allemand, au contraire, leur fait une situation beaucoup moins belle. Or, l'histoire est là pour nous dire l'heureuse fortune d'Eléonore de Guyenne après son divorce. D'autre part, Adelaïde de Vohburg, répudiée par Frédéric, n'épouse qu'un vassal inférieur, Dietho de Ravensburg, et l'historien qui raconte les aventures de ces deux amants parle de paille pour lit et d'eau pour boisson. Si les deux poëtes diffèrent en beaucoup de points dans cette première partie de la légende d'Héraclius, dans ce que nous appellerons la partie mondaine, ils se ressemblent beaucoup dans la seconde, dans celle qui a surtout rendu fameux Héraclius dans l'univers chrétien, la conquête de la Vraie-Croix, dont la fête de l'Exaltation a éternisé le souvenir. C'est que là, il n'y avait pas à s'éloigner de la tradition, sous peine d'encourir les foudres de l'Eglise.

Telles sont les quelques indications que nous prenons la liberté de donner à M. Drapeyron. Nous espérons qu'il complétera bientôt son histoire d'Héraclius par un nouveau travail aussi consciencieux et aussi bien écrit que le premier. Il en a pris l'engagement devant le public, en publiant sa première étude que nous pouvons dire faite *de main d'ouvrier*.

C. DIEZ.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

RÉCIT D'UNE PETITE FILLE.

On lit peu en ce temps-ci, et la politique semble avoir seule la parole. Cédant cependant à son inspiration personnelle, M. Barassé vient d'éditer un petit livre déjà paru en Angleterre, où la presse lui avait fait un accueil favorable. L'ouvrage est intitulé : *Récit d'une petite fille*, et ne porte pas de signature. Mais le lecteur devine dès la première page à qui il a affaire, et il lui serait facile de mettre un nom à la fin du volume. Nous respecterons, quant à nous, l'intention de l'auteur, et nous ne soulèverons pas le voile transparent qui cache cette jeune et sympathique personnalité.

Analyser ce livre, ce serait le déflorer, et nous ne voudrions pas nous permettre de choisir parmi les pages dignes d'être citées. Nous dirons seulement que c'est la narration simple et intéressante d'une jeune Angevine, obligée de quitter la France envahie par les armées prussiennes, et de se retirer en Irlande dans la famille de sa mère. Les tableaux joyeux ou tristes s'y succèdent tour à tour, et l'auteur les accompagne de remarques qui dénotent une intelligence déjà mûre. Ce récit est écrit avec la simplicité de style qui convient à l'âge de l'auteur, et avec l'*humour* qui est le fond de son genre d'esprit à la fois français et anglais. Il sera lu avec fruit par la jeunesse, avec plaisir par tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'intelligence humaine à tous les degrés. Il a sa place marquée à côté des ouvrages de batailles et de luttes civiles, soutenues contre les ennemis du dehors et les rebelles de l'intérieur. Il nous initie aux impressions morales des jeunes générations, témoins de ces désastres qui les ont si vivement frappées et qu'elles sont appelées à effacer un jour de nos annales. Nous souhaitons donc au *Récit d'une petite fille* un bon accueil dans le public angevin, qui, nous l'espérons, voudra se montrer aussi bienveillant à l'égard de l'ouvrage que les lecteurs anglais, juges si éclairés en matière littéraire.

A. J.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Société d'Agriculture, sciences et arts d'Angers : MM. Cholet, d'Espinay, Farcy, Jouin, Lachèse, Legeay, Mérit, Mourin, Sorin, Mme la baronne Du Verger.

Société Académique et *Société Linnéenne :* M. Adolphe Hirn.

Société Industrielle et Agricole d'Angers et de Maine-et-Loire : Caisse d'épargnes d'Angers, comices agricoles du département, concours régionaux, concours sur les plantes textiles, sur la viticulture, d'animaux domestiques ; typhus contagieux, vente d'animaux de la race Durham, congrès archéologique : MM. Baudron, Brébant, Brossard de Corbigny, Cheux (Albert), Choyer, Delépine aîné, Deleurie, Dély, Desbois-Richard, Giffard, Giraud (Charles), Guillory aîné, Guyot, Hérault, Janin, Jeannin, Le Guay (le baron), Leroy (André), Letessier, Malinge, Mondain, Morel, Parage-Farrant, Planchenault, Puvis, Saillant (Ernest).

Voyage d'une petite fille.

Interrompue depuis plus d'un an par les désastres qui sont venus nous faire expier nos prospérités passées, la publication de la *Revue d'Anjou* recommence aujourd'hui, au retour des espérances de la France. Deux fois déjà, au moins, dans le cours de l'histoire, la nationalité française avait semblé près de disparaître de la scène du monde, sous le coup de catastrophes analogues, et deux fois elle était sortie de l'épreuve plus forte et plus vivante que jamais. Les discordes civiles, paralysant nos forces, nous avaient livrés à l'étranger vainqueur après les désastres de Poitiers et d'Azincourt, et avaient amené les funestes traités de Brétigny et de Troyes, qui livraient aux Anglais : l'un, la moitié de la France et une rançon immense, et l'autre, Paris, la France et l'héritage royal. Mais un petit nombre d'années d'un gouvernement sage et ferme avaient chaque fois suffi pour réparer tous les désastres. Charles V et Charles VII chassèrent de la France, bien plus par leur habileté

Digitized by Google

que par leurs victoires, les Anglais que les fautes de Jean II, la folie de Charles VI et l'indiscipline de leurs sujets avaient rendus maîtres de notre pays. Les mêmes et infaillibles moyens nous réussiront encore, si, comme il faut l'espérer, nous savons les employer.

Cette espérance nous permet de détourner quelques instants nos regards du spectacle des choses publiques pour les reporter sur les objets plus directs de cette publication : sur l'état des lettres, des arts, des sciences dans l'Anjou, sur les œuvres nées au milieu même des angoisses dont nous sortons à peine; sur quelques volumes parus récemment parmi nous : sur le *Congrès scientifique*, tenu au mois de juin dernier, à Angers, sous la présidence de MM. de Caumont et d'Espinay, et auquel Monseigneur a prêté le concours de son éloquente parole. Enfin les œuvres d'art dont notre théâtre a récemment embelli la cité : les peintures de MM. Dauban et Lepneveu; les sculptures de MM. Bloch, Maindron, Roux, Taluet, sollicitent simultanément notre attention ; si bien que, telle est la vitalité admirable de notre pays, nous trouvons l'abondance au lieu de la disette à laquelle nous pouvions nous attendre, et une abondance telle que nous sommes en présence de trois sujets assez importants, chacun, pour mériter la place et les honneurs d'une *Chronique* spéciale. Réservant donc le congrès et le théâtre au prochain numéro, nous nous occuperons aujourd'hui des principales œuvres littéraires et scientifiques qui ont paru chez nous depuis notre dernière livraison, depuis le funeste mois d'août 1870.

En dehors des établissements littéraires et scientifiques de la ville, la vie intellectuelle s'y concentre principalement dans les sociétés savantes : la *Société d'Agriculture, Sciences et Arts,* et la *Société Industrielle et Agricole.*

La première, malgré sa triple qualification, est proprement et presque exclusivement une société littéraire, et une société où l'on fait beaucoup et de bonne littérature. Comme le faisait remarquer dernièrement l'un de ses membres les plus actifs, les plus savants et les plus spirituels, « elle a eu depuis quelques années le privilége, dont n'a joui aucune académie de province, d'en-

Digitized by Google

tendre dans ses réunions trois membres éminents de l'Institut. L'un d'eux (M. Villemain) a disparu sans retour, et de lui tout se résume maintenant pour nous dans ces mots d'orgueil, de reconnaissance et de regret : *il nous a parlé*. Mais Dieu merci ! les deux autres (MM. de Falloux et Beulé) restent à la France et à nous. La bienveillance dont ils nous ont honorés jusqu'à ce jour, nous permet d'en espérer la continuation, et d'eux encore nous pouvons dire, croyons-le :

Ils nous parleront, confrères,
Ils nous parleront. »

Outre le mémoire d'où ces mots sont tirés, et qui est relatif à une visite faite à Angers par M. Villemain, le treizième volume des *Mémoires de la Société d'Agriculture*, le dernier paru, contient des travaux de MM. H. Jouin, Lachèse, d'Espinay, de Farcy, Mérit et Cholet.

M. H. Jouin a consacré quelques pages émues au souvenir d'un jeune poëte angevin, mort à vingt ans comme Ch. Dovalle, son compatriote, et qui n'était plus guère connu que d'un petit groupe d'amis. Né à Jallais, le 9 août 1837, Alphonse Legeay, fils de l'instituteur primaire de cette commune, y est revenu mourir au mois de mai 1858, laissant à sa famille et à ses amis quelques vers où se révèlent une belle intelligence et un noble cœur. Alphonse Legeay était né poëte, et nul doute qu'il ne se fût fait un nom honorable dans les lettres françaises, si la mort ne l'eût arrêté au seuil de la vie. Son ami, M. H. Jouin, a pieusement recueilli ces chants du jeune poëte, inspirés par la guerre d'Orient et par la religion, et les a reproduits dans la notice qu'il lui a consacrée. La *Revue d'Anjou* veut s'associer à cet hommage, en en détachant quelques strophes, auxquelles l'heure où ce numéro paraîtra, donnera une sorte d'actualité, et que le poëte avait composées presque à la veille de la mort, sous ce titre : *La Fête des Morts*, qui dût faire pâlir ceux qui l'aimaient. « Entre le ton de cette pièce, dit M. H. Jouin, et les pages larmoyantes de

Digitized by Google

Millevoye et de Chênedollé, il y a toute la distance d'un chant grave et robuste à la plainte maladive d'un homme qui s'éteint: »

« Que le cœur comprend bien dans la paix du silence,
Du sépulcre béant la muette éloquence !
Sévère enseignement que celui des tombeaux !
Car nous descendrons tous dans ces sombres abîmes,
Car la mort compte en nous de certaines victimes,
Et chaque heure en fuyant nous couche sous sa faux.

Et ne nous fions pas à cette sève ardente
Qui comme un jeune vin dans nos veines fermente ;
Ne livrons pas nos cœurs à des espoirs sans fin.
Insensé qui promet l'avenir à sa vie !
Sait-il de quoi cette heure, hélas ! sera suivie,
Et si le jour qui tombe aura son lendemain? »

Madame la baronne du Verger, que l'Anjou et les arts ont perdue récemment, était née sous une heureuse étoile ; l'histoire de sa vie est celle de ses triomphes artistiques, et elle a trouvé après sa mort, pour apprécier son talent, le critique le plus fin, le mieux informé et le mieux disant qu'elle pût souhaiter. A douze ans elle donnait déjà des leçons de musique ; à treize ans elle remportait un premier prix au Conservatoire, et quelques années après elle comptait au nombre de ses élèves Madame la duchesse de Berry, dans le salon de laquelle l'aristocratie de l'intelligence se trouvait mêlée à l'aristocratie du rang. Elle y vit M. le général du Verger, qui l'épousa en 1829.

M. d'Espinay est l'un des plus actifs collaborateurs de la *Société d'Agriculture.*

Je trouve, écrits de sa plume savante et consciencieuse, quatre Mémoires dans le tome XIIIe : 1° Sur un tombeau attribué à Foulques Nerra, et découvert récemment à Beaulieu, près Loches ; 2° Sur le *Dictionnaire topographique du Morbihan*, publié par M. Rozenveig, archiviste de ce département ; 3° Des documents inédits sur les arts en Touraine, documents qui re-

Digitized by Google

montent au ve siècle et dont la collection embrasse les onze siècles suivants ;

4° Un rapport sur les *Comtes de Paris, histoire de l'avénement de la troisième race*, par M. Mourin, dont je veux citer ce passage, qui fait honneur également à l'historien et au critique :

« M. Mourin n'admet pas, dit M. d'Espinay, la théorie des deux morales, ni celle de l'irresponsabilité des grands agents historiques. Pour lui, il n'y a qu'une morale, comme il n'y a qu'un Dieu ; rois et peuples lui doivent obéir et sont coupables comme les particuliers quand ils en violent les lois. M. Mourin est à mon sens pleinement dans la vérité. Je n'admets pas plus que lui qu'un acte honteux ou coupable soit jamais nécessaire au milieu des complications de la politique. S'il parle de liberté, on voit qu'il la veut et l'aime sincèrement, pour les autres comme pour lui-même. »

M. d'Espinay s'était déjà fait connaître à la *Société*, il y a dix ans, par un mémoire sur la propriété en Anjou, du IXe au XIIIe siècle, sur lequel une érudition exacte, puisée aux sources premières, avait attiré l'attention du public et les éloges des connaisseurs. Le temps et le travail, fécondés par l'amour de la vérité, ont encore perfectionné ces qualités.

L'archéologie est encore représentée dans ce volume par trois mémoires : l'un de M. Cholet et les deux autres de M. de Farcy.

M. Cholet a fait un rapport sur une excursion archéologique faite le 13 juin 1870, par M. d'Espinay, président de la section d'archéologie, et par trois autres membres de cette société. Le but, c'était Fontevrault, l'un des monuments de l'Anjou les plus riches en souvenirs. Le voyage a dû être très-intéressant d'après le récit qu'en fait M. Cholet.

M. de Farcy a lu un mémoire sur une pyxide ou petit ciboire du XIIIe siècle, présentée à la *Société archéologique* par M. Sauvage, et un rapport sur la première livraison du vingt-huitième volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*. Le premier mémoire est d'archéologie pure ; le second contient des

Digitized by Google

détails d'un intérêt général sur les trêves établies entre les particuliers au moyen âge en Normandie.

Enfin le volume contient la première partie d'un livre publié par M. l'abbé Mérit, sur *Le beau* en littérature.

M. Mérit est cartésien en esthétique : il rejette les livres et tire ses idées du seul effort de ses réflexions. Il définit le *beau*, l'*être intelligent et aimant, manifesté à l'homme dans un signe sensible et naturel.* Je dirais plutôt que le beau, c'est la qualité des choses belles, et j'appelle belles les choses dont la forme est telle que chaque partie en a sa raison d'être et concourt avec les autres à une fin commune. *Le beau*, c'est l'ordre dans la forme, comme le vrai est l'ordre dans le discours, et le bien l'ordre dans les actions. Mais, définitions à part, le livre de M. Mérit est d'un homme d'esprit et d'imagination, qui sait beaucoup de choses et en fait un excellent usage. On le lit avec plaisir et fruit.

A propos de livres, je dois signaler à l'attention de nos lecteurs le *Récit d'une petite fille*, œuvre charmante due à Mlle Suzanne, fille de l'un de MM. les conseillers de la Cour d'appel d'Angers. C'est le récit d'un séjour à Pornic et d'un voyage en Irlande fait par cette jeune personne sous la conduite d'une parente, lors de l'invasion germanique. J'ai lu ce livre avec le plus vif intérêt, tant on y trouve de grâce et de charme, et je le recommande aux mères de toutes les jeunes personnes.

Je n'ai pu me procurer les *Mémoires de la Société académique*, ni ceux de la *Société linnéenne*.

La première a, dit-on, failli mourir de mort violente, son local ayant été envahi et détérioré par les mobiles.

La seconde a donné récemment une preuve de vitalité très-honorable. L'un des auteurs de la plus grande découverte scientifique de notre temps, M. Adolphe Hirn, lui a dédié une brochure. La découverte de M. Hirn est celle de l'équivalent mécanique de la chaleur, que Sadi Carnot cherchait déjà il y a cinquante ans, et que le savant correspondant de la *Société linnéenne* a complétée et perfectionnée.

Mais de toutes ces sociétés, la plus vivante est certainement la *Société industrielle*, quoiqu'elle soit peut-être la plus âgée. Elle

Digitized by Google

en est à sa quarante-et-unième année, ce qui est un bel âge pour une société savante de province. Elle vient de passer par une crise : elle a changé de logement et a dû quitter la salle qu'elle occupait depuis sa fondation, au rez-de-chaussée de la Préfecture, pour y faire place aux bureaux du Conseil général ; mais elle a gagné au change et a transporté ses pénates sur le boulevard de la Préfecture, dans le pavillon qu'occupaient naguère les bureaux de l'Intendance, et que lui a concédé gracieusement M. le baron Le Guay, notre préfet. Elle a maintenant pignon sur rue.

Je voudrais bien rendre un compte détaillé des mémoires les plus intéressants des deux volumes qu'elle a publiés pendant l'année 1870 ; mais je suis fort empêché par mon incompétence. Comment parler dignement de travaux, d'appareils, de procédés, à la connaissance et à l'appréciation desquels aucune étude ne m'a préparé? Je ne veux noter qu'une chose, c'est qu'on travaille beaucoup dans cette société. On y a une magnifique bibliothèque, très-fréquentée. On va tout à l'heure avoir à y juger des mémoires composés pour un concours qu'elle a ouvert sur les plantes textiles, et pour lequel elle a proposé un prix de 500 fr. C'est là le sujet par excellence pour une société agricole et industrielle en Anjou, puisqu'il concerne l'une des principales sources de la richesse agricole et de la richesse industrielle du pays. Aussi les anciens présidents de la Société, MM. Guillory et Bouton-Levêque, et le président actuel, n'ont-ils cessé d'appeler son attention sur la culture du chanvre et du lin, et d'en faire l'objet de ses travaux et de ses concours.

La variété des sujets traités dans ces deux volumes et la quantité des mémoires qu'ils contiennent sont un autre signe de l'intérêt que les membres de la Société apportent à ses séances. Ces mémoires roulent sur : 1° l'agriculture ; 2° la viticulture ; 3° l'économie domestique ; 4° la médecine vétérinaire ; 5° l'industrie ; 6° la météorologie et 7° l'archéologie et les autres sciences.

Sur la viticulture, je trouve de savants travaux de M. le président Planchenault, de M. le docteur Guyot et des rapports de

Digitized by Google

M. Giffart et de M. le capitaine Janin; enfin un rapport de M. Guillory aîné, sur la viticulture au concours régional d'Angers, que l'on eût pu considérer, ce me semble, comme un tableau fidèle de l'état de la viticulture dans le département de Maine-et-Loire, de notre temps, si les propriétaires des premiers crûs de Saumur, du Layon et des rives droites de la Loire ne s'étaient abstenus de se faire représenter à ce concours.

L'horticulture est surtout représentée par les travaux de M. Delépine aîné, par sa notice sur le *Dictionnaire de pomologie de M. André Leroy*. M. Delépine a résumé et caractérisé avec beaucoup de méthode et de clarté le grand ouvrage par lequel le plus célèbre de nos horticulteurs, et pour ainsi dire le père de l'horticulture angevine, semble avoir voulu terminer sa brillante carrière.

M. Jeannin, secrétaire-général de la Société, et à ce titre historien de ses travaux, a publié un rapport sur le livre de M. Magne : *Hygiène vétérinaire appliquée*. Ce livre, qui est à sa troisième édition, trop volumineux pour être résumé, n'a pu être que caractérisé dans ses points les plus importants par le savant critique, comme une vaste encyclopédie de la science du bétail agricole, depuis le cheval, l'âne et le mulet, jusqu'au bœuf, au mouton, au porc et à la chèvre.

La propagation d'un tel ouvrage ne pouvait être trop recommandée, et c'est là un devoir que M. Jeannin a rempli avec succès. Je veux encore noter son mémoire sur la médaille d'or décernée à M. Malinge, membre titulaire de la Société, auteur du *Manuel de l'Apiculteur et Viticulteur,* pour le miel, la cire et les ruches de son invention qu'il a exposés au concours régional de Laval.

Ajoutons à ces quatre sortes de travaux ceux de M. Charles Giraud, sur l'état général de l'agriculture dans le département, et ceux de M. le capitaine Janin, et de M. Hérault, sur différentes parties des travaux agricoles.

M. Brossard de Corbigny a publié dans ce volume trois rapports : l'un sur les aréomètres à poids constant, de M. Méhay, destinés à faciliter la lecture des indications densimétriques et à

Digitized by Google

les rendre conformes au système décimal. Le second est fait au nom d'une commission chargée par la Société d'examiner un instrument construit par M. Letessier, du Plessis-Grammoire, membre honoraire de la société. Cet instrument sert à déterminer la hauteur méridienne du soleil et sa déclinaison, à mesurer les hauteurs accessibles et inaccessibles et à trouver les plans inclinés. Enfin le troisième rapport de M. Brossard de Corbigny est relatif à un concours sur les progrès de l'agriculture dans notre département, et aux deux mémoires qui y ont été présentés, l'un par M. Charles Giraud, qui a obtenu le prix de 500 fr., et l'autre par M. Er. Sailland, qui a obtenu une mention honorable.

Notons que M. Sailland est encore l'auteur d'un mémoire sur les puits instantanés, inventés par M. Morel de Rathsamhausen, de Schlestadt, qui consiste dans des appareils propres à enfoncer des tubes de fer dans le sol jusqu'à ce qu'on arrive aux couches d'eau souterraines. Le prix de l'appareil est relativement faible, et varie entre 125 francs, pour un puits de 3 mètres, et 250 francs pour un puits de 9 mètres.

M. Deleurie, dont le travail représente l'archéologie dans ce volume, y donne un mémoire sur des documents fournis par M. l'abbé Choyer, et tendant à la conservation de l'ancien hôpital Saint-Jean.

Les volumes se terminent par le tableau des *Observations météorologiques faites au Plessis-Grammoire,* en 1869, par M. Letessier, qui a noté à trois heures différentes, chaque jour, la direction du vent, les degrés du thermomètre, du baromètre et ceux du pluviomètre.

Il m'est agréable de dire à ce propos que M. A. Cheux, porté par ses goûts vers l'étude des sciences naturelles appliquées à l'Anjou, vient d'être nommé à la fois *Correspondant de l'Observatoire de Paris* et *Membre correspondant de l'Association scientifique de France,* fondée depuis plusieurs années par M. Leverrier pour le progrès des sciences, surtout de l'astronomie et de la météorologie. Ces titres désignent, non des sinécures honorifiques, mais des fonctions actives et asservissantes. Ils imposent à celui

Digitized by Google

qui en est investi l'obligation de noter cinq fois par jour, de trois en trois heures, la direction et la vitesse du vent, les hauteurs du baromètre, les degrés du thermomètre, de l'hygromètre et de l'ozonomètre, l'état du ciel. M. A. Cheux devra en outre se chercher dans le département des collaborateurs qui se livrent aux mêmes soins, chacun de son côté, et dont il centralisera les observations pour les transmettre chaque jour à l'*Observatoire* et à l'*Association scientifique*, formant ainsi l'une des mailles du double réseau météorologique et astronomique qui va couvrir la France entière.

Honneur à ceux qui, ayant des loisirs, savent en faire un tel usage !

J'ai omis de parler de plus d'un travail intéressant, compris dans les derniers volumes de la *Société industrielle;* par exemple d'une note de M. Brébant, sur la culture de la betterave dans les terres de M. Parage-Farrant; d'un rapport de M. Desbois-Richard sur un nouveau syphon; d'un mémoire de M. l'abbé Mondain sur la culture des asperges. Mais comment tout dire ?

Je ne puis me taire cependant sur l'influence que la *Société industrielle et agricole* exerce autour d'elle dans tout le département. Son action et celle de ses *Comités d'agriculture*, d'*horticulture*, de *viticulture*, d'*œnologie*, d'*industrie*, de *mécanique*, de *sciences* et d'*arts*, n'ont cessé de se faire sentir depuis quarante ans de Montreuil-Bellay à Pouancé, et l'on peut dire qu'elle a puissamment contribué à la prospérité du pays.

Etablie en 1830, elle a fondé la Caisse d'Epargnes d'Angers et les Comices agricoles de Baugé, de Candé, de Châteauneuf, de Chemillé, de Cholet, de Durtal, du Lion-d'Angers, de Longué, du Louroux-Béconnais, de Montrevault, de Noyant, de Pouancé, de Saint-Germain-sur-Loire, de Saumur, de Segré, de Seiches et de Thouarcé. Avec l'appui des administrations et l'aide des autres sociétés savantes, elle a provoqué l'ouverture à Angers des concours régionaux des produits agricoles, horticoles, industriels et artistiques de 1833, 1838, 1843, 1848, 1853, 1858, 1863, 1868, auxquels dix départements ont pris part, et qui ont attiré à Angers une si grande affluence d'exposants et de visiteurs.

Digitized by Google

Elle a provoqué aussi et organisé le premier concours des vignerons et des producteurs de cidre français, qui a eu lieu à Angers en 1842, avec un succès qu'on n'eût osé espérer d'une institution naissante. Elle a pris une part fort honorable aux sessions suivantes, tenues à Bordeaux en 1843, à Marseille en 1844, à Dijon en 1845, sous la présidence de M. Guillory aîné, son délégué; à Lyon, en 1846; à Dijon, où M. Guillory aîné a encore été appelé à la présidence générale; à Colmar, où l'un de ses membres honoraires, M. Puvis (de l'Ain), a été appelé à cet honneur. Ces réunions ont étendu ses relations en France et à l'étranger, en Suisse, en Allemagne, et surtout en Italie, où ses délégués l'ont représentée aux congrès scientifiques de Milan en 1844, de Naples en 1845, de Gênes en 1846 et de Venise en 1847.

Une vigne-école, située au quartier Saint-Laud, et due à la générosité de M. Baudron, l'un des membres de la Société, permet à ses viticulteurs de faire des expériences de taille et de culture sur plus de quatre cents cépages différents.

Un autre de ses membres, M. Giffard, voulant propager les connaissances relatives à la viticulture et l'instruction professionnelle, a fait pour nos écoles et pour les bibliothèques publiques un travail propre à donner aux enfants auxquels il s'adresse, et aussi aux grandes personnes qui en auraient besoin, une idée claire des procédés et des méthodes les plus favorables à la culture du vin. C'est un *Tableau synoptique des principales tailles et des procédés de formation et de conduite de la vigne à vin*, tableau composé de figures accompagnées d'un texte. Le texte fait connaître les diverses tailles appliquées ou applicables et les cépages les plus renommés, et les figures font voir ce que dit le texte. L'œuvre de M. Giffard est une œuvre de dévouement, offerte aux écoles et aux bibliothèques, mais ne se vendant pas.

La *Société industrielle et agricole* a établi, sous le patronage de l'Etat, du département et de la cité, trente-trois concours d'animaux domestiques, auxquels le pays a dû d'immenses progrès dans l'éducation du bétail. Elle institue en ce moment-ci même, par l'initiative de son président, M. Dély, une vente pu-

Digitized by Google

blique et annuelle d'animaux de la race Durham pure et croisée, sortis des étables du département. Elle a rendu récemment un autre service à l'agriculture par le soin qu'elle a pris, notamment par les publications de son secrétaire général, M. F. Jeannin, vétérinaire du Haras, et membre de la Société nationale et centrale de France, pour éclairer les éleveurs sur les symptômes du typhus contagieux et sur les mesures à prendre afin d'en prévenir la propagation. Elle a prêté ainsi un concours efficace à l'administration de M. le baron Le Guay, chargée de le combattre et d'étouffer ce fléau, ce qui a été fait avec succès.

A. BIÉCHY.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

QUELQUES TYPES DE SÉPULTURES

CONSTATÉES EN MAINE ET LOIRE

ET EN PARTIE DÉPOSÉES

AU MUSÉE D'ANGERS (1).

Les morts vont vite, dit une ballade ; en archéologie, *ils reviennent* non moins vite.

Des tombeaux, encore des tombeaux !

Mais le moyen qu'il en soit autrement ! L'antiquaire ne s'en va-t-il pas, en effet, comme le laboureur, heurter sans cesse contre des ossements qui l'étonnent ?

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris ;

et la tombe n'est-elle point la pourvoyeuse ordinaire des choses de l'archéologie ?

Cette fois encore, j'aurai l'honneur de vous parler sépultures et rites funèbres, y ajoutant quelques remarques, des doutes, des réserves, ainsi que certaines objections et conjectures.

I.

Que les dolmens n'ont pas tous été couverts d'un tertre.

Il est acquis que les dolmens sont des tombeaux : « *Laket a so déum* » *dolen menn* (dolmen), *on lui a mis une tombe de pierre,* on lui a » fait un monument, » disent encore les Bas-Bretons (2).

(1) Nous donnerons les gravures de cette étude dans un prochain numéro.

(2) *Revue des Sociétés savantes,* octobre 1860, page 469.

Digitized by Google

Il est moins certain que ces barbares édifices aient été de petits sanctuaires, bien que tombe et sanctuaire ne s'excluent point; mais il n'est plus guère reçu que les grands dolmens fussent des autels, car, nulle part que je sache, n'ont été signalés de vestiges d'escalier de pierre. Quant aux demi-dolmens, peu élevés, il n'est aucunement prouvé qu'ils ne furent pas des autels : « *Ara per antiquas facta sine* » *arte manus,* » dit Ovide, lib. III *Amorum.*

A tout ceci, je n'ai rien à dire; mais il est une opinion qui s'accrédite et à propos de laquelle je m'imagine que l'on peut faire des réserves.

On croit assez généralement que tous les dolmens ont été enfouis sous des monticules de terre. Il n'est guère douteux qu'il en soit ainsi en Bretagne ; mais en Anjou, la chose me paraît au moins contestable : en effet, sur environ quarante dolmens, dont j'ai constaté l'existence dans une brochure spéciale (1), un seul dit *pierre couverte,* commune de La Ferrière, arrondissement de Segré, conserve les restes d'une enveloppe de terre, et, chose remarquable! il est situé précisément à l'extrémité de l'Anjou, vers nord-ouest, du côté de la Bretagne.

Quant aux autres dolmens, je n'y ai rencontré aucun vestige de tertre. Pareille observation a été faite dans le Vendômois, si je suis bien renseigné.

Serait-ce que les monticules, dans ces deux provinces, auraient été, à des époques ignorées, détruits au profit de l'agriculture? C'est peu probable; c'eût été se donner trop de peine pour un fort maigre engrais, car le sol sur lequel reposent notamment nos dolmens d'Anjou, est généralement de très-mauvaise qualité.

Serait-ce que la curiosité eût jadis fait fouiller ces tertres et mis à nu les mystérieuses pierres qu'ils auraient renfermées? C'est moins probable encore, car l'intérêt qui s'attache à ces monuments ne semble pas d'ancienne date; d'ailleurs, comme au dolmen de La Ferrière, toute trace d'enveloppe n'eut point disparu.

II.

Que certains dolmens sont enfouis, mais sans être couverts d'un tertre.

D'autres dolmens présentent un type particulier que je crois devoir signaler; ils sont enfouis jusqu'au niveau de leur table horizontale,

(1) *Monuments gaulois de l'Anjou, ou Mémoire sur la topographie celtique du département de Maine-et-Loire, d'après les médailles, les sépultures, les dolmens, les peulvans, etc.*— Angers, Cosnier Lachèse.

Digitized by Google

c'est-à-dire que leurs supports sont entièrement fichés en terre, mais que leurs pierres de dessus sont à fleur de sol. Dans la commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, au Bois-Brard, près de Saumur, il en a été découvert un de cette sorte en 1837, et voici ce qu'il renfermait :

1° Trois couches d'ossements dont les tibias et les humerus étaient placés en croix et surmontés de nombreuses têtes, la face au nord ;

2° Des haches en silex à peine dégrossies ;

3° Des pointes de flèche en même matière ;

4° Deux défenses de sanglier emmanchées chacune dans un tronçon d'os ;

5° Des grès noircis par le feu ;

6° Des débris de vases en terre noirâtre épaisse et mélangée de grains de sable ;

Tous objets déposés au Musée de Saumur.

Rapprochement curieux ! Un dolmen à peu près semblable fut trouvé près de Port-à-Binson, arrondissement d'Epernay (Marne). On y compta les os de cent trente-trois cadavres des deux sexes et de tous âges, placés, les plus grands à la partie inférieure, les courts et les plats au centre, et les têtes à la partie supérieure, le tout avec des débris d'animaux (1).

Cette stratification d'ossements au fond de deux dolmens si éloignés l'un de l'autre, méritait d'être ici remarquée.

Je laisse à de plus savants le soin d'en tirer telles conclusions qu'ils jugeront convenables.

III.

Inhumations assises. — Statuette.

J'aborde un autre mode de sépulture assez étrange découvert à Saint-Georges-du-Bois, canton de Beaufort, arrondissement de Baugé.

Sur le versant méridional d'une colline, vingt-huit à trente fosses d'un mètre, faites de moellons et ardoises brutes, renfermaient, chacune, les ossements d'un cadavre humain. Ces corps avaient été inhumés assis, posture analogue à celle de l'enfant dans le sein de la mère.

(1) *Revue des Sociétés savantes*, an 1861, page 421.

Digitized by Google

Ce mode d'inhumation a été constaté, en d'autres contrées, par MM. Cochet, Troyon, Morlot de Lausanne, etc. Aussi je me serais abstenu d'en parler après eux, si je n'avais à signaler le fac-simile que le Musée d'Angers conserve, d'une statuette en terre cuite jaunâtre, trouvée à Saintes (Charente-Inférieure), faubourg Saint-Vivien, dans un tombeau en pierre, par M. Delidon fils, demeurant présentement aux Sables-d'Olonne (Vendée). Cette statuette représente un petit vieillard replié sur lui-même en manière de fœtus *(Voir le dessin)*.

Il me semble difficile de ne pas remarquer dans cette singulière posture, l'intention d'exprimer une idée de résurrection. L'analogie de ces deux postures est frappante, l'une de l'enfant dans le sein de sa mère, l'autre du défunt assis au sein de la terre, l'*alma parens* des anciens ; l'enfant destiné à naître à la vie commune, le défunt à la vie surnaturelle.

Quoiqu'il en soit, un autre mode de sépulture n'est pas moins digne d'attention ; je veux parler des inhumations en cercle.

IV.

Inhumations sur plan circulaire.

Dans la même commune de Saint-Georges-du-Bois, au lieu nommé la *Pièce du Moulin*, fut découverte une sépulture établie sur plan circulaire, d'environ deux mètres de diamètre. De grosses pierres brutes formaient un cercle, au centre duquel gisaient, pêle-mêle, des ossements humains et d'animaux enfouis sous une couche de terre de cinquante centimètres d'épaisseur, surmontée de plusieurs grosses pierres également brutes.

Cette sépulture ressemblait beaucoup à celle que l'on voit au Musée de Cluny, et qui porte cette étiquette : « Tombeau d'un chef celte » trouvé à La Varenne-Saint-Hilaire, près Paris. »

Les Gaulois ne paraissent pas avoir indifféremment adopté la forme du plan circulaire. On la retrouve dans la description que les auteurs anciens nous ont laissée des cabanes gauloises ; dans les cromlechs, dans certains mallus et dans des cercles de cendres, au fond de quelques tombes de l'Alsace, cendres qui prouvent une fois de plus que les Gaulois pratiquèrent, concurremment avec l'enfouissement, le mode

Digitized by Google

d'incinération, comme l'atteste d'ailleurs Pomponius Mela en ces termes : « Cum mortuis cremant ac defodiunt apta viventibus olim (1). »

Jusqu'ici, à part la statuette de Saintes qui paraît être d'origine romaine, les sépultures que nous venons de décrire sont celtiques, ce que l'on reconnaît à l'emploi des objets en silex et des pierres de grès à l'état brut.

Abordons maintenant l'époque romaine.

V.

Urnes cinéraires.

Le Musée des Antiquités d'Angers en possède un certain nombre qui, toutes, ont été trouvées dans le cimetière gallo-romain de cette ville (gare du chemin de fer).

Parmi ces urnes, plusieurs sont en terre grise ou noire, et les autres en verre. Des premières, je n'en citerai qu'une seule, parce qu'elle a cela de particulier, que sur sa panse on lit : *COR*, le *cœur (Voir le dessin)*. Indépendamment des cendres de ce viscère, elle contenait des esquilles qui ont été reconnues pour ne pas toutes provenir d'ossements humains. Le triage s'effectuait, d'après Montfaucon, en enveloppant d'un tissu d'amiante, avant la combustion, les parties du corps que l'on voulait garder à l'état de cendres, sans mélanges.

Quant à l'urne en verre, que le dessin rappelle, nous l'avons trouvée incluse dans une plus grande, en terre rouge, qu'accompagnait une coupe ou assiette. Semblable observation a été faite, au seul carrefour de la nouvelle caserne de cavalerie, sur plus de cent traces de sépulture, et ce carrefour n'était qu'un très-petit coin du cimetière gallo-romain d'Angers.

Ces coupes ou assiettes avaient été probablement destinées à contenir le vin, le lait ou le miel, c'est-à-dire les boissons et les mets que les payens avaient coutume d'offrir aux mânes des morts.

Non loin du même endroit, mais à une époque antérieure, on découvrit, au lieu dit la *Grande Carte*, à la profondeur d'un mètre, une urne cinéraire, en cuivre, qui me semble mériter un sérieux examen.

---

(1) *De situ orbis*, c. 2 —*Revue archéologique*. Leleux, 15 janvier 1859, p. 595.

Digitized by Google

VI.

Urne en cuivre marquée d'un outil que l'on présume être l'ascia.

Ce vase, haut de vingt-deux centimètres, pesant un kilogramme deux cent vingt-cinq grammes, de forme élégante, trouvé à Angers (1), est classé, au Musée, sous le n° 250. Il contenait une sorte de terreau noirâtre, au milieu duquel se trouvèrent cinq clous, en fer, longs de cinq à huit centimètres, à tête plate, et qui avaient subi une torsion, sans doute par l'effet du feu de bûcher, car il y a lieu de croire que ces mêmes clous qui durent servir à consolider les rondelles de bois destinées à l'*ustion* du corps, auront été recueillis après la cérémonie et déposés dans l'urne en même temps que plusieurs poignées des cendres du défunt (2). Mais, c'est moins de cela qu'il s'agit que de certaines figures qui se voient sur l'anse du vase en question.

A l'extrémité inférieure de cette anse, on distingue un enfant nu, debout, un doigt sur les lèvres; et de la main gauche pendante, tenant une sorte de boisseau.

Au-dessus de cette figurine, se dresse un autel cylindrique avec flamme, au pied duquel est un objet semblable à une urne.

A la partie supérieure, on aperçoit un signe à tige penchée obliquement comme dans l'ascia, signe que les uns prennent pour une sorte de petit marteau à charnière, qui, ouvert par la pensée, aurait une forme de serpette, mais que tous prennent, ouvert ou non, pour un outil contondant; puis, enfin, on voit sur le goulot une feuille imitant celle du lotus.

Commençons par l'étude du signe, image du petit outil; le reste viendra par surcroît. Qu'est-il, sinon peut-être l'une des trente et quelques variétés de l'ascia, dont parle M. Charma, dans les mémoires lus à la Sorbonne, en 1863 (3)?

---

(1) *Voir* Note de M. Boreau, Société industrielle, 11e année; *Nos Monuments antiques de l'Anjou*, page 14.

(2) On pourrait douter, vu le petit diamètre de l'embouchure (8 centim.), que la destination de ce vase ait été celle d'une urne cinéraire, si l'on ne savait qu'il en existait au col plus étroit. *Voir* Montfaucon, t. v; Gruter, page 841.

(3) Mém. Sorbonne, 1864, page 6. On peut voir, dans les œuvres de Montfaucon, Caylus et Gruter, quelques variétés de l'ascia.

Digitized by Google

S'il en est ainsi, ce serait peut-être le premier exemple de cet emblême mystérieux placé sur l'anse d'un vase de métal, emblême qui, depuis plus de deux siècles, fait le tourment des antiquaires, et sur lequel je n'ai pas la prétention de dire le dernier mot. Heureux si aux ténèbres qui enveloppent ce signe, je n'ai point la malencontreuse chance d'en ajouter de nouvelles !

Anthony Rich, dans son dictionnaire traduit de l'anglais, sous la direction de M. Cheruel, définit l'ascia : « Un nom donné à différents » objets employés dans des métiers et servant à des usages distincts, » qui furent tous classés sous le même terme, parce qu'ils avaient des » ressemblances générales, soit pour la forme, soit pour la manière » dont on s'en servait. »

Malgré l'élasticité de cette définition, il reste vrai que l'ascia composée d'un *manche* et d'une *traverse* quelconque, est un outil, mais un outil de forme très-variée et où l'on croit reconnaître tantôt une *gâche*, une *truelle*, un *pic*, une *essette*, un *sarcloir*, une *doloire*, et tantôt une *erminette*, une *pioche*, une *houe*, un *marteau*, une *hache*, *et même* une pointe *d'ancre de navire*. On ne voit pas pourquoi notre petit instrument ne trouverait point sa place parmi toutes ces formes de l'ascia ? Car lui aussi est un outil composé d'une tige et d'une traverse recourbée, et lui aussi, à l'imitation de l'ascia sur les pierres sépulcrales, occupe sur notre vase le point le plus élevé.

Toutefois, plusieurs croient y distinguer une forme de la lettre A *(Voir le dessin)*; mais il y faut mettre beaucoup de bonne volonté. A leur sens, rien ne répugnerait à ce que cette lettre, placée comme elle l'est au sommet du vase, fut l'initiale du mot *Ascia*. J'ai peine à me rendre à ces ingénieuses subtilités à propos d'un objet qui déjà n'en comporte que trop.

Néanmoins, je me suis demandé, avec notre savant bibliothécaire d'Angers, M. Lemarchand, si le signe en question ne serait point une de ces nombreuses *notes tironiennes*, que Gruter a reproduites vers la fin de son *Corpus inscriptionum romanarum ?* A cet effet, j'ai compulsé les deux cents pages in-folios qui les renferment, mais sans y rien trouver d'analogue. Il y a mieux, la note tironienne exprimant phonétiquement le mot *ascia*, est un véritable monogramme qui n'a rien de commun avec la forme de notre outil (1).

Quoiqu'il en soit, si, comme j'ai lieu de le croire avec M. Joly-le-Terme,

(1) *Notæ Tyronis et Senecæ*, page 193, Gruter *in fine*.

Digitized by Google

architecte des monuments historiques, et avec l'éminent abbé Cochet (1), le signe mystérieux de notre vase est une des formes de l'ascia, il se peut qu'il s'en dégage quelque lumière, après toutefois que nous aurons constaté le plus rapidement possible l'état de la science à ce sujet.

On tombe généralement d'accord que la représentation de l'ascia se trouve surtout en tête de certaines épitaphes de la seconde Narbonnaise et de la première Lyonnaise, formant l'ancien sol segusiave. Aussi le musée lapidaire de Lyon en est-il une vivante preuve.

On tombe d'accord également que ce signe en relief ou gravé paraît être étranger à ce qui n'est pas sépulture; mais on diffère sur le sens qu'il convient d'y attacher.

Les opinions diverses peuvent se classer en deux catégories : à la première se rattache la manière de voir de ceux qui, excluant une idée religieuse, prennent ce signe au sens matériel; à la seconde, l'opinion de ceux qui croient y trouver un emblême religieux, payen le plus ordinairement; car, pour le dire de suite, s'il est vrai que l'ascia ait été rencontrée sur des tombes chrétiennes, cela ne se serait fait qu'à titre accidentel. Mais je doute qu'il en ait même été ainsi; en effet, il nous est difficile de reconnaître l'ascia dans la représentation de ces feuilles d'*ache*, tracées à droite et à gauche du *chrisme*, au-dessus d'une inscription latine trouvée à Lyon en 1740 (2).

Pour nous donc, l'ascia est essentiellement un signe propre au paganisme.

Mais revenons à nos deux catégories. 1° Au sens matériel, l'ascia serait : un instrument d'investiture destiné à établir et à manifester la propriété du terrain de l'inhumation;

Une gâche ou truelle servant à broyer le mortier employé à la construction des tombeaux;

Un outil pour couper les briques et tailler les pierres des tombes des gens du peuple;

Un instrument propre à façonner les rondelles du bûcher, opinion que renverse ce passage de la loi des Douze Tables : *Rogum asciâ ne polito;*

Une houe pour creuser la fosse;

---

(1) Lettre du 13 février 1869.

(2) *Histoire de l'académie des Inscriptions*, in-12, t. IX, pages 410-414.— Voir *Revue archéologique*, Leleux, livraison du 15 septembre 1858, planche 340, fig. 1re.

Digitized by Google

Un signe constatant que la tombe est achevée ;

Une pioche destinée à détruire les herbes, ainsi qu'à biner le sol de la sépulture, afin d'obéir à la formule propitiatoire : *Sit tibi terra levis ;*

Enfin un outil servant à façonner l'auvent protecteur des inhumations.

2° Au sens religieux, l'ascia serait :

Un instrument de consécration propre à rendre favorables au défunt les divinités infernales ;

Un emblème de la puissance protectrice ou vengeresse des dieux ;

Un marteau analogue à celui dont le Pluton des Falisques et des Étrusques était muni ;

Un symbole du Mercure gaulois, conducteur des âmes, souvent armé d'une hache, comme on l'aperçoit sur un bas-relief d'Autun ;

L'hiéroglyphe même du mot *ascia*, mot à la prononciation duquel la cabale attribuait puissance et vertu ;

Un instrument de menace contre les profanateurs de sépulture ;

Un marteau léthifère analogue à la faux dont aujourd'hui même on arme la mort ;

Un signe pieux, comme la croix sur nos tombeaux.

Tel est, dans les deux sens profane et religieux, le résumé des opinions des auteurs suivants, que j'énumère selon l'ordre alphabétique, savoir : Anatole de Barthelemy, le Père Colonia, Charma, Comarmond, Fabretti, Gervais (Charles), A. Judas, l'abbé Lebeuf, Ch. Le Normant, Menetrier, Monet, dom Martin, marquis de Maffey, Muratori, Mabillon, Montfaucon et de Nolhac.

Comment, au milieu de tant d'opinions émanées d'autorités si graves, oser placer la mienne ? C'est pourquoi je ne le ferai qu'avec la plus grande réserve, et si notre urne voulait révéler son mystère, je lui laisserais volontiers la parole; mais elle s'y refuse, puisque la principale figure que j'aperçois sur son anse est précisément Harpocrate, le dieu même du suprême silence. Heureusement que le silence est éloquent, puisqu'il nous livre, bon gré, mal gré, le secret de la destination du vase qui nous occupe. En effet, quoi de plus convenable à une sépulture et aux rites religieux des anciens que le silence !

Aussi je n'hésite plus à pencher du côté de l'opinion de ceux qui voient dans l'ascia autre chose qu'un signe profane. Tout, en effet, révèle sur notre urne un drame religieux, et il serait mal aisé de ne pas croire que l'ascia présumé qui le domine n'y participât en aucune façon. C'est d'abord Harpocrate, symbole du soleil au sortir de l'hiver (1),

(1) Bouillet, au mot *Harpocrate.*

Digitized by Google

autrement de l'éternelle vie, au sortir du tombeau ; Harpocrate, avec son *modius* ou boisseau, emblême mystique des richesses réservées aux âmes dans un monde meilleur; c'est ensuite l'autel, avec son feu, symbole de purification, d'après M. Lajard, de l'Institut, et destiné, sans doute aussi, à représenter la flamme du bûcher, car au pied de l'autel, vers la droite, on distingue une petite urne, image probable de l'urne réelle, où furent déposées les cendres du défunt; c'est enfin l'ascia qui, enfouie à un mètre de profondeur, ne pouvait être ici le signe de l'investiture du sol, ni celui de l'obligation de sarcler les herbes et de bécher le terrain de la sépulture, puisque dans la pensée de ceux qui prennent l'ascia au sens profane, cette figure devait être constamment apparente, pour répondre à la destination toute matérielle qu'ils lui supposent.

Cette circonstance d'enfouissement est, ce nous semble, une nouvelle preuve, du moins pour l'ascia de notre vase, que cet instrument était ici un emblême essentiel aux rites funèbres, puisqu'il pouvait avoir son efficacité religieuse, sans demeurer apparent.

N'oublions pas que le goulot de l'urne d'Angers est orné d'une feuille assez semblable à celle du lotus, emblême d'immortalité, de salut et de rafraîchissement, suivant Creuzer, plante que l'on voit fréquemment peinte sur les caisses de momie, et qui convient parfaitement au dieu Harpocrate, en sa qualité de fils d'Osiris et d'Isis (1).

D'un autre côté, il ne faut pas s'étonner de l'introduction de ce dieu, originaire d'Egypte, au sein de la mythologie romaine, car Pline nous apprend que les Romains commençaient à porter, de son temps, des anneaux ornés de son image (2). Il ne faut pas s'étonner non plus de son passage, en nos contrées, durant l'occupation romaine, ni qu'il se soit allié, sur notre urne, avec l'ascia, instrument que nous croyons être plus spécialement de souche gauloise, comme nous allons essayer de le démontrer.

---

(1) *Religions de l'antiquité du dr Frédéric Creuzer*, ouvrage refondu en partie par J. D. Guigniaut, t. I, page 406, édition de 1825.

(2) *Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Harpocrate*.

Digitized by Google

VII.

Que l'ascia serait d'origine gauloise.

S'il est bien établi que l'ascia ne se rencontre guère que sur un territoire assez restreint de la Gaule, il demeure évident que là est sa patrie.

D'un autre côté, s'il est prouvé que les haches en pierre, dites vulgairement *celtæ*, ont, lorsqu'elles sont emmanchées, une certaine ressemblance avec l'ascia de l'époque romaine, et s'il est avéré qu'on les découvre sous les dolmens, comme compagnes des restes des défunts, il doit s'ensuivre qu'entre elles et l'ascia existe une frappante analogie, et qu'elles sont de même famille, quoique d'époque très différente.

Or, il paraît désormais acquis, avec de bons auteurs, et notamment avec MM. Comarmond et Charma (1), que l'ascia, ainsi que déjà nous l'avons dit, se rencontre principalement sur le sol segusiave, qui comprenait la deuxième Narbonnaise et la première Lyonnaise, aujourd'hui départements des Hautes-Alpes et du Rhône. Mais c'est surtout dans ce dernier qu'elle a été le plus souvent trouvée, c'est-à-dire sur une notable partie de la Celtique de César. Cette limitation géographique de l'ascia montre assez que cet instrument a pris son origine dans la Gaule. Je ne sache pas, en effet, qu'il ait été employé en Italie; du moins, je ne l'y ai vu dans aucun musée de cette vaste contrée, non plus qu'en Grèce et en Orient. Toutefois Caylus et Montfaucon, mais à titre très-exceptionnel, en citent deux ou trois exemples de provenance romaine.

Bien que localisé, en quelque sorte, sur le territoire de la première Lyonnaise, ce signe n'a pas laissé que de faire une pointe jusque dans la troisième, à laquelle appartenait l'Anjou, puisque, sans compter l'ascia de notre vase, Bodin a trouvé le même emblême sur deux pierres sépulcrales, près de l'église Saint-Eusèbe, à Gennes, arrondissement de Saumur (2).

---

(1) Comarmond, *Musée lapidaire de Lyon*, p. XXII.—Charma, *Mém. Sorbonne*, an 1864, page 6.

(2) *Recherches historiques sur Angers*, t. I, page 12, édition de 1821.

Digitized by Google

Quant à déterminer l'analogie qui paraît exister entre l'ascia et les *celtæ*, ainsi qu'entre leurs caractères religieux, je ne puis mieux faire que de m'étayer de témoignages que personne, je crois, ne récusera.

« La hache celtique en silex, dit M. P. Lacroix, membre du comité » des travaux historiques, n'est pas seulement un instrument à l'usage » de la guerre ou de l'industrie, mais bien plutôt un symbole religieux; » l'ascia est également un symbole qui ne figure que dans les inscriptions » funéraires, appartenant à certaines époques déterminées, à certaines » localités de l'empire romain (1). »

« Quand on sait, dit M. Auguste Castan, que la hache de pierre était » chez nos pères un symbole religieux, un hommage rendu à la » croyance celtique de l'immortalité de l'âme, l'instrument du dieu » *Psycopompe*, qui protégeait et conduisait les âmes au sein de l'éternité, » on ne s'étonnera pas d'en rencontrer l'image au fond des tombeaux (2). »

« J'ai vu, ajoute M. J. Quicherat, tant de fois la hache celtique » sortir des tumulus et souvent avec une forme et des dimensions qui » excluaient l'idée d'un instrument propre aux usages de la vie, que je » la considérerais volontiers, lorsqu'elle se rencontre dans les sépultures, » comme un symbole qui caractérise un certain rite funèbre des » Gaulois. Il y a plus, quand je vois la dernière forme à laquelle est » arrivée la hache celtique, et que cette forme faisait de l'instrument, » lorsqu'il était emmanché, l'équivalent exact de l'ascia romaine, » je suis tenté de conclure que la fameuse formule des tombeaux » gallo-romains dédiés *sub ascia*, ne désignait pas autre chose qu'une » particularité du rite funèbre conservée des anciens temps (3). »

Je m'arrête à ces citations qu'il serait aisé de multiplier.

Toutefois, malgré d'aussi graves autorités, une objection vient à l'esprit : les haches en pierre, pourrait-on dire, se rencontrent en bien d'autres contrées que la Gaule, ainsi que l'exposition universelle de 1867 l'a manifestement prouvé, tandis que l'ascia de l'époque romaine ne se trouve guère, comme nous l'avons établi, que sur un territoire assez restreint. Si donc, ces divers instruments sont de même famille et ont une commune signification, cette différence dans l'étendue géographique a lieu de surprendre. Ce à quoi on peut répondre que la transformation des celtæ en ascia n'a pas été complète sur toutes les parties de la

(1) *Revue du Ministère de l'Instruction publique*, t. I, mars 1859, page 305.
(2) *Revue archéologique*. Leleux, n° du 15 août 1858, page 311.
(3) *Revue des Sociétés savantes*, avril-mai 1862, page 321.

Digitized by Google

Gaule, à l'époque romaine, parce que, sans doute, en certaines de ces parties, le souffle du progrès artistique n'y a pas été le même ; or, il est incontestable que l'ancien territoire segusiave a subi plus spécialement l'influence artistique du midi; il suffit d'avoir vu le musée de Lyon pour en être convaincu.

L'objection ainsi réduite, il nous reste à déterminer, s'il se peut, la valeur symbolique de la hache en pierre, véritable ascia de l'époque celtique, et à comparer cette valeur avec celle de l'ascia de l'époque romaine.

Dans les régions du nord de l'Europe, la hache en pierre, d'après le témoignage de Pierre Victor (1), passe pour être un symbole du dieu de la foudre, et, chose curieuse ! les paysans du Saumurois appellent les celtæ : *pierres de tonnerre*, s'imaginant qu'elles sont le produit de la foudre ; la même croyance existe dans le midi de la France (2).

Ajoutons, avec M. Castan, qu'en nos contrées de la Gaule, la hache en pierre était l'instrument, c'est-à-dire le symbole du dieu *Psycopompe*, ainsi que nous l'avons dit plus haut, du dieu Psycopompe, le Thot des Égyptiens, l'Hermès trismégiste des Grecs, le Mercure des Latins, et le Theutatès des Gaulois ; bref, le conducteur des âmes. La hache en pierre était donc un véritable *betyle*, comme l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Dieu et les dieux*, l'avait déjà fait remarquer. On sait que ce mot de betyle, en langue orientale, signifie maison de Dieu; les anciens croyaient, en effet, à la présence d'une divinité dans certaines pierres sacrées. Il ne faut donc pas s'étonner de trouver des celtæ au fond des tombes gauloises ; ne pas s'étonner non plus que les plus petites percées d'un trou rond, près de l'extrémité opposée au tranchant, aient été portées au cou, en manière d'amulettes et à la façon des bulles d'or ou de cuir qui ornaient la poitrine des jeunes romains (3), suivant leur condition.

Quant à l'ascia de l'époque romaine, sa valeur symbolique ne s'éloigne pas de celle des celtæ, ainsi qu'il résulte de l'énumération que nous avons précédemment faite des divers systèmes de ceux qui l'envisagent par le côté religieux. Instrument léthifère, hache de Mercure, marteau de Pluton, sont bien de même famille que nos celtæ, symboles du *dieu de la foudre* et du *conducteur des âmes*. Le premier frappe ; le second

(1) *Coup d'œil sur les antiquités scandinaves*. Paris, Challamel, an 1841, p. 20.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. v, 1838, p. 110-111.
(3) Anthony Rich. Cheruel. au mot *bulle*.

Digitized by Google

mène les âmes aux enfers ; c'est toujours au fond même idée de mort et de transmigration d'un monde à l'autre.

D'après le savant Spon, Harpocrate, qui vient très à propos ici pour nous rappeler à l'examen de l'urne d'Angers, était une sorte de divinité panthée chargée de nous apprendre « que tous les dieux qu'on adorait » étaient renfermés en un seul qui nous imposait silence (1).

Il est un quatrième et dernier signe en relief, sur lequel je me permettrai d'attirer votre attention, c'est celui que l'on voit sous les pieds et au côté droit du petit Harpocrate ; je crois que cet objet est à la fois un escabeau et un accoudoir, ce qui convient parfaitement à ce dieu toujours debout, malgré sa faiblesse. Il était, en effet, né malingre, et, à cause de cela, on l'appelait *Haroeri aux pieds mous* (2). Cette fatigante attitude, même pour un dieu, semble donc très-bien justifier la présence d'un accoudoir. Quoiqu'il en soit, et en attendant que lumière se fasse, il reste vrai que le vase en question est un objet intéressant, puisque, par son ascia présumé, il semble devoir se rattacher à une origine gauloise; par son Harpocrate, à une provenance égyptienne ; et puisqu'enfin ces deux influences ont pour naturel trait d'union le petit autel romain figuré sur son anse.

VIII.

Grandes urnes creusées dans le tuf.

Comme complément des urnes trouvées en Anjou, j'en signalerai plusieurs qui ont été découvertes à l'Orbière, commune de Saint-Georges le Toureil, et au bourg de Chemellier, arrondissement de Saumur (3). Celles-ci ne sont ni en terre, ni en verre, ni en cuivre ; elles furent tout simplement creusées dans la pierre de tuf. Les lieux où elles ont été rencontrées servirent très-longtemps de cimetières. Ces grandes urnes que, par rapport aux autres, on peut qualifier d'*immobiles*, présentent en coupe un profil ovoïde. La plus curieuse que nous prendrons pour type a un mètre quinze centimètres de profondeur sur quatre-vingt-dix

(1) Spon cité dans le *Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Harpocrate*.
(2) Bouillet, au mot *Harpocrate*.
(3) Renseignements communiqués par M. Perrier.

Digitized by Google

centimètres de diamètre dans la partie la plus large; elle était recouverte d'environ un mètre de terre végétale (*Voir le dessin*). Elle renfermait une certaine quantité de moellons tufiers soumis à l'action du feu, une quantité assez considérable de cendres mélangées de charbons et d'ossements, la plus grande partie brûlés.

A peu près tous ont été reconnus pour être des os de très-forts quadrupèdes. Je me bornerai à consigner ce fait, voulant passer de suite à un autre genre de sépulture.

IX.

Cryptes gallo-romaines et cercueils en plomb.

Après la période d'incinération, vient naturellement celle de l'inhumation.

La brique à crossette pour les petites cryptes; le plomb pour quelques cercueils; puis, à l'intérieur, pour l'aménagement des petits objets, le bronze, la terre cuite, le verre, l'ivoire, l'os, le jais, sont les matériaux et matières qui furent le plus communément employés dans les sépultures du cimetière gallo-romain d'Angers (gare du chemin de fer). Parmi les huit cercueils en plomb qui se voient au musée de cette ville, nous citerons le plus curieux, vu le grand nombre de petits objets qu'il renferme; il est classé sous le n° 771. On y distingue spécialement un barillet, des épingles à cheveux, les fragments d'un peigne, tous objets en os ou ivoire; un bocal cuboïde, une urne à parfum, pareille à un petit chandelier, une charmante patère, deux vases en forme de salière avec couvercle conique, un élégant flacon à base aplatie, tous objets en verre d'une belle conservation; en terre cuite, un petit bélier, puis une urne d'un beau vernis ébène, forme d'alabastron apode, celle-ci placée en dehors du cercueil, vers le pied gauche du squelette; enfin une tablette rectangulaire en marbre verdâtre, à bords chanfrinés; et tout à côté, cette sorte de style en bronze appelé *ligule* par Montfaucon et Roach Smith, mais nommé par M. Charma *ongle, ad unguem,* instrument propre, selon lui, à modeler la cire ou l'argile, outil analogue au *polissoir* et à la *touche* des modeleurs, ainsi qu'à la *gouge* des sculpteurs.

L'opinion de M. Charma sur un instrument tout à fait semblable qu'il

Digitized by Google

a décrit dans les Mémoires de la Sorbonne (1), a fait jaillir pour nous la lumière au fond de ce petit cercueil de un mètre cinquante-cinq centimètres de long, qui renfermait incontestablement une jeune fille on une jeune femme, comme le prouvent les épingles à cheveux, les fragments de peigne et la délicatesse des ossements.

Or, cette jeune personne était évidemment une artiste, ou du moins en avait les goûts; et ce qui l'atteste, c'est l'outil de modeleur et la tablette où elle maniait son argile. Enfin nous avons l'explication de la présence du mystérieux petit bélier placé à ses pieds; c'était son œuvre, je ne dirai pas son chef-d'œuvre *(Voir les dessins)*.

Bien des choses me resteraient à dire sur nos cercueils en plomb du Musée d'Angers, et notamment sur ceux où commence à poindre le signe chrétien; mais j'ai hâte de passer à l'examen de ces chaînes de fer que l'on trouve quelquefois sur des squelettes.

X.

Chaînes de fer sur des squelettes.

Le Musée d'Angers possède une de ces chaînes qui fut découverte dans le lieu de la Grande-Carte (faubourg Saint-Laud), et que M. Boreau a remise audit Musée, après l'avoir ainsi décrite : « On a trouvé un » tombeau renfermant deux squelettes, sur lesquels était une chaîne, » ou, du moins, un fragment de chaîne en fer, long de quarante-six » centimètres.

» Cette chaîne se compose d'une suite d'anneaux géminés offrant à » peu près la forme d'un 8. Les parois de ce tombeau étaient composées » d'une sorte de ciment blanchâtre qui se délitait promptement à » l'air (2). »

M. de Caumont, dans son *Cours d'antiquités* (2), mentionne des chaînes assez semblables, « trouvées, dit-il, dans des tombeaux » évidemment postérieurs au IVe siècle, et même dans des cercueils » que l'on a cru de l'époque carlovingienne. »

---

(1) Mémoires lus, à la Sorbonne, en avril 1863, impression de 1864.
(2) *Bulletin de la Société industrielle d'Angers,* page 38, an 1840.
(3) De Caumont, *Cours d'antiquités,* VIe partie, page 270.

Digitized by Google

Admettant, à défaut d'autres preuves, ces dates extrêmes de la fin du IVe siècle au IXe pour l'âge de la chaîne du Musée d'Angers, nous nous demandons à quel dessein elle a été placée sur deux squelettes? Etait-elle là comme un emblème d'affection? Ce n'est guère admissible, eu égard à la grossièreté des anneaux. Etait-ce une marque de servage ou de captivité? Cette explication répugne moins. Servait-elle à laisser pendre quelqu'objet domestique? Les anneaux seraient bien lourds pour qu'il en fût ainsi.

Enigme sur énigme! Quoiqu'il en soit, j'oserai risquer une autre explication, dont je puise les éléments dans l'histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Florent, par dom Jean Huynes.

Si le texte que je vais transcrire ne s'adapte pas complétement au sujet en question (deux squelettes liés par une même chaîne), du moins pourra-t-il être admis lorsqu'il s'agira de ces chaînes que l'on a trouvées sur un seul cadavre, de même qu'en cite M. de Caumont dans son Cours (1).

Dom Jean Huynes commence par chercher à établir approximativement l'époque du fait qu'il va raconter. Il pense qu'il s'est passé sous l'un des dix premiers abbés de Saint-Florent de Glonne, c'est-à-dire de la fin du VIIe siècle à la fin du IXe. Puis il poursuit en ces termes :

« Anciennement celui qui avait occis *quelque sien proche*, si après » son forfait, étant repentant de son péché, il allait l'accuser devant » l'évêque pour en recevoir pénitence, celui-ci ordonnait *de se faire* » *faire des liens du même glaive avec lequel il avait occis et de s'en* » *ceindre le col, les bras et le ventre ;* et ainsi équipé, sortir de son » pays jusqu'à ce que, par la volonté de Dieu, les liens se déliassent » d'eux-mêmes; aller premièrement à Rome, puis par divers lieux » saints, demander pardon de son péché. »

Après ce préambule, dom Huynes entre en matière et rapporte comment un clerc meurtrier fut condamné à semblable peine; comment, après de lointaines pérégrinations, il vint en Anjou, au monastère de Glonne, où, pendant son sommeil, un oiseau secoua ses fers qui « se » dettachèrent avec une telle impétuosité que sautant bien loin de là le » chemin, on eut peine de les retrouver (2). »

Voilà qui va bien pour les meurtriers qu'un miracle délivrait; mais, pour les autres, il advenait que, mourant avec leurs chaînes, ils étaient,

(1) De Caumont, *Cours d'antiquités,* VIe partie, p. 270.
(2) *Vie de S. Florent,* par D. Huynes, page 108 de mon manuscrit.

Digitized by Google

sans aucun doute, enterrés avec elles. Et ainsi s'expliquerait en certains cas, du moins, la découverte de chaînes de fer autour de quelques squelettes.

XI.

Le mot LEX sur une tombe mérovingienne.

Vers 1868, le Musée d'Angers s'est enrichi de plusieurs cercueils en pierre trouvés sur la place du Ralliement. L'un, entre autres, du côté de la tête, porte sur son couvercle, en lettres capitales de neuf centimètres, le mot LEX. Rien de plus, rien de moins !

Que peut-il vouloir dire? S'agit-il de la loi révélée, de la loi naturelle, de la loi civile? Enigme! A-t on voulu faire entendre que la mort est la loi commune? Banalité ! En cet état de doute, j'oserai rapprocher de ce mot un texte curieux que j'emprunte à une mosaïque découverte à Constantine. Entre deux colombes, emblême chrétien, on lit :

JVSTVS
SIBI LEX
EST (1)

c'est-à-dire : *Le juste est sa propre loi.*

Je vous laisse sur cette phrase, à la fois philosophique et chrétienne, que tout homme de bien s'honorerait de porter en devise.

GODARD-FAULTRIER.

---

(1) Mém. Sorbonne, 1863, pl. IV, page 169.

E. BARASSÉ, *éditeur-Gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

JOURNAL

D'UN

PRISONNIER DE GUERRE

(de Saint-Péravy à Stralsund).

1870-1871.

Saint-Péravy, 1er décembre, au matin.

Nous venons de passer une rude nuit. C'était notre tour de monter la grand'garde sur l'un des plateaux qui avoisinent le village de Saint-Péravy. Il gelait, et le vent soufflait par rafales glacées à travers la campagne. L'hiver nous faisait sa première visite : nous avions reçu l'ordre de ne pas dresser nos tentes, et nous en étions réduits pour nous réchauffer à souffler sur des tisons encore rouges abandonnés par les soldats que nous avions relevés. La lune à demi-voilée par les nuages, éclairait de ses pâles reflets notre campement assez semblable à ceux de trappeurs d'Amérique, dont Cooper a raconté les étranges aventures. Nos mobiles se serraient silencieusement autour des foyers qui menacaient à chaque instant de s'éteindre. D'autres drapés dans leurs couvertures, comme des vrais hidalgos de Tolède, arpentaient la plaine déserte à grands pas. Quelques-uns adossés aux épaulements en terre, élevés pour la défense, luttaient contre le sommeil qui les envahissait. Nous échangions de rares paroles en grelottant. Enfin les ombres de la nuit se dissipèrent : l'horizon se colora de nuances roses, et peu à peu le jour parut.

Digitized by Google

En un clin d'œil nos hommes ont allumé le feu et préparé le repas du matin. Nous apprenons que le camp est levé, et nous nous apprêtons à partir. Le sol gelé se hérisse de mille petites crêtes blanchies par le givre. Le soleil se lève lentement dans la brume.

Faverolles, 1er décembre, 10 heures du soir.

Nous avons vu le feu pour la première fois. Les combats de la journée nous ont été partout favorables : nous avons culbuté les Bavarois, et nous campons sur les positions conquises. Les mobiles se sont battus comme des lions. Cet heureux début nous semble d'un bon augure. Laissez-moi vous raconter la bataille.

A dix heures du matin, nous nous mettions en route. Les soldats étaient pleins de confiance. Nous arrivons, après trois heures de marche, en vue de Patay, et nous faisons halte sur une éminence au pied d'un moulin qui aurait pu servir d'observatoire. Soudain le canon retentit. C'est la première fois que nous l'entendons gronder aussi près de nous. Nous y répondons par mille propos joyeux. On charge les armes. Une seconde détonation, suivie de plusieurs autres, nous avertit que la lutte est engagée. « Eh bien ! s'écrie l'un de nous, en souvenir d'un illustre guerrier, ce sera désormais là notre musique. » En avant, en avant ! Nous passons devant Patay qui réveille en nous le souvenir de la victoire remportée aux environs par Jeanne d'Arc sur les Anglais.

Nous gravissons des hauteurs d'où l'œil embrasse un magnifique panorama. Figurez-vous une immense vallée s'étendant à perte de vue, et fermée par une longue rangée de collines que couronnent de nombreux villages, défendus par les troupes prussiennes. Leurs batteries tirent à toutes volées, et des nuages de fumée sillonnés d'éclairs rapides nous cachent les positions ennemies. De tous côtés débouchent nos bataillons se déployant dans un ordre parfait et ondulant dans la plaine comme un gigantesque ruban d'acier. Les cuirasses et les casques des cavaliers miroitent au soleil. Une batterie de mitrailleuses défile devant nous précé-

Digitized by Google

dant l'amiral Jauré Guiberry et son état-major. L'amiral s'arrête, braque sa lorgnette et surveille les mouvements avec autant de sang-froid que s'il commandait la manœuvre à bord d'une de ses frégates.

Cependant la bataille continue, et nous recevons l'ordre de marcher en avant. Le bataillon s'ébranle. L'effarement d'un malheureux lièvre chassé de son gîte et détalant à toutes jambes à travers les guérets, les oreilles couchées sur le dos, provoque l'hilarité générale. Nous nous rapprochons du théâtre de l'action, et le crépitement de la fusillade devient de plus en plus distinct. Un obus tombe à quelques mètres de nous, et un éclat frappe la botte de mon capitaine. Que celui qui n'a pas *salué* me jette la première pierre ! Mais l'habitude est vite prise, et on finit par s'accoutumer au vol lourd des terribles projectiles. Nous avancons toujours sous une pluie de grenades. Heureusement cette canonnade ne nous fait pas grand mal : les Prussiens pointent trop haut. Notre artillerie riposte et éteint peu à peu le feu de l'ennemi.

Nous voici en face du village de Faverolles, d'où les Bavarois fortement retranchés dans les maisons nous criblent d'une grêle de balles : les nôtres se déploient en tirailleurs, et, soutenus par les canons qui tirent au-dessus de nos têtes sur le village, ils s'efforcent de déloger les Prussiens qui ripostent avec vigueur.

Enfin la fusillade s'apaise. Le moment de tenter un coup décisif est arrivé. La musique sonne la charge et nous nous précipitons à l'assaut de Faverolles armés de nos Remington sans baïonnettes. Déconcertés par l'audace de notre attaque, les Bavarois fuient en emportant leurs morts dans ces énormes fourgons qui les accompagnent partout. Nous fouillons avec soin toutes les maisons, et nous faisons de nombreux prisonniers.

La nuit est venue. La place du village autour de laquelle nos soldats se groupent, présente un tableau saisissant. Les flammes d'une vaste grange qui brûle se projettent en reflets étincelants sur les murs des maisons voisines et sur le miroir de glace d'une mare gelée. On y voit comme en plein jour, tant ce flamboyement sinistre rayonne au milieu des ténèbres. La lune perce les nuages

Digitized by Google

sombres dont elle argente les bords comme dans un décor de théâtre. Les habitants, debout sur le seuil de leurs chaumières, nous racontent leurs souffrances. Quelques cris de « Vive la France » éclatent du milieu de la foule, mêlés à des coups de feu isolés. Les officiers félicitent leurs soldats de leur intrépidité, et les amis se serrent la main.

A dix heures, nous nous jetons sur une botte de paille dans une étable mal close où le vent s'engouffre. Pendant ce temps les officiers Bavarois prisonniers, réconfortés par un bon repas, ronflaient sur de bons lits, dans une bonne chambre chaude.

O galanterie française, que de sottises on commet en ton nom!

Château de Goury, 2 décembre, au soir.

Quelle revanche les Prussiens ont prise aujourd'hui ! Plusieurs canons, vingt-huit officiers, un général, dix sept cents prisonniers sont tombés au pouvoir du vainqueur : des milliers de cadavres jonchent la plaine. Je suis au nombre des prisonniers. Hélas ! le poëte a bien raison de dire que le lendemain est à Dieu ; qui de nous aurait pensé hier que nous serions réduits à une pareille extrémité. Le malheur nous a frappés un vendredi et un deux décembre ! Les gens superstitieux auraient beau jeu à prétendre que le malheur était inévitable, et que nous n'aurions jamais dû engager le combat sous d'aussi fâcheux auspices.

Dès neuf heures du matin, nous marchions dans la direction de Loigny où grondait le canon. Nous rallions plusieurs compagnies d'un régiment de marche qui revenait à travers champs. La canonnade gronde sur une immense étendue.

On nous apprend que l'armée de Paris a fait une brillante sortie et s'avance à notre rencontre. Toute l'armée de la Loire doit s'ébranler aujourd'hui, et reprendre l'offensive : la journée sera donc décisive. Nos tirailleurs délogent l'ennemi de Loigny. Nous le poursuivons et nous traversons une plaine toute couverte de cadavres. Nous arrivons en vue du château de Goury, vaste édifice entouré de bois touffus, et dominant toute la campagne environnante.

Digitized by Google

Nul ne soupconnait que des masses considérables fussent cachées derrière ces murailles. La prudence la plus vulgaire exigeait cependant qu'on bombardât à tout hasard ces remparts. On n'en fit rien, on nous lanca à l'aveugle contre le château : mais à peine étions-nous arrivés à trois cents mètres, que les Prussiens nous accueillirent par une décharge furieuse, qui coucha à terre des rangées d'hommes. Nos soldats répondirent, et une violente fusillade ne tarda pas à s'engager : mais la lutte était trop inégale pour se prolonger. L'ennemi abrité derrière des murs épais nous visait à loisir sans que nous pussions lui rendre tout le mal qu'il nous faisait. Ah ! si nous avions été appuyés par une batterie d'artillerie ! Vainement les mobiles, conduits par notre brave commandant, s'élancèrent-ils jusqu'au bord des larges fossés pleins d'eau qui entouraient le château, ils furent à plusieurs reprises obligés de reculer.

Enfin le signal de la retraite est donné. Nous nous replions : mais notre position s'aggravait à chaque instant, car, tandis que nous étions exposés au feu du château, nous étions criblés à droite par une pluie d'obus, et nous allions être cernés à gauche par de fortes colonnes ennemies. Toujours habiles à profiter des dispositions des lieux, les Prussiens avaient exécuté un mouvement tournant en masquant leurs bataillons derrière un pli de terrain. Personne ne se doutait du danger qui nous menacait.

Jamais je n'oublierai l'impression de surprise que j'éprouvai quand je vis surgir soudain, à quelques centaines de mètres de moi, ces troupes s'avancant en bon nombre sur quatre rangs, en silence comme si elles fussent allées à une simple parade. Les casques qui nous semblent presque grotesques, quand ils sont portés par quelques hommes isolés, donnent presque un caractèrere redoutable à des soldats pressés les uns contre les autres. Nous continuions à tirer en battant en retraite, et déjà nous apercevions les maisons du village de Loigny où les premières compagnies étaient entrées.

Les balles sifflaient à nos oreilles et les hommes tombaient à tout instant mortellement frappés. Je marchais le dernier ralliant mes hommes : les Prussiens se rapprochaient. Après avoir

Digitized by Google

essuyé une décharge qui troua mon caban et m'enleva mon képi, je voulus hâter le pas ; mais en escaladant un talus, mon pied tourna et je tombai. J'étais violemment saisi au collet, au moment où je me redressais, et renversé par deux coups de crosse en pleine poitrine avant d'avoir eu le temps de me reconnaître. Quand je me relevai pour la seconde fois, j'étais mis en joue à bout portant par un groupe de Prussiens du régiment de Hambourg. Toute résistance devenait inutile : j'étais seul et entouré. Je rendis mon épée à un officier. Je voulais garder mon révolver que j'avais caché, mais un d'entre eux ayant fait mine de me l'arracher de force, je me résignais à m'en dépouiller. Mon bidon en paille finement tressée excita leur convoitise, et ils se le disputèrent comme de vrais caraïbes qui auraient trouvé une montre.

Mes vainqueurs me ramenèrent alors dans la direction de Goury et me firent traverser de nouveau le champ de bataille à coups de crosse. Les balles de nos soldats en retraite vinrent en toucher quelques-uns, ce qui augmenta leur rage. Je souffrais horriblement des pieds et n'avancais qu'à grand peine. Je vis s'ébranler sur ma gauche leurs régiments de cuirassiers qui chargèrent avec un ensemble furieux.

Les abords du château de Goury étaient noirs de cadavres. Les plaies des blessés me parurent hideuses, et la vue de tant de corps sans vie me remplit l'âme d'une douloureuse pitié. Parfois je m'entendais appeler par mon nom, et je reconnaissais quelque malheureux compagnon d'armes qui me tendait ses mains suppliantes. Un infortuné sergent du bataillon m'interpella d'une voix déchirante. Les Prussiens, pressés de me conduire à leur chef, voulurent me retenir au moment où je m'élancais vers lui. Un sentiment de douloureuse angoisse mêlée d'indignation m'étreignit soudain le cœur. Mais je me sentis animé d'une force surnaturelle, je les repoussai brusquement et courus au blessé. Ils me regardèrent stupéfaits : après avoir consolé ce malheureux et lui avoir promis de le signaler au plus vite aux ambulanciers prussiens qui relevaient les soldats des deux armées avec une égale sollicitude, je continuai mon chemin.

J'arrivai bientôt devant Goury, magnifique château du moyen

Digitized by Google

âge, véritable forteresse flanquée de tours, entourée de douves profondes : des milliers d'hommes auraient manœuvré à l'aise dans les cours ; des fenêtres des pavillons, on doit dominer toute la campagne : les murs étaient percés de trous et de meurtrières sur plusieurs rangs. Les Prussiens s'écartèrent pour me laisser passer et m'accueillirent avec respect. Etendus sur la paille, de nombreux prisonniers blessés gisaient presque inanimés : quelques-uns étaient morts et on avait jeté leurs manteaux sur leurs cadavres. Je reconnus mon brave capitaine parmi les captifs. Il avait le bras droit et la poitrine contusionnés par un éclat d'obus. On nous enferma dans une salle sombre sous la garde de soldats qui avaient ordre de faire feu sur nous, si nous cherchions à nous échapper. Nous nous groupâmes autour du manteau d'une vieille cheminée qui avait dû abriter bien des générations. Nous échangions entre nous quelques rares paroles ; mais nous étions accablés et nous avions « l'âme triste jusqu'à la mort. » On amena bientôt d'autres officiers du bataillon, dont deux grièvement blessés, l'un au bras et l'autre au pied. Ils enduraient leurs souffrances avec une grande résignation.

Le canon tonnait toujours, la bataille continuait, et des obus tombaient auprès du château. Heureusement qu'ils ne dépassèrent pas le pied des remparts, car, s'ils avaient pénétré dans les cours, notre situation se serait encore aggravée. Des officiers pris le soir dans Loigny nous racontèrent que le village avait été le théâtre d'un combat sanglant. Toutes les maisons brûlaient. Les zouaves pontificaux avaient été écrasés. La plupart des commandants ou des officiers étaient blessés, pris ou tués ; les pertes étaient considérables des deux côtés.

Notre bataillon avait été héroïque. Le capitaine de la 1re compagnie était blessé, après avoir vigoureusement tenu tête à l'ennemi ; celui de la seconde s'était emparé d'une batterie prussienne avec une poignée de braves, et avait dû abandonner ces glorieux trophées faute d'être soutenu. Il était tombé aussi lui atteint d'un coup de feu. Que d'intrépidité, que de courage dépensés en pure perte !

Digitized by Google

Janville, 3 décembre, 5 heures du matin.

A huit heures, hier au soir, la longue file des prisonniers franchissait le pont-levis du vieux château de Goury, et s'ébranlait lentement dans la direction de Janville. Les officiers marchaient en tête, comme par un reste d'honneur : dix-sept cents hommes les suivaient. Il faisait un froid sec, et la lune brillait calme et sereine au milieu d'un ciel clair ; nous marchions en silence escortés par les soldats Prussiens, dont les casques et les fusils reluisaient dans l'ombre. Un enfant de douze ans servait de guide aux chefs du détachement : nous avions abandonné les routes, et nous allions à travers champs ; les sillons durcis par la gelée meurtrissaient mes pieds déjà ensanglantés. A gauche, dans la direction de Loigny, cinq villages étaient en feu, et les flammes projetaient de grandes taches rouges sur l'horizon noir.

Nous cheminions en pensant tour à tour à la famille et aux amis tombés sous la mitraille. Nous ne rencontrions que des hameaux abandonnés, dont presque toutes les maisons avaient été détruites par l'incendie : ces amas de décombres épars çà et là dans la campagne déserte avaient quelque chose de sinistre, et les ténèbres ajoutaient encore à l'horreur de ces ruines. Autour de nous s'étendaient des plaines nues comme les steppes de la Russie, et nous n'entendions que le bruit de nos pas résonnant sur les sillons gelés. A trois heures de la nuit nous entrions à Janville, et nous attendîmes jusqu'à cinq heures du matin sur la place, le visage fouetté par la neige, qu'on nous eût trouvé un abri où reposer notre tête. On nous entassa enfin dans la salle de l'école communale, et en vertu de cet adage connu : « qui dort dîne, » nous dûmes nous coucher, harassés de fatigue, sur le sol jonché de nos couvertures, sans avoir mangé de l'avant-veille !

Quelle triste nuit que cette première nuit de captivité !

Digitized by Google

De Janville à Chartres, 3 décembre.

La première pensée de chacun de nous, au réveil, est d'écrire quelques lignes à nos familles pour les rassurer sur notre sort et les informer de notre captivité. Dans ces temps de guerre les lettres circulent lentement, et bien des larmes coulèrent avant que nos nouvelles ne parvinssent au foyer paternel ! Les bonnes religieuses de Janville, touchées de notre misère, nous apportent de la soupe et du vin. Nous acceptons avec empressement.

Nous partons : notre cortége traverse Janville au milieu des groupes des habitants qui nous regardent passer avec compassion. Les femmes entourent les charrettes de blessés et leur distribuent du pain, malgré les brutalités des Prussiens qui les repoussent à grands coups de crosse en les injuriant. Les soldats suivent péniblement ; beaucoup sont à demi-morts de faim et de froid. Tous sont hâves, déguenillés comme de véritables mendiants. Ils marchent lentement sous l'escorte des uhlans, comme un troupeau de bêtes. Au sortir de la petite ville, quelques-uns entrent dans les cabarets ouverts. Les Prussiens y pénètrent à leur tour et les en chassent à coups de sabre et de crosse de fusil, malgré les cris et les imprécations des femmes émues de pitié. Le commandant Prussien nous déclare d'un ton sec et impitoyable qu'il fera fusiller le premier prisonnier récalcitrant.

Une cantinière des mobiles de la Mayenne est emmenée prisonnière avec nous. Elle a nom Henriette. C'est une robuste femme au teint bruni comme celui d'une Espagnole. Pendant la bataille, elle a secouru les blessés sous le feu des balles ennemies, avec un sang-froid et une intrépidité admirables. Elle a même tué deux Prussiens d'un coup de révolver. Les traits de son visage n'ont rien de régulier, mais sa physionomie est expressive, et son regard plein de feu : au seul aspect d'un Prussien, il en jaillit comme une flamme de patriotisme et de haine qui écarte d'elle toutes les hardiesses d'un ennemi souvent trop audacieux.

La campagne est d'une tristesse inexprimable. Des plaines dé-

Digitized by Google

pourvues de toute végétation s'étendent à perte de vue, parsemées de chaumières en ruines ; çà et là des meules de foin à demi-consumées fument encore. Sur les bords de la route sont éparpillés des débris de meubles ou de chariots qui ont servi à allumer des feux de bivouacs ; plus loin, un bœuf ou un cheval mort gisent dans les fossés. Sur le ciel d'un gris sombre s'allongent des bandes noires de corbeaux qui jettent dans l'air leurs croassements mélancoliques.

Les villages que nous traversons regorgent de Prussiens, qui ont chassé les habitants, et se sont établis à leur place. Nous ne rencontrons pas un visage français pendant un trajet de dix lieues, et cela, dans le département d'Eure-et-Loire, au cœur même de la France. Il semble que nous soyons en pleine Prusse. La confiance de nos ennemis est telle qu'ils n'échelonnent même pas de sentinelles autour de leurs campements. Les seuls hommes armés que nous voyions, sont quelques soldats Bavarois gardant des troupeaux de moutons, le fusil sous le bras : singuliers bergers, singulière houlette !

D'interminables convois de vivres et de munitions nous croisent au passage, déroulant à l'horizon leurs longues spirales de chevaux et de véhicules ; c'est une vraie file de chariots, d'omnibus, de calèches, de coupés, de fiacres, de cabriolets, de paniers, de voitures de déménagement où trônent des centaines de Prussiens à la barbe rousse et à la mine renfrognée, vrais soudards allemands, dignes descendants des reîtres pillards et des lansquenets ivrognes. Ils nous accablent d'insultes et de menaces ; quelques uns plus apathiques fument leur éternelle pipe de porcelaine, sans daigner lever les yeux sur nous. A leur face rubiconde, on reconnaît bien vite que les privations leur sont inconnues, et qu'ils ont mis à sec plus d'une cave de propriétaire. Rien de plus vil et de plus ignoble que cette valetaille germanique, insolente et lâche, tourbe formée de maraudeurs et de détrousseurs de cadavres. Nous contemplions avec stupeur ce mélange hybride de véhicules de toute espèce et de tout rang, que les Prussiens traînaient après eux comme un riche butin. Les barbares qui envahirent l'empire Romain ne devaient pas commettre de plus odieux et de plus im-

Digitized by Google

pudents brigandages que les soldats du duc de Mecklembourg ! A la nuit tombante, je m'assieds sur l'affût d'un canon aux armes impériales, que les Prussiens emmènent à Rambouillet avec plusieurs autres. Voici l'histoire de ces pièces d'artillerie ; elle est forte instructive, et je la tiens du lieutenant même commandant la batterie : « Nous étions, me dit-il, rangés derrière un bois à » gauche de Loigny, attendant les ordres de l'état-major ; nous » nous impatientions d'entendre la canonnade continuer et de » rester inactifs. Soudain débouche sur la lisière une colonne de » cavaliers, s'avançant au pas. Ce sont des uhlans, criai-je à mon » capitaine, préparons-nous à les recevoir. Regardez avec votre » lorgnette.— Je n'ai pas de lorgnette, me répond-il, mais je » suis sûr que ce sont des lanciers. — Je vous assure que je re- » connais l'uniforme des uhlans. — Vous avez la berlue, lieute- » nant. — Je me tus et j'attendis. Mais à peine les prétendus » lanciers furent-ils à trois cents mètres de nous, qu'ils char- » gèrent sur nous à fond de train. Mon capitaine et plusieurs » artilleurs furent massacrés, et je suis prisonnier avec le reste » de la batterie ! » Voilà à quoi servait l'artillerie pendant que nous attaquions le château de Goury !

A Ymonville, les habitants offrent aux prisonniers quelques aliments ; mais comment suffire à nourrir une multitude affamée qui se dispute ces maigres provisions, en criant : « du pain, du pain ! »

Nous n'arrivons qu'à onze heures du soir à Chartres.

4 décembre, de Chartres à Rambouillet.

Toute la population de Chartres contenue par les uhlans qui, le pistolet au poing, font piaffer leurs chevaux noirs, s'est réunie pour assister à notre départ. La tristesse est peinte sur tous les visages. Voilà trois mois que ces pauvres gens subissent le joug des Prussiens, trois mois qu'ils sont pillés, insultés, maltraités, trois mois qu'ils sont privés des nouvelles du dehors et vivent comme dans une prison en attendant l'heure de la délivrance. La patrie de Marceau porte le deuil de la liberté ; sur toutes les

Digitized by Google

places, sur toutes les promenades, dans toutes les rues grouille une fourmilière de Prussiens bottés, portant le lourd fusil Dreyse devant des poteaux blancs et noirs, couleurs de deuil bien dignes de ces sombres pourvoyeurs de la mort, ou traînant leurs longs sabres sur les pavés sonores.

Plus heureuse cependant que sa sœur de Strabourg, l'antique cathédrale de Chartres, vierge des bombes ennemies, élève ses flèches dentelées vers le ciel comme pour nous rappeler qu'il ne faut pas se lasser d'implorer le secours du Seigneur. Nous partons : un vent froid souffle depuis le matin, la neige tombe et nous cheminons enveloppés dans nos couvertures. Au milieu d'une côte assez raide, les chevaux qui traînent les canons s'abattent épuisés de fatigue. Les uhlans furieux descendent de leurs montures, enfourchent les bêtes récalcitrantes et s'efforcent de les relever à grands coups d'éperons et de plats de sabre. Les malheureux animaux se redressent, puis s'affaissent de nouveau. Leurs bourreaux les piquent de la lance en poussant des hurlements féroces. Grattez le Russe, vous trouverez le cosaque, a dit Napoléon : le mot peut s'appliquer à ces Poméramiens farouches, vraies brutes encore à demi-sauvages comme les Germains du temps de Tacite.

Pour me distraire pendant la route, j'examine à loisir les types des officiers et des soldats qui nous escortent. La taille des Prussiens est bien plus élevée que celle des Français dont la race dégénère singulièrement, il faut bien l'avouer en toute franchise. Les officiers se présentent généralement sous deux aspects. Les uns sont de vrais hercules, les épaules larges, les pieds énormes, le ventre proéminent, la face empourprée, la barbe longue et épaisse : tout en eux révèle la force et la santé. Ils ressemblent aux barons du moyen âge que peignaient Holbein et les peintres des Empereurs d'Allemagne. Les autres sont fluets, les jambes maigres, le buste étroit, la démarche roide et guindée. Ils portent des lunettes d'or, et, sans le casque à pointe et le sabre, on les prendrait pour des professeurs de philosophie de quelque université allemande. Les soldats appartiennent généralement à la seconde catégorie, et rivalisent avec leurs officiers de correction

Digitized by Google

dans la tenue ; ce sont de superbes automates. Mais des automates bien équipés, bien chaussés et bien nourris, trois choses qui ont manqué pendant toute la guerre à l'armée française. Ils ne manquent de rien : chaque soldat a reçu de l'argent, du cognac, des cigares, des vêtements et des bottes de rechange. Jamais les Prussiens n'auraient inventé de camper à la pluie et au froid, ou de jeûner pendant des journées entières. Ils couchent dans les villages et mangent comme des ogres. Ce système produit des résultats merveilleux. Les officiers nous ont assuré que jamais ils ne songeaient à prendre une minute de repos, avant que leurs compagnies ne fussent confortablement logées et amplement approvisionnées. Aussi le soldat n'a-t-il jamais le droit de se plaindre, ce qui l'aide à se courber sous la discipline de fer à laquelle est soumise l'armée Prussienne. Il obéit sans murmurer aux ordres de son supérieur, parce qu'il sait que la loi est inflexible et que le châtiment suivrait de près la faute commise. Quand nous traversons les rues des villages remplis de soldats, nous les voyons se coller à la muraille, sur le passage des officiers; ils restent là immobiles comme des statues : on dirait qu'ils ont avalé le bâton dont on les rossait jadis, suivant le mot de Henri Heine. Ils restent impassibles dans l'attitude du salut militaire et ne remuent que lorsqu'un signe de leur supérieur les a autorisés à bouger. Si par hasard ils manquent d'observer la consigne, un vigoureux coup administré soudain par l'officier leur rappelle leur devoir.

Une autre vertu des soldats du roi Guillaume, c'est le patriotisme. « Vous avez cru, me dit un jeune officier, tandis que nous tra-
» versions les rues de Rambouillet, que nous autres Bavarois,
» Saxons ou Vurtembergeois, nous refuserions de marcher sous
» les drapeaux de la Prusse. Mais vous ne saviez donc pas que si
» nous sommes divisés sur certaines questions politiques, nous
» sommes toujours prêts à nous unir contre quiconque attaquera
» la patrie Allemande. Ce sont les rodomontades de vos jour-
» naux qui réclamaient le Rhin à grands cris qui ont le plus con-
» tribué à soulever toute l'Allemagne contre la France, et si
» vous aviez envahi nos provinces, vous auriez trouvé partout les
» populations armées résolues à repousser héroïquement l'inva-

Digitized by Google

» sion étrangère. » Je ne répondais rien : je songeais à l'inertie des départements du Midi restés indifférents en face des dévastations ennemies, et à la faiblesse des paysans trop disposés à se laisser piller, incendier, et tyranniser par quelques uhlans audacieux. Quelle matière à tristes réflexions que ce simple rapprochement !

Lundi 4 décembre, de Rambouillet à Chevreuse.

Nous avons assisté ce matin à de tristes scènes pendant la distribution des vivres fournies par les autorités Prussiennes. L'ordre avait été donné aux prisonniers de se placer sur deux rangs, afin de faciliter la tâche de ceux qui étaient chargés de la répartition. Ils finirent par y consentir après avoir crié et maugréé pendant un quart d'heure. Mais à peine les charrettes de provision eurent-elles franchi le seuil de la grille, qu'une clameur violente s'éleva des rangs de cette foule affamée, et que tous se précipitèrent à l'assaut des voitures, bousculant et invectivant les officiers qui voulaient s'opposer au gaspillage des vivres qui leur semblait imminent. Nous fûmes alors témoins d'un pénible spectacle. Nous vîmes une poignée d'audacieux, la lie des régiments, accaparer à eux seuls la part destinée à leurs camarades : un ou deux d'entre eux buvaient en un clin d'œil une bouteille d'eau-de-vie toute entière, dont le contenu aurait pu être partagé entre une dizaine de leurs compagnons. C'est ainsi qu'au départ un petit nombre de ces gens sans cœur était gorgé de pain et de boisson, tandis que tout le reste de la colonne mourait de faim. Les uhlans les frappaient à grands coups de sabre sans parvenir à leur faire lâcher leur proie. Parmi les mutins, les vieux se distinguaient entre tous par leur effronterie. Ils affectaient de ressembler à des mendiants, et salissaient à plaisir leurs uniformes.

La colonne se mit en marche vers Chevreuse. Ce fut bien pis encore. Les traînards s'amusaient à tout instant à désobéir aux ordres des officiers Prussiens. Ils s'arrêtaient, s'asseyaient sur le rebord des fossés, sautaient les barrières, cassaient les branches

Digitized by Google

des arbres, ou se ruaient dans les cabarets des villages; en un mot, ils semblaient oublier qu'ils étaient prisonniers, et se montraient aussi indisciplinés que lorsqu'ils étaient libres ! Quand nous les exhortions à se conduire avec plus de décence, ils nous répondaient que nous n'avions aucun droit sur eux, que nous étions des prisonniers comme eux, et ils nous accablaient des injures les plus grossières. Les Prussiens justement irrités redoublaient à leur tour de brutalité envers les récalcitrants : quelques instants après ceux-ci les suppliaient de leur donner à boire et fraternisaient avec ces mêmes uhlans qui naguère encore les traitaient comme des esclaves rebelles. Puis quand l'ivresse alourdissait leurs pas chancelants, ils se hissaient sur les charrettes d'où ils chassaient les malades ou les blessés qu'ils y trouvaient. Les officiers prussiens souriaient de pitié, et haussaient les épaules en signe de dégoût. Les mobiles étaient plus dignes. Ils cheminaient tranquillement, s'entr'aidant et échangeant amicalement entre eux leurs modestes provisions. Ils se montraient pleins de déférence et d'égards pour leurs chefs.

Nous apprenons qu'un officier de mobiles s'est sauvé à Rambouillet, déguisé en garçon boucher. Quelque haine qu'on ait contre un ennemi, on ne peut apprendre sans éprouver un sentiment de tristesse qu'un soldat français a manqué à sa parole. Les motifs qui poussent en général la plupart des gens à s'évader ne sont pas d'un désintéressement absolu : ils espèrent obtenir à leur retour un de ces nombreux grades dont on se montre en ce moment si prodigue. Un certain nombre de soldats ont cherché aussi à fuir, mais presque tous sont repris par les Prussiens, qui occupent le pays à vingt-cinq lieues à la ronde. On prétend que les Allemands ont dressé des chiens à suivre la piste humaine, et que les limiers font bonne chasse. Le froid sévit aujourd'hui avec tant d'âpreté, que plusieurs prisonniers tombent morts dans les fossés.

La route que nous suivons est très-pittoresque. Elle serpente sur le flanc boisé des collines, et à chaque détour du chemin les paysages les plus variés s'offrent à nos regards. A nos pieds s'étendent des vallées paisibles, où descendent en pente douce des

Digitized by Google

coteaux couverts d'arbres dépouillés de leur parure de feuillage. L'automne colore de ses beaux tons cuivrés et roussâtres la plaine silencieuse. On sent que l'hiver s'approche et que bientôt le vent balayera au loin les feuilles desséchées dont le tapis grisâtre jonche la campagne. Le soleil couchant dore les hautes tiges des bruyères de ses rayons déjà voilés par les brumes du soir. A l'horizon, sur le bleu pâle du ciel, se dessine la petite ville de Chevreuse, dominée par les ruines d'une antique abbaye. Cette nature en deuil est bien en harmonie avec l'état de nos âmes, et les vers du poëte chantent en nous la chanson mélancolique du souvenir.

A Chevreuse, nous obtenons d'être logés chez les habitants pour la nuit. Mon hôte me raconte avec emphase qu'il a logé des officiers prussiens, et même un commandant, qui étaient les gens les plus aimables qu'il eût jamais connus. Tous les jours, ils daignaient manger à sa table, et ils lui offraient galamment une part du gibier dont ils faisaient des massacres quotidiens dans les forêts d'alentour. Ces Messieurs menaient une vie de coqs en pâte. Tous les jours ils se recevaient les uns les autres, à tour de rôle, dans les châteaux dont ils avaient pris possession en l'absence des propriétaires. Ils buvaient le vin des caves, montaient les chevaux, écorchaient les pianos, abattaient les arbres pour allumer leur feu, et dérobaient sur les tables et les cheminées tout ce qui tentait leur cupidité. Ajoutons que le commandant avait écrasé Chevreuse d'impôts, réquisitionné tout ce que renfermaient les magasins, et fait emprisonner quelques bourgeois, en menaçant de fusiller ceux qui se permettraient de critiquer ces aimables procédés. Mais notre hôte traitait tout cela de bagatelle. Le voyant en si belle humeur, je lui narrai les aventures de deux de mes compagnons d'infortune, dont il rit à se pâmer. Voici quelles étaient ces histoires si étonnantes : L'un de ces malheureux, capitaine de la garde nationale mobilisée, avait été pris sans résistance en allant commander une fourniture de vêtements pour sa compagnie. L'autre, capitaine de la garde nationale sédentaire, était tombé aux mains des uhlans, au beau milieu d'un chemin désert, en revenant tranquillement chez lui, après avoir

Digitized by Google

dîné chez un de ses amis. Il avait eu l'imprudence de revêtir son uniforme tout neuf pour fasciner l'épouse de son amphytrion ! Sa vanité causa sa perte. Voilà où conduit le désir de plaire ! Ces deux anecdotes réjouirent fort notre hôte.

C'était décidément un homme bien gai que ce bourgeois de Chevreuse !

Mardi 5 décembre, de Chevreuse à Corbeil.

De Chevreuse à Corbeil nous traversons un pays magnifique. Ce ne sont que châteaux, que châlets entourés de parcs immenses. Les Prussiens occupent toutes les habitations ; aux fenêtres des villas se montrent des palfreniers, des cuisiniers, des valets, des cantiniers, des marchands, des Juifs, en un mot toute la vermine qui suit les armées allemandes, et dévore ce qu'elle a laissé après elle. Cette engeance maudite se couche sur les lits en bois de rose, se carre dans les fauteuils dorés, enfume les boudoirs, brise les vases, brûle les livres et crache sur les tapis. Cette pluie n'est comparable qu'à celle des sauterelles qui ravagèrent l'Egypte. Ces parasites malfaisants se trouvent si heureux au milieu de toutes ces richesses, qu'ils ont fait venir du fond de l'Allemagne leurs femmes et leurs petits enfants, pour que toute la famille prenne part au pillage. Orsay, Palaiseau, Lonjumeau et tous les autres villages des environs de Paris regorgent d'allemandes blondes, à la face niaise, aux hanches énormes, aux pieds de géants. Rien n'échappe aux dévastations de ces barbares. Les superbes futaies des vastes propriétés que nous rencontrons sont indignement saccagées. Les arbres coupés, hachés, dépouillés de leurs branches, gisent dans les fossés. Il y en a tant que les Prussiens ne savent comment utiliser tous ces abattages. Nous remarquons, dans toutes les forêts que nous traversons, des entassements de troncs de chênes et de sapins, régulièrement alignés et destinés à réchauffer ces hordes de Vandales.

L'*Elégie* de Ronsard sur la forêt coupée nous revient à l'esprit. Un arbre abattu, a dit Théophile Gauthier, c'est plus triste qu'une maison en ruine.

Digitized by Google

Tous les habitants ont fui, et les rares paysans qui ont préféré braver les dangers de l'invasion plutôt que de s'expatrier, sont l'objet de réquisitions continuelles. Dès que les uhlans aperçoivent dans la campagne un fermier en train de conduire sa charrette, ils piquent de l'éperon leurs montures et se dirigent de ce côté le pistolet au poing. Ils somment le pauvre homme de les suivre, en le menaçant de le tuer s'il s'y refuse, et ils emmènent l'attelage qu'ils gardent avec eux tant qu'ils en ont besoin. Pendant que nous marchons, nous entendons le canon des forts de Paris tonnant dans le lointain. Cette grande voix qui gronde comme le roulement du tonnerre dans les montagnes, nous rappelle que la France n'est pas encore vaincue, et qu'elle se débat toujours contre les étreintes brutales des soldats de Bismark. Plus nous appprochons de Corbeil, plus les ambulances se multiplient; partout le drapeau blanc à croix rouge flotte sur les maisons, et les visages pâles des blessés prussiens apparaissent aux fenêtres.

A neuf heures du soir, nous entrons à Corbeil, nous avons fait une étape de douze lieues, et la plupart des prisonniers exténués de fatigue se traînant avec peine jusqu'à l'église, où on les entasse par centaines, comme un troupeau que l'on renferme dans son étable. Que de dégâts commis par ces agglomérations d'hommes dans les édifices religieux; que de profanations! Mais la faute en doit retomber sur la tête de ces généraux Allemands, au cœur de fer, sacrifiant, jusqu'au respect dû à la demeure du Seigneur, à leur consigne impitoyable!

Mercredi 6 décembre, de Corbeil à Tournan.

Nous apprenons à Corbeil que le sous-préfet prussien, entouré d'une commission municipale prussienne, gouverne la ville. Les noms des marchands français sont remplacés par des noms allemands. Le seul journal autorisé et les affiches dont les murs sont émaillés sont rédigés en allemand. Aimez-vous l'allemand, on en a mis partout. Ces conquérants ingénieux ont construit un pont de bois à leur usage qu'ils comptent bien détruire en partant. Ils

Digitized by Google

réparent les voies ferrées et les fils télégraphiques ; ils en installent même de nouveaux. Ce mélange d'organisation et de dévastations pratiquées tour à tour suivant les exigences du moment, n'est pas un des traits les moins curieux de l'occupation prussienne dans nos provinces. Toutes les maisons abandonnées ont été dévalisées. Des bandes de Juifs échappés des ruelles du Ghetto de Francfort achètent à bas prix les tableaux, les meubles et autres objets précieux qu'ils emballent soigneusement et qu'ils envoient chez eux pour les revendre plus tard au poids de l'or. Des charrettes remplies de butin de tout genre, tels que robes, pendules, paravents, livres, glaces, éventails, etc., stationnent sur les quais prêtes à se diriger sur Lagny où commence la ligne de chemin de fer. Toutes ces dépouilles partent pour l'Allemagne dans quelques jours, et feront bientôt les délices des Gretchen d'outre-Rhin. Ce sont autant de souvenirs que leur destinent leurs Faust de caserne, autant de « *Vergiss meinnicht.* »

De Corbeil à Tournan, nous sommes escortés par des Bavarois. Ces auxiliaires des Prussiens sont bien plus petits et bien plus mal équipés que les Poméraniens ; en revanche, ils se montrent moins féroces à notre égard, et nous laissent rire de leurs casques de pompiers à chenille usée, sans nous menacer de leurs sabres recourbés, geste très-familier aux uhlans en goguette. Ils poussent même la complaisance jusqu'à nous permettre de nous reposer toutes les trois heures sur les talus blancs de neige. Cette amabilité nous étonne d'abord, mais nous nous empressons d'en profiter. Nous écoutons avec intérêt les doléances des Bavarois. Ils se plaignent de la guerre et accablent Bismark des qualificatifs les moins flatteurs. A une halte, on nous ordonne de descendre dans des carrières abandonnées, où s'entasse la colonne de prisonniers toute entière, tandis que les Allemands se rangent sur les crêtes le fusil au pied. Les soldats croient que leur dernière heure est arrivée. Heureusement pour nous les Bavarois se contentent de tirer... leurs provisions de leurs musettes. Quant à nous, nous en sommes réduits à grignoter des

Digitized by Google

restes de biscuits égarés dans nos poches et à fendre la glace pour nous rafraîchir. Quel repas de Lucullus!

Le 7 décembre, de Tournan à Meaux.

De Tournan à Lagny nous cheminons lentement, le visage fouetté par la neige; l'espérance de monter en wagon nous ranime et nous soutient. Enfin nous arrivons. Les autorités prussiennes nous empilent par vingt dans les compartiments de troisième, dont les vitres sont brisés, et où il gèle comme dans une véritable glacière. Nos soldats sont enfermés dans des wagons de marchandises; beaucoup même sont entassés dans des *vachères* pleines de neige, exposés au vent et au froid. Le train s'ébranle lentement et s'arrête le soir à Meaux, où nous couchons dans nos wagons transformés en Sibérie. On nous amène un nouveau compagnon de captivité : c'est le commissaire de police de la ville, qui est envoyé en Prusse pour avoir refusé d'obéir au préfet prussien. Nous le consolons de notre mieux, mais il ne paraît pas très-assuré sur le sort qui l'attend à son arrivée à destination. Son sommeil se ressent de l'état de son esprit, il ne rêve que casemates, que geôliers, que chaînes et autres sujets peu souriants.

Vendredi 8 décembre, de Meaux à Vitry.

A notre réveil, nous nous sentons à moitié gelés. De longs stalactites de glace d'un aspect formidable pendent aux rebords des wagons; nos malheureux soldats ont dû passer une nuit bien dure. Nous nous penchons aux portières pour les interroger. Quel triste spectacle se présente à nos regards !

Tous se sont couchés au fond des vachères, et ont étendu sur leurs têtes leurs couvertures en lambeaux, que la neige a recouvertes de ses couches épaisses; quelques-uns se lèvent à notre appel: ils grelottent, et leur visage est d'une pâleur livide; les autres n'ont pas la force de remuer.

Le pays que nous traversons a un aspect désolé qui serre le

Digitized by Google

cœur. Un grand linceul blanc couvre la campagne que des bandes de corbeaux tachètent de points noirs, comme un drap mortuaire. Les villages semblent abandonnés ; les rues sont désertes, les maisons closes, et un morne silence plane sur toute la campagne. Les ruisseaux sont gelés et les branches des arbres ployent sous le fardeau de leurs glaçons. Il neige toujours, et les tourbillons de flocons serrés rayent seuls le ciel d'un gris terne comme une lame d'acier dépoli.

Dans toutes les gares, les Prussiens nous accueillent par des hurrahs sauvages. Nous voyons une quinzaine de trains de munitions expédiés à l'armée qui bloque Paris. Nos ennemis nous apprennent à nos dépens la manière d'utiliser les chemins de fer en temps de guerre. Quelle merveilleuse organisation, quelle activité surprenante !

A Epernay, quelques verres de champagne rallument en nous une étincelle de gaîté gauloise, elle s'évanouit bientôt comme la mousse qui, après avoir pétillé, se dissipe si rapidement ! Nos gardiens nous offrent à Châlons un affreux brouet noir, plus digne d'être servi aux clients du bagne de Toulon qu'à des chrétiens honnêtes, et nous nous endormons après avoir dîné..... en imagination.

Samedi 9 décembre, de Vitry à Nancy.

La route de Châlons à Nancy abonde en sites pittoresques. Nous franchissons les Argonnes, et nous saluons l'héroïque cité de Toul, encore toute meurtrie par le dernier bombardement. De hautes murailles de rochers rouges dominent, comme autant de forteresses naturelles, les vallées qui s'étendent à leurs pieds, traversées par le cours bruyant des torrents. Le soleil d'automne perce faiblement l'obscurité des bois qui couvrent les collines encore enveloppées dans les brumes du matin. On dirait un coin de la Suisse. Nous admirons les faubourgs de Nancy si coquets en été et aujourd'hui abandonnés. Plus de fleurs, plus d'oiseaux, plus de chambres inondées de soleil ; les fenêtres sont fermées, les arbres dépouillés et la neige recouvre les gazons de son manteau

Digitized by Google

blanc! Les habitants accourent nous serrer la main au passage. Ils protestent contre les violences des Allemands, et ils aspirent ardemment à la délivrance. Nous apprenons qu'on nous dirige sur Stralsund, ville de Poméranie, située en face de la Suède. Nos ennemis ont donc juré de nous détruire par le froid!

De Nancy à Landau, 10 décembre.

Quelle admirable population que celle de l'Alsace! Les larmes m'en viennent aux yeux, quand je songe à l'accueil touchant que nous ont fait ces braves gens. Nous nous arrêtons à Saverne, cette jolie cité tant de fois décrite dans ces romans d'Erckman Chatrian, qui nous semblaient appartenir au domaine de la légende, et que nous sommes en train de mettre en action. Tous les habitants sont venus pour nous témoigner leur sympathie. Ils apportent des provisions de toute espéce, entassées dans des charrettes, et qu'ils distribuent aux soldats. De blondes jeunes filles, aux longues nattes artistement tressées, la tête coiffée de rubans en forme de papillon, comme dans les tableaux de Marchal, nous versent à boire en souriant. A Hochfelden, les prisonniers se précipitent en bas des wagons et envahissent les maisons. Nous les voyons dévaliser de fond en comble les appartements. Vêtements, souliers, sabots, ustensiles, viande, bouteilles, tout y passe. Les braves Alsaciens, loin de se formaliser de ce sans-gêne, les aident, au contraire, à fouiller dans les armoires, tant ils sont heureux de soulager la misère de leurs compatriotes. Je ne sais rien de plus touchant que la charité inépuisable de ces pauvres gens.

A Haguenau, nous nous croisons avec un convoi de captifs d'un nouveau genre : ce sont trente-cinq honorables citoyens de Dijon qu'on emmène en ôtage en Prusse. Nous quittons la France par Wissembourg, en souhaitant de tout cœur le triomphe de la patrie, et en disant adieu aux êtres chers que nous laissons derrière nous.

Digitized by Google

Du 11 au 13 décembre, en Allemagne.

A Landau, les officiers prussiens, voyant que nous mourrons de froid, nous enferment dans des wagons de seconde classe dont les vitres sont intactes. On nous sert ensuite un repas à peu près substantiel. Il était temps, nous commencions à subir les tortures d'Ugolin, et nous allions tirer au sort pour savoir qui serait mangé. Nous faisons alors connaissance avec la bière qui devait être notre seule boisson pendant quatre mois. Nous changeons de gardiens et nous tombons sur deux prussiens qui parlent français : jusque-là, nous n'avions eu pour geôliers que des colosses silencieux, roulant des yeux de boules-dogues, et fumant des séries de pipes sans broncher. Notre nouveau prussien a étudié le droit à Paris, où il a appris le français des boulevards, à raison de trente mille francs en un an et demi ; des habituées de Mabille lui servaient de professeurs. C'est un joyeux compère qui déplore la guerre et qui compte bien ratrapper le temps perdu en semant les florins paternels sur les tapis des boudoirs et sur les tables des restaurants : pourvu qu'une balle de chassepot ne vienne pas détruire ces rêves couleur de rose !

Les gares et les villes d'Allemagne semblent désertes ; on jurerait que tous les Allemands ont envahi la France en ne laissant derrière eux que les écloppés. A Giessen, un officier prussien nous dévoile un tour incroyable des prisonniers qui s'avisent de vendre, pour cinquante centimes, des couvertures qu'on leur a prêté pour les secourir et qui valent huit francs. Nous passons auprès de Wilhemsoë. De Halle à Berlin, le paysage est d'une monotonie désespérante : des plaines, toujours des plaines, couvertes de neiges comme les steppes de Russie. Les églises et les vieux châteaux du moyen âge donnent seuls aux villes un aspect original.

Après deux jours et deux nuits de voyage, nous arrivons à Berlin, dont nous traversons les rues en wagon, ce qui ne laisse pas que de nous paraître singulier. La capitale de la Prusse est comme

Digitized by Google

Madrid une ville neuve, sans passé et sans histoire, copiée sur le modèle de Paris et percée de larges voies, bordées de hautes maisons d'architecture uniforme. Le nombre des casernes est fabuleux. On voit de suite qu'on entre dans une ville de soldats, où tout se conforme aux goûts et aux habitudes militaires. Les monuments et les hommes ont l'air d'obéir à une consigne sévère.

La route de Berlin à Stralsund nous paraît interminable tant le pays est laid depuis le départ jusqu'à l'arrivée. Figurez-vous d'immenses déserts parsemés de bois de sapins rabougris et rachitiques : de temps en temps un moulin à vent, posé sur une éminence, découpe ses ailes grises sur le ciel sombre, comme dans les tableaux des peintres Hollandais : quelques petites villes, entourées de lacs et de tourbières, se dessinent à l'horizon dans le brouillard. La campagne est déserte. Seuls, de rares chariots grossièrement fabriqués, traînés par des chevaux aux longues crinières, dont les clochettes tintent au loin, et conduits par des paysans enveloppés de fourrures, raient de lignes noires la neige blanche.

Stralsund et ses habitants.

Voilà deux mois que nous gelons à Stralsund, au milieu d'une population farouche et toujours prête à nous insulter. Ce temps n'a pas été perdu pour moi, car je l'ai mis à profit en étudiant à loisir les mœurs de ces Poméraniens, si peu hospitaliers.

Stralsund est un des ports de mer les plus sérieusement fortifiés de la Prusse ; il loge même un amiral doré sur toutes les coutures et chamarré de décorations à rendre jaloux les amiraux de vaudeville. Sur les bastions flotte le drapeau national, noir et blanc, et les sentinelles, drapées dans leurs longues capotes, arpentent en silence les remparts couverts de neige : partout des canons ; partout des obusiers. La ville fourmille de soldats, et tous les jours de nouvelles recrues arrivent du fond des steppes, enveloppées dans leurs fourrures et chaussées de leurs grandes bottes. Ces pauvres gens ont bien l'air un peu gauche à leur ar-

Digitized by Google

rivée, mais la discipline prussienne et les coups de bâton les transforment rapidement en automates, ce qui est l'idéal du militarisme dans la patrie du grand Frédéric. C'est merveilleux de les voir emboîter le pas quand ils vont en corvée. Mais toute médaille a son revers et il n'y a rien de parfait ici-bas : ces magnifiques spécimens de la tactique germanique sont plus ivrognes que tous les Polonais de Pologne, que le proverbe accuse de caresser trop souvent la dive bouteille. Il est cependant juste de dire qu'ils ne se permettent ces légers égarements qu'en dehors du service. Dans les rangs, ils ne bronchent pas plus que la statue du Commandeur.

J'admirerai moins leur musique militaire : on dirait les trompettes du jugement dernier qu'un démon malin se serait amusé à détraquer; les sons sortent avec un fracas de tonnerre, mais de tonnerre faussé : quel charivari ! c'est à faire fuir à dix lieues au loin ! Les voix des officiers donnant leurs ordres sont aussi étranges et aussi sauvages : on se croirait en Patagonie, quand on entend ces commandements barbares, dignes des clameurs des chefs indiens du désert. Quelle langue et quelle avalanche de consonnes se choquant et se heurtant les unes contre les autres, comme des cymbales de caraïbes.

Stralsund a conservé un caractère tout à fait Suédois. Les maisons à pignons découpés en escaliers y abondent. Toutes les façades sont peintes de couleurs barriolées. Le style des nombreuses portes à tourelles qui coupent la longue ceinture des remparts, mérite d'être étudié. Bon nombre de constructions datent du moyen âge et même d'une époque plus reculée. Les églises naguère consacrées au culte catholique ont été toutes transformées en temples protestants; elles semblent moins nues à l'intérieur que ne le sont d'ordinaire les édifices de ce genre en Prusse : plusieurs renferment encore des peintures et des sculptures du XIVe et du XVe siècle, assez bien conservées. Les catholiques forment un petit groupe d'environ trois ou quatre cents individus et ne possèdent qu'une petite chapelle pauvrement ornée et digne à peine de quelque hameau perdu des Alpes ou des Pyrénées. Mais la tenue édifiante des fidèles et surtout des soldats agenouillés pieusement

Digitized by Google

sur les dalles, pendant toute la durée de la messe, présente un spectacle bien propre à consoler. Nous avons rarement vu pareil recueillement en France. C'était pour nous un sujet d'attendrissement quand nous assistions au saint Sacrifice, et quand nous nous reportions en pensée vers la France où à la même heure des cœurs qui nous étaient chers adressaient eux aussi des vœux ardents au Seigneur pour hâter notre délivrance. Que de fois n'avons-nous pas senti les larmes nous gagner en pensant à la patrie absente !

Les rues de Stralsund présentent une certaine animation. Nous rencontrons tour à tour des officiers Prussiens aux uniformes irréprochables qui nous toisent d'un air moqueur, des marchands cheminant enveloppés de leurs épaisses fourrures et coiffés de leur bonnet de castor, de blondes jeunes filles au teint rosé courant au patinage, ou de malheureux prisonniers français vêtus de haillons qui marchent à la file en silence sous la surveillance d'un caporal rogue et hautain.

Les blondes servantes lavent les maisons et les portes, et allument les grands poëles de faïence qui occupent le fond des appartements. Les vieilles gouvernantes examinent les fleurs d'hiver enfermées entre les fenêtres doubles comme dans une serre ou lisent la bible. Pendant ce temps, les traîneaux sillonnent les rues au grelot de leurs petits chevaux qui chassent autour d'eux des tourbillons de neige. Le patinage est le plaisir favori des Stralsundais et des Stralsundaises, dont quelques-uns exécutent sur la glace des tours de force véritablement merveilleux. Le soir, les indigènes s'entassent dans une immense brasserie avec leurs familles patriarcales. Ils boivent, mangent et fument en écoutant de la musique classique ; quelquefois ils entonnent tous en chœur un de leurs hymnes nationaux : Mozart et Choucroute : tout le Prussien est là avec ses goûts d'idéal mélangés d'appétits grossiers. Les Gretchen et leurs amoureux restent toute la soirée, comme dans le *Trente et Quarante* d'About, à se regarder en coulisse et à se tenir la main sans desserrer les dents. Rien de plus touchant que ce tableau germanique, et aussi à la longue rien de plus agaçant. Mais cette poésie ne les

Digitized by Google

empêche pas de boire à l'excès. La nuit de Noël les rues étaient jonchées de soldats ivres : jamais je n'en ai vu autant : c'était comme du temps des saturnales antiques.

Le régime auquel je suis soumis, ainsi que les autres officiers, est assez rigoureux : défense formelle de sortir des murs de la ville, appel quotidien à midi, ordre de saluer tous les officiers Prussiens, si bien qu'un général peut être obligé de saluer un sous-lieutenant : interdiction de circuler dans les rues passé neuf heures, perquisitions de l'autorité prussienne à domicile, surveillance continuelle de la correspondance et menace d'être enfermé en casemate, au pain et à l'eau, s'il survient quelque évasion ; ajoutez à ce tableau peu enchanteur que la solde est de 45 fr. pour les lieutenants, tandis qu'en France les officiers prussiens en touchent 100. Enfin la lecture des journaux est soumise à un contrôle tyrannique, et le *Nord* est seul reconnu orthodoxe. Mais cela ne serait encore rien si les insultes et les coups mêmes ne venaient chaque jour aggraver notre pénible situation ! Jamais on ne pourra croire que deux officiers désarmés et deux dames de leur famille, venues les rejoindre, ont été en plein jour poursuivies et menacées par deux cents cuirassiers blancs qui leur auraient fait un mauvais parti sans la présence de leurs chefs ! Quelle lâcheté dans cette aggression brutale contre des vaincus et contre des femmes !

Nos soldats menaient une vie plus misérable encore : on les entassait dans des barraques en bois au milieu des neiges de l'île de Danholm. Combien sont morts de faim et de maladie, Dieu seul le sait; mais nous ne croyons pas exagérer en disant que sur quatre mille plus de huit cents ont succombé ! Beaucoup sont revenus en France aveugles par suite de la réverbération continue des neiges accumulées autour d'eux. Le chagrin a fait autant de victimes que l'épidémie : que de misères et de souffrances ! Un saint prêtre de Saint-Etienne, l'abbé Belmont, était venu avec plusieurs de ses compagnons apporter à ces malheureux quelques secours ; au bout de huit jours, il dût partir sur l'ordre des autorités prussiennes, qui voyaient partout des complots de révolte ou d'évasion !

Digitized by Google

Les rares habitants qui témoignaient quelque sympathie aux prisonniers m'ont expliqué les causes de la haine des Stralsundais pour notre nation. Jamais on n'avait vu un Français à Stralsund depuis 1810, et les troupes de Napoléon Ier en garnison dans la ville pendant trois ans n'avaient rien négligé pour exciter les colères de la population. Le récit de leurs exactions et de leurs déprédations a été soigneusement conservé, et tous les jours les journaux en publiaient des extraits pour enflammer les désirs de vengeance de leurs compatriotes. Saurons-nous jamais à notre tour garder la mémoire des crimes des Prussiens pendant ces deux dernière années ?

Cette haine est générale. Les femmes ont juré de ne plus parler français, de renoncer à nos modes et de prohiber l'achat de tout objet de fabrique française. Il n'y a pas jusqu'aux enfants qui ne se fassent un malin plaisir d'invectiver « les Français » dans les termes les plus énergiques de leur vocabulaire.

Rien n'égale le mépris que les Prussiens affichent pour les chefs de la résistance à outrance, ces fous furieux, comme les appelait naguère encore un illustre homme d'Etat. L'intrépide « Gaudissart de la défense nationale » leur fournit chaque jour bien des sujets de caricature. Ils chansonnent dans leurs journaux satiriques ces apôtres de la république, du droit divin, qui envoient des milliers d'hommes à la boucherie tandis qu'ils fument en paix dans leurs salons. La résistance héroïque de Paris leur semble une vaine fanfaronnade. Ils annoncent tous les jours qu'ils vont entrer en vainqueurs dans la Babylone moderne, aux yeux de leurs soldats, en une terre promise où ils pourront piller et réquisitionner tout à leur aise. Paris est selon eux le réceptacle de tous les vices et de toutes les corruptions, que le roi Guillaume a reçu du ciel mission de châtier comme il le mérite. Ils avouent que nos troupes se battent avec courage, mais ils s'étonnent de l'ignorance et de l'incapacité des généraux chargés du commandement. Quant aux francs-tireurs et aux paysans qui leur tuent beaucoup de monde dans les embuscades, ils sont intraitables sur le chapitre des exécutions sommaires, et trouvent tout naturel qu'on ait fusillé

Digitized by Google

des femmes dans le village de Bazeilles. Pourquoi ces gens-là se mêlent-ils de vouloir se défendre, n'ont-ils pas les troupes régulières pour les protéger au besoin ? Rien ne peut leur faire comprendre la monstruosité de ces assassinats sanglants. Ils sourient derrière leurs lunettes d'or, avalent un verre de bière, caressent leur barbe blonde, et nous laissent parler sans daigner même répondre à nos arguments.

La nouvelle de la prise de Paris leur causa une joie folle. Toute la nuit les musiques militaires se promenèrent dans les rues pavoisées, et nous eûmes les honneurs d'une sérénade spéciale accompagnée de hurrahs frénétiques poussés sous nos fenêtres, qui se distinguaient par l'absence de toute illumination.

Les étudiants de Prusse ne ressemblent guère aux étudiants de Paris. Ils fument, avalent des chopes dans les brasseries, discutent sur les théories nuageuses de leurs philosophes matérialistes, et se balafrent de temps à autre les joues à coups d'épée pour se distraire. Ils sont presque tous fiancés à des jeunes filles du pays, se marient après des années d'attente, et ont beaucoup d'enfants comme dans les contes de fée. C'est à cette multiplication des familles qu'il faut attribuer la puissance militaire de la Prusse. Plus un Poméranien a de rejetons de sa race, plus il est fier : c'est autant de uhlans pour l'avenir. Comparez ce système à celui qui est suivi chez nous. Je ne sais si le fait est vrai, mais il m'a été affirmé que dans nombre de villes de Prusse les étudiants formaient des ligues où ils n'étaient admis qu'en promettant solennellement de mener une vie chaste jusqu'au jour de l'hymen : notez bien que le sentiment religieux n'entre pour rien dans ce serment. Les étudiants étant presque tous matérialistes, c'est au point de vue de la conservation de l'espèce que ces associations sont fondées.

Ces mêmes jeunes gens si ferrés sur la philosophie hégélienne ne dédaignent pas d'apprendre le métier d'espion qui paraît si vil et si déshonorant aux yeux des Français. Ils s'appliquent à jouer plus tard ce rôle à l'étranger avec un soin scrupuleux. L'organisation de ce singulier corps est très-curieuse à étudier. Il y a divers grades, diverses catégories parmi les espions, qui

Digitized by Google

constituent une véritable armée bien composée, bien disciplinée et surtout bien rétribuée. Les services rendus par eux pendant la guerre sont immenses. Ceux qui s'adonnent à cette carrière dangereuse, loin de devenir l'objet de l'aversion de leurs concitoyens, sont au contraire regardés comme des auxiliaires très-précieux et très-dignes d'estime. Combien, hélas, la morale, prétendue une, varie aujourd'hui suivant les peuples dans cette Europe qui se dit civilisée, parce qu'elle a perdu le sentiment religieux.

Le comte de Stablewski, chargé de surveiller les officiers français, mérite une mention particulière. C'était un Polonais de haute naissance, contraint pour vivre de servir les Prussiens qu'il détestait. Il alliait l'urbanité des manières de l'ancien régime à la brusquerie du soldat. Dur comme un geôlier italien avec les soldats allemands, il se montrait plein de souplesse et de grâce à l'égard des Français. Ses gestes étaient brusques, sa parole saccadée et ses yeux lançaient des flammes. On eût dit un homme du Midi égaré au milieu des gens du Nord, aux allures roides et flegmatiques. Il adoucissait, autant qu'il pouvait, la dureté des règlements prussiens. Chevaleresque et galant avec les dames françaises, il parlait comme un faiseur de madrigaux du siècle dernier, et ses discours avaient une originalité étrange qui nous égayait toujours. Voici un échantillon de ses plaisanteries : Un matin, il nous annonce avec un grand sérieux qu'il va nous apprendre une nouvelle étonnante. Nous écoutons bouche béante. Il nous apprend alors « qu'il lui est né deux fils venus au monde avec leurs dents, comme deux empereurs d'Allemagne, » dont il nous donne les noms. Où la vanité va-t-elle se nicher ?

Je terminerai ces pages par le récit douloureux de la mort et des funérailles d'un des meilleurs d'entre nous. C'était une nature douce, un peu taciturne, mais bonne et affectueuse ; à peine fût-il arrivé à Stralsund que le chagrin envahit son âme et qu'en huit jours il mourut à l'hôpital de Stralsund, en proie à une fièvre violente, à un délire continuel. Quelle triste fin que la sienne ! Expirer loin de ses parents, de ses amis, dans un hôpital prussien, au milieu de gens indifférents, sans avoir même une main

Digitized by Google

dévouée pour vous fermer les yeux ! Était-ce bien la peine d'échapper aux balles et aux obus pour mourir ainsi à vingt-trois ans dans la force et la fleur de la jeunesse !

L'enterrement de notre malheureux ami fut lugubre. Le souvenir seul de ce jour de deuil suffit pour m'assombrir : c'était par une froide journée de décembre, la neige couvrait la terre ; nous étions venus chercher ses restes à l'hôpital pour les accompagner jusqu'à leur dernière demeure : quatre tambours prussiens formaient l'avant-garde de ce triste cortége, et les roulements sourds de leurs instruments, semblables à des glas funéraires, nous brisaient le cœur. Cette mélodie sinistre avait quelque chose de désespéré et de poignant, comme un adieu éternel à toutes les espérances !

Un piquet de soldats sous les armes précédait le cercueil porté par des mobiles et des soldats de la ligne, dont l'accoutrement misérable offrait un pénible contraste avec les uniformes intacts des vainqueurs : quatre officiers suivis d'une cinquantaine de prisonniers composaient le convoi funèbre. Quel douloureux spectacle que de voir cette humble bière escortée par des captifs cheminant en silence au travers des rues de Stralsund, le front nu et la tête baissée, comme des condamnés ! Les habitants causaient et riaient sur notre passage : les enfants apostrophaient les prisonniers, les voitures coupaient le cortége, et personne ne se découvrait devant la mort, cette terrible justicière qui confond dans un même néant les victimes et les bourreaux. Une foule indiscrète nous suivit jusqu'au cimetière, nous entourant, interrompant de ses odieuses plaisanteries les prières du prêtre, et se penchant sur la fosse béante comme pour poursuivre le mort de sa haine implacable jusque dans son tombeau. Quelques coups de fusil furent tirés, puis les assistants se dispersèrent, et nous reprîmes le chemin de Stralsund. Tout était fini.

Dors en paix, pauvre ami, dors sous le linceul de neige qui recouvre tes chères dépouilles. Personne, hélas, ne viendra s'agenouiller sur ta tombe solitaire pour y prier ! Nous ne serons plus là bientôt, nous reverrons la France. Mais nous parlerons de toi à ton vieux père qui t'attendait là-bas, l'âme confiante et le

Digitized by Google

cœur joyeux, à la pensée de ton retour. Ton image est gravée dans notre souvenir, et nous garderons fidèlement ta mémoire. Dors en paix jusqu'au jour où Dieu nous réunira tous dans la céleste demeure qu'il a réservée à tous les martyrs du devoir, moisson féconde et sacrée, dont la guerre cruelle a semé nos plaines et nos vallons, pour expier les fautes de l'humanité et lui ouvrir les portes de l'éternité!

ANDRÉ JOUBERT.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

LES BATAILLES DE BORNY, REZONVILLE ET AMANVILLERS [1].

II.

Donc, au lieu de continuer son mouvement, le 17, l'armée fit un changement de front en arrière sur l'aile gauche, pour aller occuper les positions suivantes :

Le deuxième corps, à droite de la route de Metz à Gravelotte, bordant les crêtes de Rozérieulles ;

Le troisième, sur le prolongement du plateau, et s'appuyant aux fermes de Moscou, Leipsig et la Folie ;

Le quatrième, entre la Folie et Amanvillers ;

Le sixième, sur les hauteurs, à droite de Saint-Privat-la-Montagne ;

Enfin la garde formait la réserve, en arrière des forts de Saint-Quentin et de Plappeville.

« Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte spéciale du pays, — dit un général prussien qui a fait une description fort exacte du terrain et des préliminaires de la bataille du 18 août, — pour reconnaître la prodigieuse force de la position choisie par l'armée française. Son aile gauche s'appuie en avant et au-dessus de Jussy aux hauteurs de la Moselle, complétement dominées par les forts de Saint-Quentin et de Plappeville ; la ligne s'étend en suivant la crête des éminences où se trouvent les

(1) Voir page 209 de la livraison d'octobre 1871.

Digitized by Google

fermes du Point-du-Jour, Moscou, Leipsig, Montigny-la-Grange et le village d'Amanvillers ; ensuite elle traverse la route de Metz à Briey, et atteint l'aile droite qui s'appuie au village de Saint-Privat-la-Montagne. En avant de cette ligne le terrain s'abaisse presque partout, d'une manière uniforme, jusqu'à une distance de deux mille pas. L'approche de la position est défendue par un ruisseau très-encaissé, qui, prenant sa source dans les hauteurs d'Amanvillers, traverse le bois de Genivaux, puis celui de Vaux, et va se jeter dans la Moselle. On a retranché les abords des deux positions ci-après désignées, où se trouvent deux grandes masses de troupes ; l'une de ces deux positions, la plus forte est située au Nord entre les deux premiers bois, et défendue par le village de Verneville ; l'autre, à cheval sur les deux routes de Metz à Verdun qui s'y réunissent, est située entre les deux derniers bois et est couverte par la ferme de Saint-Hubert. Il n'y a, pour ainsi dire, que l'extrême droite qui soit accessible à l'ennemi ; et encore les abords en sont-il rendus difficiles par un affluent de l'Orne, en arrière duquel se trouvent les villages d'Habouville, de Saint-Ail et de Sainte-Marie aux Chênes. Les fermes et les villages de la position principale ont été soigneusement mis en état de défense ; ils sont reliés, là où le terrain le permet, par des tranchées-abris qui s'étagent par deux et par trois ; on a fait des abatis, et les villages situés en avant, comme Saint-Hubert, Verneville et Sainte-Marie, ont été mis en état de défense. Sur certains points de la position principale judicieusement choisis, on a aussi établi des épaulements de batteries. En résumé, la position est si bien retranchée, qu'on est amené à se demander si tous les travaux qu'on a faits ont pu être exécutés dans la journée du 17 ; on arrive à supposer qu'ils ont été entrepris depuis plusieurs jours, auquel cas il faudrait assurément douter que Bazaine ait eu l'intention, comme il le déclare officiellement, de faire rétrograder son armée sur Verdun. La ligne de bataille avait une longueur totale de trois lieues ou dix-huit mille pas. Une partie de la cavalerie était partie pour escorter l'Empereur, des troupes de soutien accompagnaient le train qui, le 16 et le 17 août, avait été dirigé sur Briey, de sorte que

Digitized by Google

si l'on tient compte en outre des pertes précédemment subies, l'effectif de l'armée française se trouvait diminué ; mais il s'élevait bien encore à 160,000 hommes, ce qui était bien suffisant, vu la forte position qu'ils occupaient, pour justifier l'espoir de remporter la victoire. Les bois, ainsi que les fermes et les villages de Saint-Hubert, Verneville, Habouville et surtout Sainte-Marie, formaient comme une première ligne de forts avant-postes. Bien que la position des Français fut redoutable, elle était cependant défectueuse sous deux rapports. A peu de distance et derrière le point principal, se trouve une série continue de bois épais, situés en grande partie sur des terrains en pente et très-accidentés, de sorte qu'il était presque impossible de faire manœuvrer les réserves placées en arrière. Par suite, il était très-difficile d'amener des renforts là où ils étaient nécessaires, et chaque troupe, dès que l'affaire a été engagée, ne pouvait pour ainsi dire compter que sur elle-même pour repousser les attaques sur les points dont la défense lui était confiée. Le deuxième défaut de la position est, qu'en cas d'échec, elle ne permettait pas aux Français de se retirer aucune part que sur Metz. Pour ne pas être rejeté sur la place, il fallait remporter la victoire, une victoire décisive qui assurât les communications faciles avec le reste de la France. C'est sur une telle victoire que comptait sûrement le maréchal Bazaine. Il savait qu'un corps d'armée ennemi, le premier, était resté devant Metz sur la rive droite de la Moselle; qu'un autre, le quatrième, était près de Toul, si loin qu'il lui fallait plusieurs jours pour arriver; enfin que le deuxième corps était encore le 15 à Forbach, par conséquent à une distance qui ne lui permettait guère de se trouver le 18 sur le champ de bataille. Ces calculs lui prouvaient que les Allemands ne disposaient que de sept corps d'armée, comprenant au plus 190,000 combattants, déduction faite des 20,000 hommes de cavalerie qui, bien qu'ils aient assisté à la lutte, ne peuvent être comptés, puisque, à cause du terrain, ils n'ont à proprement parler pris aucune part à la bataille. Les Allemands, n'ayant pas plus de 650 canons disponibles, n'avaient donc pas sous ce rapport une supériorité numérique sur les Français. Le moral de ceux-ci

Digitized by Google

n'était nullement ébranlé, au contraire le désir d'en venir aux mains était plutôt surexcité chez eux par la rage que leur donnaient leurs insuccès précédents. Dans de telles conditions, le maréchal devait compter et comptait fermement sur la victoire. Aussi n'hésita-t-il pas à accepter la bataille. D'après les ordres du roi de Prusse, la ligne allemande fut formée, à partir de l'aile droite, des septième, huitième, neuvième corps, de celui de la garde et du douzième corps ; les troisième et dixième, qui le 16 avaient beaucoup souffert, composaient la réserve. Par suite des dispositions prises, toute l'armée dut faire un changement de front à droite, déborder l'aile droite de l'ennemi et la rejeter sur Metz. Déborder cette aile droite, ce qui devait décider du succès de la journée, demandait un effort des plus pénibles : ce furent deux corps complétement frais, la garde et le douzième corps, qui en furent chargés. Pendant que ces corps venant de Mars-la-Tour faisaient une marche de près de quatre heures, et jusqu'à ce qu'ils furent arrivés en ligne, l'aile droite et le centre avaient ordre de se borner à entretenir un feu préparatoire d'artillerie. »

Soit défaut de renseignements, soit plutôt désir, de la part de l'auteur, d'augmenter la gloire de ses compatriotes, le passage que nous venons de citer renferme quelques inexactitudes que nous relèverons plus loin.

Passons maintenant au récit de l'action, « la plus grande et la plus sérieuse de la campagne. »

BATAILLE D'AMANVILLERS.

Nous avons vu plus haut que, de la gauche à la droite, la ligne française était formée par les deuxième, troisième, quatrième et sixième corps, avec la garde en réserve, — et que, de la droite à la gauche, la ligne prussienne était formée par les deuxième (qui n'arriva que dans la soirée), septième, huitième, neuvième corps, la garde royale et le douzième corps, avec les troisième et

Digitized by Google

dixième en réserve. Dans l'espoir que l'armée française continuerait son mouvement sur Verdun, et qu'il serait plus facile de l'attaquer pendant sa marche, l'armée allemande resta immobile dans ses positions jusqu'à huit heures du matin. A cette heure, voyant que les Français ne bougeaient pas, elle prit résolûment ses dispositions offensives, et à midi le combat s'engagea. Le neuvième corps, placé au centre en avant de Verneville, ouvrit le premier le feu qui se propagea rapidement sur sa droite et sur sa gauche. Pendant la plus grande partie de la journée, la lutte n'offrit le caractère que d'un duel à coups de canon, les Allemands voulant éviter de se compromettre avant que le mouvement tournant qu'ils dirigeaient contre notre aile droite ne fût terminé, et les Français n'ayant pas de direction par suite de l'absence du général en chef. Il a donné pour prétexte dans son *Rapport sommaire*, qu'il dût se tenir sur le plateau de Plappeville « pour repousser les tentatives faites par l'ennemi, soit par Vaux et Sainte-Ruffine, soit par Woippy, sur les derrières de nos positions, son but étant de nous couper de Metz. » Malgré la grande infériorité de notre artillerie, tant sous le rapport numérique que sous celui du matériel, l'ennemi ne put arriver à s'emparer d'aucun point de notre ligne. L'énergie et l'habileté des canonniers suppléaient à ce qui leur manquait, et l'infanterie repoussait avec un succès constant les attaques de l'infanterie allemande. Ainsi au troisième corps (Lebœuf), l'artillerie avait mis hors de combat quinze des pièces qui lui étaient opposées, et l'infanterie en avait enlevé sept, sur lesquelles deux restèrent en notre pouvoir. Le neuvième corps de l'ennemi, le premier engagé, ne se maintenait qu'en essuyant des pertes considérables; à sa droite, les huitième et septième, qui disputaient à nos troisième et deuxième la possession des bois, s'épuisaient peu à peu; enfin, à sa gauche, la garde royale qui avait dirigé contre le village de Saint-Privat une attaque assez mal combinée, était repoussée « laissant sur le terrain un nombre prodigieux de victimes. » Seul, le douzième corps, qui avait un grand détour à faire pour gagner l'extrême gauche de la ligne, était encore intact. Vers cinq heures du soir, il atteignit les environs de Roncourt, et, débordant le corps Can-

Digitized by Google

robert, il ouvrît sur Saint-Privat un feu des plus intense Entre sept et huit heures, ce village qui servait de point d'appui à notre aile droite, fut emporté à la suite d'une attaque simultanée de la garde royale et du douzième corps. Devant une attaque aussi formidable, le corps Canrobert, après avoir épuisé ses munitions, se retira sur Metz dans le plus grand désordre, entraînant dans sa déroute une partie du corps de Ladmirault. Le maréchal Bazaine fit alors porter en avant la division des grenadiers de la garde et plusieurs batteries de cette garde, dans l'espoir de reprendre l'offensive. Mais il était trop tard; ces troupes durent se borner à protéger la retraite des sixième et quatrième corps. Au centre et à l'aile gauche, le troisième et le deuxième corps demeurèrent inébranlables, et passèrent la nuit sur leurs positions, d'où n'avaient pu les déloger les efforts réitérés que l'ennemi fit dans la soirée et les troupes fraiches qu'il avait lancées contre elles. « Avouons-le à l'honneur des vaincus, il n'est resté dans les mains des vainqueurs aucun trophée, pas même un canon démonté; en outre, la perte de plus de 40,000 hommes, tués ou blessés (ce chiffre est exagéré), prouve l'acharnement inouï de cette lutte de neuf heures, dans laquelle le courage des Allemands ne vint que difficilement à bout de la ténacité des Français. » (*La guerre autour de Metz.*) En somme, cette journée coûtait à l'armée française un peu plus de 12,000 hommes et à l'armée allemande environ 17,000. Elle reçut chez nous le nom de : défense des lignes d'Amanvillers, et chez l'ennemi celui de : Bataille de Gravelotte.

OBSERVATIONS.

1° « Les fermes et villages en avant de notre position principale n'ont jamais été mis sérieusement, par nos troupes les occupant, en état de défense; les étages de tranchées-abris, les agencements de batteries combinant leurs feux sont des rêves d'imagination. Le matin du 18, quelques corps ont commencé des tranchée-abris, comme ils avaient l'habitude de le faire en avant de leurs bivouacs; des artilleurs ont ébauché des épaulements qui, au

Digitized by Google

moment de l'attaque, n'avaient encore qu'une très-mince épaisseur, une hauteur insuffisante, et garantissaient par suite médiocrement les servants. Voilà l'exacte vérité. » (Ulric Fallet.)

2° Notre deuxième observation portera sur le chiffre des forces, que le général prussien, cité plus haut, attribue aux deux partis.

Nous avons vu qu'au moment où le maréchal Bazaine prit le commandement de l'armée de Metz, l'effectif de celle-ci était au nombre rond de 160,000 hommes. Pour avoir le chiffre de ceux qui étaient disponibles le jour d'Amanvillers, il faut défalquer de ces 160,000 hommes :

1. Les pertes des batailles de Borny et de Rezonville, soit	21,000 hommes.
2. La division de Laveaucoupet formant la garnison de Metz, soit	7,000
3. La cavalerie, puisque le général prussien la défalque dans la supputation des forces allemandes, soit	12.000
Ensemble pour les trois	40,000 hommes.

Restent donc, effectif présent sur le champ de bataille ou en réserve, 120,000 hommes.

L'artillerie de ces 120,000 hommes est représentée par 72 batteries ou 432 pièces.

Nous faisons entrer en ligne de compte la garde impériale, quoiqu'elle n'ait eu qu'une division tardivement engagée.

Mais du côté de l'armée allemande, il y avait en ligne huit corps et non pas sept, comme le dit le général prussien, puisque le deuxième arriva sur le champ de bataille et y donna à sept heures du soir. Ces huit corps représentent au moins 220,000 hommes et 768 pièces, défalcation faite des pertes.

Ainsi, en résumé, nous avons en présence :

Français ..... 120,000 hommes et 432 pièces;
Allemands..... 220,000 hommes et 768 pièces;

Digitized by Google

chiffres qui montrent clairement la supériorité écrasante de l'ennemi, surtout en artillerie.

3° Tandis que le roi de Prusse et le général de Moltke étaient de leur personne sur le champ de bataille, le maréchal Bazaine, qui s'était promené toute la journée de Plappeville à Saint-Quentin, rentrait vers six heures et demie du soir à son quartier général, ne se doutant pas de l'importance de l'action engagée à Amanvillers. Peut-on prévoir ce qui serait arrivé, si, se trouvant à portée du champ de bataille, il avait, au moment où le sixième corps pliait et où l'ennemi était désorganisé par son succès même, lancé contre le flanc gauche de celui-ci toute la garde et la réserve de cavalerie? Il est fort à présumer que la bataille fut restée indécise, si même elle ne s'était pas terminée par un échec infligé à l'armée allemande.

Ainsi, à deux jours de distance, le 16 et le 18, le maréchal Bazaine, en n'étant pas à son poste de général en chef, la première fois pour avoir été trop près du champ de bataille, la deuxième pour en avoir été trop loin, à laissé échapper l'occasion que la fortune lui offrait de relever les armes de la France, en remportant une grande victoire qui l'aurait placé au rang des plus habiles capitaines!

Les trois batailles de Borny, de Rezonville et d'Amanvillers, avaient eu pour résultat définitif d'obliger l'armée du maréchal Bazaine à se retirer sous les remparts des forts de Metz. Mais elles en avaient eu un autre, celui de nous faire connaître à fond, beaucoup mieux que tous les « mémoires » possibles, les causes de notre infériorité vis-à-vis de l'ennemi.

La première, la principale, était sans contredit l'insuffisance de nos effectifs.

Il faut considérer qu'au début de la campagne l'effort maximum dont la France était susceptible, se chiffrait, pour ainsi parler, par 642,000 hommes, sur lesquels 112,000 jeunes soldats de la deuxième portion du contingent étaient fort peu instruits, la plupart n'ayant même jamais vu le nouveau fusil, et 75,000 hommes du contingent de 1869, jeunes gens qui ne devaient être incorporés que le 1er août. A nos 455,000 hommes instruits

Digitized by Google

l'Allemagne en opposait 1,117,000, qui ne leur cédaient en rien sous le rapport de l'instruction, et chez lesquels le fonctionnement régulier des divers services, — toute question de caractère national mise de côté, — empêchait de naître l'esprit d'indiscipline qui faisait, au contraire, germer chez nous, surtout parmi les hommes de la réserve, l'incurie de l'administration.

La seconde cause de notre infériorité vis-à-vis de l'ennemi était l'emploi défectueux que nous faisions de la cavalerie, ou plutôt son insuffisance dans le service des reconnaissances et des découvertes. « Nos reconnaissances du matin n'avaient signalé aucun mouvement de l'ennemi de ce côté », dit une dépêche de l'empereur envoyée après la bataille de Borny. Et dans la brochure publiée sous son inspiration, sinon sous sa dictée *(des causes qui ont amené la capitulation de Sédan)*, nous trouvons ces étonnants passages : « L'action de l'armée fut paralysée par l'ignorance absolue où nous restâmes toujours de l'emplacement et de la force des armées ennemies. Les Prussiens cachèrent si bien leur mouvement derrière le formidable rideau de cavalerie qu'ils déployèrent devant eux dans toutes les directions, que, malgré les plus persévérantes recherches, on ne sut jamais réellement où était le gros de leurs troupes... »

Non-seulement la force de l'ennemi, mais encore sa position, furent des secrets pour nous. Jamais nous ne sûmes nous éclairer ; les vedettes de la cavalerie ne dépassaient pas la ligne fournie par les sentinelles d'infanterie, et les découvertes étaient exécutées par des pelotons de l'arme, trop nombreux pour voir et trop faibles pour se battre. Les Allemands, au contraire, poussaient jusqu'à nos avant-postes les petits groupes audacieux et infatigables de leurs cavaliers ; dès lors, il n'est pas extraordinaire que le général Frossard se laisse surprendre comme le matin de Rezonville. Et si l'ennemi ne nous a pas pris plus souvent en défaut, c'est que son extrême prudence lui faisait préférer les opérations méthodiques et réglées d'avance, aux coups de main et aux entreprises de même nature.

La troisième cause de notre infériorité résidait dans l'insuffisance de notre artillerie comme nombre et comme puissance.

Comme nombre, nous étions doublement inférieurs : d'une fa-

Digitized by Google

çon absolue, puisque les effectifs de l'ennemi étaient de beaucoup supérieurs aux nôtres, et d'une façon relative, puisque la proportion du nombre de pièces par mille hommes, était plus élevée dans l'armée allemande que dans l'armée française.

Comme puissance résultant de sa portée considérable, de sa précision extraordinaire et de son excessive mobilité, l'artillerie ennemie l'emportait également de beaucoup sur la nôtre.

Aussi, quelle est la manière de combattre de nos adversaires? Ils entament l'action en mettant très-peu de forces en avant, mais ils placent de nombreuses batteries de gros calibre sur des positions bien choisies. La canonnade commence et dure jusqu'à ce que notre artillerie ait épuisé ses munitions ou ait été démontée. La grande portée des pièces permet à l'ennemi de combattre de très-loin; par suite il n'est pas rare que des régiments soient fortement décimés, avant même de l'avoir vu. En même temps, une épaisse ligne de tirailleurs, faisant un feu très-nourri, profite très-habilement du terrain, surtout des bois, pour chercher à gagner nos flancs. Quand les tirailleurs sont bien engagés, les gros bataillons s'avancent en s'abritant derrière les accidents du sol, et toujours en nombre tel que la résistance devient extrêmement difficile.

Si la faiblesse de nos effectifs, l'insuffisance de notre cavalerie et de notre artillerie étaient pour nous des causes d'infériorité, il est juste de reconnaître que les trois batailles avaient aguerri l'armée et exalté en elle le sentiment de sa valeur. Les pertes qu'elle avait infligées à un ennemi toujours supérieur en nombre, la solidité qu'elle avait dû déployer pour rester maîtresse du champ de bataille, augmentaient sa confiance et la rendaient vraiment une armée d'élite, aussi propre à la défensive, qu'on disait incompatible avec son caractère, qu'à l'offensive dont elle avait fait de tout temps usage.

Qu'aurait-il fallu à une semblable armée pour qu'elle enfantât des prodiges? Un chef capable de la comprendre et par là digne de la commander. Le maréchal Bazaine était loin de constituer un tel chef. En prenant le commandement, il s'était abstenu de parler à l'armée par la voie de l'ordre du jour; à la suite des

Digitized by Google

trois grandes journées, dont nous avons esquissé le récit, il persévéra dans son mutisme. Au lieu d'une proclamation faisant connaître aux troupes le résultat du passé et les espérances de l'avenir, on leur lut un petit papier émanant du quartier général et intitulé : *Manière de combattre les Prussiens*. Après quelques lieux communs et quelques banalités connues du dernier soldat, le petit papier concluait naïvement ainsi : « Il est donc utile d'agir comme eux, c'est-à-dire, d'employer beaucoup de tirailleurs, une artillerie nombreuse et de fortes réserves. » Mais il ne faisait pas connaître d'où on tirerait la nombreuse artillerie et surtout les fortes réserves.

E. DESCOUBÈS
Capitaine au 64e d'infanterie.

Digitized by Google

LA BAUMETTE [1]

BAUMETTE (la) m. b. c. d'Angers. — *Balmeta*, xve s. (mss. 16). — *La Basmette*, 1456 (S. Nic. *Brionneau*, f. 4 bis). — C'est la forme employée par Rabelais (liv. I, ch. xii) et la plus ordinaire du xve au xviiie s. — *La Bamette*, 1778 (Péan de la T., p. 230) *par corruption de Baumette*, » dit cet auteur. — Cette prononciation est encore aujourd'hui la plus populaire. — *La Balmette*, 1779 (l'abbé Olivier, p. 46).

C'est l'ancien roc de *Chanzé*, *V. ce mot*, qui donnait au viiie s. son nom à une des portes d'Angers, *Canciacensis*, *Canziatica porta*, *V. ci-dessus*, page 36, et qui, terminant la profonde courbe du rivage escarpé de la Maine, forme dans la rivière un si pittoresque avancement. Au faîte, s'était établi vers le xve s. un hermitage, que le roi René, hôte habituel du petit manoir voisin, fit rebâtir sur le modèle de la sainte Baume de Provence et livra aux Cordeliers. Il donna à l'église nouvelle, entre autres reliques, du bois de la vraie Croix, une épine de la sainte couronne, la lance qui perça le flanc de J.-C., des vêtements de Madeleine dans un petit vaisseau de cristal et quelques cheveux de la Sainte dans une fiole. La première pierre fut posée en 1451 ; l'œuvre était achevée le 30 août 1454 et l'église dédiée en 1464. Les lettres de fondation sont du 30 janvier 1456 confirmées par des bulles du 8 décembre 1467. L'office n'y fut récité qu'à basse voix jusqu'en 1517, qu'une bulle du 28 mai autorisa de le chanter. Il y résidait à cette date 20 religieux, dont un professeur et 5 prédicateurs. En 1596, la réforme, devenue très-nécessaire, y fut

(1) Cet article est extrait d'une des plus prochaines livraisons du *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, actuellement sous presse chez MM. Lachèse, Bellœuvre et Dolbeau.

Digitized by Google

introduite avec les Récollets, sur les instances de la ville et de l'évêque, par frère Jacques Garnier dit Chapouin, *V. ce mot*, du consentement du chapitre provincial tenu la même année à Ancenis et confirmé par lettres patentes d'Henri IV en avril 1598.— Quelques jours auparavant le 15 mars, le roi avait entendu vêpres au couvent même. — Cependant dès 1600 le président même du chapitre d'Ancenis, irrité par les prédications des Récollets contre les Cordeliers, entreprit de réoccuper la Baumette et s'y transporta sous prétexte de visite avec 4 définiteurs, 4 provinciaux et 6 frères. Sur le refus d'ouverture, l'assaut par force fut entrepris avec effraction des portes et escalade. Le maire, averti à temps, accourut avec deux gardes, l'assesseur criminel et le grand vicaire. Un procès s'ensuivit, terminé par un arrêt du Parlement qui donna tort aux Récollets, comme s'étant établis dans la place avant l'enregistrement des lettres-patentes. L'affaire n'eut pas d'autre suite. Le dévouement que déployèrent les Pères dans la peste de 1626 acheva de les rendre populaires. Enrichis bientôt, ils obtinrent de bâtir sur les Lices une maison qui alla s'augmentant « prodigieusement, et, pour tout dire, écrit le bénédictin Roger, un peu plus que le bien de la ville et de la Bamette » ne requéroient. » Les religieux furent autorisés à s'en faire leur principale demeure en 1691. La Baumette, qui était leur première maison de France en date et en prééminence, ne laissa pas de rester habitée jusqu'à la Révolution (Voir des dessins du XVIIIe s. dans les mss. de Gaignières et dans Ballain, mss. 910, p. 861,—d'autres des premières années du XIXe s., dans Berthe, mss. 920 et 921). Vendue nationalement, le 4 octobre 1791, à M. René Fillon, pour la somme de 6,325 fr., elle était devenue dans les premières années de l'empire la demeure d'un petit homme aux traits durs, aux cheveux noirs, dont les allures étranges et la fin inconnue ont laissé un souvenir légendaire: c'était un simple potier du nom de Simon Kandelberg, qui passait pour pétrir l'argile avec une adresse de sorcier. Il disparut vers 1812. La maison, alors marchandée par l'administration départementale, faillit être affectée au Haras; mais elle fut acquise par M. J.-J. de Jully, propriétaire du domaine voisin de Châteaubriant. De 1820 à 1830,

Digitized by Google

Mme de Jully en abandonna la jouissance au Séminaire, qui en avait fait sa maison de campagne. Abandonnée pendant dix années après 1830, elle a été acquise et restaurée par le propriétaire actuel M. Cheux, qui l'a transformée. On soupçonne à peine du dehors le charme puissant de cette retraite, qui forme une Thébaïde entourée de toutes les délicatesses de la vie moderne et de toutes les séductions de la solitude.

Il faut s'y rendre en longeant la rive gauche de la Maine, bordée de préaux verts, de saulaies et de rochers taillés à pic ou éventrés. Là se tenait, jusqu'à ces dernières années, le 22 juillet, la véritable *assemblée* d'Angers, où jeunes et vieux se réunissaient en leurs beaux atours. On y devait absolument aller, suivant le dicton, « pour rester gai toute l'année. » — L'entrée actuelle s'ouvre sur le pâtis supérieur qu'on gravit par une ravine escarpée; mais l'ancienne entrée existe toujours, au bord de l'eau, au pied d'un haut peuplier, derrière un petit mur, qui ne cache pas la vue de l'escalier creusé en plein roc. Il a été restauré en 1637 et en 1735 aux frais de la ville, dont on y mit les armes avec celles des maires Boylesve et Gourreau. 58 degrés conduisent, comme du temps de Br. de Tartifume, à un préau assombri par le rocher et des allées de tilleuls. C'est l'ancien cimetière où, au XVIIe s. encore, se voyait la tombe du peintre Gilbert Vandelant (V. *ce nom*). Une montée de 10 degrés conduit de là à l'église. A gauche sur le mur, une lame de cuivre portait écrit : *Le roi René m'a mins cy l'an M. CCCC LXIV*. Au-dessus était enchâssé un plat de fayence, qui lui servait, dit-on, à se laver les mains. L'église occupe la face N.-E. Le fond vers S.-O. en est percé d'une haute et large fenêtre à meneau chargé d'un triple quadrilobe. A l'intérieur s'y adosse l'autel, à doubles colonnes cannelées avec chapiteaux corinthiens et fronton sculpté, dont l'entablement de marbre noir porte en lettres d'or : *Confractis hydris victus est Madian. Judicum 7o*. Les statues de saint François d'Assise et de sainte Madeleine sont datées de 1616, époque que Louvet assigne précisément à ces travaux. L'édifice fut alors accru d'un jubé pour les religieux, et le clocher reconstruit, le tout aux frais du maréchal de Brissac. La restauration moderne a supprimé le jubé,

Digitized by Google

refait le clocher. Un des vitraux conserve les armes de Du Bellay. On voyait autrefois au-dessus l'épitaphe de Jean Rhegius, devant le grand-autel celui de Philbert de Nérestsan, dans la nef, à droite, celui de Marie de Serrant. Au-dessus de la porte actuelle toute moderne, une pierre déplacée garde la date de 1765. Derrière l'église, un petit oratoire abritait un saint sépulcre « de même façon, longueur et largeur que celui de Jérusalem. » — Les bâtiments attenant vers sud paraissent contemporains, ainsi que le chevet de l'église, des premières constructions, comme l'indique au moins une porte trilobée. Au pignon d'une des fenêtres : *PGG. 1684*. C'est la salle en dernier lieu de la Bibliothèque, dont quelques fragments des boiseries ont aussi été recueillis. La collection de ses mss. avait une véritable réputation, mais fut dispersée vers le commencement du XVIIIe s. On y montrait le portrait du roi René, relégué déjà au XVIIe s. dans l'écurie, et, jusqu'à la Révolution, un Psautier donné par lui le 8 novembre 1465 aux religieux, précieux incunable imprimé sur vélin, et déposé aujourd'hui au cabinet des mss. de la Bib. d'Angers (n° 16), ainsi qu'un Commentaire sur les Psaumes de même origine (n° 42). — La face tournée vers nord comprend la salle capitulaire, divisée aujourd'hui en appartements. Tout récemment on y a découvert, sous un platras moderne, une suite de peintures représentant *Moïse, S. Jean-Baptiste, S. Jean l'Evangéliste, S. Bonaventure, S. Bernardin de Sienne, S. Louis de Toulouse*, et sans doute nombre d'autres personnages encore cachés sous la tenture du salon voisin. Cette très-remarquable décoration, qui décèle un véritable maître, nous paraît avoir été assignée à tort par les premiers juges à une date incertaine entre 1480 et 1520, mais être bien certainement contemporaine de la reconstruction du grand autel (1616), et par suite pouvoir être attribuée au peintre ordinaire du duc de Brissac, Gillion, *V. ce nom*. L'étage supérieur contenait un double rang de cellules, transformées en chambres élégantes, dont le couloir débouche de plein pied devant la cave percée dans le roc à hauteur du toit. Rabelais, qui passe pour y avoir résidé quelques bons jours, rappelle cette singularité : « Je sçay des lieux à Lyon, à la Basmette... et ailleurs, où les estables

Digitized by Google

sont au plus hault du logis. » — Au-dessous, entre les trois corps du logis, vers S.-O., s'encadrent les galeries du cloître, chacune de 5 travées (20 m. sur 20), refaites en 1757 par le R. P. Didau des Mazières, avec préau intérieur nivelé et entaillé dans le roc qui se dresse vers S -O., droit et lisse sur 30 mètres de hauteur. Au-dessus et tout autour des bâtiments s'enchevêtrent cinq étages de terrasses et de jardins ; au pied, la Maine, avec ses prairies sans fin, que la moindre crue envahit jusqu'au bord du chemin. Un escalier étroit, rapide, rasant le roc et ses dernières assises souvent inabordables, porte l'inscription : *Qui a fait faire ce degré? C'est le bonhomme Pannetier. Dites pour lui* PATER, AVE. *1599. Restauré en 1812 par J.-J. de Jully.* — Sur la terrasse supérieure, une tour toute neuve (1870), qui trouble fortement le paysage, — de forme octogone, à 3 étages (78 m.), de cent marches, — découvre l'horizon, aggrandi surtout vers la vallée de la Loire, et donne refuge pendant les nuits claires aux veillées studieuses d'un jeune astronome.

Arch. mun. d'Angers, BB 21, f. 93 ; 46, f. 50 ; 48, f. 68 ; 76, f. 18 ; 99, f. 20 ; 117, f. 38 ; GG 151, f 274 ; — *Journal du curé Jousselin* à la suite de l'*Inventaire des Arch. mun.*, p. 427 ; — Brun. de Tart. mss. 871, 3e part., p. 78 et mss. 870, f. 373 ; — Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 230-237 ; — Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 303 ; 1855, t. I, p. 181 ; — Roger, p. 373, 457 ; — Villeneuve de B., *Vie de René d'A.*, t. II, p. 306 ; — Olivier, *Mém. sur l'orig. des Peuples*, p. 45 et 102. — Brossier, mss. 656, t. I, p. 103 ; — *Répert. Archéol.* 1868, p. 269-270 ; — Pocq. de Liv., *Coutume d'Anjou*, t. II, col. 1003 ; — *Journ. de Maine-et-L.* des 5 et 5 septembre 1838, sous la signat. E. M. (Emile Maillard) ; — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'A.*, *1870*, p. 32-35.

C. PORT.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Assises scientifiques et Congrès archéologique d'Angers. — *Ecole secondaire de médecine et de pharmacie d'Angers.* — *Quelques pensées pour les jeunes gens,* par M. l'abbé GODINEAU. — *Almanach du peuple.* — *Note sur l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort,* par M. E. LACHÈSE. — *La Main,* par M. A. BUÉ.

Des assises scientifiques et archéologiques ont été tenues à Angers du 16 au 22 juin dernier, les premières, sous la présidence de M. d'Espinay, conseiller à la Cour d'appel, et membre de l'Institut des provinces ; et les autres, sous la présidence de Mgr Freppel, évêque d'Angers, assisté de M. de Caumont, directeur du Congrès archéologique.

Treize questions relatives à l'agronomie, aux sciences naturelles et à l'économie politique, avaient été proposées aux savants convoqués à prendre part à ces solennités.

De ces questions, huit ont été l'objet de mémoires, et les cinq autres de discussions purement orales.

La première séance a été remplie par MM. de Caumont et Jeannin.

M. de Caumont a ouvert les assises et la séance par un discours, et traité ensuite la seconde question du programme en expliquant une belle carte géologique du chemin de fer de Paris à Brest, mise sous les yeux des auditeurs. Le programme demandait un plan d'études sur la constitution tellurique, applicable à un arrondissement ou à un canton, et pouvant servir d'avant-projet à la carte agronomique d'une circonscription de même étendue : on voit que l'illustre directeur du Congrès avait donné beaucoup plus qu'il n'était demandé. L'auditoire, que sa science et sa parole avaient vivement intéressé, n'a pu que s'en féliciter.

M. Jeannin, vétérinaire du Haras, membre de la Société nationale et centrale d'Agriculture de France, et secrétaire général

Digitized by Google

de la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire, a lu deux mémoires répondant aux deux autres questions relatives à l'agronomie. Après avoir constaté que la valeur locative et vénale des terres s'est accrue dans l'Anjou d'environ 50 0/0, de 1833 à 1870, et que la production du blé s'est élevée du chiffre de 14 à 15 hectolitres, à 34 hectolitres par hectare, il assigne trois causes à cette sérieuse et brillante rénovation de l'agriculture :

L'une est l'ouverture de cette multitude de routes stratégiques et de voies de communication qui, semblables à des artères, ont éveillé et fécondé partout la vie matérielle, intellectuelle et morale ; la seconde, c'est l'emploi de la chaux, si favorable à la fois aux plantes, et à l'ostéogénie des animaux qui en vivent ; la troisième, enfin, ce sont les succès obtenus par les croisements de ces animaux, secondés puissamment par l'administration des Haras.

Ce mémoire, si intéressant pour l'Anjou, et dont l'étude sera si utile aux cultivateurs, se termine par des détails sur l'invasion de la peste bovine dans ce pays ; et après avoir passé en revue les moyens proposés jusqu'à ce jour pour y remédier, et en avoir constaté l'inanité, il conclut en recommandant la destruction immédiate de tous les bestiaux atteints de ce mal ou suspects d'en être atteints, et l'application de la loi pénale contre les propriétaires qui essaieraient de se soustraire à ces mesures préventives.

On sait que les géologues ne s'accordent pas encore dans l'explication de la formation des continents, des îles et des montagnes. Les uns, les *neptuniens*, pensent que les terres émergées se sont formées par sédiments ; les autres, les plutoniens, qu'elles sont le produit d'éruptions volcaniques ; les autres, enfin, les éclectiques, que ces deux causes y ont concouru.

La géologie avait été mise à l'ordre du jour du *Congrès* par les trois premières questions de la seconde partie du programme : *déterminer quel est l'âge relatif des diverses roches éruptives qui ont soulevé les terrains siluriens et dévoniens de Maine-et-Loire ; si les quartz de ces terrains ont été formés par la voie plutonienne ou par la voie neptunienne et par des actions chimiques ;* enfin,

Digitized by Google

s'il a été fait des découvertes récentes intéressant les progrès de la géologie et de la paléontologie. M. l'abbé Choyer et M. Ménière, pharmacien de première classe, ont traité les deux premières questions; le premier n'admettant que l'action neptunienne, et le second la combinant avec les actions chimiques. M. le docteur Farge, que ses recherches et ses découvertes ont classé parmi les géologues renommés de notre temps, a rectifié, dans un savant mémoire, et d'après l'étude expérimentale des terrains, les idées généralement reçues touchant la suite des étages et la formation du sol dans l'Anjou. Il a fait connaître la découverte qu'il y avait faite de graphtholithes et de bilobites.

La question suivante avait été posée aux naturalistes des assises scientifiques : *A-t-il été fait des découvertes intéressant les progrès de la botanique?* M. Boreau, directeur du jardin des plantes, a lu, en réponse à cette question, un mémoire qui est le résumé et le complément des travaux de même nature publiés depuis 1859, époque où a paru son catalogue raisonné des plantes phanérogames de Maine-et-Loire, qui résumait les travaux antérieurs. Ces deux mémoires avaient été insérés dans les *Mémoires de la Société Académique de Maine et Loire*, et le dernier a été publié en une brochure, des dernières pages de laquelle je détache avec plaisir les lignes suivantes, relatives à deux jeunes gens quo j'ai eu l'avantage d'avoir aussi pour élèves et dont j'ai conservé le meilleur souvenir. « Deux de mes élèves, dit le savant botaniste, MM. Bouvet et Préaubert, se sont livrés avec le zèle le plus louable à la recherche de ces plantes élégantes (les phanérogames); M. Bouvet surtout, collaborateur des *Musei Galliæ* de M. Husnot, a su découvrir plusieurs espèces rares, échappées jusqu'ici aux autres explorateurs.... et des localités nouvelles sont acquises.... pour un grand nombre d'autres espèces rares, qu'un jour, nous l'espérons, M. Bouvet saura mettre en lumière. Nous pouvons l'attendre de son amour pour la science et pour la recherche de la vérité, de son zèle intelligent et même de ses qualités morales, qui sont la plus sûre garantie des succès du naturaliste. »

Qu'il me soit permis d'ouvrir ici une parenthèse en faveur d'autres jeunes gens dont le zèle pour les sciences naturelles

Digitized by Google

mérite aussi les honneurs de la publicité. Je veux parler des derniers lauréats de notre Ecole de médecine et de pharmacie, et mentionner les récompenses qui leur ont été décernées à la rentrée des cours. En 3e année, le 1er prix a été obtenu par M. Maisonneuve (Paul), d'Angers ; le 2e, par M. Kretlow (Gaston), de Montrichard ; et une mention très-honorable par M. Coignard (Charles), de Maulévrier. En 2e année, M. Rondot (Edouard), de Villiers-Louis, a obtenu le prix, et MM. Préel (Hermann), de Fresnay, et Mareau (Gustave), de Champtocé, des mentions très-honorables. En 1re année, le prix a été partagé entre MM. Biéchy (Pierre), de Wintzenheim (Haut-Rhin), et Bricard (Charles-Adrien), d'Angers ; et une mention très-honorable a été décernée à M. Gauchas (Alfred), d'Angers ; enfin, MM. Dufil (Auguste), de Nantes ; Chaillou (Gustave), de Mouliherne, et Sigaud (Paul), d'Angers, élèves de 3e, de 2e et de 1re année, ont reçu chacun un prix de l'Administration des hospices, pour le zèle avec lequel ils ont fait les fonctions qui leur avaient été confiées dans les salles des malades.

Les lauréats de la 1re année, MM. Biéchy et Bricard, ont eu à se partager la bibliothèque que feu M. le dr Mame, médecin à Savenières, avait léguée au lauréat de cette année.

Cette bibliothèque est d'autant plus précieuse, qu'une partie des excellents livres qui la composent, portent les autographes des auteurs qui en avaient fait hommage à l'honorable médecin de Savenières, et attestent ainsi en quelle estime les savants contemporains l'avaient tenu, ce qui est bon à noter ici. M. Mame avait légué en outre ses instruments et une somme de 100 francs à l'élève de médecine que ses condisciples en auraient jugé le plus digne. Les suffrages ont désigné M. Rondot (Edouard).

Je profite de l'ouverture de la parenthèse pour y mentionner quelques publications angevines récentes, les unes religieuses, les autres profanes.

M. l'abbé Godineau, naguère attaché à la paroisse de Saint-Joseph, à Angers, et aujourd'hui aumônier du collége Mongazon, a publié récemment, sous le titre de : *Quelques pensées*

Digitized by Google

pour les jeunes gens (1), un recueil de pensées religieuses et morales empruntées aux écrivains les plus éminents. Les Pères de l'Eglise, les philosophes, les moralistes, les orateurs, les poètes, les hommes qui ont fait le plus d'honneur à l'esprit humain par l'élévation et la justesse de leur esprit, par la beauté de leurs sentiments et par la perfection de leur style, ont été mis à contribution par l'auteur. Aussi ce recueil, offert à la jeunesse, s'adresse-t-il également aux personnes de tout âge et de toute condition, qui y trouvent à chaque page les conseils les plus propres à les diriger dans la recherche du bien et dans l'accomplissement du devoir. Aucune publication ne peut être plus utile dans les tristes circonstances où nous sommes, que celles qui, comme ce livre, raniment et fortifient dans les âmes ces croyances et ces sentiments honnêtes que la philosophie prétendue positive étouffe, et dont la défaillance a été la vraie et unique cause de nos désastres.

Tel est encore l'excellent *Almanach du peuple* (2) que vient de publier la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, et qu'eût certainement signé avec empressement le saint et illustre fondateur de tant d'œuvres de charité inspirées par le spectacle des maux de la patrie. Il vécut en un temps où l'esprit d'indiscipline et de révolte, sévissant comme de nos jours, a failli empêcher la France d'acquérir les mêmes provinces que ce fléau vient de nous arracher, et les prodiges de sa charité se déployèrent à soulager les misères affreuses qu'alors, comme aujourd'hui, la discorde fit subir à la France. L'*Almanach du peuple* est, comme l'âme du saint, tout pénétré d'un souffle religieux et patriotique. Que de récits émouvants sur la guerre étrangère de 1870, et sur cette guerre civile dont l'horreur incomparable vint mettre le comble à nos angoisses et à nos humiliations! Voilà encore un livre qui pourra remplir excellemment les veillées des bons citoyens.

---

(1) Un vol. in-16 : Angers, chez Briand et Hervé : Paris, Blériot, et chez tous les libraires.

(2) Un vol. in-32 de 178 pages. Prix : 15 cent , chez tous les libraires.

Digitized by Google

M. le conseiller Lachèse a fait paraître une *Note sur l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort*, fondé en 1412 par Jean Joanneaux et sa femme, enrichi par le maréchal de Boucicaut, le glorieux élève de Duguesclin, et réorganisé par Henri Arnaut, évêque d'Angers, qui le confia aux sœurs hospitalières de Saint-Joseph, et à leur supérieure Anne de Melun, princesse d'Epinoy, qui s'était retirée du monde pour se vouer à la vie pauvre et claustrale et au soin des malades. Plus tard, en 1793, on y voit Jeanne Ciret, de Brissac, déployer un rare courage. Des soldats venaient la chercher pour la conduire à la mort. Elle s'avance vers l'un d'eux : « Mais, citoyen, lui dit-elle, tu es blessé gravement à la main ; viens que je te panse ! — Quel dommage si nous t'avions tuée, s'écrièrent les soldats stupéfaits ! » Et ils s'en retournèrent sans avoir accompli leur triste mission. — M. Lachèse termine son récit par le tableau des scènes de charité et de dévouement qu'offrirent, l'hiver dernier, les maisons des particuliers et les édifices publics d'Angers, transformés en ambulances, sous l'influence des plus beaux sentiments et « aux accents d'une voix persuasive et respectée. »

M. A. Bué a publié, il y a quelques mois, un *Essai physiologique* et *psychologique sur la main* (1), en attendant d'autres essais analogues sur le *nez*, la *bouche*, le *front*, l'*œil*, qu'il annonce. Si la forme est l'expression de l'être, le corps et ses parties extérieures expriment l'âme, le caractère, les manières de penser, de sentir, de vouloir de chacun. Selon M. Bué, la main a cette propriété au plus haut degré, et la manifeste dans son ensemble et dans ses détails.

Les mains rouges, par exemple, décèlent un caractère violent ; les pâles, un calme égoïsme. La peau fine est un signe d'intelligence ; la peau chaude, un signe d'énergie ; les ongles minces sont un signe de délicatesse dans les sentiments ; les pointus sont l'indice d'une âme capricieuse. Le philosophe et l'administrateur doivent avoir la main carrée ; le poète et l'artiste, la main

(1) Un vol. in-12.

Digitized by Google

pointue ; l'industriel, la main spatulée, indice de l'activité pratique ; etc.

Mais en voilà assez pour donner une idée de ce travail ingénieux, dont la lecture est d'un intérêt piquant et soutenu.

M. Colomb, inspecteur primaire, nous ramène aux assises scientifiques, que nous avons un peu perdues de vue, et où il a répondu à la question d'économie politique : *l'intelligence s'est-elle développée dans la population en raison de l'instruction ?* Il a d'abord fait voir l'immense progrès obtenu dans l'instruction par l'établissement des écoles normales primaires, des salles d'asile, des écoles, des cours d'adultes, et par le perfectionnement incessant des méthodes d'enseignement. L'étude des sciences et celle du dessin ont concouru à développer : celle-là la raison, celui-ci le goût. Demandant ensuite à ses auditeurs de regarder autour d'eux, dans l'Anjou, il leur a montré deux cents églises, autant d'écoles et de mairies, qui, bâties depuis quarante ans, attestent le goût des architectes et l'habileté croissante des ouvriers. Grâce à leurs connaissances en dessin, les ouvriers interprètent dans les chantiers les plans des architectes avec autant de sûreté que les meilleurs contre-maîtres d'autrefois. M. Colomb en conclut que *certainement* l'intelligence s'est développée dans la population en raison de l'instruction reçue.

Le congrès archéologique a succédé immédiatement aux assises scientifiques; ouvert le 19 juin, il a été inauguré magnifiquement par un discours de Monseigneur Freppel, que les journaux ont reproduit, et que nos lecteurs connaissent et admirent.

Des applaudissements prolongés ont accueilli les paroles de Monseigneur, et témoigné de l'émotion qu'elles avaient produites dans l'auditoire.

M. de Caumont, qui prend ensuite la parole, remercie les membres du congrès de l'empressement avec lequel ils ont répondu à l'appel improvisé qui leur avait été fait pour se réunir à Angers. Le congrès devait avoir lieu à Vendôme en même temps que l'inauguration de la statue de Ronsard, né dans cette ancienne résidence des princes de la maison de Bourbon, dont le séjour y

Digitized by Google

a laissé tant de traces d'élégance et de goût dans le langage et la politesse des habitants. Mais par ces temps désastreux le congrès n'a pu s'y réunir ni la statue s'exécuter. C'est donc partie remise pour l'an prochain : grâce au zèle et aux soins de MM. d'Epinay et Godard-Faultrier, le congrès a pu être préparé et s'assembler à Angers. Aussi M. de Caumont en a-t-il exprimé à ces Messieurs ses remerciements en son nom et au nom de la Société française d'archéologie.

L'ordre du jour, conforme à l'ordre des temps auxquels sont consacrés les mémoires, appelle d'abord M. Farge à lire un mémoire sur des objets venus des temps anté-historiques et celtiques, découverts dans l'Anjou, et notamment à Chalonnes, et sur des ossements d'animaux de races disparues. Monseigneur lui demande si les objets taillés et contemporains de l'homme ont été trouvés dans un terrain ternaire ou quaternaire. M. le docteur Farge répond que les silex taillés ne proviennent que de terrains quaternaires, et que les stries remarquées sur certains ossements des terrains tertiaires s'expliquent par des coups de dents de requins ou d'autres poissons Parmi les silex taillés trouvés dans l'Anjou, il en est de semblables à ceux qu'on a trouvés dans le Périgord, ce qui suppose des rapports commerciaux entre ces deux pays. On a trouvé le mammouth aux environs d'Angers.

M. Le Bœuf lit un mémoire sur une quantité d'objets anté-historiques découverts par lui dans le département, et sur une butte située près de la Ségourie, et longue d'environ cent quinze mètres. Il a trouvé dans cette butte un mur entre les pierres duquel il y avait, à soixante centimètres l'une de l'autre, quatre-vingt-dix fiches en terre de trente centimètres de long, semblables à celles du mur gaulois de Bibracte. M. d'Espinay signale à cette occasion et condamne la destruction brutale de plusieurs dolmens dans les Côtes-du-Nord, et M. Joly dit avoir vu une carrière de sable ouverte près des pierres de Carnac, de quelques-unes desquelles elle a causé la chute et la destruction.

M. Godard-Faultrier lit une note sur un quart de statère en or découvert au Pin-en-Mauges, et attribué aux Samnites Italiotes établis sur les bords de la Loire. Monseigneur croit reconnaître,

Digitized by Google

parmi les objets représentés sur cette pièce, l'enclume, attribut de Vulcain.

La séance se termine par les détails donnés par M. de Laurière sur sa découverte récente d'un théâtre gallo-romain, à Saint-Cybardeaux, et dont il donne le plan et de nombreuses photographies. Il signale au congrès le zèle avec lequel M. Gonthier s'est attaché à fouiller ce monument et à en assurer la conservation.

Dans la séance du 20 juin, M. Godard-Faultrier a entretenu le congrès des restes d'un théâtre et de nombreux débris antiques qu'il a découverts à Sainte-Gemmes-sur-Loire, ainsi que d'antiques substructions trouvées dans la rue des Arènes. D'une discussion à laquelle prennent part MM. Marioneau, Ledain (de Parthenay), de Caumont, l'abbé Chevallier et Parot, il résulte que les lieux dits Chatelliers seraient d'anciennes stations militaires. M. l'abbé Chevallier rapporte la division des paroisses aux Latifundia ou grandes propriétés dans lesquelles le pays était divisé. M. Godard signale les restes d'un cirque, découvert au boulevard du Château, à Angers, et M. Parot rappelle les fragments d'antiquités qu'il a trouvés dans les fouilles de la place du Ralliement.

M. Godard lit à ce sujet un mémoire très-savant et très intéressant sur les signes chrétiens que portaient les cercueils de plomb trouvés dans le cimetière gallo-romain dont la gare d'Angers occupe l'emplacement; et M. Parot lit un travail considérable sur les fouilles qui ont été faites sur la place du Ralliement et qui ont offert tant de monuments des siècles passés, de l'âge gallo-romain et des âges mérovingiens et carlovingiens. M. l'abbé Tiercelin fait part au congrès des découvertes qu'il a faites dans l'église de Jouarre, des tombes et des détails architectoniques se rapportant à ces dernières époques. Des dessins représentant les cryptes de l'église de Jouarre, et des comparaisons faites avec d'autres monuments du passé, ajoutent à l'intérêt et à la variété de ce travail.

La séance du 21, présidée par M. l'abbé Chevallier, est consacrée encore en partie à l'église de Jouarre, où M. l'abbé

Digitized by Google

Tiercelin a trouvé une mine inépuisable de détails intéressants. Dans la seconde partie, M. Godard-Faultrier s'est occupé des sirènes sculptées sur les chapiteaux de Cunault et de Saint-Maur, et qui tiennent en main un couteau et des poissons. Pour les uns, ces sirènes sont l'emblême du vice, et le poisson est l'homme que le vice fait périr. M. Godard soutient qu'elles sont l'emblème de la mort réservée à tous les hommes.

La fin de la séance est consacrée à l'église de Savenières, à la détermination de l'âge de ce monument, que M. de Cougny croit beaucoup plus récent qu'on ne le pense généralement : il déduit les savantes raisons archéologiques et historiques qui le portent à n'y voir qu'une reconstruction postérieure à l'invasion normande. M. d'Espinay le croit toutefois fort antérieur à l'église du Ronceray, qui date des premières années du XIe siècle (1028).

Les congrès archéologiques sont dans l'usage de visiter les monuments des villes où ils siégent. Le congrès d'Angers s'est conformé à cette coutume, et toutes les matinées ont été consacrées à la visite d'une portion de la ville. L'évêché, la cathédrale, les cloîtres Saint-Aubin, Saint-Martin, Saint-Serge, le Ronceray, la Trinité, le Château, l'hôtel de Pincé, ont été successivement étudiés par les membres du congrès. M. d'Espinay a rendu compte à toutes les séances du résultat de ces visites scientifiques. Il a non-seulement décrit les monuments anciens, au point de vue archéologique, mais il a aussi, dans une dissertation sur cette matière, rectifié un grand nombre d'erreurs historiques qui circulent encore dans beaucoup de livres modernes. Il a vivement attaqué plusieurs traditions locales, notamment celles qui attribuent l'évêché à Rainfroy, maire du palais, sous Childéric III; Saint-Martin, à l'impératrice Ermengarde, et qui placent un capitole à l'évêché et un palais curial gallo-romain au château, etc.

Le congrès a été clos, le jeudi 23, par un intéressant mémoire de M. Godard-Faultrier sur le mouvement archéologique en Anjou depuis vingt ans.

A. BIÉCHY.

Digitized by Google

LES LIVRES D'ÉTRENNES.

Qui ne se rappelle le 1er janvier de l'an dernier? Nous n'avions guère souci des cadeaux habituels à pareille date, et les souhaits que nous exprimions étaient mêlés de tant de tristesse qu'ils ressemblaient à ceux qu'on fait pour la santé d'un malade désespéré. C'est à Paris que j'ai vu ce sombre jour de l'an : les magasins du Palais-Royal et des boulevards étaient presque tous fermés : le petit nombre de ceux qui restaient ouverts n'avaient d'autre éclairage que quelques lampes fumeuses, et l'on y vendait, pour toute marchandise, des objets d'équipement militaire : nous étions au lendemain de l'échec du Bourget et à la veille du désastre de Montretout.

Retrouver cette année les étrennes d'autrefois; revoir toutes les choses gracieuses et brillantes qui apportent avec elles la gaîté, c'est une sorte de réveil dont nous avions grand besoin après un tel cauchemar. Et pour ne parler que des livres d'étrennes, leur retour aux vitrines des libraires nous met l'esprit en fête : ce sont de chers hôtes qui ne demandent qu'à rentrer chez nous comme les génies aimables du foyer intime.

Je dois dire cependant que la littérature et l'art nous sembleraient mesurer d'une main un peu avare leurs étrennes de 1872 , si nous n'avions souvenir du dénûment absolu où ils nous ont laissés durant de si mauvais jours. Mais on n'improvise pas, du soir au lendemain, les livres et les albums du 1er janvier : pendant les mois qui viennent de s'écouler, les inspirations de nos écrivains et de nos dessinateurs ont été trop effarouchées, par le canon de la guerre étrangère et par le canon de la guerre civile, pour qu'elles aient pu produire tout ce qu'elles nous donnent d'habitude. Les livres, cette année, sont donc pour la plupart des éditions nouvelles de livres déjà connus du public : les plus récents avaient été préparés pour l'année 1871, quand les événements sont venus forcer les auteurs et les éditeurs à les garder en portefeuille.

Il y a toutefois quelques exceptions, et pour commencer cette rapide

Digitized by Google

revue, je peux citer deux ouvrages nés de ces mêmes circonstances qui ont nui à l'essor de tant d'autres.

Le *Siége de Paris*, par Francisque Sarcey, illustré par Bertall, sera le bien-venu en souvenir de nos épreuves passées : ce n'est pas là un livre d'histoire, au sens le plus élevé de ce mot, mais une chronique où se retrouvent toutes les scènes caractéristiques du grand drame dont beaucoup d'entre nous ont été les acteurs. On sent que M. Sarcey a écrit au jour le jour pendant le siége même : les petits détails abondent et prennent quelquefois, dans son récit, des proportions trop étendues. L'auteur a vécu son ouvrage avant de l'écrire : il s'est préoccupé des moindres incidents qui passaient alors dans son existence de parisien, et ce point de vue sera toute une révélation pour les lecteurs qui ont séjourné en province pendant le temps du siége.

Mais le livre le plus complet, celui qui demeurera comme le musée de la néfaste période qui vient de s'écouler est, sans contredit, le magnifique in-folio intitulé : *Mémorial illustré des Deux Siéges de Paris*, par Lorédan-Larchey.

Ecrivain bien connu par son goût pour les consciencieuses recherches, M. Lorédan-Larchey a étudié cette histoire avec le soin critique qu'il eût mis à ressusciter une époque des temps reculés. Il a tout vu, tout lu, tout compulsé : son livre est à la fois un récit animé et un vaste dictionnaire : jour par jour, on y peut retrouver les moindres faits, les moindres documents, enregistrés avec la méthode du plus rigoureux répertoire. Il y a là une mine inépuisable dont les simples curieux ou les hommes d'étude peuvent faire leur profit. Les trois cent vingt gravures, mêlées au texte, ont toutes été dessinées d'après nature, au moment même où les événements s'accomplissaient, et elles font passer sous nos yeux tous les épisodes qui se sont déroulés dans la destinée de Paris depuis les premiers jours du siége prussien jusqu'à la fin de la commune. La vie de rempart, d'avant-postes ; les grandes batailles ; les émeutes de nos rues ; les tumultueuses séances de nos réunions publiques ; les incendies de nos monuments ; tout cela a été saisi sur le fait, croqué d'après nature avec une fidélité qu'envierait la plus exacte photographie. Si dans cent ou deux cents ans d'ici, nos arrières-neveux ont la curiosité de connaître les faits et gestes de leurs grand-pères, ils iront à coup sûr demander leurs renseignements au *Mémorial des Deux Siéges* (1).

(1) Cet ouvrage est édité par l'administration du *Moniteur universel*, quai Voltaire, 13. Paris.

Digitized by Google

Les ballons ont contribué à la défense de Paris : n'y aurait-il pas ingratitude à les oublier aujourd'hui ? Aussi, à côté du *Mémorial des Deux Siéges* placerons-nous, tout naturellement, les *Voyages aériens*, récit de Glaisher, Flammarion, Fonvielle et Tissandier, avec planches gravées et aquarelles par Cicéri, Tissandier et Marie.

Les *Voyages aériens* sont le plus important ouvrage qui, jusqu'à ce jour, ait été publié à l'usage des gens du monde sur la science de la navigation céleste. L'examen critique d'un tel livre sortirait des limites dans lesquelles je dois maintenir cette article : je me bornerai seulement à signaler les dessins dont il est orné.

Ces planches et ces aquarelles ont le mérite d'une véritable révélation : c'est la première fois qu'on a réuni une collection aussi complète, des merveilleux panoramas qui se déroulent dans les régions aériennes : tour à tour nous voyons le ballon franchir les couches de vapeurs ou planer dans le ciel pur comme perdu au milieu d'un désert lumineux, puis redescendre vers la terre et en dominer les vastes tableaux de plus haut que le Jupiter Homérique ne dominait le vieil univers. Il y a là des effets de soleil, des jeux de la nuit, des chaos d'orage qui défient toute description. Figurez-vous, par exemple, le ballon enveloppé par une pluie d'étoiles filantes ou par des tourbillons de neige, ou bien encore se donnant à lui-même le spectacle de sa propre image reflétée sur le miroir des nuées éclatantes : tels sont les aspects que le crayon et l'aquarelle nous font connaître. Nos peintres cherchent des sujets nouveaux, des effets inaccoutumés d'ombre et de lumière, les *Voyages aériens* peuvent leur montrer le chemin à suivre pour atteindre cet idéal de leurs rêves : qu'ils montent là-haut, dans les mystérieuses régions de l'atmosphère, et ils verront des merveilles avec lesquelles l'œil humain ne s'est pas encore familiarisé : toute une source inexplorée, tout un abîme de coloris ne demande qu'à épancher ses splendeurs sur la palette de quelque artiste audacieux et inspiré.

Parmi les livres d'étrennes qui ont le caractère d'œuvres destinées à des récréations studieuses, il faut placer en première ligne l'*Histoire de France racontée à mes petits enfants*, par M. Guizot. Cet ouvrage a paru par livraisons mensuelles : il forme maintenant un volume complet qu'un second volume suivra bientôt.

A l'heure où la plupart de nos hommes d'état d'autrefois sont rentrés dans la carrière politique, M. Guizot est volontairement demeuré dans la retraite, consacrant à de graves méditations philosophiques et à l'instruction de ses petits-fils les années de sa vigoureuse vieillesse. Peut-être n'a-t-il pas choisi la plus mauvaise part, et qui sait si ce calme

Digitized by Google

n'aura pas été plus fécond en jouissances pour lui et en utile influence sur les autres, que tous les tumultes de la vie publique ? la parabole de Marthe et de Marie pourrait peut-être lui être appliquée à son avantage.

C'est à ses petits-enfants que l'illustre écrivain a voulu raconter l'histoire de notre pays pour leur apprendre à l'aimer et à se dévouer pour lui. M. Guizot ne craint pas qu'un tel sujet soit au-dessus de novices intelligences : « Quand une fois ils sont éveillés, dit-il dans sa préface, les jeunes esprits sont plus sérieux et plus capables qu'on ne croit de tout comprendre. » Cela est vrai, et, s'appuyant sur cette confiance dans le précoce développement des instincts supérieurs, M. Guizot entraîne ses lecteurs inexpérimentés dans des régions qui d'abord semblaient inaccessibles pour eux : alors il ne s'adresse plus exclusivement aux enfants ; ce ne sont plus eux seulement qui ont à tirer profit de ses graves et doctes paroles, nous tous devons prêter l'oreille et tâcher de recueillir les parcelles précieuses de cet enseignement plein de l'idée de devoir et de l'idée de patrie.

L'ignorance est pour beaucoup dans les maux actuels de notre pauvre pays : combien d'esprits bien doués, possédant même une certaine culture, sont cependant dépourvus sur certains points des notions les plus élémentaires et ne s'en doutent pas : combien de jeunes gens, combien de femmes auraient en grande partie leur éducation à refaire et se rebutent à la seule pensée des aridités de l'étude ! Puisse le livre de M. Guizot tomber entre leurs mains; il ne ressemble pas à un livre de classe, il n'effarouche personne et il n'est personne cependant, même parmi les plus instruits, qui n'ait profit à le lire. Et quand donc l'heure serait-elle mieux choisie pour connaître la France ? En voyant comment elle est née à Tolbiac, comment elle s'est défendue à Bouvines, nous comprendrons mieux comment elle peut se relever de Reischoffen et de Sedan.

On ne saurait séparer du livre de M. Guizot celui de sa fille, Madame Cornélis de Witt.

Les *Scènes historiques*, par Madame Cornélis de Witt, plairont aux jeunes lecteurs que séduit une fiction imaginaire mêlée à la réalité trop sobre de l'histoire. Sous le voile du roman ou du conte, la physionomie des époques et des sociétés où l'action se déroule peut encore garder une instructive vérité : ainsi nous retrouvons tour à tour sous la plume de Madame de Witt la période des guerres de cent ans, le monde français du temps de Richelieu, le tableau de l'insurrection politique et religieuse de la Vendée.

Digitized by Google

L'*Histoire de Marie Stuart*, par M. de Lescure, a toutes les apparences typographiques qui conviennent à un livre du jour de l'an : format, papier, impression, tout est du plus grand luxe. Une série d'eaux-fortes dues à un peintre bien connu, M. Claudius Duran, complète les splendeurs de ce livre.

Cependant, nous ne le recommandons pas sans quelques réserves : le sujet abordé par M. de Lescure n'est pas de ceux qu'on puisse aborder devant des lecteurs de tout âge. Marie Stuart, trop longtemps vouée à une sympathie enthousiaste que lui avaient acquise ses malheurs, est devenue dans ces dernières années l'objet de jugements sévères presque jusqu'à la plus extrême rigueur. En supposant qu'on doive s'en tenir à une appréciation intermédiaire, les faits n'en sont pas moins des faits : les circonstances atténuantes n'équivalent jamais à une excuse; et Marie Stuart, si touchante qu'elle soit par certains côtés, ne peut avoir sa place dans le martyrologe où sont placées les chastes figures dont aucune ombre n'a jamais terni la candeur. Vainement M. de Lescure s'efforce de maintenir autour du front de la reine d'Ecosse l'auréole dont la poésie et la légende l'ont environné, il nous semble qu'il amoindrit l'histoire sans parvenir à relever son héroïne.

Les eaux-fortes de M. Claudius Duran, à côté de très-vigoureuses qualités où l'on sent une main de coloriste, laissent à désirer un dessin plus soutenu et surtout une inspiration moins terre-à-terre.

Aux amis de la littérature classique, je signalerai les *Lettres choisies de Voltaire*, par M. Louis Molaud.

Les lettres de Madame de Sévigné sont entre les mains de tous les écoliers, celles de Voltaire méritent de les accompagner, car nulle part la langue française ne n'est montrée plus souple, plus vive et plus lucide. La correspondance de Voltaire est d'un bout à l'autre une leçon de style simple et lumineux ; malheureusement elle est loin d'être une constante leçon de morale, et l'on ne peut s'étonner qu'elle n'ait pas sa place parmi les ouvrages d'éducation.

M. Louis Molaud a voulu remédier au mal : ses *Lettres choisies de Voltaire* pourront être mises sans danger dans toutes les mains; il n'a pas corrigé ni mutilé l'œuvre du grand écrivain par de profanes retouches ou par de gauches coupures; il a seulement tiré de cette immense correspondance un recueil de celles des lettres qui sont pures de toute licence d'imagination et de toute crudité de langage. Cette collection, ainsi triée, forme un monument littéraire exquis, une sorte de vivant portrait où Voltaire s'est peint lui-même, mais où il est embelli par l'effacement de quelques-unes des taches qui souillent son génie.

Digitized by Google

Les livres de voyage sont, par excellence, des livres d'étrennes : il n'en est pas, en effet, qui conviennent mieux aux goûts de toutes les classes de lecteurs et qui offrent un champ plus vaste au crayon des dessinateurs.

Malgré la disette qui, cette année, se fait sentir un peu dans cette catégorie d'ouvrages comme dans toutes les autres, il nous est encore possible d'y trouver des livres de premier ordre. La librairie Hachette, pour sa part, semble avoir tenu à honneur de se mettre au-dessus des circonstances : elle a hardiment lancé deux nouveaux volumes de sa grande collection du *Tour du Monde*, et un livre, sans rival peut-être parmi ceux que l'approche du jour de l'an a fait naître, *Rome*, par M. Francis Wey.

Je ne mentionne les volumes du *Tour du Monde* que pour dire qu'ils continuent dignement cette belle encyclopédie des voyages, qui est le résumé le plus complet et en même temps le plus séduisant de la science géographique et ethnographique à notre époque. Quant à *Rome* de M. Francis Wey, ne vous avisez pas d'ouvrir ce volumineux in-quarto si vous n'avez pas deux ou trois jours entiers à lui consacrer; car, une fois entré au milieu de ces merveilles, vous ne vous sentirez plus libre d'en sortir. J'ai lu bien des livres sur Rome; j'ai feuilleté bien des albums qui représentent ses monuments, jamais je n'ai ressenti à pareil point l'enthousiaste admiration et l'espèce d'enivrement qu'inspire la Ville Eternelle : ce n'est pas une lecture, c'est une vision.

A peine prendrez-vous le temps de vous laisser guider par le texte fort élégant et plein de goût de M. Francis Wey; votre attention sera absorbée par ces admirables planches qui fourmillent de page en page et feront passer sous vos yeux la Rome de l'antiquité, la Rome pontificale avec tous leurs monuments, et qui vous introduiront enfin au milieu des mœurs réelles, vivantes, animées de la Rome contemporaine. Car, à côté des édifices, voici les physionomies vraies de ce peuple qui, en dépit des révolutions et des siècles, conserve sa puissante originalité et sa grandeur.

Le pauvre Henri Regnault, mort si glorieusement en combattant sous les murs de Paris, était l'un des artistes qui ont illustré la *Rome* de M. Francis Wey. Par les tableaux qui, dès son début, lui avaient conquis un rang si élevé parmi nos jeunes peintres, il nous rappelait Velasquez : par ses dessins, où il reproduit les types plébéiens et les scènes populaires de Rome, il nous rappelle la verve fougueuse de Goya.

Pompeï, les Catacombes et l'*Alhambra*, par M. de Lagrize, conseiller à la cour de Pau, ne saurait rivaliser avec *Rome* de M. Francis Wey;

Digitized by Google

mais l'auteur lui-même prend soin de déclarer qu'il a voulu faire un livre pour les amateurs d'art qui ne peuvent se payer les grands ouvrages de luxe : il a atteint son but et, à côté de notices savantes, il nous donne une série très-complète de dessins reproduisant les principaux vestiges de l'art antique et de l'art chrétien en Italie, et ceux de l'art mauresque en Espagne.

Arrivons aux œuvres d'imagination, à celles qui, sans doute, trouveront l'accueil le plus empressé auprès du jeune public auquel elles s'adressent. Ici j'éprouve très-sérieusement l'embarras du choix : ces productions, les unes rééditées, les autres de date nouvelle, sont très-nombreuses, et plusieurs d'entre elles sont tellement remarquables qu'il m'en coûte de ne les nommer qu'à la hâte, et sans leur accorder l'examen qu'elles mériteraient.

Par exemple, c'est une œuvre d'une vraie valeur scientifique et littéraire que ce livre de M. Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les Mers*, — rêve éblouissant d'une imagination qui poursuit dans les régions les plus fantastiques les merveilles réelles de la nature.

Le navire sous-marin le *Nautilus*, dont je ne me charge pas de vous résumer l'histoire, explore de l'un à l'autre pôle tous les courants, tous les bas-fonds, tous les gouffres de l'Océan, et Dieu sait que de contrées sans pareilles, d'invraisemblables parages se déroulent autour de lui ! A la suite du capitaine *Nemo*, ou de M. Jules Verne, comme il vous plaira, enfoncez-vous dans ces forêts dont les flots sont le ciel et les grands cétacés les hôtes : un monde, auprès duquel notre monde terrestre semble se rapetisser avec humilité, apparaît majestueux et infini : c'est enivrant comme la poésie ; non plutôt, c'est stupéfiant comme la science. Car, c'est là le grand talent de M. Jules Verne : tout en se livrant aux plus hardis caprices de son imagination, il ne s'affranchit pas uu seul instant des notions exactes et précises : ce mélange de rigueur parfois mathématique et d'exubérante fantaisie aboutit aux effets les plus inattendus, les plus saisissants.

A noter, le *Désert d'eau* par Maine-Reide, traduction de l'anglais : une très-curieuse description des *gapos*, forêts submergées de l'Amérique du Sud, se mêle aux aventures d'une famille égarée dans ces solitudes.

Que donner à un petit garçon de huit à douze ans, les *Aventures de Robert-Robert*, DIXIÈME édition, par Louis Desnoyers ou la *Roche aux Mouettes*, par Jules Sandeau, de l'Académie Française ? J'avoue que cette grosse question me rend perplexe et que je ne puis mieux répondre qu'en vous disant : « Donnez-les deux. »

Digitized by Google

Cependant, s'il faut absolument me prononcer, je conseillerai les *Aventures de Robert-Robert* pour un petit lecteur d'humeur un peu remuante, s'attachant plus à l'excentricité du récit qu'à ses côtés étudiés et finement ciselés ; pour un enfant plus réfléchi, se laissant aller à l'émotion morale plus qu'à la folle ardeur de sa cervelle légère, je choisirais la *Roche aux Mouettes.*

Franchement, l'Académie Française n'a pas à regretter qu'un de ses membres écrive de telles choses pour les enfants : c'est de la meilleure littérature, et je détacherais facilement de ce livre plus d'une page dont Bernardin de Saint-Pierre eut pu se faire honneur.

Le récit repose sur un fond bien simple : une bande de petits étourdis du port du *Pouliguen* sautent un beau matin dans une barque de pêcheur : la marée descendante les emporte sur une roche isolée, où leur barque se brise en acostant et où ils *robinsonnent*, bien malgré eux, pendant vingt quatre heures, tandis que leurs mères les cherchent et les pleurent sur le rivage. C'est tout, mais c'est dit avec tant d'esprit, avec tant de cœur, qu'on sourit sans cesse, et que malgré ce sourire on se sent tout ému.

La description de la Roche-aux-Mouettes me semble fort remarquable par son élégante sobriété ; elle pourrait être considérée comme un modèle du genre :

« Vu du large, cette roche ne présentait qu'un cône immense, à la surface unie de la base au faîte ; étudiée de près et dans ses détails, elle offrait à l'exploration un curieux spécimen de ce que peut sur ces masses inertes le travail des vents et des flots. Voilà de rudes ouvriers ! S'ils font peu de besogne à la fois, en revanche leur action est incessante ; ils ne se reposent et ne chôment jamais. D'une œuvre de destruction ils avaient fait une œuvre d'art. Usé, ruiné, troué, éventré et déchiqueté en tous sens, ce bloc volcanique renfermait dans ses flancs tous les genres d'architecture à l'état d'ébauche. Tantôt on eût dit les ruines d'un château féodal, tantôt les rudiments d'une cathédrale gothique. Des grottes, des couloirs sans issue, des escaliers ne conduisant à rien, des plateaux superposés, des pilliers informes soutenant des arceaux à moitié croulés, des ouvertures en cintre ou en ogives, des corniches abruptes, des rampes aériennes, des essais de créneaux, des flèches, des aiguilles, en un mot l'assemblage le plus incohérent que la nature, dans ses caprices, ait pu jeter entre le ciel et l'Océan ! »

A côté de cette esquisse marine, n'est-ce pas un ravissant contraste que cette autre page un peu *précieuse* peut-être, mais d'une touche si fine :

«... Dès les premiers jours d'avril, la mère et l'enfant prirent leur volée, et allèrent s'abattre tous deux dans l'enclos où le grand maître des cérémonies champêtres, c'est le printemps que je veux dire, les avait devancés pour fêter leur retour. En aucun temps, dame de haut lignage, accompagnée de Monsieur son fils, n'a été reçue dans ses domaines avec plus de pompe et d'éclat. Leur entrée

Digitized by Google

fut saluée par un chœur de fauvettes. Deux marronniers formaient au-dessus de leurs têtes un dais naturel qui ne manquait pas de panaches. Un merle les harangua. Tous les pinsons, tous les loriots du voisinage leur souhaitaient en concert la bienvenue, pendant que les lilas balançaient au souffle de la brise, comme des encensoirs, leurs grappes embaumées. Le verger, dans tous ses atours, n'offrait au regard ébloui que toilettes blanches et roses. Les abeilles bourdonnaient sur les sainfoins, les violettes et les primevères foisonnaient au bord des allées : partout, l'ivresse de la vie. »

C'est la nature vraie, quoique vue à travers un prisme d'esprit parisien.

L'espace me manque : en bloc, je recommande tous les petits volumes de la *Bibliothèque Rose* (librairie Hachette) ; oui, en bloc, car il y en a peut-être cent, et l'on peut puiser d'une main sûre dans les rayons où ils sont rangés : le hasard ne servira jamais mal : c'est là, par excellence, la bibliothèque à bon marché à l'usage des petits lecteurs, — le bazar des jolis contes et des jolies images.

S'il faut pourtant vous citer quelques titres, demandez : *Après la pluie, le beau temps*, par Madame de Ségur ; l'*Arbre de Noël*, par M. Marmier, de l'Académie Française ; le *Livre de maman*, par Mademoiselle Julie Gouraud ; les *Mémoires d'un lapin blanc*, par Madame Mathilde Sandras. Ce dernier ouvrage sera certainement l'un des plus grands succès de la littérature enfantine : les illustrations, qui représentent *Jeannot lapin* dans les péripéties de son existence au milieu d'un pensionnat de demoiselles, suffiront à égayer plus d'une veillée.

Je m'en voudrais de clore cette revue de livres destinés pour la plupart aux enfants ou aux adolescents, sans dire un mot d'un ouvrage que j'ai lu, il y a quelques mois déjà, et qui est de la plume d'une jeune angevine. Il est intitulé : *Récit d'une petite fille réfugiée en Angleterre pendant la guerre.*

Rien d'extraordinaire dans les aventures de cette petite émigrée : elle nous raconte un voyage fort simple ; elle nous parle de ses affections intimes, de son goût pour ses fleurs, pour ses oiseaux, toutes choses qui semblent à première vue d'un intérêt très-personnel et très-restreint : pourtant ce livre se lit jusqu'au bout. Pourquoi ? Parce qu'il est écrit avec une netteté de style étonnante chez une enfant. Là où le style existe une âme se révèle : aussi ce livre se confond si bien avec l'auteur que ce ne sont plus des pages inanimées que nous voyons, c'est une personnalité toute vivante, sympathique, gracieuse, qui est elle-même le meilleur charme de son œuvre.

Mais, si cependant nous voulons juger ce petit récit exclusivement

Digitized by Google

au point de vue de la forme littéraire, nous avouerons sans flatterie qu'il nous semble remarquable par la qualité la plus rare chez les débutants, — la mesure.

Jugez-en par un court fragment :

«... Il était six heures, le soleil était sur son déclin, mais à travers les sapins il nous envoyait ses derniers rayons. Un peu à gauche, la vieille Marie, assise au pied d'une croix en pierre, tricotait avec activité, tandis que ses ânes paissaient autour d'elle : quelquefois l'un d'eux allait brouter l'herbe courte qui poussait sur le bord à pic de la falaise, ce qui forçait la vieille femme de se lever pour le rappeler à l'ordre.

» La mer avait été forte ce jour-là, et les vagues se brisaient sur la petite plage en bas avec un bruit retentissant comme le tonnerre ; mais au loin, elle s'étendait calme comme un lac.

» Je regardais cette scène sans mot dire, lorsque maman rompit le silence. « Quel calme, » dit-elle, quelle paix dans ce petit réduit ignoré, tandis que là-bas on se tue, on se massacre ; des hommes qui ne se sont jamais vus s'élancent les uns contre les autres comme s'ils étaient de mortels ennemis, et ici rien ne trouble cette paix. Ah ! que les hommes sont fous ! A quoi donc sert la guerre ?»

« Nous soupirâmes : nos pensées, tout à l'heure si gaies, étaient maintenant tristes. Nous pensions aux belles provinces dévastées, aux habitants sans toit, sans pain ; aux blessés, aux veuves, aux orphelins, hélas ! »

Ces paroles s'échappant de la bouche d'une enfant ne sont pas les expressions convenues d'une philosophie banale : cela en dit plus que de grandes phrases. Nous espérons que la jeune fille qui débute ainsi dans la littérature ne s'en tiendra pas à ce premier livre,—et nous espérons aussi que les maux de la patrie ne l'obligeront plus à aller chercher des inspirations ailleurs que sur le sol de France !

ELIE SORIN.

E. BARASSÉ, *éditeur-Gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

INDEXED

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.

12 francs par an.

QUATRIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Sixième livraison. — Décembre 1871.

TOME SECOND.

Première livraison. — Janvier 1872.

SOMMAIRE :

Trois Angevines au XVe siècle : Isabelle de Lorraine, Jeanne de Laval, Marguerite d'Anjou. — Camille BOURCIER.

Notices archéologiques. — I. La cité d'Angers. — D'ESPINAY.

Chronique : M. Morren ; M. Denais ; M. Jubien ; le cercle catholique d'Angers ; la société d'études scientifiques d'Angers ; M. Prieur-Duperray. — A. BIÉCHY.

Le Pape des halles : René Benoist. — J.-R. DENAIS.

Notes d'un mobilisé aux régiments de Paris. — Élie SORIN.

Histoire de l'Université d'Angers (25e *feuille*). — P. RANGEARD.

PLAN D'ANGERS EN 1736.

ANGERS.

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1872

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

REVUE
HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

12 francs par an

12 livraisons de 80 pages gr. in-8°, formant par an 2 beaux vol. de 500 pages

Je signale à votre attention toute particulière cette utile publication qui est dans sa 4e année, et continue à donner la suite de l'important ouvrages :

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS
DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . **5** fr.

SOUS PRE E

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Plan de la ville d'Angers, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.
Guide du voyageur en Anjou, par UN TOURISTE.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . .	**1**	»
Plan d'Angers, par M. DUVEAU	**2**	»
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN.	**2**	**50**
Code des usages ruraux.	**1**	**75**
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE	**1**	»
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.		
Prix : Edition en noir.	**3**	»
Avec armoiries coloriées	**5**	»
Sur toile vernie, gorge et rouleau.	**10**	»
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. .	**8**	»
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12	**2**	**50**

Digitized by Google

Angers, novembre 1870.

Il faut faire un violent effort sur soi-même, dans la crise suprême que nous traversons, pour s'arracher, ne fût-ce que quelques instants, aux préoccupations patriotiques qui absorbent les pensées de tout bon citoyen, aux angoisses qui navrent son cœur, et pour retrouver la force de reprendre, même à de rares intervalles, les travaux et les distractions de la vie ordinaire. Le spectre hideux de la guerre, et de quelle guerre, grand Dieu ! se dresse incessamment devant nos yeux ! Les fautes succèdent aux fautes, les revers aux revers, l'abattement aux efforts du plus mâle courage. Mais, au milieu de tout cela, se rencontrent des traits d'héroïsme qui honorent et font reconnaître que la France est toujours une grande nation, que la fortune contraire ne peut amoindrir : ses désastres sont grands au moment où j'écris ; mais à l'appel de la France humiliée, notre jeune milice se lève en armes, et son ardeur pour combattre l'envahisseur rend à tous la confiance et l'espoir.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROIS ANGEVINES

DU XVe SIÈCLE.

En parcourant les galeries de notre Musée, on rencontre quelques figures qui captivent particulièrement l'attention, et que l'on ne quitte que pour revenir bientôt les contempler de nouveau avec plaisir et admiration ; parmi les œuvres de David, il est facile de citer; ce sont : Bonchamp, le Grand Condé, Guttemberg, Bichat, etc., etc. Dans les salles de peinture : les portraits de Rembrandt, les têtes gracieuses de Greuze, celles de Raphaël, de Philippe de Champagne, les moines de Lesueur. Dans les vitrines de nos photographes, on remarque aussi des visages bien connus, exposés depuis plusieurs années, mais que cependant vous aimez toujours à revoir : ici sont reproduits les traits profondément méditatifs de l'un de nos docteurs les plus renommés. Là, cette physionomie de jeune femme, douce, attrayante, pleine d'intelligence et de bonté ; à côté, cette jeune fille, aux yeux voilés par une douce et molle rêverie, à laquelle on se livre à vingt ans. Eh bien ! l'histoire, c'est une immense galerie, où l'on peut passer en revue tous les personnages qui ont joué un rôle nuisible ou utile à l'humanité ; les uns dignes de notre mépris, les autres de notre amour et de notre respect : la vie de ces derniers surtout ne saurait être étudiée avec trop de soin.

Le XVe siècle a été fécond en grands événements, en grands hommes et en femmes illustres, qui méritent à des titres et à des degrés différents de fixer les regards de la postérité : trois de ces femmes, notamment, ont été burinées par notre célèbre

Digitized by Google

David sur le socle du monument du roi René ; elles s'appellent Isabelle de Lorraine, première femme de René ; Jeanne de Laval, sa seconde femme, et Marguerite d'Anjou, sa fille, épouse de Henri VI, roi d'Angleterre : chacune d'elles brille, sans doute, par des qualités bien diverses, opposées même ; mais toutes trois se recommandent, ou par une intelligence supérieure, une intrépidité héroïque, une rare fermeté dans l'infortune, ou une charité infinie et une inaltérable bonté. Etienne Pasquier esquisse en deux mots le caractère d'Isabelle : « Dans un corps de femme, dit-il, elle portait un cœur d'homme. » Au moment du danger, elle ne le cédait à aucun héros de son temps ; elle avait su communiquer ses propres vertus à René, qui semble, en la perdant, avoir perdu toute son ardeur guerrière. Marguerite avait un courage au moins égal à celui d'Isabelle, mais elle la domine incontestablement à une grande hauteur, par sa constance inébranlable dans ses longues infortunes, par le sentiment vif et profond des devoirs qu'elle avait à remplir, comme épouse, comme reine, et surtout comme mère d'un fils digne du trône, mais qui ne devait pas y monter ; quelque affection qu'elle ait pu avoir pour Henri VI, dont la faiblesse de caractère avait fini par dégénérer en maladie mentale, puis en idiotisme, ce n'est point cette affection, il faut bien le reconnaître, qui lui a fait accomplir tant d'actions audacieuses, dans le but de conserver à ce pauvre roi un sceptre trop lourd pour ses débiles mains ; c'est à la tendresse maternelle, si féconde en miracles de courage et de dévouement, c'est au désir de Marguerite d'assurer au fils l'héritage du père, qu'il faut reporter le mérite incomparable de cette glorieuse carrière, remplie d'aventures à la vérité, mais signalée, aux siècles à venir, par de grands et nobles exploits.

Au milieu de ces deux figures, si fortement accentuées, vient se placer celle si douce et si calme de Jeanne de Laval, qu'aucune action d'éclat ne met en relief : elle a fait peu de bruit dans le monde. Loin de chercher à réchauffer les vertus guerrières qui avaient illustré la jeunesse de René et de réveiller en lui ses premiers rêves de gloire et d'ambition, elle s'associait, comme une compagne fidèle, à tous ses goûts pour la littérature,

Digitized by Google

la musique, les jardins et pour la chasse même, à laquelle elle se livrait avec lui, heureuse de pouvoir ainsi détourner ses pensées et de lui faire oublier, par des soins et des attentions délicates, les mécomptes de ses jeunes années, les souvenirs amers de sa captivité et les cruelles déceptions de sa chimérique et triple royauté ; ce n'est pas là son seul titre assurément aux yeux de ceux qui jugent les chefs des peuples et les grands de la terre : la bonté de son cœur était inépuisable, elle fut la bienfaitrice des pauvres, et, dans l'Anjou comme dans la Provence, le nom de cette sainte femme est et demeurera longtemps populaire et vénéré.

Digitized by Google

ISABELLE DE LORRAINE.

> Elle déploya cet esprit supérieur, ce mâle courage éprouvé par l'adversité, et ces véritables talents politiques auxquels tous les historiens se sont accordés à décerner le plus pur hommage.
>
> VILLENEUVE DE BARGEMONT, t. I, p. 210.

René, duc d'Anjou, avait vingt ans à peine, lorsqu'il épousa Isabelle de Lorraine, âgée de près de 30 ans, fille de Charles II, connétable de France, qui s'était illustré dans plusieurs combats, et qui mourut le 25 janvier 1431. Isabelle se faisait remarquer par sa beauté, mais elle se distinguait encore plus par les qualités de l'esprit et du cœur : elle était douée d'une éloquence naturelle, persuasive, et, plus d'une fois, par ses paroles énergiques, elle sut entraîner ses partisans au combat et à la victoire ; son âme était grande et généreuse, et ne pouvait conserver de haine vis à vis d'un ennemi vaincu : René avait pour Isabelle une vive affection, qui n'était nullement altérée par le sentiment de son infériorité : il était bon, sensible, et se résigna aisément à subir l'ascendant irrésistible d'une femme plus énergique que lui, et qui par son exemple en fit un héros.

Charles II, son beau-père, lui avait légué en mourant, à lui et à Isabelle, le duché de Lorraine. Les jeunes époux ne tardèrent pas à vouloir prendre possession de ce duché ; ils entrèrent solennellement dans leur capitale, et la population de Nancy, reconnaissant leurs droits, touchée de leurs grâces et de leur beauté, leur fit l'accueil le plus cordial et le plus enthousiaste ; mais ce legs devait leur être vivement disputé, et donner nais-

Digitized by Google

sance à une guerre acharnée. Antoine de Vaudemont, neveu d'Isabelle, soutint que le duché était un fief masculin, qui ne pouvait tomber en quenouille ; il invoqua la loi salique en sa faveur, se prétendit héritier légitime de Charles II, et se mit aussitôt en mesure de disputer ce riche domaine à Isabelle, les armes à la main. Ses prétentions trouvèrent un formidable appui chez Philippe, le puissant duc de Bourgogne.

René, n'écoutant que sa bouillante ardeur, affronta des forces supérieures contre lesquelles il eut à lutter au combat de Bulgnéville, le 2 juillet 1431 ; il se précipita à la tête de quelques chevaliers sur les Bourguignons, reçut trois blessures et fut fait prisonnier. Il avait à ses côtés deux des plus renommés compagnons de la Pucelle, Baudricourt et Barbazan ; celui-ci vieux guerrier, qui, jusqu'à leur expulsion, avait combattu les Anglais, fut grièvement blessé dans l'action, et mourut peu à près des suites de sa blessure : la France perdit ce jour-là un de ses plus braves défenseurs, et René un ami sûr qui l'aidait de son expérience et de son bras.

Aussitôt qu'Isabelle et sa mère apprirent l'insuccès de Bulgnéville, elles convoquèrent un conseil de gouvernement, envoyèrent des députés aux villes principales, réunirent de nouvelles troupes, et cependant entrèrent en négociation avec le vainqueur ; elles conclurent avec lui une trève de trois mois, à partir du 1er août 1431. Isabelle se rendit près de Charles VII, pour implorer son secours ; Agnès Sorel, dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, était alors attachée à la personne d'Isabelle : ce fut dans ce voyage que prit naissance cette passion violente célébrée par la poésie, mais qui trop longtemps fit oublier au roi ses devoirs envers la France.

René savait abréger par l'étude et les arts les heures si longues de sa détention ; outre la musique et la peinture, il avait pour charmer ses loisirs les riches rayons de la bibliothèque du duc Philippe, à peu de distance de la tour de Dijon ; il fut mis en liberté sur parole, mais pour bien peu de temps, et, malgré les instances d'Isabelle, il fut bientôt obligé d'aller reprendre ses chaînes ; il était encore en prison, en 1434, lorsque Jeanne,

Digitized by Google

reine de Naples, qui l'avait adopté, vint à mourir. René qui depuis la mort de Louis III, sans enfants, pouvait seul faire valoir ses prétentions au trône de Naples, désigna Isabelle pour remplir, pendant sa captivité, les fonctions de lieutenant-général, que nul ne pouvait exercer avec plus de courage et de fermeté. Tous les historiens rendent hommage à son zèle infatigable et à son habileté politique : elle partit pour la Provence, convoqua une assemblée générale des Etats, à Aix, et, malgré les ravages de la peste et d'une guerre toute récente, elle obtint d'eux les secours qu'elle réclamait ; elle se hâta dès lors de lever des troupes, d'équiper cinq galères, et le 18 octobre elle débarqua à Naples, où elle fut reconnue reine par toute la population charmée de ses grâces, de son éloquence et de son intrépidité. Elle eut, peu de temps après, l'occasion de montrer que son âme était aussi généreuse qu'intrépide : lorsqu'elle fut assiégée dans sa capitale par Alphonse le Magnanime, elle dirigea contre les assaillants plusieurs sorties heureuses. C'est à ce siége que fut tué Dom Pèdre, frère d'Alphonse. Isabelle fit offrir à ce dernier de rendre à son frère les honneurs dignes de son rang, et de le faire inhumer dans l'une des églises de Naples. Cet illustre monarque dut être sensible à ce procédé chevaleresque; car lui-même était humain et généreux : il est constant, en effet, que, prévenu d'un projet d'empoisonnement contre René, il en fit donner avis à son compétiteur.

Lorsqu'enfin René eut pu racheter sa liberté, il s'empressa de rejoindre Isabelle, et de venir lui-même, à la tête de nouvelles forces, revendiquer le duché qui lui avait été légué. Il partit accompagné de plusieurs seigneurs angevins, dont les noms sont encore bien connus dans notre province : les sires d'Haraucourt, Eustache, Louis et Jean Dubellay, Louis de Beauvau, Thibault de Laval, etc. Si, dans cette expédition entreprise contre un rival habile et digne de lui, il déploya toute son activité et sa bouillante ardeur, il fut encore éprouvé par de cruels revers de fortune. Au moment même où ses armes obtenaient quelques succès et lui promettaient la victoire, la main d'un traître portait à son âme généreuse et sans défiance un coup inattendu qui faisait s'évanouir

Digitized by Google

tout espoir. Ainsi après la défaite d'Alphonse, au pont de Tafara, alors que René s'apprêtait à recueillir les fruits de son triomphe, il découvrit le complot du connétable de Caldora, à qui il eut la bonté, disons la faiblesse, de pardonner. L'ingratitude est une grande faute, qui parfois peut obtenir excuse et grâce. Mais la trahison ! C'est une infamie qui mérite toujours mépris et châtiment. Dégoûté des lâchetés qui se commettaient autour de lui, René exprima le désir d'abdiquer; mais les Napolitains, dont il avait bien vite gagné l'affection, le pressèrent de revenir dans leurs murs, flattèrent ses goûts, et le retinrent par des jeux et des fêtes somptueuses : les témoignages de sympathie et de dévouement qu'il reçut de toutes parts contribuèrent à relever ses espérances, mais ce fut pour bien peu de temps, hélas! La citadelle d'Averse, la plus sûre défense de Naples, fut livrée par un traître. La ville elle-même fut ouverte pendant la nuit. René monta aussitôt à cheval, courut au-devant des assaillants, se jeta au plus fort de la mêlée, et mit hors de combat plusieurs de ceux qui l'entouraient. Mais, se voyant cerné de tous côtés, il fit les plus grands efforts, parvint à se dégager et courut s'enfermer dans le Château-neuf. Peu de temps après il s'embarqua pour la France : en vain le pape Eugène voulut-il le retenir; il lui répondit qu'il ne voulait plus être le jouet de l'infidélité et de la perfidie des capitaines italiens : il ne prévoyait pas, le malheureux prince, qu'en France il aurait le même destin qu'en Italie, et que l'un de ses plus proches parents le dépouillerait de ses Etats, en cachant sous une feinte affection les plus criminels projets.

Après la prise de la citadelle d'Averse, René avait fait transporter en France Isabelle et ses enfants. Ils n'y trouvèrent pas plus de repos qu'en Italie : il y a des existences prédestinées en quelque sorte, et pour lesquelles la paix n'est pas de ce monde. La duchesse de Lorraine se préoccupait des intérêts de ses amis comme des siens, elle les défendait avec la même chaleur. L'un de ses gentilshommes les plus dévoués, Thierry des Armoises, ayant eu une querelle avec les Messins, ceux-ci furent vivement irrités de la protection qu'il trouva chez Isabelle, et lui témoignèrent hautement leur mécontentement, ce qui ne l'empêcha pas plus tard

Digitized by Google

de s'enfermer dans cette ville et d'y soutenir vigoureusement un siége de six mois, après lequel fut signée la paix le 27 février 1445.

Isabelle avait défendu non moins héroïquement la ville de Bar.

Epuisée par tant de combats et de fatigues, la santé de cette princesse déclinait visiblement : aussi René, dans son inquiétude, ne put rester plus longtemps éloigné de cette femme qu'il avait tant aimée, et pour laquelle il avait adopté cette courte et naïve devise : *Ardent désir*, au bas d'une simple chaufferette. Il combattait alors contre les Anglais ; il se hâta de revenir en Anjou. Isabelle s'y livrait alors à l'éducation de ses jeunes enfants et à de fréquents exercices de piété, menant une vie calme et modeste au lieu de l'existence pleine d'agitation et d'éclat des années précédentes. Attentif et reconnaissant d'un dévouement sans bornes, René prodigua à Isabelle, jusqu'à sa mort, qui arriva le 28 février 1453, à 53 ans, au château d'Angers, les témoignages de la plus vive tendresse. La piété sincère de cette noble femme adoucit ses derniers instants : elle vit approcher le terme fatal avec une courageuse résignation. Quant à René, les lettres et la poésie ne pouvaient être qu'une faible consolation à une si grande douleur : le bruit des camps pouvait seul le distraire. Aussi reprit-il incontinent ses armes pour répondre à l'appel de François Sforce, duc de Milan, alors en guerre avec le roi d'Aragon. Il ne revint que près de deux ans après dans son cher duché d'Anjou : c'était bien le même climat, le même ciel, les mêmes fleurs et les mêmes parfums ; mais la vie n'avait plus que tristesse et amertume pour René. Les rivages de la Maine, les paysages luxuriants de la Loire n'avaient plus d'attraits pour lui. Ses barons se souvinrent alors des impressions qu'il avait rapportées des tournois de Saumur et de Razilly, près de Chinon ; ils rappelèrent à leur maître la douce et charmante image de Jeanne de Laval, et le déterminèrent à rechercher son alliance.

Digitized by Google

JEANNE DE LAVAL,

FILLE DE GUY DE LAVAL, XIIe DU NOM, ET DE FRANÇOISE DE DINANT, DAME DE CHATEAUBRIAND.

> L'histoire parle peu de la reine Jeanne de Laval, qui, par la pureté de ses mœurs, et la douceur inaltérable de son caractère, sut conserver la confiance et l'affection entière de René.
>
> VILLENEUVE DE BARGEMONT, t. III.

René n'eut pas de peine à céder aux instances de ses barons ; elles réveillèrent dans son imagination et dans son cœur de tendres souvenirs ; il se reportait avec bonheur à ses jeux du temps de sa jeunesse, d'où, grâce à sa vigueur et à son adresse, il sortait souvent vainqueur : nobles jeux imitant la guerre, moins ses fureurs et ses cruautés. Un tournoi avait eu lieu près de Chinon en 1446 ; René y était assisté de deux des plus célèbres chevaliers du XVe siècle, Xaintrailles et Dunois, qui l'avaient suivi sous la bannière de la Pucelle et au sacre de Charles VII. Leur présence attira une foule immense de spectateurs ; mais une jeune fille d'une rare beauté ne contribua pas moins à rehausser l'éclat de cette fête, à une époque où le culte de la galanterie et de l'amour était dans toute sa ferveur ; Jeanne de Laval, à peine âgée de treize ans, inspira une passion désordonnée au comte de Nevers ; elle fit aussi quelque impression sur le bon roi ; toutefois Isabelle, sûre de l'affection de son mari, ne s'en alarma pas, et n'eut réellement pas lieu de s'en alarmer. Il n'y avait, à bien dire, de la part de René qu'un simple hommage qui se confondait avec

Digitized by Google

celui de tous les chevaliers; et, quant à Jeanne, elle reçut celui des uns et des autres avec la grâce naïve et la joie d'un enfant, heureuse de l'admiration qu'elle inspire : Isabelle n'en fut donc nullement jalouse, et s'empressa de l'entourer des attentions les plus délicates.

L'année suivante, ce fut le tour de la ville de Saumur; à ce nouveau tournoi figure encore Xaintrailles; nous y voyons aussi Tanneguy-Duchâtel et Montmorenci; une jeune fille, la figure couverte d'un voile, y remplit un des rôles principaux; ses vêtements étaient étincelants de pierreries; elle était montée sur une blanche haquenée, qu'elle maniait avec adresse, tout en dirigeant, à l'aide d'une écharpe de même couleur fixée aux rênes, le cheval de combat du roi René : cette jeune fille était, pense-t-on, Jeanne de Laval; c'était à elle qu'était réservé l'insigne honneur de distribuer les récompenses aux vainqueurs de la lice.

La demande de René fut accueillie favorablement, malgré la disproportion des âges : Jeanne avait 22 ans, et René 47; le mariage fut célébré dans l'église de Saint-Nicolas d'Angers par le cardinal de Foix, le 10 septembre 1455. Il y eut, dès ce moment, un brusque changement dans l'existence du roi; il renonça à la carrière des armes qu'il n'avait pas suivie sans gloire, pour s'adonner à son goût pour la peinture, pour la musique, pour les jardins : il fit faire dans ses Etats de grands progrès à l'agriculture et au commerce; il y établit des fabriques et des manufactures, des verreries, des filatures de laine, des chapelleries; il renouvela tous les plants de vigne, et, enfin, donna ses soins à tout ce qui pouvait développer et maintenir la prospérité de ses sujets : ennemi du luxe, il leur donnait l'exemple d'une vie sobre et régulière; il s'entretenait familièrement avec eux, et se promenait souvent seul dans la campagne. Un grave historien, M. Raynouard, a cru pouvoir le comparer à Henri IV, qu'il égalait en simplicité et en bonté; sous les autres rapports, la capacité militaire, la science des hommes et du gouvernement, l'habileté de l'administration, la verve et les saillies de l'esprit, la comparaison est prétentieuse, et ne saurait être, je le reconnais, soutenue raisonnablement à son avantage; mais c'est quelque chose assurément

Digitized by Google

de pouvoir être placé dans la légende des chefs d'États à peu de distance du plus grand de nos rois.

L'influence des esprits supérieurs se fait sentir, longtemps encore après leur mort, sur ceux qu'ils avaient l'habitude de dominer. Malgré les douces et saintes affections qui remplissaient le cœur de René, le souvenir d'Isabelle se présentait souvent à ses pensées et présidait même à ses travaux ; il se plaisait à dessiner des emblêmes de deuil sur presque toutes ses œuvres littéraires, sur les murs de ses églises ou de ses palais, et même jusque sur les pages de ses livres habituels de prières : ce souvenir ne s'effaça point, mais peu à peu il devint moins amer. Jeanne s'évertuait, nous le repétons, à distraire son époux de ses chagrins et des tristes déceptions de sa jeunesse ; elle le suivait presque toujours à la chasse qu'il aimait passionnément ; elle prenait part à ses lectures, à ses compositions. Ce fut pour elle qu'il écrivit cette pastorale de Renault et Jeanneton, remplie d'allusions transparentes, aux mœurs, aux goûts, aux affections des deux époux ; on y trouve ce passage dont l'application est facile à faire. Renaud dit de sa bergère : « Il n'y a pas au monde de royauté comparable au bon-» heur d'être aimé d'elle. » Une légende répandue en Provence les représente habillés en bergers, parcourant les vallons, portant le chapeau de paille, la pannetière et la houlette. René composa aussi des cantiques sur les faits héroïques de sa fille Marguerite d'Anjou, et un livre des tournois dont le manuscrit est déposé à la bibliothèque de la République.

Ainsi s'écoulèrent près de vingt années dans les douceurs de la vie domestique, dans les soins d'un gouvernement tout paternel, dans le repos et la satisfaction que procure la culture assidue des arts et des belles-lettres, lorsque la santé de Jeanne, qui avait toujours été délicate, parut s'altérer profondément. René lui prodigua pendant sa maladie les soins les plus tendres ; et, lorsqu'il n'eut plus rien à craindre pour ses jours, il institua en 1474 à Tarascon des jeux allégoriques, et tous les amusements qu'il imaginait pouvoir lui apporter de salutaires distractions ; mais lui-même ne tarda pas à être frappé par la maladie, et à succomber le 10 juillet 1480 ; Jeanne était constamment au chevet de son lit,

Digitized by Google

et quand elle le quittait pendant quelques instants, c'était pour le consacrer à la prière dans son oratoire : les grandes douleurs donnent un nouveau parfum aux âmes douces et tendres, qui les acceptent comme des épreuves nécessaires dont il leur sera tenu compte dans une vie meilleure ; elles savent mieux encore désormais compatir aux malheureux, et l'intérêt qu'elles leur accordent s'accroît de toute l'intensité de leurs propres souffrances. Restée seule sur la terre, Jeanne ne s'occupa guère que de soulager les misères d'autrui. René lui avait laissé de riches domaines qui la mettaient à même de faire le bien, en s'abandonnant aux nobles inspirations de son cœur. On lit dans le testament du roi, du 22 juillet 1474 : « Qu'il a toujours aimé et aimera toujours » parfaitement ladite dame jusqu'à sa mort, tant en faveur de » mariage, comme pour les grandes vertus et bonté d'icelle, comme » aussi pour les agréables services et bons termes qu'elle a tou- » jours tenus ; il veut, ordonne et commande à ses héritiers qu'ils » honorent et revèrent ladite dame, en la laissant aller, venir, » résider et demeurer par toutes et chacune places et seigneu- » ries..... que le seigneur tient à présent. — Il nomme pour ses » exécuteurs testamentaires très-noble et excellente dame la reine » Jeanne et Charles d'Anjou, premier héritier. »

René laissait à Jeanne le Pertuis, les châtels de Saint-Remi, châtel, ville et châtellenie de Mirebeau, les baux, la ville d'Aubagne, les Bastides d'Aix et de Marseille, le comté de Beaufort..... de plus la plupart de ses joyaux de prix, entre autres le grand rubis (balai), acheté à Naples 18,000 florins, environ 166,000 fr., le diamant, le grand collier, etc., etc.

Louis XI fit rendre de grands honneurs à celui que vivant il avait trompé et spolié, hommage calculé et impie, que l'on voit avec peine se confondre avec l'hommage si pur de Jeanne de Laval. Il aida celle-ci à vaincre les difficultés qu'elle rencontra dans la translation en Anjou des cendres de René ; elle se fit dans le mois d'octobre 1481 ; depuis lors Jeanne ne quitta presque pas son comté de Beaufort, qu'elle affectionnait aussi vivement que l'avait fait son mari. C'était là, dans cette magnifique forêt de 18,000 hectares autrefois, et qui en contenait encore 5,000.

Digitized by Google

qu'ils se livraient à des parties de chasse vraiment princières : c'était là, dans une vaste salle du château, qui n'est plus aujourd'hui qu'une misérable ruine, habitée toutefois, mais par de pauvres gens, qu'il avait réuni une splendide bibliothèque, l'une des plus belles du royaume, et qui, comme la plupart des trésors de ce genre, a été saccagée et dispersée dans les temps malheureux de nos guerres civiles. Après la mort de Jeanne, Antoine de Rieux, en y compulsant les vieux registres du roi René, découvrit la chronique de Saint-Louis, écrit par le seigneur de Joinville, et en publia, vers 1547, la première édition qu'il dédia à François Ier.

Depuis son retour dans son comté de Beaufort en 1480, Jeanne y demeura jusqu'à sa mort, dans la compagnie de René Breslay, son senéchal, Thibault de Cossé, capitaine de son château, et de Prancas Bernard ; son confesseur ; elle y mena une vie toute de miséricorde et de bienfaisance, dit un historien ; elle était la providence des pauvres, dit un autre ; elle fonda des hôpitaux, des hôtelleries pour les pélerins, des écoles pour le premier âge, réalisant ainsi l'heureuse idée de nos salles d'asile, ingénieuse inspiration de son cœur, d'autant plus louable que la nature lui avait refusé les joies de la maternité. Toutefois elle était bien digne de les connaître, car elle n'avait cessé, comme l'eût fait la plus tendre mère, de prodiguer aux enfants d'Isabelle les soins les plus assidus.

René avait entrepris un grand nombre d'œuvres pieuses dont quelques-unes restèrent inachevées à sa mort ; il a fait bâtir la chapelle du Petit-Mont à Baugé, réparer l'église de Saint-Martin à Angers, et construire le chœur en entier ; il fit construire aussi l'église de Saint-Pierre à Saumur, et celle de Beaufort. Jeanne continua religieusement après la mort de René les travaux que ce dernier avait commencés ; c'est elle, pense-t-on, qui fit édifier le beau clocher de Beaufort, par Jean Delepine, architecte angevin, disciple de Philibert Delorme ; cet architecte est l'auteur du château du Verger, de l'hôtel de Pincé, du clocher de la Trinité ; il passe aussi pour être l'auteur du portail de l'église de Beaufort ; mais je conserve quelques doutes sur ce point, tandis qu'il est facile de reconnaître quelques traits de ressemblance dans le style des deux clochers, de Beaufort et de la Trinité.

Digitized by Google

Jeanne n'a donc pas négligé les œuvres de l'architecture à une époque où elles étaient justement encouragées et honorées ; mais, c'est à tort qu'on lui a reproché de ne pas aimer les belles-lettres et la poésie. Elle a fait traduire les vers de Guillaume de Guillerville *sur le pèlerinage de la vie humaine, l'âme séparée du corps,* par Galoppez, clerc d'Angers et son secrétaire : à la vérité, elle voulut que ces traductions fussent faites en prose. « Conservez » le sens et les images, disait-elle, mais délivrez moi du martelage » et des grimaces de ce baragouin. » Cela n'était peut-être chez elle qu'une preuve de goût, et l'indice d'un système arrêté dans son esprit en matière de traduction, plutôt que d'une aversion marquée pour la poésie. (Voyez M. Grille.)

On attribue généralement à Jeanne l'un des actes qui honore le plus sa mémoire, et qui lui a valu le titre de bienfaitrice des habitants de la vallée : il est juste néanmoins de réserver à René une partie de ce mérite. La concession de la reine Jeanne sur les communs du comté et le titre relatif aux droits d'usage des paroisses, remontent au 2 mai 1471, deux ans seulement après la prise de possession par René de son comté : on ne peut donc sans ingratitude, et contrairement à la vérité, considérer René comme étranger à un acte de cette importance. Cette concession est datée du château de la Menitré, qui existe encore à peu de distance de la levée de la Loire. L'original de ce titre est perdu, et l'on n'en posséde plus qu'une copie.

Les peuples oublient trop vite d'ordinaire ce qu'ils doivent à leurs bienfaiteurs. Les habitants de l'ancien comté de Beaufort n'ont pas encouru ce reproche : quinze communes doivent à Jeanne leur aisance et leur prospérité, à la suite du partage de ces communs effectué en 1834, estimés alors plus de sept millions, et valant aujourd'hui douze millions, peut-être ; plusieurs de ces communes jouissent d'un revenu de dix à soixante mille francs, qui leur a permis d'entreprendre de grands et utiles travaux : à la principale d'entre elles appartenait le droit et l'honneur d'ériger un monument durable à leur bienfaitrice. Le 22 mai 1842, sa statue, œuvre distinguée de Fragonard, a été inaugurée sur la place du chef-lieu du canton ; l'un des orateurs qui prirent la parole dans cette cérémonie solennelle, dit avec vérité de Jeanne de

Digitized by Google

Sicile : « Après plus de trois siècles, son nom est répété avec amour, » il est salué avec enthousiasme. »

Les cœurs de René et de Jeanne furent, suivant leurs intentions, placés dans la chapelle Saint-Bernardin de l'église des frères mineurs d'Angers. Sur le sarcophage, on lisait ces deux inscriptions :

« Ci-gît le cœur de très-haut et très-puissant roi, René, roi de » Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou et de Bar, comte de Pro- » vence, lequel trépassa à la cité d'Aix, audit pays, le 10 juillet » 1480, et dont le corps fut très-honorablement mis en sépulture » en l'église Saint Maurice, l'an suivant ;

» Ci-gît le cœur de très-haute et très-puissante dame Jeanne » de Laval, seconde femme dudit roi et fille du comte de Laval. »

Les ornements de cette chapelle étaient d'un fini admirable ; on y remarquait les portraits des enfants de René, Jean d'Anjou; Yolande, comtesse de Choiseul, et Marguerite d'Anjou, dans tout l'éclat de sa beauté. Parmi ces peintures, il s'en trouvait du roi René lui-même.

Ces restes précieux étaient déposés là depuis plus de trois siècles ; ils y avaient été respectés malgré tous les excès qui avaient bouleversé le sol de l'Anjou, notamment pendant les guerres de religion. Le fanatisme de 1793 les arracha de ce lieu de repos, et l'on vit, dit M. de Villeneuve, un être abject, se jouer stupidement de l'un des nobles cœurs que trois siècles avaient respecté. — (Voyez aussi, sur ce fait, *Essai sur la terreur en Anjou.*) —

Digitized by Google

MARGUERITE D'ANJOU.

FILLE DE RENÉ ET D'ISABELLE DE LORRAINE.

No sirs, my royal claim, my rightful crown,
The honoured title of your sovereign wife,
No bribe shall e'ver induce me to lay down,
Nor force extort it, save but with my life.

ELTHOM, *Margaret of Anjou.*

Non, seigneurs, mes droits à la royauté, la légitimité du trône, l'honneur d'être la femme de votre souverain, aucun prix, aucune force ne me les arracheront, je ne les quitterai qu'avec la vie.

Les ressources du roi René avaient été épuisées, dit Henri Martin, par la rançon qu'il avait payée au duc de Bourgogne, par la guerre de Lorraine et surtout par celle contre les Aragonais, dans le royaume de Naples : aussi était-il de notoriété que Marguerite d'Anjou ne pouvait recevoir aucune dot en mariage ; mais ses éminentes qualités ne pouvaient manquer de la faire rechercher par les princes les plus puissants, et lui permettaient d'aspirer sans aucune témérité aux plus brillantes positions ; sans parler de cette beauté grave, un peu virile, qui frappait tous les regards, elle dominait les esprits par la fermeté de ses idées, la vivacité de sa conversation, l'énergie de son caractère : tous prévoyaient que dans ces temps de troubles et de révolutions, quel que fût le sort qui lui était réservé, Marguerite porterait dignement le poids des bons et mauvais jours. Henri VI,

Digitized by Google

roi d'Angleterre, chargea William de la Pole, comte de Suffolk, de demander sa main après avoir obtenu l'aveu du roi de France. Les Anglais occupaient encore une partie de l'Anjou et la province du Maine : par une clause du contrat de mariage, ils renoncèrent à la possession de ces deux provinces ; la ville du Mans, entre autres, devait recevoir une garnison française ; mais le gouverneur de la ville refusa de la rendre. Dunois vint en faire le siége et la força de capituler ; à l'exemple du Mans, les autres villes et châteaux du Maine et de l'Anjou ouvrirent leurs portes aux Français.

Le mariage d'Henri VI et de Marguerite avait été célébré en 1444 : c'était un angevin, secrétaire du roi René, le sieur de Charnières, descendant d'une ancienne famille de chevalerie, qui existe encore en Anjou, qui fut chargé de rédiger le contrat de mariage. Marguerite débarqua sur les côtes de sa nouvelle patrie, au bruit d'un orage terrible, sinistre présage des orages perpétuels de sa vie. Elle fut reconnue comme reine à Wesminster, le 30 mai 1445 : des tournois, des fêtes splendides avaient eu lieu à Nancy, après le mariage ; on y vit au premier rang tous les guerriers qui s'étaient illustrés au siége de Metz. Charles VII voulut courir une lice avec René, qui sortit encore vainqueur de ces jeux.

Marguerite devait nécessairement prendre en peu de temps un ascendant irrésistible sur l'esprit du roi ; disons de suite qu'elle en abusa peut-être. Jeune, ardente, passionnée, elle s'attacha de dévoués partisans, mais elle se créa de vives inimitiés : elle resta pour les Anglais la fille d'Anjou, la Française, *French woman*, disait-on ; jamais ils ne lui pardonnèrent la réunion à la France des belles et riches provinces de la Normandie, de la Guyenne, du Maine et de l'Anjou (Henri Martin) ; elle manqua de la prudence indispensable dans ces temps de troubles, elle princesse d'origine étrangère, pour apaiser les haines et concilier les partis ; elle écarta des affaires Glocester et Beaufort, qui gouvernaient au nom du roi, et ils furent supplantés par le comte de Suffolk, à qui elle accorda toute sa confiance ; ce der-

Digitized by Google

nier ne jouit pas longtemps de cet honneur. Il fut traduit devant les Communes et la chambre des Lords, comme accusé d'abus dans la nomination aux emplois, d'iniquités commises dans son administration et banni pour cinq années : c'était un moyen, pense-t-on, de lui sauver la vie ; mais ce moyen n'eût aucun succès. Suffolk s'embarqua et voulut descendre à Calais ; il fut à son arrivée invité à monter sur le bâtiment de guerre *Saint-Nicolas-de-la-Tour ;* mais à peine y avait-il mis les pieds qu'il fut assailli par l'équipage, qui procéda contre lui à un jugement dérisoire, le condamna à mort, et le fit cruellement exécuter par le bourreau,

Le peuple aveuglé par ses préventions contre l'étrangère, ne lui sut pas même gré de ce qu'elle fit pour les lettres, les arts, le commerce et l'industrie ; elle fonda le collége de Cambridge, des manufactures de laine et de soie, qui contribuèrent à enrichir le pays, mais dont l'établissement ne fut pas vu néanmoins sans jalousie par les merciers de Londres.

Marguerite avait été huit ans sans avoir d'enfants de son mariage avec Henri VI, ce qui donna lieu, lors de la naissance d'Edouard, à des bruits injurieux pour elle, odieusement exploités par les partisans du compétiteur au trône d'Angleterre, Richard, duc d'York, et que l'on chercha à accréditer principalement lorsqu'il prit les armes pour soutenir les droits de sa branche : peut-être est-on fondé à reprocher à la jeune reine une conduite un peu légère vis-à-vis des hommes qu'elle a successivement honorés de sa faveur, Warwick, Suffolk qui avait trente ans de plus qu'elle, le sire de la Varenne, grand sénéchal de Normandie, etc. L'abbé Prévost, qui, dans la préface de son histoire, annonce qu'il *y a peu de différence entre elle et les ouvrages d'imagination les plus amusants*, a supposé diverses intrigues qui ne sont, sans doute, que le produit de son esprit inventif et que quelques historiens ont trop facilement accueillies. Les soupçons auxquels cette femme illustre a été en butte, s'expliquent tout naturellement par la vie errante, aventurière, à laquelle elle a été réduite pendant de longues années ; il lui fallait

Digitized by Google

des conseillers intimes, des compagnons de voyage sûrs et dévoués, et plus d'une fois la malignité publique a dû s'exercer, sans raison, sur des circonstances qui ne pouvaient motiver contre cette femme illustre aucune accusation sérieuse. Marguerite d'Anjou s'est montrée la plus tendre des mères, ne lui contestons pas légèrement et sur de futiles apparences le titre de fidèle épouse.

Dès les premiers temps de son mariage, elle eut à lutter contre la violence des ennemis acharnés du roi : la guerre était dans les esprits, dit un autenr, avant de produire ses derniers effets; les grands s'attaquaient aux grands, les pauvres aux pauvres..... Mais ce fut dans l'année de la naissance d'Edouard et de la maladie cérébrale de Henri VI, que les complots politiques les plus redoutables furent ourdis ; en public, Richard protestait bien de son dévouement et de sa fidélité au roi, mais il tramait dans l'ombre de perfides projets, il recrutait de toutes parts des adhérents et organisait une armée : le titre de lieutenant général qui lui avait été attribué pendant la maladie du roi, lui donna toute facilité pour cette entreprise. Lorsque ses troupes furent réunies, il en prit le commandement, et marcha contre celles du roi, qui furent mises en déroute à Saint-Alban, le 22 mai 1455, après une heure de combat seulement ; Henri VI, blessé au cou, fut fait prisonnier, et le duc de Sommerset resta au nombre des morts avec plus de cent gentilshommes. Cette lutte engagée entre les deux branches devait se continuer pendant plus de quinze années, se renouveler sur de nombreux champs de bataille avec l'acharnement des guerres intestines, et, chose plus déplorable encore ! l'éclat des deux roses a plus d'une fois été flétri par la main du bourreau.

Richard vainqueur reprit le titre et les fonctions de lieutenant-général et de protecteur, qui lui avaient été enlevées avant la bataille de St-Alban : il laissa clairement voir qu'il voulait autre chose. La résistance du parlement, la noble fermeté du pauvre roi le firent renoncer à ses projets ; dans une séance de la chambre des lords, il n'osa porter sur sa tête la couronne que

Digitized by Google

déjà il avait saisi de sa main. Mon père était roi, lui avait dit Henri VI, le sien l'était ; on m'a nommé roi, je porte la couronne depuis 49 ans, qui donc peut mettre mon droit en question ?

Marguerite, qui se tenait toujours sur ses gardes, profita d'une absence que le protecteur fit dans l'intérêt de ses vues d'ambition ; elle conduisit le roi, dont la santé était rétablie, à la chambre haute, et obtint d'elle qu'elle révoquât à jamais le titre de protecteur conféré au duc d'York, et dont il se montrait si peu digne. Celui-ci à son retour parut se soumettre à la décision des lords, et faire taire ses désirs et ses convoitises : il s'abaissa même jusqu'à des protestations, qui n'étaient qu'un vil calcul de sa politique. Caractère astucieux, faible, indécis, il voulait ou paraissait vouloir faire la paix avec Henri : une réconciliation solennelle ramena la confiance dans tous les esprits ; dans le mois de janvier 1458, les partisans des deux roses convinrent de faire une grande démonstration de rapprochement sous forme de procession à l'église Saint-Paul. Ils étaient entremêlés les uns aux autres, et le duc d'York y fut vu donnant le bras à la reine ; ce jour heureux fut salué du doux nom de *Love day*, nom trompeur comme il y en a eu tant d'autres dans l'histoire. Notre grande révolution n'a-t-elle pas eu aussi sa journée du fameux baiser Lamourette ? Cette paix dura peu, ces dispositions pacifiques cachaient trop de ressentiments et de haines ; une année à peine s'était écoulée que les hostilités recommencèrent, et le 10 juillet 1460, on en vint aux mains à Northampton. Dès le début de l'action, le lord Gray de Ruthyn, qui commandait l'avant-garde de l'armée royale, passa à l'ennemi et décida ainsi du sort du combat. D'après la recommandation qui avait été faite par Richard, on ne fit pas de quartier : de nombreux gentilshommes, parmi lesquels le fils du lord Talbot, perdirent la vie, et le roi resta parmi les prisonniers. Il s'était retiré dans sa tente où Warwick, vainqueur, vint le saluer avec respect ; il alla plus loin dans ses hommages hypocrites : il fit avec pompe son entrée à Londres, mais il avait la tête nue, et portait son épée devant le roi, comme en signe de sujétion et d'obéissance.

Digitized by Google

La reine s'était enfuie à Chester, Richard avait donc le champ libre et pouvait à son aise reprendre le cours de ses intrigues. Il rencontra toujours une vive résistance à la chambre des lords, entre autres objections on lui opposait son serment de fidélité au roi ; il eut l'audace de répondre que les serments politiques n'avaient aucune portée, et n'obligeaient point la conscience, théorie des Machiavel et des Louis XI, qui ne fut pas acceptée, et qui depuis a progressé. Un compromis eut lieu, il fut décidé, en présence de Henri VI, que la couronne serait maintenue sur sa tête, et que Richard serait reconnu comme son héritier présomptif.

Avant cet expédient qui ne répondait pas complétement aux vues de Richard, il avait sommé Marguerite de se rendre à Londres ; elle dédaigna de répondre à cette insolente sommation, et plus tard elle protesta contre la qualité d'héritier présomptif donnée à Richard au détriment de son fils, et contre l'assentiment de *son seigneur*, qu'elle dit n'avoir pas été accordée en toute liberté.

Si elle n'obtempéra pas à l'injonction de Richard, elle ne tarda pas cependant à reparaître ; mais ce fut à la tête d'une armée qui gagna la bataille de Wakefield ; Richard y perdit la vie ; son fils, âgé de 12 ans, fut arrêté sur le pont de Wakefield, par lord Clifford lui-même ; l'enfant se mit à genoux et son entourage sollicitait sa grâce que son âge seul implorait pour lui ; mais cette guerre fratricide avait endurci les cœurs : ton père a tué le mien, dit Clifford, je vais te tuer de même, et d'un coup d'épée il perça le cœur du malheureux. Il fit plus, il ordonna de porter le cadavre à la mère. Disons, pour rendre hommage à la vérité, que dans ces temps abominables de guerre civile, les passions s'exaltent à ce point, que des esprits élevés, des cœurs généreux, se laissent parfois entraîner à des excès contraires à leur nature, et qui révoltent l'humanité. Marguerite ne se contenta pas, elle, de voir son ennemi mort, elle le fit décapiter, ordonna que sa tête fut couronnée d'un diadème de papier, et la fit exposer sur les murailles d'York. C'est la cruauté jointe à

Digitized by Google

l'ironie et à l'outrage ; elle fit aussi décapiter le comte de Salisbury, condamné par un simulacre de conseil de guerre. Ces actes indignes sont une tache dans la vie de cette femme héroïque ; combien plus noblement Isabelle de Lorraine n'a-t-elle pas agi, comme nous l'avons vu plus haut, à la mort de Dom Pèdre, au siége de Naples.

Marguerite ne s'arrêta pas dans son triomphe ; mais son habileté militaire ne répondit pas à son ardeur : elle divisa son armée en deux corps, et ce fut là une faute et un malheur. Le corps qui avait pour chef le comte de Pembroke, frère utérin de Henri VI, fut vaincu à Wigmore ; celui qu'elle commandait, au contraire, remporta la victoire de Saint-Alban ; mais il était composé de soldats de divers pays, d'aventuriers et de pillards qui se débandèrent de tous côtés. Le fils aîné du duc d'York, Edouard, sut mettre à profit cette circonstance ; il réforma les troupes de Warwick et marcha sur Londres. Il y fit son entrée le 5 mars 1461 : sa jeunesse, sa beauté, son air mâle et audacieux, firent une vive impression sur le peuple. Il n'eut pas de peine à faire prononcer la déchéance de Henri VI et à se faire proclamer roi.

Marguerite s'était retirée dans le Yorkshire, et y avait réuni une armée de près de 60,000 hommes ; elle ne laissa pas longtemps Edouard goûter les hommages enivrants et les premières douceurs de la royauté. Après plusieurs engagements où elle remporta l'avantage, elle le joignit à Towton le 29 mars 1461. Edouard, imitant l'exemple de son père, avait recommandé que l'on ne fît pas de quartier. Ses ordres ne furent que trop ponctuellement exécutés. Les troupes de Henri furent littéralement hachées en pièces. Il y eut de leur côté près de 30,000 morts, et ce nombre ne paraît pas avoir été exagéré par les historiens. Une lettre d'Edouard, dont l'original existe encore, dit le baron Rojoux, annonce que, sur le champ de bataille, on a compté 28,000 cadavres ennemis.

Edouard fit exécuter sous ses yeux les comtes de Devonshire et de Witshire : leurs têtes furent, comme celles de Richard et

Digitized by Google

de Salisbury, exposées sur les murailles de la ville d'York. Cette victoire signalée ramena de nombreux dissidents à la rose blanche, et mit fin aux hésitations du parlement. Le jeune roi fut couronné dans le mois de juin, à Westminster. L'avénement au trône est d'ordinaire pour un monarque une occasion heureuse de pardon et de clémence : il n'en fut pas ainsi pour Edouard, l'un des rois les plus cruels et les plus vindicatifs d'Angleterre. Il poussa la barbarie jusqu'à faire mettre à mort des lancastriens, qui *osaient* porter le deuil de leurs parents.

Malgré ces désastres, Marguerite ne renonça point encore à ses espérances ; elle se rendit en Ecosse avec Pierre de Brezé, et s'embarqua pour la France, où elle fut, à sa grande surprise, magnifiquement reçue par Philippe, duc de Bourgogne, et par le comte de Charolais. Elle regardait le premier comme un de ses ennemis déclarés, et souvent on lui a entendu dire : *Que si elle le tenait, elle lui ferait passer la hache entre la tête et les épaules.* Elle vint ensuite en Bretagne, près de François II, qui lui avait accordé généreusement des secours ; puis elle fut trouver Louis XI à Chinon, et son père le roi René, en Provence ; enfin elle se rembarqua, et dans le trajet elle essuya une horrible tempête, dans laquelle elle perdit ses trésors. Une perte plus douloureuse encore vint l'affliger : 500 Français furent faits prisonniers à Holy-Island, et massacrés sans qu'elle pût leur venir en aide ; elle s'éloigna sur un bateau pêcheur, et se dirigea vers une terre plus hospitalière.

La fortune devenait de plus en plus contraire à Marguerite, qui lui opposait une fermeté inébranlable dans ses revers ; elle sollicita de nouveau l'assistance de Louis XI, qui ne l'accordait gratuitement à personne, on le sait bien : avec lui, pour recevoir, il fallait d'abord donner, et, suivant l'expression pittoresque d'un vieil auteur, il jetait un gardon pour avoir un brochet. La reine prit l'engagement de rendre Calais à la France : Louis lui prêta alors 20,000 écus, et lui envoya 2,000 combattants sous les ordres du sire de Brezé. Cette expédition n'eut pas plus de succès que les précédentes : le parti de la reine fut vaincu à la bataille

Digitized by Google

d'Exham, en juillet 1462. Les troupes étaient commandées par Sommerset, qui fut pris et exécuté dans l'abbaye même d'Exham. Ralph Gray eut le même sort, mais son supplice fut plus affreux. Edouard le fit dégrader de ses titres, ses armes furent brisées; il fut conduit par la ville, revêtu d'un misérable costume, et le bourreau, avant de le frapper, lui cracha au visage, et cela se passa sous les yeux du cruel monarque.

Ce fut après cette bataille funeste que Marguerite se réfugia dans une forêt avec quelques seigneurs de sa suite : des brigands l'arrêtèrent et la dépouillèrent de ses bijoux. Elle leur échappa avec son fils âgé de 7 ans ; mais elle eut bientôt à craindre pour les jours de celui-ci, car l'un des brigands l'avait suivie, et ne tarda pas à la rejoindre. Exaltée par l'imminence du danger et par l'affection maternelle, elle prit brusquement son enfant, et le présentant au malfaiteur, elle le mit dans ses bras, en lui disant : Sauve le fils de ton roi. Il y a peu d'hommes, à quelque classe qu'ils appartiennent, qui soient inaccessibles aux sentiments de la nature exprimés avec l'accent de la vérité et de la passion. Le brigand, étonné d'une émotion dont il ne se rend pas bien compte, se charge du précieux fardeau, emmène l'enfant et le cache chez lui pendant plusieurs jours, puis le conduit avec sa mère à un petit port, où elle s'embarqua pour l'Ecluse. Il y a au Musée d'Angers un tableau qui représente la scène de la forêt : il est de M. François Dubois, 1832. Le peintre n'a pas choisi le moment le plus dramatique, celui qui témoigne de tout le courage de Marguerite, de la virilité de son âme, je veux dire l'instant où elle se trouve seule avec son fils en face d'un brigand qui s'acharne à sa poursuite. M. Dubois l'a peinte entourée de bandits qui se partagent avec avidité ses joyaux. Ses traits sont dépourvus de distinction et de dignité ; ils n'expriment pas cette vive émotion que la mère la plus intrépide ne peut dissimuler dans un tel danger. Cette attitude, du reste, est en harmonie avec un costume théâtral, qui est plutôt celui d'une reine trônant au milieu d'une cour brillante, que d'une princesse vaincue, fugitive, et s'échappant avec peine d'une sanglante mêlée.

Digitized by Google

Henri s'était réfugié dans le monastère d'Abingdon, mais il fut trahi par un moine, et livré prisonnier. Pendant les longues détentions qu'il eut à subir à diverses reprises, Marguerite employa plusieurs moyens pour le faire évader; elle pénétra, dit-on, dans la tour de Londres sous le déguisement d'une domestique, et resta quelque temps avec lui, ne s'occupant que de soulager les ennuis de cet infortuné qui ne cherchait habituellement de distraction que dans la lecture des livres de dévotion, et dans les soins qu'il donnait à de petits oiseaux.

A la suite de démêlés, qui souvent se produisent entre ceux qui ont concouru au même triomphe, et dont l'histoire n'a pu ici éclaicir la cause, Warwick, *ce grand faiseur de rois*, qui trouvait peut-être que ses services n'étaient pas appréciés à leur valeur, quitta l'Angleterre et se rendit en France avec le frère du roi. Louis XI les reçut à Amboise et les présenta à la reine Marguerite : il se mit en tête de réconcilier Warwick avec celle-ci. C'était une rude entreprise, mais elle n'était pas au-dessus de l'habileté et de la politique du rusé monarque; Warwick avait fait égorger les amis les plus dévoués de la reine, emprisonné son mari, et il avait fait proclamer hautement que le jeune Edouard n'avait nuls droits au trône, comme étant bâtard et adultérin, outrage sanglant que la femme, la mère qui en étaient l'objet, n'ont jamais dû lui pardonner : aussi que n'a-t-elle eu à souffrir, lorsqu'elle vint à apprendre par la rumeur publique que son fils, âgé de 15 ans à peine, était épris d'une vive passion pour la fille de Warwick !

A l'aide des secours et des vaisseaux que Louis XI mit à leur disposition, le comte et Marguerite débarquèrent à Darmouth, et se trouvèrent en peu de temps à la tête d'une armée de 60,000 hommes. A son approche, Edouard fut abandonné par ses troupes, et forcé de se réfugier en Hollande. Elisabeth, de son côté, chercha un asile dans l'abbaye de Westminster où elle accoucha d'un fils. On eut pour elle le respect dû à son rang et à son infortune. Henri VI fit son entrée à Londres au mois de septembre 1470, et y fut encore proclamé roi. Warwick à qui il devait ce retour

Digitized by Google

de fortune, l'assistait en toutes choses de son expérience et de ses conseils : il eut la sagesse, disons mieux, l'humanité de ne pas imiter les cruautés d'Edouard. Il n'y eut guère d'exécution capitale que celle du connétable de Worcester, surnommé le boucher, à cause des nombreux actes de cruelle rigueur qui lui étaient reprochés.

Dans ce temps d'orages et de bouleversements politiques suscités par la haine implacable des deux roses, le royaume d'Angleterre ne pouvait jouir d'une longue tranquillité ; on s'adressait tour à tour à deux puissances redoutables, à Louis XI et à Charles le Téméraire, ennemis eux mêmes, et ne perdant jamais de vue ce qui pouvait favoriser leurs haines et leurs intérêts. Charles fournit des secours en hommes et en argent à son beau-frère Edouard, que la mauvaise fortune ne pouvait abattre. Edouard fit donc ses préparatifs de départ avec toute l'activité dont il était capable, et débarqua en mars 1471 à Suffolck. Il adressa aussitôt une proclamation aux Anglais. Dans cette proclamation, ce n'est plus la couronne qu'il venait revendiquer l'épée à la main, mais simplement les droits de l'héritage de son père, droits dont il serait injustement frustré. Quant à ceux de Henri VI, il les reconnait formellement: en conséquence, il n'hésite pas à lui faire serment de fidélité, une fois entre autres sur le grand autel de la cathédrale d'York ; il poussa même l'astuce jusqu'à faire croire à tous qu'il était sincère dans ses protestations, et, dans les rangs même de son armée, l'on entendit les cris des soldats de Lancastre : Longue vie au roi Henri ! Mais aussitôt qu'il crut avoir ramené les esprits en sa faveur, il se démasqua et reprit ostensiblement le titre de roi ; il ne rencontra pas d'opposition à cet égard, et ses partisans n'en furent que plus zélés à le soutenir. Ses armes furent victorieuses à la bataille de Barnet qu'il livra le 12 mars 1471, où le duc de Warwick fut tué. Cette mort devait être fatale à la cause de Marguerite, que cet homme illustre pouvait seul sauver : elle voulut néanmoins encore une fois tenter la fortune. Aussitôt qu'elle apprit ce désastre, elle quitta l'abbaye de Beaulieu, où elle s'était retirée et courut se mettre à la tête de

Digitized by Google

son armée, qui fut encore vaincue à Tewsbury, le 4 mai 1471. Elle tomba entre les mains de ses ennemis, ainsi que son jeune fils. Ce dernier fut amené devant Edouard, qui lui demanda avec hauteur ce à quoi il prétendait : Reprendre la couronne de mon père et mon héritage, répondit le prince avec un courage digne de sa mère. Aussitôt Edouard lui lança son gant au visage ; cette insulte fut un signal pour les ducs de Clarence, de Glocester, Hasting et sir Thomas Gray : ils se précipitèrent avec fureur sur le malheureux, et lui arrachèrent la vie : « Il fut massacré, dit un vieil auteur, comme par des bêtes féroces, dont fut grand pitié, car était moult beau jeune prince. » Le sort de cette journée, comme celui de beaucoup de batailles, tint à peu de chose. Sommerset avait attaqué avec vigueur, et s'il avait été secondé par lord Wenlock, ainsi qu'il devait l'être, c'en était fait de la branche d'York, et la rose rouge triomphait à jamais.

Quelques jours après, le 23 mai, le jour même de l'entrée à Londres du vainqueur, mourut Henri VI, pauvre idiot sur la tête de qui avaient été réunies les brillantes couronnes de France et d'Angleterre ! A quel genre de mort a succombé ce monarque, si peu fait pour régner, mais digne d'intérêt et de pitié ? Nul ne le sait, les preuves manquent, mais de graves rumeurs ont circulé dans le temps , et la mémoire d'Edouard IV n'est pas complétement justifiée à cet égard.

Marguerite avait livré douze batailles rangées, pour conserver des droits que seule de sa famille elle avait la force de défendre ; elle avait épuisé tout ce qu'il peut y avoir d'intrépidité et de courage dans le cœur d'une femme. La mort de son fils avait brisé sans retour ses projets et ses espérances; elle se résigna à sa destinée. Louis XI, plus habile à suivre le cours des événements et à en tirer profit, même des plus contraires, comprit bien que le succès d'Edouard était définitif, et que la rose blanche l'emportait : il fit, le 29 août 1475, avec le roi d'Angleterre la paix de Pecquigny ; la rançon de Marguerite fut fixée à 50,000 couronnes, mais elle ne put recouvrir sa liberté qu'après plusieurs années de détention à la tour de Londres et à Windsor.

Digitized by Google

La maison de Lancastre, quoique son dernier chef fut Henri VI, ne finit pas sans gloire. Ce prince sans caractère, avant qu'il fut frappé d'idiotisme, n'était plus le véritable représentant de la royauté : c'était cette mère courageuse, cette femme héroïque, qui, mieux conseillée, et avec plus de popularité, aurait conservé la couronne à ses descendants ; le monde n'aurait pas alors été témoin de ce triste spectacle si simplement et si éloquemment décrit par Comines : « J'ai vu, dit-il, un duc de Cestre (Chester), » aller à pied, sans chausses, après le train du duc de Bour- » gogne, pourchassant sa vie de maison en maison..... C'était le » plus prochain de la lignée de Lanclastre, et il avait épousé la » sœur du roi Edouard, ceux de Sombresset (Sommerset) et » autres y étaient. » Nous aussi nous avons vu de ces misères et de plus tristes encore, des princes, des reines dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, mourir sur l'échafaud ; d'autres sur un sol étranger ; un empereur, et le plus grand de tous, dévoré par une lente agonie sur un aride rocher.

Ce fut lorsque Marguerite avait quitté l'Angleterre, pour ne plus la revoir, que René lui écrivit cette lettre touchante et résignée : « Ma fille, que Dieu vous assiste dans vos conseils, car » c'est rarement des hommes qu'il faut en attendre dans les » revers de fortune..... Lorsque vous désirerez moins ressentir » vos peines, pensez aux miennes, elles sont grandes, ma fille, » et pourtant je vous console. »

Ces consolations furent une faible ressource pour Marguerite; elle ne put s'assujettir aux conditions d'une vie modeste et vulgaire, son âme était grande et forte, mais elle était brisée par tant de déceptions et de revers! Le meilleur soulagement qu'elle pût recevoir, elle le trouvait dans l'affection d'une compagne fidèle, la duchesse de Clarence, qui avait brillé près du trône et qui finissait ses jours dans l'humiliation et le malheur. C'est le duc de Clarence, son mari, qui, condamné à mort par Edouard, aurait, suivant la chronique, choisi son genre de mort et péri asphyxié dans un tonneau de Malvoisie.

Dans son roman de Charles le Téméraire, Walter Scott nous

Digitized by Google

représente Marguerite, femme, dit-il, d'une fermeté indomptable, déguisée en mendiante à la porte de la cathédrale de Strasbourg : nous la voyons, lorsqu'elle eût perdu ses dernières illusions, traverser la Normandie, et recevoir dans un petit village, près de Rouen, de cruels outrages, que lui eût évités l'escorte offerte par le roi, et qu'elle avait refusée avec fierté.

En parcourant les pages si intéressantes du grand romancier écossais, on ne peut s'empêcher de regretter les propos qu'il fait tenir dans plusieurs circonstances à Marguerite sur le compte de son père ; elle s'exprime dans des termes très-sévères et qui même seraient injustes dans la bouche d'un étranger ; il y a de l'inconvenance dans les jugements qu'elle porte sur sa conduite, ses habitudes et son caractère ; elle descend jusqu'à la moquerie et la dérision. Walter Scott semble avoir oublié que c'était une fille qui parlait de son père, prince faible, à la vérité, mais bon, intrépide et généreux.

Après la mort de René, Marguerite vint se fixer en Anjou, et fit sa résidence habituelle du château de Dampierre, près de Saumur, modeste manoir de François de la Vignolles, l'un de ses plus dévoués serviteurs. Elle souffrit longtemps d'une maladie de langueur, suite de ses fatigues, de sa captivité et de ses chagrins : elle mourut le 25 août 1482. Son compétiteur, disons mieux, son bourreau et celui de son fils, lui survécut d'une année. Un auteur anglais, Egerton, l'a peint en quelques mots :

> Edward to each voluptuous vice a slave,
> Cruel, intemperate, vain suspicious, brave.
>
> Edouard, esclave de la volupté, cruel,
> Intempérant, vain, soupçonneux, brave.

Avant la mort de sa cousine, Louis XI avait eu soin de lui faire signer, au château de Reculée, le 19 octobre 1480, la confirmation du testament de son père, relative à la cession du Maine et de l'Anjou, prouvant une fois de plus qu'il ne perdait jamais de

Digitized by Google

vue ses intérêts politiques, et qu'il se faisait payer tôt ou tard les services qu'il avait rendus.

NOTA. — Outre les cantiques de René sur les exploits de sa fille, nous avons un drame traduit de l'Italien et représenté en 1826, à l'Odéon ; une pièce en vers (*Marguerite d'Anjou*, par Elthom) ; l'*Histoire de l'abbé Prévost*, ouvrage rempli de digressions romanesques peu intéressantes, d'anecdoctes invraisemblables et peu dignes, en un mot, de cette grave et noble figure.

CAMILLE BOURCIER.

Digitized by Google

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

I.

LA CITÉ D'ANGERS.

Le vieil Angers disparaît : chaque jour détruit un souvenir du passé ; bientôt il sera impossible de se faire la moindre idée de ce qu'était Angers au moyen âge, et même au siècle dernier. Déjà les archéologues sont obligés de recourir à chaque instant aux anciens plans pour s'orienter au milieu des démolitions qui ont complétement changé l'aspect de la ville (1). Un quartier toutefois a conservé à peu près la physionomie qu'il avait il y a cent ans. Je veux parler de la Cité, c'est-à-dire de cet ensemble de rues étroites et tortueuses qui occupent la partie la plus élevée de la ville, entre le château et l'évêché.

Nos vieux historiens ont souvent répété que la cité d'Angers *(civitas, civitatula Andegavensis)* était la vieille ville romaine, et que le mur dont elle est encore entourée, en certaines parties du moins, remontait à l'époque de la domination des Césars. Une telle opinion ne peut plus se soutenir aujourd'hui. La ville romaine était beaucoup plus étendue que la cité : elle comprenait probablement tout le quartier de l'Esvière et une bonne partie de la ville actuelle. Les découvertes des archéologues modernes ne peuvent guère laisser de doutes à cet égard. Il y avait à l'Esvière

(1) Le plan que nous publions avec cet article date de 1736. Il en existe encore quelques anciens exemplaires dont un à la bibliothèque de la ville (n° 246). — Cette bibliothèque possède un autre plan très-curieux ou vue cavalière de 1576 (n° 245). — On peut consulter aussi avec intérêt les plans dressés depuis la révolution, mais antérieurement à l'*haussmanisation* de la ville.

Digitized by Google

des bains, dont il subsiste quelques restes dans les propriétés de MM. Mamert et Rondeau ; le nom des *Belles Poitrines*, que ce lieu porte encore, en conserve le souvenir ; d'autres restes ont été trouvés par M. Godard-Faultrier, près de la Cour Saint-Laud. Un cirque s'étendait sur le boulevard du Château. Les champs Saint-Martin ont fourni au Musée d'Angers de nombreux fragments de poterie romaine (1). Le percement de la rue des Arènes a fait disparaître les dernières ruines d'un amphithéâtre appelé jadis amphithéâtre de Grohan, et qui était certainement de l'époque impériale, quoiqu'il n'eût pas été bâti par César, comme le prétendait naïvement Bourdigné. Les tombes à incinération découvertes dans le terrain de la gare du chemin de fer se rapportent aussi à cette même époque ; quant aux cercueils en plomb trouvés au même lieu, ils sont des derniers temps de la domination romaine. Tous ces débris prouvent que la ville d'Angers, sous les Césars, avait une assez grande étendue, et qu'elle n'était pas resserrée dans les limites étroites de la *civitatula* (2).

Nos vieux annalistes prétendaient, en outre, qu'il y avait un prétoire romain au lieu où s'est élevée depuis l'église Saint-Julien, et un capitole qui est devenu l'évêché. Cette opinion, en ce qui concerne le capitole de l'évêché, est une vieille erreur à laquelle je consacrerai un travail spécial. Quant à l'église Saint-Julien, rien ne prouve qu'il y ait eu en cet endroit un prétoire romain. On a seulement trouvé dans l'ancien cimetière, devant la porte de cette église, une inscription tumulaire de la plus belle époque romaine ; mais elle provenait d'un autre endroit, elle avait été seulement transportée là pour servir de soubassement à une croix de pierre. On n'a pas retrouvé les emplacements des anciens temples païens ; on présume qu'il en existait un au lieu où est aujourd'hui la cathédrale. Cette conjecture, quoiqu'assez vraisemblable, ne repose cependant sur aucune preuve certaine.

---

(1) Voir, pour tout ce qui concerne les *Antiquités romaines d'Angers*, les travaux de M. Godard-Faultrier, conservateur du musée archéologique. — Voir aussi *Dictionnaire historique*, de M. Port, article *Angers*.

(2) *Civitatula mea*. (Lettre de l'évêque Thalasius.)

Digitized by Google

Angers, comme la plupart des villes gallo-romaines, n'avait point de remparts à l'époque impériale. Les villes s'étendaient alors librement comme de nos jours. Mais au ve siècle, la vieille civilisation déjà en décadence devait s'écrouler tout à fait. Les Barbares pénétraient de toutes parts dans l'Empire ; les Bagaudes, paysans révoltés contre la domination romaine, ravageaient les villes et les campagnes. Les habitudes durent alors changer ; la misère succéda à l'opulence, et le luxe diminua par la force même des choses. Il fallut resserrer les villes, les entourer de murailles et les mettre à l'abri des bandes qui parcouraient le pays ; elles eurent même à soutenir des siéges en règle contre les envahisseurs. L'Anjou fut à cette époque en proie aux ravages d'un corps d'Alains, puis occupé par les Saxons, pirates qui remontaient les fleuves dans leurs barques et ne firent pas moins de mal à nos contrées, pendant le ve siècle, que les Danois au IXe. Le comte Paul, maître des milices romaines, assiégea et reprit Angers avec l'aide du chef franc Childéric, et y trouva la mort ; mais cet événement ne rattacha point notre ville à la monarchie franque, comme le disaient nos vieux chroniqueurs, car, à cette époque, cette monarchie n'existait point encore. Les Francs n'étaient alors que des barbares fédérés, c'est-à-dire sujets de l'empire romain, et dont les chefs obéissaient aux maîtres des milices impériales. Quoiqu'il en soit, le siége d'Angers, rapporté par Grégoire de Tours, et qui eut lieu vers 475, prouve que dès lors la ville était fortifiée. La construction primitive des murs de la cité doit donc être placée, comme celle de l'enceinte de beaucoup d'autres villes gallo-romaines, au ve siècle. Mais il faut voir si nous possédons aujourd'hui quelques restes de cette antique enceinte, et quelle était son étendue.

Des points de repère assez nombreux subsistaient encore il y quelques années ; plusieurs ont disparu récemment. Il devient donc de plus en plus nécessaire de faire connaître ceux dont l'existence a été constatée par les archéologues.

A l'entrée de la rue Vieille-Chartre, on voyait il y a quelques mois, à l'époque du congrès, un massif de maçonnerie composé de petites pierres noyées dans un bain de ciment très-dur, et

Digitized by Google

reposant sur de grandes pierres, mode de construction dont l'origine gallo-romaine frappait les yeux de tout archéologue (1); il vient de disparaître, mais son existence a été bien des fois constatée. Un autre bloc de maçonnerie semblable se voit près de la porte Toussaint, au pied d'une terrasse, sur l'esplanade du château. Il se relie à un mur en petit appareil, avec chaînes de briques, en retour d'équerre, et qui formait la base d'une tour. Cet endroit a été entouré d'une grille, grâces aux soins de M. Godard, qui l'a mis ainsi à l'abri des dégradations et des injures. De ce point on suit les fondations d'un gros mur jusqu'au fossé du château, sur le bord duquel on aperçoit un reste de maçonnerie semblable.

Près de l'angle S.-O. du château, au-dessus du quai, le même appareil de maçonnerie se montrait encore, il y a quelques années, ainsi que M. Godard a pu le constater; cet endroit est maintenant masqué par des réparations récentes.

A la porte de Fer, au bas de la montée Saint-Maurice, entre deux maisons, se remarque un blocage du même genre. La base du mur nord de l'évêché, aujourd'hui masquée par un mur construit récemment pour porter le balcon, est construite à la manière romaine, c'est-à-dire avec le centre du mur en blocage ou emplecton, et l'extérieur en petit appareil avec cordons de brique. Ce mur a une très-grande épaisseur; c'est la portion la mieux conservée de l'ancienne enceinte, bien que cachée par la construction du balcon. On peut cependant voir à l'angle N.-E. de l'évêché le soubassement de la tour qui a conservé son ancien caractère (2). Nous retrouvons enfin un bloc d'emplecton sous le mur de la sacristie de la cathédrale, du côté S., vers le milieu du chœur.

Outre les points de repère que nous venons de signaler, et dont le caractère archéologique ne peut laisser aucun doute,

---

(1) Cette sorte de blocage porte dans le langage archéologique le nom *d'emplectum* ou *emplecton*.

(2) Le dessin de l'évêché, par M. Dainville, exposé au musée archéologique d'Angers, reproduit l'appareil primitif de ce mur avec une parfaite exactitude.

Digitized by Google

d'autres indications nous permettent de retrouver complétement l'enceinte de la cité. De la rue Vieille-Chartre à l'esplanade du château, les maisons de la rue Toussaint sont en contrebas des terrasses de la rue Saint-Evroult, portées elles-mêmes par un mur fort ancien ayant toute l'apparence d'une fortification ; il s'appuie sur les portions gallo-romaines dont nous avons déjà parlé. Les cours des maisons placées au pied de ces terrasses sont très-basses et paraissent avoir été prises sur l'ancien fossé. Dans les caves percées sous le mur se retrouvent encore des débris de la construction romaine. Les terrasses de la rue du Château commandent, du côté de l'ouest, les rues du Port Ligny et Tulibale ; en plusieurs endroits le mur a conservé son ancien aspect de fortification ; les maisons et les terrasses des rues du Parvis-Saint-Maurice et de l'Evêché dominent aussi les cours de la rue Baudrière, à une assez grande hauteur (1).

Il est donc facile de reconstituer le périmètre complet de l'enceinte de la cité. Du côté de l'est, elle allait de la tour de l'Evêché qui en défendait l'angle N.-E., à la tour située près de la porte Toussaint qui en marquait l'angle S.-E. ; elle suivait par conséquent les bâtiments et les cours de l'évêché le long de la place Neuve, passait à l'extrémité est de la cathédrale, dont l'abside primitive, moins longue que le chœur actuel, devait s'appuyer sur le mur même ; elle passait ensuite entre les rues Saint-Gilles et Toussaint qui occupent aujourd'hui la contrescarpe du fossé, et la rue Saint-Evroult qu'elle renfermait, jusqu'à la tour du S.-E. près la porte Toussaint. De cette tour, au sud, elle se dirigeait vers l'angle S.-O. du château, traversait le bas de l'esplanade et le fossé, passait à dix ou douze mètres en arrière de l'enceinte actuelle, en traversant le terrain élevé qui forme aujourd'hui les cours du château. Du côté ouest, elle longeait le sommet du coteau et dominait la Maine, le port, les quais, les rues basses de cette partie de la ville, et la rue Baudrière, suivant la direction indiquée par les terrasses, jusqu'à l'évêché. Au nord, elle suivait la ligne

(1) Voir la description très-complète de l'enceinte de la Cité, par M. Godard-Faultrier : *Topographie gallo-romaine de l'Anjou.*

Digitized by Google

marquée par le grand bâtiment du palais épiscopal, qui a été élevé sur sa base même jusqu'à la tour N.-E. (1).

On peut aussi, en jetant les yeux sur le plan cadastral, retrouver l'enceinte de la cité ; les limites de propriété dessinent encore tout son périmètre (2).

L'époque à laquelle cette enceinte a été construite ne peut faire aucun doute. L'emploi du blocage ou *emplecton* avec son dur ciment formant la partie centrale du mur, celui du petit appareil avec cordons de briques qui constitue le revêtement extérieur et la parfaite régularité de cet appareil, sont des caractères très-précis qui montrent la haute antiquité de notre enceinte (3). Elle appartient donc à une époque où les traditions romaines n'étaient point encore perdues. D'autre part, on trouve dans les fondations des fragments de colonnes, de frises, de chapiteaux, de statues, ce qui ne permet pas de la faire remonter à l'époque romaine proprement dite. Au temps de la splendeur de la civilisation romaine, on ne brisait pas les colonnes et les statues pour les jeter dans les fondations d'un mur d'enceinte. La présence de ces débris indique au contraire une époque de décadence et de destruction. Au moment où les Barbares et les Bagaudes menaçaient Angers, on démolit les temples et les palais abandonnés, on en jeta pêle-mêle les débris dans les soubassements du mur qu'il fallut élever pour protéger la portion de la ville qu'on voulait défendre (4). Le même fait a été constaté dans un grand nombre de villes gallo-romaines par les archéologues modernes, et no-

---

(1) Voir, sur le plan annexé à cet article, le tracé du mur de la Cité.

(2) Voir à la bibliothèque de la ville un plan dressé en 1846, et qui reproduit le plan cadastral.

(3) On appelle petit appareil, le système de construction consistant à n'employer que des pierres carrées de très-petite dimension (de 8 à 10 centimètres carrés environ) ; l'appareil romain est très-régulier ; d'espace en espace des cordons de briques maintiennent l'horizontalité des assises, et relèvent pour l'œil l'effet général de la maçonnerie.

(4) Des débris semblables ont été trouvés en plusieurs points de l'enceinte par M. Godard-Faultrier et par M. l'abbé Barbier de Montault ; et récemment encore dans les caves d'une maison située à l'angle de la place Sainte-Croix et de la place Saint-Maurice, par MM. Godard et d'Espinay.

Digitized by Google

tamment, près de nous, au Mans (1). Quand nous trouvons à la fois le système de la construction romaine et les débris d'une splendeur passée, d'une civilisation détruite, nous pouvons, sans hésiter, affirmer que nous sommes en présence d'une œuvre contemporaine de l'invasion des Barbares ou des premiers temps mérovingiens.

Un antiquaire angevin, qui écrivait à la fin du dernier siècle, a commis une erreur inverse de l'erreur dominante. Au lieu de vieillir l'enceinte, il l'a trop rajeunie; pour lui, elle ne remonterait qu'à Jean-Sans-Terre, qui le premier aurait fortifié Angers (2). Il n'est plus permis aujourd'hui de se tromper ainsi. Que l'enceinte de la cité ait été réparée par Jean-Sans-Terre à l'époque de sa lutte contre Philippe-Auguste, cela est probable, sans doute, mais ce prince n'en est certainement pas le premier auteur. Avant lui Angers avait déjà subi un grand nombre de siéges et était certainement fortifié. L'enceinte, du Ve au XIIIe siècle, a dû être remaniée bien des fois, et les portions qui en subsistent encore aujourd'hui sont d'époques très-diverses; mais il n'en est pas moins vrai que la construction première remonte à l'invasion des Barbares.

Des textes nombreux parlent de la muraille qui entourait la cité d'Angers au moyen âge et nous montrent que pendant longtemps la ville fut resserrée dans les limites que nous venons de décrire. Presque toutes les églises bâties hors de cette enceinte, d'après les actes des IXe, Xe, XIe et XIIe siècles, étaient situées dans la banlieue, *in suburbio andecavensi*. Telles étaient Saint-Etienne (depuis Sainte-Croix), bâtie sur la contrescarpe du fossé, près de la cathédrale, dès l'époque mérovingienne; Saint-Aubin, Toussaint, Saint-Jean-Baptiste (plus tard Saint-Julien), Saint-Pierre, et toutes les autres églises démolies, dont l'emplacement forme

(1) *Abécédaire d'archéologie gallo-romaine*, par M. de Caumont.

(2) Moithey. *Recherches historiques sur la ville d'Angers*. — Son livre est accompagné d'un plan d'Angers sur lequel l'enceinte de la Cité est tracée dans tout son périmètre. (Bibliothèque d'Angers.)

Digitized by Google

le centre de la ville (1). « Il n'y a pas trois cents ans, disait Grandet, auteur du XVIIe siècle, que ces églises étaient dans les faubourgs (2).

Quatre portes donnaient accès dans la cité ; elles étaient ouvertes aux quatre points cardinaux. L'une portait le nom de porte orientale ou porte Saint-Aubin, parce qu'elle était située en face de cette abbaye (3) ; elle prit plus tard le nom de porte Sainte-Marie, d'une église dédiée à la Sainte-Vierge, dont elle était voisine (4) ; puis enfin celui de Vieille-Chartre, parce qu'elle servit de prison au XVe siècle ; elle le portait dès 1576 (5). On l'appelait aussi au XIe siècle porte Hugon, dénomination dont l'origine est inconnue. Etait-ce le nom de quelque ancien comte ou gouverneur, ou celui du propriétaire d'une habitation ou d'un terrain attenant à cette porte ? On ne peut faire à cet égard que des conjectures. Il y avait de ce côté à la même époque une tour appelée *Tour du comte*. Qu'était cette tour du comte ? Faut-il en faire le donjon ou citadelle du palais des comtes d'Anjou, dont elle devait être très-voisine, d'après un texte du XIIe siècle ? Nous en sommes réduits encore sur ce point à de vagues suppositions (6).

---

(1) .... De monasterio sancti Stephani quod sub urbe ipsius civitatis *prope murum* constructum est. (*Gallia Christiana*, tome XIV, instrumenta ecclesiæ Andeg, n° 2, anno 770.)

.... De monasterio sancti Albini qui est constructus *prope muros andecavis*. (Id., n° 1, anno 769.)

.... Tandem *suburbio civitatis Andegavæ* proximè murum repertum est ecclesia, videlicet in honorem et memoriam sanctæ Dei Genitricis et Sanctorum omnium dedicata. (Charte de 1049, fondation de l'église Toussaint.)

.... Ecclesia Beati Petri in suburbio Andegaven civitatis. (Charte de 1040.)

.... Ecclesiam Beati Joannis Baptistæ quæ est in suburbio civitatis Andegaven. (Charte de 1131.)

(2) *Notre-Dame Angevine*, p. 35, ms. de la bibliothèque d'Angers.

(3) .... Ecclesia sancti Albini ante portam Andegavis urbis versus orientem. (*Gallia Christiana*, *loc. cit.*, n° 6, en 972.)

.... Juxtà portam sancti Albini. (Charte de fondation de Toussaint, déjà citée.)

(4) .... Porta prope ecclesiam B. Mariæ de *Recooperta*. (De custodiâ civitatis Andegavensis. Document du règne de saint Louis, publié par M. Marchegay, *Archives d'Anjou*, tome II.)

(5) Voir le plan de cette époque, à la bibliothèque d'Angers.

(6) Videlicet ecclesiam Sanctorum omnium adjacentiam à *parte Hugonis* usque ad *turrem Comitis* et ex aliâ parte usque ad domum Lamberti. (Charte de l'évêque Renaud pour l'église Toussaint, ann. 1115.)

Digitized by Google

La porte méridionale s'appelait dans le principe porte de Chanzé, parce qu'elle ouvrait sur le chemin conduisant au village de ce nom, et plus tard porte Saint-Evroult ; elle était située à l'extrémité de la rue du même nom, entre l'église Saint-Evroult et l'ancienne église Saint-Laud du château ; elle existait encore au temps de saint Louis; mais elle a été supprimée à une époque plus récente (1). C'est à tort qu'on la confond quelquefois avec la *porte des Champs*. Celle-ci ne date que du règne de S. Louis et donnait accès dans le château même, ainsi que nous l'apprend Bourdigné (2), tandis que la porte Saint-Evroult donnait dans la cité.

Du côté de l'ouest, une autre porte ouvrait sur la montée Saint-Maurice ; elle s'appelait au XIe siècle porte *Pied-Boulet* ou *Bolet*, et tirait son nom d'une maison ou terrain appartenant à un nommé Bolet (3). Elle prit plus tard le nom de *porte de Fer*, ou plus exactement peut-être de *porte d'Enfer*, d'après un titre du XVe siècle (4).

La quatrième porte, enfin, située au nord près de l'évêché, entre le palais épiscopal et la maison de l'archidiacre, est appelée dans les vieux titres porte Angevine ou porte de la maison de l'évê-

---

(1) .... Piscationem à portâ Canciacense usque ad insulam quæ nuncupatur.... (Cartul. Sancti Albini, fo 4. *Præceptum Caroli magni de confirmatione rerum sancti Albini*). — Au temps du roi René, Chanzé est devenu la Baumette. (Voir *Dictionnaire historique* de M. Port). — Portam juxtà ecclesiam B. Laudi, in areâ juxta S. Eberulfum. (De custodiâ civitatis Andeg., *loc. cit.*)

(2) La reine Yolande « estoit ung jour yssue de son puissant château d'Angiers par la porte que l'on appelle la porte des Champs. » (Bourdigné, *Chroniques*, 3e partie, chap. IX.)

(3) A portâ Bouleti usque ad Frigidum fontem. (Charte de fondation du Ronceray, en 1028. *Cartulaire*, publié par M. Marchegay.) — Allodium de Bolleto. (De custodiâ civit. Andeg., *loc. cit.*) — Le mot *podium Boleti* qu'on trouve aussi dans les chartes, indique sa situation (*podium*, pied ou pùy, signifie : montagne ou coteau).

(4) Le nom de porte de Fer ne ferait donc pas allusion à la herse de fer dont elle aurait été garnie, et signifierait porte inférieure (*porta inferior*). — Voir les notes de M. Port, sur Péan de la Tuillerie. J'aurai souvent l'occasion de citer ce travail savant et si plein de documents intéressants.

Digitized by Google

que (1); au dernier siècle, son emplacement était encore parfaitement marqué par une pierre à laquelle étaient attachés certains droits appartenant aux chanoines, et qui marquait la limite de la cité (2). Ces quatre portes subsistaient encore au temps de saint Louis, avec leurs anciens noms.

La cité d'Angers a conservé son enceinte complète pendant tout le moyen âge. Au XIIe siècle, la régularité de l'appareil et la dureté du ciment de ce mur antique excitaient l'admiration d'un chroniqueur; il signalait la supériorité des constructions anciennes sur celles de son temps, et décrivait avec une exactitude parfaite cette place forte, située sur le haut d'un rocher, inaccessible du côté de l'occident, et puissamment défendue du côté du sud par la main de l'homme (3). C'est de ce dernier côté que s'élevaient le palais et la *Tour du comte*.

Au XIIIe siècle, saint Louis faisait encore garder militairement la cité et distribuait à ses vassaux les portes, les tours et les portions du mur confiées à leur vigilance, en vertu de leurs obligations féodales.

Le châtelain de Rochefort gardait la porte Saint-Evroult; ceux de Beaupréau et de Doué, la porte située près de Sainte-Marie de la Recouvrance; celui de Châteaugontier, la porte près de l'évêché; le seigneur de Mathefelon, la maison Boulet (*allodium Boleti)*; Geoffroy de Candé, les murs de la Cité, du côté de la Maine; Geoffroy de Pouancé, le faubourg sur la route de Lué;

---

(1) ... Et census qui sunt in portâ Andegavensi. (Testam. Ulgerii, episc. Andeg., Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, 1re édit., tome II, episcopi Andeg.) — .... Portam juxtà domum episcopi. (De custodiâ civit. Andeg.) — Ad portam quæ dicitur Andegavinam. (Liber Guillelmi majoris, ms. des Archives d'Angers inédit. Fin du XIIIe siècle.)

(2) Notes de M. Port, sur Péan de la Tuillerie, p. 33.

(3) Civitas igitur Andegavensium antiquorum industriâ montis in edito collocata, consistit in mœnibus vetustissimis gloriam fundatorum recensens, *in quadris lapidibus*, modernorum parcitatem accusans, *in tenaciori cimento sabuli condiendi peritiam* penitus deperiisse prætendens. Pars urbis hominum manu facta munitior vergit ad notum; natura loci pars expugnabilis respicit ad occasum... (*Hist. comitum Andeg. de Gausfrido Plantagenet*, anno 1149. *Chroniques d'Anjou*, publiées par M. Marchegay.)

Digitized by Google

les châtelains de Roche-d'Iré, Montrevault, Montfaucon, Champtoceaux montaient la garde sur les divers autres points de la Cité et des faubourgs, sous les ordres du sénéchal, pendant quarante jours, conformément à la coutume féodale (1).

Pénétrons maintenant dans l'intérieur de la cité. Une chose nous frappera tout d'abord, c'est l'absence complète de magasins et de commerce ; on n'y voit que des églises, des couvents et de vieux hôtels ; pas de population marchande ni ouvrière. Il en est ainsi depuis bien des siècles.

La cité possède encore trois édifices d'une grande importance historique et archéologique, et qui sont dignes d'une étude spéciale : la cathédrale, l'évêché, le château. Quelques autres moins célèbres peuvent cependant offrir un certain intérêt.

La cité était avant la révolution, malgré sa faible étendue, divisée en trois paroisses : Saint-Maurice, paroisse de la cathédrale, Saint-Aignan et Saint-Evroult.

Le service de la paroisse Saint-Maurice se faisait dans une église ou chapelle attenant à la cathédrale, et qui existe encore ; ce petit édifice paraît remonter au XIIe siècle. Devant la cathédrale, un cimetière, qui forme aujourd'hui le parvis Saint-Maurice, servait pour les habitants de la paroisse. Il s'y tenait même un marché, sur lequel les chanoines percevaient certaines redevances (2).

A l'extrémité de la rue Saint-Aignan, du côté de la rue Saint-Paul, la vue est frappée par un pignon à grandes fenêtres romanes, qui regarde le nord ; du côté de l'ouest, un pignon semblable termine un bâtiment en retour d'équerre sur le précédent. Les façades sont masquées par des constructions modernes. Cet édifice est occupé aujourd'hui par une communauté de femmes. Lorsqu'on étudie cette curieuse construction, remaniée à l'époque de la Renaissance, et surtout lorsqu'on pénètre dans les greniers modernes qui cachent les anciens murs latéraux, on reconnaît

(1) De custodià et exercitibus civitatis Andegavensis, vers 1260. Marchegay, *Archives d'Anjou*, tome II.

(2) M. Port. Notes sur Péan de la Tuillerie.

Digitized by Google

qu'elle forme deux bras d'une croix grecque, l'un orienté au nord, l'autre à l'ouest ; des amorces permettent de reconnaître qu'il existait jadis deux autres bras orientés à l'ouest et au sud. Les fenêtres romanes, aujourd'hui bouchées et masquées, étaient fort belles et de grande dimension. Chacune se composait de deux pleins cintres, surmontés d'un losange, le tout inscrit dans un arc fort large, et aussi de forme plein cintre. La nature de l'appareil, la disposition des joints à saillie triangulaire ; la forme des fenêtres, le style de leur ornementation, tout révèle une construction de la seconde moitié du XIIe siècle (1).

Ces débris sont probablement les derniers restes de l'ancienne église Saint-Aignan ; mais il est probable aussi qu'ils ne remontent pas à sa première fondation. On prétend, en effet, que cette église existait dès le IXe siècle, sur la foi de l'hymne *Gloria laus* attribué à l'évêque Théodulphe, mais dont l'authenticité laisse place au doute. Ce qui est certain, c'est qu'une église dédiée à Saint-Aignan existait dans cet endroit ou à peu près, c'est-à-dire au centre de la cité, dès le commencement du XIIe siècle, et qu'elle fut détruite en 1132 par un effroyable incendie. Le feu prit un samedi, vers midi, près de l'église, et, poussé par le vent du nord, dévora toute la portion sud de la cité (2). La belle église romane dont on vient de parler dût être élevée peu d'années après ce sinistre, et prendre la place de l'église primitive. C'est du moins ce que permet de supposer le style de ce qui reste de cet édifice à moitié détruit ; ses caractères indiquent d'une manière certaine, pour tout archéologue, le règne d'Henri II Plantagenet (3).

Cette seconde église fut détruite au XIIIe siècle pour agrandir

(1) Aucun archéologue n'a jusqu'ici signalé ni décrit ces restes remarquables d'un bel édifice roman.

(2) Facta est combustio civitatis Andecavæ horribilis et inaudita retroactis sæculis. Nam v^o nonas octobris quodam die sabbati circà horam sextam flante Aquilone accensus est *in media civitate, ignis videlicet apud Sanctum Anianum.* (Chron. sancti Sergii, anno 1132. *Chroniques des églises d'Anjou*, publiées par M. Marchegay.)

(3) Il existe entre le style des fenêtres de cet édifice et celui des fenêtres des greniers Saint-Jean, bâtis sous Henri II, une ressemblance frappante.

Digitized by Google

les dépendances du couvent des Jacobins. La paroisse Saint-Aignan fut alors transférée dans une chapelle située sur l'esplanade du château, et appelée Notre-Dame de la Découverte, à cause de sa situation élevée (1). Cette dernière chapelle, aujourd'hui détruite, n'offrait rien de remarquable.

Quant à la belle église romane, dont il subsiste encore à peine la moitié, elle fut transformée en habitation civile, vers le commencement du XVIe siècle ; les fenêtres en plein cintre du pignon ouest furent remplacées par une croisée avec baguettes et meneaux en style Louis XII ; celles du pignon N. furent bouchées. Celles des murs latéraux, N. et O., qui existent encore, sont masquées par des constructions du dernier siècle.

La paroisse Saint-Aignan, ancien prieuré dépendant de l'abbaye de la Roë, avait une certaine importance ; un grand nombre de maisons qui en dépendaient furent détruites par saint Louis lors de la construction du château actuel.

L'église Saint-Evroult était située près du château ; elle n'offrait rien de remarquable, et l'on ignore son origine ; tout ce que l'on sait, c'est qu'elle existait au XIIIe siècle et probablement même dès le XIIe ; elle est aujourd'hui transformée en maison particulière. C'était une petite paroisse, dont le chapitre de Saint-Maurice était le collateur.

L'établissement religieux le plus important de la cité était celui des Dominicains appelés aussi Jacobins. Ces moines prédicateurs furent établis à Angers, dès l'an 1236, peu d'années après la création de leur ordre, par l'évêque Guillaume de Beaumont. Ils eurent pour première église la chapelle Notre-Dame de Recouvrance, située près de la porte orientale, et appartenant à l'abbaye Saint-Aubin, qui la leur céda. L'évêque Michel Loison leur donna ensuite deux maisons dépendant du chapitre, au moyen d'un échange qu'il fit avec les chanoines, et ils y ajoutèrent bientôt d'autres acquisitions (2). Ils finirent par occuper tout le centre

(1) Péan de la Tuillerie, *Description d'Angers*. La Cité.

(2) Grandet, *Notre-Dame Angevine*, ms. 621 de la bibliothèque d'Angers, f° 282. Pièces relatives aux Jacobins.

Digitized by Google

de la cité ; et l'on détruisit pour l'agrandissement de leurs vastes enclôtures diverses maisons et même l'église Saint-Aignan, pourtant assez éloignée de leur couvent. L'église des Jacobins, bâtie au XIIIe siècle, prit la place de la chapelle Notre-Dame de la Recouvrance ; elle a été démolie en 1828. Elle renfermait plusieurs tombes remarquables de divers siècles et notamment celle de l'évêque Michel Loison, bienfaiteur du couvent (1). Le dessin de cette église que possède la bibliothèque d'Angers, permet de reconnaître à peu près le style de sa construction (2). Les restes de l'ancien couvent sont occupés aujourd'hui par la gendarmerie ; on voit encore quelques débris du cloître, du côté de la rue Saint-Evroult.

Après les édifices religieux, signalons les principales habitations : près de l'évêché, l'archidiaconé, renfermant encore aujourd'hui les restes d'anciennes constructions du moyen âge ; l'hôtel Saint-René qui appartenait, au XVIe siècle, à la confrérie du même nom ; l'hôtel de *la Haute-Mule*, ancienne propriété des Fontevristes, qui y logeaient leurs jeunes religieux étudiant à l'Université d'Angers. Il doit son nom à un écusson représentant une mule, et qui était placé au-dessus de la porte d'entrée au milieu de sculptures en style renaissance, dont une partie subsiste encore aujourd'hui. Cet hôtel fut ensuite habité par le célèbre Puygaric, et passa dans diverses mains. Près de la rue du Château se trouvait l'hôtel Saint-Maurille, dépendant d'abord d'une chapellenie de Saint-Maurille, et cédée aux moines de Cunault pour leurs étudiants (3). Signalons aussi le couvent des Filles-Dieu, le collége de la porte de Fer, situé à l'extrémité de la rue du Volier ; enfin, une maison située aussi près des Jacobins et qui portait au XIIIe siècle le nom de maître Pierre Abailard (4). Le document

(1) Bruneau de Tartifume, ms. 871 de la bibliothèque d'Angers. — Voir Péan de la Tuillerie, La Cité.

(2) Le dessin qu'en donne Jean Ballain permet de reconnaître une nef du XIIIe siècle, avec un bas-côté du XVIe. (Ballain, ms. 867 de la bibliothèque d'Angers.)

(3) Voir sur le plan qui accompagne cet article : les hôtels Saint-René, Saint-Maurille et de la Haute-Mule.

(4) Notes de M. Port, sur Péan de la Tuillerie, p. 34.

Digitized by Google

de 1260, relatif à la garde de la cité, mentionne une maison de l'obédience du chapitre de Saint-Laud, située près du mur d'enceinte, du côté de la Maine.

Le chapitre de Saint-Maurice possédait dans la cité un certain nombre de maisons affectées aux prébendes des chanoines. La plupart de celles de la rue Saint-Aignan leur appartenaient.

Les chanoines et les moines n'étaient pas cependant les seuls habitants de la cité angevine. Les seigneurs qui s'y rendaient pour faire leur service féodal y possédaient des hôtels comme le clergé. La maison située au pied de l'archidiaconé, appartenait notamment dans le principe aux seigneurs de Châteaugontier, qui en faisaient leur pied-à-terre quand ils venaient remplir à Angers leurs devoirs militaires et féodaux, ainsi que le constate un acte de 1265 (1). Un acte plus ancien parle d'une maison qui fut cédée par Renaud de Châteaugontier, aux moines de la Roë (2). Il est probable que les autres vassaux des comtes d'Anjou, soumis au même service, avaient aussi leur demeure dans la cité. Le voisinage du palais des comtes devait y attirer un grand nombre de seigneurs et d'hommes d'armes. Pendant les deux derniers siècles, la noblesse angevine avait encore ses hôtels dans cette partie de la ville.

Les noms des rues de la cité rappellent tous les édifices que nous avons mentionnés ; ainsi les rues Saint-Evroult, Saint-Aignan, des Jacobins, doivent le leur aux églises du même nom ; la rue Vieille-Chartre, à sa prison, qui datait du roi René ; la rue Haute-Mule, à l'hôtel ; celle des Filles-Dieu, à son couvent. La rue Saint-Christophe s'appelait jadis Saint-Laud et devait vraisemblablement ce nom au voisinage des propriétés du chapitre de cette église, alors située au château. Quant à la rue du Château, son nom est moderne ; elle s'appelait jadis rue de Cunault, à cause de l'hôtel Saint-Maurille qui appartenait aux moines de cette abbaye. La rue du Volier doit peut-être le sien au voisinage

(1) Notes de M. Port, sur Péan de la Tuillerie.

(2) Domum Andegavis sitam. (Collection de copies de chartes, de la bibliothèque d'Angers.)

Digitized by Google

de l'enclos des Jacobins. Le mot *volier* ou *violier* (en basse latininité *volerium* ou *violerium*), signifiait en effet *jardin* en vieux français (1). Une maison située à son extrémité s'appelait la maison du Volier.

Le carrefour des Quatre-Vesses (ou Quatre-Vents), situé au centre de la cité, au croisement de quatre rues exposées aux quatre vents, c'est-à-dire à tous les points cardinaux, tire son nom de cette situation. Les rues Saint-Evroult et du Château longeaient les anciens murs, et ont dû prendre la place du boulevard intérieur qui devait dans le principe faciliter l'accès des murs aux défenseurs de la place. On aura peu à peu bâti contre les murs, établi des jardins et des terrasses, et envahi des terrains qui, dans l'origine, devaient rester libres.

D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'appel, Président de la Commission archéologique de Maine-et-Loire.

---

(1) Voir Ducange. Glossarium. Vis *Volarium*, *volerium*, *voles* et *violarium*. Ces mots se prennent les uns pour les autres, d'après plusieurs textes cités par Ducange.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

M. Morren, par M. de Lens. — *L'Hôpital de Beaufort, par* M. Denais. — *Marie de Bretagne, par* M. Jubien. — *Le Cercle catholique d'Angers.* — *La Société d'études scientifiques d'Angers.* — *A Strasbourg, par* M. Prieur-Duperray.

« Le 25 octobre 1870, est décédé subitement à Marseille, à l'âge de 66 ans, un homme du commerce le plus aimable, de l'esprit le plus distingué, qui a parcouru à Angers une très-notable partie de sa carrière, et y laisse après lui de tendres affections et de profonds regrets. Les malheurs de la patrie qui fixaient particulièrement l'attention sur les événements militaires, les morts si multipliées alors parmi les défenseurs de la France, ont fait ombre à sa mémoire, et la dette de notre ville envers elle a été nécessairement ajournée. »

Ainsi s'exprimait naguère M. de Lens dans la Notice qu'il publiait sur M. F.-A. Morren, doyen de la faculté des sciences de Marseille, officier de la Légion-d'Honneur, ancien professeur et ancien proviseur du collége royal d'Angers. M. de Lens utilise sa retraite en racontant la vie et les travaux d'un homme qui a bien mérité du pays par les services qu'il lui a rendus et encore plus par les excellents exemples qu'il lui a donnés. Lui-même laissera un jour une pareille tâche à remplir. Comme professeur, il a publié des ouvrages utiles à la jeunesse par la science, l'exactitude, le soin consciencieux avec lesquels ils ont été écrits, par l'élégance et la précision du style. Comme administrateur, il a fait tout le bien et empêché tout le mal qu'il a pu. Il est permis de lui rendre ce témoignage sans être suspect de flatterie, aujour-

Digitized by Google

d'hui qu'il est rentré dans la vie privée, et qu'en le louant on ne fait plus évidemment que ce qu'il fait pour M. Morren, honorer la vie d'un homme de bien.

M. Morren a appartenu à notre cité, non pas seulement comme professeur et proviseur du Lycée, mais par le concours qu'il a prêté à nos sociétés savantes, dans les Mémoires desquels il a publié un grand nombre de ses travaux. C'est ainsi que dès 1835 il inaugurait ses publications en donnant dans le tome II des Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts, le résultat comparatif de l'analyse des eaux de la Maine et de la Loire, ainsi que de celles de plusieurs puits et fontaines d'Angers. Dans le même volume, il a publié deux notes, l'une sur un procédé pour percer parfaitement le verre, et une autre sur un morceau de fer météorique. En 1837 et en 1841, il donnait aux Bulletins de la Société industrielle d'Angers (t. VIII et XII) : 1° un rapport sur cette question : les eaux pluviales qui coulent sur les toitures en zinc peuvent-elles être employées comme boisson? 2° Une note sur un météore lumineux observé le 9 juin 1841 à Angers ; 3° Un rapport sur les moyens de soustraire l'exploitation des mines de houille aux chances d'explosion. Les autres travaux de M. Morren ont paru dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, et dans les divers recueils scientifiques de notre temps.

M. Morren a été appelé à Angers le 1er juin 1815 par une bourse que ses parents avaient obtenue pour lui, par la protection de Carnot, au lycée d'Angers. Il y fit toutes ses études, qui furent une suite non interrompue de succès, d'autant plus honorables qu'il avait pour concurrents, entre autres jeunes gens distingués, MM. Bineau et Saillart, devenus depuis, l'un ministre des finances, et l'autre président à la Cour d'appel d'Angers. D'autres élèves, MM. A. Laîné, Louvet, Lemotheux, Th. Jubin, Dubreil, Cosnier frères, L. Borée, Ed. Larochę, restés ses amis dans le monde après l'avoir été au collége, le suivaient à peu de classes d'intervalle, ainsi que T. Lardin et Eug. Talbot, descendus prématurément dans la tombe. M. Morren a rempli pendant plusieurs années les fonctions de maître d'études et de surveillant général au lycée d'Angers. Il y revint en 1830 comme professeur

Digitized by Google

agrégé de physique, après trois ans passés à l'Ecole normale sous la direction de Gay-Lussac, de Thénard, de Dulong et de Pouillet. Il fit goûter et aimer une science qui devait à son tour éclairer et stimuler notre industrie locale, et parmi les chefs de nos manufactures d'Angers, plusieurs reconnaissent qu'ils doivent en partie aux leçons et aux conseils de M. Morren la position qu'ils se sont faite. En 1838, il devint proviseur du lycée d'Angers, et put alors appliquer à l'éducation des élèves les conseils qu'il avait reçus du maître éminent qui avait guidé ses premiers pas dans la carrière de l'enseignement, M. l'abbé Regnier, ancien proviseur du Lycée, et arrivé depuis au faîte des dignités dans l'Eglise.

M. Morren fut appelé, en 1841, à la chaire de physique de la faculté des sciences de Rennes; mais il continua à appartenir à notre cité par ses relations, par son mariage avec Mlle Dérobert-Duchâtelet et par le mariage de ses filles, dont l'aînée a épousé M. Favier, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ancien lieutenant de vaisseau, aujourd'hui directeur de notre école des Arts et Métiers, et dont la seconde a épousé M. Ed. Dainville, architecte de Paris, issu d'une des plus honorables familles d'Angers.

Je crois devoir revenir sur l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée, dont je n'ai fait qu'une mention trop brève et incomplète dans la précédente livraison. Je veux d'abord en faire connaître l'auteur, M. J.-R. Denais, membre de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, de la Commission archéologique du département de Maine-et-Loire, etc. Je veux ensuite en signaler l'esprit et l'opportunité.

« En commençant le travail que nous livrons au public, dit l'auteur, nous nous proposions seulement de retracer une histoire toute locale, qui, au-delà des murs d'une petite ville de

Digitized by Google

l'Anjou, ne nous semblait guère devoir piquer la curiosité. Nous avons été surpris nous-même de rencontrer dans la vie d'une commune aux quatre derniers siècles de notre histoire de plus larges éléments d'intérêt.

» Tite-Live s'étonne, en rapportant les prodiges attestés par les Annales des Pontifes, de s'inspirer presque à son insu de la foi naïve de l'antiquité. Nous nous sommes étonnés, tout au contraire, de retrouver dans la vie municipale, avant la révolution, une activité populaire si réelle, un souffle si moderne. Il semble que le fracas des révolutions souvent nous abuse ; les mots changent, les choses restent ; tout semblait nouveau, tout recommence. A l'heure même où nous traçons ces lignes, la France se demande avec anxiété si elle va revenir à la fois aux communes orageuses du moyen âge et aux persécutions religieuses de 93.

» En écrivant, à cette date fatale de 1870 à 71, l'histoire de pieuses religieuses persécutées, nous croyions nous arracher à la pensée de nos revers, à l'histoire de notre temps ; nous ne faisions hélas ! qu'y retomber ; les événements de chaque jour donnaient à notre récit une actualité que nous étions loin de prévoir : nous n'avions voulu que rendre un hommage, et il s'est trouvé que nous avions donné des exemples. »

Deux riches bourgeois de Beaufort, Jean Joanneau et sa femme, touchés du sort des pauvres malades de leur ville, auxquels aucun asile n'était encore ouvert, résolurent en 1412 de remédier à un état aussi déplorable, en faisant de leur maison un hôtel-dieu, qu'ils dédièrent à Saint-Jean-l'Aumônier et dotèrent par testament de tous leurs biens : « à ce que en icelle (maison) soient les pauvres gens receuz et hébergez, les malades allimentez, et soutenuz jusqu'à ce qu'ils puissent aller mandier, et ceulx qu'en ladite ausmonerie trépasseroient, sepulturez et miz en terre sainte bien et vénérablement et à chacun trépassé faire dire et célébrer à sad. sépulture une messe ; les pauvres nourrices relevées, les pauvres orphelins nourris et alimentez..... »

Pour assurer la durée de leur œuvre, ils supplièrent Jean le Maingre, maréchal de Boucicault, et Antoinette de Turenne, sa femme, héritière du comté de Beaufort, de vouloir bien se

Digitized by Google

regarder comme les vrais fondateurs de cette maison, et la prendre sous leur puissante protection. C'est cette abnégation, si digne d'éloges, qui fait que toutes les chroniques du temps laissèrent le nom de Joanneau dans l'oubli, et attribuèrent tout l'honneur de la fondation de l'hôpital de Beaufort au maréchal de Boucicault.

Après avoir prospéré pendant un siècle environ, l'hôpital de Beaufort tomba, vers 1633, dans le plus triste état, par l'incurie et l'incapacité de ses administrateurs. « Le nouveau local où ils l'installèrent alors, » n'était assurément pas un palais.... De petites loges fort étroites, bâties le long des murs d'une cour, tenaient lieu de chambres pour les malades, qui étaient aussi mal couchés qu'ils étaient mal abrités. De vieilles couchettes vermoulues et remplies de paille toute rongée leur servaient de lits ; les couvertures étaient remplacées par des haillons souvent pleins de vermines. Toutes les ordures de la maison étaient portées dans la cour ; aussi l'air, qui aurait dû être pur, était-il toujours corrompu et vicié. C'était moins une maison de santé qu'un égoût, un cloaque !.....

La peste et d'autres maladies contagieuses viennent ravager la ville ; mais les pauvres ne voulurent bientôt plus se faire traiter dans l'hôpital. Les choses en restèrent là cependant jusqu'à 1671, où l'évêque d'Angers, Henri Arnaut, touché d'une telle misère, voulut y remédier.

Au moment où j'allais clore ma *Chronique*, l'éditeur de la *Revue d'Anjou* m'a envoyé le premier exemplaire d'un livre qui doit paraître en même temps que cette livraison : *L'Abbesse Marie de Bretagne et la Réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en*

Digitized by Google

1699, et le Fac-Simile des signatures des abbesses citées dans ce volume, par Alfred Jubien, avocat (1).

C'est proprement l'*Histoire de la Réforme de Fontevrault* depuis Marie de Bretagne, qui la commença en 1460, jusqu'à Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille d'Henri IV, qui l'acheva de 1637 à 1670, et l'y établit définitivement jusqu'au jour où la Révolution vint fermer l'abbaye royale. Cette dernière période est remplie par l'administration de Mesdames Gabrielle et Françoise de Rochechouart, Louise de Montmorin, Louise de Valence et Julie de Pardaillan d'Antin.

M. Jubien, qui a consacré ses loisirs à l'*Histoire de Fontevrault*, n'a pu s'empêcher de parler de cette dernière période, et de donner sur ces cinq abbesses quelques-uns des documents qu'il a découverts dans le cours de ses recherches. Il se préparait en 1869 à publier la vie de l'une d'elles, Gabrielle de Rochechouart, cette *reine des abbesses*, qui traduisit le *Banquet* de Platon et l'*Apologie de Socrate*, et fit jouer *Esther* à Fontevrault, quand il se vit devancé par M. Pierre Clément, de l'Institut, mort depuis peu. Mais la publication de ce savant était peut-être prématurée, car beaucoup de pièces précieuses manquent à son Histoire de Gabrielle de Rochechouart. M. Jubien se propose de les publier un jour : tout ce qui concerne cette éminente abbesse offre en effet un intérêt sérieux pour l'étude des ordres religieux et de la haute société sous Louis XIV.

L'*Histoire de la Réforme de Fontevrault* inaugure donc, selon toute apparence, une série de publications qui feront connaître le trésor des documents inédits que M. Jubien a découverts sur l'*Ordre de Fontevrault*, et que les amis des études historiques et ceux des lettres angevines accueilleront certainement avec cette reconnaissance dont le témoignage est la première et la plus précieuse récompense que puisse espérer le dévouement scientifique.

---

(1) Un vol. in-12 : Angers, E. Barassé, libraire-éditeur, rue Saint-Laud ; Paris, Didier et Cie, libraire-éditeur, quai des Augustins, 35. — 1872.

Digitized by Google

M. Jubien s'est fait une loi de n'admettre guère que du neuf dans ces publications historiques, si bien que, sauf trois lettres d'Henri IV que la suite des récits ne permettait pas d'omettre, l'*Histoire de la Réforme de Fontevrault* ne se compose presque que de documents inédits, reliés par un récit très-sobre, ce qui était d'autant plus difficile que le sujet a déjà été exploité par d'habiles gens. Mais assez de choses intéressantes leur avaient échappé, pour que M. Jubien, sous la main duquel elles sont tombées, non sans bien des peines, en ait pu faire un premier volume destiné à être suivi de plusieurs autres.

En attendant ces publications, que je salue d'avance, je suis heureux et m'honore d'être le premier à annoncer l'*Abbesse Marie de Bretagne*, et me ferai un plaisir et un devoir d'y revenir et de l'apprécier avec le soin que mérite l'œuvre d'un esprit distingué, honnête et consciencieux, qui, passionné pour le vrai, le beau et le bien, s'est proposé d'en rechercher les traces enfouies encore dans l'une des parties les plus intéressantes de l'histoire de l'Anjou.

Aussi m'empressé-je d'user et d'abuser de la permission qu'il a bien voulu m'en accorder, pour détacher quelques pages de ce volume, et en offrir la primeur aux lecteurs de la *Revue*. Je choisis ces passages dans l'histoire des trois derniers siècles.

Ce que désirait le plus vivement la fervente catholique (Eléonore de Bourbon, abbesse de Fontevrault de 1575 à 1611), c'était de voir son neveu abandonner la religion protestante. « Elle fit faire des prières continuelles pour ces fins, y » ayant tous les jours deux religieuses qui faisoient la sainte communion et » qui demeuroient tout le jour devant le saint sacrement, en prieres ; ce que fai- » soient toutes les religieuses alternativement. Le dit Roy son nepveu la vint » visiter plusieurs fois, qui temoigna en toutes occasions combien elle luy estoit » chere. Estant venu une fois icy, pendant les troubles, avant sa conversion, elle » lui fit baiser une croix, à la porte, avant son entrée au dedans. »

Cette petite scène de famille, qui donnerait le motif d'un bien charmant tableau, eut peut-être lieu au mois de juillet 1579. Henri, alors âgé de vingt-six ans, vint passer un jour et une nuit à l'abbaye ; nous allons donner le procès-verbal authentique de cette visite :

Digitized by Google

« ORDRE TENU EN LA RÉCEPTION ET TRAITEMENT FAIT AU ROY DE NAVARRE » PAR MADAME L'ABBESSE DE FONTEVRAULT, sa tante, LE DIT ROY L'AÏANT » ESTÉ VISITER EN LADITE ABBAÏE.

» Au moys de juillet de l'année 1579, le Roy de Navarre, estant en la ville de » Saumur avec toute sa maison, donna advis à Mme l'Abbesse de Fontevrault, » dame Eleonor de Bourbon, sa tante, sœur aisnée du Roy, son pere, quil l'iroit » veoir. Ceste dame, resolue de bien recevoir ce prince, ne l'aïant veu il y avoit » longtemps, sachant quil approchoit, le vint attendre à la porte de son abbaïe, » accompagnée d'un grand nombre de ses religieuses. Le Roy de Navarre estant à » cheval dans la cour, et voïant que lad. dame l'attendoit à la porte de l'abbaïe, » mit pied à terre, et, tenant son chappeau à la main, la vint baiser les larmes » aux yeux. L'ayant saluée, elle luy présenta la dame de Lavedan, l'une de ses » religieuses, quy luy succeda en lad. abbaïe, et lors lad. dame lui dist : « Mon- » sieur mon nepveu, entrez, s'il vous plaist, dans cette maison, où vous donneray » à souper. Et le Roy entra seul.

» En ce mesme temps arriva en lad. abbaïe Madame la princesse de Conty, » mere de Madame la comtesse de Soissons, et qui fut receue en mesme temps » que le Roy de Navarre.

» Le soupper fust faict en une grande salle tendue d'une tapisserie de toile de » Hollande, par bandes, recouverte de carrez de point couppé. Le daiz avec sa » queue estoit de mesme.

» Lad. dame abbesse estoit assize au hault bout de la table, le Roy de Navarre » au milieu, et Madame la princesse de Conty au bout, tous trois d'un mesme » costé.

» La viande fust apportée par plusieurs relligieuses vestues ainsy qu'elles sont » lorsqu'elles hantent au chœur ; à la teste il y avoit une vieille religieuse qui » portoit un baston à la main, comme sont les maistres d'hostelz des Roys ; au » hault de ce baston estoient les armes de la maison de Bourbon.

» La dame de Lavedan, de laquelle est parlé cy-dessus, servoit d'eschanson, » aïant à son costé deux de ses compaignes, l'une desquelles servoit de trenchant, » l'autre de servant.

» Le premier service achevé, celle qui servoit de Me d'hostel retourna au » second service, et ainsy au troisième.

» Le Benedicite comme les graces furent dittes par deux religieuses qui estoyent » à costé de celle qui servoit de Me d'hostel.

» Le souppé parachevé, le Roy, Madame l'Abbesse, la princesse de Conty, de- » viserent longtemps, puis le Roy de Navarre fust mené par Madame la princesse » de Conty coucher en une maison où estoyt logée lad. dame, qui est en la basse

Digitized by Google

» court, et qu'on nomme la maison des estrangers ; dont il partit le lendemain » matin, pour s'en retourner à Saumur. »

La bonne princesse se servit souvent de son puissant crédit sur l'esprit d'Henri IV pour obtenir la grâce de certains coupables. « Un hermite déguisé et » bien disant, qui estoit entré à Fontevrault du temps de Mme Eleonor, lequel » fut pris devers Paris, et longtemps prisonnier au Four l'Evesque ; et sans lad. » dame, qui supplia le Roy pour luy, il eust esté pendu, à cause du déguisement » d'habits avec lequel il fut trouvé faisant le predicateur et le religieux, à un lieu, » et le gentilhomme en un autre.

» En 1603, par les requestes et supplications continuelles que mad. dame » Eleonor fit à son nepveu Henry le Grand, il luy accorda le retour des Rds Pères » Jesuites en France, qui estoient exilés depuis neuf ans. De plus, j'ai appris des » Rds Pères Jacobins, demeurant au prieuré de Prouillhé, qu'ensuite de la mort » funeste perpetrée contre la personne sacrée du Roy de France Henry III, par » Fr. Clément, religieux du mesme ordre, il fut donné au commencement du règne » d'Henry IV un arrest par lequel le prieur (Fr. Bourgoing) des Jacobins de Paris, » qui avoit trempé en ce crime, fut condamné à estre tiré à quatre chevaux, et » tous les religieux de l'ordre à sortir du Royaume, mais que mad. dame Eleonor, » comme prieure du couvent de Prouillhé dudit ordre des Jacobins, ne pouvant » pas empescher l'exécution du premier, mit empeschement audit exil, et me » temoignerent que toute la compagnie luy en avoient cette obligation. »

Ce fut encore grâce à l'influence de cette religieuse, que le R. P. Joseph put établir à Saumur, malgré l'opposition du gouverneur Duplessis-Mornay, un couvent de Capucins, désiré par une partie de la population.

Au mois d'avril 1610 l'abbesse de Fontevrault remplaça la grande prieure, sœur Avoise de la Chaussée, extrêmement âgée, par Mme Louise de Bourbon de Lavedan, qui devait lui succéder. Enfin, sentant qu'elle ne pouvait plus, vu sa vieillesse et ses infirmités, régir son importante maison, elle fit nommer Antoinette d'Orléans pour sa coadjutrice.

Eleonore, comme ses tantes Renée et Louise, dépensa des sommes considérables pour réparer et augmenter les bâtiments de l'abbaye. Ces sommes s'élevèrent à 68,418 livres. Elle donna à Notre-Dame-des-Ardilliers de Saumur une vierge d'or du poids de 2 marcs.

Les religieuses de Fontevrault cachèrent avec le plus grand soin, à cette bonne princesse, la mort d'Henri IV, pour lui éviter peut-être le remords que lui eût causé le souvenir de la grâce arrachée par elle à son malheureux neveu, en 1603. Elle mourut le 26 mars 1611, quelques mois après celui qu'elle avait tant aimé, justifiant par tous les actes de sa vie ces paroles du cardinal Baronius, son contemporain : « Eleonor de Bourbon gouverne maintenant ce grand monastère, » composé de deux cents religieuses, outre les religieux, et commande à tout » l'ordre avec une haute estime et une réputation universelle de piété, prudence et » sainteté. »

Digitized by Google

Ses armes étaient : « trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules péry en » bande. »

— Louis XV confia l'éducation de ses filles à Louise-Françoise de Rochechouart, et la nomma duchesse pour qu'elle eût le droit de s'asseoir devant elles.

Louise-Claire de Montmorin de Saint-Hérem, successivement abbesse de Mercoire, de Montreuil et de Port-Royal, vint en 1742 continuer la tâche de Louise-Françoise et terminer l'éducation de ces jeunes princesses. Louis XV, à l'arrivée de sa fille Victoire à la cour, écrivit la lettre suivante à Madame de Montmorin :

« J'ay été tres content de ma fille Victoire et j'espere qu'elle ne se demantira » pas, et qu'elle suivra toujours les bonnes leçons que vous lui avez données, et » dont je ne puis trop vous remercier, ainsy que toute votre communauté. Je ne » suis pas surpris que vous luy fussiez attachée ny que vous ayez esté fachée de » vous en séparer ; il vous en reste encore deux, qui pourront faire votre consola- » tion, et dont je ne doute pas que vous preniez autant de soin de l'éducation, que » de celle cy. J'espere que présentement la santé de Sophie va se fortifier. Je me » recommande toujours à vos bonnes prières ; vous avez seurement icy *une bonne* » *avocate*.

Signé : » LOUIS. »

A peine arrivée à la cour, la jeune princesse s'empressa d'adresser à ses sœurs la relation de son voyage ; voici le naïf récit de cette ex-pensionnaire, pour lors âgée de quatorze ans :

« LETTRE DE MADAME LOUISE-VICTOIRE A MADAME SOPHIE.

» Je suis enfin arrivée en bonne santé, ma chère Sœur ; le Roy et mon Frère » sont venus au-devant de moy jusqu'à la montagne de Precy-Piquet. J'ai voulu » me jetter à ses pieds, mais il m'a pris par le milieu du corps et m'a ordonné » de monter ; il étoit dans le fond, à droite, et moy à gauche, et mon Frère étoit » sur le devant, avec la Marechalle. Mon Papa m'a fait toutes sortes d'amitiés, et » pendant que je luy baisois la main, le Dauphin s'est jetté à mon col et m'a em- » brassée pendant un quart d'heure. La Reine m'a fort bien reçue et mes Sœurs » m'ont fait toutes sortes d'amitiés ; elles ont esté beaucoup plus embrassées que » moy ; ma Nièce n'a pas criez en me voyant et m'a appelée sa tante ; je la trouve » fort jolie. La Dauphine est fort aimable. Je suis enchantée de tout le monde. Je » suis fort lasse ; il faut que l'on m'ait présenté plus de six mille personnes et que » j'ay fait plus d'un million de révérences. Je vous envoye une lettre de l'Infante. » Enfin si je t'avois, et ma pauvre Mimie, je serois trop contente. Faitte bien mes » compliments à Mimie Macartie et à Courtin.

» Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur,

» VICTOIRE. »

Digitized by Google

Le volume publié par M. Jubien se termine par les curieux inventaires de Marie et d'Aliénor de Bretagne, et par les renseignements qu'il a pu se procurer sur la bibliothèque de Fontevrault, dispersée et détruite à la Révolution. J'emprunte à cette partie de l'ouvrage les lignes suivantes qui en sont l'éloquente conclusion :

Nous avons vu, nous possédons même, quelques volumes qui faisaient autrefois partie de la bibliothèque de Fontevrault ; presque tous sont richement reliés et portent souvent les armoiries des abbesses. La Bibliothèque impériale en a plusieurs aux armes des Mortemart ; celle de la ville d'Angers est propriétaire d'un beau Platon portant l'écusson de Mme Gabrielle de Rochechouart. Enfin un négociant d'Angers a pu acheter un superbe volume également armorié et ayant appartenu à l'abbesse Jeanne-Baptiste de Bourbon ; etc.. etc.

Il ne reste plus rien, actuellement, du couvent de Saint-Jean-de-l'Habit, qui contenait ces riches bibliothèques. Vendu et démoli pendant la révolution, aucun vestige n'en est demeuré qui puisse indiquer au voyageur l'endroit où fut la retraite des moines de cet ordre si puissant. Bâti à peu près en même temps que le Grand-Moutiers, il contenait cependant des monuments dignes de fixer l'attention des archéologues ; l'église, surtout, était un beau spécimen de l'architecture du XIIe siècle. Plus heureuse, l'abbaye échappa à la pioche des démolisseurs, grâce peut-être à la destination que lui donna dès l'abord le gouvernement ; mais malgré la transformation de presque tous ses monuments, on peut encore, à l'aide de documents inédits ou imprimés, lui restituer en partie son caractère primitif.

Lorsque mu par le désir de connaître le passé, on pénètre aujourd'hui sous les cloîtres de cette antique abbaye, on est pris d'un serrement de cœur involontaire. Sous ces cloîtres —où pendant près de sept siècles de nobles et pieuses femmes, victimes quelquefois d'une législation barbare, promenaient leurs longs vêtements blancs et montraient aux visiteurs privilégiés leurs visages rayonnants de paix et de sérénité — sous ces cloîtres circulent maintenant des hommes couverts de la sombre livrée du crime, mais frappés ceux-là par une loi juste et équitable. Religieuses et détenus eurent toutefois un point de ressemblance, un seul, imposé par la Règle et les Règlements : l'obligation de vivre silencieux.

Ah ! si le fondateur, si Robert d'Arbrissel, l'homme à l'âme ardente, au cœur plein de feu, à la bouche éloquente, pouvait un moment pénétrer dans « son cher » Fontevrault, dans son parterre de lys, » indigné, il s'écrierait comme l'apôtre saint Luc : « *Ma maison était une maison de prière, et vous en avez fait une* » *caverne de voleurs.* »

Digitized by Google

Un nouveau foyer de vie intellectuelle et morale, un Cercle catholique a été brillamment inauguré le 15 janvier dernier, dans l'une des belles constructions de la rue d'Alsace. La salle principale, malgré ses vastes proportions, avait peine à contenir la foule des membres du Cercle, qui avaient tenu à assister à la solennité. Mgr Freppel, à l'heureuse initiative de qui notre cité doit encore ce bienfait ; M. le comte de Falloux, le R. P. Lavigne, de passage à Angers, M. Affichard, bâtonnier de l'ordre des avocats, et président du Cercle, ont pris successivement la parole. MM. Belleuvre et H. Jouin ont lu chacun une pièce de vers, et les jeunes membres du comité de musique ont exécuté plusieurs morceaux classiques.

Monseigneur a défini et expliqué avec son éloquence habituelle l'esprit et le but de l'institution qu'il avait la satisfaction de fonder. Bien que son discours ait été publié, je crois devoir, cependant, en reproduire quelques passages caractéristiques.

« Vous êtes ici, a-t-il dit, près de trois cents membres, et j'espère bien que ce nombre s'accroîtra de jour en jour. Eh bien ! Messieurs, le seul fait que quelques centaines d'hommes aussi considérables aient pu se rencontrer sur un terrain commun, et se grouper autour d'un même principe, ce simple fait, dis-je, a de quoi réjouir tous ceux qui voient dans l'union des esprits et des cœurs le charme de la vie et l'une des meilleures garanties de l'ordre social. Rien n'est utile comme de se voir et d'apprendre à s'apprécier mutuellement. Tout le monde gagne à cet échange de vues et de bons procédés, entre des personnes faites pour s'entendre et pour travailler de concert au bien général. L'isolement engendre la défiance. A force de se renfermer chacun chez soi, et de se tenir à distance les uns des autres, les hommes les mieux intentionnés finissent par croire à des dissentiments profonds là où il n'y a le plus souvent que des malentendus. Ces préventions se dissipent au contact social, et après des rapports empreints d'une courtoisie réciproque, l'on est tout surpris de se trouver plus rapproché de tel ou de tel qu'on n'osait l'espérer. Et puis, Messieurs, l'on se sent plus fort, l'on marche avec plus de confiance en voyant à côté de soi des hommes jouissant de l'estime

Digitized by Google

publique et qui suivent la même voie. Car tous, tant que nous sommes, nous avons besoin de chercher dans l'exemple d'autrui un secours contre notre faiblesse. »

Le Cercle catholique sera un lieu non-seulement de réunion et de distraction, mais encore d'enseignement. Des conférences y seront faites le vendredi soir sur la littérature, les beaux-arts, l'archéologie, l'histoire, les sciences naturelles. M. le conseiller d'Espinay en a ouvert la série par une leçon très-intéressante sur l'archéologie, qu'il cultive avec tant de zèle et de succès ; et M. A. Lemarchand a fait dans la séance suivante une leçon admirable sur le théâtre grec. D'autres conférences seront faites chaque semaine par des membres du Cercle.

Après avoir remercié les hommes distingués qui lui avaient prêté leur concours, et ceux qui ont consenti à prendre sur leur temps pour se charger de ces conférences scientifiques et littéraires, Monseigneur a terminé en s'adressant aux plus jeunes membres du Cercle, pour les féliciter de l'empressement avec lequel ils avaient répondu à son appel. « Tenez-vous étroitement unis les uns aux autres, leur a-t-il dit ; formez un faisceau que l'ennemi de tout bien ne parvienne pas à rompre ; écartez avec soin les questions qui divisent, pour vous attacher de préférence à celles qui rapprochent ; ne permettez pas aux rivalités politiques et à l'esprit de parti de franchir le seuil de ce Cercle, et soyez pleins de confiance dans le succès de votre entreprise ; car Dieu ne manque jamais de bénir une œuvre dont le programme peut se résumer en ces trois mots, qui disent tout et résument tout : la religion, la science et la charité. »

Une autre société vient de se former sous le titre de : *Société d'études scientifiques d'Angers*. Elle se compose principalement de jeunes gens, d'étudiants, âgés au moins de 18 ans, qui se réunissent pour s'occuper de questions relatives aux sciences physiques et naturelles, principalement en ce qui concerne le

Digitized by Google

département de Maine-et-Loire. Toute discussion politique y est expressément interdite. Les réunions ont lieu deux fois par mois, et des excursions seront organisées pour aller chercher sur le terrain même les objets d'étude. Enfin, la Société doit publier chaque année un bulletin, qui se composera de comptes-rendus des séances et des excursions, et de mémoires choisis.

Il m'est d'autant plus agréable d'annoncer la formation de cette société, que le bureau, qui seul m'en est connu, est composé presque uniquement de jeunes gens que j'ai appris à estimer et à aimer, les ayant eus sous ma direction. Je les félicite de cette marque si honorable de leur zèle pour les travaux de l'esprit, pour les études scientifiques, dont les succès ont tant contribué, jadis, à la gloire de notre pays, et doivent aider puissamment à lui rendre son éclat, terni, en grande partie, par la direction qu'elles ont reçue depuis quelques années, par les chimères désespérantes d'une science prétendue *positive*, et d'une histoire naturelle qui fait de nous des singes descendant de je ne sais quel têtard mythologique, se métamorphosant ici en mollusque, et là en homme (1).

Que des naturalistes, vivant au milieu d'animaux, finissent par se confondre avec eux, c'est là une aberration mentale qu'avait déjà rencontrée La Bruyère dans le cas de cet amateur d'oiseaux qui se croyait un bipède emplumé ; mais que de telles fantaisies nous soient données sérieusement dans de gros livres, et, peut-être, dans des cours comme l'expression de la science contemporaine ; qu'au lendemain des plus affreux désastres, au milieu de la France mutilée, ruinée, en deuil, on vienne nous dire, en manière de consolation, que nous sommes des gorilles, et que nos mères, nos femmes, nos filles, nos sœurs, sont des guenons ; c'est là une inconvenance que Messieurs les savants auraient dû nous épargner. S'ils n'ont rien pu pour nous sauver, qu'ils n'achèvent pas, du moins, notre perte en flétrissant les âmes, en y éteignant les grandes pensées et les nobles sentiments. Leurs

(1) Darwin, *The descent of man*, 2 vol, Londres, 1871.

Digitized by Google

excentricités prétendues positives et leurs romans zoologiques sont un péril pour la France. La patrie a besoin de l'intelligence et du cœur de tous ses enfants, et surtout de sa jeunesse, qui est son espérance principale et presque unique. Elle a besoin de tous les dévouements, et le dévouement ne s'allume et ne se soutient que dans les intelligences saines et ouvertes, et dans les cœurs généreux, soumis à la loi austère et sublime du devoir.

Le spectacle de la nature, la contemplation de l'ordre admirable qui y règne, est éminemment propre à former ces intelligences et ces cœurs ; mais c'est à la condition que cet ordre extérieur trouvera en nous-mêmes un ordre correspondant, l'ordre dans nos pensées et nos sentiments. Les esprits faussés par les doctrines énervantes et avilissantes qui se produisent depuis un demi-siècle sous le nom de positivisme, sont incapables de saisir cet ordre du monde, et d'en tirer les graves enseignements qu'il contient. Ce qu'ils prennent pour la science est aussi stérile que démoralisant, et nous a livrés impuissants, désarmés, à d'implacables ennemis, en rétrécissant et en stérilisant notre intelligence, en attisant le feu de nos passions, l'égoïsme, le goût de la sensualité, le mépris de la loi, l'horreur de la discipline ; en émoussant et en étouffant en nous jusqu'au sentiment de l'honneur.

C'est ce que nous disait naguère un poète d'un esprit vraiment patriotique, M. Prieur-Duperray, dans quelques vers dédiés *A Strasbourg !* à la ville sainte, à la ville martyre !

> Nous tombons pour avoir en tout perdu la foi,
> Et nous être affranchis du respect de la loi.

Que les excellents jeunes gens qui composent la *Société d'études scientifiques* se préservent donc soigneusement, dans leur intérêt et dans celui de leur infortuné pays, de cette triste et funeste direction imprimée aux sciences expérimentales par Auguste Comte et ses disciples. Ils sont, comme toute la jeunesse, l'espoir de la France, dont ils préparent aujourd'hui le salut ou la perte selon

Digitized by Google

la voie qu'ils suivront ; selon qu'ils entreront dans la voie stérile et déclassée ouverte par l'esprit troublé du père de la philosophie positive, ou dans la voie des grandes découvertes et des belles actions tracée par Platon, par Aristote, Galilée, Keppler, Bacon, Descartes, Pascal, Newton, Leibniz et G. Cuvier ; dans la voie de la science et de la morale spiritualistes. Que jeunes et pleins d'une vie généreuse, ils soient avec les vivants et non avec les morts. C'est le vœu ardent de leur ancien maître, qui est demeuré et sera toujours leur ami.

A. BIÉCHY.

E. BARASSÉ, *éditeur-Gérant.*

Angers, imp: E. Barassé.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME

JUILLET-SEPTEMBRE 1870. — OCTOBRE-DÉCEMRRE 1871.

JUILLET.

Montfleury père, par **M. G. Monnier de la Motte** 2
Le Salon de 1870, par **M. Elie Sorin** 27
Essai sur la Terreur en Anjou (*suite*), par **M. Camille Bourcier** 50
Chronique, par **M. A. Biéchy** 77

AOUT.

L'Irlande contemporaine (*1er article*), par **M. A. Lair** 81
Essai sur la Terreur en Anjou (*fin*), par **M. Camille Bourcier** 103
Journal de Jacques Valuche (*fin*), par **M. Célestin Port** 122
Chronique, par **M. A. Biéchy** 134

SEPTEMBRE.

La Dernière étape des Fées, par **M. le chevalier de Glouvet** 145
L'Irlande contemporaine (*fin*), par **M. A. Lair** 171
L'Œuvre de David (*suite*), par **M. Henri Jouin** 193

OCTOBRE.

Etude sur les batailles de Borny, Rezonville et Amanvillers, par **M. E. Descoubès** 211
L'Empereur Héraclius et l'Empire Byzantin, par **M. C. Diez** 226
Bibliographie, par **M. A. J.** 242
Chronique, par **M. A. Biéchy** 243
Etudes sur quelques sépultures constatées en Maine-et-Loire, par **M. Godard-Faultrier** 245

Digitized by Google

NOVEMBRE.

Journal d'un prisonnier de guerre (de Saint-Péravy à Stralsund), par M. A. Joubert. 273
Etude sur les batailles de Borny, Rezonville et Amanvillers (*fin*), par M. E. Descoubès. 305
La Baumette, par M. Célestin Port. 316
Chronique, par M. A. Biéchy. 321
Les Livres d'étrennes, par M. Elie Sorin. 331

DÉCEMBRE.

Trois Angevines au xve siècle : Isabelle de Lorraine, Jeanne de Laval, Marguerite d'Anjou, par M. Camille Bourcier. 343
Notices archéologiques. — I. La Cité d'Angers, par M. D'Espinay. . . . 373
Chronique, par M. A. Biéchy. 389

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

OGIQUE D'ANJ

Digitized by Google

Digitized by Google

LES VINS ALIMENTAIRES CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE

GUIDE DU CONSOMMTEUR

Par GUILLORY aîné.

TABLE ANALYTIQUE. — PRÉFACE. — INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Hygiène populaire. — Le vin. — Les vins à l'exposition universelle de 1867. — Propriétés hygiéniques différentes des vins rouges et des vins blancs ; des vins rouges ; les vins rouges naturels ; les vins de coupages ; les vins vinés ; les vins rouges colorés artificiellement ; les bouquets factices.

DEUXIÈME PARTIE. — DES VINS AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE.

Les vins spécialement au point de vue de l'hygiène ; composition des vins, suivant M. Payen ; rôle du vin dans l'alimentation, suivant le même ; maladie des vins, suivant le même ; les vins français, par le comte Odard ; rôle du vin dans la nutrition, par M. le docteur Bouchardat ; de la classification des vins, par le même ; le vin considéré comme boisson alimentaire, par M. le docteur Gaubert ; essai d'une division hygiénique des vins de France, par le même ; les vins du Médoc, appréciés pour leur influence hygiénique, par M. le docteur Ferrier ; analyse chimique des vins de la Gironde, par M. le professeur Fauré ; du vin employé comme agent thérapeutique, par M. le docteur Ferrier ; le vin de Médoc en boisson et en thérapeutie, par M le docteur Legendre ; encore le vin de Bordeaux, par M Saint-Amand ; les vins de la Gironde, d'après M. le docteur Arthaud ; les vins de Médoc, par M. d'Armailhacq ; soins tout particuliers donnés aux vins de la Gironde, suivant M. le docteur Aussel ; les caves dans la Gironde, Cellier-Destourmel ; les vins de Bourgogne au point de vue alimentaire, par M. le docteur Bouchardat ; les mêmes, classés par M. le docteur Gaubert ; les vins du midi, classés par le même ; les vins rouges de la Loire, d'après M. le docteur J. Guyot ; des vins rouges de l'Hermitage, suivant M. le docteur Bouchardat ; les vins blancs du Rhin et autres, cuvés, par le même ; les mêmes vins, par Julien ; les vins alcooliques et sucrés, d'après M. le docteur Bouchardat ; les mêmes vins et ceux de liqueur, par M le docteur J Guyot. — Des vins et de leur emploi dans le traitement de maladies, par M. le docteur A. Faivre ; dans la fièvre adynamique ; dans la peste ; Desgesnettes à Jaffa ; dans la dyssenterie ; dans la gastrite chronique ; dans les hémorrhagies ; dans les névroses ; dans la chlorose ; dans la mélancolie hypocondriaque ; dans la goutte ; dans les intoxications chroniques ; dans les convalescences.

TROISIÈME PARTIE. — APPRÉCIATION ET CONSERVATION DES VINS.

Dégustation, d'après M le docteur J. Guyot ; les caves ; soins à donner aux vins en barriques ; mise en bouteilles et conservation des vins, par M. le professeur C. Ladrey ; sur l'âge des vins à mettre en bouteilles, par M. de Vergnette-Lamotte ; chauffage domestique des vins, par le même ; manière de servir le vin, par M. le professeur C. Ladrey ; l'appréciation et la conservation des vins.

QUATRIÈME PARTIE. — ALTÉRATION DES VINS.

Altération et falsification des vins ; étude du vin nouveau, par M. de Vergnette ; analyse et composition du vin, d'après M. le professeur C. Ladrey ; examen du dépôt des vins, par M. de Vergnette ; falsification des vins, suivant M. le docteur Bouchardat ; altérations des vins, d'après M. le professeur Payen ; vinage, falsification, coloration et action du vin, suivant d'Orvault. — Résumé des faits principaux.

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

Elie Sorin. — Suez, histoire de la jonction des deux mers, 1 vol. in-18 avec cartes. Prix. . . . . **2 fr.**

Digitized by Google

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **12 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 12 »

Chaque cent en plus . . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JAN 7 1938

Digitized by Google

Digitized by Google